
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1918



ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER ET A. THÉBERT, 4, RUE GARNIER.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME VIII

JUILLET-DÉCEMBRE 1918

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1918

TABLES

DU TOME VIII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Le Gérant : A. Thébert.

ANGERS. IMP. A. BURDIN. — F. GAULTIER ET A. THÉBERT, SUCC^rs.



VASES ANTIQUES DU MUSÉE D'ORLÉANS

Le *Musée Historique* d'Orléans possède une des plus importantes collections de vases antiques qu'on puisse voir en France hors de Paris. Cette collection contient environ cinq cents pièces, dont quelques-unes sont rares, appartenant à des écoles différentes et datant d'époques très diverses, ce qui la rend particulièrement intéressante.

Un inventaire dressé lors de la fondation du Musée historique (5 août 1855) et communiqué à la Société archéologique de l'Orléanais (séance du 14 nov. 1856) mentionnait seulement cinq vases antiques, sans description ni indication d'origine. L'État donna à ce Musée en 1863 une dizaine de vases étrusques, et en 1877-1878 une centaine de pièces : terres cuites, vases grecs et italiotes, provenant tous de la collection Campana. Des dons faits à la Société archéologique ou au Musée, des achats, des legs (coll. Desnoyers), des objets rapportés de l'expédition de Syrie en 1861, d'autres provenant des fouilles de Salzmann à Camiros en 1862, de Cesnola à Chypre en 1868-69, vinrent l'enrichir peu à peu. Il n'y eut aucune acquisition nou-

velle depuis 1902. Quelques pièces ont appartenu aux collections F. Lenormant[1], Pourtalès et Raiffé.

Aucun des objets n'a été publié, aucun n'a été étudié.

Dans l'*Album archéologique des Musées de Province* (Paris, 1890-1891), M. R. de Lasteyrie cite divers catalogues du musée d'Orléans. Parmi ceux-ci, le dernier en date, celui de l'abbé Desnoyers (1882, Orléans, Herluison; réédition en 1884), est incomplet et renferme nombre d'erreurs.

M. le docteur Garsonnin, l'érudit conservateur du musée, m'a donné toutes les facilités pour étudier les vases et pour les dessiner; il a bien voulu me fournir les quelques références précises qu'il a pu retrouver au milieu d'indications contradictoires; je lui adresse ici l'expression de ma vive gratitude, ainsi qu'à M. Larcanger, conservateur du Musée Jeanne d'Arc, qui s'est montré si obligeant lorsqu'il remplaça incidemment le Dr Garsonnin à la direction du Musée Historique. J'ai trouvé aussi quelques renseignements complémentaires dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*.

J'ai étudié parmi les vases peints ceux qui m'ont semblé les plus intéressants par leur ancienneté, par leur rareté ou par leur beauté, et je me suis bornée à attirer l'attention sur quelques autres.

Le Dr Garsonnin dresse en ce moment un inventaire en vue d'un catalogue futur dans lequel il garde le numérotage de l'abbé Desnoyers; c'est ce numérotage, par conséquent, que j'adopterai et que j'indiquerai, avec le numéro porté sur le vase et son origine, chaque fois qu'elle se trouve mentionnée sur les livres d'entrée ou sur des fiches.

I. *Vases de Chypre* (second millénaire avant J.-C).

E 2057. Fouilles de Cesnola à Golgos, 1868. Haut. 0m,14. Diam. 0m,09. Terre polie, de couleur rouge vif. Sans réparation ni cassure.

Petite cruche à anse, décor géométrique incisé. Au-dessous

1. Don d'une amphore en 1857 et de petits vases et fragments de statuettes provenant de ses fouilles en 1861.

du col, lignes verticales et cercles concentiques. A la partie la plus large de la panse, deux lignes d'incisions horizontales. Entre ces lignes, trois groupes de cercles concentriques ; terre blanche dans les incisions[1].

D 296. Surface endommagée.

Même forme plus petite.

C 259. Fouilles de Cesnola à Golgos, 1869. Diam. avec l'anse 0m,19 ; autre diam. 0m,15. Terre rouge vif, polie, épaisse. Sans réparation ni cassure.

Vase formé de trois coupelles, muni d'une seule anse horizontale terminée en pointe. L'anse est commune à deux des coupelles. Ce vase semble être une copie de petites corbeilles tressées ; les incisions, placées au point où elles se touchent, représenteraient les liens qui les unissaient entre elles ; sur l'anse, les traits incisés parallèles figureraient les brins de roseau tournant autour d'un jonc ou d'un osier.

C 313 (ne figure pas au catal.) 806. Fouilles de Cesnola à Chypre d'après une fiche. Diam. 0,14 1/2. Terre blanche un peu jaunâtre. Engobe blanc. Anse détachée avec une partie de la vasque et recollée.

Petite tasse sans pied, demi-sphérique, irrégulière, moulée probablement sur la partie inférieure d'un fruit, gourde ou citrouille ; anse horizontale un peu oblique terminée en pointe, décor brun mat, lignes quadrillées autour du bord ; le même décor divise le fond extérieurement en quatre parties, avec d'autres lignes plus étroites entre les premières ; l'anse est décorée de traits parallèles. On trouve des tasses semblables jusqu'à la fin de l'âge du bronze et dans des lieux très divers du monde méditerranéen[2].

C 262. C 88. C 18. Trois autres tasses de même forme, même provenance ; 1868, 1869, 1870, un peu plus petites.

Quelques vases de terre jaune assez fine, l'un en forme de

1. Même forme et même technique dans des vases *ap.* Perrot et Chipiez *Hist. de l'Art*, t. III, p. 685, fig. 485 ; Dussaud, *Civil. préhellen.* p. 232, f. 164 ; De Ridder, *Catal. de la Collect. de Clercq*, V, pl. 30, n° 49.

2. Dumont et Chaplain, *Cér. de la Grèce propre*, p. 38, en citent une trouvée à Santorin (publiée par Dussaud, *Civil préhell.* fig. 171, p. 239.) Le fragment d'une autre, trouvée à Tell Taannek, a été publié par E. Sellin, *Tell Taannek*, p. 19, fig. 12. Enfin le Louvre, dans la Salle Judaïque, en possède une en terre rouge, rapportée de Palestine par M. Clermont-Ganneau.

bouteille à long bec avec embouchure oblique muni d'une grande anse et de deux petites, un autre en forme d'œnochoé à bec munie de deux petites anses, appartiennent à la période précédant l'an 1000[1]. Ces formes et ces décors sont analogues à ceux de vases du Musée de Saint-Germain[2].

II. *Vases de Chypre* (xe au viie siècle).

Autre série de vases chypriotes de formes diverses, petites gourdes ou petites œnochoés à panse ronde ou aplatie avec un seul goulot ou avec un second goulot placé obliquement au milieu de la panse, à bec droit ou trilobé, à anse plate ou ronde, quelquefois placée au-dessus du goulot. Ces vases sont ornés de cercles parfois concentriques, parfois en spirales, de croix de Malte, de filets minces ou de larges rubans noirs ou rouges. Lécythes en forme de barillets, terminés par un petit mamelon à chaque extrémité et munis d'un goulot (l'un d'eux en terre crue gris-bleuté).

Tous ces vases sont en terre fine blanc jaunâtre, façonnés au tour; ce sont des objets de fabrication courante, analogues à beaucoup d'autres vases trouvés à Chypre[3].

Dans la vitrine des objets égyptiens, trois petits vases chypriotes de cette catégorie appartiennent à une collection faite en Egypte. Flinders Petrie a recueilli des vases de même origine à Nebesheh[4].

Vase de style géométrique des Iles (ixe-viiie siècle).

A111, 161, trouvé à Smyrne en 1840. Haut. 0m,32. Diam. 0m,21. Terre épaisse, grise, dure, très cuite et presque grésifiée[5]; peinture noir-gris demi-mate. Sans réparation ni cassure.

Grande œnochoé à anse, à long col, à bec trilobé.

1. Pottier, *Catal. Vas. du Louvre*, p. 84-89.
2. Cf. Dussaud, *Civ. préh.*, p. 230, f. 163, p. 235, f. 167.
3. Cf. De Ridder, *Coll. de Clercq*, pl. XXXIV, f. 526, 527, 528; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, fig. 497, p. 691; Ohnefalsch Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, pl. 173; cf. Pottier, *Cat. V. Louvre*, p. 89.
4. Fl. Petrie, *Egypt Exploration Found*, *Nebesheh*, p. 7, pl. 3.
5. Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. I, p. 577, note que les vases de Milo ont une pâte d'uue densité et d'une dureté peu éloignée de celle du grès cérame.

Décor géométrique. Autour du col, rubans et filets encadrant des postes. Sur l'épaule, lignes verticales quadrillées formant métopes entre lesquelles se trouvent des groupes de canards affrontés, d'un dessin très synthétisé et très habile.

III. *Vases mycéniens* (XIIe au Xe siècle).

C 352 trouvé en Syrie. Expédition française, 1861. Diam. 0m,075. Haut. 0m,06. Argile jaune pâle, peinture brune très effacée. Sans réparations ni cassures.

Vase à étrier, décoré de cercles bruns concentriques sur l'épaule et sur le col du goulot fermé.

C 240. Camiros 1865. Haut. 0m,14. Diam. 0m,10. Terre jaune foncé, peinture mate brun sépia.

Œnochoé à bec trilobé, à anse, décorée près de l'orifice et au col de deux cercles bruns. Sur la panse, trois larges traits ondulés figurant des rubans flottants ; décor semblable sur des vases de Gournia et de Vroulia[1].

A 345. Expédition française, 1861. Haut. 0m,075. Diam. 0m,045.

Petite gourde à anse coudée, pâte blanche très sableuse, couverte bleu pâle, demi-mate, très altérée; fabrication égypto-syrienne.

IV. *Rhodes. Fouilles de Camiros*, 1860-1868 (VIIe et VIe siècle).

A 427. Fouilles de Salzmann, 1861. Pâte alumineuse rougeâtre, peinture sur engobe blanc légèrement vitrifié en surface; la couleur bleue très pâle est altérée.

Alabastre de terre émaillée, à base pointue, sans anse. Col court, bleu verdâtre. Sur la panse, zone blanche, ligne de points violets entre deux lignes brunes ; une bande bleue et languettes rayonnantes bleues à la base.

D 214. Fouille de Salzmann, 1861.

Même forme, même technique. Col brun violet. Sur la panse,

1. Boyd-Hawes, *Gournia*, pl. VI, fig. 36; Kinch, *Vroulia*, p. 73 (tombeau 12-2).

zone blanche, deux lignes de points violets, zone formée de trois lignes verticales violettes alternant avec des carrés bleus, ligne de points violets. A la base, languettes rayonnantes bleues et violettes. Même fabrication, surface plus altérée que le précédent[1].

Bissing suppose que ces poteries sont de fabrication rhodienne ou rhodo-milésienne parce qu'on en a trouvé beaucoup à Rhodes (Malona Massari et Siana) et jamais en Egypte[2]. Mais en 1914 on a découvert, dans des tombes susiennes du VIIIe et du VIIe siècles, des vases émaillés de forme, de décor et de technique très proches de ceux-ci[3].

Le décor de ces vases, « fait par un artiste habile[3] », est très rythmé, bien adapté à la forme; il en souligne l'architecture, il montre aussi une volonté arrêtée de ne pas employer le répertoire des éléments naturels, ce qui le différencie du style géométrique grec.

C 229. Fouilles de Salzmann. Haut. 0m,11 1/2. Diam. 0m,27. Terre brune, dure, grossière, grains de mica très fins; engobe blanc à l'intérieur. Brisée en deux, recollée et restaurée sur le bord.

Coupe à rebord plat, sans anses; cuvette peu profonde, pied court et large. Cuvette décorée en brun d'une étoile à 14 pointes alternées de virgules.

Au centre de l'étoile, une roue dont les rayons sont formés de huit clous réunis par la pointe autour d'un point blanc. L'étoile est entourée de trois zones limitées par de larges bandes: la première divisée en parties égales où se trouvent alternativement des points disposés en carré et des croix; la seconde, méandres à crochets alternés; la troisième, placée sur le rebord, est composée de lignes brisées formant des dents, dans chaque

1. Vases semblables au Louvre, A 345-A352; cf. Salzmann, *Nécropole d. Camiros*, pl. VII; Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. XXXIX, LI et pl. V. L; Rayet et Collignon, *Hist. de la Cér. gr.*, pl. XIV; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. III, pl. VI; un autre trouvé à Vroulia, publié par M. et Mme Kinch, *op. cit.*, pl. XXXVIII, LXVI.

2. Bissing, *Der Anteil der Agyptischen Kunst*, 1912, p. 60.

3. Rapport du P. Scheil et de M. de Mecquenem, *Comptes Rendus Acad. Inscr.* 1914, p. 220.

dent une croix. Sous la coupe et sur le pied, cercles concentriques rouge brun; dessous du pied évidé.

Troisième style, d'après la classification de Kinch[1], de même que la coupe du British Mus. A 710[2], et que la coupe de Vroulia[3].

A 358. Fouilles de Salzmann à Camiros. Haut. 0m,32. Diam. 0m25. Terre blanche, peinture noire, demi-mate. Sans réparation ni cassure.

Amphore, forme pansue, à anses. Pied en pente; autour du col, décor d'entrelacs et de points entre des filets. A la base du col, suite de points entre deux lignes. Sur l'épaule, feuilles larges lancéolées (lierre), dressées verticalement. Sur la panse, losanges formés de lignes pointillées avec des croix au centre. A la base, lignes courbes parallèles.

Les décors de la panse se retrouvent sur deux amphores de forme élancée de même style dit de *Fikelloura* et de même technique, l'une au musée d'Athènes[4], n° 471, trouvée à Égine, l'autre au Musée du Louvre H 334[5], trouvée à Camiros. La forme est la forme trapue du n° A 328 du Louvre[6].

Boehlau suppose que les vases de cette série auraient été fabriqués à Samos[7].

A 275, 276 du catal. Fouilles de Salzmann à Camiros. Haut. 0m,30. Diam. 0m,21 1/2. Terre micacée rose jaunâtre, recouverte d'un engoble blanc ivoire; peinture noire rousse peu lustrée, effacée autour de l'anse; rehaut rouge pourpre sur les animaux et sur le cœur de la palmette. Parois minces. La panse a été légèrement aplatie du côté droit avant la cuisson et le décorateur, pour conserver l'équilibre de sa composition, a diminué de ce côté la hauteur de la zone. Manquent un des lobes du bec, de petits éclats au second; le troisième est recollé.

Œnochoé à bec trilobé, à large panse. Anse côtelée à trois divisions, ornée de points, s'attachant au col par deux rondelles décorées d'un œil prophylactique. Goulot noir; au-dessous, petit

1. M. et Mme Kinch, *op. cit.*, p. 221.
2. Kinch *op. cit.*, fig. p. 129.
3. Kinch, *op. cit.*, pl. XX, 1 *a*.
4. Collignon et Couve, *Catal. des Vas. peints*, pl. 21.
5. Pottier, *Vas. antiq.*, pl. XIII.
6. Pottier, pl. XIII, même provenance.
7. Boehlau, *Aus Ionischen und Italischen Nekropolen*, p. 52.

anneau saillant. Tresse autour du col, deux cercles au-dessous. Sur l'épaule, lignes rayonnantes alternées noires et pourpres, serties d'un filet.

1° Zone de la panse (fig. 1) : Au milieu, deux oies affrontées de chaque côté d'une palmette sur deux volutes, forme qui rappelle les fleurs des vases crétois du style du Palais. De chaque côté : à droite une égagre, chèvre sauvage de Crète[1], et une oie marchant à droite; à gauche, une égagre, marchant également, tournée à gauche ; une autre broutant, tournée à droite.

2° Zone (fig. 2) séparée de la première par une ligne violette entre deux lignes noires. Au milieu, une oie dresse la tête et marche vers la droite en se dandinant; de chaque côté, trois égagres paissant, tournées à droite.

Dans le champ des deux zones, semis d'ornements géométriques, svastikas, rosaces entourées de points, ornements en forme de 8 se coupant, avec cercle au milieu de chaque division, segments de cercles concentriques avec bordure extérieure tantôt continue, tantôt sinueuse. Au-dessous de cette zone, ligne rouge-violet et ligne noire. Sur la zone inférieure, guirlande de fleurs et boutons de lotus à deux divisions. Pied noir. Cette œnochoé appartient au groupe des vases de la 2e période, style libre[2], dont le nombre est restreint[3].

Parmi ceux-ci, les œnochés de Boston 0-3-89[4], 0-3-90[5]; l'œnochoé qui fut trouvée à Vroulia dans la chapelle[6] ; l'œnochoé du Louvre A 312[7], ont un décor de même composition et une même disposition des motifs que l'œnochoé d'Orléans.

Le groupe des animaux affrontés de chaque côté d'une palmette, figure sacrée venue de l'Asie[8], dont ces cinq vases sont

1. Voir l'étude de Kinch. *op. cit.*, appendice, p. 265 et suiv.
2. Classification de Kinch, p. 207, *op. cit.*
3. Kinch, *op.cit.* fig. 218.
4. Kinch, *op. cit.* fig. 96.
5. Kinch, *op. cit.* fig. 97.
6. Kinch, *op. cit.* pl. 16-2, descript. p. 20.
7. Salzmann, *Nécropole de Camiros*, pl. 32.
8. Perrot et Chipiez. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 138 et 139; p. 321 et 322; t. III, fig. 552, fig. 788, (patère de Curium, au Musée de New-York).

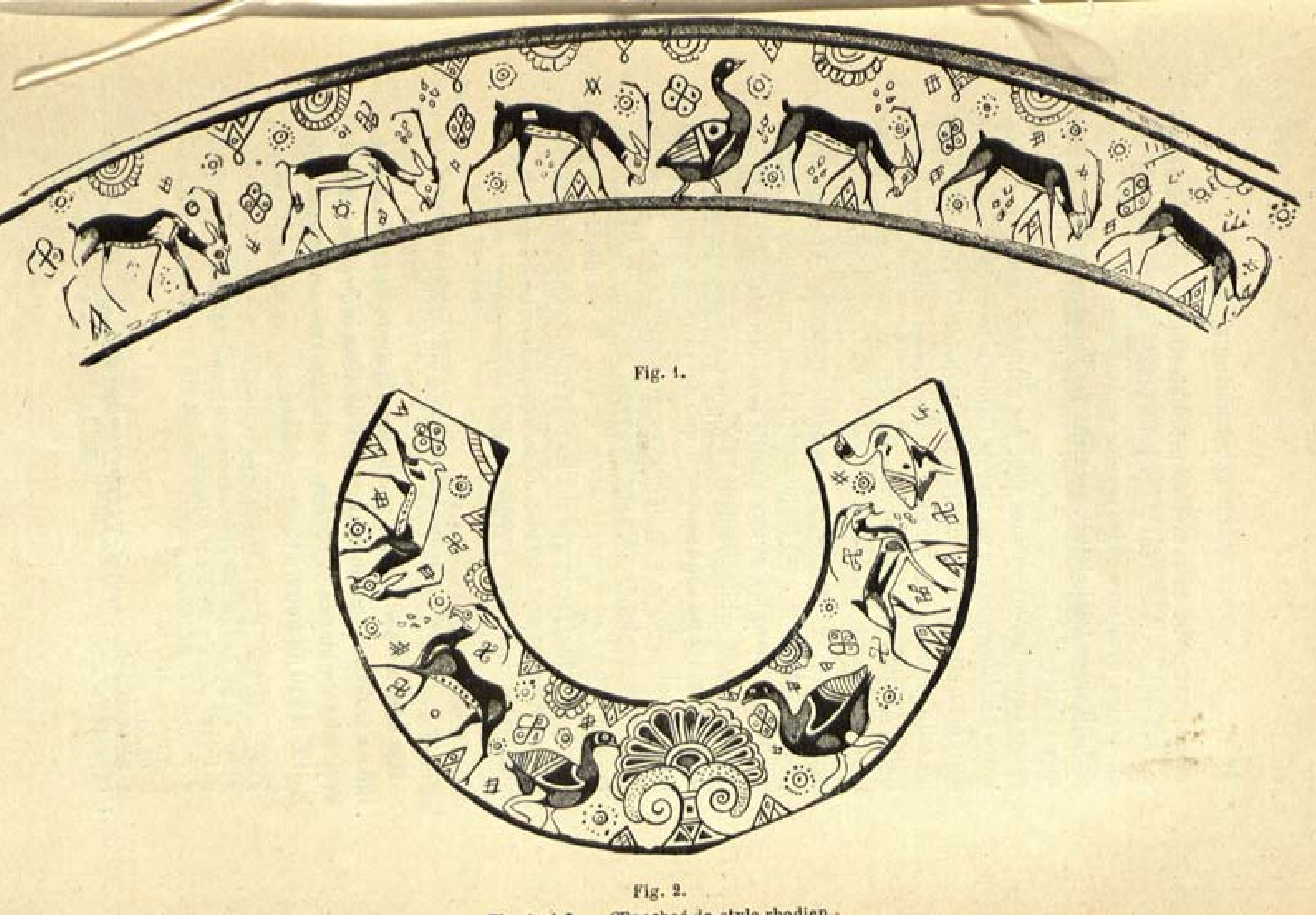


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 1 et 2. — Œnochoé de style rhodien.

ornés, accentue le caractère prophylactique ou religieux des signes qui les couvrent : les yeux placés sur les volutes des anses, les svastikas et les cercles entourés de points. Ces derniers, d'après Déchelette[1], seraient des représentations du disque solaire.

Les animaux eux-mêmes sont des animaux sacrés ou protecteurs : la Gorgone sur un plat de Camiros tient deux cygnes ou deux oies, attributs du Soleil d'après Déchelette[2] ; l'oie était aussi un animal protecteur[3]. Enfin, sur des terres cuites trouvées en Italie, Artémis tient suspendus des oies ou des cygnes et des bouquetins qui lui sont consacrés[4]. Le bouquetin était un animal sacré en Asie dès la plus haute antiquité. Artémis avait un culte à Rhodes[5], et l'île possédait aussi un temple du Soleil. Quant aux triangles et aux motifs semi-circulaires que Kinch interprète fort arbitrairement[6] comme étant des rochers et des montagnes, ils ne sont peut-être que de simples ornements ou des symboles dont nous ignorons la signification. Le motif semi-circulaire figure déjà sur les vases de Tépé Moussian, en Susiane ; sur l'un d'eux, Louvre n° 434, il est dessiné à peu près de la même façon que sur les plus anciens vases de Rhodes.

Les animaux ont été bien observés et dessinés d'une façon toute décorative, d'un trait souple et nerveux.

V. *Vases corinthiens* (VIIIe au VIe siècle).

Une série de petits vases : alabastres et aryballes proto-corinthiens à décors incisés en forme d'écailles imbriquées, noires avec rehauts blancs et rouges, analogues aux numéros E 309, E 319, E 320 du Louvre trouvés à Cæré[7].

1. *Revue archéol.*, t. XIII, 1909, p. 315.
2. *Op. cit.*, t XIV, p. 108 ; *Dict. Antiq.*, *Gorgones*, fig. 3633.
3. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 51.
4. *Dict. Ant.*, *art. Diana*, p. 152.
5. Strabon, XIV, 639.
6. *Op. cit*, p. 244.
7. Cf. Pottier, *Vas. Ant.*, pl. XXXIX ; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. IX, p. 582 et suiv.

Pyxis. Sans numéro, peut être A 178, trouvé à Mélos. Haut. 0m,09. Diam. 0m,08 1/2. Terre jaunâtre, peinture noire vernissée terne, rehauts violets. Sans autre réparation que le bouton refait.

Pyxis ronde avec couvercle à bouton et deux petites anses horizontales accostées de deux pointes saillantes. Au centre du couvercle, une étoile à huit branches entourée de deux filets bruns, d'un filet violet plus large et de trois filets bruns. Au bord, une bande d'oiseaux passant et un cercle brun. Sur le milieu de la panse, une zone d'animaux figurant une chasse au lièvre : un lièvre entre un levrier et un renard, puis un bouquetin face à une lionne et un sanglier face à une autre lionne. Petits cercles dans le champ. Au-dessus, ligne de points noirs alternés, un filet violet et deux filets noirs. Au-dessous, deux filets bruns, une bande violette, deux filets bruns. Dents de loup près de la base.

Au Louvre E 13, une pyxis de même forme avec quatre oreillettes,[1] provenant de Cæré. Une autre de même forme, sans anse et sans bouton au couvercle, trouvée à Tanagra[2], porte sur le couvercle une zone d'animaux de même style.

A 452 ne figure pas au catalogue, mais porte une étiquette : Athènes 1849. Haut. 0m,18. Diam. 0m,15 1/2. Terre jaune pâle fine, décor noir rouge incisé, rehauts violets ; la première zone très effacée, la deuxième zone intacte dans la partie centrale : sans restauration ; manque un fragment au bec. Couvercle intact.

Œnochoé (fig. 3) avec couvercle surmonté d'un bouton ; forme basse, pansue, bec trilobé, anse large et plate. Col et bec noirs avec semis de rosaces formées de points, en réserve. Au milieu du col, petite moulure saillante non peinte, coupée d'un filet noir. A la base du col, petite moulure. Anse noire extérieurement. Deux zones d'animaux : 1° sur l'épaule, deux sirènes affrontées placées de chaque côté d'une palmette assyrienne ; à droite et à gauche, une lionne ; 2° sur la panse (fig. 4) au milieu, une sirène tournée à droite, les ailes éployées ; à droite un lion

1. Pottier, *Vases Antiq.* pl. XXXIX.
2. Duemmler, *Jahrbuch* 1887, p. 18 et 23 (pl. II n° 1 et 1a) et Perrot *Histoire de l'Art*, t. IX, p. 582, fig. 295.

tourné à gauche, une biche bondissant à droite, tournant le cou et la tête vers la gauche dans un mouvement gracieux qui a permis à l'artiste de trouver une ligne dont l'arabesque est des plus décoratives — à droite, une lionne marchant à droite et un bouquetin broutant, tourné à gauche. A gauche de la sirène, une lionne, un bouquetin paissant, une autre lionne qui lève une patte de devant, tournés à droite. Les lionnes sont toutes différentes : l'une allonge le cou, l'autre penche la tête ; le lion veut être terrible en montrant les dents ; la petite sirène est fine et jolie, coquettement coiffée comme les *Korès* de l'Acropole ; les bouquetins ont déjà le faciès humain que Pan et les Faunes auront plus tard. Dans le champ, roses, points, semis très confus d'ornements où l'on pourrait voir des coquillages, une main, peut-être souvenirs altérés d'hiéroglyphes hétéens ou crétois.

Ces œnochoès étaient très répandues ; on en trouve dans beaucoup de collections : au Louvre A 438[1], au Musée d'Athènes[2]. Elles ont toutes un décor analogue. On n'en a pas publié le développement. Je donne celui-ci parce qu'il est soigné et bien conservé.

A 465 ne figure pas au catalogue. Athènes 1880 (étiquette). Haut. 0m,09. Diam. 0m,13. Terre jaune verdâtre très fine, parois minces, bonne fabrication ; peinture noire brune, demi-mate, rehauts violets, incisions. Réparé au bord supérieur ; manquent la tête d'un des chevaux, la tête et le torse de son cavalier, la tête de l'oiseau. Couleur effacée dans le bas du vase.

Petit skyphos de forme basse et très évasée muni de deux anses horizontales.

Ligne noire près du bord. Sur la panse, zone de personnages et d'animaux : d'un côté, un griffon aux ailes éployées encadré par deux sirènes ; de l'autre côté, un oiseau entre deux cavaliers (petits personnages sur des chevaux trapus à grosses têtes et à jambes courtes).

1. Cf. Pottier, *Vas. Antiques*, pl. XIV.
2. Collignon et Couve, *Catal. Mus. Athènes*, pl. XXII, nos 518 et 520.

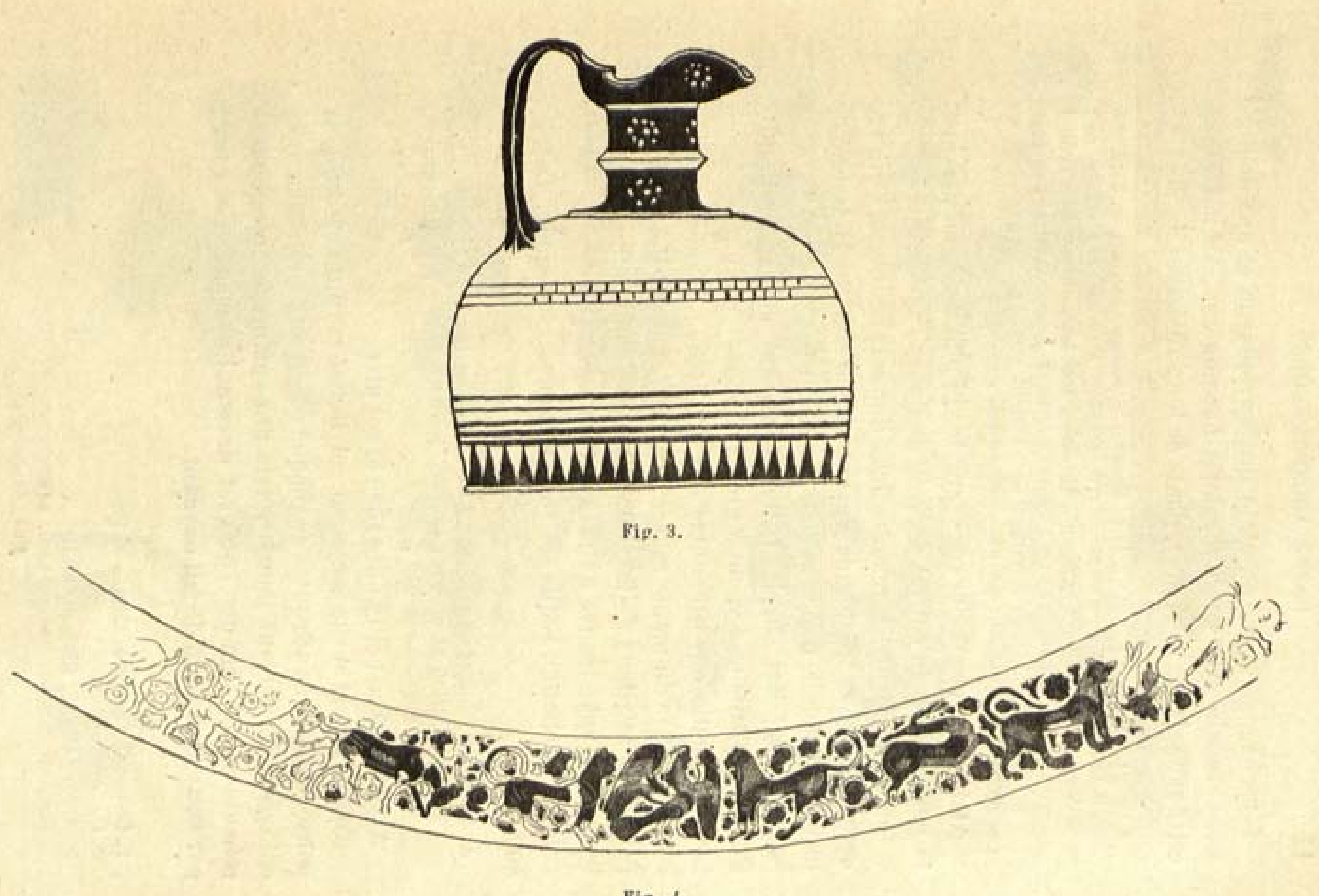


Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 3 et 4. — Œnochoé de style corinthien.

Sous chaque anse, un aigle qui se retourne et une fleur de lotus. Dessin très soigné, coloris harmonieux. Au dessous de cette zone, large trait noir, dents de loup au dessus du pied.

A 130. Le catalogue porte « Asie Mineure » comme origine. A. 4578, 136. Haut. 0m,11. Diam. 0m,055. Terre presque blanche, bon vernis noir; l'engobe blanc ivoire forme un ensemble très harmonieux d'une grande richesse de couleur avec les rehauts de couleur pourpre. Décor heureusement composé, bien équilibré. Entièrement brisé, recollé avec tous ses morceaux. Manquent quelques petits éclats au col.

Alabastre avec petite anse sous le col plat évidé en dessous; la partie plate du col est décorée de lignes rayonnantes.

Sur la panse, un lièvre entre deux lionnes affrontées. Le lièvre appuie les deux pattes de devant sur le cou de la lionne de droite, tourne la tête à gauche, pointant les oreilles, les deux pattes de derrière sur les pattes de devant de l'autre lionne. Sur un aryballe n° 481 du Musée d'Athènes[1], deux lions face à face, la gueule ouverte, entre eux un lièvre; de même sur un cotyle n° 627[2] du même musée. Des lièvres et des lions figurent parmi les attributs de la Diane persique sur une applique de bronze du vase trouvé à Graekwyl en Suisse[3].

Dans le champ, semis de rosaces noires. Incisions. Détails soignés.

A. 282 n° 30. Fouilles de Salzmann à Camiros, 1862. Haut. 0m,13. Diam. 0m,12. Sans réparation ni cassure; peinture noire effacée par places (le haut du lion de droite).

Aryballe avec petite anse sous le col plat.

Autour du col et sur le plat du col, lignes rayonnantes. Sur la panse, deux lions affrontés de chaque côté d'une sirène aux ailes éployées. Terre blanc jaunâtre très fine; peinture noire lustrée rehauts violets. Un des côtés est devenu brun chaud et rouge par suite d'un coup de feu oxydant.

1. Collignon et Couve, *Catal.*, p. 125.
2. *Op. cit.*, p. 178.
3. *Arch. Zeitung*, 1854, pl. LXIII.

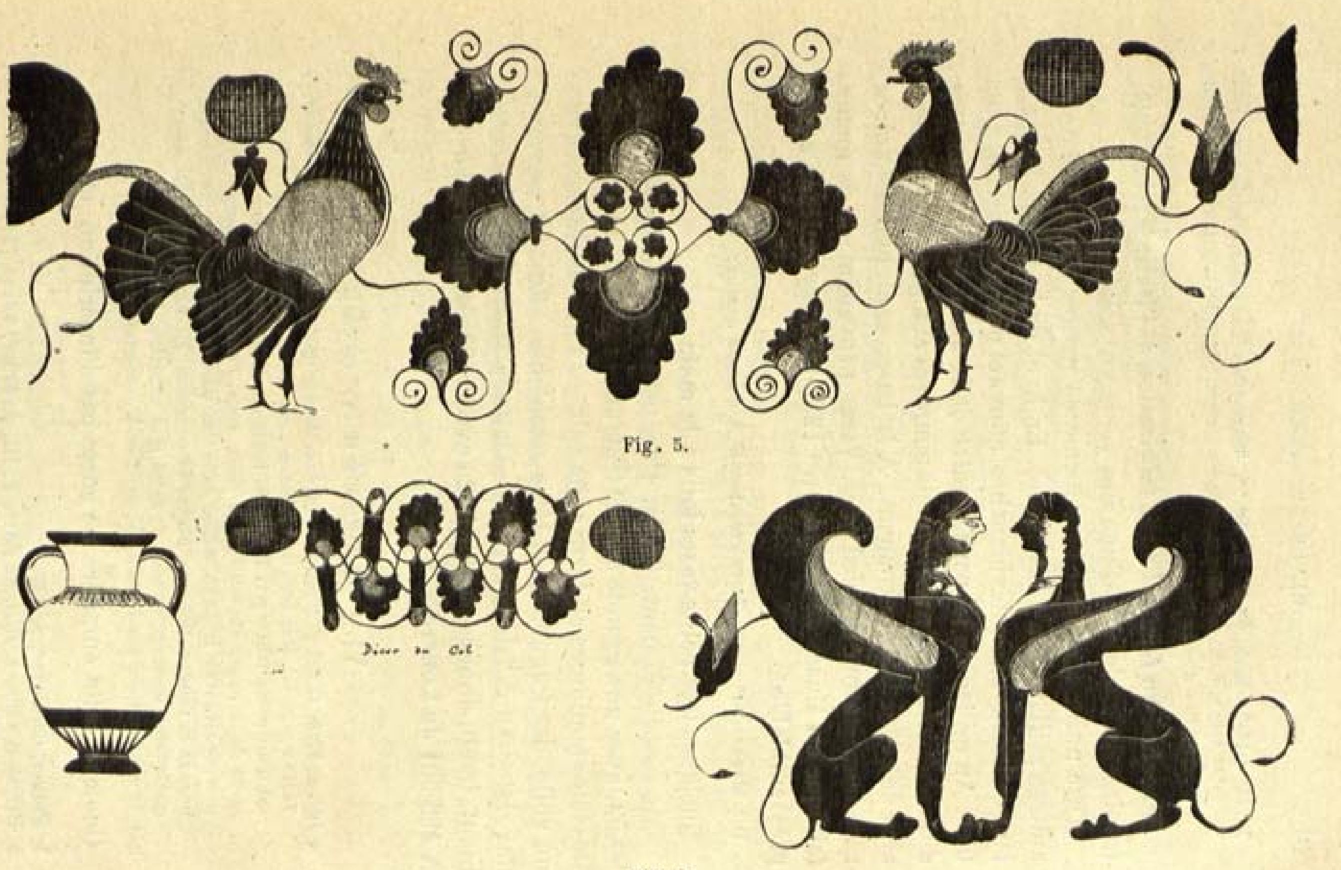


Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 5 et 6. — Amphore de style chalcidien.

A 199. A 4649. Haut. 0m,30. D. 0m,16. Terre rose jaune sale, vernis noir grisâtre terne, éclat métallique, décors incisés. Manque une partie du goulot réparé. Pas d'autre cassure.

Œnochoé en forme d'olpé, fabrication de l'Italie Méridionale, inspirée du style corinthien des VIe et VIIe siècles.

Anse noire, à rondelles en forme de petites olives. Col noir, anneau saillant à la base du col. En haut de la panse, longues languettes rayonnantes blanches, noires et pourpres, serties d'un filet. Au milieu de la panse, entre deux filets, trois palmettes dites phéniciennes[1] avec rehauts pourpres et blancs. Au-dessous, arcs de cercle s'entrecoupant. A la base, sept pointes noires rayonnant autour du pied noir. Vases provenant de la même fabrique au Musée de Berlin, nos 1252-1253, avec décor à peu près semblable[2].

D 1, Mégare, VIe siècle. Terre grossière de ton jaune ocreux.

Quelques très petits vases faits à la main.

Une œnochoè, haut. 0m,04. Une petite cruche basse, haut. 0m,03, avec une grande anse et trois autres petites sur la panse. Des têtes féminines en terre cuite coiffées d'une haute tiare avec un voile, des fragments de têtes semblables. Le tout provient des restes d'une fabrique (fouilles faites à Mégare par F. Lenormant, 1860), donnés par lui le 26 avril 1863. Même origine que A 495-501 du Louvre[3].

VI. *Vase chalcidien* (VIe *siècle*).

A 103, A 3368, C 263 (Numéro de la Soc. Arch.) Haut. 0m,029. Diam. 0m,019. Terre rouge vif, très fine, dure, sonore, parois minces qui font que le vase est d'un poids très léger. Traces de tournage à l'intérieur, faible aplatissement de la panse au milieu des deux coqs. Fabrication soignée. Vernis noir, épais, très brillant, même dans les parties minces qui deviennent brunes et rouges. Rehauts blancs et pourpres. Le blanc en partie effacé, quelquefois mélangé au noir devient gris verdâtre. Incisions.

Pas de restauration, pas de cassure, sauf un léger éclat au pied.

Quoique cette amphore ne porte pas d'inscription, elle pré-

1. Pottier, *Catalogue*, p. 233.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, T. III, p. 129, f. 73; p. 131, f. 76.
3. L'un d'eux publié par Genick, *Griechische Keramik*, pl. XXXIV, 2a et 2b.

sente tous les caractères de forme, de décor, de technique de la céramique chalcidienne[1].

Panse large et arrondie, anses verticales et rondes s'attachant sur le col et sur la panse.

Le col est décoré d'ornements curvilignes, de motifs verticaux et de palmettes au cœur rouge violet. A la base du col, moulure ronde violette. Au dessous, des lignes rayonnantes forment des godrons alternés rouge-pourpre et noir entourés d'un trait noir (fig. 6).

Sur la panse (fig. 5) : 1re face, deux coqs affrontés de chaque côté d'un ornement formé de quatre grandes et de quatre petites palmettes en éventail avec cœur rouge. Les petites palmettes sont placées à l'extrémité de longues lignes courbes et à la jonction de deux volutes ; au centre de l'ornement, quatre cercles avec rosaces au centre. Les coqs sont dessinés de la même façon que ceux que nous voyons sur beaucoup de vases chalcidiens : l'amphore de la Coll. Hope[2], un fragment de Florence[3], une hydrie de Cambridge[4], une amphore. Louvre *E 810*[5]. Enfin, l'ensemble du motif offre beaucoup d'analogie avec celui de l'amphore chalcidienne de Wurzbourg[6].

Les coqs sont peints en noir avec rehauts rouges sur la crête, sur le milieu du corps et sur la plus longue plume de la queue ; les autres plumes indiquées par des incisions. Ils sont de taille dissemblable et diffèrent par le détail ; le peintre a rempli le vide laissé par le plus petit avec un bouton de rose se balançant au bout d'une longue tige. Dans le champ, derrière chaque

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, p. 10 ; Furtwaengler, *Griech. Vas.*, p. 161 ; Hauser, *op. cit.*, texte de la planche CII ; Pottier, *Catalogue* p. 555.
2. Publ. *Monumenti Inediti*, 1833, I, pl. 51 ; signalée par Dumont et Chaplain, *Cér. de la Grèce pr.*, I, p. 278 ; Birch, *History of. Anc Pottery*, I, p. 270.
3. *Monumenti di Firenze*, Tav. I.
4. Gardner, *Fitzwilliam Vases*, n° 45.
5. Pottier, *Vas. Ant. Louvre*, pl. LVII.
6. *Catal. Ulrich*, III, n° 140, publ. par Furtwaengler et Reichold, pl. CII ; notice de Hauser, *Griech. Vas. Mal.* ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, T. X, p. 20, fig. 10 ; *Annali*, 1831, p. 234.

coq, un de ces mêmes boutons que nous retrouvons aussi sur l'amphore de Wurzbourg et sur de nombreux vases chalcidiens et ioniens. Dümmler avait déjà appelé boutons de rose ces ornements considérés comme boutons de lotus[1]. Hauser a donné la même dénomination dans sa notice de la *Griechische Vasenmalerei*. En effet, le bouton de rose a ces sépales pointus et secs et se termine à la partie inférieure par un culot que le peintre a eu soin de représenter. On place l'époque de la fabrication de ces vases au VI[e] siècle. Avant 490, c'est-à-dire à la même époque, la ville de Carystos, située en Eubée, portait sur sa monnaie un coq, emblème parlant[2]. Ce coq est d'un dessin très voisin de celui des vases ; on y voit la même convention dans l'interprétation décorative de l'animal.

2[e] face (fig. 6). Deux sphinx accroupis et affrontés, ailes recoquillées ; le corps, la chevelure et le bord des ailes noirs ; rehauts blancs à demi-effacés sur la face ; larges retouches violettes sur le milieu des ailes ; les yeux de face ont la forme d'yeux féminins. Celui de droite a la prunelle indiquée. Bandeaux incisés dans la chevelure qui tombe en longues boucles sur les épaules. Colliers faits de trois traits incisés. Mêmes figures de sphinx sur l'amphore E 797 du Louvre[3].

Au-dessous du décor de la panse, large bande circulaire noire. A la base, lignes rayonnantes noires. Un bourrelet saillant peint en violet au-dessus du pied noir. Pied évidé en dessous. Partie extérieure des anses et intérieur du vase noirs. Sous le pied un graffite incisé.

Donnée le 28 novembre 1857 par F. Lenormant à la Société archéologique de l'Orléanais, dont la collection est déposée au Musée historique.

1. *Röm. Mitth.*, 1888, p. 161.
2. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, descrip. hist., T. I, p. 691, pl. XXXII, f. 14, 15, 18.
3. Pottier, 2[e] Série, pl. 57.

VII. *Vase de fabrication ionienne* (VIe siècle).

A 405 ne figure pas au catalogue. Une fiche l'attribue à la Grande Grèce. Haut. 0m,08. Diam. 0m,09. Terre rouge vif, fine, et serrée. Peinture noire, très lustrée, avec reflets verdâtres passant au rouge (un des dauphins); surface écaillée par places.

Rehauts blancs sur les figures. Points blancs sur le vêtement, nageoires des dauphins blanches

Sans réparation ni cassure.

Guttus ionien (fig. 7). Forme basse, goulot court, noir, anse plate peu élevée, noire.

Sur le dessus (fig. 8) est figurée de chaque côté, en silhouette noire, une tête de vieillard à demi chauve, avec mèche sur le dessus de la tête et couronne de cheveux blancs, barbe et moustache blanches.



Fig. 7.

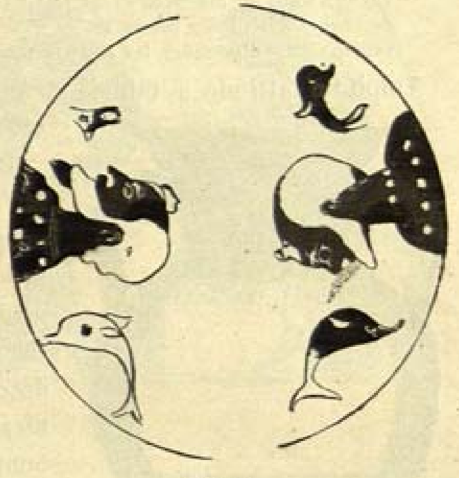


Fig. 8.

C'est le même personnage représenté de façon différente : la forme de la tête n'est pas la même. Il a les yeux de face incisés, mais sur l'une des figures l'œil sans prunelle est rond, le sourcil froncé ; sur l'autre l'œil est long avec la prunelle indiquée, le sourcil arqué ; il est vêtu d'une tunique à pois blancs avec encolure indiquée par deux traits incisés sur une des figures. Deux petits dauphins de dessin dissemblable encadrent chacune des têtes. Représentation de Nérée, le « vieillard de la mer », « le dieu à la chevelure blanche [1] ». On adorait ce

1. Lenormant et de Witte, *Elite céramographique*, p. 4.

dieu sous le nom du « vieillard » à Gythium en Laconie [1]. Il est représenté sur un fragment de coupe du Louvre attribué à Brygos, G. 155 [2], avec le même type que sur ce guttus archaïque. Sur un disque d'argile [3] il est accompagné de dauphins, ainsi que sur une coupe de Douris [4].

Trois filets noirs autour de la panse. Le pied est formé d'une moulure ronde, noire.

VIII. *Vases attiques* (VIe et IVe siècle).

A 266, 267 du Catalogue. Haut. 0m,36. Diam. 0m,24. Terre rouge assez épaisse; aucune trace de tournage à l'intérieur. Beau vernis noir qui prend des tons de bronze vert. Pièce brisée en de nombreux morceaux, recollée; le fond repeint pour dissimuler les cassures. Décors non repeints.

Amphore attique à tableaux, à figures noires, de la fin du VIe siècle (fig. 9).



Fig. 9.

Deux anses un peu lourdes et rondes; panse ovoïde de proportions élégantes, col droit évasé, base en forme de piédouche, évidée en dessous. De chaque côté de la panse, décor en métope formant tableau, surmonté d'une frise de boutons de lotus renversés. 1er tableau (fig. 10) : Achille et Ajax tirant au sort en présence d'Athéné. La déesse est vue de profil, la tête baissée, tournée à gauche, œil de face incisé en forme d'amande; elle est debout devant un autel ou une table, tenant horizontalement deux lances; elle est

1. Pausanias, III, 21-8.
2. Klügmann, *Annali del Instituto*, 1878 p. 38, pl. E.
3. Roscher, *Lex.*, III, p. 246, fig. 2.
4. *Wiener Vorlegebl.*, Série 7, pl. II.

coiffée d'un petit casque en forme de calotte avec couvre-nuque, orné d'un très haut cimier à pédoncule qui déborde dans la frise. Un grand bouclier rond la cache à moitié; il porte comme épisème une caisse de char. Le même motif se trouve sur le bouclier d'une Amazone de la coupe d'Euphronios du British Museum (lutte d'Hercule contre les Amazones)[1], et sur le bouclier d'un guerrier de la coupe d'Euphronios



Fig. 10.

du Cabinet des Médailles à Paris[2]. Athéné est vêtue d'une tunique qui tombe en plis droits peints en violet; plis obliques incisés; visière du casque, bordure du cimier violets; rehauts blancs sur le visage, traces sur les pieds, sur l'épisème du bouclier, ligne blanche au bas de la tunique; points blancs sur une ligne violette autour du bouclier. De chaque côté d'elle : à gauche Achille, à droite Ajax. Elle préside à un tirage au sort[3]. Ici son attitude est différente de celle que les peintres de vases lui donnent dans la représentation du même sujet : elle est

1. Hartwig, *Meisterschalen*, pl. XIII.
2. Hartwig, *op. cit.*, pl. XVI.
3. Pottier, *Catal. vas. du Louvre*, p. 796.

ordinairement figurée le corps de face, la tête de profil, le bras droit replié portant la lance horizontalement ou obliquement, la main à la hauteur de la poitrine ou du milieu du corps ; le bras gauche levé, le coude plié, l'avant-bras vertical, la main étendue ; nous la voyons ainsi sur une amphore à figures noires du Musée de Bologne[1], sur une autre amphore à f. n. dessinée dans le commerce à Rome[2], sur une hydrie du Louvre à f. n. F 299[3]. Sur la coupe d'Euphronios[4], elle a encore la même attitude, mais son bras gauche est étendu horizontalement.

Les deux guerriers assis sur des sortes de tabourets tiennent chacun deux lances de la main droite ; ils ont tous deux la barbe violette ; l'un a les cheveux ceints d'un bandeau violet, l'autre a des cheveux violets sur le front.

Le premier porte un carquois ou un large fourreau d'épée fixé à un baudrier blanc qui passe sur son épaule et lui entoure le torse ; à côté de l'autre, on aperçoit l'extrémité d'un fourreau terminé par une partie élargie. Le baudrier est indiqué par un trait blanc sur le torse.

Courtes cuirasses aux ornements incisés. Ceinturons et cnémides violets.

Tuniques ornées de points et de croix blancs et violets.

A noter une recherche d'expression dans la physionomie et dans l'attitude des personnages : celui de gauche, protégé par Athéné, est calme, son œil rond sans pupille semble étonné ; le pli de sa lèvre relevée esquisse un sourire, sa main se tend avec gratitude vers la déesse ; l'autre a l'air fort en colère : son œil, dont la pupille est indiquée, a un regard aigu ; sa bouche s'abaisse aux coins ; sa main aux doigts écartés vient de jeter nerveusement les dés[5].

1. Gerhard, *Auserl. Vasenbilder*, 219-1.
2. Gerhard, *op. cit.*, 219-3.
3. Pottier, pl. LXXXIV ; Perrot, *H. de l'Art*, t. X, p. 291.
4. Hartwig, *Meisterschalen*, p. 109 ; Klein, *Euphronios*, p. 316 ; Gerhard, *op. cit.*, 195.
5. P. Girard, *Les Jeux de physionomie et le rendu de l'expression dans les*

Je crois que le peintre a bien voulu rendre des expressions, car les traits et les gestes des personnages correspondent tout à fait à l'état d'âme très simple des héros d'Homère ; il suffisait à l'artiste d'un peu d'esprit d'observation pour l'exprimer sommairement ; ma conviction est que ce n'est pas par hasard que tous ces signes sont réunis. Dans une étude faite par Humbert de Superville[1] (citée par Mathias Duval)[2], il est démontré que les traits abaissés expriment la douleur (ce que les Grecs ont aussi observé dans leurs masques tragiques), les traits relevés la joie, le rire. P. Girard souligne l'éclat que donne au regard l'indication de la prunelle, la colère indiquée par les rides du front (chez Amasis, chez Exékias), par le sourcil plus ou moins arqué. Hoppin qualifie de geste d'étonnement le bras levé d'un des personnages qu'il étudie[3].

Ce mouvement a pu être transmis des peintres de figures noires aux premiers peintres à figures rouges auxquels appartiennent Euthymidès et ses compagnons ; ces signes conventionnels n'étaient-ils pas des sortes de hiéroglyphes que tous comprenaient ?

2e tableau. Quatre hoplites ; le premier, avec casque et couvre-joues noirs, porte deux lances et un bouclier sur lequel figure un serpent peint en blanc (peut-être Ulysse). Un peu plus loin, deux guerriers marchent ensemble derrière un seul bouclier décoré de trois points blancs (Achille et Patrocle ?) ; l'un d'eux porte un casque avec couvre-joues violets, l'autre est nu-tête ; ils tiennent deux lances. Un peu en arrière, un quatrième personnage, avec casque et couvre-joues noirs incisés, porte un bouclier avec un épisème figurant un chien ou un loup à mi-corps qui montre les dents (peut-être le loup d'Argos, sur le bouclier d'Agamemnon). Détails incisés, ligne de terre violette.

Au dessus du pied, pointes rayonnantes noires.

peintures archaïques, in *Monuments grecs*, 1897, t. II, p. 7 et suiv.

1. *Des signes inconscients de l'art*, 1827.
2. *Précis d'anatomie à l'usage des artistes.*
3. J. C. Hoppin. *Euthymides and his fellows*, 1917.

Skyphos. Sans numéro, sans indication de provenance. Haut. 0m,09. Diam. 0m,11. Terre rose jaunâtre, fine, parois minces, vernis noir verdâtre, rouge par places, quelques détails effacés à la cuisson. Décor incisé sans rehauts de couleur. Morceau recollé près d'une des anses, l'autre refait en plâtre. Cassures au bord.

Petit skyphos à figures noires. Vasque profonde évasée et à base étroite, sans pied; anses obliques attachées très haut; de même forme et de même époque que F 177 du Louvre[1]. Intérieur noir, bord supérieur noir. Sur un côté de la panse, se dirigeant vers la gauche, un petit cavalier vêtu seulement d'une légère chlamyde qui s'envole derrière lui; son cheval fléchit les jambes de derrière. Ce cavalier dirige sa lance contre un guerrier coiffé d'un casque à cimier bas qui penche le torse en arrière, un genou presque à terre, la lance dressée au-dessus de son bouclier. Derrière le cavalier, un autre guerrier, porteur de lance et coiffé également d'un casque à cimier bas, s'abrite derrière son bouclier; il penche le torse en avant et plie la jambe gauche; il s'apprête à frapper de sa lance avec son bras gauche levé, l'avant-bras replié. Sur l'autre côté de la panse, le cavalier est renversé sur son cheval; il a laissé choir sa lance comme s'il avait été frappé par les deux guerriers placés de chaque côté de lui; l'un, au torse vu de face, jambes et tête de profil, se relève en regardant derrière lui avant de s'enfuir, l'autre a encore un genou en terre. Ces deux peintures de la fin du VIe siècle pourraient figurer la mort de Castor « le Cavalier », qu'Idas et Lyncée ont guetté et massacré à coups de javeline[2].

Sous chaque anse, un dauphin. Un lécythe à figures noires, du Musée d'Athènes, n° 735, porte probablement le même sujet, avec quelques variantes dans la pose des personnages[3]. Base noire coupée par un filet rouge.

1. Pottier, *V. Ant.*, pl. LXXVI.
2. D'après le récit de Pindare (*Nem.* X) écrit presque à la même époque.
3. Collignon et Couve, *Cat. Mus. Athènes*, p. 228.

A 117, 328. Haut. 0,m08, anse non comprise. Diam. 0m,11 1/2. Provenance Asie Mineure. Fabrication très soignée, bon vernis noir, terre rouge jaune. Parois minces. Sans réparations.

Kyathos à figures noires, forme élancée, anse très haute, noire extérieurement avec un tenon à la partie supérieure. Intérieur noir, bord noir.

En avant de la panse, un cavalier thrace à cheval, enveloppé dans son manteau — plis incisés, rehauts violets, bandeau violet dans sa chevelure — porte une lance; sur son dos figure la pelta. Le cheval est bien proportionné, il va au pas; bande violette sur la crinière incisée, queue rouge. De chaque côté, un œil prophylactique avec rehauts blancs et violets. Dans le champ, branches de vigne avec grappes. A droite et à gauche de l'anse, deux lions affrontés, accroupis, levant une patte de devant. Incisions, retouches blanches sous le ventre, points sur la crinière et langues rouges. A la base, trois filets et un ruban noir. Pied noir, bord rouge.

A 120, A 4568, 301. Haut. 0m,10. Diam. 0m,22. Terre rouge, beau vernis noir brillant. Quelques cassures recollées dans la vasque. Pied intact.

Coupe à figures noires, à yeux prophylactiques; forme basse des coupes de Nicosthènes; anses arrondies à l'extrémité, noires extérieurement. Pied gros, évidé; dessous noir devenu rouge.

Intérieur rouge; au centre, un cercle noir entouré d'une circonférence noire.

A l'extérieur, yeux prophylactiques : prunelle noire entourée de deux cercles, l'un violet, l'autre noir avec sclérotique blanche, bord noir, cercles incisés faits au compas, les sourcils indiqués. Entre les deux yeux, des deux côtés, même motif : un cavalier nu dont on n'aperçoit que le buste et les jambes derrière son cheval ; il est tête nue, cheveux rouges, et tient une lance. Le cheval a le corps gros et trapu, les jambes grêles ; traits rouges sur la queue et sur la croupe. Détails incisés. Un oiseau vole au-dessus du cheval.

Sous chaque anse, une fleur de lotus renversée. Au bord de la

coupe, un filet et un trait noir. Sous les figures, trait noir. La partie étranglée du pied est noire, son bord extérieur rouge.

A 121, A 4569, 117. Haut. 0m,08. Diam. 0m,19. Camiros de Rhodes, 1862. Bon vernis noir, terre rouge vif. Nombreux morceaux recollés. Pas de restaurations.

Coupe à figures noires, forme basse, anses carrées du bout, noires à l'extérieur, pied court mince, base légèrement creuse, filet noir sous la base.

Intérieur de la coupe noir. Sur le fond réservé en rouge, se détache une figure de Silène drapé, marchant vers la droite ; la tête et les bras tournés à gauche, il tient une couronne de la main droite. Rehauts violets dans les cheveux, sur la barbe et sur la queue. Autour du centre, trois filets violets. Les deux revers décorés d'un même sujet : des Silènes et des Ménades, tenant des branchages, dansent en se faisant vis-à-vis ; bandeaux dans les chevelures, barbes et queues rehaussées de rouge. Traces de blanc sur les chairs des Ménades. Détails des musculatures et des draperies incisés, dessin négligé. Sous chacune des anses, un petit dauphin.

A 379. 42. Ne figure pas au catalogue. Trouvé à Camiros. Diam. 0m15. Haut. 0,07. Terre rouge très fine, beau vernis noir, fabrication soignée ; léger éclat au bord de l'orifice ; sans réparations.

Coupe attique à fig. n. ; vasque profonde, bords droits s'évasant obliquement, fond large, pied formé d'une simple moulure ronde. Anses très longues, d'une courbe élégante, placées obliquement, attachées au milieu de la panse, noires à l'extérieur, extrémité carrée. Pied évidé en dessous. Intérieur noir[1].

De chaque côté, au milieu de la panse, très petite figure de Dionysos couronné, barbu, tourné à gauche, assis sur un siège en X. Il tient un rhyton en kéras ou corne à boire. Rehauts violets sur la tunique, barbe et couronne violettes. Sur la même ligne et autour des anses, petites palmettes avec longs pédon-

1. Forme semblable à celle de la coupe n° 191 de l'*Élite Céram.*, t. I, tableau des formes.

cules. Bord noir souligné d'un filet noir. Un ruban au-dessus et à l'attache du pied.

Personnage et ornements de l'école dite des petits maîtres (*Kleinmeister*)[1].

A 166, A 4614, 194. Haut. 0m,23. Diam. 0m,06 1/2. Grande Grèce. Dessin et incisions négligées; bon vernis noir devenu rouge sur les jambes des chevaux. Terre fine rouge vif. Bord du col refait.

Lécythe attique à figures noires. Goulot plat noir, col rouge, épaule oblique légèrement concave. Sur l'épaule, autour du col, lignes rayonnantes; en haut de la panse, une grecque encadrée par un et deux filets. Anse plate à l'extérieur noir.

Sur la panse, Leto (figures, bras et jambes blancs) monte sur un char à trois chevaux dont un blanc. A demi-cachés par l'attelage, Apollon, les cheveux relevés en crobylos, bandeau violet sur le front, lyre blanche à demi-effacée, et Artémis (chairs blanches) coiffée d'un bonnet phrygien avec bandeau violet. Une Artémis portant ce bonnet se voit sur un vase à figures rouges de la coll. Hamilton[2]. Ces trois personnages sont vêtus de tuniques longues à plis incisés. Devant l'attelage, Hermès, tunique collante courte à plis incisés, bottes à revers recoquillés, coiffé du pétase ailé blanc, tient un caducée.

Un ruban placé entre un et deux traits incisés se trouve au-dessous du sujet. Base de la panse noire. Pied formé d'une rondelle pleine, dessus noir, tranche rouge avec filet noir.

A 168, A 4616, 201. Haut. 0m,32. Diam. 0m,12. Grande Grèce. Terre rouge, fabrication peu soignée, parois épaisses, peinture noire lustrée. Une partie de la panse réparée, le milieu du corps d'Athéné repeint sur la restauration. Pied refait en partie.

Lécythe attique à figures noires. Goulot de forme évasée rouge. Col noir. Sur l'épaule en pente, légèrement concave, sept palmettes noires au-dessous de lignes rayonnantes entourent la base du col. Panse droite. En haut de la panse, bande de points reliés par des lignes ; au-dessous, deux filets noirs. Pied formé

1. Cf. Klein, *Meistersignaturen*, p. 72.
2. Tischbein, IV, pl. 6 ; *Elite*, II, pl. 74.

d'une rondelle pleine, épaisse, dessus noir, tranche rouge. Anse plate, noire à l'extérieur.

Sur la panse, gigantomachie : Athéné lutte contre Encélade et un autre géant. Elle est coiffée d'un petit casque à haut cimier débordant dans le cadre. Elle brandit une lance de la main droite. Sur son bras gauche, elle soutient l'égide bordée de serpents, souple comme une étoffe. Tunique demi-longue semée de points blancs au bas. Chairs blanches. Sur le casque, rehauts violets et blancs. Corps de trois quarts, tête de profil, petite et fine. Le premier géant, un genou en terre, torse de face, tête de profil; le second debout de dos, tête de profil. Tous deux armés et casqués, avec cnémides. Dans le champ, branches de vignes chargées de grappes.

Sujet fréquemment traité par les peintres de vases.

Athéné est représentée faisant le même geste et dans la même attitude sur une amphore à figures noires du Musée de Rouen[1], et sur l'épaule d'une autre amphore à figures noires dessinée dans le commerce à Rome[2].

A 169 *bis*, A 4618, 310. Diam. 0m,13. Haut. 0m,27. Dessin très négligé, vernis noir verdâtre, pâte épaisse rouge ; la figure d'Ariane repeinte en partie. Morceaux recollés.

Lécythe attique à figures noires.

Goulot noir peu évasé, col rouge, panse lourde, base large, pied en pente évidé en dessous.

Sur l'épaule, boutons de lotus renversés.

Sur la panse, Dionysos, barbe et couronne rouges, assis sur une kliné, tient un rhyton. Assise à côté de lui, Ariane, chairs blanches, couronne de points rouges. Devant eux une table chargée de mets et de pains figurés par de longues languettes rouges[3]. A droite, une Ménade dansant, chairs blanches. Rehauts rouges sur les vêtements des trois personnages. Inci-

1. Gerhard, *Aus. Vas.*, 6; *Elite Gér.*, I, pl. 8.
2. Gerhard, *op. cit.*, 94.
3. Benndorf, *Altgriechisch. Brot* ; Saglio, art. *Pistor*.

sions. A gauche, Silène nu, dansant, barbe et cheveux rouges. Dans le champ, branches de vigne.

Bas de la panse noir, pied noir avec bord rouge.

A 169, 151. Haut. 0m,34. Diam. 0m,13 1/2. Grande Grèce. Fabrication très soignée, parois peu épaisses, terre rouge assez vif. Vernis noir verdâtre, épais, de bonne qualité. Il semble que les rehauts blancs ont été absorbés par le vernis. Très fragmenté ; manquent quelques morceaux remplacés par des pièces de vases antiques noires sans figures. Goulot recollé.

Lecythe attique à figures noires (fig. 11).

Col rouge, étroit et élevé, goulot noir, anse plate peu développée, extérieur noir, épaule en pente, panse ovoïde légèrement renflée du bas, base large, pied en pente, évidé en dessous avec ombilic. A la base du col, petites languettes noires. Sur l'épaule, sept palmettes noires encerclées. En haut de la panse, ligne noire.

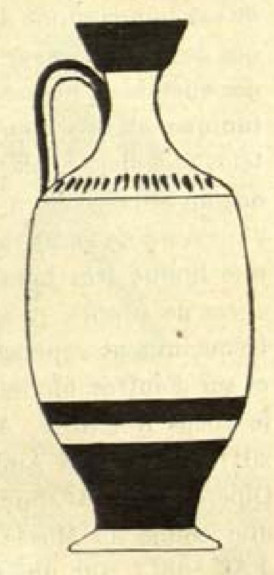


Fig. 11.

Sur la panse, scène de combat (fig. 12) :

Un guerrier percé d'un coup de lance, tombé sur le côté droit, s'appuie sur le genou et sur le coude, le bras allongé, la main crispée, la jambe gauche tendue, le bras gauche à demi plié dont la main tient encore une lance d'un geste amolli ; l'œil à demi-clos (représentation conventionnelle du mourant[1].)

Il porte un casque pointu à haut cimier avec couvre-joue et couvre-nuque ; la mentonnière détachée pend sur son épaule, la barbe est indiquée sous le couvre-joue. Cuirasse ornée de deux croix, mise sur une tunique courte décorée de traits horizontaux et de trois petits cercles. Pas de cnémides. Ornements et plis incisés. A côté de lui, l'enjambant, un autre guerrier tourné à droite, coiffé d'un casque rond avec couvre-

1. P. Girard, *Monum. grecs*, 1895-97, tome II, p. 7 et suiv.

joues et couvre-nuque, haut cimier bordé de rouge; il tient un bouclier orné d'un trépied (blanc devenu gris-verdâtre); il porte un vêtement court formant des ondulations verticales sur le torse, retenu à la taille par une ceinture et placé sur une tunique plissée devant. Ce vêtement ne serait-il pas une cuirasse de lin comme celle que portaient Ajax, fils d'Oïlée, et le Mysien Amphios[1]? Fourreau d'épée courte derrière son dos; pas de baudrier, pas de cnémides. Il dirige sa lance contre un groupe formé d'un hoplite marchant, portant sur ses épaules le corps d'un de ses compagnons dont les jambes pendent inertes. Tous deux ont des cuirasses sur leurs tuniques, des casques à cimier haut, des cnémides, mais sont pieds-nus (orteils indiqués). Plis de la tunique et ornements de l'armure, cercles, croix incisés. Les têtes ont disparu dans une cassure; le bouclier attaché sur le dos du cadavre est à double échancrure, vu de profil. Le bouclier rond de l'autre guerrier, vu de face, porte comme épisème une lionne très héraldique (tête de face tournée en arrière, corps de profil), peinte en blanc devenu verdâtre. Ce groupe, fréquemment représenté sur les vases corinthiens et attiques et sur d'autres monuments, figure généralement Ajax portant le corps d'Achille. Au Louvre, amphore à figures noires F 201[2]. attribuée à Andokidès. Cratère à oreillettes, f. n. F 305. Olpé, f. n. F 323[3]. Sur l'anse du Vase François à Florence[4]. Sur une coupe du Musée du Vatican[5], sur un skyphos du Musée d'Athènes[6], sur une amph. f. n. de Chiusi à Berlin[7], sur une coupe de la Bibliothèque Nationale[8], sur un miroir gravé de

1. *Iliade*, II, 529 et 834; Helbig, *Epopée homérique*, p. 374.
2. Pottier, *op. l.* pl. 78.
3. Pottier, *ibid.* pl. 85.
4. Perrot, *Hist. de l'Art*, IX, p. 167, fig. 109.
5. *Mus. Gregoriano*, II, pl. 67-2.
6. *Cat.*, p. 256.
7. *Arch. Zeitung*, 1861, p. 156.
8. *Monum.*, II, pl. XI.

Chiusi à Berlin,[1]. Le bouclier d'Ajax porte un lion sur une autre peinture de vase[2].

En arrière, protégeant la retraite, un cinquième combattant figuré de face, la tête de profil tournée à droite; casque à cimier bas; cuirasse portée sur une tunique sans plis ornée de croix, deux autres croix sur les pectoraux de la cuirasse; large épée dans son fourreau, sans indication de baudrier, placée devant lui. Tous les détails incisés. Sur le bouclier, lignes ondulées et croissants peints en blanc presque effacés. Une cassure a enlevé

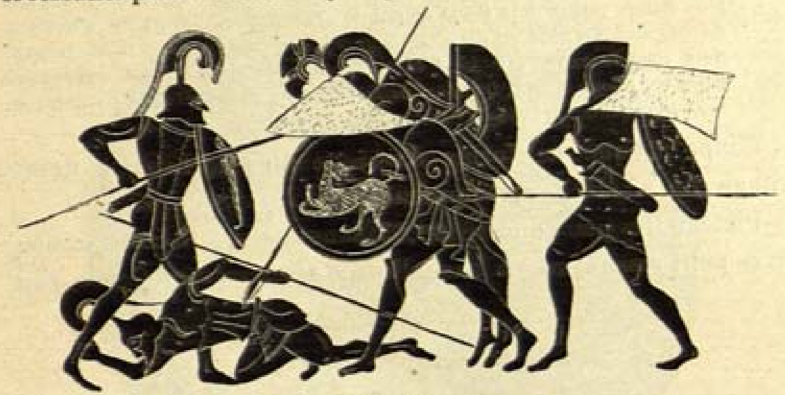


Fig. 12.

une partie de la face du personnage. Le premier groupement, combat sur le corps d'un guerrier, est fréquemment figuré, mais on ne le trouve pas composé avec l'autre sujet, transport du corps du guerrier tué. Les personnages portent des noms différents : tantôt c'est le combat d'Achille et de Memnon sur le corps d'Antiloque, (lécythe à fig. n. à Vienne)[3]; tantôt c'est le combat d'Hector et de Diomède sur le corps d'Ekuthès (amphore fig. n. de la coll. Durand[4]); sur la frise du trésor de Cnide c'est le combat d'Hector et de Ménélas[5]. Tous ces sujets, empruntés à l'Iliade et aux poèmes cycliques, font songer à la

1. Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, I, pl. 193.
2. *Wiener Vorlegebl.*, 1888, pl. 10.
3. *Coll. Lamberg*, t. II, pl. 13.
4. Cf. Gerhard, pl. 192.
5. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 371, f. 168.

diplax qu'Hélène brodait, représentant les combats entre Troyens et Grecs [1].

Le tableau est bien composé, le groupe principal forme une masse que les autres personnages encadrent harmonieusement. La scène est très mouvementée, les gestes sont expressifs.

Un ruban noir figure la ligne du terrain. Base de la panse et pieds noirs, tranche du pied rouge. Sous le pied l'inscription ΠV [2], tracée au pinceau en vernis noir, roux dans les parties minces.

A 211, A 4727. Diam. 0m,11. Haut. 0m,05 1/2. Grande Grèce. Terre rose, engobe plus foncé, vernis noir taché de points provenant d'une légère altération du vernis. Tranche du plateau rouge avec un trait noir jeté au hasard. Noir sous le revers, le pied et le dessous du pied, qui est légèrement concave. Rouge sur la tranche de la base et circonférence au-dessous. Sans réparation; très léger éclat au bord du pied.

Coupe attique en forme d'assiette sur pied haut, à figure rouge (fin VIe siècle ou commencement du Ve) (fig. 13).

Plateau très peu concave (0m,03) sans anses, pied court mince, avec petit ressaut sur la base. Forme assez rare en Grèce, rap-

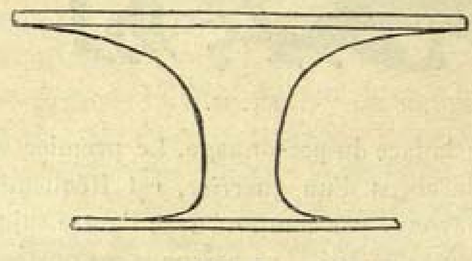


Fig. 13.

pelant les coupes rhodiennes, basses aussi, mais à pied large. Au Musée de Berlin l'assiette d'Hischylos à fig. n. [3] et quelques autres poteries de la même série [4], présentent une disposition semblable, mais aussi avec pied large.

Le décor occupe tout l'intérieur de la coupe (fig. 14). Il est

1. *Iliade*, III, 125.
2. Ce signe ne figure pas dans l'ouvrage de Hackl, *Merkantile Inschriften auf attischen Vasen*, p. 18 et 51 (*Münchener Studien*, 1909).
3. *Jahrbuch des Inst.*, 1886, pl. XII.
4. *Catal. du musée de Berlin*, Nº 2100-2103.

encadré par un méandre à crochets alternés, placé entre deux filets.

Il représente un petit cavalier, un jeune garçon figuré de profil, qui tient les rênes de son cheval à deux mains, le torse gracile porté en arrière, la tête en avant, le cou tendu. Son visage a des traits délicats peu accentués, où l'œil de profil (indiqué par



Fig. 14.

un point et un trait) regarde fixement en avant, l'air très attentif encore affirmé par la bouche pincée ; les cheveux raides sont soulevés par la course rapide ; les pieds et les mains sont petits, indiqués sommairement, mais dans une attitude justement observée.

Le dessin du cheval est encore influencé par l'école ionienne ; le corps est trop long et un peu lourd comme celui des chevaux

corinthiens ou chalcidiens[1], la partie supérieure de la jambe est courte, ramassée, la tête est petite, le chanfrein droit, l'œil figuré par un cercle avec la prunelle indiquée, prolongée par une ligne, les oreilles développées dont on ne voit pas l'ouverture, la crinière raide et courte; il montre les dents.

Son allure est celle du galop véritable : les membres repliés sous le corps, la croupe relevée, telle que le donne la photographie instantanée. Cette attitude ne fut jamais rendue par les artistes d'aucun pays[2]. L'antiquité, l'art romain, le moyen âge, l'art moderne l'ont ignorée jusqu'en 1886[3]. Ce mouvement fut révélé par les photographies instantanées du cheval[4]. Toutes les attitudes de représentations du galop du cheval, sauf celles des chevaux du Parthénon, sont fausses et conventionnelles; l'humble peintre a su voir et rendre avec justesse un mouvement que tant d'illustres et savants dessinateurs n'ont jamais traduit. On pourrait penser qu'il a fait une légère erreur en plaçant la jambe droite de devant en arrière de la jambe gauche; mais, d'après Xénophon, le « bon pied » est le pied gauche, contrairement à l'habitude moderne la plus fréquente. On peut rapprocher cette peinture des figures de petits cavaliers placées sur l'épaule de l'hydrie de Hypsis au musée de Munich[5] dont le dessin offre avec celui-ci beaucoup de similitude[6]. Andokidès, Euphronios, Onésimos, d'autres encore, aimèrent à repré-

1. Morin-Jean, *Dessin des animaux en Grèce*, p. 205.

2. Sauf sur une terre-cuite assez fruste provenant de Jacobini, conservée au musée artistique industriel de Rome (*Monumenti*, suppl. 1891) où l'attitude est peu précise.

3. S. Reinach, *Revue archéol.*, janvier-juin 1900.

4. Marey, *Le mouvement*, d'après les photographies de Muybridge, 1894.

5. Furtwaengler et Reischold, *Griech. Vasen*, pl. LXXXII).

6. Hoppin, dans son livre *Euthymides and his fellows*, cite une coupe du Musée de Cornéto où se trouvent figurés un petit cavalier à l'intérieur et quinze petits cavaliers sur les revers, comme étant attribuée à Hypsis par Hartwig, *Meisterschalen*, p. 81, note 1, mais il déclare ne pouvoir faire aucun commentaire sur l'exactitude de cette attribution, parce qu'il n'a pas vu l'original, ni aucune de ses photographies.

Or, d'après la photographie du sujet de l'intérieur de la coupe que j'ai

senter des scènes d'équitation, fort en honneur à cette époque, car elle servait aux grandes fêtes religieuses et aux jeux[1].

Simon d'Athènes n'écrivit son traité d'équitation qu'un peu plus tard[2].

Dessiné avec verve, au trait, sans rehauts. Quelques muscles, la malléole sont indiqués pour souligner l'attitude.

A 108, A 99. 3617. Diam. 0m,32 1/2, 0m,40 av. les anses. Diam. du pied, 0m,10. Haut. 0m,12. Nola ? Terre rose fine, parois minces, beau vernis noir. Nombreuses cassures recollées. Le vernis est usé à hauteur de la ligne de terre, de sorte que les pieds des personnages des revers sont effacés presque tous.

Quelques restaurations : revers A, le crâne, l'épaule du dernier personnage à droite, revers B, les têtes des deux pugilistes, les épaules et la jambe droite du second, le dernier personnage à droite tout entier; les palmettes placées à côté de lui sont incisées dans un morceau de coupe noire antique qui remplace le morceau manquant.

Les deux anses recollées, la partie étranglée du pied creuse, remplie de plâtre, recollée en haut et en bas, peut-être refaite sous la couche épaisse du vernis moderne.

Grande coupe attique à figures rouges (Ve siècle).

Vasque peu profonde, anses carrées du bout, noires à l'extérieur, pied assez haut, mince, noir, avec un filet incisé près du bord. Base plate légèrement concave en dessous, dessous rouge avec filet noir. Un sujet à l'intérieur et un sur chaque revers.

Intérieur (fig. 15). Sujet au centre entouré d'une grecque, coupée par six croix ; à gauche, pédotribe barbu vu de dos, corps de trois quarts, tête de profil tournée à droite, drapé du côté droit, la main tendue sortant de la draperie ; épaule gauche nue ; il tient un bâton de la main gauche. Couronne de feuilles rougeâtres à demi-effacée. A côté de lui, éphèbe nu de face, tête de profil ceinte d'un bandeau, tournée à gauche ; le poids du

trouvée à la Bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs à Paris. (vol. 467, I) et dont je donne le dessin à la fin de l'article (fig. 20, p. 51), je pense que l'auteur de cette coupe appartiendrait plutôt au groupe d'Epictètos ; peut-être serait-elle d'Epilycos (Pottier, *Mon. Piot*, t. IX, p. 135-178, pl. XI et XV et t. X, note ; cf. *Catal.* p. 891-892, fragment G 10 *bis*, Louvre).

1. Paul Girard, *L'éducation athénienne au Ve siècle*, p. 212 et suivantes.

2. Ch. Lenormant, *Mém. Acad. Inscr.*, 1857, t. XXI, p. 138.

corps portant sur la jambe droite vue de face, la jambe gauche de profil légèrement pliée. Il élève de la main gauche un disque (croix au centre) qui déborde sur le cadre; l'avant-bras gauche est presque vertical, le bras droit replié, ramené près du corps, la main s'avançant vers la gauche. Cette attitude ne figure pas dans les peintures de vases reproduites et étudiées par Six[1] et par Jean Richer[2]. Les discoboles sont généralement représentés

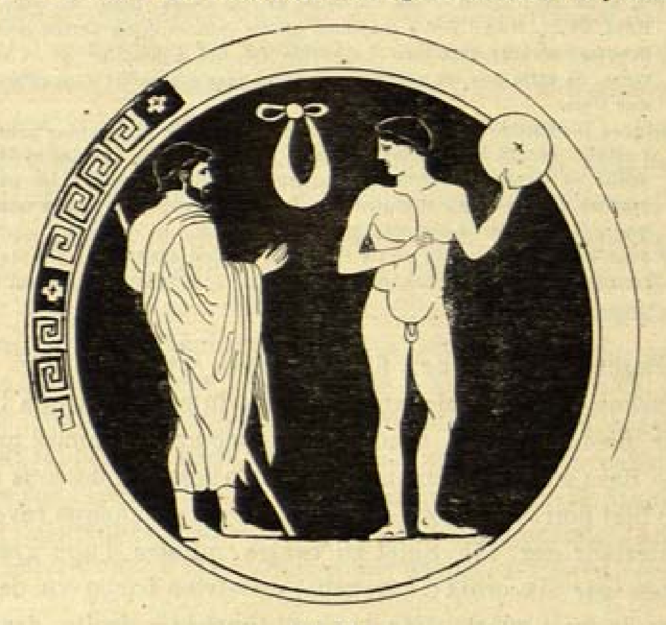


Fig. 15

de profil; il y a cependant deux exemples de figures de face, le premier sur un lécythe d'Athènes de Douris[3], le deuxième sur une amphore panathénaïque du Louvre[4]. Mais dans ces représentations la position de l'athlète n'est pas encore affermie comme elle l'est ici. C'est l'instant où il reçoit les derniers avis

1. *Gazette archéol.*, 1888, p. 291, fig. 10, pl. XXIX.
2. *Revue de l'Art Ancien et Moderne*, déc. 1908, p. 198 et suiv.
3. *Ephem.*, 1886, p. 31 ; *Gazette arch.*, 1888, p. 174.
4. *Annali*, 1877, p. 123 ; *Monumenti*, pl. XXXXVII.

du pédotribe; il a déjà placé son pied droit sur la *balbis*[1], le disque va passer de sa main gauche dans sa main droite; il tourne déjà le corps vers la gauche, la jambe droite *servant d'axe*, s'apprêtant à rejeter « en arrière la jambe gauche qui devra se déplacer en même temps que la main droite et suivre le mouvement[2]. »

Il a placé son disque assez haut pour que sa force soit augmentée de la pesanteur du disque « lorsque la main droite le prendra en le faisant descendre et remonter en arrière pour le lancer dans le mouvement semblable à celui d'un homme qui puiserait avec une corde en *plongeant* le bras, puis en le relevant[3]. »

Entre les deux personnages, dans le champ, se trouve le sac à serrer le disque.

Ligne de terre indiquée.

Les silhouettes et le mouvement général des deux personnages sont justes. Traces de rouge dans les parties minces de la barbe et des cheveux du pédotribe; épaule gauche, main droite, pieds refaits; draperie repeinte en partie avec des traits courts qui donnent des plis faux. Détail des traits de la tête et du corps du discobole repeints lourdement.

Revers A (fig. 16). Scènes de la palestre. Un jeune éphèbe nu, de profil, le corps légèrement courbé, tient un disque verticalement à deux mains, l'une en dessous, l'autre en dessus; les jambes à demi-ployées, il avance la jambe gauche; il vient de ramasser le disque très lourd pour lui et le tient assez maladroitement; toute sa personne manque d'assurance. Dans ce geste, analogue à celui des discoboles figurés sur une coupe à figure rouge[4] et sur un lécythe à figure noire de la collec-

1. C'était d'après Philostrate, une petite levée de terre où un homme seul pouvait se tenir debout. Ce même mot désignait le point de départ dans les courses (*Dict. Ant.*, art. *Discus*).
2. Philostrate, *Imag.* (*Dict. Ant.*, *ibid*).
3. *Ibid.*
4. Gerhard, *Aus. Vas.*, pl. 294.

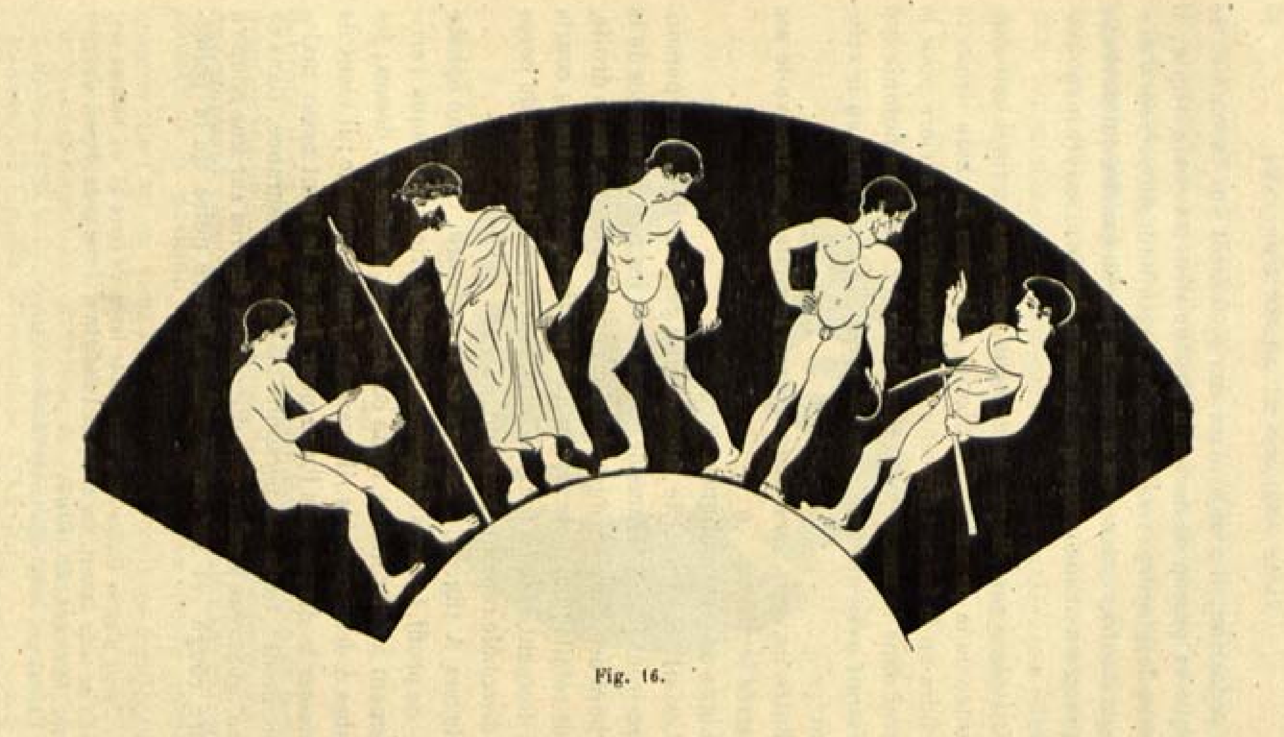


Fig. 16.

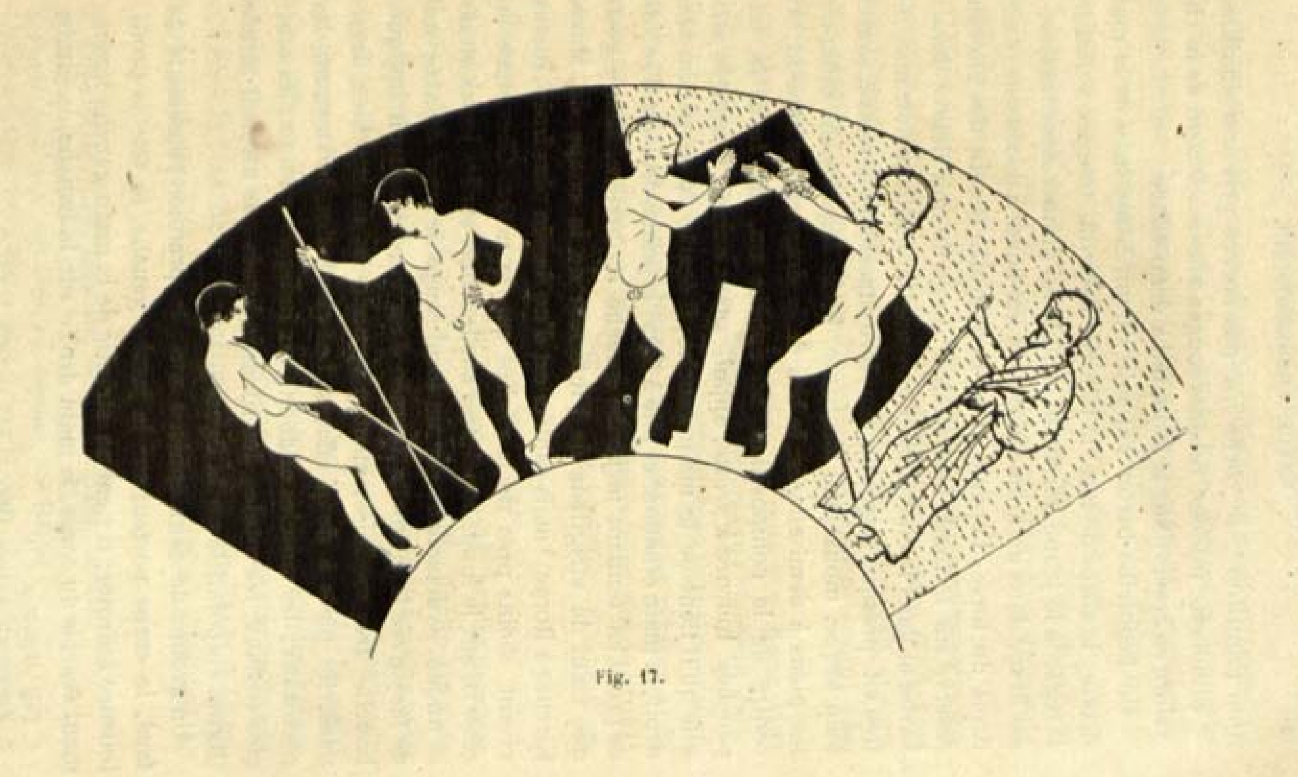


Fig. 17.

tion Hamilton [1], le corps n'a pas encore pris son équilibre.

Silhouette intacte, rehauts rouges effacés. Dessin de la chevelure en réserve sur le fond, œil à demi-effacé.

Un pédotribe barbu s'appuie sur un bâton tenu de la main droite; le corps de face, la tête vue de profil, tournée à gauche, il regarde le jeune garçon et semble lui donner des conseils; il est drapé dans un ample himation qui laisse à découvert le côté droit du torse, l'épaule et le bras droit. Dessin des cheveux réservé sur le fond, légère teinte rouge de noir delavé dans la barbe et dans la chevelure. Couronne de feuillage noir mat, œil très vif, presque de profil, paupière supérieure dessinée, sourcil bien arqué, moustache tombante, barbe légèrement indiquée, les pieds à demi-effacés; le bas de la draperie est repeint. Au centre de la composition, un éphèbe nu, de face, la tête penchée, tournée à droite, appuie sur sa cuisse gauche le strigile qu'il tient de la main gauche; il écarte du corps son bras droit, la main étendue. et plie à demi la jambe droite qui se voit de profil en tendant la jambe gauche en arrière. Même geste que celui du strigiliste de l'intérieur de la coupe du Musée Kircher à Rome; [2] mais celui-ci est d'un dessin plus froid, moins vivant, moins près de la réalité que le nôtre. Chevelure en réserve sur le fond, bouclettes sur le front, sur les joues et sur la nuque, se détachant sur un fond rouge de noir délavé; œil de face avec la prunelle formée d'un cercle, sourcil indiqué, bouche très modelée, menton arrondi, les mains bien dessinées, les pieds à demi-effacés. Les clavicules, le sternum, les pectoraux, les muscles abdominaux indiqués en noir; les muscles costaux, les rotules. les tibias indiqués par un trait mince (lignes en pointillé sur la figure).

Un groupe de deux éphèbes nus : le premier représenté de face, le corps portant sur la jambe gauche, la tête de profil, tournée à droite; il tient un strigile de la main gauche légèrement écartée du corps, la main droite sur la hanche, la jambe

1. *Coll. Hamilton*. t. I.
2. *Monumenti Antichi*, 1905, t. XIV, p. 305, f. 12.

droite un peu fléchie; les cheveux indiqués en réserve; les traits du visage presque effacés; les mains bien dessinées, les pieds figurés de face. Le sternum, la ligne des pectoraux, les muscles abdominaux sont tracés en noir, les rotules et les tibias tracés en lignes minces (lignes pointillées sur la figure).

Le second éphèbe s'avance vers lui et lève l'index et le bras droits comme s'il lui donnait un conseil; la tête et les jambes de profil, le torse de trois quarts.

Il tient une pioche de la main gauche. Cette pioche servait à ameublir le sol de la palestre et à indiquer la place d'où l'on devait lancer le disque ou le javelot[1]. On l'employait encore pour creuser des fossés ou élever des obstacles servant aux exercices du saut[2].

Le sternum, la ligne des pectoraux, le muscle oblique sont indiqués en noir; le biceps, les muscles costaux, le droit de la cuisse, la rotule sont indiqués en traits minces (ligne pointillée sur la figure); chevelure incisée dans une partie réparée avec un fragment de coupe noire antique. Tête intacte, œil de profil; sourcil indiqué, barbe bouclée près de l'oreille; cheveux en masses épaisses.

Revers B (fig. 17). — Scènes de la palestre.

Un éphèbe nu, vu de profil, tourné à droite, la tête penchée en avant, s'apprête à lancer le javelot; la jambe droite avancée et légèrement fléchie, la jambe gauche tendue, le bras gauche un peu en arrière du corps, il tient l'extrémité du javelot de la main gauche et le fait glisser entre les doigts de la main droite. Même mouvement que celui exécuté par l'éphèbe Etéarchos du psykter attribué à Phintias (collect. Bourguignon[3]), qui est figuré de face. De face également le palestrite Karès de l'amphore du Louvre G 42, attribuée à Euthymidès[4], qui fait le

1. Sorlin-Dorigny, art. *Skapheion*, dans le *Dict. Ant.*, p. 1361.
2. Pollux, III, 151.
3. Publié *Dict. Ant.*, fig. 4118, art. *Jaculum*, (De Ridder)
4. Gerhard, *Aus. Vas*, 22.

même geste, mais en laissant glisser le javelot entre les doigts de sa main gauche.

Les traits du visage, le dessus des mains, les lignes indiquant la musculature sont en partie effacés.

Son compagnon est au repos, le bras droit tendu appuyé sur un javelot, le corps de face, portant sur la jambe droite, la tête de profil tournée à gauche, la main gauche sur la hanche.

Clavicules, sternum, ligne des pectoraux, muscles abdominaux indiqués par des traits noirs.

Sa chevelure et celle de son compagnon indiquées en réserve sur le fond.

Un autre groupe formé de deux pugilistes nus, les mains entourées du ceste (dessin très soigné). Entre eux une colonnette sur une base. Le premier, torse de face, tête de profil, s'avance vers son adversaire le bras gauche à demi plié, le bras droit tendu, les doigts allongés, la jambe gauche de profil fléchie, la jambe droite tendue en arrière, le talon soulevé. Le second, vu de dos, torse de trois quarts, raidi, se rejette un peu en arrière pour soutenir le choc, la tête de profil, la jambe gauche fléchie en avant, le pied à plat sur le sol, la jambe droite tendue en arrière, les deux bras et les mains allongées parallèlement.

Dans aucune des différentes et nombreuses représentations de scènes de pugilat figurées sur les vases, les athlètes n'ont cette attitude, sauf sur une amphore panathenaïque de la collection Hamilton [1] où la pose générale semble être la même ; mais là les bras sont plus élevés, avec une attitude molle, les mains n'ont pas de ceste, les torses s'arrondissent, les jambes ne sont pas d'aplomb, les épaules sont effacées, les personnages cherchent à se saisir ; les nôtres, au contraire, ont une attitude ferme, l'un d'eux pare les coups en étendant les bras comme dans la Klimas [2].

1. Tischbein, IV, pl. XLIV.
2. Eustathe, *ad Il.*, XXIII, p. 1324-54-9. (Art *Pugilatus*, dans le *Dict. Ant.*, par A. De Ridder, p. 757).

Quelques musculatures indiquées par des lignes noires et par des traces de lignes rouges; têtes repeintes sur une partie restaurée.

A droite de ce groupe, un pédotribe barbu drapé s'appuyant sur un bâton, entièrement repeint sur une réparation.

Ce qui caractérise le dessin de cette coupe, c'est que l'auteur s'est efforcé de donner de la vie à ses personnages, de les faire agir et d'en diversifier les types.

Il n'a pas, comme les peintres des époques précédentes, représenté le même éphèbe dans des positions différentes; chacun a sa physionomie particulière, son caractère propre. Les mouvements sont aussi rendus de façon très expressive.

Cette coupe n'est pas signée. On pourrait l'attribuer à l'école de Douris vu l'emploi de la même forme, du même sujet qu'il a si souvent traité, de l'encadrement de grecques et de croix, des mêmes palmettes sous les anses, des mêmes formes de l'œil et de l'oreille, des mêmes figures de trois quarts, de la même technique de traits noirs et rouges, de noir délavé dans les cheveux[1]. Mais les proportions des personnages sont plus trapues, les traits plus efféminés et surtout les figures sont très différentes les unes des autres. Le dessin comporte une recherche de préciosité qui rapproche cette coupe des vases de la seconde moitié du ve siècle.

Sous les anses, palmette double accostée de deux volutes qui se terminent par un long pédoncule entourant une autre palmette qui s'épanouit sur les côtés; points entre les palmettes. Sous les personnages, ligne de terre en réserve.

A 17, Haut. 0^{m},49. Diam. 0^{m},30. Très beau vernis. Bonne fabrication du ve siècle. Achetée le 29 mai 1857.

Grande kalpis de belle et pure forme, très élégante, entièrement noire, sauf une petite guirlande de laurier au col et des grecques autour des anses et de l'orifice réservées en rouge.

1. Pottier, *Douris*, p. 304.

A 256, 257 du catal. Haut. 0m,17. Diam. 0m,12 1/2. Terre jaune gris. Sans réparation ni cassure.

Lékané. Italie Méridionale (IVe siècle). Figure rouge.

Couvercle noir. Anses verticales noires terminées en pointe. A droite et à gauche, près de leur point d'attache, un petit bouton.

Sur la panse, de chaque côté, une Néréïde portant les armes d'Achille. La première, tête de profil, tournée à droite, corps de face, assise sur un dauphin, tient un casque. Traits fins, draperie aux nombreux plis sinueux, mains et pieds d'un dessin mou. La seconde, assise sur un cheval marin, tient une épée; figure de face, torse de trois quarts, cheveux bouclés, traits gros et épais, les pieds et les mains mal dessinés ; même facture de la draperie que la première.

Sujet favori des peintres de vases, étudié par Heydemann[1] qui en publia quelques représentations et en signala un certain nombre d'autres.

Fond noir avec une palmette en réserve sous les anses et une volute avec une palmette de chaque côté des anses. Pied oblique noir, tranche rouge.

IX. — *Vases apuliens* (IVe et IIIe siècles).

A 141, Haut. avec les anses, 0m,44. Diam. 0m,15. Terre brun rouge, légèrement violacée en surface, rehauts blancs et jaunes.

L'abbé Desnoyers signale dans son *Catalogue*; (p. 15) que ce vase n'a pas de fond et que l'orifice est bouché ; il est difficile de tenir compte de ce dernier point, car le col a été refait entièrement. Anse recollée ; les têtes empâtées sous un vernis épais sont probablement modernes ; nombreuses cassures.

Vase apulien du IVe siècle à figures rouges.

Grande aiguière à bec trilobé; à l'attache de l'anse et du côté opposé sous le col se trouve une petite tête modelée.

Sur la panse, une femme, assise sur un chapiteau ionique, tient une phiale ; une servante lui tend une corbeille et un éven-

1. *Nereiden mit den Waffen des Achill*, Halle, 1879.

tail, une autre lui présente une aiguière et un objet difficile à déterminer (un soulier?).

A 249, 250 du catal. Diam. 0m,07. Haut. 0m,14. Terre jaune rose sale. Goulot recollé.

Petit lécythe aryballisque apulien, IVe-IIIe siècle. (Voir la figure placée en frontispice).

Noir sur le col, sur le goulot plat et sur la petite anse ornée de points jaunes. A la base du col, lignes rayonnantes blanches; sur l'épaule, points jaunes. Au-dessous, un filet jaune et une ligne de points jaunes. Sur le milieu de la panse noire, une tête de femme, de profil, encadrée de deux ailes violettes avec rehauts de points blancs et de lignes blanches et jaunes figurant les plumes. A côté des ailes, une masse d'ornements en volutes, blancs avec rehauts jaunes.

La tête est peinte en blanc ivoire. Sur les cheveux jaunes roux ondés et bouffants, un réseau de pierreries violettes et rouges qui relie deux bandeaux violets pointillés de jaune : l'un placé autour de la tête, l'autre autour du chignon, attaché de façon lâche sur la nuque. Yeux de face, peints en jaune rougeâtre avec prunelles violacées. Autour du cou, petite chaîne légère ornée de points rouges et violets figurant des pierreries. Parmi les œuvres sculptées ou peintes de l'antiquité, on ne rencontre pas de type analogue à cette physionomie originale d'aspect très moderne, très loin de la régularité classique; elle est fine et délicate avec son long cou mince, tendu en avant, son petit nez un peu relevé, son front bombé et découvert, ses lèvres un peu épaisses à demi-écartées, sa bouche étroite, son menton rond et un peu fuyant. De toute cette physionomie se dégage une grâce attirante.

La peinture est traitée comme une sorte de miniature, avec un grand souci des détails qui s'accordent bien avec l'aspect précieux du petit personnage. C'est comme une gouache de cette époque qui fut le « XVIIIe siècle » de la Grèce.

Dans les jaunes, traces de dorure. La réunion des tons violet,

blanc, or, rouge et jaune donne un ensemble de très chaude et très riche couleur.

Le motif est une transformation du sujet si connu de la Vénus au Cygne[1]. Les ailes du cygne sont devenues un ornement qui encadre la figure d'Aphrodite Perséphone[2]. Les volutes placées à côté des ailes sont peut être une stylisation d'algues.

A la base de la panse, filet blanc; sur le pied, filet jaune. Dessous du pied évidé sans vernis.

X. *Vase lucanien* (IVe siècle).

A 3?2, Haut. 0m,59, Diam. 0m,35. Terre brune jaunâtre. En très mauvais état; nombreuses cassures recollées.

Amphore à figures rouges.

Deux anses verticales rondes et noires, goulot large et évasé, noir; à la base du col, couronne de lauriers et postes.

Sur la panse ovoïde, deux scènes représentent des offrandes à un mort : 1° une femme tournée à droite, vêtue d'une longue tunique, ruban blanc autour du chignon, porte dans sa main droite un plateau au-dessus duquel se trouvent cinq petites taches blanches en forme de gousses figurant des fruits; dans sa main gauche, des bandelettes blanches terminées à leurs extrémités par deux cordons (*taenia*). Devant elle, un monument funéraire, composé d'une colonnette à chapiteau ionien placée sur une base à deux degrés. De l'autre côté de la colonne, un jeune homme nu, debout, avec bandeau dans les cheveux, tient une lance blanche et porte une draperie sur les bras.

2° Sur l'autre face, une femme couronnée assise, vêtue d'une tunique, tient un coffret et tourne la tête vers un jeune homme nu, debout, qui offre une couronne à une morte couronnée, assise, vêtue d'une longue tunique, bracelet au poignet gauche. Draperie suspendue dans le champ. Rehauts blancs et jaunes; suite de points blancs indiquant la ligne de terre.

1. Heuzey, *Têtes de femmes sur des vases peints* (*Monuments Grecs*, II, p. ?9.)
2. *Ibid.*, p. 40.

Au bas de la panse, pointes rayonnantes. Sous les anses, grandes palmettes et feuillages découpés très développés. Pied noir, base épaisse à tranche rouge et filet noir.

XI. — *Divers produits céramiques de l'Italie méridionale.*

Quelques vases de l'Italie méridionale offrent moins d'intérêt ; ils sont décorés d'Eros volant ou dans des attitudes conventionnelles, toujours les mêmes, ou de scènes funéraires.



Fig. 18.

Des lampes, des cothons sans décor.

Quelques œnochoés servant à des liquides parfumés, mêmes formes que les n[os] 313-314 du musée de Berlin [1], sortes de burettes à long col et à long becs noirs, avec anse plate noire, panse trapue et lourde, noire; anneau saillant rouge, à l'épaule et à la base, formant pied. Terre rose sale.

1. Furtwaengler, *Beichreib. der Vasensamml.* pl. 7.

A 449. Haut. 0m,115. Diam. 0m,105 fig. Terre jaune sale, dure, fine, vernis noir, brillant, verdâtre; traces de rouge dans les parties minces sur le guttus. Sans réparations ni cassurés.

Guttus servant de couvercle à une pyxis (fig. 18). Style campanien du IIIe siècle.

Forme inédite. Les deux objets noirs. Intérieur de la pyxis noir, dessous du couvercle non vernissé.

A 207. Haut. 0m,12. Diam. 9m,26. Terre rose entièrement vernissée en noir brillant de bonne qualité. Sans réparations ni cassures.

Lampe d'époque alexandrine, provenant de la collection Pourtalès, en forme d'étoile à quatre branches ; trois becs occupent trois côtés ; sur le quatrième, une sorte d'anse horizontale pleine et plate en forme de trapèze. Au centre, un récipient rond commun aux trois becs, traversé par un cylindre creux destiné à fixer la lampe sur un bâton.

XII. — *Vases modelés et vases à relief.*

La série est assez importante et assez riche.

C 264, Camiros, fouilles de Salzmann. Haut. 0m,05 1/2. Long. 0m,06. VIIIe siècle. Terre blanc jaunâtre plus rose en surface, très fine, très cuite, parois minces, peinture demi-mate, très adhérente, couleur sépia violacée devenue jaune rougeâtre dans les parties minces.
Manque le goulot et l'anse dont il reste l'attache.
Pas d'autre cassure ; aucune réparation.

Petit vase en forme de pied droit votif (fig. 19), chaussé d'une haute botte (*endromis*) de cuir ou d'étoffe sur laquelle sont indiquées de larges courroies qui lui donnent plus de solidité ; l'une de ces courroies entoure la cheville et vient en joindre une autre fixée à la semelle et qui passe sur le cou de pied ; un morceau de cuir recouvre les orteils ; un lien est indiqué sur le dessus du pied. Sur la chaussure elle-même, dans les espaces laissés libres entre les courroies, sont peints des signes prophylactiques ou des caractères d'écriture figurant les mots d'une dédicace ; ils ressemblent beaucoup à l'écriture linéaire crétoise [1], dont ils

1. Evans, *Scripta Minoa*, fig. 12, p. 29 ; fig. 31, p. 57.

pourraient être une déformation. L'extrémité du pied est très plate ; il semble que les orteils ne posent que sur la pointe en soulevant la voûte plantaire et que le talon soit très exhaussé dans la chaussure (le poète Alexis parle d'une courtisane qui mettait du liège dans ses *baukides*[1]).

Plusieurs vases votifs en forme de pied ont été publiés : l'un

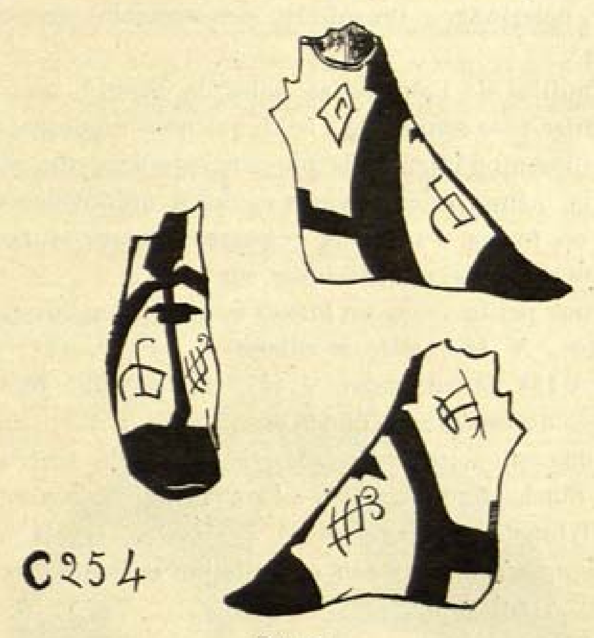


Fig. 19.

chaussé d'une botte avec un décor géométrique[2], un autre au Musée d'Athènes, col court, le pied chaussé d'une sandale[3]. Au Louvre, un vase corinthien en forme de jambe humaine avec le pied, E 333[4], provenant de Cære.

Enfin, M. Heuzey, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1877, a étudié trois sortes de chaussures appartenant à des pieds votifs : 1° une sandale de l'époque hellénique

1. Athénée, XIII, p. 568. (*Dict. Ant.*, art. *Baukides*).
2. *Ephem.*, 1912, p. 36.
3. *Ibid.*, 1907, p. 82.
4. Pottier, pl. 39. Cf. Maximova, *Vases figurés antiques* (en russe(, pl. 10, 11, 13, 18.

trouvée à Camiros; 2° une lampe en forme de crépide[1]; 3° une chaussure de courtisane terminée en pointe recourbée avec inscription (au Louvre, Salle H, n° 191), de l'époque alexandrine, trouvée en Basse-Égypte[2]. Ces objets furent consacrés dans des lieux très divers et durant une très longue période; les pèlerins les déposaient dans les temples en souvenir de leur pèlerinage. On offrait des sandales en présent à Artémis[3].

Les fouilles de Camiros et celles de Vroulia n'ont donné aucun autre vase semblable à celui que nous étudions; il paraît être un des monuments les plus anciens de cette catégorie.

Dans la même série des vases modelés, notons des vases de Chypre en forme d'animaux : lièvre courant, taureau, sanglier, un rat assis, une colombe, etc.

Quelques petits vases en forme de tête humaine de l'école d'Epilykos. A 145, tête de Silène. A 150, A 151, têtes de femme. A 155, tête de nègre. A 147, vase à double tête. Silène et Ménade d'assez grande dimension, époque hellénistique. Sur le col une chouette entre deux branches de laurier rouge violacé. Sur les figures, engobe blanc et traces de couleur[4].

Des rhytons à têtes de chien. A 49, lévrier, vernis noir ; sur le col figures rouges, leçon d'équitation et palmettes. Chien de Malte, vernis noir.

Deux bols de Mégare.

Des vases de Gnathia noirs, côtelés avec rehauts blancs, amphores, lécythes aryballisques.

A 301. Haut. 0m,80. Terre blanche.

Vase de Canosa (style du IIe siècle). Acheté par la ville à l'exposition archéologique orléanaise de 1876[5]. Il porte sur la panse plusieurs statuettes : une Amphitrite, des Néréides, des

1. *Dict. Ant.*, f. 2059.
2. *Ibid.*, f. 4968.
3. *Anth. Pal.* VI, 59, 200-1-2. (*Dict. Ant.*, art. *Diana*, p. 134).
4. Pottier, *Monuments Piot*, t. IX, p. 135 et 178, pl. XI et XV; t. X, note p. 49.
5. *Mém. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, t. 6, p. 541.

chevaux marins, une tête ornée de deux cornes et de longues oreilles, des anses agrémentées de têtes de femme et de têtes de lion; figurines surmoulées faites sans beaucoup de soin[1].

De nombreux guttus et des lampes avec médaillons en reliefs.

A 266. Coll. Campana, don de l'État, 1863. Haut. 0m,90. Terre jaune, sans vernis.

Pithos de Cære. VIIe siècle.

Même forme, même décor que ceux du Louvre, salle B et C[2]. Décor en relief; sur l'épaule, festons s'entrecroisant; panse cannelée, zones d'animaux passant (lionnes et griffons). Dents de loup à la base.

Signalons en terminant une série de vases étrusques comprenant les principaux types de la fabrication en terre noire avec ou sans vernis et sans décor peint.

MADELEINE MASSOUL.

1. Un vase de même fabrcation, *Dict. Ant.*, art. *Vasa*, fig. 7330.
2. Pottier, *Vas. Ant.* pl. 2; *Catal.* p. 381 et suiv.



Fig 20.

LA BASILIQUE SOUTERRAINE

DE LA PORTA MAGGIORE

La *Revue archéologique*[1] a déjà signalé l'étonnante découverte, faite au printemps de 1917 près de la Porta Maggiore à Rome, d'une grande basilique souterraine conservée comme par miracle sous la voie du chemin de fer. Tandis que, le déblaiement de la crypte achevé, le travail de consolidation et de nettoyage des stucs se poursuit peu à peu, les archéologues qui président depuis plus d'un an à cette opération délicate et qui ont scruté avec une attention pénétrante tous les détails de l'édifice, MM. E. Gatti et F. Fornari, viennent de donner au public les premières indications précises sur le monument remarquable dont l'un s'est attaché surtout à étudier l'architecture, l'autre la décoration[2]. Cette notice, substantielle dans sa brièveté, aboutit à des conclusions d'un haut intérêt sur la destination et la date de l'hypogée. Je voudrais ici, après avoir exposé les résultats acquis par les deux explorateurs, essayer de déterminer à quelle société cette basilique servait de lieu de réunion. Sans doute il est hasardeux de formuler un jugement d'après les éléments d'appréciation encore imparfaits dont nous disposons, et la visite même du souterrain, dans les conditions où il se trouve, ne peut remplacer l'étude des photographies et dessins dont

1. *Rev. archéol.*, VII, 1918, p. 185, d'après un article de Mme Strong dans le *Times*.

2. E. Gassi et F. Fornari, *Brevi notizie relative alla scoperta di un monumento soterraneo presso Porta Maggiore* (Extr. des *Notizie degli Scavi*, 1918, fasc. 1). — M. Corrado Ricci avait déjà annoncé en quelques mots la découverte dans l'*Illustrazione Italiana*, 1918, p. 213 ss. La Direction générale des Beaux-Arts a assuré avec une louable activité la préservation du monument, et, malgré la guerre, elle n'a reculé devant aucun sacrifice pour le mettre en état et le rendre promptement accessible.

MM. Gatti et Fornari assureront la publication. Mais, d'autre part, ces documents resteront en partie lettre close, si l'on ne sait quelles idées ils ont servi à exprimer et à quelles fins ils étaient autrefois adaptés. L'hypothèse doit toujours accompagner l'induction historique, et la conjecture que nous espérons rendre vraisemblable donnera, si elle se vérifie, à la prodigieuse trouvaille qu'un heureux hasard a favorisée, une portée si considérable qu'on nous excusera de ne point tarder à la proposer.

***

Cet hypogée était situé, rappelons-le, à côté de la voie Prénestine et à la sortie même de la ville de Rome. Un couloir coudé, incliné en pente douce, y conduisait ; long de plus de 30 mètres, il n'a pu être dégagé qu'en partie, ses murs s'étant effondrés au delà. On pénétrait d'abord dans un vestibule ou pronaos presque carré (3m,62 × 3m,50), dont la voûte, partagée en caissons à reliefs, est percée d'un lucernaire, seule ouverture — notons ce point — par laquelle la lumière du jour pénétrât dans la pièce voisine, grâce à une baie ménagée à la partie supérieure du mur de séparation. Au-dessous, ce mur de refend est percé d'une porte cintrée ; celle-ci donne accès dans une vaste et haute salle (12 mètres × 9 mètres), qui a la forme caractéristique des basiliques : deux rangées de gros piliers la partagent en trois nefs cintrées, dont celle du milieu se termine au fond par une abside semi-circulaire. Au milieu de celle-ci, on a relevé les traces, restées bien visibles, d'un trône ou *cathedra*. Au-dessous, dans une excavation, contenant deux petites fosses et qui s'étend jusque sous le mur de l'abside, on trouva les squelettes d'un chien et d'un porcelet. Ce sont manifestement les restes d'un sacrifice propitiatoire de fondation. Des ossements de porc, exhumés aussi du fond de l'*impluvium* dans le pronaos, prouvent que d'autres cérémonies cathartiques furent pratiquées dans cette crypte. Nous acqué-

rons ainsi la certitude que l'édifice, dont l'axe est orienté exactement de l'est à l'ouest, était un temple souterrain, analogue aux *spelaea* mithriaques et où devaient se célébrer pareillement des rites mystiques. Cette destination religieuse ressort d'ailleurs de la décoration de tout l'hypogée.

Le monument n'a pas été enseveli sous les décombres au cours des siècles, mais construit intentionnellement dans le sein de la terre : la hauteur de l'extrados des voûtes n'atteint pas le niveau de la voie Prénestine. M. Gatti a constaté que, pour le bâtir, le sol fut creusé d'excavations, où l'on coula un béton homogène, très résistant; après avoir ainsi édifié les murs et les piliers, on se servit encore du terrain comme support pour y poser les voûtes, puis on vida l'intérieur. Ainsi s'explique une certaine irrégularité dans le plan rectangulaire de la salle et dans la disposition des piliers.

Ce plan n'est pas inconnu pour les édifices des cultes mystiques. C'est à peu près celui du *télestérion*, construit vers 260 avant J.-C., du temple des Cabires à Samothrace; on le retrouve adopté au IIe siècle de notre ère pour le *Bacchéion* d'Athènes, et ailleurs encore, plus ou moins modifié. Gabriel Leroux a défendu récemment l'opinion que l'origine, si controversée, de la basilique chrétienne devait être cherchée dans « les salles toutes pareilles auxquelles on donnait aussi le nom de *basilica* et qui servaient aux réunions religieuses de confréries païennes[1]. » Comme l'a noté M. Fornari, notre temple romain apporte un argument très puissant et probablement décisif en faveur de cette thèse[2].

Si, par son type architectonique ce monument souterrain offre ainsi un vif intérêt, cependant sa valeur principale réside dans la richesse de sa décoration. La surface presque entière

1. Gabriel Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris, 1913, p. 308 ss.

2. On remarquera que, comme dans les églises, le fond de l'abside était occupé par une *cathedra* : parmi les figures de grande dimension qui ornent les parois, on est surpris de trouver à plusieurs reprises celle de l' « Orante » (probablement un symbole de l'âme), bien connue par les peintures des catacombes et qui passait jusqu'ici pour appartenir en propre à l'art chrétien.

des murs et des voûtes est ornée de peintures et surtout de stucs. Blancs comme ceux de la Farnésine dans la basilique, ces stucs se détachent dans le pronaos sur fond polychrome, comme ceux d'un des deux tombeaux bien connus de la Voie Latine. Leur variété est surprenante : à côté de motifs purement ornementaux comme des palmettes ou des candélabres stylisés (fig. 1), on y trouve des têtes de Méduse, des *oscilla* qui semblent

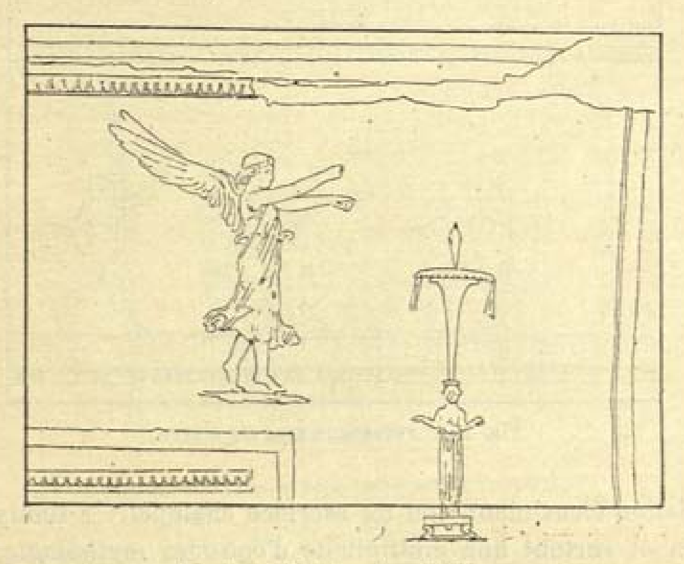


Fig. 1. — Victoire et candélabre.

avoir une signification apotropaïque, des vases sacrés et autres objets du culte posés sur des tables d'offrande. Contre les piliers sont appliqués des bustes, malheureusement détériorés, qui sont peut-être des portraits de sages de la Grèce, et les parois de la nef centrale portent de grandes figures en haut relief, sans doute des copies d'originaux célèbres. Quelques tableaux, comme des jongleurs faisant leurs tours (fig. 6), un pédagogue avec ses élèves (fig. 2), ou des athlètes se livrant à leurs exercices, semblent purement profanes, bien qu'une intention morale les ait probablement fait reproduire ici, la vie étant comparée souvent à un théâtre, à une école, à une palestre.

Mais la plupart des personnages ou des motifs représentés ont un caractère nettement religieux ou, pour préciser, eschatologique : ce sont des Victoires tenant une couronne, allusion au triomphe obtenu par l'initié sur le mal et sur la mort[1], de petits Attis funéraires, qui sont un emblème très usité d'immortalité, puis des cérémonies de cultes mystiques, comme une

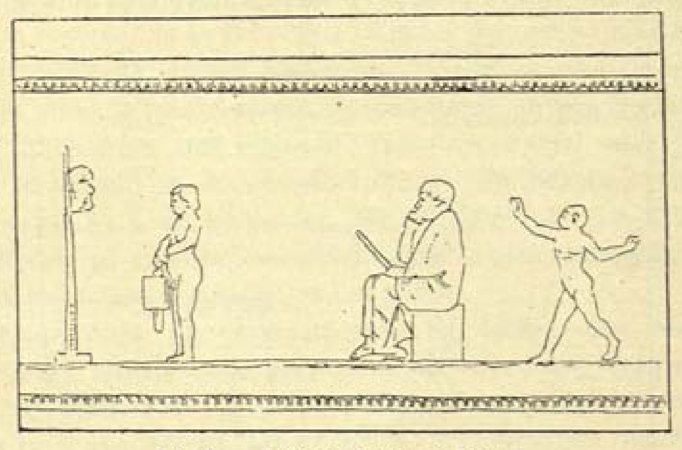


Fig. 2. — Pédagogue avec ses élèves.

initiation éleusinienne ou un sacrifice champêtre à Dionysos, enfin et surtout une multiplicité d'épisodes mythologiques : enlèvement d'Hélène, délivrance d'Hésione, châtiment des Danaïdes, Jason s'emparant de la Toison d'or (fig. 3), Hercule recevant les pommes des Hespérides, Dioscure ravissant une fille de Leucippe (fig. 4), Ganymède élevé au ciel par un génie ailé[2] (fig. 5), etc. La fréquence des scènes de rapt ou de libération

1. Cf. mes *Études Syriennes*, 1917, p. 64 ss.

2. Cette composition s'écarte, comme beaucoup d'autres, du type qui est habituel sous l'Empire. « Le plus beau des mortels » n'est pas enlevé par l'aigle de Zeus, mais, comme le veut Homère (Υ, 230), il est emporté par un dieu — ou par un génie — pour servir d'échanson à Zeus. Comme tel, il vide d'une main une aiguière; de l'autre, il tient une torche, parce que les auteurs de catastérismes l'avaient identifié avec le signe du Verseau (Pseudo-Eratosth., *Catast.*, 26 : cf. Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 146 n. 3; Thiele, *Antike Himmelsbilder*, 1898, p. 115 et pl. I).

s'explique, suivant la remarque, de M. Fornari, par l'interprétation que les théologiens donnaient de tellés légendes : ils les regardaient comme des allégories de l'âme dégagée des liens de la matière et emportée vers les cieux. C'est par une allusion semblable qu'on expliquera aussi le gracieux motif d'Amours poursuivant des papillons[1]. Le symbolisme devient tout à fait transparent dans un des tableaux du pronaos, où l'on voit l'*eidolon*



Fig. 3. — Médée et Jason enlevant la Toison d'Or.

du mort transporté dans les airs par un génie, comme le sont les empereurs dans les images de l'apothéose. Enfin la conque de l'abside est occupée par une grande composition qui, nous le verrons, est inspirée par des croyances du même ordre.

La solution des multiples problèmes que pose cette vaste

1. Le papillon est un emblème bien connu de l'âme. Pour les jeux d'Éros et de l'âme ailée, cf. Plutarque, *Amatorius*, 20, p. 766 B : Le vrai amoureux, c'est-à-dire celui qui s'est épris du νοητὸν καλόν, après sa mort ἐπτέρωται καὶ κατωργίασται καὶ διατελεῖ περὶ τὸν αὐτοῦ θεὸν (Éros) ἄνω χορεύων καὶ συμπεριπολῶν, ἄχρις οὗ πάλιν εἰς τοὺς Σελήνης καὶ Ἀφροδίτης λειμῶνας ἐλθὼν καὶ καταδαρθὼν ἑτέρας ἄρχηται γενέσεως. — Les Σελήνης... λειμῶνες sont les Champs Elysées que les Pythagoriciens plaçaient dans la lune (Plut., *De fac. in orbe lunae*, 28, p. 943 C; 29, p. 944 C; Porphyre dans Stobée, I, 49, p. 448, Wachsm.), celle-ci étant pour eux l'*aetheria terra.*

décoration n'offre pas seulement intérêt considérable pour l'histoire du paganisme, l'importance n'en sera pas moindre pour la connaissance de l'art antique. M. Fornari le fait observer, les originaux qu'imitent, avec plus au moins de fidélité et de bonheur, les stucateurs du Ier siècle, sont d'époque très différente. Ainsi, la scène des faiseurs de tours (fig. 6) se rapproche des reliefs qui ornent un vase de bronze du Louvre[1] et remonte à un modèle alexandrin. D'autres, au contraire, comme celle d'Hercule recevant de la main d'une Hespéride les pommes d'or, sont manifestement imitées de la sculpture grecque du Ve siècle. La technique de ces stucs est aussi inégale que leur style : ils sont tantôt largement traités avec une remarquable sûreté de touche, tantôt minutieusement fignolés, comme par un ciseleur de métaux, parfois sommairement et négligemment exécutés. Il est certain que l'œuvre est due à plusieurs mains ; l'architecte qui construisit ce temple, fit manifestement appel, pour décorer la large surface de ses parois et de ses voûtes, aux meilleurs ornemanistes de son temps, mais tous n'étaient pas d'une égale habileté.



Fig. 4. — Dioscure ravissant une fille de Leucippe.

Un ensemble aussi disparate serait bien difficile à dater exactement d'après ses caractères artistiques ; mais nous disposons heureusement d'indices chronologiques ; plus sûrs pour fixer l'époque de la construction. Les murs en béton homogène, sans aucun débri de tuile ou de marbre, si résistants que la

1. S. Reinach, *Rép. des reliefs*, II, p. 291.

trépidation des express de Naples et de Pise, qui chaque jour passent au-dessus des voûtes, n'a pas réussi à les ébranler, et surtout la présence, à l'orifice du lucernaire, d'un rebord en appareil réticulé de la meilleure facture, permettent d'attribuer la bâtisse, suivant M. Gatti, « aux premières décades d'années du Ier siècle de notre ère ».

Cette constatation a permis à l'érudition sagace de M. Fornari de déterminer quel fut, selon toute apparence, le propriétaire et constructeur de notre luxueuse basilique. A environ deux cents mètres de celle-ci s'élevait au Ier siècle le grand tombeau où étaient inhumés les esclaves et les affranchis de la puissante *gens Statilia*. Il est vraisemblable que le terrain appartenant à cette famille opulente s'étendait jusqu'au temple voisin. La probabilité d'une connexion à établir entre la sépulture et le sanctuaire est corroborée par la découverte, faite dans le *columbarium*, d'une urne de marbre portant une scène d'initiation aux mystères d'Éleusis[1], qui est analogue à un des stucs signalés plus haut. Or, Tacite[2] raconte précisément qu'Agrippine, convoitant les jardins magnifiques de Statilius Taurus, ancien proconsul d'Afrique, le fit accuser en 52 après J.-C. par Tarquitius Priscus, qui avait été son légat, « de quelques concussions, et pour le reste de superstitions magiques. » Outré de l'indignité d'un pareil procès, le vieux consulaire se donna la mort avant la sentence du Sénat. On peut croire que Tacite désigne avec



Fig. 5. — Enlèvement de Ganymède.

1. Helbig-Amelung, *Führer*, II³ n° 1325; cf. Rizzo, *Röm. Mitt.*, 1910, p. 106, pl. VII.
2. Tacite, *Annales*, XII, 59.

mépris par *magicæ superstitiones* les rites occultes qui s'accomplissaient dans l'ombre de l'hypogée où pénètre aujourd'hui notre curiosité profane. On en concluera donc que ce temple d'un culte pérégrin fut construit *in solo privato* et en dehors du *pomoerium* par un des Statilii, pour y réunir les membres d'une secte dont il était évidemment l'un des principaux adeptes.

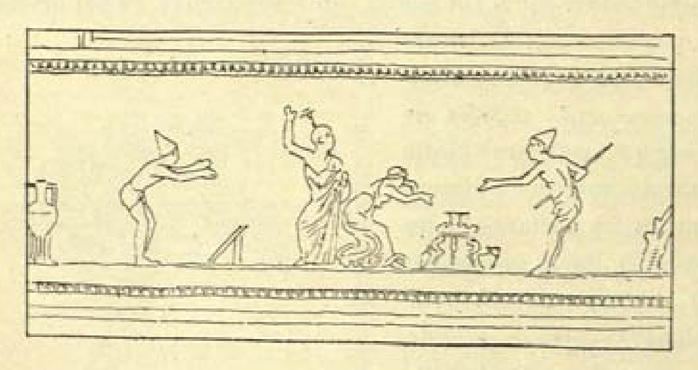


Fig. 6. — Jongleurs.

*
* *

Sur la nature de cette secte, M. Fornari, avec une prudente réserve, s'abstient de proposer des conjectures prématurées. Il est, en effet scabreux de se hasarder sur un terrain semé d'embûches et encore imparfaitement exploré; toutefois, certaines indications bien déterminées diminuent beaucoup le risque de s'y égarer. La plus importante est celle que fournit la date assignée à la basilique. La confirmation la plus sûre de son antiquité résulte de l'absence de tout élément oriental dans une décoration à la fois si ample et si variée. Sauf de petites figures d' « Attis funéraires », dont l'adoption très ancienne du culte de Cybèle à Rome suffirait à expliquer la présence, on ne trouve, parmi les nombreux stucs du souterrain, nulle trace des mystères asiatiques, aucune des images caractéristiques de ceux d'Isis, de Mithra ou des Baals syriens, rien non plus qui

trahisse l'influence de l'astrologie. Fait capital, le sujet des représentations figurées est, comme leur style, *dans la pure tradition grecque*. Or, ceci serait à peine possible au milieu du syncrétisme du IIe siècle et encore moins au IIIe.

Dès lors, les possibilités qu'on peut imaginer pour la destination du temple se réduisent à un petit nombre. Car la plupart des mystères de la Grèce ne pouvaient être célébrés qu'en leur



Fig. 7. — Ariane sur une panthère.

lieu d'origine, tels ceux d'Éleusis, et l'on n'en connaît guère qui aient été pratiqués dans la Rome des premiers Césars. On pourrait songer, il est vrai, à ceux de Dionysos ou *Liber Pater*, dont les confréries subsistèrent en Italie jusqu'à la fin du paganisme. Mais si quelques sujets bachiques apparaissent sur les murs de la basilique (fig. 7), ils n'y occupent qu'une place accessoire parmi tant d'images rituelles et d'épisodes fabuleux. On a l'impression de se trouver en présence d'une religion qui puisait de toutes parts dans les croyances helléniques, sans se soumettre exclusivement à aucune ; sa doctrine éclectique se servait, en les interprétant à sa guise, de tous les éléments légués par le passé, comme son art reproduisait, à côté de motifs

alexandrins, des représentations d'un type quasi-archaïque, où revivent des formes presque oubliées de mythes anciens, perpétués sans doute par une tradition hiératique remontant à une époque reculée.

Si l'on se demande quelle secte, présentant de tels caractères, fit, au début de notre ère, des prosélytes dans l'aristocratie romaine, le premier nom qui viendra à l'esprit sera celui du néo-pythagorisme, et d'autres que moi certainement y ont songé. A la fin de la République, le pythagorisme, dont le foyer principal était alors à Alexandrie, fut introduit à Rome, on le sait, par le sénateur Nigidius Figulus, érudit épris de sciences et de pratiques occultes. Ce ne fut pas une simple école philosophique, comme l'épicurisme, qui se propageait à côté de lui, mais une église, qui célébrait à huis clos des rites mystérieux. Elle était fidèle en ceci à la règle de l'ancien pythagorisme, qui, du moins dans la Grande Grèce, avait formé une société liée par la discipline du secret, enseignant une doctrine ésotérique et où le néophyte n'était affilié qu'à la suite d'une initiation. Cette antique observance avait dû se perpétuer ou être rénovée en Italie. Cicéron apostrophant Vatinius s'écrie[1] : « Tu affectes de te dire Pythagoricien, et tu couvres du nom d'un grand savant tes pratiques atroces et barbares. Par quelle perversité d'esprit es-tu possédé ou par quelle démence, pour adopter un culte monstrueux et scélérat, toi qui évoques les âmes des enfers et apaises les dieux mânes à l'aide d'entrailles d'enfants, en méprisant les auspices par lesquels notre ville a été fondée? » Bien que Cicéron se soit plus tard rétracté et réconcilié avec Vatinius[2], ses invectives montrent quelles calomnies la malignité publique faisait courir sur les assemblées clandestines des prétendus philosophes. Plus tard encore, sous le règne d'Auguste, le Pythagoricien Anaxilaos de Larissa fut expulsé de Rome et d'Italie comme suspect de magie[3].

1. *In Vatinium*, VI, 14.
2. Zeller, *Philos. der Griechen*, V[4] p. 110 et 113, n. 2.
3. Hieron., *Chron.*, Olymp. 188, 1 : « Anaxilaus Larisaeus Pythagoricus et

D'autre part, un indice caractéristique de l'intérêt que les doctrines de Pythagore, prétendu maître du roi Numa, éveillait dans les cercles aristocratiques de Rome, se trouve dans le long exposé qu'un poète mondain, Ovide, en fait dans ses *Métamorphoses*[1], où l'on n'attendait guère une pareille digression.

Ces considérations générales ne suffisent évidemment pas à rendre plausible l'idée que nous suggérons. Il faut montrer comment les croyances que professaient les disciples lointains du sage de Samos, se manifestent dans le temple où ils se seraient sanctifiés.

Tout d'abord, leur philosophie religieuse explique pourquoi ce temple était souterrain. Dans son opuscule *Sur l'Antre des Nymphes*, Porphyre[2] rappelle que les fidèles de Mithra, à l'exemple de Zoroastre, célèbrent leurs mystères dans des grottes ou *spelaea*, qui figurent pour eux le monde et ses éléments, puis il attribue la même interprétation aux Pythagoriciens et à Platon après eux (καὶ οἱ Πυθαγόρειοι καὶ μετὰ τούτους Πλάτων ἄντρον καὶ σπήλαιον τὸν κόσμον ἀπεφήναντο[3]), et il cite le mythe célèbre de la *République* qui compare la vie humaine au sort de captifs enchaînés dans une caverne, où ils n'aperçoivent que les ombres projetées par la lumière céleste. De même, dans son commentaire des *Vers Dorés*, qui sont donnés comme de Pythagore, Hiéroclès rappelle que la mort délivre les hommes des labeurs d'ici-bas « comme s'ils sortaient d'un antre souterrain[4]. » Ces passages semblent bien indiquer qu'avant les

magus ab Augusto Urbe et Italia pellitur. » Cf. Pauly-Wissowa, *Realenc*, s. v. n° 5. On voit combien l'expression de *magicæ superstitiones*, que Tacite emploie pour Statilius Taurus (p. 9), pourrait aisément s'appliquer aux cérémonies pythagoriciennes. On objectera peut-être que, suivant l'historien, l'accusé se donna la mort, ce qui est contraire aux préceptes de Pythagore; mais l'influence du stoïcisme, qui autorisait et même recommandait le suicide, a pu le faire tenir pour légitime par certains néo-pythagoriciens. Plotin lui-même, infidèle en ceci à l'enseignement de Platon, le regardait comme justifié en certains cas.

1. Ovide, *Met.*, XV, 61-478.

2. *De antro nymph.*, 6.

3. *Ibid.*, c. 8. — Le renseignement a d'autant plus de valeur que Porphyre emprunte probablement au Pythagoricien Numénius, source principale du *De antro nympharum*.

4. Hieroclès, *Comm. in Aur. Carm.*, s. fine (Müllach, *Fr. Phil. Gr.*, I, p. 483) :

mithriastes[1], les communautés néo-pythagoriciennes pratiquaient leurs rites secrets dans des hypogées, et que, s'inspirant de Platon (qui pour eux n'était qu'un disciple de leur Maître), ils y voyaient un symbole de notre monde terrestre. Les mortels ignorants peinent dans les ténèbres de ce souterrain, jusqu'à ce qu'un trépas libérateur en tire leurs âmes qu'illumine alors la clarté radieuse d'en haut.

Un détail curieux de la construction de notre basilique paraît avoir été déterminé par la description que fait Platon de sa caverne cosmique. Cette caverne, dont les prisonniers ne voient que le fond, est à demi-éclairée par « un foyer allumé à grande distance en haut et derrière eux »[2], que le philosophe interprète ensuite comme étant le soleil. N'est-on pas frappé de constater que par une disposition singulière, la basilique romaine ne recevait le jour du lucernaire qu'indirectement, par une ouverture pratiquée à la partie supérieure du mur du pronaos (p. 53), c'est-à-dire le plus loin possible « en haut et par derrière[2] ? ». Un jet de lumière solaire descendait ainsi obliquement sur les fidèles, probablement agenouillés sur la mosaïque de la crypte[3], comme sur les captifs du mythe platonicien, le reste du souterrain restant noyé dans la pénombre où des lampes jetaient leur faible lueur.

Ἀπολῦσαι δὲ τῶν τῇδε πόνων, ὡς ἔκ τινος καταγείου σπηλαίου. — M. Delatte (*Études sur la littér. pythagor.*, 1915, p. 70) paraît avoir mal interprété le vers : Ψυχὴν δὲ πόνων ἀπὸ τῶνδε σαώσεις. L'expression πόνων ἀπὸ τῶνδε signifie « les peines d'ici bas. » Même expression dans la liturgie des mystères d'Attis : ἔσται γὰρ ὑμῖν ἐκ πόνων σωτηρία. Cf. Hepding, *Attis*, 1903, p. 167 ; Graillot, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 131. — Le symbolisme de la caverne est développé dans les commentaires néo-platoniciens : Proclus, *In Remp.*, I, p. 287 ss., Kroll ; *In Tim.*, I, 19 10 ss. ; 333, 26 ss. Diehl, etc.

1. Je ne puis qu'indiquer brièvement ici l'intérêt qu'offre la découverte de la Porta Maggiore pour la question de l'origine des mystères mithriaques. Gabriel Leroux (*l. c.*) a déjà exprimé l'opinion que le plan singulier des mithréums était dérivé de celui des basiliques où se célébraient les initiations. Il semble bien maintenant que le culte romain du dieu perse ait emprunté aux néo-pythagoriciens le nom même de *spelaea* pour ses temples et l'interprétation symbolique qui les regardait comme une image du monde.

2. Plat., *Rep.*, VII, 514 A : Πυρὸς ἄνωθεν καὶ πόρρωθεν καόμενον ὄπισθεν αὐτῶν.

3. J'ai tenté de démontrer que les fidèles de Mithra s'agenouillaient sur les *podia* latéraux de leurs temples (*Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 62). Il est curieux de

Pour se rendre acceptable, toute hypothèse sur le culte célébré dans la nouvelle basilique devra fournir une interprétation satisfaisante de la représentation qui décore la conque de l'abside. La place d'honneur qu'occupe ce tableau, ses dimensions considérables, son caractère inusité, tout concourt à marquer son importance, et il exprime certainement une des doctrines capitales de la religion pratiquée dans ce sanctuaire. Or, ou je me trompe fort, ou les croyances pythagoriciennes du siècle d'Auguste permettent de donner une explication très vraisemblable de cette grande composition, restée jusqu'ici énigmatique.

Commençons par la décrire, car nous n'en possédons pas pas encore de bonne reproduction [1]. Nous avons devant nous au premier plan une mer houleuse, où se dressent des rochers. Sur les récifs qui à droite bordent le rivage, une femme entièrement voilée, tenant à la main une lyre, descend vers les flots ; derrière elle, un Amour ailé semble la pousser doucement par les épaules ; devant elle, enfoncée dans l'eau jusqu'à mi-corps, une figure, que je crois féminine, tient à deux mains, pour la recevoir, une étoffe, qui, en s'abaissant vers le milieu. dessine une sorte de nacelle, où la figure voilée s'apprête à poser un pied.

Sur les rochers de gauche, un autre personnage lui correspond : c'est un homme assis sur la pierre, la tête appuyée tristement sur la main ou se cachant le visage dans les mains ; devant lui, au milieu des vagues soulevées, se dresse un Triton tenant ses attributs habituels, une rame et une conque marine.

Enfin, au fond, sur un écueil isolé ou sur un îlot, Apollon est debout ; il porte son arc de la main gauche et étend la droite vers la femme voilée. Un autre rocher sort de la mer entre lui

trouver dans un des stucs de notre basilique un myste de Bacchus représenté dans la même attitude, inconnue à l'ancienne religion grecque. — Cf. *infra*, p. 71, ce qui est dit de l'Engonasin.

1. La photographie reproduite par M. Fornari (fig. 10), où les personnages apparaissent déformés par la courbure de l'abside, ne peut donner de la scène qu'une idée d'ensemble.

et elle, mais il n'est plus possible de déterminer si un personnage s'y trouvait représenté[1] : on songerait à Diane à côté d'Apollon.

M. Fornari exprime l'opinion que cette composition faisait allusion au voyage des âmes vers les îles des Bienheureux, sujet qui, on le sait, est souvent représenté sur les sarcophages romains par des cortèges d'hippocampes, de dauphins, de Néréides et de Triton. Cette interprétation paraît, en effet, s'imposer; seulement, au début de notre ère, on ne croyait plus beaucoup à la réalité des îles Fortunées, situées quelque part dans l'Océan ou dans la région des Hyperboréens, où les héros étaient transportés pour y jouir d'une félicité perpétuelle. A la question : « Qu'est-ce que les îles des Bienheureux? » le catéchisme des *acousmastiques*, disciples fidèles à la parole du Maître, répondait déjà : « Le soleil et la lune[2] », et nous avons des preuves que, jusqu'à la fin de l'antiquité, les Pythagoriciens conservèrent cette interprétation, les astres étant conçus par eux comme des îles mouvantes, baignées dans l'éther qui bruissait autour d'elles[3]. La mer qu'il fallait traverser était, expliquaient-ils, la matière (ὕλη), dont ils opposaient l'agitation tumultueuse à l'harmonie constante des cieux[4]. On comprend maintenant pourquoi sur un îlot lointain se tient Apollon, le dieu solaire, qui étend la main droite, geste de protection ou d'encouragement, vers la femme voilée qui descend du rivage.

1. M. Fornari veut bien m'écrire à ce propos : « La figura sullo scoglio ha lasciato tracce così deboli chè quasi si può dubitare se sia mai esistita. »

2. Jamblique, *Vit. Pyth.*, XVIII, 82 = Diels, *Vorsokratiker*[2], I, p. 518, 18 : Τί ἐστιν αἱ μακάρων νῆσοι · ἥλιος, σελήνη.

3. Hierocles, *Comm. in Aur. carm.*, s. fine (Müllach, *Fragm. Phil. Graec.*, I, p. 483) : Ἀναγαγεῖν πρὸς τὰς αἰθερίους αὐγὰς καὶ ταῖς μακάρων ἐνιδρῦσαι νήσοις. Cf. Plut., *De genio Socratis*, 22, p. 590 C. : Νήσους λαμπομένας μαλακῷ πυρί κ. τ. λ. et p. 591 F, où il est dit des âmes montant vers le ciel : Ψυχὰς ἐκ τῶν σωμάτων ἐπαναπλέουσας μετὰ τὸν θάνατον.

4. Numénius interprétait même les voyages d'Ulysse comme étant le passage, à travers la génération, de l'âme, qui enfin est reconduite vers « ceux qui sont hors de la houle et ignorent la mer » (Cf. *Od.* λ, 122) ; car πόντος δὲ καὶ θάλασσα καὶ κλύδων καὶ παρὰ Πλάτωνι ἡ ὑλικὴ σύστασις (Porphyre, *De Antr. Nymph.*, 34). Cf. *infra*, p. 69, l'oracle sur l'âme de Plotin.

Cette femme est certainement une personnification de l'âme ; celle-ci est souvent représentée ainsi, tout enveloppée comme dans un linceul, par la sculpture funéraire [1]. Mais que signifie la lyre qu'ici, particularité curieuse, elle tient à la main ?

La lyre à sept cordes (ἑπτάχορδος), construite à l'imitation des cercles planétaires, est, selon les Pythagoriciens, la reine des instruments, car elle rappelle par ses accords cette suave harmonie des cieux, produite par la rotation des sphères, que les oreilles des mortels sont incapables d'entendre, comme leurs yeux de supporter l'éclat du soleil [2]. La faible imitation que donne la lyre de la symphonie cosmique suffit cependant à éveiller dans nos âmes le souvenir du concert enivrant qu'elles ont entendu avant de descendre ici-bas. La musique purifie l'homme en le détachant des soucis matériels et provoque en lui un tel ravissement que l'amour divin dont il est saisi le transporte dans les sphères éthérées, et cette extase lui apporte un avant-goût de la félicité qu'il éprouvera lorsque son âme, affranchie du poids de la matière, s'envolera vers les astres. Pour caractériser ce désir mystique, cette nostalgie du ciel, éveillés en nous par l'écho de l'harmonie des sphères, les anciens usent d'expressions qui marquent la passion la plus

1. Il y a au moins un autre stuc qui offre une représentation semblable, celui qui occupe le centre de la voûte d'un tombeau de la voie Latine ; cf. mes *Études syriennes*, p. 94, n. 1 et le texte d'Eusèbe cité, p. 103, n. 5.

2. Le plus ancien des textes conservés relatifs aux effets de la lyre est, je crois, de Cicéron, *Somm. Scip.*, V, 3 : « Quod docti homines nervis imitati atque cantibus aperuerunt sibi reditum in hunc locum [le ciel étoilé], sicut alii qui praestantibus ingeniis in vita humana divina coluerunt. » Cf. Alexandre d'Éphèse [Pauly-Wissowa, *Realenc.* s. v., n° 86] dans Héracl., *Alleg. Hom.*, c. 12; Philon, *De opif. mundi*, 42, § 126 (I. p. 43, Cohn) : Λύρα μὲν γὰρ ἡ ἑπτάχορδος ἀναλογοῦσα τῇ τῶν πλανήτων χορείᾳ τὰς ἐλλογίμους ἁρμονίας ἀποτελεῖ σχέδον τι τῆς κατὰ μουσικὴν ὀργανοποιίας ἁπάσης ἡγεμονὶς οὖσα. Cf. *Leg. Alleg.*, I, 5, § 14 (p. 64 Cohn). — Plus tard les témoignages se multiplient : Quintil., *Inst. Or.*, I, 10, 12 (postea lyra imitatus Pythagoras); Lucien, *Astrol.* 10; Censorin, 13; Nicomaque de Gér., *Enchirid.*, c. 3, dans Jahn, *Music. script.*, p. 241, cf. *ibid.*, p. 271 ; Oracle dans Porphyre, *De phil. ex orac. haur.*, p. 138, Wolff = Eusèbe, *Praep. Ev.*, V, 14 (ou l'invention est attribuée à Hostanes); Théon de Smyrne, p. 139 H.; Macrobe, *Saturn.*, I, 19, 15. — Cf. *infra*, p. 71.

violente[1]. On saisira maintenant l'idée que devait suggérer, dans le tableau de la basilique, l'Éros ailé, poussant l'âme qui porte une lyre vers l'abîme qu'elle va franchir pour gagner l'île du Soleil.

Mais quelle est la figure qui, émergeant de l'onde, étend sous ses pieds une étoffe pour la soutenir? Je l'interpréterais comme une Sirène, dont le buste de femme serait seul visible. Platon plaçait les Sirènes dans les cercles des planètes[2] et, pour les Pythagoriciens, elles personnifiaient l'harmonie des sphères. Le vieux conte de l'Odyssée, racontant la séduction des navigateurs que les Sirènes attiraient sur des écueils, était expliqué par eux comme une allégorie de la destinée des âmes, qui, entraînées par les accents des chanteuses célestes, s'éprenaient des choses divines et suivaient avec joie ces charmeresses dans les espaces éthérés[3]. L'artiste aurait donc confié à une Sirène la mission de transporter l'âme, saisie de l'amour sacré, vers les îles des Bienheureux[4], en lui faisant franchir les abîmes où

1. Cf. Philon, *De Somniis*, I. 6, 36 (III, p. 212, Wendland) : Ἔρωτες ἀνακάθεκτοι καὶ λελυττηκότες ἵμεροι καὶ ἄπαυστοι καὶ μανιώδεις οἶστροι. On cesse de prendre de la nourriture pour s'emplir lés oreilles de ces accords divins ὡςεὶ μέλλοντες ἀπαθανατίζεσθαι. Un passage parallèle se trouve dans les *Quaestiones in Genesim*, III, 3 (II, 273, Aucher). — Sur l'amour des choses célestes (ἔρως πρὸς τὰ οὐράνια) eveillé par la musique, cf. Plut., *Quaest. conviv.*, IX, 14, 6, p. 745 E, et sur la musique et les âmes en général, Delatte, *op. cit.*, p. 262 ss. — Comparer Hieroclès, *Comm. in Aur. Carm.*, XX (p. 463, Mullach) et mon *Mysticisme astral* (Bull. Acad. Belgique, 1909), p. 282 [29] ss.

2. *Rep.*, X, 617 b.

3. Plut., *Quaest. Conv.*, IX, 14 2. 6, 2 : Ταῖς ἐντεῦθεν ἀπιούσαις ψυχαῖς κα πλανωμέναις μετὰ τὴν τελευτὴν ἔρωτα πρὸς τὰ οὐράνια καὶ θεῖα, λήθην δὲ τῶν θνητῶν, ἐμποιοῦσαν (μουσικὴν Σειρήνων) κατέχειν καὶ κατάγειν θελγομένας · αἱ δ'ὑπὸ χαρᾶς ἕπονται καὶ συμπεριπολοῦσιν. — Sur l'interprétation pythagoricienne de la fable des Sirènes, cf. Delatte, *op. cit.*, p. 133; p. 259, 262 ss. — Elle est déjà rapportée, mais différemment, par Philon, *Quaest. in Genesim*, l. c. : « Quod si Sirenum cantatio, ut Homerus ait, ita violenter invitat auditores ut oblivioni tradant patriam, domum, amicos et cibos necessarios, quanto magis perfectissima illa et summa harmonia praedita atque vere caelestis musica attingens instrumentum auris, cogat insanire ac divinare. » — Cf. aussi Proclus, *In Remp.*, II, p. 236, Kroll.

4. La croyance que les Sirènes habitent les îles des Bienheureux se perpétue confusément jusqu'au moyen âge. Un texte byzantin raconte qu'Eusèbe Indicopleuste, qui s'en approcha, fut séduit par la douceur des chants qu'il y entendit (*Paris. gr.* 2219 f. 24; sera publié dans le *Cat. codd. astr.* VIII, 4). Sur les

luttent les éléments. Le drap, où elle s'apprête à recevoir la femme voilée, prend l'aspect d'une nacelle recourbée en forme de croissant, et peut-être faut-il chercher aussi dans cet esquif lunaire une intention allégorique [1].

Certainement, il y a une opposition entre le groupe de l'âme qui, encouragée par Éros, se prépare à traverser la mer, et le personnage assis en face d'elle sur un rocher de l'autre côté de la composition. Cet homme appuie la tête sur la main dans une attitude qui. depuis la « Pénélope » du Vatican, a toujours exprimé dans l'art antique l'abattement d'une profonde tristesse. C'est, pensons-nous, le pécheur accablé de honte et de remords, auquel il est interdit d'atteindre le séjour des élus. Car, devant lui, les vagues sont agitées, et, au milieu d'elles, se dresse un Triton tenant sa conque, dont autrefois le meuglement a mis en fuite les géants [2] et qui répand la terreur sur les flots en furie [3].

Tout ce tableau, offert à la méditation des fidèles au centre de la basilique, est probablement l'illustration de quelque chant sacré où l'on décrivait le sort des âmes sous la forme d'un voyage vers les îles lointaines de l'Océan céleste. Ce morceau liturgique a péri, comme tout le rituel des mystères païens, mais nous pouvons nous en faire quelque idée par des compositions similaires, tels l'hymne gnostique de la Perle cachée au fond des mers, qui fut inséré dans les actes apocryphes de Thomas, ou mieux encore l'oracle qu'Apollon rendit à Amélius, qui lui demandait où s'en était allée l'âme de Plotin [4]. Nous en traduirons littéralement quelques vers carac-

traditions relatives aux îles Fortunées chez les Arabes, cf. Blochet, *Les sources orientales de la Divine Comédie*, 1901, p. 38 ss.

1. Pour les manichéens, la lune est un vaisseau qui se charge d'âmes et les transporte au soleil (Hégémonius, *Acta Archel.*, 8; cf. Flügel, *Mani*, p. 233, et les Égyptiens croyaient que les morts montaient sur la barque de Râ, qui glisse dans le ciel. Peut-être quelque tradition analogue se transmettait-elle chez les néo-pythagoriciens, mais je n'en trouve point de traces.

2. Hygin, *Astr.*, II, 23.

3. Virgile, *En.*, X, 209 : « Caerula concha exterrens freta » : Cf. Lucain, IX, 347, ss.

4. Porphyre, *Vita Plotini*, 22 cf. Bidez, *Vie de Porphyre* 1913, p. 122 ss.

téristiques : « Génie — car homme hier, te voici parvenu au sort plus divin de génie — lorsque tu brisas la chaîne de la nécessité humaine, échappant au trouble houleux de tes membres [1], tu nageas d'un cœur vaillant vers la plage d'une rive baignée de lumière [2], t'éloignant à la hâte de la foule des pécheurs, pour fixer la voie circulaire de ton âme pure là où rayonne la splendeur de Dieu, où les lois divines règnent dans l'éther serein, loin de la criminelle injustice. Autrefois, quand tu bondissais pour te dérober aux flots amers d'une vie nourrie de sang [3] et éviter les vertiges nauséeux, au milieu d'une houle et d'une agitation inouïes, souvent les bienheureux firent apparaître le but [4] comme tout proche de toi [5]... » Puis l'oracle décrit, après les extases accordées au philosophe ici-bas, l'entrée de son âme dans l'assemblée des élus « rafraîchie par de douces brises », empruntant ses expressions aux anciens poètes qui parlaient des îles Fortunées [6]. Là se trouvent, avec les juges des enfers, « Platon, force sacrée, et le pieux Pythagore et tous ceux qui constituent le chœur d'Éros immortel [7] », c'est-à-

1. C'est-à-dire d'un corps formé de la matière, qui est comparée à la mer; cf. *supra*, p. 66.

2. Νηχύτου n'a pas le sens négatif (Creuzer) : les astres baignent dans l'éther; cf. Plutarque, l. c. *supra*, p. 66.

3. Allusion, comme l'a vu Bidez, au régime carnivore, que condamne la philosophie.

4. C'est ainsi que Porphyre a compris le vers ; on pourrait interpréter aussi en donnant un autre sens à σκοπός : « Un gardien, envoyé par les bienheureux, apparut à tes côtés ».

5.
Δαῖμον, ἄνερ τὸ πάροιθεν, ἀτὰρ νῦν δαίμονος αἴσῃ
θειοτέρῃ πελάων, ὅτ' ἐλύσαο δεσμὸν ἀνάγκης
ἀνδρομέης, ῥεθέων δὲ πολυφλοίσβοιο κυδοιμοῦ,
ῥωσάμενος πραπίδεσσιν ἐς ἠόνα νηχύτου ἀκτῆς
νῆχε' ἐπειγόμενος δήμου ἀπὸ νόσφιν ἀλιτρῶν
στηρίξαι καθαρῆς ψυχῆς εὐκαμπέα οἴμην,
ἧχι θεοῖο σέλας περιλάμπεται, ἧχι θέμιστες
ἐν καθαρῷ ἀπάτερθεν ἀλιτροσύνης ἀθεμίστου·
καὶ τότε μὲν σκαίροντι πικρὸν κῦμ' ἐξυπαλύξαι
αἱμοβότου βιότοιο καὶ ἀσηρῶν εἰλίγγων
ἐν μεσάτοισι κλύδωνος ἀνωΐστου τε κυδοιμοῦ
πόλλακις ἐκ μακάρων φάνθη σκοπὸς ἔγγυθι ναίων.

6. Cf. Bidez, p. 125, n. 4.

7. Ἧχι Πλάτων, ἱερὴ ἴς, ἠχί τε καλὸς | Πυθαγόρης, ὅσσοι τε χορὸν στήριξαν Ἔρωτος | ἀθανάτου.

dire ceux que l'amour divin a conduits au ciel, où ils sont réunis[1]. Ce dernier vers suffirait à prouver, si les autres ne l'indiquaient déjà, que les prêtres qui composèrent ce centon versifié s'inspirèrent de vieilles croyances pythagoriciennes sur la félicité réservée au sage et attribuèrent à Plotin le sort que celles-ci réservaient au Maître divin.

Les disciples tardifs de Pythagore ne se contentèrent pas de composer à leur usage des tableaux allégoriques : ils prétendaient aussi expliquer par leurs doctrines les images traditionnelles qu'avaient dessinées au ciel les astronomes à l'aide de groupes d'étoiles. Saint Hippolyte de Rome[2] nous a conservé un fragment curieux d'une exégèse de ces constellations proposée par les Pérates. Si l'on fait abstraction de certaines additions bibliques, Adam, le Christ, le diable, qui se détachent aisément du reste, on en dégagera un fond païen emprunté à un commentaire de la sphère d'Aratus dû certainement à quelque néo-pythagoricien. On en jugera par ce qui suit. Sur les globes célestes[3], l'astérisme de l'Engonasin était représenté par un personnage agenouillé, étendant les deux bras ; l'un atteignait presque la Lyre, l'autre dépassait la Couronne boréale ; sous ses pieds se recourbait le Dragon du pôle. Or, l'Engonasin à genoux, les bras ouverts, était expliqué comme un pécheur confessant ses fautes[4] ; la Lyre, (ἑπτάχορδος), où résonne l'harmonie du monde, était l'instrument d'Hermès, c'est-à-dire du Logos[5]. Si l'Engonasin « imite la Lyre c'est-à-dire se soumet

1. Cf. *supra*, p. 67.
2. *Philosophoum.*, IV, 6, 4 (p. 123 Cruice).
3. Cf. Thiele, *Himmelsbilder*, 1898, pl. VI.
4. L'interprétation parait être ancienne, ou dumoins elle se rattache à une tradition ancienne : l'Engonasin était *miserabile sidus* (cf. Boll, *Sphaera*, 1903, p. 278). Peut-être les Pythagoriciens y voyaient-ils seulement l'homme accablé par les labeurs de la vie (p. 12, n. 4). — Sur son attitude, cf. *supra*, p. 64, n. 3.
5. Hermes = le Logos ; cf. Porphyre dans Proclus, *In Tim.*, I, p. 165, 22 Diehl et Περὶ ἀγαλμ., p. 17, 19, Bidez, *l. c.* Une explication analogue faisait d'Apollon, jouant de la lyre à sept cordes, le soleil, raison du monde, conduisant le chœur des planètes ; cf. Macrobe, *Sat.*, I. 19, 15 ; *Somn. Scip.*, II, 3, 3 ; Ausone, *Id.* 20 (p. 412 Riper) ; Proclus, *In Tim.*, II, 208, 9 Diehl.

à la raison » (λόγος), il obtiendra la couronne d'immortalité placée à côté de lui; s'il la néglige, il s'abaissera — selon la métempsychose — jusqu'à l'animal placé sous ses pieds et partagera son sort. Une interprétation aussi saugrenue de ces figures astronomiques n'aurait jamais paru acceptable, si elle ne s'était inspirée d'un système de symboles familier aux adeptes de la secte. Ce système se rapproche singulièrement de celui qui est appliqué, croyons-nous, dans notre basilique romaine, où, pour accentuer l'analogie, une figure de Nikè tenant la couronne, emblème de la victoire morale des élus, est dessinée précisément sous la grande composition de l'abside[1].



L'hypothèse que nous avons proposée sous réserves, au sujet du tableau placé au fond du sanctuaire, restera contestable tant qu'on n'aura pas prouvé que les croyances pythagoriciennes se manifestent aussi dans la décoration du reste de la basilique. Mais si notre conjecture se vérifie, le temple de la Porta Maggiore acquerra, pour notre connaissance de la religion romaine vers le début de notre ère, une valeur qu'il serait difficile d'exagérer ; à cet égard, aucune découverte ne serait comparable à celle-ci depuis l'exploration des Catacombes par de Rossi. Nous pénétrerions pour la première fois dans la vie intime d'une société puissante, qui exerça dans le monde antique une influence dont on ne peut encore mesurer l'étendue ; nous obtiendrions la révélation de mystères qui précédèrent dans la capitale du monde ceux de l'Orient et qui vraisemblablement exercèrent quelque action sur le développement de leurs doctrines[2]; nous serions introduits enfin dans les secrets d'une communauté à laquelle l'Église naissante, si l'on en juge par les signes extérieurs[3], fit plus d'un emprunt.

1. Cf. *supra*, p. 56.
2. Cf. *supra*, p. 64, n. 1.
3. Cf. *supra*, p. 54, n. 2.

D'autre part, s'il était établi que l'hypogée de la Porta Maggiore fut construit par des Pythagoriciens, nous aurions une voie toute tracée pour l'interprétation religieuse des représentations qui la décorent. On sait que, dans la secte, un système d'allégories psychologiques et morales, dont la Table de Cébès est pour nous le type le plus achevé, donnait une signification nouvelle aux œuvres d'art du passé et aux légendes de la mythologie. Il n'est pas aisé de retrouver les débris de ce symbolisme, épars dans les dissertations subtiles des néo-platoniciens et dans les gloses de scholiastes tardifs[1]. Mais la recherche en vaudrait la peine, car non seulement elle nous donnerait la clef de mythes adoptés et figurés dans les conventicules pythagoriciens, mais aussi l'explication de nombreux motifs reproduits par la sculpture funéraire, qui offre avec la décoration de la basilique des analogies frappantes. Comme pour les peintures des catacombes, c'est par cette signification cachée, plus que par leur mérite artistique, que ces images sacrées acquéraient une valeur aux yeux des fidèles. Pour nous encore, la descente dans la pénombre de la vaste crypte, dont les blanches parois sont toutes tapissées d'un gracieux décor, fait une impression qui est égalée par celle de peu de ruines. Combien devait-elle être plus vive quand chacun des sujets qui y sont reproduits rappelait de vieilles traditions sacrées, auxquelles on prêtait une signification profonde, quand chacune parlait à l'imagination et éveillait des sentiments mystiques, et qu'au lieu d'être une une chose morte tout cet ensemble merveilleux était une réalité vivante !

Franz CUMONT.

1. M. Delatte a recueilli récemment (*op. cit.*, p. 109 s. 1) les restes de l'exégèse pythagoricienne des poèmes homériques. On ferait une moisson plus abondante encore dans les scholies d'Hésiode, qui, par l'intermédiaire de Proclus, remontent pour une bonne part à Plutarque.

LES CELTES

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES DANS LE SUD DE LA FRANCE ET DANS LA PÉNINSULE HISPANIQUE

INTRODUCTION

Des textes grecs, parfois assez obscurs, et la linguistique ont fait connaître la répartition des races et des peuples de l'Europe barbare au VIIIe siècle a. C. Les Scythes occupent le grand steppe qui s'étend de la Caspienne aux Carpathes; les Thraco-Illyriens, la plus grande partie de la péninsule des Balkans; les Étrusques, les Ombriens et les Venètes, l'Italie; les Ligures, la Gaule; les Ibères, l'Espagne, et les Bretons l'Angleterre. Au Nord des Alpes, les Hyperboréens comprennent les Celtes dans l'Allemagne du Sud et les Germains dans les plaines basses de l'Allemagne du Nord et la Scandinavie. La civilisation de tous ces peuples est celle de l'âge du bronze, plus ou moins avancée suivant les contrées, à l'exception des Scythes, chez lesquels, d'après les Grecs, le fer était d'usage commun dans certaines régions, et peut-être de quelques peuples du littoral adriatique.

Si l'on omet les Scythes et les Gètes dont les mœurs et les habitudes sont décrites par Hérodote, la confédération des villes étrusques et l'existence de deux États puissants en Espagne, l'histoire de l'Europe barbare est restée longtemps inconnue du moins jusqu'au IVe siècle, époque à laquelle certains de ses peuples, notamment les Celtes, se sont trouvés en contact avec les nations méditerranéennes.

Les documents archéologiques découverts depuis soixante ans, et les travaux de Tischler et de Montelius qui en ont fixé

la chronologie, sont venus jeter un grand jour sur ce que l'on a appelé la Protohistoire de l'Europe barbare. En 1900, on la divisait en deux périodes dont nous allons rappeler les principaux événements.

Période antérieure au IVe siècle. — En Italie, les civilisations des Étrusques et des peuples cispadan, atestin et novilaran, se modifient peu à peu sous l'influence des colonies fondées au VIIIe siècle par les Grecs sur le littoral de la péninsule. — Dans l'Europe centrale, la civilisation des Celtes, manifestée tout d'abord par une langue commune et l'établissement de quelques tribus au milieu des populations ligures du nord-est de la Gaule, s'accuse, dans ses éléments matériels, par de grands progrès de la métallurgie du fer et l'emploi du bronze martelé. De nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles sont créés, qu'accompagnent quelques changements dans le style de la décoration et les rites funéraires ; c'est à cet ensemble de caractères que l'on donne le nom de civilisation de Hallstatt. Les mêmes objets, recueillis dans les contrées à l'est de l'Allemagne du Sud, étaient attribués à des relations commerciales des Celtes avec les peuples qui les habitaient. — Les civilisations des autres parties de l'Europe barbare ne paraissaient pas notablement modifiées. — On savait enfin qu'en dehors de l'Italie, les relations des barbares avec les peuples méditerranéens étaient presque uniquement assurées par les Phéniciens, dont les vaiseaux visitaient le littoral atlantique et pénétraient jusque dans la Baltique.

Période postérieure au Ve siècle. — Les textes apprennent qu'aux IVe et IIIe siècles, des nations celtiques de la Gaule et de l'Allemagne du Sud-Ouest émigrent et fondent des États dans l'Italie septentrionale, l'Allemagne du Sud, la Péninsule des Balkans et jusqu'en Asie mineure. Aux IIe et Ier siècles, Rome conquiert successivement tous les pays barbares situés en deçà du Danube et du Rhin. D'autre part, César dans ses Commentaires et les géographes grecs du IIe et Ier siècles a. C. donnent de nombreux renseignements qui ont permis de restituer l'état

social et politique des Celtes de la Gaule dans les temps voisins de la conquête.

Les découvertes archéologiques de leur côté ont apporté de précieux compléments aux indications des textes, en même temps qu'elles ont montré qu'au IVe siècle la civilisation de Hallstatt des contrées celtiques a été remplacée par celle de la Tène, que caractérisent de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles et des modifications des rites funéraires. Comme pour la civilisation de Hallstatt, cette transformation était attribuée presque uniquement à l'effort des indigènes. Bien que des découvertes, parfois importantes, eussent été faites dans les autres pays barbares, les éléments caractéristiques de leurs civilisations restaient inconnues. — On admettait du reste qu'aussitôt après la conquête romaine, les peuples soumis avaient adopté les mœurs et les habitudes des vainqueurs.

Les découvertes archéologiques des vingt dernières années dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique sont venues appuyer deux textes, l'un d'Hécatée, fin du VIe siècle, l'autre d'Hérodote, milieu du Ve, d'après lesquels les Celtes auraient dominé au VIe siècle toute l'Europe occidentale et en particulier la Gaule et l'Espagne. Ces textes avaient été laissés de côté par certains historiens ; d'autres avaient cru les mettre d'accord avec l'archéologie en faisant remonter au Ve siècle les migrations qu'ils révélaient. Or, nos découvertes montraient que les civilisations de Hallstatt et de la Tène avaient régné dans les deux contrées aux mêmes époques que dans la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud. Un nouvel examen des documents recueillis dans les différentes parties de l'Europe s'imposait. Il nous permet aujourd'hui de compléter l'histoire de cette race des Celtes qui a exercé une grande influence sur les transformations des civilisations de l'Europe barbare.

L'étude des trois séries de documents, textes, linguistique et toponymie, découvertes archéologiques, fait tout d'abord reconnaître dans l'histoire des Celtes quatre périodes succes-

sives de deux siècles chacune. Les deux premières sont presque uniquement données par les découvertes archéologiques; les textes interviennent de plus en plus à partir du IVe siècle. Notre mémoire se divise en deux parties. Dans la première, nous étudions les documents de chacune des quatre périodes et les conclusions historiques auxquelles ils conduisent. Ces conclusions, résumées dans la deuxième partie, forment l'histoire des Celtes groupée d'après les événements principaux que les documents ont révélés. Pour les textes, nous nous bornons à une analyse sommaire; toutes les références se trouvent, en effet, dans les notes du grand monument que M. Camille Jullian a élevé aux origines de notre nation. Les documents archéologiques sont décrits avec détail, et un index bibliographique mentionne les mémoires sur les plus importantes découvertes faites depuis une vingtaine d'années dans le sud de la France et en Espagne.

I

LES DIFFÉRENTES PÉRIODES DONNÉES PAR LES DOCUMENTS

VIIIe ET VIIe SIÈCLES

1. — LES DOCUMENTS.

LES TEXTES ET LA LINGUISTIQUE.

Pendant toute cette période, les Celtes sont répandus dans la vaste contrée comprise entre les Alpes, les monts de Bohême et de Thuringe et le Rhin. D'après Aviénus, dont l'*ora maritima* paraît reproduire les indications du périple d'Himilcon fait au VIe siècle a. C., des inondations maritimes ont déterminé l'émigration de tribus celtiques des rives frisonnes

de la mer du Nord, qui se sont établies avant le VIe siècle dans le nord-est de la Gaule au milieu des populations ligures. D'autre part, l'étude de deux dialectes celtiques qui se sont succédé indique qu'avant le VIIIe siècle les Celtes dominaient certaines régions des îles bretonnes.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Des couches à débris et des sépultures ont fait connaître de nombreux établissements de diverse nature : agricoles, sur les plateaux du bassin supérieur du Danube; industriel, près des mines de sels de Hallstatt, et des stations plus ou moins disséminées dans les régions situées de chaque côté du Rhin moyen, dans le centre et jusque sur les bords du plateau central de la France. Les sépultures de la Bavière montrent que la civilisation du bronze régnait encore au VIIIe siècle et qu'elle a disparu au cours de la période à la suite de progrès dans la fabrication du fer, progrès qui ont permis de reproduire avec ce métal la grande épée à crans et des ustensiles de l'âge du bronze.

En même temps, la céramique s'est perfectionnée et de nouveaux motifs apparaissent dans la décoration géométrique. Les sépultures comprennent, comme précédemment, le tumulus, les deux rites de l'inhumation et de l'incinération; mais la proportion des incinérés s'accroît. Aux mobiliers funéraires composés d'objets d'usage personnel, d'offrandes alimentaires et d'amulettes, s'ajoutent des armes dans les tombes d'hommes. On rencontre, en outre, quelques produits italiques, cistes à cordons et rasoirs, que l'on s'accorde à rapporter aux VIIIe et VIIe siècles a. C. Tels sont les caractères de la civilisation de Hallstatt à son premier degré. On remarque enfin que c'est précisément dans les régions où les gisements du fer sont les plus nombreux, Haute Autriche, Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne, que l'on a recueilli le plus grand nombre d'épées de fer et de bronze de cette période. — L'archéologie montre qu'à la même époque la civilisation du bronze a

disparu dans les pays à l'est et au nord-est de l'Allemagne du Sud, Bohême, Hongrie, Silésie et Prusse Orientale, où elle a été remplacée par celle de Hallstatt.

2. – L'HISTOIRE

Cet ensemble de documents révèle des traits importants de l'histoire des Celtes aux VIIIe et VIIe siècles. L'archéologie confirme l'interprétation des textes grecs qui donnent aux Celtes pour domaine l'Allemagne du Sud. Elle montre que ces peuples ont réalisé au cours de la période des progrès dans la fabrication du fer, et qu'il emploient ce métal, très rare jusqu'alors, pour faire des armes et des ustensiles. D'autres branches de l'industrie se perfectionnent et les usages funéraires sont légèrement modifiés. Les Celtes ont d'ailleurs des relations commerciales avec les peuples de l'Italie septentrionale. Enfin, l'archéologie appuie le texte d'Aviénus sur l'arrivée des Celtes au VIIe siècle dans le nord-est de la Gaule. Comme la civilisation du bronze disparaît de la Gaule Orientale à cette époque, on en conclut que les Celtes ont imposé leur civilisation à des populations que les préhistoriens présentent comme peu nombreuses, attachées à la terre qu'elles cultivent et pacifiques. — Dans la même période, la civilisation de Hallstatt s'est répandue dans toutes les contrées à l'est et au Nord-est de l'Allemagne du Sud, Bohême, Hongrie, Silésie, Prusse Orientale, sans que l'on puisse encore donner à cette diffusion de la civilisation celtique, une autre cause que le progrès qu'elle apportait aux peuples de ces pays.

En l'absence de textes sur les autres éléments de la civilisation des Celtes, ces faits économiques et politiques s'ajoutent aux migrations antérieures au VIIIe siècle, pour révéler chez ces peuples un tempérament tout autre que celui des races barbares qui les entouraient. Rapprochés d'une langue commune que deux dialectes, l'un antérieur et l'autre postérieur au VIIIe siècle, montrent à un degré de formation comparable sur certains points

au grec et au latin, ils indiquent une organisation politique assez avancée chez un peuple qui s'est affranchi, en partie du moins, du tribut payé jusqu'alors aux pays d'où provenaient les éléments du bronze.

VIe ET Ve SIÈCLES

1. — LES DOCUMENTS.

LES TEXTES ET LA LINGUISTIQUE

Nous avons déjà mentionné deux textes relatifs à cette période. A la fin du VIe siècle a. C., Hécatée apprend que le territoire de Marseille confine à la Celtique, et que Narbonne est un port celtique. Au milieu du Ve siècle, Hérodote indique que les Celtes dominent toute l'Europe occidentale, et par conséquent la Gaule et la Péninsule hispanique. A ces textes s'ajoutent un passage des *Histoires* de Tite-Live, qui place au commencement du VIe siècle l'invasion gauloise en Italie Ce texte, contredit par un autre passage qui la fait descendre au IVe siècle, es généralement rejeté aujourd'hui.

D'autre part, certains historiens pensent que les Insubres fixés dans l'Italie septentrionale antérieurement au IVe siècle, étaient de race celtique. Enfin, d'après les linguistes et le texte relatant les migrations des Volques au IIIe siècle, les Germains étaient depuis longtemps soumis aux Celtes. Nous ajoutons que la toponymie peut révéler l'existence dès cette période de nombreuses stations dans les contrées habitées par les Celtes ou dominées par eux. Les textes ne donnent d'ailleurs aucune indication sur l'état social et politique des peuples celtiques, en dehors de leurs groupements en tribus.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

a) Allemagne du Sud et Gaule Orientale.

Agglomérations. — Dans la Haute-Autriche, sur les plateaux du bassin supérieur du Danube, dans les régions situées de

chaque côté du Rhin et dans le centre de la France, les agglomérations sont celles de la période précédente. Sur le plateau suisse, les nombreuses stations qui se succèdent le long de l'Aar témoignent de l'importance de la population de la région.

Industrie et commerce. — De nouveaux progrès de la fabrication du fer et la connaissance du travail du bronze martelé ont permis de fabriquer avec les deux métaux de nombreux objets, armes, parures et ustensiles. L'épée et le poignard dits à antennes, les chars de guerre, les fibules, des vases en bronze sont pour la plupart imités ou inspirés de modèles italiques; une partie accessoire du fourreau de l'épée, les lances et d'autres objets sont ceux de la période précédente; les armes défensives font entièrement défaut. La technique de la céramique est améliorée ; au milieu de formes qui peuvent varier d'une région à l'autre, certaines rappellent les vases métalliques de l'Italie. Comme dans la période précédente, on trouve des objets italiques mélangés avec les produits indigènes.

Parures. — Elles comprennent des ceintures en bronze, des brassards, des bracelets, quelques torques et des boucles d'oreille, la plupart en bronze; l'or et l'argent sont assez rares.

Décoration. — Aux dessins géométriques de la période précédente s'ajoutent des motifs empruntés à l'art du Dipylon qui avait déjà influencé l'industrie de la Haute-Italie. Dans les régions de l'Allemagne du Sud voisines de l'Italie, notamment dans le Norique, on a recueilli quelques objets de bronze décorés au trait ou au repoussé, de sujets ou de scènes imités des vases cispadans et atestins.

Sépultures. — L'état des restes humains varie parfois dans la même nécropole, où l'on rencontre l'inhumation totale ou partielle et l'incinération. Les dispositions de la sépulture comprennent le tumulus et la tombe en sol plat, avec ou sans plaque d'argile cuite sous les restes. La composition du mobilier funéraire n'a pas changé; on a remarqué toutefois qu'à Hallstatt les armes n'existent que dans les sépultures les plus pauvres.

Religion. — Si l'on excepte un dessin au trait sur une poterie

d'un tumulus de la Basse-Autriche où l'on peut voir une scène d'incantation, et le chariot votif en bronze de la région styrienne qui rappelle une cérémonie du culte hellénique, aucun vestige, en dehors des rites funéraires, ne se rapporte à la religion des Celtes.

Tel est l'ensemble de caractères que présente la civilisation de Hallstatt dans sa deuxième phase.

b) Contrées soumises aux Celtes d'après les textes.

α) *Gaule du Sud et Péninsule hispanique.*

Agglomérations. — Dans toutes les parties des deux contrées, l'archéologie a retrouvé, signalées par des couches à débris ou des nécropoles, des agglomérations de toute nature, agricoles et pastorales, industrielles, commerciales et maritimes, et des oppida. Ces agglomérations, presque toutes créées pendant cette période, se succèdent sur les grandes voies des communications naturelles des contrées et des régions, dans les plaimes fertiles et jusqu'au fond des vallées pyrénéennes. — Dans le sud de la France, on les a signalées aux pieds des derniers contreforts des Alpes, de Marseille à Avignon; sur les bords sud des Cévennes, de Nîmes à Carcassonne; à Toulouse, où la voie de la Méditerranée vers l'ouest de la Gaule devient fluviale, et dans les vallées voisines du Tarn et de l'Ariège; le long de la Garonne haute et dans la vallée de l'Adour, de Lannemezan à Dax, près des cols abaissés des Pyrénées. — Dans la Péninsule hispanique, de nombreuses stations ont été découvertes sur les versants océanique et méditerranéen : à l'Ouest, sur la rive cantabre, en Galice, et dans la partie inférieure des vallées du Minho, du Tage, du Guadiana et du Guadalquivir ; à l'Est, sur les littorals de la Catalogne, de Valence et d'Alicante et jusqu'à Alméria. Sur les grands plateaux de l'intérieur, il existe des stations dans les Pyrénées aragonaises, dans la haute vallée de l'Èbre, dans celle du Duero près de sa source, et un groupe d'agglomérations particulièrement important dans la haute vallée du Jalon, affluent de l'Èbre, près des cols qui font communiquer

l'Aragon et la Vieille-Castille avec les bassins du Tage, du Guadiana et du Yucar. Quelques oppida catalans sont entourés de murailles en grands matériaux qui rappellent celles des colonies grecques voisines.

Industrie et commerce. — Dans les deux contrées la civilisation du bronze a entièrement disparu; elle a fait place à celle de Hallstatt représentée par ses éléments caractéristiques, armes, parures, fibules, ustensiles de métal et de terre cuite, et décoration géométrique. Les parties accessoires de la fibule sont moins variées que dans l'Allemagne du Sud. Des poteries, dont les formes rappellent celles de l'Allemagne du Sud et de la Gaule orientale, diffèrent de technique suivant les régions. Enfin, dans les stations du littoral, les objets celtiques sont mélangés avec quelques produits de luxe helléniques et puniques des VIe et Ve siècles, les derniers dans le sud de l'Espagne.

Sépultures. — L'incinération est exclusivement pratiquée dans les deux contrées. Comme dispositions, on trouve tous les modes observés dans l'Allemagne du Sud et la Gaule orientale : tumulus plus ou moins élevés, petits puits en sol plat ou dans la roche; ces derniers parfois entourés de cercles ou de rectangles de grosses pierres.

β) *Italie du Nord.* — Dans la région des Lacs, entre la haute vallée du Tessin et celle de l'Adige et jusqu'en Istrie, il existe de nombreuses et importantes nécropoles, dont quelques-unes remontent à l'âge du Bronze, tandis que d'autres, notamment celles de Golasecca, sont rapportées à cette période par des fibules celtiques et la céramique ornée de leurs mobiliers. L'incinération y est presque exclusive; les petits puits sont entourés de cercles de grosses pierres comme dans certaines stations des Pyrénées françaises. La célèbre tombe de Sesto-Calende, située sur une éminence à la partie inférieure du Lac Majeur, appuie, par son riche mobilier celtique, le classement chronologique de ces sépultures.

γ) *Allemagne du Nord.* — Si l'on excepte de rares objets hallstattiens, aucune des nombreuses nécropoles fouillées dans

cette contrée n'indique que la civilisation du Hallstatt y ait régné.

c) Contrées de civilisation hallstattienne où les textes ne mentionnent pas la domination des Celtes.

α) *Bohême, Hongrie, Silésie et Prusse Orientale.* — La civilisation de Hallstatt se manifeste, à l'exclusion de toute autre, dans des agglomérations et des nécropoles. Les armes, parures et ustensiles sont des types de l'Allemagne du Sud; des particularités régionales ou locales s'observent dans la céramique et sa décoration. Le rite de l'incinération est presque uniquement suivi. Une quarantaine de stations ont été relevées aux pieds des hauteurs et des montagnes qui entourent le grand bassin de la Theiss. La plupart des épées, toutes du type de Hallstatt, sont en bronze. — Les stations de la Bohême sont situées le long de la Moldau, affluent de l'Elbe, que suivait la voie de l'Adriatique à la Baltique. Celles de la Silésie et de la Pologne sont disséminées entre la Wartha et la Vistule. On y a trouvé des poteries peintes de dessins géométriques.

β) *Illyrie Nord-Ouest.* — Dans les régions comprises entre la Drave et la Bosnia, qui répondent à la Carniole, la Croatie et la Bosnie, des nécropoles, quelques-unes très importantes, sont rapportées à cette période par des fibules hallstattiennes. L'incinération est exclusivement suivie, et les dispositions des sépultures rappellent celles de la bande alpine de l'Italie. Des objets helléniques et italiques, épées, casques, cnémides, et d'autres imités de leurs types, se rencontrent dans les mobiliers funéraires.

2. — L'HISTOIRE.

Au début de cette période la civilisation du fer reçoit son plein développement dans l'Allemagne du Sud et la Gaule Orientale, par de nouveaux progrès dans la fabrication du fer et l'emploi du bronze martelé. Sous l'influence de l'industrie des peuples italiques, avec lesquels ils ont depuis longtemps des relations

de commerce, les Celtes fabriquent de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles, et perfectionnent d'autres produits. Ils s'affranchissent ainsi du tribut aux pays d'où provenaient les éléments du bronze, en même temps que des armes plus nombreuses et plus puissantes affirment la supériorité de cette race belliqueuse sur les peuples qui l'entourent. En l'absence de renseignements sur l'état politique des Celtes, on peut dès maintenant évoquer une organisation uniforme sous des chefs qui ont emprunté aux civilisations plus avancées de l'Italie certains de leurs types et notamment l'épée.

Les textes apprennent que pendant cette période les Celtes dominent toute l'Europe occidentale, c'est-à-dire la Gaule et l'Espagne. D'autre part, l'archéologie montre que la civilisation de Hallstatt existe dans ces contrées à l'exclusion de toute autre et que de nombreux établissements de toute nature y ont été fondés à cette époque. Il ne peut donc pas être question d'incursions semblables à celles des Scythes au VIIe siècle dans l'Asie Mineure et dans les pays européens jusqu'à l'Ebre, mais d'une conquête méthodique, nouvelle manifestation d'un pouvoir central qui a créé l'industrie de Hallstatt. On peut alors supposer que les tribus celtiques, fixées dès le VIIe siècle sur les bords du plateau central de la France, sont descendues, les unes en Provence et dans le Bas-Languedoc, les autres, dans le Haut-Languedoc et la Gascogne, dont les populations ligures et ibéro-ligures n'ont pas résisté. Peu après, des bandes parties du Bas-Languedoc et de la vallée de l'Adour franchissent les cols des Pyrénées et entrent en Espagne où elles soumettent les peuples ibériques incultes et continuellement en lutte les uns contre les autres. Comme dans la Gaule du Sud, les dominateurs fondent de nombreux établissements au milieu desquels ils occupent des oppida dont les noms celtiques sont connus.

La conquête des contrées occidentales par les Celtes éclaire la diffusion de la civilisation de Hallstatt au VIIe siècle dans les pays situés à l'E. et au N.-E. de l'Allemagne du Sud. On ne peut douter que ces contrées, traversées par la voie du com-

merce de l'Adriatique à la Baltique, aient été soumises aux Celtes, comme les Germains de l'Allemagne du Nord d'après la linguistique et un texte. Une conclusion semblable rapporterait les établissements hallstattiens de la bande alpine de l'Italie à une première invasion des Celtes, que les Étrusques, alors à l'apogée de leur puissance, auraient contenue ; ce qui confirmerait en partie le texte de Tite-Live qui mentionne une invasion gauloise en Italie au commencement du VI[e] siècle. Quoiqu'il en soit, on doit admettre qu'au VI[e] siècle les Celtes, dominant une grande partie de l'Europe, possédaient toutes les voies terrestres du commerce des barbares avec les peuples supérieurs de la Méditerranée ; ce qui rend compte de la prospérité accusée par les découvertes archéologiques dans plusieurs régions en relations faciles avec ces peuples, le Norique, les pays de chaque côté du Rhin, le sud de la Gaule et le littoral méditerranéen de l'Espagne.

Les faits économiques et politiques, révélés par les textes et l'archéologie, conduisent à une autre conclusion. La création de l'industrie de Hallstatt, les conquêtes des Celtes et l'organisation des pays soumis, peuvent être attribués à l'existence, dès le VII[e] siècle, d'un empire aristocratique et militaire qui s'étendait de la Baltique aux Colonnes d'Hercule. L'origine de cet empire rappelle celle des empires asiatiques contemporains, en particulier celui des Mèdes. Des chefs de tribus puissantes ont réuni les éléments matériels d'une civilisation supérieure à celle des barbares qui les entourent. Ils soumettent successivement tous ces peuples et, leur imposant leur civilisation, ils réalisent une meilleure exploitation des richesses naturelles des différentes contrées. C'est à une succession de chefs clairvoyants et ambitieux qu'il faut rapporter la grandeur d'un empire qui a transformé l'état économique d'une partie du monde barbare en lui apportant une prospérité jusqu'alors inconnue.

La formation de l'Empire celtique a été favorisée par les

événements qui se sont passés du VIIe au Ve siècles dans le bassin oriental de la Méditerranée. Un dernier effort des Assyriens détruit en 575 la puissance commerciale de Tyr, dont Carthage reprend aussitôt les traditions dans le bassin occidental de la Méditerranée. Pendant plus d'un siècle, les Perses menacent l'existence de la Grèce et de ses colonies d'Asie Mineure. Au Ve siècle, les Carthaginois unis aux Étrusques, disputent aux Grecs de l'Italie méridionale et aux Phocéens de Marseille le commerce avec les Barbares ; cependant, Marseille fonde de nombreuses colonies sur le littoral de la Gaule et de l'Espagne. Ces événements ont aidé au développement de la puissance celtique, les uns en retardant les entreprises des peuples méditerranéens sur l'Europe barbare, les autres, en augmentant le commerce des Celtes avec les Grecs et l'Italie déjà en partie hellénisée.

IVe ET IIIe SIÈCLES

1. — LES DOCUMENTS.

LES TEXTES

Le nom commun de Celtes disparaît presque dans les textes latins relatifs aux événements de cette nouvelle période. Trois peuples celtiques sont seuls mentionnés : les Galates ou Gaulois en Gaule, les Volques ou Belges sur la rive droite du Rhin et les Celtibères en Espagne sur les plateaux de l'intérieur et le littoral atlantique. On peut résumer de la manière suivante ce que l'on savait de ces peuples.

Le texte de Tite-Live sur l'invasion gauloise en Italie, généralement admis aujourd'hui, apprend qu'au début du IVe siècle les nations gauloises sont confédérées sous l'hégémonie des Bituriges dont Ambigat est le roi. L'excès de population oblige quelques-unes de ces nations à chercher de nouvelles terres ; sous la conduite des neveux d'Ambigat, les unes se dirigent vers l'Italie, les autres vers l'Allemagne du Sud. En Italie, les Boïens, Lingons, Cénomans et Sénons, après avoir vaincu les

Étrusques et les Romains, fondent entre les Alpes, les Apennins et l'Adriatique l'État appelé la Gaule Cisalpine. Dans l'Allemagne du Sud, les Helvètes se fixent dans la Souabe et la Franconie, les Boïens en Bohême et les Taurisques dans le Norique. Quelques faits anecdotiques indiquent la manière de combattre des Gaulois qui surprend tout d'abord les légions romaines. Sur l'histoire de la Cisalpine, on connaît les noms des capitales : Milan, Brescia, Sinigaglia et Bononia, la Felsina étrusque ; une invasion des Gaulois dans le Latium en 225, repoussée par les Romains, à la suite de laquelle la nation des Sénons est exterminée, et les mercenaires gaulois de l'armée d'Annibal dans la deuxième guerre punique.

D'après Strabon, des tribus belges, chassées de la rive droite du Rhin au commencement du IIIe siècle par les Germains révoltés, s'établissent, les Arécomiques et les Tectosages dans la Gaule du Sud entre le Rhône et la Garonne, tandis que d'autres tribus se dirigent vers la péninsule des Balkans, où les attirent les trésors de la Grèce. Parmi ces dernières, des Tectosages se fixent sur le Danube moyen, les Scordisques, dans l'Illyrie Nord-Ouest entre le Danube et la Bosnie. Strabon, Plutarque et Pausanias rapportent les exploits des bandes qui, après être descendues jusqu'à Delphes, remontent en Thrace et, appelées par le roi de Bithynie, fondent l'état des Galates dans la Phrygie orientale. — L'existence des Celtibères est mentionnée pour la première fois à l'occasion des événements de la deuxième guerre punique.

Sur l'état social et politique des peuples gaulois et belges aux IVe et IIIe siècles, les textes ne donnent aucun renseignement. Quant aux Galates d'Asie Mineure, on sait par les Grecs que leur organisation politique comprenait un tétrarque à la tête de chaque tribu, une assemblée de 300 membres, sorte de sénat, et un chef unique en temps de guerre.

Les mœurs et les habitudes des Celtibères ont été longuement décrites par Strabon d'après les récits de Posidonius qui avait séjourné à Cadix à la fin du IIe siècle.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

L'archéologie a révélé que, vraisemblablement dans la dernière partie du v[e] siècle, de nombreux éléments de la civilisation de Hallstatt ont fait place dans toutes les contrées où elle régnait à une nouvelle civilisation dite de la Tène, dont les caractéristiques sont les suivantes.

L'épée, arme d'estoc et de taille à deux tranchants, se rapproche, comme forme et dimension, de celle des peuples méditerranéens; quelques parties accessoires sont modifiées au III[e] siècle. Le bouclier, arme défensive, est adopté. Les pointes de lance sont du type hallstattien; les chars de guerre deviennent plus nombreux. — Les parures, torques et bracelets, la plupart en bronze tout d'abord, sont parfois en or et en argent au III[e] siècle. — La fibule, imitée de celle de Halstatt et peu variée dans ses formes, se modifie légèrement au III[e] siècle. — La céramique, d'une technique plus perfectionnée, présente, avec des formes qui varient d'une région à l'autre, des profils qui rappellent les vases métalliques de l'Italie. — La décoration comprend des dessins géométriques nouveaux et des motifs empruntés à l'ornementation hellénique, palmettes, rosaces, postes, quelquefois des figures de plantes et d'animaux stylisés. — A partir du III[e] siècle, on rencontre dans presque toutes les contrées des monnaies d'argent et de bronze, quelques-unes en or, dont les types et symboles sont le plus souvent imités de pièces grecques. — Enfin les rites funéraires sont changés dans certaines régions.

Bref, la nouvelle civilisation offre, dans ses types industriels et dans la décoration des objets, des progrès considérables sur celle de Hallstatt, que l'on doit attribuer en partie à des influences helléniques. L'archéologie montre en outre que la nouvelle civilisation a été accompagnée de l'accroissement de la population dans certaines régions, et de relations commerciales très développées avec les peuples supérieurs de la Méditerranée. Il reste maintenant à signaler les particularités de la civilisation de la Tène dans les différentes contrées.

a) *Gaule Orientale, Gaule Cisalpine et Allemagne du Sud-Ouest.* — Les cimetières de la Champagne témoignent d'une augmentation considérable de la population de la région. Dans la décoration des objets on signale l'emploi de nouvelles matières, corail, bronze émaillé; le verre apparaît dans des parures. Les rites funéraires comprennent uniquement l'inhumation dans des cavités en sol plat. De riches sépultures de chefs renferment toutes leurs armes et des offrandes alimentaires. Des tombes secondaires d'une même cavité peuvent indiquer l'immolation de serviteurs comme chez les Scythes. Quelques produits helléniques et italiques ont aidé à dater ces sépultures. — Des nécropoles de l'Italie du Nord, depuis le Picenum jusqu'aux vallées alpines, sont semblables à celles de la Champagne; on y trouve parfois des objets de luxe étrusques et romains. — Des observations semblables ont été faites dans les régions de la rive droite du Rhin habitées par les Belges jusqu'au IIIe siècle au moins.

b) *Gaule du Sud et Péninsule hispanique.* — La civilisation de la Tène a régné dès le IVe siècle dans ces deux contrées avec des particularités communes qui les font réunir ici.

En France, dans les régions qui s'étendent de Marseille à la vallée de l'Adour, les agglomérations de la période précédente sont conservées, les unes augmentées, à Toulouse notamment, les autres diminuées, celles de la vallée de l'Adour. Des objets caractéristiques de la Tène, armes, parures, ustensiles, se rencontrent dans les couches à débris et les sépultures. Sur le littoral méditerranéen et à une certaine distance à l'intérieur, ces objets sont mélangés avec de nombreux produits helléniques et des objets imités de types helléniques par les indigènes, les poteries peintes dites ibéro-grecques en particulier. Le rite funéraire de l'incinération s'est maintenu. C'est également à cette période que l'on peut rapporter le torse du Gaulois cuirassé trouvé dans la banlieue de Nîmes.

Dans la péninsule hispanique, les agglomérations de la période précédente sont également conservées. En Catalogne,

quelques-unes d'entre elles sont entourées de murailles d'un appareil régulier d'origine hellénique, et l'installation des habitations imite celle des colonies voisines. Dans toutes les régions du littoral méditerranéen, et à quelque distance à l'intérieur, les objets de la Tène sont mélangés avec de nombreux produits helléniques ou puniques et d'autres indigènes imités de leurs types, armes, ustensiles et poteries peintes. Dans les régions du Sud, des œuvres plastiques témoignent d'importants essais pour imiter la sculpture grecque, en même temps qu'elles rappellent des pratiques religieuses inspirées de celles des colonies grecques voisines. Le rite de l'incinération s'est maintenu ; mais les tumulus ont disparu. Sur les plateaux de l'intérieur, on ne rencontre mélangés avec les objets de la Tène que les poteries ibéro-grecques.

c) *Contrées à l'Est et au Nord-Est de l'Allemagne du Sud.* — La civilisation de la Tène apparaît dès le IVe siècle en Bohême, en Hongrie, en Silésie et en Pologne, dans des couches à débris et des sépultures. Comme dans la période précédente, la céramique varie de forme et de décoration suivant les régions, et le rite de l'incinération est généralement suivi.

d) *Contrées du Danube moyen et de l'Illyrie Nord-Ouest.* — Des couches à débris et des nécropoles, quelques-unes très importantes, fouillées en Carniole, Croatie, Bosnie et des deux côtés du Danube moyen, appartiennent à la civilisation de la Tène. On remarque que la fibule est du type modifié au IIIe siècle. Dans la plupart des stations, avec les objets de la Tène, se trouvent des produits helléniques et italiques et des imitations faites par les indigènes. Les rites funéraires sont ceux de la période précédente, avec l'emploi exclusif de l'incinération.

2. — L'HISTOIRE.

L'histoire de la période précédente, les textes et les documents relatifs au IVe et IIIe siècles posent deux questions qui doivent être étudiées tout d'abord : la dissolution de l'empire celtique et le remplacement de la civilisation de Hallstatt par celle de la Tène.

Dissolution de l'empire celtique. — Dans la dernière partie du v[e] siècle, l'empire celtique s'est dissous. Le nom commun de Celtes disparaît presque chez les auteurs grecs et latins qui ne mentionnent que deux peuples celtiques, les Galates ou Gaulois et les Volques ou Belges. On en conclut que les contrées qu'ils habitent sont devenues indépendantes, et comme aucun événement extérieur ne peut expliquer la dissolution de l'empire, on est conduit à la rechercher dans une évolution intérieure. Or, les découvertes archéologiques montrent que les populations des riches contrées situées de chaque côté du Rhin se sont considérablement accrues et que leur prospérité doit être attribuée, en partie, à un commerce actif avec les peuples méditerranéens, soit par les routes des Alpes, soit par les vallées du Rhône et de la Saône. C'est d'ailleurs incontestablement chez ces peuples que la civilisation de la Tène a pris naissance.

Pour les autres parties de l'empire, le seul renseignement que l'on possède est la diffusion rapide de la civilisation de la Tène dans toutes les contrées où régnait celle de Hallstatt. — En Espagne, où les textes indiquent l'existence au III[e] siècle d'un État celtibérien sur les plateaux de l'intérieur, on en déduit que les riches régions du littoral méditerranéen, en contact avec les colonies grecques et puniques, se sont affranchies de la domination des Celtes. C'est vraisemblablement de cette époque que date la civilisation plus avancée des peuples de ces régions, que Strabon constatait à la fin du I[er] siècle et que confirment les découvertes archéologiques.

La civilisation de Hallstatt remplacée par celle de la Tène. — L'archéologie montre que la civilisation de la Tène a été créée dans les contrées situées de chaque côté du Rhin ; c'est là, en effet, que se trouve la manifestation la plus importante de la nouvelle civilisation dont nous devons rappeler les éléments caractéristiques. Quelques types industriels sont ceux de Hallstatt ; la plupart sont nouveaux. L'épée, le bouclier, les chars de guerre se rapprochent de ceux des peuples méditerranéens, et la décoration présente, avec des motifs nouveaux,

des emprunts faits à l'ornementation grecque. Avec ces objets, on rencontre, surtout dans les régions du littoral méditerranéen, des produits de luxe helléniques et des imitations de leurs types par les indigènes. Les agglomérations de la Champagne et du midi de la France se sont accrues ; c'est, du reste, l'excès de population qui a déterminé les migrations gauloises du IVe siècle. L'archéologie, en révélant l'état avancé de la nouvelle civilisation celtique appuie l'opinion qui fait remonter à cette période, en partie du moins, l'état social et politique des nations gauloises que les auteurs grecs et latins des IIe et Ier siècles a. C., ont permis de restituer pour les temps voisins de la conquête romaine. Quant à la rapide diffusion de la civilisation de la Tène dans les autres parties de l'empire celtique, elle doit être attribuée aux liens politiques de la période précédente.

L'étude que l'on vient de faire éclaire les conquêtes des Celtes aux IVe et IIIe siècles. Comme la civilisation de la Tène a précédé immédiatement les migrations gauloises, on peut penser que le nouvel armement, qui se rapproche de celui des peuples méditerranéens, a été fait pour préparer les luttes que les émigrants devaient soutenir. Les bandes qui se sont dirigées vers l'Allemagne du Sud n'ont pas dû trouver de résistance dans des populations celtiques ou celtisées, probablement peu nombreuses. Les Helvètes se sont établis dans la Souabe et la Franconie, les Boïens en Bohème et les Taurisques dans le Norique. — En Italie, les Gaulois, victorieux des Étrusques et des Romains, fondent un État qui a duré deux cents ans. Sur les relations avec les peuples que les Gaulois dominaient, on sait seulement que, sans modifier leurs mœurs et leurs habitudes, ils n'ont exercé aucune influence sur la civilisation des peuples étruscisés ; les fouilles de Marzabotto en témoignent. En 225, aussitôt après la soumission des Samnites, les Romains font subir aux Gaulois cisalpins un premier échec en détruisant la nation sénone, la plus voisine du Latium.

Au commencement du IIIe siècle, les Volques, chassés de la

rive droite du Rhin par les Germains révoltés, se dirigent, les uns vers la Gaule du Sud, les autres vers la péninsule des Balkans. Dans la Gaule du Sud, les Volques s'établissent entre le Rhône et la Garonne au milieu des populations ligures et ibéro-ligures déjà celtisées, puisque à la fin du IIIe siècle Annibal ne rencontre dans ces régions que des tribus celtiques. Les bandes qui se sont dirigés à l'Est se fixent, les Tectosages sur la rive gauche du Danube, les Scordisques entre le Danube et la Bosnia. Nous avons déjà dit que d'autres bandes, après être descendues jusqu'à Delphes, remontent en Thrace d'où elles passent en Asie Mineure et fondent le royaume des Galates avec Ancyre pour capitale. On sait que par des guerres incessantes avec les royaumes grecs voisins, les Galates augmentent leur territoire et accumulent de grandes richesses.

Les conquêtes des Gaulois et des Belges avaient été puissamment favorisées par les événements accomplis chez les peuples supérieurs de la Méditerranée : en Italie, les luttes de Rome pour soumettre les régions méridionales de la péninsule, suivies presqu'aussitôt des guerres puniques ; en Orient, les rivalités des États fondés à la mort d'Alexandre, succédant aux grands efforts qu'avait exigés la conquête de l'Asie.

IIe ET Ier SIÈCLES

1. — L'HISTOIRE D'APRÈS LES TEXTES.

Les événements des IVe et IIIe siècles ont déjà fait connaître quelques éléments de l'organisation politique des Celtes. Les textes relatifs aux IIe et Ier siècles av. J.-C., et surtout les commentaires de César et la géographie de Strabon, renferment des renseignements de tout ordre qui ont permis à différents auteurs du siècle dernier de restituer la civilisation gauloise pendant cette période. Nous devons tout d'abord rappeler les traits principaux de cette organisation qui éclairent puissam ment les événements politiques.

Au début du IVe siècle, les nations gauloises, dont on connait pour la première fois les noms et les territoires, sont confédérées sous l'hégémonie des Arvernes. Chaque nation comprend plusieurs tribus. La tribu, ensemble de familles obéissant à un chef, est un organe à la fois politique, économique et religieux. A la tête de la nation, il y a un roi héréditaire ou un chef élu, conseillé par un sénat comprenant les chefs de tribus, et qui décide, entre autres questions, de la paix et de la guerre, soulevées fréquemment par des dissensions intestines. Le peuple se compose de trois classes : la famille royale, les nobles ou princes possédant toute la richesse et l'autorité, et la plèbe formée des gens pauvres qui n'ont aucun droit politique, sauf dans le rassemblement en armes où tous les guerriers nomment le chef et interviennent dans le conseil. La clientèle, avec toutes ses privautés, lie la plèbe à l'aristocratie nobiliaire, ce qui permet à des personnages riches et ambitieux d'influer sur les intérêts économiques et politiques des tribus ou des nations, indépendamment des compagnons qu'elle leur fournit à la guerre. La famille patronymique est indépendante. Sous le rapport de la religion, les Gaulois reconnaissent un dieu unique assisté de quelques divinités à attributions spéciales. Des cultes tutélaires ou individuels, s'adressant à des objets très variés, satisfont aux sentiments religieux que tous les auteurs accordent à ces peuples. Le Druidisme, introduit depuis peu de temps, était venu apporter au lien fédéral des nations un puissant appui religieux, judiciaire et politique en plaçant les prêtres du culte national, pris dans la caste nobiliaire, sous l'autorité d'un grand-prêtre présidant des assemblées dans un sanctuaire commun chez les Carnutes, et en confiant aux Druides l'instruction des enfants de la classe supérieure. En résumé, cette organisation sociale et politique rappelait sur certains points celle des peuples grecs et italiques ; mais elle présentait des différences tenant au tempérament particulier de la race, chez laquelle l'individualisme très développé et un haut degré de combativité produisaient des

dissensions qui se terminaient souvent par des luttes entre les individus et entre les tribus et les nations.

En ce qui concerne les éléments matériels de la civilisation, les mêmes documents avaient fait connaître les productions agricoles et minières des diverses régions, ainsi que de nombreux oppida et des villes, quelques-unes qualifiées de belles. Mais, en dehors des indications sur les travaux de défense faits aux diverses phases de la guerre de l'indépendance, l'industrie gauloise restait inconnue.

Il est vraisemblable que si l'on excepte le druidisme qui paraît n'avoir existé qu'en Gaule, les institutions des différents États fondés par les Gaulois et les Belges aux IVe et IIIe siècles se rapprochaient de celles de la métropole. On en a une preuve dans l'organisation de l'État des Galates d'Asie que les Grecs ont décrite.

Les États celtiques conquis par les Romains et par les Germains. — Tous les États celtiques ont été successivement conquis pendant cette période : ceux en deçà du Rhin et du Danube par les Romains ; ceux au-delà des deux fleuves par les Germains. Les événements ont été longuement rapportés par César, Strabon et Tite-Live ; nous ne ferons que rappeler les principaux faits.

La soumission de la Gaule cisalpine en 191 a été précédée de longues luttes, à la suite desquelles les Boïens ont émigré au-delà du Danube. Certaines tribus alpines sont restées indépendantes jusqu'à la fin du Ier siècle a. C. — Après la défaite d'Antiochus à Magnésie (190), les Romains imposent aux Galates de cesser les guerres contre leurs voisins ; le pays est réduit en province romaine en 135. — Après une guerre de vingt années, les Celtibères, vaincus à Numance par Scipion-Emilien (133), se soumettent, et Strabon apprend que ces rudes adversaires sont devenus rapidement de fidèles sujets de Rome. — En Illyrie, l'État celtique des Scordisques, déjà affaibli par les peuples dalmates, est définitivement conquis en 129.

La conquête des Gaules commence en 123 par la destruction de la confédération arverne et la formation d'une province

romaine comprenant tout le Sud-Est de la contrée, ce qui assure la communication de Rome avec l'Espagne récemment pacifiée. Peu après, les nations gauloises, restées sans lien entre elles, subissent pendant une dizaine d'années (112-102) tous les ravages de l'invasion des Cimbres. Aussi les Eduens, alliés des Romains, menacés en 58 d'une migration des Helvètes, qui, pressés par les Suèves, veulent s'établir dans une autre région de la Gaule, appellent les légions à leur secours. La même année, pareil appel est fait par les Séquanes contre une invasion des Suèves d'Arioviste. César refoule les Helvètes et rejette les Suèves au-delà du Rhin. Aussitôt après, il entreprend la conquête du pays qui doit devenir le boulevard de Rome contre les peuples du Nord. Les Gaulois, confédérés à nouveau sous les Arvernes et leur roi Vercingétorix, mettent en œuvre toutes les ressources de leur civilisation pour sauver leur indépendance. Ils succombent après une lutte de huit années, dans laquelle s'affirment le génie diplomatique et militaire de César et l'énergie de ses adversaires. On sait que, grâce à l'habileté de l'administration romaine, les mœurs et les habitudes des vainqueurs ont rapidement pénétré dans toutes les régions de la Gaule.

Après quelques actions de guerre (15-9), Auguste, en soumettant la Vindélicie, la Rhétie et le Norique, donne le Danube pour frontière à l'Empire.

Les États celtiques de la Bohême et des Tectosges de la rive gauche du Danube sont compris dans le royaume fondé par Marbod et les Marcomans en 12 a. C.

2. — LES DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

Au commencement du IIe siècle, la civilisation de la Tène existe dans toutes les contrées celtiques ; de légères modifications de l'épée et de la fibule s'observent au Ier siècle. Aussitôt après la conquête, cette civilisation disparaît dans

la plupart des pays ; dans d'autres, elle se maintient jusqu'à la fondation de l'Empire. Nous allons mentionner les particu-rarités des diverses contrées en suivant l'ordre chronologique des conquêtes.

a) **Contrées conquises par les Romains.**

Gaule cisalpine. — Les fouilles de nécropoles importantes dans la région d'Ancône, la Transpadane et la haute vallée du Tessin à Bellinzona, confirment le texte de Polybe qui, dans le dernier tiers du IIe siècle, dit que les Gaulois ont conservé leurs mœurs et leurs habitudes au milieu des villes et des colonies romaines. Dans toutes les sépultures on trouve les éléments caractéristiques de la Tène, mélangés parfois avec des objets étrusques et romains.

Péninsule hispanique. — 1° *1re conquête,* 195. — Dans les régions du Sud et sur le littoral méditerranéen, où l'influence hellénique s'était si puissamment manifestée dès la période précédente, la civilisation de la Tène a disparu, ainsi que les produits helléniques et les imitations faites par les indigènes ; des objets italiques, ou imités de leurs types, les remplacent. Les rites funéraires ne sont pas modifiés. — Pour les régions de l'intérieur, les fouilles de Numance et de Calatayud ne permettent pas d'affirmer que la civilisation de la Tène ait disparu aussi rapidement dans des régions où les produits helléniques n'avaient pas pénétré.

2° *Conquête définitive,* 133. — Les fouilles récentes de Numance éclairent les récits de Polybe sur le siège de la célèbre cité. Elle s'élevait sur une colline bordée d'un côté par le Duero ; les habitations étagées sur les pentes ont été utilisées pour la défense. Dans les substructions mises au jour sous la couche de terre brûlée de l'incendie, on a recueilli des débris de toute sorte, et en particulier des poteries peintes ibéro-grecques. D'autre part, les camps de Scipion et ses travaux d'approche forment un témoignage important des moyens dont disposait l'armée romaine après les guerres puniques.

Illyrie Nord-Ouest. — Les nécropoles de la Carniole, de la Croatie et de la Bosnie renferment les éléments de la Tène mélangés avec des produits helléniques et italiques, comme dans la période précédente. L'épée et la fibule du Ier siècle ne s'y rencontrent pas; on en déduit que la civilisation de la Tène a disparu aussitôt après la conquête.

Gaule. — 1° *Avant la conquête.* — Les fouilles d'Alésia, de Bibracte et de nombreux oppida ont fait connaître les installations des grandes agglomérations gauloises. Dans certaines d'entre elles on a relevé les murailles dites à trois matériaux, les habitations, des ateliers, et recueilli de nombreux produits dans les sépultures ou les couches à débris. Les armes, fibules et parures appartiennent à la civilisation de la Tène, avec les types modifiés au Ier siècle.

2° *Après la conquête.* — *Province romaine,* 123. — Les couches à débris et les sépultures de Toulouse manifestent les premières transformations produites par la conquête. Les éléments de la Tène disparaissent, ainsi que ceux qui sont imités de types helléniques. Les produits italiques abondent, notamment le vin et l'huile transportés dans des amphores italo-grecques, qu'on a retrouvées en très grand nombre. Dans la céramique, on voit l'imitation progressive des types italiques, comme technique, formes et décoration. Les rites funéraires ne sont pas modifiés; mais les mobiliers des sépultures deviennent très pauvres à partir du Ier siècle. Dans la même région, on a retrouvé les oppida dont les populations ont été appelées dans trois villes fondées par les Romains : Albi, Castres et Saint-Sulpice-la-Pointe.

Autres parties de la Gaule, 52. — Les découvertes de l'oppidum de Bibracte, abandonné seulement au commencement du Ier siècle p. C., montrent les transformations qu'avait déjà subie, sous la domination romaine, la capitale des Eduens. Les importations italiques sont nombreuses; une céramique très variée témoigne de l'influence des types italiques. — Les grandes fouilles d'Alésia ont mis au jour les travaux du

siège où a sombré l'indépendance gauloise. Tout récemment, on y a retrouvé des vestiges de la ville préromaine, l'un des sanctuaires de la Gaule.

Vindélicie, 15-9. — En Bavière, des sépultures montrent que les importations italiques s'étaient produites longtemps avant la conquête. La dernière phase de la Tène n'y est pas représentée.

b) **Contrées conquises par les Germains.**

Allemagne du Sud-Ouest. — Les vestiges de cette période y sont très rares, ce qu'explique l'occupation de la Souabe par les Suèves, qui a déterminé l'exode des Helvètes au commencement du IIe siècle.

Bohême. — La civilisation de la Tène s'est développée d'une manière toute particulière dans cet État, longtemps défendu par les montagnes qui l'entourent. Les vestiges recueillis dans les couches à débris de l'oppidum de Stradonitz témoignent d'un commerce actif avec les nations de la Gaule et les Phocéens de Marseille. Des armes, des parures, des fibules, des poteries aux décorations variées et des monnaies reproduisent tous les types observés en Gaule pendant cette période.

c) **Contrées qui devaient rester indépendantes.**

Hongrie, Silésie, Transylvanie. — La civilisation de la Tène existe dans ces contrées pendant toute cette période. Des découvertes récentes montrent que cette civilisation s'est maintenue en Transylvanie jusqu'aux grandes migrations des peuples des IVe et Ve siècles p. C.

Bretagne. — C'est une invasion belge qui a apporté au commencent du IIe siècle la civilisation de la Tène dans ce pays. Aussi, tous les vestiges recueillis, armes, parures, ustensiles et sépultures, appartiennent à cette période. La décoration d'objets en bronze présente un caractère particulier, auquel on a rattaché le style néo-celtique des enlumineurs irlandais du VIIe siècle p. C.

On peut résumer de la manière suivante les contributions que les découvertes archéologiques ont apportées à l'histoire de cette période d'après les textes.

Avant la conquête. — On sait qu'au début du IIe siècle la civilisation de la Gaule était arrivée à un assez haut degré dans l'exploitation des richesses naturelles de diverses régions, les progrès de l'industrie, les relations de commerce des nations entre elles et avec les peuples méditerranéens. Cette prospérité matérielle a été secondée au commencement du IIe siècle par l'union de toutes les nations sous l'hégémonie de l'une d'elles, pour la protection de leurs intérêts communs. Les grandes fouilles faites en France et de nombreuses observations locales ont mis au jour des vestiges qui témoignent des nouveaux progrès de l'industrie et du goût développés sous l'influence hellénique. C'est donc la vie économique des nations gauloises, entrevue par Posidonius à la fin du IIe siècle, qui se trouve éclairée par les découvertes archéologiques. Comme des séries semblables se rencontrent dans d'autres pays celtiques, Gaule Cisalpine, Illyrie nord-ouest et Bohême, on en conclut que, dans toutes ces colonies, les Gaulois avaient conservé leurs mœurs et leurs habitudes au contact des peuples qu'ils dominaient. Aux barbares ils avaient imposé leur civilisation; mais ils n'avaient emprunté aux peuples italiques et aux Grecs d'Asie aucun des éléments de leurs civilisations, et, en particulier, leurs armes et leur tactique de combat. Cela devait être une cause d'infériorité lorsque les Romains ont commencé la conquête des contrées barbares de la zone méditerranéenne. Bref, l'archéologie indique que, dans ses grandes lignes, la civilisation celtique était restée presque sans changement depuis le IVe siècle, et c'est un nouveau caractère de cette race bien douée, qui s'était montrée jusqu'alors si curieuse des institutions des peuples voisins, que son attachement à la civilisation qui lui avait donné les conquêtes des IVe et IIIe siècles.

Après la conquête. — Les événements des guerres soutenues par les peuples celtiques pour défendre leur indépendance ont

été éclairés par les grandes fouilles de Numance et d'Alésia. Les découvertes récentes de Toulouse et les nombreuses monnaies préromaines retrouvées sous des couches charbonneuses, rappellent incontestablement le sac de Cépion en 106. Il en est de même des couches à débris de Stradonitz en Bohême, détruit par les Marcomans à la fin du Ier siècle.

Dans la plupart des contrées et des régions, la conquête a transformé rapidement la vie des peuples gaulois. Les types industriels italiques ont été imités. Les rites funéraires se sont maintenus; mais la pauvreté des mobiliers, comparée à ceux de la période précédente, peut témoigner des crises économiques qui ont suivi la conquête. Au point de vue de l'administration romaine à ses débuts, une inscription de l'an 47 a. C., trouvée à Toulouse, rappelle la réparation d'un édifice, peut être le temple de la cité, par un collège analogue à ceux des villes romaines. Nous avons déjà parlé des trois villes fondées à cette époque dans les vallées du Tarn et de l'Agout, voisines de Toulouse.

II

L'HISTOIRE DES CELTES DU VIIIe SIÈCLE A L'ÈRE CHRÉTIENNE

Des textes grecs et les études de linguistique ont fait connaître la répartition au VIIIe siècle des races et des peuples de l'Europe barbare : Scythes et Thraco-Illyriens, Ombriens et Étrusques, Celtes et Germains, Ibères et Bretons. D'autre part, les découvertes archéologiques donnent les indications suivantes sur les civilisations de ces peuples, qui, d'après les préhistoriens, étaient restées presque sans changements depuis un demi-millénaire. Le bronze à l'état fondu est le seul métal employé, à l'exception de la Scythie où, d'après les Grecs, le fer est d'usage commun, et peut-être de quelques peuples du littoral adriatique. On rencontre partout des armes et des

ustensiles de mêmes formes ; mais une fabrication plus soignée et des décorations qui comprennent quelques motifs mycéniens témoignent de civilisations plus avancées en Scandinavie et en Hongrie. Des objets recueillis dans la péninsule italique indiquent des relations déjà anciennes de ce pays avec l'Orient méditerranéen. Sur l'état politique des divers peuples, on connaît seulement le groupement en tribus de populations la plupart peu nombreuses, sédentaires et pacifiques, du moins dans l'Europe centrale et occidentale, la confédération des villes étrusques, et, en Espagne, deux États puissants, la Tartesside et l'Ibérie.

L'EMPIRE CELTIQUE DES VIIe, VIe ET Ve SIÈCLES

Les textes et l'archéologie indiquent qu'au début du VIIIe siècle les Celtes occupent toutes les régions de l'Allemagne du Sud. Ils se distinguent déjà par une langue commune arrivée à un degré de formation assez élevé et par des migrations de tribus qui se sont établies dans les Iles bretonnes. D'autre part, l'archéologie apprend qu'au VIIe siècle ces peuples ont réalisé dans la fabrication du fer un premier progrès qui leur permet de reproduire, avec ce métal, la grande épée à crans de l'âge du bronze. A la même époque, des tribus celtiques se fixent dans la Gaule orientale au milieu des populations ligures qu'elles dominent en leur apportant la civilisation du fer. Les mêmes objets rencontrés en Bohême, en Silésie, et en Prusse orientale montrent que la nouvelle civilisation a également pénétré chez les peuples non celtiques de ces contrées.

Au VIe siècle, les Celtes, par de nouveaux progrès dans la fabrication du fer et la connaissance du bronze martelé, sous l'influence de types italiques, perfectionnent toutes les branches de leur industrie ; quelques rites funéraires sont en même temps modifiés. Ils créent ainsi ce que l'on a appelé la

civilisation de Hallstatt. C'est à cette époque que des textes, discutés jusqu'à ce jour, leur donnent la domination de toute l'Europe occidentale. Or, l'archéologie vient de confirmer ces textes en retrouvant les éléments de la civilisation de Hallstatt dans toutes les régions de la Gaule du Sud et de la péninsule hispanique, comme elle l'avait déjà fait pour les pays à l'Est, et au Nord-Est de l'Allemagne du Sud.

L'hypothèse d'une transmission de la civilisation du fer par la voie du commerce est dès maintenant écartée par ce fait que des rites funéraires hallstattiens existent dans les deux groupes de contrées. Les Celtes ont donc affranchi au VIe siècle une grande partie de l'Europe barbare du tribut payé jusqu'alors aux pays d'où provenaient les éléments du bronze, en même temps que cette race belliqueuse a pu armer un plus grand nombre d'hommes grâce au nouveau métal. A ces observations s'ajoute la création dans les contrée occidentales d'établissements de toute nature qui devaient assurer une exploitation des richesses naturelles plus complète que celle faite jusqu'alors par les peuples de la civilisation du bronze. Des oppida aux noms celtiques étaient occupés par les dominateurs.

Sans autres indications sur l'état politique des Celtes, on est amené à concevoir l'existence, aux VIIe, VIe et Ve siècles d'un grand empire s'étendant de la Baltique aux colonnes d'Hercule. Ces conquêtes et la création de l'industrie de Hallstatt qui les a précédées sont l'œuvre d'une organisation aristocratique et militaire analogue à celle des empires asiatiques comtemporains. La formation de l'empire celtique a été d'ailleurs favorisée par les événements de l'Orient méditerranéen, parmi lesquels la destruction de la puissance commerciale de Tyr et la longue lutte des Grecs contre les Perses. On comprend maintenant que, possédant toutes les voies du commerce barbare avec les peuples méditerranéens, les Celtes soient arrivés rapidement à la grande prospérité que manifestent les découvertes archéologiques des contrées fertiles situées de

chaque côté du Rhin, en relations faciles avec l'Italie et les colonies phocéennes du littoral.

LES GAULOIS ET LES BELGES AUX IV° ET III° SIÈCLES. MIGRATIONS ET CONQUÊTES

Le nom commun de Celtes disparait presque chez les auteurs grecs et latins qui rapportent les événements auxquels ces peuples ont pris part à dater du IV° siècle. Les textes ne mentionnent que deux grands États celtiques, les Galates ou Gaulois, et les Volques ou Belges, ces derniers sur la rive droite du Rhin. De son côté, l'archéologie a montré que, dans la dernière partie du V° siècle, la civilisation de Hallstatt a été remplacée par celle plus avancée de la Tène, dont les éléments matériels témoignent de nombreuses influences helléniques. On constate en outre que la nouvelle civilisation, incontestablement créée dans les régions traversées par le Rhin, s'est répandue rapidement dans toutes les contrées hallstattiennes. La dissolution du grand empire explique seule ces événements politiques et économiques, et, comme aucune action extérieure ne peut être invoquée, on est conduit à attribuer cette évolution de la race celtique à la prédominance que leur prospérité a donnée aux pays situés de chaque côté du Rhin, comme cela était arrivé aux Perses de l'Iran qui avaient fini par dominer les Mèdes. Les autres parties de l'Empire celtique sont devenues indépendantes; un seul de ces États est mentionné au III° siècle, la Celtibérie, sur les grands plateaux et le littoral atlantique de l'Espagne.

Les textes ne donnent pas de renseignements sur l'organisation politique des deux grands groupes de peuples celtiques, sinon la confédération des nations gauloises sous l'hégémonie des Bituriges. On peut en induire que des intérêts communs avaient déjà réalisé en Gaule une organisation semblable à celle des temps voisins de la conquête romaine. Quoi qu'il en soit, des textes apprennent qu'au commencement du IV° siècle l'excès de population chez plusieurs nations gauloises, et, au III° siècle, la

pression des Germains sur les Belges, obligent les deux peuples à chercher de nouvelles terres. Les premiers s'établissent dans l'Italie du Nord, la Bohême et les régions du bassin supérieur du Danube; les seconds dans la Gaule du Sud, la péninsule des Balkans et jusqu'en Asie Mineure. Comme la civilisation de la Tène a précédé immédiatement ces migrations et qu'elle a fait de nombreux emprunts à la civilisation hellénique, notamment pour les armes, on peut penser que cette transformation de la civilisation de Hallstatt a été faite pour préparer les luttes que les émigrants devaient soutenir contre les peuples hellénisés dont ils convoitaient le territoire. Les Celtes ont imposé leur civilisation aux barbares qu'ils ont soumis, mais ils n'ont modifié en rien leurs mœurs et leurs habitudes au contact des peuples italiques et grecs qu'ils dominaient, ce qui devait être une cause d'infériorité dans de nouvelles luttes contre ces peuples.

LES ÉTATS CELTIQUES CONQUIS PAR LES ROMAINS ET PAR LES GERMAINS, IIe ET Ier SIÈCLES

Les événements des IIe et Ier siècles appartiennent en grande partie à l'histoire. Les textes apprennent tout d'abord que les nations de la Gaule, vraisemblablement indépendantes les unes des autres au IIIe siècle, se sont à nouveau confédérées pour la défense de leurs intérêts communs sous l'hégémonie des Arvernes. D'autre part, les faits et observations rapportés par César et les géographes grecs des IIe et Ier siècles permettent de restituer presque en entier la civilisation de la Gaule à cette époque. Les noms et les territoires des diverses nations sont indiqués pour la première fois. On connaît l'organisation politique des tribus et des nations qu'elles forment, ainsi que leurs autorités : les rois ou chefs élus, les conseils ou sénats. La société comprend, outre les familles royales, les nobles ou princes possédant toute la richesse et l'autorité, et la plèbe, sans droits politiques, mais unie aux nobles par la clientèle; enfin, la famille patro-

nymique. Le culte national a pour ministres les Druides qui, sous l'autorité d'un grand-prêtre, forment également un lien fédéral politique et judiciaire. C'est à cette organisation que l'archéologie a apporté, il y a soixante ans, tous les éléments du travail de l'homme en révélant la civilisation de la Tène. — Si l'on excepte le Druidisme, d'introduction récente en Gaule, il vraisemblable que les États fondés par les émigrants des IVe et IIIe siècles avaient adopté les principales dispositions de l'organisation gauloise.

Au commencement du IIe siècle, Rome inaugure les conquêtes qui doivent lui donner l'empire du bassin méditerranéen et la garantir contre les barbares du Nord. Tous les états celtiques en deçà du Rhin et du Danube sont successivement soumis par les légions et la politique éclairée du Sénat. Appelés en 123 par Marseille que pressent des tribus ligures, les Romains détruisent tout d'abord la confédération des Arvernes et forment avec les régions du sud-est de la Gaule une grande province. Soixante ans après, des nations gauloises, faibles dans leur isolement, sollicitent le secours des Romains contre une migration des Hélvètes et l'invasion des Suèves d'Arioviste. C'est alors que César entreprend la conquête du pays entier. Après huit années de luttes où la Gaule met en œuvre les ressources de son territoire et de sa civilisation, le génie du grand capitaine triomphe des efforts qu'elle a faits pour défendre son indépendance.

Les Germains avaient commencé dès le IIIe siècle la conquête des états celtiques situés au delà du Rhin et du Danube. Marbod et les Marcomans l'achèvent, à la fin du Ie siècle, par celle de la Bohême et des pays situés sur la rive gauche du Danube moyen.

L'histoire que nous venons de tracer montre toute l'action que les Celtes ont exercée pendant huit siècles sur les peuples barbares de l'Europe occidentale. C'est à ce titre que cette race

particulièrement douée peut se placer à côté des Grecs et des Romains. Trois races ou peuples ont donc été les principaux auteurs des transformations des civilisations de la grande zone qui s'étend de la Mer Noire aux Colonnes d'Hercule.

Les Grecs qui, profitant des progrès accomplis dans les empires asiatiques en les modifiant suivant leur génie, créent en trois siècles cette admirable civilisation grâce à laquelle, au v[e] siècle, ils arrêtent le despotisme asiatique qui veut s'imposer à l'Europe, et qu'ils étendent au iv[e] siècle par les conquêtes d'Alexandre, dans toutes les contrées de l'Asie jusqu'à l'Hindou-Kouch et l'Oxus. En Occident, dès le viii[e] siècle, les colonies helléniques transforment peu à peu les mœurs et les habitudes des peuples italiques, et cette influence pénètre de plus en plus les civilisations barbares du bassin occidental de la Méditerranée.

Les Celtes, perfectionnant le travail du fer dès le vii[e] siècle, affranchissent le monde barbare du tribut payé aux contrées d'où provenaient les éléments du bronze; puis, s'inspirant des industries des peuples italiques déjà hellénisés et plus tard de la civilisation hellénique elle-même, ils produisent les civilisations de Hallstatt et de la Tène, qu'ils répandent par la conquête et le commerce dans la plus grande partie de l'Europe barbare.

Rome conquiert successivement toutes les contrées de la zone périphérique à la Méditerranée et leur impose, avec ses fortes institutions politiques, les arts industriels gréco-romains, que les régions hellénisées de l'Italie ont dû créer pour satisfaire à la sévérité du génie romain.

C'est ainsi que les découvertes archéologiques récentes du Sud de la France et de l'Espagne révèlent d'importants événements que les textes ne mentionnaient pas et qu'elles éclairent les grandes luttes de la civilisation pendant les huit siècles écoulés depuis les premiers renseignements recueillis par les Grecs jusqu'à la fondation de l'Empire romain.

BIBLIOGRAPHIE

France. — Général Pothier, *Les Tumulus du plateau de Ger*, Paris, Champion, 1900. — Piette et Sacaze, *Les Tumulus d'Avezac-Prat*, Paris, Champion, 1900. — Pontnau et Cabié, *Cimetière gaulois découvert à Saint-Sulpice (Tarn)*, Albi, 1900. — L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique*, Rev. arch., 1909-1910; *Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France*, Rev. arch., 1912; *Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare*, Rev. arch., 1914-1915; *Les découvertes archéologiques de Toulouse*, Mém. Acad. des Sc. Inscr. et Belles Let. de Toulouse, 1917. — G. Vasseur, *Fouilles du Baou-Roux*, Marseille, 1903; *L'origine de Marseille*, 1914 (Annales du Musée de Marseille, tome XIII). — De Saint-Venant, *Les derniers Arécomiques*, Bull. Com. Trav. hist. et arch., 1897. — Dumas, *Epoque hallstattienne dans le Gard*, Bull. Soc. Et. sc. nat. de Nimes, 1905.

Espagne. — Siret, *Vilaricos y Herrerias (Prov. d'Alméria)*, Mém. de la R. Acad. de la Historia, Madrid, 1908. — P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, Paris, 1903. — Commission du Musée de Barcelone, *Fouilles d'Ampurias*, Ann. d'Estudis Catalans, Barcelone, 1909-1913. — Rubio de la Serna, *Noticia de una necropoles anteromana*, Mém. de la R. Acad. de la Historia, Madrid, 1888. — Engel et Paris, *Une forteresse ibérique à Osuna*, Arch. des Missions scientif. et litt., 1906. — G. Bonsor, *Les colonies préromaines de la vallée du Bétis*, Rev. arch., 1899. — Schulten, *Numantia*, Abh. d. KK. Ges. der Wiss. zu Göttingen. — De Sagarra, *Descubr. Arq. de Piug-Castelar*, Bol. de la R. Acad. de Buenas-Lettras de Barcelone, 1906. — Melida, *Los Esculturas de Cerro de las Santos*, Rev. de Arch. Bibl. y Museos, 1906; *Excavaciones de Numancia*, Rev. de Arch. Bibl. y Museos, Madrid, 1908. — Marquis de Cerralbo, *Les Nécropoles du Haut-Jalon* (Com. inédite). — Comte de Samittur, *La Nécropole de Calatayud* (Com. inédite).

Léon Joulin.

ETUDES D'ARCHÉOLOGIE CHINOISE

LES JOU-YI

Les *jou-yi*, que nous appelons fort inexactement « sceptres » ou « bâtons de commandement », sont connus maintenant, même des simples curieux, grâce à l'importante collection offerte au Musée Guimet par M. Paul Gasnault; mais on accorde trop peu d'attention, dans les salles japonaises du même musée, à une petite réunion de *jou-yi*, qui, bien que moins somptueuse et moins moderne, est infiniment plus précieuse pour l'histoire de ces objets.

Les *jou-yi* s'offrent en Chine, depuis une époque reculée, comme présents de bon augure entre gens de bon ton; ils ont succédé à des objets plus anciens de même usage appelés 龍輔 *long-fou* et 瓏 *long*. Ce dernier caractère peut se traduire 龍 *long* (dragon) qui se porte à la manière d'un 圭 *Kouei* (insigne d'investiture des princes feudataires). Il est permis, dès lors, de se demander s'il n'a pas été le nom primitif de l'objet auquel se serait progressivement substituée la formule de bon augure : 如意 *jou-yi* (conformément à votre désir).

Ce n'est pas là un souhait banal de la part du donateur : c'est la certitude même du bonheur résultant de la vertu magique de l'objet. Nous allons démontrer, en effet, que le *jou-yi* est un dragon, c'est-à-dire le symbole de l'harmonie des deux principes *yn* et *yang* au printemps, et que, par essence, il attire les bonnes influences et repousse les mauvaises.

Textes chinois. — Les textes dans lesquels se rencontre le terme « *jou-yi* » sont assez nombreux. Si nous en croyons le prof. H. Giles, la plus ancienne mention se trouve dans la biographie de Hou Tsong, mort en 243 p. C. Elle cite un *jou-yi* de jade trouvé dans le sol et attribué par les contemporains au IIIe siècle a. C. D'après la même autorité, les annales du Ve siècle p. C. renferment des passages tels que ceux-ci : « L'empereur dirigea vers lui son *jou-yi* et dit..... », ou bien « L'empereur frappa sur la table avec son *jou-yi* en signe d'approbation ».

Ces lambeaux de phrases ne nous éclairent pas sur la signification du *jou-yi*; c'est seulement au XIIIe siècle que son rôle est indiqué dans le *Tong t'ien tsing lou* par l'archéologue Tchao Si-kou : « Les anciens, dit-il, s'en servaient pour décrire (dans l'espace) des traits dans la direction vers laquelle ils s'avançaient, sans doute pour faire obstacle à l'imprévu. Faits de fer affiné, ils dépassent rarement une longueur de deux pieds ; leur partie supérieure présente des incrustations d'argent, qui, discrètes ou brillantes, répandent une véritable harmonie sur les anciens spécimens. Les plus récents sont des formations célestes (des productions naturelles) ; si les branches d'arbres ou bambous deviennent polis comme du jade, sans avoir subi le contact du tranchant de l'outil, alors c'est la perfection. »

Il est bien évident, d'après ce texte, que le *jou-yi* servait à décrire dans l'air des passes magiques pour éloigner les mauvaises influences.

Auteurs étrangers à la Chine. — Dans l'*Introduction à l'histoire de la peinture en Chine* par le prof. Giles, nous lisons :

« Tchao Si-kou, archéologue du XIIIe siècle, dit que « le *jou-yi* était primitivement en fer, s'employait pour indiquer le chemin et se garder de l'inattendu », c'est-à-dire pour se défendre. C'était, en fait, une sorte d'épée émoussée ; les traces d'un travail de vannerie se trouvent encore à la face interne de ce qui doit avoir été une garde d'épée. »

Le même auteur (*Adversaria sinica*, 1911) dit encore : « Par sa forme, le *jou-yi* ressemble à une S allongée, vue de profil, avec une garde et un manche bien distincts, comme ceux d'une épée » ; un peu plus loin, il ajoute : « De plusieurs des substances qui en formaient la matière, on doit induire qu'il avait cessé d'être une arme de défense contre l'imprévu. »

Malgré notre sincère admiration pour la science du prof. Giles, nous regrettons de ne pouvoir admettre ni sa traduction, ni son interprétation. Le *jou-yi* n'est pas une arme incomplète, réduite au manche et à une garde en forme de coquille d'épée, à laquelle manquerait la lame : c'est un objet complet et, si l'on veut, une arme au sens figuré, un fétiche protecteur ; dès lors il a pu sans inconvénient être fait en toutes espèces de matières nobles, résistantes comme le jade, le bronze, le fer, le cristal de roche, ou fragiles, comme l'ambre, la porcelaine, etc.

B. Laufer marche dans le sillon du prof. Giles en ajoutant que les opinions des Chinois sur les *jou-yi* sont moins satisfaisantes que pour tout autre objet de leur civilisation ; que, d'ailleurs, tous les spécimens actuels ne se réclament que de l'époque Kien-long (1736-1795) et que nous n'avons aucune garantie que les *jou-yi* des anciens textes soient identiques de forme avec ceux d'à présent.

Nous connaissons pourtant des *jou-yi* en émaux cloisonnés du temps des Ming, d'autres en fer, incrustés d'argent, des époques Song et Tang; il en existe presque certainement d'époque Han dans les collections chinoises. Sur la panse d'un vase plastique d'époque Tcheou [1], un personnage tient en main un *jou-yi* aux courbes rituelles. Je peux donc affirmer, sans crainte d'erreur, que le *jou-yi* est extrêmement ancien et qu'il est toujours resté identique à lui-même, du moins pour la ligne principale.

Principe du jou-yi. — La courbe bien connue des *jou-yi* n'est pas autre chose que la courbe de la constellation du

1. *Le mythe du dragon en Chine*, in *Rev. archéol.*, 1917, VI, fig. 8.

Dragon (Scorpion de l'astronomie chaldéo-grecque), de sorte que leur étude n'est en réalité qu'un appendice à l'étude du dragon. Prenons, en effet, un *jou-yi* à tête de dragon, comme on en voit encore dans les mains des prêtres bouddhistes, ou un *jou-yi* banal en bois dur, garni des trois plaques de jade au centre et aux extrémités. Regardons-le de profil : nous serons immédiatement frappés du parallélisme de ses courbes avec celles de la constellation, telle que nous la voyons sur une carte céleste quelconque, ou sur celle de l'*Uranographie*

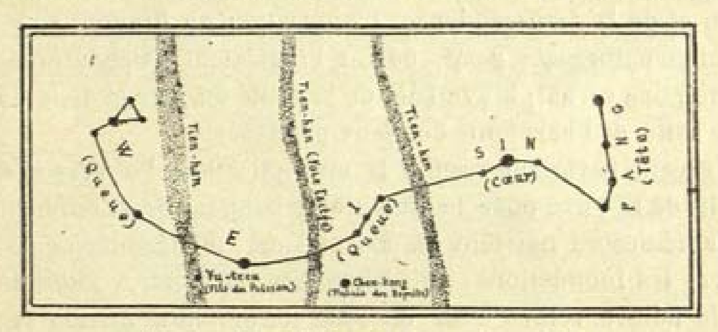


Fig. 1. — Constellation du Dragon (Scorpion).

chinoise de Schlegel. Depuis les temps lointains où elle annonçait aux Chinois du bassin du Hoang-ho l'équinoxe du printemps, elle a eu un caractère rituel, qui a préservé ses représentations, à travers les siècles, de la déformation qui affecte si souvent les motifs d'art (fig. 1).

Connaissant le principe du *jou-yi*, nous en déduirons le sens intime par ce que nous savons du dragon. C'est un être amphibie, à deux vies alternantes de six mois en six mois, l'une dans les bas-fonds (*yn*) du Hoang-ho, pendant les saisons *yn* d'automne et d'hiver, sous les noms de *hoang*, *wang-wei* (esturgeon), de dragon *yn* ; l'autre dans le ciel, pendant les saisons *yang* du printemps et de l'été, sous les noms de *long* (dragon *yang* ou constellation du dragon).

Une fois par an, vers l'équinoxe du printemps, l'esturgeon remonte le fleuve pour frayer et franchit par bonds successifs

les divers paliers des rapides de Long-men (Porte du dragon). Les anciens Chinois le voyaient vers la fin du jour, à six heures, se dresser une dernière fois vers le ciel pour franchir le dernier palier, en même temps qu'émergeait de l'horizon la tête de la constellation du dragon suivie de la pleine lune. Par un effort d'imagination fréquent chez eux, ils voyaient là, au lieu d'une simple succession de phénomènes, une véritable métamorphose; le passage du milieu terrestre (*yn*) dans le milieu céleste (*yang*) était vraiment pour eux le signe de la purification et de la transcendance. L'apparition du dragon, sous sa double nature *yn yang*, devint l'indicateur calendérique de l'équinoxe vernal, le symbole de l'égalité du jour et de la nuit, par suite de l'harmonie des deux principes.

De cette harmonie résulte la multiplication des êtres et des fruits de la terre pour le plus grand bonheur de l'homme ; de leur désaccord naissent les cataclysmes, les tremblements de terre, les inondations, les sécheresses, la mort. A l'imitation de la nature, relève aussi de cette harmonie la marche régulière de la vie publique et de la vie privée ; à leur désaccord sont dûs les troubles dans l'État et la mauvaise fortune des particuliers. Pour éloigner les malheurs publics ou privés, rien n'est plus efficace qu'un *jou-yi*, symbole et réservoir magique de l'harmonie des deux principes ; de là l'usage d'en faire don pour déterminer le bonheur « conformément au désir » de chacun.

Si l'on tient compte plus spécialement de l'ascension de la constellation et de son séjour céleste de six mois, le dragon symbolise le principe *yang*, la spiritualité, la forme sous laquelle le *chen*, la partie *yang* de l'âme, monte vers le ciel. Ce caractère spécialement *yang* se manifeste aussi dans les *jou-yi* ; nous savons, du reste, que le bonheur et la vie procèdent du principe *yang*, alors que la tristesse, le deuil, la mort procèdent du principe *yn*.

Les anciens *jou-yi* de jade ont été souvent en jade vert, couleur rituelle du printemps et de l'élément bois. Puis on

s'attacha moins à la couleur, à mesure que prévalut le désir d'avoir des *jou-yi* en matières diverses, au nombre desquelles nous devons compter le fer. Contrairement à ce qui s'est passé pour l'Occident, nous savons qu'en Chine, sinon la connaissance, du moins l'emploi systématique du fer dans la fabrication des armes et l'art décoratif a été très tardif. Ce n'est que sous les Han postérieurs que l'on voit s'épanouir l'art du fer damasquiné, si bien représenté dans les collections par d'admirables spécimens d'agrafes (鉤 k'ou). Celles-ci n'étant, comme leurs prédécesseurs ou leurs contemporaines en bronze, que des *jou-yi* en miniature, il est infiniment probable qu'à l'origine les *jou-yi* ont été fréquemment exécutés en bronze, puis en fer.

Beaucoup de *jou-yi* sont de couleur rouge, tels que ceux en réalgar (sulfure d'arsenic) ou en laque rouge (cinabre) ; c'est que le rouge, étant la couleur de l'élément feu et de l'été, est *yang* par excellence; par extension, c'est aussi la couleur du bonheur, de la joie.

Théoriquement, tout *jou-yi* doit présenter les trois courbes rituelles de la constellation du dragon ; mais celle de la queue fait défaut dans toute une classe de *jou-yi*. La première est formée par l'incurvation du cou à angle aigu, de sorte que la face regarde en arrière vers la queue, comme dans la constellation ; la seconde courbe est un arc de cercle surbaissé, dont le sommet, tourné vers le haut, correspond au cœur (*sin*) de la constellation. Chez cette dernière, le cœur est assez rapproché de la gueule ; bon nombre de *jou-yi* cherchent à reproduire cette disposition au moyen d'une excentricité plus ou moins accusée de la courbe ; mais, le plus souvent, celle-ci est régulière, son sommet est à égale distance des deux extrémités par pure raison de symétrie.

Formes des jou-yi. — Nous distinguerons deux formes importantes de *jou-yi* : les uns ont conservé à la fois la tête et le corps du dragon, ou au moins la tête du dragon à laquelle

fait suite un manche dont la courbe rituelle est celle de la constellation; les autres ne rappellent le dragon que par cette courbe rituelle, la tête étant remplacé par un nuage diversement déformé par la stylisation ou par un autre symbole, tel que le champignon, la pêche simple ou la double pêche.

1° Jou-yi a tête et a corps de dragon. — Cette catégorie, qui rappelle de très près comme forme générale les dragons de jade de la fin des Tcheou et des Han[1], nous a été conservée par le bouddhisme chinois et japonais; dès sa pénétration en Chine, il exploita les quelques points de ressemblance superficielle et fortuite qu'il lui avait reconnus avec les serpents *Nagas* de l'Inde et que nous allons rapidement passer en revue.

La métamorphose du dragon n'ayant lieu qu'à l'équinoxe vernal, le dragon joua, par suite, le rôle de simple indicateur empirique du printemps. Grâce à la concordance avec des orages salutaires, il symbolisa en outre la vaporisation des eaux et leur condensation en nuages; il devint le maître des nuages, le nuage orageux et le tonnerre lui-même. Les *Nagas* de nature purement mythologique sont des dieux de la pluie; ce rôle bienfaisant, analogue à celui du dragon, s'est particulièrement développé dans le bouddhisme du nord, sous l'influence de la doctrine Mahayana.

Par son apparition à l'équinoxe, le dragon symbolise encore l'égalité du jour et de la nuit, fondement de la philosophie du *yn* et du *yang*. Les *Nagas*, admirateurs de Bouddha, défenseurs de sa doctrine, veillent sur son orthodoxie : ils se rapprochent ainsi du dragon, symbole de l'harmonie des deux principes *yn* et *yang*, destructeur magique des mauvaises influences qui résultent de leur désaccord.

La métamorphose étant le passage à un état plus pur, le dragon est l'aspect que revêtent les *chen* ou esprits des princes ayant exercé l'autorité sur terre; ils apparaissent ainsi à leurs

1. *Le Jade dans le culte et les rites funéraires en Chine*, in *Rev. archéol.* 1916, IV, fig. 6.

descendants, soit sous forme de dragon à tête animale, soit sous forme de dragon à face humaine. De même, les rois et reines *Nagas* apparaissent souvent aux vivants sous la forme humaine pure, la tête coiffée de plusieurs têtes de *Nagas*, sous forme de serpent, ou sous forme de serpent à face humaine; par contre, ce ne sont pas des esprits ancestraux, des *chen*.

A l'équinoxe du printemps, la Constellation du dragon se lève en même temps que la pleine lune, et celle-ci se trouve en avant de la gueule retournée de la constellation formée par les quatre étoiles verticales (*fang* 房).

Suivant les opinions, c'est la perle avec laquelle joue le dragon, qu'il salue ou qu'il attaque. Les Vierges *Nagas* ont aussi la garde d'une précieuse perle qui accorde tous les désirs (*jou yi pao k'iou* 如意寶珠).

Mais quels que soient les rapprochements opérés dans les idées, le bouddhisme chinois n'a jamais cherché à fusionner les formes artistiques, et il a toujours conservé le dragon avec ses caractéristiques proprement chinoises.

Dans le *jou-yi* de la figure 2, *a*, le menton du dragon est orné de la longue barbe recourbée, si caractéristique de l'esturgeon (*hoang*, dragon *yn*); le corps présente une succession d'écailles sur la face dorsale et se termine par un enroulement correspondant aux trois étoiles terminales de la constellation. La gueule, rituellement tournée en arrière, tient un nuage à double volute; mais au lieu de présenter une forme régulièrement arrondie, comme ceux des vases rituels de bronze des Tcheou ou des Han, le sommet de la courbe de ce nuage se déforme en une sorte de V.

Les anciens dragons en jade, invoqués pour la pluie, ont le corps généralement parsemés de spires de nuages, gravés ou en relief, pour indiquer le milieu aérien dans lequel ils se meuvent. Mais déjà vers la fin des Han, nous voyons un nuage suspendu à la gueule; le caractère météorologique du dragon s'accentue. Voici un petit *pi* (fig. 3) de la même époque, destiné

à être suspendu à la ceinture en guise d'amulette ; le dragon qui le décore tient dans sa gueule le manche d'un petit *jou-yi* à tête en forme de nuage, d'où émerge une feuille à nervure, symbole du développement de la végétation printanière. Sur la figure 2 *b*, nous voyons un dragon dont le corps s'enroule autour d'un manche à la courbe rituelle et dont la gueule tient un nuage, ciselé au centre de flots agités. Ils rappellent les eaux tumultueuses des rapides de Long-men (Porte du dragon) que franchit l'esturgeon pour arriver à la métamorphose, la vaporisation de ces eaux et leur condensation en nuages.

Voici un *jou-yi* (fig. 2 *c*), dont la tête, contrairement aux rites, ne regarde pas en arrière. C'est là une déformation rare qui doit être imputée au bouddhisme et qu'a nécessité le désir de faire élever par le dragon la fleur de lotus. Le dragon, ayant acquis par la métamorphose le caractère *yang* et une pureté transcendante, supporte le lotus, symbole de la pureté bouddhique. Seul il est digne de porter le Bouddha ; en effet, cette fleur est creusée d'une cavité formant reliquaire, et un pétale à charnière en masque l'entrée. Abaissons-le, nous verrons alors apparaître l'image minuscule d'un Bouddha de maigreur ascétique. Ce *jou-yi* réunit à la fois la pureté du dragon *yang*, la pureté du lotus et la pureté du maître.

Peut-être ce sujet est-il susceptible d'une autre interprétation, si l'on considère ce dragon comme un *Naga*. En effet, dans le « Grand miracle de Bouddha à Çravasti[1] », raconté par M. Foucher, les deux *Nagas* Nanda et Oupananda créent un énorme lotus pour servir de siège au Maître et le soutiennent de leurs mains.

L'extrémité antérieure de la gueule est enroulée de bas en haut comme le boutoir de l'esturgeon ; le crâne est prolongé en arrière par une corne unique, en ivoire, connue sous le nom de *ta-kio*, la grande corne (Arcturus, du Bouvier), et chargée

1. Foucher, *Le grand miracle de Bouddha a Çravosti*, in *Journal Asiatique*, Série X, T. XIII, p. 1-78.

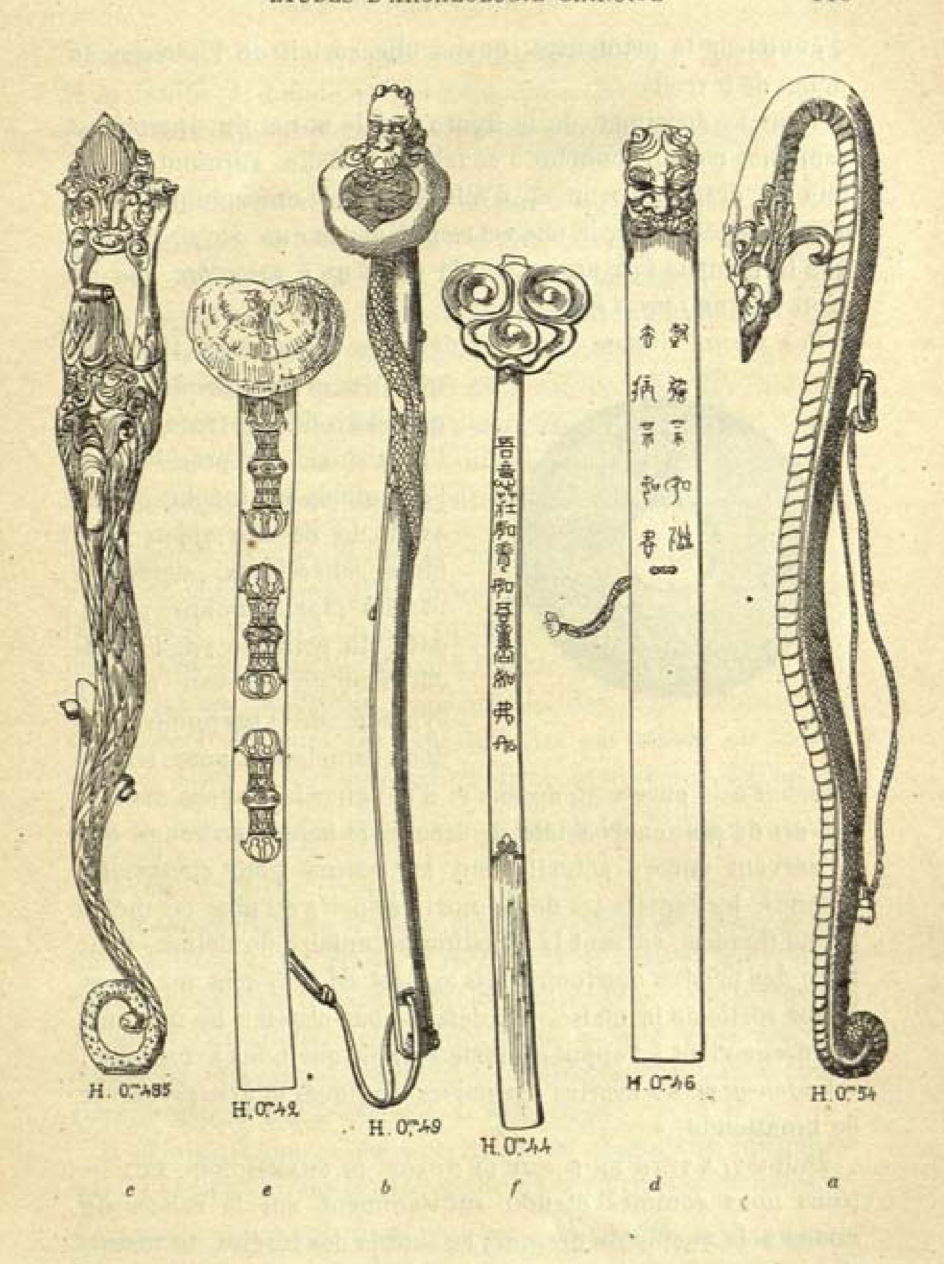


Fig. 2. — Jou-yi bouddhiques (Musée Guimet).

d'annoncer le printemps, quand elle sortait de l'horizon au début de février.

Dans le spécimen de la figure 2 *d*, le corps du dragon est remplacé par un manche à courbure rituelle, surmonté d'une tête de dragon cornu et d'allure anthropomorphique. Dans d'autres spécimens, la tête est remplacée par un simple crochet que le manche fait en avant, de sorte qu'à première vue on croit voir un *jou-yi* sans tête.

Ces *jou-yi* jouent un rôle dans les discussions théologiques des prêtres bouddhistes ; quand un des orateurs sort de l'orthodoxie, le président de l'assemblée lui touche la tête avec un de ces objets. Les idées subversives, suggérées par les esprits malins, procédant du principe *yn*, l'attouchement du cerveau par le symbole de l'harmonie des deux principes a pour but de ramener à la pureté du dogme et d'éloigner les esprits malins.



Fig. 3.

C'est de ces *jou-yi* à tête de dragon et laqués en rouge que se servent encore actuellement les bonzes pour chasser les démons, les esprits *yn* de la mort. Appelés en plus ou moins grand nombre, suivant la situation pécuniaire du défunt, pour faire des prières mortuaires, ils agitent en tous sens un *jou-yi* à leur sortie de la maison du défunt pour chasser les démons. Cet usage vient à l'appui du texte chinois que nous avons cité : « Le *jou-yi* sert à décrire des passes magiques et à se préserver de l'inattendu. »

2° Jou-yi a tête en forme de nuage, de champignon, etc. — Nous nous sommes étendu suffisamment sur la raison du nuage à la gueule du dragon ; ce sont là des formes de transition ; aussi ne serons-nous pas surpris de voir le nuage prendre la place même de la tête du dragon.

La stylisation en a fréquemment modifié le contour ; à côté de la courbe à double volute déjà citée, la tête est souvent quadrilobée et généralement elliptique à grand diamètre transversal.

Quand le manche du *jou-yi* comporte un médaillon central et un terminal, le premier est vertical parce qu'il symbolise les trois étoiles du cœur (*Sin*) du dragon ; le second est à peu près circulaire et représente l'enroulement des trois étoiles terminales de la queue (*wei*) de la constellation.

Une fois engagés dans la voie de la substitution, les Taoïstes n'ont pas hésité à substituer au nuage un champignon du genre agaric, sans lien avec le nuage ni avec le dragon. Ce champignon épiphyte, vivant en parasite aux dépens des arbres, est le *polyporus lucidus*, le *ling-tcheu* (靈芝) des Chinois. Dans nos pays chacun connaît ce champignon en forme de plateau légèrement arrondi à la face supérieure, dont le contour rappelle celui de l'ancien nuage à double volute et dont la face inférieure est criblée de trous minuscules, d'où tombent les spores reproducteurs. On l'aperçoit fixé par un de ses bords, souvent assez haut et perpendiculairement au tronc de l'arbre, d'où le nom vulgaire chinois : oreille d'arbre (*Mou eull* 木耳) (fig. 2. *e*).

Son caractère transcendant date sans doute de l'époque des Han antérieurs. Le grand empereur Wou (140-87 a-C), dont nous connaissons si bien l'histoire par les *Mémoires* de Sse ma Ts'ien et l'excellente traduction qu'en a faite mon regretté maître Ed. Chavannes, était imbu de toute la superstition grossière propagée par le taoïsme de son temps.

Il se laissait abuser par une bande de charlatans politiques qui lui avaient persuadé que, grâce à ses mérites, il pouvait se mettre en relations avec les Immortels (神 les hommes *chen*) de l'île Peng-lai (à l'est de la presqu'île de Chan-tong). Pendant plusieurs années il les fit rechercher, envoya au-devant

d'eux son ministre muni d'un insigne de créance pour les recevoir ; mais il attendit vainement. Or, ces Immortels étaient censés se nourrir de ce champignon « *tcheu* », de la « drogue *tcheu* » qui avait la réputation de leur conférer l'immortalité.

Aussi l'empereur employa de nombreux magiciens à sa recherche ; cependant, un jour de l'été de l'an 109 a. C., on constata qu'il avait poussé spontanément à l'intérieur du palais impérial. C'était là un signe de bon augure, dont l'empereur se réjouit en l'annonçant par un édit et en proclamant une amnistie ; un hymne en honneur de cette plante fut composé la même année.

Ce caractère transcendant, joint à la ressemblance avec le nuage stylisé des bronzes rituels, a poussé à le substituer au nuage, peu de temps sans doute après cette apparition sensationnelle.

Le *jou-yi* de la figure 2 *e* a pour tête un de ces agarics traité dans la manière réaliste des Japonais ; mais son manche est encore plus intéressant par les trois *vajras* qui le décorent.

Nous savons qu'Indra, dieu du tonnerre, a déjà dans les hymnes védiques le *vajra* (la foudre) comme attribut ; c'est en effet par la foudre qu'il combat les noirs nuages, démons de la sécheresse, qui refusent de laisser couler pour le bien des hommes les ondes fécondantes emprisonnées dans leurs flancs. La vue de ces *vajras* sur ce *jou-yi* nous invite à faire un rapprochement entre leur rôle météorologique et celui du dragon chinois, dispensateur des nuages orageux et personnification de la foudre. Le *yi-king*, appendice V, dit en effet : « *Chen* (la foudre) c'est le tonnerre, c'est le dragon ».

Il semble à peu près certain que le *vajra*, le *dorje* des Lamaïstes, est un faisceau d'éclairs, en nombre variable suivant les spécimens, un foudre analogue à celui que nous connaissons dans la main de Zeus, mais d'une stylisation différente. Cette opinion est confirmée par un *vayra* en bronze des collections du Musée Guimet, appartenant au bouddhisme chinois ou thibétain. Ses nombreuses branches ou lames, qui, à

notre avis, constituent les éclairs, sont représentées par autant de dragons à la tête retournée et à la courbe rituelle, identiques au *jou-yi* que nous avons précédemment étudié (fig. 2). Ajoutons encore que dans ce spécimen le rôle météorologique du *vajra* et du dragon s'efface probablement devant le pouvoir qu'ils ont tous deux de chasser les démons.

Le bouddhisme, n'étant pas lié par la tradition à la courbe rituelle de la constellation du dragon, n'a pas toujours eu pour elle le même respect que le taoïsme; certains *jou-yi* ont l'aspect d'une simple tige droite de lotus, surmontée de la fleur évidée pour la statue du Bouddha ascète. On connaît aussi d'autres spécimens courants, dont la tête, en forme de nuage, est décorée d'une fleur de lotus gravée, au centre de laquelle fait relief un Bouddha en miniature.

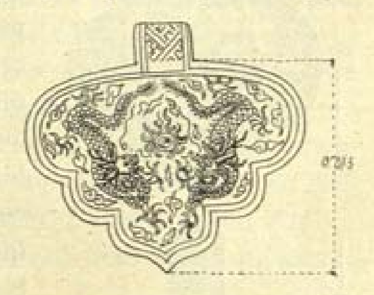


Fig. 4. — Tête de jou-yi en fer damasquiné. Époque Khien-hong.

Décor symbolique des jou-yi. — Outre les formes étudiées jusqu'ici, le bouddhisme chinois a emprunté aussi au taoïsme les *jou-yi* à tête en forme de nuage simple ou trilobé (fig. 2 *f.*), mais sans décor accessoire. Par contre, les *jou-yi* offerts en présents de bon augure ont leurs faces couvertes d'une décoration qui renforce efficacement son pouvoir magique d'accorder le bonheur.

1° Survivance des éléments tirés du mythe du dragon. — Une des représentations les plus fréquentes sur la tête, en forme de nuage, des *jou-yi*, est le globe frangé de flammes et attaqué symétriquement par deux dragons, au milieu des nuages qui remplissent le champ (fig. 4); au bas de cette composition on voit fréquemment les flots agités des rapides de Long-men, d'où le dragon s'élance pour sa métamorphose, et coulant entre les rochers qui leur servent de cadre.

Nous savons qu'à l'équinoxe vernal, à 6 heures du soir, la

lune se trouve placée entre les deux dragons *yn* (esturgeon) et *yang* (constellation); les pièces archéologiques qui composent les *pei-yu* ou la chatelaine rituelle en jade des princes démontrent que la dent battante n'est pas autre chose que le croissant lunaire suspendu entre les deux dragons *yn* et *yang*.

Mais par suite de l'oubli progressif du mythe et de la déformation des motifs décoratifs, à l'ancien mode de figuration de la lune par un croissant s'est substitué le cercle parfait; puis, à ce dernier on a ajouté une couronne de flammes qui l'ont transformé en soleil; ou bien encore ce cercle partagé en deux moitiés égales par un trait incurvé en S est devenu le symbole bien connu du *yn* et du *yang*; c'est là à la fois un non sens et une superfétation, puisque les deux dragons sont déjà symboliques du *yn* et du *yang*. Enfin, dernière erreur, le cercle parfait renferme souvent le caractère *tcheou* 壽 longévité, sous sa forme sigillaire, parce qu'il n'y a pas de plus grand bonheur à souhaiter qu'un âge avancé.



Fig. 5 — Jou-yi en fer damasquiné. Époque Song.

Voici (fig. 5) un *jou-yi* en fer damasquiné d'argent, d'époque Song (960-1278), dont la tête est ornée d'un cheval au galop volant, au milieu des nuages; des barbillons en forme de flammes sortent de sa gueule et de ses épaules; ce n'est donc pas un coursier vulgaire, ni même l'incarnation du principe *yang* dans le cycle astronomique des douze animaux; c'est, en réalité, un *long-ma*, un cheval-dragon.

Les anciens Chinois, voyant les esturgeons et les carpes remonter le Hoang-ho sur une étendue de 2.000 kilomètres pour arriver à la Porte du dragon, voyant la constellation *long*

parcourir en six mois la voûte céleste, ont comparé les dragons à des coursiers fougueux. Déjà, sous les Han, cette conception se réalise dans l'art; certains dragons de jade[1], utilisés dans les prières pour la pluie, ont une crinière de cheval partagée en mèches; sur les bas-reliefs des Han[2], le dragon, devenu quadrupède, a une encolure de cheval. Si nous hésitions sur la filiation du cheval de ce *jou-yi*, les flots qui figurent à l'extrémité de la face postérieure du manche achèveraient de nous convaincre. C'est de ces flots que sort le dragon *yn* pour passer dans le milieu aérien et s'y métamorphoser en dragon *yang*. Les nuages du manche et de la tête du *jou-yi* représentent ce milieu aérien que traverse le dragon; ils sont souvent figurés par des lotus s'étageant régulièrement au long des tiges en rinceaux qui les portent. Le lotus est un symbole de pureté (*yang*) parce qu'ils s'élèvent hors de l'eau, comme les vapeurs à la surface des eaux.

Parfois la face postérieure des *jou-yi* est recouverte d'un décor de fleurs de lotus stylisées et vues de face, donnant l'impression d'une broderie; plus souvent encore, cette face disparaît sous une représentation de nuages de style géométrique, prise bien à tort pour un décor de vannerie. Il est facile de voir que chaque élément de ce dessin est un nuage analogue à ceux qui remplissent le champ de tant de vases de bronze rituels au temps des Tcheou et des Han, et qu'il est relié à l'élément voisin par un *svastika*.

Enfin, par une sorte de superfétation, on voit sur de nombreux spécimens un dragon montant verticalement à travers les nuées qui décorent le manche du *jou-yi*; c'est là encore une preuve du maintien de la tradition, en dépit de l'ignorance de l'origine du dragon.

La tête du *jou-yi* a parfois l'aspect d'une pêche simple ou double; ce fruit présente en Chine une extrémité un peu en

1. *Rev. archéol.*, 1917, VI, p. 135.
2. Ed. Chavannes, *Mission archéologique en Chine*.

pointe qui lui donne une certaine ressemblance avec le nuage stylisé, constituant la tête de la plupart des *jou-yi* porte-bonheur. De plus, il est en Chine un emblème de la longévité et les branches du pêcher ont une très ancienne réputation de chasser les démons, ce qui renforce la vertu analogue du *jou-yi*.

Enfin, on rencontre aussi, quoique plus rarement, sur la tête du *jou-yi* l'éléphant, qui, déjà sous les Tcheou, est considéré comme un symbole du principe *yang*, puisqu'on le voit sur les vases rituels en compagnie des dragons pour représenter les *chen*. Etranger au dur climat de la Chine du Fleuve Jaune, il n'y arrivait qu'assez rarement du sud, comme cadeau de vassalité ou d'amitié, et frappait ainsi d'autant mieux les imaginations par ses formes étranges, sa force et son intelligence (*yang*). On ne manqua pas de faire un rapprochement entre sa trompe et le boutoir de l'esturgeon, entre ses défenses et les cornes de l'esturgeon ou de la constellation ; aussi les artistes de ce temps, soit par désir de pousser l'assimilation aussi loin que possible, soit aussi à cause de la difficulté d'observer un animal rare, sont arrivés à cette déformation monstrueuse de reporter les défenses sur le front de l'éléphant, pour en faire des cornes recourbées pareilles à celles qui étaient rituelles pour le dragon.

Symboles de bonheur et de longévité.

Ils sont très fréquents sur les faces des *jou-yi* et viennent renforcer l'idée générale de bonheur qui est liée à l'harmonie du *yn* et du *yang*, essence même du dragon et du *jou-yi*.

Sur la tête du *jou-yi* on voit souvent la représentation du paradis taoiste : sous un pin touffu, le dieu de longévité, Cheou-lao, à la protubérance frontale bien connue, souvent accompagné de deux animaux *ling*, le cerf et la grue, tient en main la pêche de longévité et s'appuie sur un grand bâton

parfois surmonté d'un oiseau; cette canne au pigeon était un bâton d'honneur offert aux octogénaires sous les Tchéou et les Han; parfois Cheou-lao tient un *jou-yi* et deux enfants, les deux Ho-Ho[1], génies jumaux de l'union et de l'harmonie des deux principes viennent lui offrir un vase avec une branche de corail rouge et une corbeille de fleurs, symbole de l'épanouissement de la jeunesse et de la nature, comme le dragon printanier. La scène se passe à l'ombre des pins, parce que, restant verts en hiver, on les associe volontiers à l'idée de longévité, de même que le bambou. Cheou-Lao n'est que la représentation du philosophe Lao-tzeu, fondateur de la doctrine du Tao et mort à l'âge vénérable de 85 ans.

La protubérance frontale exprime la profondeur de sa pensée, qui a été assez forte pour distendre les parois du crâne.

La forme du manche des *jou-yi* se prête volontiers à la représentation étagée des *Pa sien*, les huit Immortels du taoïsme avec leurs attributs. Parfois ces attributs sont représentés seuls, encadrés chacun dans une réserve sur un fond de nuages stylisés.

Dans la catégorie des fleurs et des fruits, on trouve couramment le lotus, symbole de pureté (*yang*), le pêcher, la grenade et le citron digité (main de Bouddha), symbolisant les trois abondances d'années, de fils et de bonheurs.

Citons encore la calebasse, dont le grand nombre de semences figurent l'abondance et par suite le bonheur; aussi beaucoup de Chinois portent au côté gauche de la poitrine une petite calebasse en bois de saule, mais on en augmente souvent la vertu par la magie non moins efficace des caractères 大吉 *ta ki*, grand bonheur; dans le goulot de la calebasse, on voit trois hallebardes (*ki*) qui, par leur homophonie avec *ki* (bonheur), s'associent à l'idée de bonheur. Il en est de même

1. Des statuettes de Ho-Ho s'offrent en cadeau de mariage; celui-ci étant l'union et l'harmonie du *yn* et du *yang*.

pour *fou* (chauve-souris) qui a la même consonnance que *fou* (bonheur); elles varient en nombre de une à cinq et représentent alors les cinq bonheurs. La double carpe est aussi messagère du bonheur; en effet, comme l'esturgeon, la carpe remonte les rapides au printemps et se transforme fictivement en dragon. Sur quelques vases rituels de bronze Tcheou, les cornes du dragon sont figurées par des carpes, parce que les cornes du dragon (Arcturus et l'Epi de la Vierge) annoncent dans le ciel l'approche de l'équinoxe du printemps, l'instant de l'harmonie du *yn* et du *yang*, c'est-à-dire le bonheur.

Nous ne pourons mieux terminer cette étude qu'en citant quelques extraits du cérémonial en vigueur pour le mariage de de l'empereur Tong-tche, le 15 octobre 1872[1]. On verra ainsi le rôle important que jouaient encore les *jou-yi* dans une cérémonie officielle relativement récente.

La future impératrice habitait depuis un mois un hôtel mis à sa disposition par l'empereur dans un des grands quartiers de Pékin et s'y formait à l'étiquette de cour sous la direction de maîtresses de cérémonies. Elle le quitta dans la nuit du 15 au 16 octobre pour se rendre au Palais impérial.

Dans cette intention, les grands écuyers, préposés aux équipages de la cour, firent prendre le palanquin orné de phénix de la future impératrice, et l'empereur donna l'ordre d'aller la recevoir. Alors quatre princesses, en coiffe et robe rouge écarlate (couleur du bonheur), prirent respectueusement une bande de soie roulée, sur laquelle l'empereur avait écrit de sa main le caractère 龍 *long* (dragon) et la placèrent dans le palanquin, en même temps qu'une paire de *jou-yi*. Puis le palanquin fut transporté à l'hôtel de la future impératrice.

Pendant ce temps, quatre princesses et des maîtresses de cérémonies, en coiffe et robe rouges, se rendaient dans la chambre orientale du palais *Kouen-ning-kong* pour préparer le

1. G. Devéria, *Un mariage impérial chinois. Cérémonial*, 1887.

lit nuptial, « la couche heureuse du dragon et du phénix », remplissaient soigneusement un flacon de perles fines, de pierres précieuses, de deux *jou-yi* d'or,[1] de deux *jou-yi* d'argent, etc., et le laissaient sur le lit nuptial, pour l'offrir à l'impératrice au moment de son arrivée. Quatre princesses avaient placé chacune un *jou-yi* aux quatre angles du lit nuptial.

Le 16 octobre, dès 11 heures du soir, au moment favorable fixé par le tribunal des mathématiques, l'impératrice se fit coiffer et plaça horizontalement dans sa coiffure une grande épingle de jade en forme *jou-yi*, ornée du caractère *choang-hi* 囍 (double bonheur), et revêtit la robe à dragons et à phénix enlacés. Les princesses firent brûler de l'encens du Thibet dans le palanquin et prièrent l'impératrice de tenir d'une main deux pommes (félicité constante) et de l'autre deux *jou-yi*, en or de taille moyenne, puis l'invitèrent à monter.

Arrivée au Palais *kien tsing kong* (Palais de la pureté céleste), les princesses remirent à l'impératrice, en échange des pommes, le flacon de matières précieuses ; puis elles la firent sortir du palais pour la mener dans la chambre à coucher orientale du Palais *kouen ning kong*, en lui faisant enjamber des selles, au dessous desquelles étaient placées deux pommes[2]. A sa suite marchaient les quatre princesses, portant le caractère *long* et les *jou-yi* retirés du palanquin. A leur arrivée dans la chambre nuptiale elles retirèrent le flacon des mains de l'impératrice et le déposèrent avec les pommes, les *jou-yi* et le caractère *long* sur une table.

Ensuite eut lieu le repas nuptial en tête à tête, pour lequel l'impératrice prit la coiffure des femmes mariées.

1. Ces *jou-yi* vont toujours par paire et leur longueur ne dépasse pas 0,05 à 0,06 c.

2. Jeux de mots par homophonie de 安 *ngan*, tranquillité et de 鞍 *ngan*, selle ; de 蘋 *p'inn*, pomme et de 賓 *pinn*, cadeaux

Le 17 octobre, le lendemain de la nuit nuptiale, l'empereur et l'impératrice revêtirent leur costume à dragons pour sacrifier dans la salle du Trône au Ciel et à la Terre, puis au Génie du Bonheur ; pour chacun de ces sacrifices furent disposés sur une table les *jou-yi*, l'encens à brûler, les coupes *teou*, des pommes.

Après diverses cérémonies dans le temple des Ancêtres, l'empereur et l'impératrice allèrent présenter chacun un *jou-yi* aux deux impératrices douairières Tze-nan et Tze hi, chacune dans son palais ; puis les concubines, les princesses du sang, les princesses par alliance, les femmes des hauts fonctionnaires allèrent de la même manière remettre chacune un *jou-yi* à l'impératrice douairière et à l'impératrice-mère.

De retour au palais, l'empereur prit place sur son trône, l'impératrice s'avança vers lui et lui remit un *jou-yi*, en échange duquel l'empereur lui en remit un autre ; les concubines et autres dames remirent chacune à leur tour un *iou-yi* à l'empereur ; les princesses du sang mariées ou non se rendirent de même aux pieds de l'empereur et lui remirent également leur *jou-yi*. L'impératrice à son tour alla siéger sur son trône dans la salle de réception pour recevoir les *jou-yi* des concubines, des princesses du sang, des femmes des hauts fonctionnaires.

D[r] G. GIESELER.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

VIII

GROUPE EN MARBRE DE LA COLLECTION DATTARI ET APHRODITE ANADYOMÈNE



M. Seymour de Ricci a publié ici même, il y a quelques années, un curieux petit groupe en marbre de la collection Dattari, découvert en 1905 aux environs de Mit-Rahineh, sur l'emplacement de l'antique Memphis [1].

Trois éléments, traités chacun à une échelle différente, sont juxtaposés. Aphrodite Anadyomène, de grande taille, est accostée à sa gauche par un groupe de deux enfants de plus petites dimensions qu'elle, qui, montés sur un socle, s'embrassent amoureusement; à sa droite, par une réduction d'elle-même de proportions inférieures au groupe des enfants, et placée elle aussi sur un socle.

M. Seymour de Ricci ne veut reconnaître aucun lien entre ces sujets. Ce n'est pas un *ex-voto* que ce « monstre hybride »; ce n'est pas non plus un objet de vitrine, où la répétition du même motif ne saurait s'expliquer. Ce serait « un morceau de concours », ce que nos ancêtres auraient appelé un « chef-d'œuvre ». L'auteur, jeune artiste d'une école de Memphis, avait exécuté, sur l'ordre de ses maîtres et pour prouver ses capacités, un morceau composite contenant à la fois une grande statuette, une petite statuette, et un groupe de deux personnages ». M. S. Reinach, dans son *Répertoire*, admet

1. *Groupe en marbre de la collection Dattari*, Rev. arch., 1907, II, p. 103 sq.; S. Reinach, *Répert.*, IV, p. 230, 4.

l'hypothèse d'un « modèle d'apprenti sculpteur », tout en s'étonnant de ce « mélange singulier de motifs ».

L'explication est ingénieuse. Est-elle toutefois satisfaisante?

* * *

Que signifie cette petite Aphrodite, reproduisant exactement l'attitude de la grande statuette? Cette répétition à échelle réduite est-elle sans autre exemple?

Une terre cuite gallo-romaine prouve que non. Aphrodite Anadyomène, tenant sa chevelure de la main droite, pose la main gauche sur une petite figure de femme, qui, debout sur un socle, répète, mais des deux mains, le geste capillaire de la déesse. Tudot reconnaît dans ce groupe Vénus, protectrice des jeunes filles[1]. Mais s'agit-il d'une mortelle? Ne serait-ce pas plutôt, comme dans le groupe Dattari, une réduction de la déesse?

On connait, en effet, des monuments où la divinité est accompagnée de sa propre image. Cette dernière est en général conçue sous l'aspect d'un hermès de type archaïque placé auprès de la divinité de type évolué[2]. Voici un hermès triple de Rome : les trois têtes sont-elles celles de Vénus, Hermaphrodite, Priape, ou celles de Coré, Eros, Dionysos? Je reconnaîtrais volontiers dans la tête féminine Aphrodite et dans la tête juvénile Eros, parce que sur le pilier de chacun de ces personnages sont sculptées de petites images de ces divinités, Aphrodite pudique et Eros tenant la torche[3].

L'art antique n'a pas craint, en divers cas, de répéter l'image de la divinité, pour augmenter sa puissance, et j'en ai cité ailleurs des exemples[4]. Voyez encore certaines représentations

1. Tudot, *Collection de figurines en argile*, 1860, p. 29, fig. XXXIX ; Blanchet, *Mém. Soc. des Antiquaires de France*, LI, 1890, p. 169, nº 5.

2. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 299 ; sur une monnaie, Eros de Parion, à côté d'un hermès, sans doute une antique idole d'Eros, Roscher, *Lexikon*, s. v. Eros, p. 1358, fig.

3. Clarac-Reinach, p 329, pl. 613 ; *Dict. des ant.*, s. v. Hermæ, p. 133, fig. 3817, p. 132, note 22.

4. *Rev. des ét. grecques*, 19.5, p. 312 sq. (La répétition d'intensité).

de l'art bouddhique. L'auréole du grand Bouddha peut être formée d'une irradiation de Bouddhas minuscules et, sur un relief chinois, elle montre sept fois en petites proportions Bouddha assis avec deux acolytes debout. Au Cambodge, une série de statuettes orne les doigts des pieds du maître; une autre semble revêtue comme d'une cotte de mailles, qui, vue de plus près, se compose d'une quantité de petits Bouddhas, et la ceinture, le collier, les cheveux, sont formés de même[1].

La juxtaposition des deux Aphrodites Anadyomènes dans le groupe Dattari, si curieuse qu'elle soit, n'est pas inexplicable; il n'est donc pas nécessaire, comme le fait observer M. Seymour de Ricci, d'écarter l'hypothèse d'un objet de vitrine, pour considérer comme seule plausible celle d'un modèle d'atelier. Au lieu d'être indépendantes l'une de l'autre, les deux Aphrodites sont étroitement unies, la petite étant l'émanation de la grande, dont elle renforce la valeur.

* * *

Les proportions d'Aphrodite dépassent celles des enfants qui s'embrassent. Mais n'est-ce pas le privilège des dieux que d'avoir une taille surhumaine, et ce procédé n'est-il pas bien connu en art[2]? Si ce groupe rentre dans la série des monument où Eros enlace Niké ou Psyché[3], il n'a toutefois ici rien de mythologique : ces enfants, privés d'ailes comme ceux du Capitole, sont des enfants mortels, et par conséquent de dimensions très inférieures à celles de la déesse.

Les terres cuites gallo-romaines répètent fréquemment ce motif[4]. « En Gaule, dit M. Pottier, le groupe poétique d'Eros et Psyché, l'image de l'amour vainqueur et de l'âme s'éveillant

1. *Ibid.*, p. 317-8.
2. En dernier lieu, *Rev. des ét. grecques*, 1915, p. 290 sq.
3. Ce motif a été souvent étudié. Le marbre Dattari provenant d'Égypte, signalons entre autres le travail de Reitzenstein, *Eros und Psyche in d. aegyptisch-griechischen Kunst* : cf. *Berlin. Philol. Woch.*, 1915, p. 1283 sq.
4. Tudot, *op. l.*, pl. 39, p. 35, fig. L; Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 191 sq., pl. I 4 LX 1901, p. 199, 207.

au plus délicat des sentiments, est travesti en un couple de bourgeois pataudds qui s'embrassent placidement »[1]. Ils symbolisent en effet, suivant l'opinion généralement admise, l'union conjugale[2], la consécration du mariage. « Il nous semble, dit M. Blanchet[3], que les groupes gallo-romains ont un certain rapport avec la vie civile et sont peut-être relatifs au mariage ».

Ce couple n'est pas toujours seul. Une terre cuite gallo-romaine, malheureusement fragmentée, l'associe à Aphrodite[4]; on aperçoit le bassin et les jambes d'une femme nue de grandes proportions, qui, d'après son attitude, ne peut être que la déesse ; à côté d'elle, de dimensions beaucoup plus petites, comme dans le groupe Dattari, un couple nu devait être placé sur un socle[5]. Les deux enfants ou les deux adultes — il est difficile de préciser leur âge — ne s'embrassent pas ; mais, d'une main hardie, chacun touche les parties sexuelles de l'autre.

Une terre cuite de même origine complique le thème. Voici la description qu'en donne M. Blanchet : « Au centre, une femme nue debout, ressemblant à une Vénus, la main droite placée derrière la tête d'une autre figurine de femme nue ayant à sa gauche une petite figure d'enfant qui paraît montée sur un piédestal. Le bras gauche de la grande figure est passé derrière la tête d'une figurine de femme placée à gauche. Cette dernière pose la main droite sur la tête d'une troisième figure nue et la main gauche sur la tête d'une quatrième figure plus petite que la troisième. Les deux figurines ainsi protégées ont leurs mains droites réunies. »[6].

Il est sans doute inutile d'insister sur les analogies qui unissent ces divers monuments. On retrouve dans les terres cuites gallo-romaines les socles qui supportent les enfants et la petite

1. *Les statuettes de terre cuite*, p. 240.
2. Tudot, *l. c.*
3. *Op. l.*, p. 192.
4. Tudot, *op. l.*, pl. 70, H.
5. Les proportions permettent de conjecturer ce socle, que l'on retrouve dans le groupe Dattari, comme dans les autres exemplaires gallo-romains signalés ici.
6. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 170, n° 9, pl. II, 21.

Aphrodite du groupe Dattari ; l'union du couple et d'Aphrodite : la différence de proportions entre la déesse et les mortels. Bien plus, on constate, dans le monument gallo-romain que nous venons de décrire, la même échelle décroissante que dans le marbre égyptien : Aphrodite très grande, deux figures de femmes nues plus petites, et les autres figures montées sur les piédestaux, plus petites encore. Ces femmes nues que la grande Aphrodite protège, en posant ses mains sur elles, et qui, à leur tour, protègent avec le même geste les autres personnages, sont, sinon des émanations d'Aphrodite elle-même, comme dans le groupe Dattari, du moins des êtres divins, qui sont de même essence qu'elle, quoique un peu inférieurs, mais qui sont aussi supérieurs aux mortels plus petits.



Quel est le sens de ces monuments ? « Il y a évidemment, dans les groupes de cette nature, dit M. Blanchet, une recherche du symbolisme. Mais quelle signification peut-on donner à ces petites figures qui ont l'air de se protéger mutuellement ? Doit-on y voir un emblème de la Maternité ou de la Fécondité ? »[1] On peut répondre affirmativement à cette question.



On a souvent étudié le type de l'Aphrodite Anadyomène, que la plastique antique a répété à satiété, après que le peintre Apelle l'eut rendu célèbre[2]. Celui-ci avait-il copié le geste de Phryné sortant nue de la mer en tordant ses cheveux ? Cette anecdote est peu croyable, remarquent la plupart des historiens de l'art grec. Avait-il remarqué la beauté du geste de quelque femme anonyme sortant du bain ? Peut-être, bien qu'il importe

1. *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 171.
2. Sur ce thème, Furtwaengler. *Aphrodite Diadumene und Anadyomene*, Monatsber. über Kunstwiss. und Kunsthandel, 1900, 1901 ; Klein, *Praxiteles*, p. 290 sq. ; Reinach, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 388 sq. ; surtout Perrot, *Une statuette de Cyrénaïque et l'Aphrodite Anadyomene d'Apelle*, Mon. Piot, XIII, 1907, p. 117 sq. ; *Dict. des ant.*, s. v. Vénus, p. 733, note 12, référ.

peu de savoir, dit M. Perrot, quel fut le premier modèle de l'Anadyomène[1].

Il y a tout lieu de croire, toutefois, que ce geste de la déesse est bien antérieur au peintre qui l'immortalisa. Il y a longtemps déjà, M. Berger, en publiant une figurine d'Aphrodite unissant le geste pudique au geste de la chevelure, émettait l'avis que « peut-être la Vénus Anadyomène d'Apelle n'était que l'interprétation artistique d'un type plus ancien »[2], et l'on a supposé aussi, mais sans raison, qu'elle apparaissait déjà sous cet aspect sur la base du Zeus Olympien de Phidias[3].

L'Aphrodite Anadyomène de Cyrène évoque l'idée d'un modèle plus ancien où survivent les traditions du ve siècle. Il se pourrait, dit M. S. Reinach[4], que l'Anadyomène ne soit qu'une modification des Diadumènes féminins, dont on a conservé le geste des bras, en occupant les mains à presser les boucles des cheveux humides plutôt qu'à préparer l'ajustement du bandeau. Le type d'Aphrodite Diadumène semble remonter au v[e] siècle, en admettant que la statuette de Clercq, qui le montre, n'est pas un pastiche romain, mais une copie d'un original de cette époque. Dans ce cas, on pourrait croire que Phidias ou un de ses élèves a créé le type de l'Aphrodite Diadumène, dont celui de l'Anadyomène ne serait qu'une transposition ultérieure.

On peut cependant formuler d'autres hypothèses.

*
* *

La déesse tord ou presse ses cheveux ; parfois elle se borne à les tenir des deux mains, ou même à les toucher nonchalamment avec une seule main ouverte[5]. Il semble donc que ce geste

1. *Mon. Piot*, *ibid*, p. 119.
2. *Gazette archéologique*, 1880, p. 29.
3. Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 414, 417.
4. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1916, I. p. 276-7.
5. Ex. nombreux, cf. entre autres les terres cuites gallo-romaines, Tudot, *op. l.*, pl. 16, 20-4.

n'est pas seulement le résultat du bain, un geste de toilette, mais qu'il a en lui-même une valeur symbolique. Si on lui cherche des prototypes, on sera tenté de le rapprocher de celui de certaines figurines archaïques du VII[e] siècle, féminines et masculines, qui tiennent de chaque main les longues boucles tombant à droite et à gauche de leur visage[1]. M. Poulsen ne voit là qu'un expédient pour occuper les mains[2]; certes, les gestes dénués de tout sens, nécessités par la technique, ou seulement par le désir de donner une position quelconque aux bras et aux mains, sont nombreux; mais tel n'est pas le cas ici, à mon avis. On pourrait supposer que ce sont des adorants offrant à la divinité leur chevelure, suivant un rite connu de consécration[3]. Mais ne seraient-ce pas des divinités qui font un geste rituel, comme d'autres tiennent des attributs religieux, lion[4], disque ailé[5], etc., ou portent la main au sein, conformément à l'attitude traditionnelle des divinités de la fécondité, dès l'Orient reculé[6]?

Porter la main à la chevelure, pour la toucher ou la tordre, ne serait-ce pas aussi un geste de fécondité? On le voit parfois associé au geste habituel d'Aphrodite. Dans une figurine de bronze, de basse époque, au Louvre, la déesse tient de la main droite une boucle de ses cheveux, tandis qu'elle porte la gauche à sa mamelle[7]. Un bronze gallo-romain de Sierre montre Aphrodite diadémée, la main droite touchant, sans la tenir, une boucle de ses cheveux, et la main gauche portée au sexe[8], suivant le thème naturiste des vieilles divinités orientales qu'épura l'Aphrodite de Cnide[9]. Si l'attitude de la main ramenée

1. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 97 sq.
2. *Ibid.* : « man fühlt... wie es einem Künstler ganz von selbst einfallen müsste, die Hände der Figur durch Ergreifen des Lockenden zu beschäftigen ».
3. Cf. *Dict. des Ant.*, s. v. Coma, p. 1362, etc.
4. Poulsen, *op. l.*, p. 96, fig. 90-2.
5. *Ibid.*, p. 95, fig. 89.
6. *Ibid.*, p. 98, fig. 101; p. 72, fig. 75; Contenau, *La deesse nue babylonienne*, 1914, etc.
7. *Gazette archéologique*, 1880, p. 29, fig.
8. *Indicateur d'ant. suisses*, 1909, p. 221, fig. 1.
9. *Ibid.*, p. 221, fig. 2.

à la chevelure était, comme on semble le croire généralement, celle de la déesse à sa toilette au sortir de l'onde, la trouverait-on associée ainsi aux autres gestes d'Aphrodite, qui sont des symboles de fécondité? Que signifierait cette déesse qui arrange sa chevelure en même temps qu'elle porte la main à son sexe ou à son sein pour attester qu'elle est la divinité créatrice? Ne serait-ce pas contradictoire? Il y a donc tout lieu d'assigner au motif de l'Anadyomène un sens symbolique.

Regardons encore la Vénus de Sierre, qui, montée sur le globe, est la Vénus céleste, et la statuette de Sol qui devait lui faire pendant[1] : Sol, suivant un geste qui lui est habituel, touche sa coiffure de sa main droite levée, et appuie la gauche sur la hanche. Et voici encore une statuette d'Aphrodite du Louvre, de date tardive, qui répète les deux gestes de Sol, c'est-à-dire porte une de ses mains à sa chevelure, qu'elle ne touche même pas, et tient l'autre appuyée sur la hanche[2]. Cette similitude entre Sol et Aphrodite n'a rien de surprenant, en songeant au caractère cosmique de la déesse, sur lequel nous aurons à revenir dans un instant; bornons-nous pour le moment à constater qu'elle confirme le sens symbolique que nous donnons à ce geste, autant que le fait l'association de celui-ci avec les autres gestes féconds d'Aphrodite.

On a parfois signalé la ressemblance de pose entre les Sirènes funéraires et les Vénus de la Gaule, admettant même une influence des premières sur les secondes au point de vue de la forme[3]. Portant la main droite à sa tête, la Sirène s'arrache les cheveux de douleur, et de la main gauche se frappe la poitrine[4]. Ce sens n'est pas douteux, mais n'a-t-il pu se modifier, et, par analogie avec celui des gestes d'Aphrodite, semblables d'apparence, symboliser lui aussi la fécondité, la pro-

1. *Indicateur d'ant. suisses*, 1909, p. 290.
2. *Gazette archéologique*, 1880, p. 28, fig.
3. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 128; S. Reinach, *Catal. du Musée de Saint-Germain*, p. 116.
4. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, p. 220 sq., fig. 141-4; *Dict. des ant.*, s. v. Sirenes, p. 1354; *Nécropole de Myrina*, p. 150.

messe d'immortalité pour le défunt dont la Sirène ornait la tombe ?

Qu'on regarde une de ces Sirènes en terre cuite, provenant de Myrina : la main droite, sans aucune violence, se porte à la chevelure, la gauche, à la poitrine, et le corps est nu, comme celui des Aphrodites [1] dont les Sirènes se rapprochent encore par leur caractère souvent voluptueux [2].

*
* *

On sait le rôle que la chevelure joue dans les superstitions de tous les peuples, anciens et modernes : elle est symbole de force, de vie, réceptacle de l'âme, etc. C'est à ces notions, connues des Grecs [3], que je rattacherais volontiers le geste de l'Aphrodite portant la main à sa chevelure. Le poète moderne célèbre le temps

Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère
Secouait, vierge encore, les larmes de sa mère,
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

Aucun des textes antiques relatifs à l'œuvre d'Apelle [4] ne mentionne le sens donné dans ces vers au geste d'Aphrodite, et je ne connais aucun passage, concernant la naissance d'Aphrodite, qui y fasse allusion ; mais il est très vraisemblable. On touche les cheveux de l'être que l'on implore [5] ; on montre la chevelure à l'adversaire ; en un mot, il existe maint usage antique auquel on pourrait rattacher le geste d'Aphrodite.

Se peigner est un rite magique de fécondité, et l'emploi du peigne comme talisman est connu dans l'art préhistorique [6], comme dans celui de la Grèce archaïque, où il décore, avec des animaux et d'autres signes, la robe d'une idole en cloche de

1. *Nécropole de Myrina*, pl. XXVII.
2. Weicker, *Seelenvogel*, p. 59, 74, 120.
3. Sommer, *Das Haar in Religion und Aberglauben der Griechen*, Diss. Münster, 1912.
4. Overbeck, *Schriftquellen*, n° 1847 sq.
5. Sommer, *op. l.*, 13 sq.
6. Hoernes, *Urgesch. d. bildenden Kunst in Europa*, p. 400, 446.

Béotie [1]. L'Aphrodite qui se coiffe, au lieu de tordre ses cheveux, et qui se regarde dans un miroir, type fréquent de l'art gréco-romain, est la sœur de la Lorelei germanique, peignant ses cheveux d'or, et doit être rapprochée de ces héros de tant de légendes, qui se peignent magiquement.

***

S'il en est ainsi, si le geste d'Aphrodite tordant ses cheveux ou les touchant seulement, est plus qu'un simple geste de toilette féminine, on comprend pourquoi le sculpteur a associé Aphrodite Anadyomène au couple nuptial du groupe Dattari. Elle y a la même valeur que la Vénus portant la main gauche à son sein et appuyant la droite sur la tête d'un enfant debout, dans une terre cuite gallo-romaine d'Andernach [2] : elle est la déesse de la fécondité en général, du mariage, de la famille en particulier [3].

C'est à ce titre qu'elle apparaît si fréquemment dans le mobilier domestique de l'époque gréco-romaine, en particulier en Égypte [4], où l'on ne comprendrait pas sa vogue, si ce motif n'avait été qu'une simple scène de genre. On le mentionne dans les inventaires d'objets dotaux et, dit avec raison M. S. Reinach, « les statuettes que nous avons conservées peuvent donc être, en partie du moins, ce que nous appelons des cadeaux de noces » [5]. En Gaule, l'abondance des statuettes en terre cuite de Vénus a été souvent remarquée, parmi lesquelles le type de l'Anadyomène tenant ses cheveux d'une main est particulièrement fréquent. Dira-t-on que ce n'est qu'un sujet de genre, quand on voit Vénus placée au fond des niches de laraires [6] ?

1. *Ibid.*, p. 396, fig. 122-3, p. 400.
2. Blanchet, *Mém. Soc. ant.*, LI, 1890, p. 149, 169.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Venus, p. 725 ; Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 392, 398.
4. Cf. en particulier les Aphrodite Stuart Wells, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 233 sq., et Spink, *ibid.*, p. 388 sq. (Aphrodite tordant ses cheveux). Cf. Furtwaengler, *Aphrodite Diadumene* ; Perrot, *Mon. Piot*, XIII, p. 117.
5. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 391.
6. Tudot, *op. l.*, p. 27 ; Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 68, 125, 156 ; LX, 1901, p. 235.

On ne croit plus, comme jadis, que « la préférence donnée au type de Vénus Anadyomène semble prouver qu'un sentiment chaste et respectueux dictait les vœux adressés à cette déesse »[1] ; Aphrodite n'est pas en Gaule, comme le pensait Tudot[2], la déesse protectrice des jeunes filles, une sorte d'Artémis ; elle est la déesse de la fécondité sous toutes ses formes, aussi bien de la fécondité végétale que de la fécondité humaine[3]. Elle presse son sein nourricier[4], elle protège les enfants et le groupe nuptial[5], et à cause de l'identité de ses fonctions, elle est souvent associée aux déesses-mères[6] et se confond même avec elles. Peut-être est-elle aussi divinité protectrice de la grossesse et de l'accouchement[7].

*
* *

Cette Aphrodite Anadyomène, personnifiant la force universelle de la nature-mère, ne renonce pas à ses origines célestes et les affirme sur les monuments. L'Aphrodite de Sierre faisant les deux gestes féconds, c'est-à-dire portant une main au sexe, et l'autre à sa chevelure[8], surmonte le globe du monde, comme son compagnon Sol : c'est Aphrodite Ourania, la déesse lunaire[9]. Sur un moule de la Guerche[10], elle tient sa chevelure de la main gauche, et elle est entourée de symboles cosmiques, anneaux, rosaces inscrites dans le disque, quatrefeuille, cœur,

1. Tudot, *op. l.*, pl. 16 ; Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, p. 155, 176 sq.; LX, 1901, p. 208, 212-3.
2. Tudot, *op. l.*, p. 28.
3. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 137 sq., p. 128 sq.
4. Ex. Tudot, pl. 71, 72, H ; p. 29, fig. XXXVIII.
5. Ci-dessus, p. 134.
6. Blanchet, p. 132.
7. *Ibid.*, p. 128.
8. Rappelons encore que la chevelure est souvent assimilée aux rayons des astres. (Sommier, *op. l.*, p. 7-8). Les anciens n'ont-ils pas donné à une constellation le nom de « chevelure de Bérénice » ?
9. *Dict. des ant.*, s. v. Venus, p. 723 ; Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 391.
10. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 159, n° 8, pl. I, 2.

qui ornent aussi la niche à l'intérieur de laquelle son image se dresse[1]. Je rapprocherai ce thème de celui qui orne un coffret en terre cuite de Carthage, où l'on a réuni le symbole anthropomorphe de Tanit avec le disque rayonnant dans le triangle, deux rosaces et un élément cordiforme[2].

On aperçoit la même association sur une lampe chrétienne du Musée de Genève, provenant de Paris[3], du type habituel au VIe siècle. Le monogramme chrétien couvert de pampres, de carrés, de croix, occupe le centre, et le pourtour est orné des motifs que l'on voit fréquemment à cette place dans les lampes de cette catégorie : cercles concentriques, triangle, feuille de lierre (?), quatrefeuille, cœur, lapin, ou lièvre, poisson (?). On remarque en plus un élément qu'on pourrait prendre à première vue pour un vase[4], si l'asymétrie des deux côtés de cet objet ne dénotait l'erreur. C'est en réalité la dégénerescence de l'Aphrodite Anadyomène, et l'on distingue parfaitement le corps et les pieds qui ressemblent au corps et à la base du prétendu vase, le bras levé à la chevelure et l'autre ramené en anse vers la hanche[5]. Il n'y a certes rien d'étonnant à retrouver sur une lampe chrétienne, unis à des éléments chrétiens, monogramme du Christ, pampre[6], croix[7], poisson, les mêmes motifs qui sont réunis sur le moule gallo-romain de la Guerche, antérieur de quelques siècles.

1. Tudot, *op. l.*, pl. 16.
2. *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1899, p. 98.
3. Don Gosse, 1865, C 1479.
4. On sait que sur les plaques de ceinturons de l'art barbare, le motif central entre les deux animaux affrontés est un personnage humain qui parfois dégénère en récipient, (Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 71).
5. L'attitude est la même que celles de la Vénus et du Sol de Sierre. Remarquer le disque sur le ventre, disposition analogue à celle que présente le symbole de Tanit, sur le coffret de Carthage cité plus haut.
6. Le sens chrétien de la vigne, jadis dionysiaque, est bien connu.
7. Cf. *Rev. hist. religions*, 1915, LXXII, p. 68, fig. 29, 4-5.

On sait en effet que l'art du christianisme primitif de nos contrées a conservé une quantité de motifs païens, par exemple la rouelle [1], la tête de taureau [2], dont l'origine est du reste bien antérieure à l'époque romaine, et nous ramène à l'art celtique de l'âge du fer, et même à l'âge du bronze [3].

*
* *

Signalons rapidement ici le sens des motifs qui accompagnent l'Aphrodite Anadyomènè sur le moule de la Guerche et sur la lampe chrétienne, motifs qui, du reste, se retrouvent sur une quantité d'autres monuments antiques ou chrétiens :

L'élément cordiforme, qui sert aujourd'hui encore de porte-bonheur [4], qui orne nos cartes à jouer, n'a certes rien de chrétien. C'est une amulette très ancienne [5], car le cœur est l'emblème de la vie, l'abrégé de la personne et de ses qualités [6].

Les paléolithiques semblent l'avoir connue [7]. En Égypte, l'amulette de cette forme, dite « le scarabée du cœur », était placée sur la poitrine du mort [8], et jouait un grand rôle dans le rite funéraire de la restitution du cœur au mort et de sa pesée

1. *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 67.
2. *Ibid.*, p. 55.
3. Cf. nombreux ex. *ibid.*, p. 54 sq.
4. Bonnemère, *A propos des cœurs vendéens*, Bull. Mém. Soc. d'Anthropol. de Paris, IV, 1903, n° 1 ; Baudouin, *Les bijoux en forme d'organes humains, le cœur vendéen*, ibid., n° 5.
5. *Rev. hist. rél.*, 1905, 51, p. 21, note 1, ex. divers.
6. C'est pourquoi on arrache le cœur des victimes, dans le sacrifice mexicain (Réville, *Les religions du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou*, p. 50 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1910, p. 116 sq) ; on mange le cœur, source de vertus et de force (ex. dans les temps modernes, Cabanès-Barraud, *Remèdes de bonne femme*, p. 347) ; de là sans doute aussi, dans la religion chrétienne, la curieuse dévotion au cœur divin de Jésus, de la Vierge, de Pie IX (Cabanès-Barraud, *op. l.*, p. 291 ; Parfait, *L'arsenal de la dévotion*, p. 46), etc.
7. *Rev. d'Anthropol.*, 1879, 8, p. 158 ; de Nadaillac, *Les premiers hommes*, I, p. 114.
8. Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (3), 1914, p. 319 ; Foucart, *Les mystères d'Eleusis*, 1914, p. 84 ; Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 160 ; Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Egypte*, 1910, p. 347, note 3.

au jugement dernier[1]. Elle apparait dans la Crète égéenne, à Haghia Triada[2]; peut-être en Grèce, où l'on façonnait des pâtisseries en forme de cœur humain[3]; à Carthage; dans l'art gallo-romain, où nous la voyons, non seulement sur le moule de la Guerche, mais sur le relief de Dôle[4], sur des terres cuites[5]; dans l'ornementation des lampes chrétiennes, où elle est très fréquente; en Amérique précolombienne[6], etc.

Les *cercles concentriques*, le *disque* simple, l'*anneau*, seul ou avec un point centré, d'autres variantes encore, sont, on le sait, des emblèmes solaires très anciens[7]: parfois ils sont accostés de *trois points* disposés en triangle, dont nous avons cherché ailleurs à préciser le sens cosmique[8].

Le *quatrefeuille* est un élément banal de la décoration gallo-romaine. On le voit par exemple sur les genoux et entre les pieds de divinités assises[9]; sur les branches de la croix cantonnée de disques[10] qui orne le revers d'une de ces figurines[11].

1. *Rev. arch.*, 1860, I, p. 79; *Rev. hist. des rel.*, 1887, XV, p. 293; Jéquier, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 29; Naville, *La religion des anciens Egyptiens*, p. 160. Dans un conte égyptien, un cœur en forme de graine plongée dans l'eau s'en imbibe, et le mort tressaille; il est avalé par le mort qui ressuscite; cœur du mort placé au sommet d'un arbre; (Maspero, *Les contes populaires de l'ancienne Égypte* (3), 1905, p. 15; cf. *Rev. hist. des rel.*, 1906, 53, p. 316).

2. Weinreich, *Antike Heilungswunder*, p. 17, note 3; Dussaud, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 398, fig. 294.

3. Rite de substitution, ou symbole prophylactique? Höfler, ΦΘΟΙC, *Arch. f. Religionswiss.*, XV, 1912, n[os] 3-4.

4. Feuvrier, *Monuments gaulois du Musée de Dôle*, 9[e] Congrès préhistorique de France, Lons-le-Saulnier, 1913, p. 544, fig. 3. Il est vrai qu'on a suspecté l'authenticité de ce relief.

5. Tudot, *Collection de figurines en argile*, pl. 51 (alterne avec le quatrefeuille dans le disque).

6. Barber, *Cordate ornament*, American Naturalist, 1877, janv.

7. *Rev. hist. des rel.*, 1914, p. 65, etc.

8. Les trois points solaires, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. sq.

9. Tudot, *op. l.*, p. 34, fig. XLVI.

10. Sur le sens de cette croix cantonnée, dont on poursuit l'histoire jusqu'à une époque très avancée dans le christianisme, *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 77 sq., 80 sq.

11. Tudot, *op. l.*, p. 34, fig. XLVI, pl. 72 E.

Il est aussi inscrit dans le disque[1], ce qui, tout comme son association avec la croix, définit son sens, et le met en relation avec les diverses rosaces à nombre variable de pétales inscrites ou non dans le cercle[2], qui dérivent de la rouelle ; peut-être se rattache-t-il plus spécialement aux rouelles des âges du bronze et du fer dont l'intérieur est formé de cinq cercles disposés en croix[3]. On sait que le nombre quatre, qui d'une façon générale a une valeur mystique pour les primitifs et pour maints peuples civilisés[4], était pour les Celtes un nombre rituel, symbole de perfection, qui a inspiré les vases à quatre anses, la croyance à la vertu du carré, et sans doute aussi à celle du quatrefeuille[5]. L'ornementation chrétienne, non seulement aux débuts, mais encore à une époque très avancée, fait un grand cas du quadrilobe[6], et la superstition du trèfle à quatre, porte-bonheur encore usité de nos jours, n'est, sans doute, qu'une survivance de la croyance à la vertu de cet emblème antique.

Le motif en forme de feuille de lierre, ou de cœur à pédoncule, ou encore de *pique*, qu'on voit sur des lampes chrétiennes, apparaît aussi dans l'art gallo-romain[7], et sur des sarcophages romains d'Asie Mineure et de Syrie où il est associé à des disques centrés[8]. On peut supposer que le pique de nos cartes à jouer en est une survivance, comme le cœur de ces cartes dérive de l'amulette cordiforme.

1. *Ibid.*, pl. 51.
2. *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 67, etc. Ex. Tudot, *op. l.*, pl. 16.
3. Ex. Déchelette, *Manuel*, II, p. 318, fig. 123, 9.
4. Lévy-Bruhl, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 240 sq. ; Buckland, *Four as a sacred umber*, Journal of the Anthropol. Institute of Great Britain and Ireland, XXX, 2, 1895.
5. Loth, *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, février 1916 ; *Rev. arch.*, 1916, I, p. 306.
6. *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 100 sq.
7. Tudot, *op. l.*, pl. 17.
8. Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines*, *Musées impériaux ottomans*, 1912, I, p. 113, fig. M. Mendel reconnaît à tort dans ce motif la stylisation des guirlandes soutenues par des Eros, des masques ou des bucrânes, et surmontées de têtes de Méduse. Il n'est pas sans intérêt, en

Il est inutile d'insister sur la valeur mystique et talismanique, aussi bien dans l'antiquité que dans le christianisme, du *triangle*[1], si fréquent sur les monuments des âges du bronze et du fer, gallo-romains, et chrétiens (lampes).

Le lapin ou le lièvre, que nous apercevons sur la lampe de Genève, associé à Aphrodite et aux autres emblèmes, est l'animal favori de la déesse[2], et, à ce titre, est souvent représenté dans l'antiquité romaine[3], avant de l'être dans l'art chrétien.

* * *

Cette association des signes cosmiques et de Vénus est très fréquente dans la céramique gallo-romaine : ce sont, sur la gaîne de la statuette, et même sur le corps, des cercles concentriques, des rosaces dans le disque, des anneaux, des croissants lunaires, des croix reliant les deux seins transformés en cercles concentriques[4], suivant un curieux procédé de stylisation symbolique dont on trouve d'autres exemples dans l'art gallo-romain[5]. Souvent la chevelure de Vénus est parsemée d'étoiles[6], alors que celle d'autres divinités est couverte d'S[7].

retrouvant le même motif en Gaule et en Syrie, de rappeler les relations artistiques que l'on suppose entre ces deux régions. Autres exemples de ce motif, *Rev. des ét. anciennes*, 1916, n° 3, p. 198, fig. 2.

1. *Rev. arch.*, 1856, XIII, p. 273 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1911, p. 213 ; Gauckler, *Le sanctuaire syrien du Janicule*, 1912, p. 158, 194 ; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1913, p. 263 sq. ; Didron, *Hist. de Dieu*, p. 62 sq., etc.

2. Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 398; Lang, *Le lièvre dans la mythologie*, Mélusine, III, p. 265 ; VIII, p. 25 sq. ; de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, trad. Regnaud, II, 1874, p. 80 sq.

3. Ex. Tudot, *op. l.*, pl. 67, etc.

4. Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, pl. I, 1 ; II, 15, p. 159, 160-1 ; LX, 1901, p. 204 ; Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 240, fig. 83 ; *Rev. arch.*, 1888, I, pl. 6 ; Tudot, *op. l.*, pl. 24 B ; pl. 18, p. 23, fig. XXVIII, XXX.

5. Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, pl. I, 1, 6. Comparer avec le bélier des chenets en terre cuite, dont l'œil est une croix symbolique ; avec les boucles de la chevelure transformés en S cosmiques, etc.

6. Tudot, *op. l.*, pl. 24, C ; Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, p. 160, 164.

7. Tudot, *op. l.*, pl. 29 ; Blanchet, pl. I, 8, p. 181, 182. Sur cette chevelure en S et son sens cosmique, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 29.

Les S ornent aussi les laraires d'Aphrodite[1]. On a rapproché ces motifs qui couvrent les images de Vénus de ceux qui ornent les monnaies gauloises[2]; ce sont en effet les mêmes; ce sont ceux du symbolisme cosmique, qui remonte, dans nos contrées, à une antiquité très reculée[3].

Ces deux caractères de Vénus, céleste et créatrice de toute choses, apparaissent nettement sur certains monuments. Couronnée d'étoiles, elle se détache sur un fond parsemé d'épis de blé[4]. Se tordant les cheveux, et accompagnée d'une réduction d'elle-même, elle a, à son côté, l'aigle céleste[5], qui ne saurait être, comme le prétend Tudot, l'emblème du pouvoir de la beauté. Avec le même geste, et de l'autre main indiquant son sein fécond, elle surmonte le globe du monde[6] Et dans le groupe Dattari, que nous avons rapproché des figurines gallo-romaines analogues, l'Anadyomène protège le couple enlacé. N'est-ce pas l'équivalent de ce curieux groupe gallo-romain[7] où l'on voit une déesse de la fécondité, qui tient devant elle la triade du mariage, l'homme, la femme et l'enfant, parmi des cercles concentriques et des croissants ou des cornes[8], alors que, sur le dos de la statuette, rayonnent deux grands disques bouletés[9]? Ailleurs encore, la même déesse touche de la main droite son sein nourricier et appuie la main gauche sur un enfant debout devant elle, se détachant sur un fond de cercles concentriques[10].

Détail curieux, le geste d'Aphrodite Anadyomène, portant la

1. Tudot, *op. l.*, pl. 16, 17; Blanchet, p. 177-8, 180.
2. Blanchet, *op. l.*, p. 203.
3. Sur ce symbolisme, cf. *Rev. hist. des religions*, LXXII, 1915, p. 1 sq. (Le soleil dans les armoiries de Genève).
4. Tudot, *op. l.*, pl. 24; Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, p. 165.
5. Tudot, *op. l.*, p. 29, fig. XXXIX.
6. Vénus de Sierre, ci-dessus, p. 138.
7. Tudot, *op. l.*, pl. 31; Blanchet, *op. l.*, 51, 1890, pl. I, 3.
8. Sens cosmique des cornes, *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 55.
9. Sur l'association des disques, boules, avec d'autres signes cosmiques, croix, cornes, etc., *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 72 et mon article, *Les cornes bouletées des bovidés celtiques*, in *Rev. arch.*, 1917, I, p. 124 sq.
10. Tudot, *op. l.*, p. 35, fig. XLVII.

main droite à sa chevelure, a été parfois donné à Athéna par le modeleur gallo-romain[1]. M. Blanchet, qui note cette analogie entre les deux types, croit « qu'il y a eu confusion et que ce n'est pas le véritable type de la Minerve ». Cette transposition a-t-elle été suggérée parce qu'Athéna préside elle aussi à la fertilité[2], ou vient-elle du fait que le gorgoneion d'Athéna, sur plusieurs terres cuites gallo-romaines, est traité comme un disque humain radié[3], et ressemble aux signes cosmiques constellant les images de Vénus ?

Mais ce geste de porter la main à la chevelure est encore donné à d'autres personnages[4], ce qui confirme son sens symbolique.

*
* *

En résumé, nous ne saurions admettre, pour le groupe Dattari, l'explication de M. Seymour de Ricci. Il y a un lien intime entre les divers éléments qui le composent : c'est Aphrodite, déesse de la fécondité, au geste symbolique, qui protège le couple nuptial. Peut-être que ce petit monument appartenait à la catégorie des « cadeaux de noces » offerts aux époux ; a moins qu'on ne veuille lui attribuer un sens funéraire, les épisodes de la toilette d'Aphrodite[5], le groupe d'Eros et Psyché[6] apparaissant souvent dans l'ornementation funèbre, et Aphrodite étant une déesse chthonienne.

C'est dans l'art gallo-romain que nous avons trouvé les monuments présentant avec celui-ci d'étroites analogies. Rien d'étonnant à cela. On sait que les types alexandrins ont exercé

1. Tudot, *op. l.*, p. 20, pl. 37, 38, F, p. 19, fig. XVI ; Blanchet, *op. l.*, 51, 1890, p. 183, note 1 ; LX, 1901, p. 193.
2. *Dict. des ant.*, s. v. Minerva.
3. Tudot, *op. l.*, pl. 38, F, p. 22, fig. XXVI.
4. Tudot, *l. c.* : « Il faut voir dans l'uniformité de ce geste un signe convenu. »
5. *Répert. de reliefs*, II, p. 460, 2.
6. Ex. *ibid.*, III, p. 28, 3 ; 113, 2.

une forte influence sur la Gaule, en particulier sur les figurines de terre cuite [1], et que les modeleurs ont spécialement emprunté leurs images de Vénus à l'Égypte et à la Syrie. Le groupe Dattari confirme une fois de plus ces relations.

1. Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 162 sq. ; Walters, *Hist. of ancient Pottery*, II, p. 385 ; S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 141 ; *Rev. arch.*, 1898, I, p. 334 ; *Pro Alesia*, 1896, La Vénus d'Alésia ; *Indicat. d'ant. suisses*, 1909, p. 289, référ.

W. Deonna.

Genève, août 1916.

ESQUISSE

D'UNE

BIBLIOGRAPHIE ÉGYPTOLOGIQUE

(*Suite*[1])

V. HISTOIRE

A. SOURCES GRECQUES ET ROMAINES.

Wiedemann, *Ägyptische Geschichte*, pp. 102-153 : utile bibliographie.

Marestaing, *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique* (Paris, 1913. In-8).

Hérodote. — Maspero, *Bibl. ég.*, t. VII, pp. 333-427. — Wiedemann, *Herodots zweites Buch mit sachlichen Erläuterungen herausgegeben* (Leipzig, 1890. In-8).

Manéthon. — Texte dans Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, (Collection Didot), t. II, pp. 511 suiv. et dans *Eusebii Chronicon*, éd. Schoene (Leipzig, 1867 2 vol. in-4). Commenté dans les divers ouvrages sur la chronologie égyptienne et par Maspero, *Bibl. ég.*, t. XXIX, pp. 269-383 et t. XL, pp. 1-142.

Plutarque. — *De Iside et Osiride*, éd. Parthey, *Plutarch über Isis und Osiris* (Berlin, 1850. In-8).

Horapollon. — *Horapollinis Niloi Hieroglyphica*, éd. Leemans (Amsterdam, 1835. In-8).

B. LISTES DE ROIS.

Champollion, *Lettres à M. le duc de Blacas* (Paris, 1824-1826, 2 fasc. in-8).

Lepsius, *Königsbuch der alten Ägypter*, t. I [seul paru] (Berlin, 1858. In-4) 73 pl.

1. Voir *Revue archéologique*, 1917, II, p. 197 et suiv.

E. Brugsch et Bouriant, *Le livre des rois* (Le Caire, 1887. In-8).

Budge, *Book of kings* (Londres, 1908, 2 vol. in-12) [= *Books on Egypt*, t. XXIII-XXIV].

Gauthier, *Le livre des rois d'Egypte* (*Mém. Inst. Caire*, t. XVII-XXI, 1908, suiv.) [le dernier vol. n'a pas encore paru]. — Ouvrage monumental tenant lieu de tous les autres sur le même sujet.

Burchardt et Pieper, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, fasc. 1 (Leipzig, 1912. In-8) [résumé].

C. — CHRONOLOGIE.

Choix des innombrables ouvrages sur ce sujet :

Lesueur, *Chronologie égyptienne* (Paris, 1848. In-4), pl.

Lepsius, *Die Chronologie der Ägypter*, t. I [seul paru] (Berlin, 1849. In-4).

Lauth, *Manetho und der Turiner Königspapyrus* (Munich, 1865. In-8).

Lieblein, *Recherches sur la chronologie égyptienne* (Christiania, 1873. In 8).

Lauth, *Ägyptische Chronologie* (Strasbourg, 1877. In-8).

Fleay, *Egyptian chronology* (Londres, 1899. In-8).

E. Meyer, *Ägyptische Chronologie* (Berlin, 1904. In-4), 7 pl. et suppl. (1908) [= *Abh. Berl. Ak.*, 1904 et 1907]. — Trad. franç. par Moret, *Musée Guimet, biblioth. d'études*, t. XXIV, 2 (1912).

D. HISTOIRES [1].

Bunsen, *Egypt's place in universal history*, éd. anglaise par Birch (Londres, 1848 [ou 1854] — 1867. 5 vol. in-8). — L'éd. originale allemande (Hambourg, 1845-1857. 6 vol. in 8) est loin d'avoir la même valeur.

Brugsch, *Histoire d'Egypte*, t. I [seul paru en français] (Leipzig, 1859. In-4) ; 2e éd. de ce même t. I, 1875. — *Geschichte Agyptens* (Leipzig, 1877. In-8). — *History of Egypt* (Londres, 1879, 2 vol. in-8) ; 2 éd., 1881 ; nouveau tirage intitulé *Fourth impression* (Londres, 1902. In-8).

Mariette, *Aperçu de l'histoire ancienne d'Egypte* (Alexandrie, 1864, In-8) ; 4e éd. (Le Caire, 1874. In-8). — Trad. angl.

1. Ajouter à cette liste les chapitres relatifs à l'Egypte dans quelques ouvrages généraux comme l'*Histoire de l'antiquité* d'Ed. Meyer.

Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (Paris, 1875, In-12); 11e et dernière éd., en partie mise à jour (1912). — Trad. allem. par Pietschmann, (1877).

Dümichen, *Geschichte des alten Ägyptens* (Berlin, 1879. In-8).

Wiedemann, *Ägyptische Geschichte* (Gotha, 1884. In-8) et suppl. (1888).

Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (Paris, 1894-1899, 3 vol. in-4). — Trad. angl., plusieurs fois réimprimée.

Petrie, *A history of Egypt* (Londres, 1894-1905, 3 vol. in-12) — 5e éd. du t. I (1903) et 4e éd. du t. II (1904).

Budge, *History of Egypt* (Londres, 1902. 8 vol. in-12) [= *Books on Egypt*, t. IX-XVI].

Lady Amherst, *A sketch of Egyptian history* (Londres, 1904. In-8).

Newberry et Garstang, *A short history of ancient Egypt* (Londres, 1904. In-8) — 2e et 3e éd.

Fr. von Bissing, *Geschichte Ägyptens in Umriss* (Berlin, 1904. In-8).

Breasted, *A history of Egypt* (New-York, 1905. In-4); *A history of the ancient Egyptians* (New-York, 1908. In-8) — Trad. allem. par Ranke (Berlin, 1910. In-8).

Lieblein, *Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Égypte*, t. I-II (Leipzig, 1910-1911. In-8).

Hall, *The ancient history of the near East* (Londres, 1913. In-8) 33 pl.

Budge, *A short history of the Egyptian people* (Londres, 1914. In-8).

Petrie et autres, *Historical studies* (*British School*, t. XIX, 1911) 25 pl.

Histoires par époques et par règnes. — Stahr, *Die Rassenfrage im antiken Ägypten, kraniologische Untersuchungen* (Berlin, 1907. In-4) 16 pl.

J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte* (Paris, 1896-1897, 2 vol. in-8).

Capart, *Les débuts de l'art en Égypte* (Bruxelles, 1904. In-8) — Trad. angl. (Londres, 1905. In-8). [cf. aussi dans le *Catal. général* du Musée du Caire les volumes de Currelly, sur les silex, et de Quibell, sur les objets archaïques].

E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties* (Paris, 1866. In-4), 8 pl, [= *Mém. Acad. Inscr.*, t. XXV, 2].

Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens* (Leipzig, 1905. In-4) [= *Untersuchungen*, t. III].

R. Weill, *La IIe et la IIIe dynasties* (*Mus. Guimet, biblioth. d'études*, t. XXV, 1908).

Lepsius, *Über die XII ägyptische Dynastie* (Berlin, 1853. In-4) [= *Abh. Berl. Ak.*, 1852].

Sethe, *Sesostris* (Leipzig, 1900. In-4) [= *Untersuchungen*, t. II, 1].

Pieper, *Die Könige Ägyptens zwischen dem Mittleren und Neuen Reich* (Berlin, 1904. In-4)

R. Weill, *La fin du Moyen-Empire égyptien, étude sur les monuments et l'histoire de la période comprise entre la XIIe et la XVIIIe dynastie* (Paris, 1918. 2 vol. in-8) [et dans *Journal asiatique*, 1910-1917].

Chabas, *Les Pasteurs en Egypte* (Amsterdam, 1868. In-4) [Réimpr., *Bibl. ég.*, t. XI, pp. 367-438].

C. de Cara, *Gli Hyksos o re pastori di Egitto* (Rome, 1889. In-8).

Wiedemann, *Geschichte der XVIII ägyptischen Dynastie bis zum Tode Tutmes III* (Leipzig, 1890. In-8).

Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreiches* (Bielefeld, 1900. In-8).

Sethe, *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis' I* (Leipzig, 1896. In-4) [= *Untersuchungen*, t. I] ; cf. sa polémique avec Naville (AZ, t. XXXV, pp. 30-67 ; t. XXXVI, pp. 24-81, 11 pl. ; t. XXXVII, pp. 48-55).

Breasted, *A new chapter in the life of Thutmose III* (Leipzig, 1900. In-4) [= *Untersuchungen*, t. II. 2].

Lepsius, *Über die XXII Ägyptische Dynastie* (Berlin, 1856. In-4) [= *Abh. Berl. Ak.*, 1856].

Moret, *De Bocchori rege* (Paris, 1903. In-8) 1 pl.

Maspero, *Annales éthiopiennes* (*Bibl. ég.*, t. VII, pp. 217-286) [cf. Budge, *Egyptian litterature, t. II : Annals of Nubian Kings* (Londres, 1912. In-12)],

Wiedemann, *Geschichte Ägyptens von Psammetich I bis auf Alexander den Grossen* (Leipzig, 1880. In-8).

Lepsius, *Über einige Ergebnisse der ägyptischen Denkmäler für die Kenntniss der Ptolemäergeschichte* (Berlin, 1852. In-4) [= Abh. Berl. Ak., 1852].

Relations extérieures. — Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II ; E. de Rougé, *Bibl. ég.*, t. XXV, pp. 85-145.

Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Egypte et de l'Assyrie dans l'antiquité éclaircis par l'étude des textes cunéiformes* (Paris, 1869. In-4).

Petrie, *Racial photographs from the Egyptian monuments* (Londres, 1887. In-8 16 pl.

Maspero, *Fragments d'une étude sur la géographie égyptienne de la Syrie* (*Bibl. ég.*, t. XXVII, pp. 1-166).

W. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern* (Leipzig, 18.3. In-8) [cf. Jensen, *Zeitschr. für Assyriologie*, t. X, 1895, pp. 320-376].

Oric Bates, *The Eastern Libyans* (Londres, 1914. In-8) 12 pl.

E. ONOMASTIQUE.

Lieblein, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques* (Christiania et Leipzig, 1871. In-8). — T. II (Leipzig, 1891-1892. In-8).

Murray, *Index of names and titles of the Old Kingdom* (Londres, 1908. In-4).

Hoffmann, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens* (Leipzig, 1914. In-4) [= *Untersuchungen*, t. VII, 1].

E. Levy, *Über die theophoren Personennamen des neuen Reiches* (Berlin, 1905. In-4).

Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire, XVIIe-XVIIIe dynasties* (Genève, 1908. In-8) et mémoires divers dans *Rec.*, t. XXX-XXXVI.

F. GÉOGRAPHIE.

Brugsch, *Dictionnaire géographique de l'ancienne Egypte* (Leipzig, 1877-1880. In 4); cf. aussi ses 3 vol. de *Geographische Inschriften* et le t. III de son *Thesaurus inscr. aeg.*

Dümichen, *Zur Geographie des alten Ägyptens* (Leipzig, 1894. In-4); cf. aussi ses 4 vol. de *Geographische Inschriften.*

J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse-Egypte* (Paris, 18 1. In-8).

Gauthier, *Notes géographiques sur le nome panopolite* (*Bull. Inst. Caire*, t. IV, pp. 39-101; t. X, pp. 89-130; t. XI, pp. 49-63).

Gauthier, *Le Xe nome de la Haute-Egypte* (*Rec.*, t. XXXV, pp. 1-26 et 162-192; cf. t. XXXVI, p. 72).

G. MŒURS ET INSTITUTIONS.

Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*; la meilleure édition est celle qu'a revue Birch (Londres, 1878. 3 vol. in-8).

Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*, 2e éd. (Paris, 1873. In-8).

Erman, *Ägypten und ägyptisches Leben im Altertum* (Tubingue, 1885-1887, 2 vol. in-8). — Trad. angl. par Tirard (Londres, 1894. In-8) 11 pl.

Loret, *L'Egypte au temps des pharaons, la vie, la science et l'art* (Paris, 1889. In-12).

Maspero, *Lectures historiques* (Paris. 1890. In-12). — Republié sous le titre : *Au temps de Ramsès et d'Assourbanipal*, 6e éd. (Paris, 1912. In-12).

Jéquier, *Histoire de la civilisation égyptienne* (Paris, 1913. In-12).

Fr. von Bissing, *Die Kultur des alten Ägypten* (Leipzig, 1913. In-12).

Wreszinski, *Atlas zum altägyptischen Kulturgeschichte*, fasc. 1-5 (Leipzig, 1914-1915. In 4) 100 pl.

Maspero, *Un manuel de hiérarchie égyptienne* (*Etudes égyptiennes*, t. II, pp. 1-66) 2 pl.

Maspero, *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens vers la fin de la IIIe dynastie* (*ibid.*, pp. 113-272).

Wreszinski, *Die Hohenpriester des Amon* (Berlin, 1904, In-4) et suppl.

A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches chronologisch geordnet* (Strasbourg, 1908. In-4).

J. Baillet, *Les noms de l'esclave en égyptien* (*Rec.*, t. XXVII, pp. 32-38 et 193-217 ; t. XXVIII, pp. 113-131 ; t. XXIX, pp. 6-25).

Erman, *Beiträge zur Kenntniss des ägyptischen Gerichtsverfahrens* (AZ, t. XVII, pp. 71-83 et 148-154).

Spiegelberg, *Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreichs der Dynastien 18-21* (Hanovre, 1892. In-4).

Moret et Boulard. *Donations et fondations en droit égyptien* (*Rec.*, t. XXIX, pp. 57-95).

H. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

Histoire naturelle. — Boussac, articles divers sur les oiseaux égyptiens dans *Rec.*, t. XXXI-XXXIV, *passim*.

Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Egypte*, t I-II (Lyon, 1905-1909. In-fol.) [cf. aussi le volume de Gaillard et Daressy dans le *Catal. général* du Musée du Caire].

Loret, *La flore pharaonique* (Paris, 1887. In-8) ; 2e éd., 1892. — Mémoires divers de Loret sur la botanique égyptienne dans *Rec.*, t. II, pp. 21-26 et 60-65 ; t. IV, p. 156 ; t. VI, pp. 125-130 ; t. VII, pp. 101-114 ; t. XV, pp. 102 et 105-130 ; t. XVI, pp. 1-14 et 92-102 ; t. XVII, pp. 177-199.

Lepsius, *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes* (Paris, 1877. In-4). 2 pl. [= *Biblioth. de l'Éc. des hautes études*, t. 30].

Métrologie. — Très nombreux travaux de détail, pas de bon manuel moderne.

Chabas, *Recherches sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens* (*Bibl. ég.*, t. XIII, pp. 301-346).

Griffith, *Notes on Egyptian weights and measures*, dans *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XIV (1892) pp. 403-450 (pl.) et t. XV (1893), pp. 301-316.

Calendrier. — Dümichen, *Altägyptische Kalenderinschriften* (Leipzig, 1866. In-4) 120 pl. [cf. aussi Brugsch, *Thesaurus inscr. aeg.*, t. I-II].

Mahler, *Etudes sur le calendrier égyptien*, trad. franç. par Moret (Paris, 1907. In-8) [=*Mus. Guimet, Biblioth. d'études*, t. XXIV, 1].

Ginzel, *Zeitrechnung der Agypter* dans son *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, t. I (Leipzig, 1906. In-8, p. 150-237).

Littérature. — Budge, *The literature of the ancient Egyptians* (Londres, 1914 In-8) [la seule histoire de la littérature égyptienne qu'on ait encore publiée].

Maspero, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne* (Paris, 1882. In-8). — La 4e éd. de ce précieux recueil de traductions a paru *s. d.*, en 1911; il en existe une trad. angl. revue par l'auteur : *Popular stories of ancient Egypt* (Londres, 1915. In-8).

W. Max Müller, *Die Liebespoesie der alten Agypter* (Leipzig, 1899. In-4) 21 pl.

VI. RELIGION

A. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Maspero, *Bibl. ég.*, *passim*; bulletins annuels de Capart dans la *Revue de l'histoire des religions.*

Champollion, *Panthéon égyptien* (Paris, 1823-1825. In-4), 90 pl.

Schiaparelli, *Del sentimento religioso degli antichi Egiziani* (Turin, 1877. In-8).

Pierret, *Essai sur la mythologie égyptienne* (Paris, 1879. In-8).

Le Page Renouf, *Lectures on the origin and growth of religions as illustrated by the religion of ancient Egypt* (Londres, 1880. In-8) et 2e éd. (1884). – Trad. allem. (Leipzig, 1882. In-8).

Pierret, *Le Panthéon égyptien* (Paris, 1881. In-8).

Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia* (Turin, 1881-1886. 6 vol. in-4) 408 pl.

Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Agypter* (Leipzig, 1885. In-8). — 2e éd., 1891 [cf. Maspero, *Bibl. ég.*, t. II, pp. 183-278].

Wiedemann, *Die Religion der alten Agypter* (Munster, 1890. In-8);

Religion of the ancient Egyptians (Londres, 1897. In-8); *Index der Götter-und Dämonennamen zu Lepsius, Denkmäler, 3 Abth.* (Leipzig, 1893. In-8).

Petrie, *Religion and conscience in ancient Egypt* (Londres, 1898. In-8).

Budge, *Egyptian religion, Egyptian ideas of future life* (Londres, 1899. In-12); *Egyptian magic* (Londres, 1899. In-12) [= *Books on Egypt*, t. I-II]; *Egyptian Heaven and Hell* (Londres, 1906. 3 vol. in-12) [= *Books on Egypt*, t. XX-XXII]; *Egyptian literature*, t. I : *Legends of the Gods* (Londres, 1912. In-12).

Myer, *The oldest books in the world* (Londres, 1900. In-8), 27 pl.

Budge, *The Gods of the Egyptians or studies in Egyptian mythology* (Londres, 1904. 2 vol. in-4).

Steindorff, *The religion of the ancient Egyptians* (New-York et Londres, 1905. In-8).

Erman, *Die ägyptische Religion* (Berlin, 1905. In-8); 2e éd., 1909. — Trad. franç. (Paris, 1907. In-8). — Trad. angl. (Londres, 1907. In-8).

Petrie, *The religion of ancient Egypt* (Londres, 1906. In-8).

Naville, *La religion des anciens Egyptiens* (Paris, 1906. In-12) [= *Mus. Guimet, Biblioth. de vulgarisation*, t. XXIII]; *The old Egyptian faith* (Londres, 1909. In-8) 11 pl.

Breasted, *Development of religion and thought in ancient Egypt* (New-York, 1912. In-8).

Sayce, *The religion of ancient Egypt*, 2e éd. (Edimbourg, 1913. In-8).

J. Baillet, *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Egypte antique* (Paris, 1913. In-8); *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Egypte* (Paris, 1912-1913. 2 vol. in-8).

B. MONOGRAPHIES [1].

Lefébure, *Le mythe osirien* (Paris, 1874-1875. 2 vol. in-4) [= *Etudes égyptologiques*, t. III-IV].

Schäfer, *Die Mysterien des Osiris in Abydos* (Leipzig, 1904. In-4) [= *Untersuchungen*, t. IV, 2].

Budge, *Osiris and the Egyptian resurrection* (Londres, 1911. 2 vol. in-8), 8 pl.

1. Cf. dans le *Catal. général* du Musée du Caire, Daressy, *Statues de divinités*, t. I-II.

Sethe, *Zur altägyptischen Sage vom Sonnenauge das in der Fremde war* (Leipzig, 1912. In-4) [= *Untersuchungen*, t. V, 3].
Loret, *Horus le Faucon* (*Bull. Inst. Caire*, t. III, pp. 1-24) 2 pl.
Allen, *Horus in the Pyramid texts* (Chicago, 1916. In-4).
Schencke, *Amon-Re* (Christiania, 1904. In-4).
Stolk, *Ptah* (Leipzig. 1911. In-8).
Pietschmann, *Hermes Trismegistos* (Leipzig, 1875. In-8).
Touraïeff, *Le dieu Thot* (Petrograd, 1898. In-8) [en russe].
E. Meyer, *Set-Typhon, eine religionsgeschichtliche Studie* (Leipzig, 1875. In-8).
Mallet, *Le culte de Neit à Saïs* (Paris, 1888. In-8).
Sethe, *Imhotep* (Leipzig, 1902. In-4) [= *Untersuchungen*, t. II, 4].
Ballod, *Prolegomena zur Geschichte der Zwerghaften Götter in Agypten* (Moscou, 1913. In-8).
Palanque, *Le Nil* (Paris, 1903. In-8) [= *Biblioth. de l'Ec. des hautes. études*, t. 144].
Lepsius, *Über die Götter der vier Elemente* (*Abh. Berl. Ak.*, 1856, pp. 181-234) 5 pl.; cf. AZ, t. VI, pp. 122-128 et t. VII, pp. 6-7.

C. RITUEL ET SACERDOCE.

Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte* (Paris, 1902. In-8) [= *Mus. Guimet, Biblioth. d'études*, t. XIV].
Maspero, *Les quatre noms officiels des rois d'Egypte* (*Etudes égyptiennes*, t. II, pp. 273 suiv.).
Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique* (Paris, 1902. In-8) [= *Mus. Guimet, Biblioth. d'études*, t. XV].
Kees, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs* (Munich, 1912. In-8) 7 pl.
Moret, *Rois et dieux d'Egypte* (Paris, 1911. In-12) 16 pl. — Trad. angl. et russe.
Moret, *Mystères égyptiens* (Paris, 1913. In-12) 16 pl. [cf. aussi *Mus. Guimet, Biblioth. de vulgarisation*, t. XXXVII, 1911].

D. RITES FUNÉRAIRES.

Pettigrew, *History of Egyptian mummies* (Londres, 1834. In-4), 13 pl.
Maspero, *Etude sur quelques peintures et sur quelques textes relatifs aux funérailles* (*Etudes égyptiennes*, t. I, pp. 81-194); cf. *ibid.*, t. II, pp. 67-112; *Bibl. ég.*, t. I, pp. 1-114 et 283-324; t. XXVIII, pp. 321-405, etc.
Budge, *The Mummy* (Cambridge, 1893. In-8); *The liturgy of*

funerary offerings (*Books on Egypt*, t. XXV) ; *The book of opening the mouth* (*ibid.*, t. XXVI-XXVII).

Amélineau, *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Egypte* (*Annales du Musée Guimet*, t. XXVIII-XXIX, 1896 suiv.), 112 pl.

Lefébure, *Rites égyptiens, construction et protection des édifices* (*Bibl. ég.*, t. XXXV, pp. 41-147).

Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Egypte* (Paris, 1913. In-8) [= *Biblioth. de l'Ec. des hautes études*, t. 205].

Pour les hypocéphales, cf. Birch, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. VI-VII, *passim*; cf. aussi, dans le *Catal. général* du Musée du Caire, Daressy, *Textes et dessins magiques*.

E. LIVRE DES MORTS.

Editions intégrales. — Lepsius, *Das Todtenbuch der Agypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin herausgegeben* (Leipzig, 1842. In-4) 89 pl. — On y joindra Lieblein, *Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par Lepsius d'après le papyrus de Turin* (Paris, 1875. In-8).

Schiaparelli, *Il libro dei Funerali degli antichi Egiziani* (Turin, 1880-1890. 2 vol. in-fol. et atlas de 70 pl.).

Naville, *Das ägyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie* (Berlin, 1886. 3 vol. in-fol.) [La meilleure édition critique].

Davis, *The Egyptian Book of the Dead* (New-York, 1895. In-4).

Budge, *The Chapters of Coming forth by day* (Londres, 1898. 3 vol. in-8) ; *Book of the Dead* [= *Books on Egypt*, t. VI-VIII] ; *Book of the Dead* (Londres, 1910. 3 vol. in-12) [= *ibid.*, t. XXVIII-XXX] et 1 vol. de *Hieroglyphic vocabulary* [= *ibid.*, t. XXXI].

Editions partielles. — E. de Rougé, *Rituel funéraire des anciens Egyptiens, texte complet en écriture hiératique publié d'après les papyrus du Louvre*, fasc. 1-5 (Paris, 1861. In-fol.) 20 pl. [demeuré inachevé].

Pleyte, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts* (Leyde, 1881-1882. 3 vol. in-8).

Guieysse, *Rituel funéraire égyptien, chap. 64* (Paris, 1876. In-4) 7 pl. [= *Etudes égyptologiques*, t. VI].

Grapow, *Das 17 Kapitel des ägyptischen Totenbuchs* (Berlin, 1912. In-4) [cf. Amélineau, *Journal asiatique*, 1910, t. II, pp. 5-74; Steindorff, *Urkunden, Religiöse Urkunden*, fasc. 1].

Textes archaïques. — Lepsius, *Älteste Texte des Todtenbuchs...* (Berlin, 1867. In-4) [Sarcophages de Berlin].

Lacau, *Textes religieux* (*Rec.*, t. XXVI-XXXVIII, passim) [Sarcophages du Caire; cf. dans le *Catal. général*, ses *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. I-II].

Pour les textes des Pyramides, cf. *suprà* à Sakkarah.

Papyrus isolés. — Davis, *The funeral papyrus of Iouiya* (Londres, 1908. In-4) 34 pl.

Naville, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie, t. I : le papyrus hiéroglyphique de Kamara et le papyrus hiératique de Nesikhonsou au Musée du Caire* (Paris, 1912. In-4) 30 pl.; *t. II : Le papyrus hiératique de Katseshni* (Paris, 1914. In-4) 65 pl.

Pierret et Dévéria, *Le papyrus de Neb-Qed* (Paris, 1872. In-fol.) 12 pl.

Guieysse et Lefébure, *Papyrus funéraire de Soutimès* (Paris, 1877. In-fol.) 23 pl.

Birch, *The papyrus of Nebseni* (Londres, 1876. In-fol.) 33 pl.

Le Page Renouf, *The papyrus of Ani* (Londres, 1890. In-fol.) 37 pl. — 2e éd., 1894 — 3e éd., par Budge (Londres, 1913. 2 vol. in-8) 37 pl. — Cf. aussi Budge, *The text of the papyrus of Ani* (Londres, 1895. In-4).

Budge, *The Book of the Dead. Fac-similes of the papyri of Hunefer, Anhai, Kerasher and Netchemet, with supplementary text from the papyrus of Nu* (Londres, 1899. In-fol.).

Budge, *The Greenfield papyrus, the funerary papyrus of princess Nesitanebtashru* (Londres, 1912. In-4) 128 pl.

Marucchi, *Il grande papiro egizio della Biblioteca Vaticana* (Rome 1888. In-4) 4 pl.

Traductions et commentaires. — Traduction anglaise par Birch, dans Bunsen, *Egypt's place*, t. V (1867), pp. 132-333.

Pierret, *Le Livre des Morts, traduction complète* (Paris, 1882. In-8).

Maspero, *Le Livre des Morts* (*Bibl. ég.*, t. I, pp. 325-387).

Le Page Renouf, *The Book of the Dead* (Londres, 1904. In-4) 62 pl. [et dans son *Life-work*, t. IV].

Tirard, *The Book of the Dead* (Londres, 1910. In-8).

VII. ARCHÉOLOGIE

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Prisse, *Histoire de l'art égyptien* (Paris, 1878. In-fol.) 157 pl. et 1 vol. de texte par Marchandon de La Faye (Paris, 1879. In-4).

Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I. L'Egypte (Paris, 1882. In-8). — Trad. angl. et trad. allemande.

Maspero, *L'archéologie égyptienne* (Paris, s. d. [1887]. In-8). — Nouv. éd. (aussi *s. d.*). — Trad. angl., plusieurs fois republiée (6ᵉ éd., par Johns. Londres, 1914. In-12). — Trad. allem. par Steindorff (Leipzig, 1889. In-8).

Petrie, *Egyptian decorative art* (Londres, 1895. In-8).

Spiegelberg, *Geschichte der ägyptischen Kunst* (Leipzig, 1903. In-8) [abrégé].

Fr. von Bissing, *Einführung in die Geschichte der ägyptischen Kunst* (Berlin, 1908. In-8) 32 pl.

Jéquier, *Décoration égyptienne, plafonds et frises végétales du Nouvel Empire thébain.*

Petrie, *The arts and crafts of ancient Egypt* (Londres, 1909. In-8); 2ᵉ éd. (1910). — Trad. franç. par Capart, *Les arts et métiers de l'ancienne Egypte* (Bruxelles, 1912. In-8).

Maspero, *Histoire générale de l'art* (*Ars Una*) : *Egypte* (Paris, 1912. In-12). — Trad. angl. — Trad. allem.

2. ARCHITECTURE.

Wilkinson, *Architecture of ancient Egypt* (Rome et Londres, 1850. In-8 et atlas in-fol.) 15 pl.

Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens* (Paris, 1904. In-4) et atlas de 24 pl.

Bell, *The architecture of ancient Egypt* (Londres, 1915. In-8).

G. Foucart, *Histoire de l'ordre lotiforme* (Paris, 1897. In-4).

Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule* (Berlin, 1897. In-4).

Köster, *Die ägyptische Pflanzensäule der Spätzeit* (*Rec.*, t. XXV, pp. 86-119).

Gorringe, *Egyptian obelisks* (Londres, 1885. In-fol.) 50 pl.

R. Weill, *L'art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne* (*Journal asiatique*, 1900, t. I, pp. 80-142 et 201-253).

3. SCULPTURE.

Soldi, *La sculpture égyptienne* (Paris, 1876. In-8).

Fr. von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Skulptur* (Munich, 1906-1914. In-fol.) 150 pl.

Capart, *L'art égyptien* (Bruxelles, 1909-1910. 2 vol. in-8) 200 pl.

Golenischeff, *Amenemhâ III et les sphinx de San* (*Rec.*, t. XV, pp. 131-136) 4 pl.

Capart, *Les monuments dits Hycsos* (Bruxelles, 1914. In-8).

Edgar, *Sculptors' studies and unfinished works* (Le Caire, 1906. In-4). [*Catal. général* du Musée du Caire; cf. aussi dans cette

série les volumes de Legrain et de Borchardt sur les *Statues et statuettes de rois et de particuliers*].

4. ARTS MINEURS.

Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (*Mém. Inst. Caire*, t. II, 1907) 25 pl.

Schäfer, *Die altägyptische Prunkgefässe* (Leipzig, 1903. In-4) [=*Untersuchungen*, t. IV, 1].

Van Gennep et Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative dans l'Egypte ancienne* (Neuchatel, 1916. In-4) 12 pl.

Wallis, *Egyptian ceramic art, typical examples of the art of the Egyptian potter* (Londres, 1900. In-4) 12 pl.

Cf. aussi les volumes du *Catal. général* du Musée du Caire relatifs aux vases en métal, en faïence, en pierre et en terre-cuite (par Fr. von Bissing), aux amulettes et aux modèles de bateaux (par Reisner), aux bijoux et orfèvreries (par Vernier), aux miroirs et objets de toilette (par Bénédite), aux poids et balances (par Weigall), ainsi que les volumes de Petrie sur les collections d'*University College* et celui de Schäfer sur les *Goldschmiede-arbeiten* de Berlin.

Scarabées. — Loftie, *An essay of scarabs* (Londres, *s. d.* In-8).

Petrie, *Historical scarabs* (Londres, 1899. In-12).

Myer, *Scarabs* (Londres, 1894. In-8).

Newberry, *Scarabs* (Londres, 1906. In-8) 48 pl. [cf. son volume *Scarab shaped seals* dans le *Catal. général* du Musée du Caire].

A. Grenfell, articles divers dans *Rec.*, t. XXX, pp. 105-120; t. XXXII, pp. 113-136; t. XXXVII, pp. 77-93; *Journ. Eg. arch.*, t. II, pp. 217-228; *Ancient Egypt*, 1916, pp. 22-31.

Cones funéraires. — Wiedemann, *Die altägyptischen Grabkegel* (Leyde, 1884. In-8) [= *Congr. des orientalistes à Leyde*, t. II].

Daressy, *Recueil de cônes funéraires* (*Mém. Miss. Caire*, t. VIII, 1893, pp. 269-352).

VIII. DÉMOTIQUE

1. LANGUE ET ÉCRITURE

Brugsch, *Scriptura Aegyptiorum demotica* (Berlin, 1848. In-4) [son premier travail].

Brugsch, *Grammaire démotique* (Berlin, 1855. In-fol.) 13 pl.

Chardon et Denisse, *Dictionnaire démotique*, fasc. 1-2 [seuls parus] (Paris, 1893 suiv. In-8).

Revillout, *Le syllabaire démotique, fasc. I : l'alphabet* (Paris, 1912, In-4).

Maspero, *Etudes démotiques* (*Rec.*, t. I, pp. 18-40).

Spiegelberg, *Demotische Miscellen* (*Rec.* t. XVI, pp. 24-26; t. XXV, pp. 6-15; t. XXVI, pp. 53-58 et 154-165; t. XXVIII, p. 187-204; t. XXX, pp. 144-159, 2 pl.).

2. RECUEILS DE TEXTES DE DIVERS MUSÉES

Revillout, *Chrestomathie démotique* (Paris, 1880, 4 fasc. in-4); *Etudes égyptologiques*, t. XIII-XVI].

Revillout, *Nouvelle chrestomathie démotique* (Paris, 1878. In-4).

Revillout, *Revue égyptologique*, *passim*.

Revillout, *Mélanges sur la métrologie* (Paris, 1895. In-4).

Boudier, *Métrique démotique* (Paris, 1897. In-4).

Krall, *Demotische Lesestücke* (Vienne, 1897-1903. 2 fasc. in-fol.)

Spiegelberg, *Demotische Studien*, t. I-VII (Leipzig, 1901 suiv. In-4). Les fascicules parus sont détaillés ci-dessous.

3. TOPOGRAPHIE

Nombreux textes dans Lepsius, *Denkm.*, t. VI; quelques-uns dans Champollion, *Notices*, *passim*; Spiegelberg, *Ann.*, *passim*.

Preisigke et Spiegelberg, *Ägyptische und griechische Inschriften und Graffiti aus den Steinbrüchen des Gebel Silsile.*

4. MUSÉOGRAPHIE

Musée du Caire. — Dans le *Catal. général*: Spiegelberg. *Die demotischen Inschriften* (Leipzig, 1904. In-4) 26 pl.; *Die demotischen Papyrus* (Strasbourg, 1908-1906. 2 vol. in-4) 146 pl.

Revillout, *Le Roman de Setna* (Paris, 1877-1880. In-8).

Hess, *Der demotische Roman von Stne Ham-us* (Leipzig, 1888. In-8).

France. — Revillout. *Le Rituel de Pamonth* (Paris, 1880, 4 fasc In-4); Lexa, *Das demotische Todtenbuch der Pariser Nationalbibliothek* (Leipzig, 1910. In-4) 6 pl. [= *Dem. Stud.*, t. IV].

Revillout, *Le procès d'Hermias* (Paris, 1882. 2 fasc. in-4).

Revillout, *Notice des papyrus démotiques archaïques* (Paris, 1896. In-4).

Revillout, *Corpus papyrorum Aegypti*, t. I, fasc. 1-4 (Paris, 1885-1902. In-4) 33 pl.

Boudier, *Un contrat inédit du temps de Philopator* (Paris, 1897 In-4).

Spiegelberg, *ap.* Théodore Reinach, *Papyrus grecs* (Paris, 1905. In-8).

Sottas, *Etude sur deux papyrus démotiques inédits de Lille* (*Journal asiatique*, 1914, t. I, pp. 141-174).

Angleterre. — Hess, *Der gnostische Papyrus von London* (Fribourg, 1892. In-fol.)

Griffith et Sir H. Thompson, *The Demotic magical papyrus of London and Leiden* (Londres, 1904. 3 vol. in-8, in-4 et in-fol.)

Griffith, *Stories of the high priests of Memphis* (Oxford, 1900. In-8 et atlas de 14 pl.).

Spiegelberg, *Demotische Kaufpfandverträge* (*Rec.*, t. XXXI, pp. 91-106) 5 pl.

Hess, *Der demotische Teil der dreisprachigen Inschrift von Rosette* (Fribourg, 1902. In-4).

Revillout, *Corpus papyrorum Aegypti*, t. II, fasc. 1 (Paris, 1912? In-4) 7 pl.

Griffith, *Catalogue of the Demotic papyri in the John Rylands Library, Manchester* (Manchester, 1909, 3 vol. In-4) pl. [cf. *Rec.* t. XXXIII, p. 175-179].

Belgique. — Spiegelberg, *Die demotische Papyrus der Musées royaux du Cinquantenaire* (Bruxelles, 1909. In-4) 7 pl.

Pays-Bas. — Boeser, *Monuments égyptiens du Musée de Leide*, fasc. 34, suppl. : *Sutenxeft, le Livre Royal* (Leyde, 1905. In-fol.)

Allemagne. — Spiegelberg, *Demotische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin* (Berlin, 1901. In-fol.) 99 pl.

Spiegelberg, *Demotische Papyrus von der Insel Elephantine* (Leipzig, 1913. In-4) 10 pl. [= *Dem. Stud*, t. II].

Möller, *Demotische Texte aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. I; *Mumienschilder* (Leipzig, 1913. In-4) 48 pl.

Spiegelberg, *Die demotische Papyrus der Strassburger Bibliothek* (Strasbourg, 1902. In-fol.) 17 pl.

Spiegelberg, *Ägyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten* (Leipzig, 1901. In-4) 33 pl. [= *Dem. Stud.*, t. I].

Spiegelberg, *Der Sagenkreis des Königs Petubastis* (Leipzig, 1910. In-4) 22 pl. [= *Dem. Stud.*, t. III]; cf. Revillout, *Rev. ég.*, t. XI, pp. 115-174 et t. XII, p. 8-59.

Spiegelberg, *Demotische Texte auf Krügen* (Leipzig, 1912. In-4) 9 pl. [= *Dem. Stud.*, t. V].

Preisigke et Spiegelberg, *Die Prinz Joachim Ostraka aus Ombos* (Strasbourg, 1914. In-8) 4 pl.

Reich, *Eine ägyptische Urkunde* (*Rec.* t. XXXIII, pp. 113-155).

Spiegelberg, *Zwei demotische Urkunden aus Gebelên* (*Rec.*, t. XXXV, pp. 82-89) 3 pl.

Spiegelberg, *Papyrus Erbach* (AZ, t. XLII, pp. 43-60, pl. III-IV).

Spiegelberg, *Die demotischen Papyri Hauswaldt aus Edfu* (Leipzig, 1913. In-4) 26 pl.

Autriche-Hongrie. — Revillout, *Un poème satyrique, papyrus de Vienne* (Paris, 1888, 2 fasc. in-4) [cf. Krall, *Rec.*, t. V. pp. 76-85 et surtout Brugsch, AZ, t. XXVI, pp. 1-52].

Etats-Unis. — Spiegelberg, *Der Papyrus Libbey* (Strasbourg, 1907, In-4) 3 pl.

5. DROIT ÉGYPTIEN.

Revillout, *Cours de droit égyptien* (Paris, 1884-1897, 4 vol. in-8) : *L'état des personnes* (1884). — *Les obligations en droit égyptien* (1886). — *La propriété, ses démembrements, la possession et leur transmission en droit égyptien* (1897). — *La créance et le droit commercial dans l'antiquité* (1897).

SEYMOUR DE RICCI.

UNE PALETTE DE PIERRE

AVEC ÉTUI DE BRONZE

Dans les fosses à bûcher des nécropoles romaines de Carmona et de *La Cañada Honda* (Gandul), situées dans la province de Séville, on trouve, parmi les cendres, quelques objets en métal qui furent brûlés avec le corps : une bague de fer, une monnaie, des clous et d'autres ferrailles ayant appartenu au brancard funèbre. Ceux des objets qui avaient été déposés après la crémation sur les cendres éteintes ou dans les urnes cinéraines, apparaissent d'ordinaire en meilleur état de conservation. Ces derniers sont nombreux et variés : mentionnons des vases, gobelets et patères pour libations, des ampoules et des fioles de verre (lacrymatoires), des miroirs métalliques, des boîtes à onguent, des fuseaux en os ou en ivoire, des pinces, aiguilles, spatules, styles à écrire en bronze, tablettes de pierre, etc. On a longtemps supposé que ces pierres étaient des tablettes à écrire qu'on enduisait de cire; mais comme plusieurs présentent au milieu un léger enfoncement et quelques-unes même un creux assez profond, il fallut en déduire que ces pierres étaient tout simplement des palettes sur lesquelles on avait dû frotter ou broyer des couleurs.

Ces plaques, toutes rectangulaires, varient beaucoup de dimension : les plus grandes mesurent 0^{m},11 de long, 0^{m},08 de large, et 0^{m},015 d'épaisseur; les plus petites ont 0^{m},047 de long 0^{m},035 de large et 0^{m},008 d'épaisseur. Elles sont d'une pierre très dure à grain fin, ou bien de marbre noir, gris ou même blanc, veiné de bleu ou de rose. Une particularité à noter, c'est que toutes ces tablettes ont les bords des quatre côtés taillés en biseau. L'explication de ces bords biseautés nous a été fournie par une

sépulture de *la Cañada Honda*. On y trouva une de ces pierres dans un étui en tôle de bronze, lequel couvrait la face supérieure

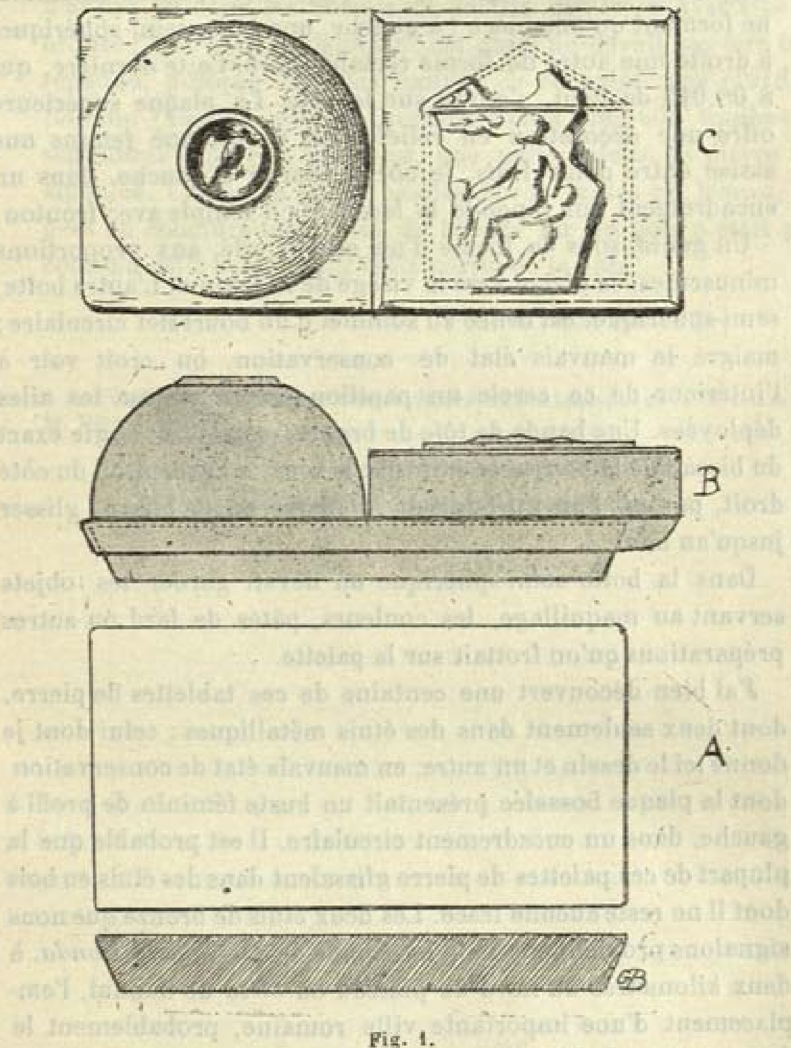


Fig. 1.

ayant servi de palette et laissait à découvert la partie de dessous. Cette gaîne métallique, aux minces parois, était très oxydée et menaçait de tomber en pièces au moindre contact.

Ayant assisté à la découverte, j'ai pu en prendre sur place un croquis qui devait me servir plus tard à reconstituer l'objet (fig. 1). L'étui se compose de deux parties soudées ensemble, ne formant qu'une pièce : à gauche, une boîte semi-sphérique, à droite une autre de forme rectangulaire. Cette dernière, qui a $0^{m},015$ de haut, s'ouvre sur le côté. La plaque supérieure offre une décoration en relief : on y voit une femme nue assise entre deux Eros, le corps tourné à gauche, dans un encadrement qui rappelle la façade d'un temple avec fronton.

Un génie, sous la forme d'un enfant ailé, aux proportions minuscules, se dirige vers le visage de la femme. L'autre boîte, semi-sphérique, est ornée au sommet d'un bourrelet circulaire ; malgré le mauvais état de conservation, on croit voir à l'intérieur de ce cercle un papillon ou un oiseau, les ailes déployées. Une bande de tôle de bronze, soudée à l'angle exact du biseau de la pierre, en fait tout le tour, à l'exception du côté droit, par où l'on introduisait la pierre en la faisant glisser jusqu'au bout,

Dans la boîte semi-sphérique on devait garder les objets servant au maquillage, les couleurs, pâtes de fard ou autres préparations qu'on frottait sur la palette.

J'ai bien découvert une centaine de ces tablettes de pierre, dont deux seulement dans des étuis métalliques : celui dont je donne ici le dessin et un autre, en mauvais état de conservation dont la plaque bosselée présentait un buste féminin de profil à gauche, dans un encadrement circulaire. Il est probable que la plupart de ces palettes de pierre glissaient dans des étuis en bois dont il ne reste aucune trace. Les deux étuis de bronze que nous signalons proviennent de la nécropole de *La Cañada Honda*, à deux kilomètres au nord du plateau ou *mesa* de Gandul, l'emplacement d'une importante ville romaine, probablement le *Lucurgentum* de Pline[1].

Ces palettes de pierre devaient faire partie des objets de

1. Pline, *Hist Nat*. III, 3, 7 : *Vergentum quod Julii genius* (corr. *Lucurgentum*, d'après une inscription d'Alcala de Guadaira).

toilette d'une dame romaine, avec le miroir, les pinces à épiler, le cure-oreille, les boîtes à pommade et les fioles à parfums. Je n'ai pas vu dans les Musées de palette de pierre avec étui de bronze ; même en Andalousie ; cet objet ne devait pas être très répandu, puisque dans les fouilles de ce printemps (1918) à Bolonia (Tarifa), site de l'antique Belon[1] sur 600 tombes et sépultures explorées par nous, une seule palette de pierre fut signalée. Celle-ci n'ayant pas les bords taillés en biseau, on peut en conclure que l'étui de bronze ou de bois n'était pas connu à cette époque sur cette partie de la côte.

George Bonsor.

1. Fouilles de *l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques*, sous la direction de M. Pierre Paris.

LA MORT D'ARIANE[1]

I

Les anciens croyaient savoir qu'Ariane, fille de Minos, après avoir assuré, par amour de Thésée, la victoire du héros athénien sur le Minotaure, n'avait pas été ramenée par lui à Athènes. Suivant la version la plus accréditée à l'époque hellénistique, que la poésie de l'art ont rendue populaire, Ariane, abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos, y avait été découverte et aimée par Dionysos, qui lui conféra l'immortalité. Mais il y a des versions plus anciennes et toutes différentes.

Ariane, suivant le XI[e] livre de l'*Odyssée*, aurait été tuée dans l'île de Dia — peut-être Naxos, peut-être un îlot voisin de la Crète — par Artémis ; le poète en indique la cause par deux mots qui ont donné lieu, dès l'antiquité, à des discussions encore ouvertes : Διονύσου μαρτυρίῃσιν. Artémis étant la patronne des femmes en couches, il est possible que les vers homériques signifient qu'Ariane mourut en couches à Dia, version qui se retrouve, comme nous le verrons, dans l'île de Chypre. Quant au rôle de Dionysos, il faut renoncer, dans l'état du texte homérique, à le définir ; tout au plus peut-on supposer qu'Ariane était enceinte de Thésée et que la faute de la jeune fille fut révélée par Dionysos à Artémis ; Dionysos aurait ensuite regretté la cruauté de la déesse et divinisé Ariane. Les auditeurs du XI[e] livre de l'*Odyssée* devaient être parfaitement informés à cet égard et se contenter de simples allusions qui ne nous suffisent pas, comme elles ne suffisaient déjà plus aux criti-

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions en 1916 (*Comptes-rendus*, p. 387).

ques alexandrins. La mention d'Athènes, dans ces vers, est sans doute une interpolation (*Od.*, XI, 321) :

Φαίδρην τε Πρόκριν τε ἴδον καλήν τ' Ἀριάδνην
κούρην Μίνωος ὀλοόφρονος, ἥν ποτε Θησεὺς
ἐκ Κρήτης ἐς γουνὸν Ἀθηνάων ἱεράων
ἦγε μέν, οὐδ' ἀπόνητο · πάρος δέ μιν Ἄρτεμις ἔκτα
Δίῃ ἐν ἀμφιρύτῃ, Διονύσου μαρτυρίῃσιν.

Ces vers impliquent : 1° que Thésée ramenait Ariane de Crète vers Athènes (tout le vers ἐκ Κρήτης ἐς γουνὸν Ἀθηνάων ἱεράων peut être une interpolation attique ; alors Homère aurait dit seulement que Thésée avait enlevé Ariane, ἥν ποτε Θησεὺς ἦγε, sans dire vers quelle ville tendait son voyage) ; 2° que Thésée ne put débarquer Ariane là où il voulait la conduire, (ἦγε μέν, οὐδ' ἀπόνητο) ; 3° qu'entre temps (πάρος) Artémis la tua dans l'île de Dia, sur l'indication (μαρτυρίῃσιν) de Dionysos, ce qui implique, comme la légende la plus répandue, que Dionysos se trouvait par hasard dans l'île de Dia au moment où Ariane fut contrainte de s'y arrêter et peut-être que le dieu, devenu amoureux de la jeune fille, s'aperçut de son état et demanda à Artémis de la secourir. Mais celle-ci, au lieu de l'assister dans son épreuve, la tua. Ainsi, ce qu'on peut retenir de ce passage obscur, c'est qu'Ariane mourut en couches et que Dionysos fut mêlé à cet incident, attribué à la colère, d'ailleurs imparfaitement expliquée, de la déesse virginale Artémis.

Suivant une autre légende, Ariane, abandonnée par Thésée en Crète même, s'y serait pendue. Une troisième version la fait mourir ou du moins ensevelir à Argos, dans le sanctuaire du Dionysos crétois, auprès du temple d'Aphrodite Uranie (Paus., II, 23, 8) ; on déclarait même y avoir vu son sarcophage (σόρος). Enfin, Plutarque nous a conservé une très singulière légende qu'il emprunte, dit-il, à l'historien Péon d'Amathonte (Chypre), dont on ne sait rien, sinon qu'il était l'auteur d'un ouvrage intitulé Κυπριακά. Comme Thésée ramenait Ariane en Attique, une tempête poussa son vaisseau vers Chypre.

Ariane, enceinte, se trouvant très incommodée de la mer et gravement malade, le héros la déposa sur le rivage d'Amathonte et revint vers son vaisseau pour le mettre en sûreté. Mais la tempête, qui continuait, emporta le navire en pleine mer. Les femmes d'Amathonte s'empressèrent auprès d'Ariane, qui se désolait d'être abandonnée, lui donnèrent toutes sortes de soins et allèrent jusqu'à lui présenter des lettres fabriquées par elles et qui étaient censées lui être écrites par Thésée (c'est là sans doute la plus ancienne mention dans la Fable de lettres supposées). Malgré l'aide que donnèrent les femmes à la jeune fille en travail, elle mourut sans avoir accouché et fut enterrée sur place. Peu après, Thésée revint à Amathonte, éprouva une grande affliction à la nouvelle de la mort d'Ariane et donna une somme d'argent aux habitants de la ville pour qu'ils instituassent un sacrifice en son honneur. Il fit aussi dresser (sans doute sur le tombeau) deux petites statues, l'une d'argent, l'autre de bronze, dont Plutarque ne dit rien de plus ; mais il faut observer que, d'après un autre texte de Plutarque (*Thes.*, XXI), Thésée aurait consacré plus tard, dans le temple de Délos, une statue d'Aphrodite qu'il avait reçue d'Ariane. Il s'agit donc probablement, à Amathonte, de deux autres statues de divinités, probablement attribuées au sculpteur crétois Dédale, qu'Ariane aurait données à Thésée et dont il se sépara pour orner la tombe d'Amathonte.

Suivant Péon encore, on sacrifiait à Ariane le second jour du mois Gorpiæos ; au cours de la cérémonie, un des jeunes gens (τινα τῶν νεανίσκων) se couchait, imitait les cris et les gestes des femmes en travail ; le sanctuaire où les Amathontiens montraient la tombe était consacré à Ariane-Aphrodite. Immédiatement après, Plutarque nous apprend qu'à Naxos il y a une tradition qui distingue deux Minos et deux Ariane. Une première Ariane, mariée à Dionysos à Naxos, fut mère de Staphylos et d'un autre fils ; la seconde Ariane, de date postérieure, enlevée par Thésée et abandonnée par lui, vint à Naxos, accompagnée de sa nourrice Korkiné, dont on montre la tombe

dans l'île. Cette seconde Ariane y mourut aussi et jouit d'honneurs comme la première, mais d'un caractère différent; en effet, tandis que la fête de la première Ariane, épouse de Dionysos, est célébrée avec joie, les sacrifices offerts en mémoire de la seconde sont tout empreints de tristesse et de deuil.

II

Bien entendu, la distinction de deux Ariane, l'une et l'autre filles de différents Minos, est absurde; elle a été imaginée par des savants de l'époque hellénistique pour répondre à des difficultés chronologiques, d'ailleurs réelles. Alors, en effet, qu'Homère et Hésiode ne connaissent qu'un seul Minos, roi de Cnosse, fils et protégé de Jupiter, les mythographes en ont distingué deux, à savoir : 1° le fils de Zeus et d'Europe, roi de Crète ; 2° son petit-fils, qui possédait une puissante marine et imposa tribut à Athènes. Mais, pour nous en tenir aux cérémonies célébrées à Naxos en l'honneur d'Ariane, il est évident qu'elles comportaient successivement des rites de réjouissances et des rites de deuil ; on fêtait l'hymen d'Ariane avec Dionysos et on déplorait, autour d'une tombe, sa mort prématurée. Du rite d'Amathonte, nous ne connaissons que la partie douloureuse, Ariane dans les souffrances de l'enfantement ; mais il est bien probable que ces scènes d'affliction avaient une contre-partie et qu'à Chypre comme à Naxos la joie a dû succéder au deuil, ou inversement. Comme il s'agit de cérémonies annuelles, il est indifférent que les rites funèbres aient précédé ou suivi les autres ; de toute façon, dans un cycle de deux ans, Ariane a dû mourir et ressusciter. Remarquons qu'à Amathonte comme à Argos elle paraît en relations étroites avec Aphrodite ; à Amathonte, le sanctuaire est sous le vocable d'Ariane-Aphrodite, ce qui peut signifier Aphrodite très pure (Αρι-αγνη) ; à Argos, le sanctuaire voisin de la tombe est celui d'Aphrodite céleste. Comme on montrait d'ailleurs à Délos une image d'Aphrodite

ayant appartenu à Ariane et dédiée par Thésée, il n'est pas invraisemblable que la légende faisait d'Aphrodite la protectrice d'Ariane, tandis qu'Artémis, la déesse vierge, lui avait voulu du mal ; la résurrection d'Ariane et son hymen avec Dionysos se seraient accomplis sous le patronage et par le bienfait de la déesse à laquelle l'épithète de καλή, donnée par Homère à Ariane, convenait tout particulièrement.

Péon étant un Grec de Chypre, sans doute de l'époque des Ptolémées, devait connaître les rites célébrés à Amathonte sa patrie et doit les avoir rapportés exactement. Or, ce qu'il nous apprend constitue un véritable *scenario*, qui peut se résumer ainsi : 1° Au cours d'une tempête, Ariane, malade, est déposée sur le rivage d'Amathonte par une barque qui s'éloigne ; 2° les femmes du pays s'empressent autour d'elle ; 3° elle se plaint d'être abandonnée par Thésée ; 4° les femmes du pays lui apportent, pour la consoler, des lettres censées écrites par Thésée, que la tempête a forcé de s'éloigner, mais qui reviendra à la première éclaircie ; 5° Ariane éprouve les douleurs de l'enfantement et meurt sans avoir accouché ; 6° les femmes du pays l'ensevelissent avec honneur ; 7° Thésée arrive, s'abandonne d'abord à la douleur et puis institue le culte d'Ariane dans le bosquet sacré d'Aphrodite. — Qu'un poète ait ou non tiré de ces données une tragédie, dont les éléments sont très clairement marqués, il semble qu'on a dû célébrer à Amathonte un drame rituel, probablement sans dialogue, mais avec accompagnement de musique et de chants, que le fragment de Péon permettrait de restituer même aujourd'hui.

Un détail qui a frappé les critiques modernes et qui devait déjà paraître surprenant à Plutarque, sans quoi il ne l'aurait pas signalé, c'est que le rôle d'Ariane, dans cette représentation mimée, était tenu par un jeune homme, nécessairement habillé en femme. A l'époque de Plutarque, dans les mimes, les femmes tenaient les rôles féminins, à la différence de ce qui se passait dans les théâtres grecs, où les actrices étaient inconnues. Il en résulte, d'abord, que Péon n'a pas analysé une tra-

gédie, car il eût été inutile de dire à des lecteurs grecs qu'un jeune homme y jouait le rôle d'Ariane ; cela se comprenait et allait de soi. Il s'agit donc bien d'un drame rituel dont les acteurs n'étaient pas des professionnels, n'étaient pas masqués, mais appartenaient au temple d'Ariane-Aphrodite. Les personnages principaux, les femmes du pays, étaient les prêtresses attachées au temple, sans doute déjà âgées, comme la plupart des prêtresses grecques. Mais le rôle d'Ariane ne pouvait être confié à une femme âgée ; on avait donc recours à un éphèbe travesti. Cet éphèbe n'était pas seul attaché au temple ; Plutarque, ou plutôt Péon, l'appelle τις τῶν νεανίσκων, ce qui ne veut pas dire « un des éphèbes d'Amathonte », mais un de ceux qui avaient qualité pour prendre part à la célébration des rites. Or, à Amathonte, nous sommes sur un terrain tout imprégné d'influences phéniciennes ; l'Aphrodite du lieu n'est qu'une transcription grecque d'Astarté. Il se trouve, précisément, que les temples phéniciens avaient un personnel de jeunes gens, dont les mœurs éveillaient parfois des soupçons ; ce sont les *kedeschim* bibliques. Je suis convaincu que les νεάνισκοι d'Amathonte, qui pouvaient aussi, dans un autre drame rituel, jouer le rôle d'Adonis et de ses compagnons de chasse, ne sont autres que des *kedeschim* hellénisés.

III

Dans le compte du temple de Citium, publié au *Corpus inscriptionum semiticarum*, il est question de *kelabim* ou chiens parmi le personnel rétribué du temple. Les éditeurs du *Corpus* avaient compris qu'il s'agissait de prostitués, *scorta virilia*, ainsi désignés d'un terme méprisant ; j'ai soutenu, en 1885, qu'il s'agissait d'animaux attachés au temple, ce qui était aussi l'opinion de Joseph Halévy. « Il reste à savoir, écrit à ce propos le P. Lagrange, comment les chiens et leurs petits se présentaient avec les autres pour recevoir leur salaire en argent. » (*Études*

sur les relig. sémit., p. 220). L'objection est très juste; mais il n'en est pas moins inadmissible qu'une désignation infamante, compréhensible dans le *Deutéronome* (XXIII, 18), ait figuré dans un registre officiel. Le P. Lagrange adopte une solution proposée par Hommel : le mot *kalabu* aurait été, à l'origine, presque synonyme de *kamaru*, prêtre, et les Hébreux n'auraient pas résisté à la tentation d'un jeu de mots. Je m'étonne que notre savant confrère n'ait pas rappelé que les Dominicains ont été qualifiés, par un jeu de mots qui n'avait rien d'injurieux, mais qui mettait en lumière leur fidélité et leur zèle, de *Domini canes*; il n'est pas impossible que les *kelabim* de Citium soient des « chiens du Seigneur », entendant par là qu'ils sont attachés au temple comme des gardiens vigilants. C'est bien *Domini canes*, et non *scorta virilia*, que le *Corpus* aurait dû proposer comme équivalent.

Jouait-on des drames rituels dans les temples phéniciens? Nous n'en savons rien, mais cela est très probable, car le drame rituel, ayant parfois pour but transparent d'assurer une chasse heureuse, se trouve encore dans des civilisations très primitives, par exemple en Australie. Il est curieux de constater, en beaucoup de pays, le travestissement des prêtres en femmes, alors que le travestissement inverse est des plus rares (Frazer, *Adonis*, II, p. 253). Pourquoi, il est assez difficile de le dire, ou peut-être ce serait-il trop facile, car on pourrait alléguer, d'une manière générale, les nombreux *tabous* qui pèsent sur la femme; quoi qu'il en soit, il semble qu'il faille chercher dans cet ordre d'idées et non pas, comme on l'a fait souvent, dans des considérations pratiques (faiblesse de la voix, exiguité de la taille), la raison de ce fait singulier que les Grecs n'ont jamais eu d'actrices et qu'aucun auteur n'ait pris la peine de nous dire pourquoi, même à l'époque où les représentations mimiques faisaient aux artistes femmes une très grande part. Dans le mime sacré d'Amathonte, on a supposé à tort que l'intervention d'un acteur travesti impliquait une survivance superstitieuse. Wagner s'exprime comme il suit (*Encyclopédie* de

Pauly-Wissowa) : « Dans cet étonnant usage (d'Amathonte), nous devons sans doute reconnaître une allusion (*Hinweis*) à la coutume énigmatique de la couvade, qui n'était pas tout à fait étrangère à l'antiquité et dont on peut suivre les traces parmi des peuples nombreux (entre autres les Basques et les Caraïbes) qui ne sont unis par aucun lien ethnographique. » Cette affirmation sans réserves, formulée dans un ouvrage très répandu, doit être expressément contestée; l'erreur est d'ailleurs assez tentante, car dans l'exemplaire de Plutarque dont je fais usage, j'ai trouvé non sans surprise le mot de *couvade* inscrit par moi au crayon, il y a de longues années, en marge du passage dont il s'agit. Effet, comme il va être facile de l'établir, d'une confusion qui ne résiste pas à l'examen.

Ce qui caractérise la couvade, c'est que le mari, après l'accouchement de la femme, observe un repos complet au lit pendant plusieurs jours. Dans aucun cas d'une authenticité incontestable, le mari ne fait mine d'accoucher lui-même; s'il se plaint, c'est à la façon d'une accouchée, non d'une parturiente. Il est vrai que des témoignages inexacts ont semblé dire le contraire; mais ils perdent toute valeur à la lumière de témoignages plus précis.

Diodore de Sicile dit des Corses (V, 14) : « A la naissance de leurs enfants, ils pratiquent une coutume fort étrange : ils n'ont aucun soin de leurs femmes en couches; dès qu'une femme a accouché, le mari se couche sur le lit, comme s'il était malade, et s'y tient pendant un nombre fixe de jours comme une accouchée. »

Strabon dit des Ibères (III, 4, 17) : « Les femmes travaillent à la terre; à peine accouchées, elles cèdent le lit à leurs maris et les servent. »

Apollonius de Rhodes dit des Tibaréniens de la mer Noire (II, 1011) : « Lorsque les femmes y ont donné des enfants à leurs maris, ceux-ci se jettent au lit et gémissent, la tête enveloppée; les femmes apportent de la nourriture à leurs maris et préparent pour eux les ablutions (λοετρὰ λεχώϊα) des accouchées. »

Ce dernier détail est évidemment une addition du poète. Valerius Flaccus dit à peu près la même chose (V, 1491), mais son témoignage, dérivé d'Apollonius, est sans valeur.

Les textes des voyageurs modernes, fort nombreux et de qualité inégale, ont été étudiés en dernier lieu par M. Frazer (*Totemism*, t. IV, p. 244). Ce savant affirme n'avoir pas rencontré un seul exemple authentique où le rite aurait consisté, de la part du père, à simuler l'accouchement; déjà l'illustre Tylor, en 1875, avait remarqué que la prétention paternelle à la maternité n'était pas un élément de la couvade. Le nom même, qui est français et espagnol (couvade, *covada*), implique que le mari semble couver les œufs comme une poule, mais non pas qu'il ait pondu les œufs. L'équivalent allemand forgé par les ethnographes, *Männerkinderbett*, implique au contraire, comme le fait observer M. Frazer, que le mari accouchait à son tour, ce qui est contraire aux textes les plus formels ; ce terme, mal choisi, est responsable des erreurs commises à ce sujet. Le passage de Péon ne doit donc nullement être ajouté aux quelques textes anciens qui font allusion à la couvade ; le rôle que joue l'éphèbe du temple d'Amathonte s'explique par de tout autres considérations.

IV

C'est la présence, dans les temples phéniciens, de ces éphèbes, souvent travestis en vue de cérémonies rituelles, dont plusieurs (des hiérogamies, par exemple) pouvaient blesser la pudeur, qui explique l'interdiction sévère du législateur hébreu dans le *Deutéronome* : « Une femme ne doit pas porter des habits d'homme et un homme ne doit pas prendre des vêtements de femme ; quiconque fait cela est en abomination à l'Éternel. » Reuss commente ainsi : « Nous ignorons jusqu'à quel point cette défense était motivée par des faits. Mais elle s'explique suffisamment par les abus auxquels pouvaient

donner lieu des déguisements ou des velléités d'émancipation. » Ces derniers mots font sourire aujourd'hui ; mais le début de la phrase de Reuss n'est pas moins singulier. Le *Deutéronome* est préoccupé de la religion des Israélites, non de leur bonne tenue. Ce qu'il prohibe avec rigueur n'est le plus souvent que l'usage des païens avec lesquels les Israélites de Palestine étaient en contact. Ici, il vise les mascarades religieuses avec travestissements, qui devaient être fréquentes chez les Cananéens comme chez d'autres peuples peu civilisés de nos jours. Mais cette défense, motivée par des usages analogues à celui que nous constatons dans le rite hellénisé d'Amathonte, a entraîné une conséquence terrible : le verset du *Deutéronome* fut un des arguments les plus décisifs dont s'inspirèrent les juges de Jeanne d'Arc.

Dès l'hiver de 1429 à 1430, alors que Jeanne était dans toute sa gloire, des docteurs comme Gerson avaient fait effort pour la justifier sur ce point (Lea, *Hist. de l'Inquisition*, t. III, p. 426 de ma trad.). Déjà, vers 1300, un docteur, Jean de Fribourg, admettait qu'on peut se travestir sans péché en cas de nécessité, soit pour échapper à un ennemi, soit faute d'autres vêtements. Les théologiens de 1429 émirent l'avis que l'interdiction du *Deutéronome*, purement juridique, n'avait pas une autorité absolue dans la loi nouvelle. L'objet de cette prohibition, disaient-ils, était uniquement la sauvegarde des mœurs et de la décence ; il convenait de considérer les circonstances et les intentions, en sorte que la loi divine ne pouvait interdire l'équipement viril et guerrier à Jeanne, femme virile et guerrière. Ils justifiaient de la même façon la coupe de ses cheveux, interdite pourtant aux femmes par l'apôtre Paul.

Malheureusement, les juges de Rouen ne firent aucun cas de ces arguments et l'on peut dire sans paradoxe que Jeanne fut brûlée parce que dans les temples cananéens, antérieurs de vingt-cinq siècles à son temps, des travestissements faisaient partie du rituel et que la loi juive les proscrivit sévèrement comme des actes d'idolâtrie. A cette heure encore, les règle-

ments de police s'inspirent inconsciemment de la défense du *Deutéronome*, entièrement et expressément laïcisée : on allègue la décence et le respect des mœurs, sans dire au juste en quoi ils sont intéressés à cette affaire, ni si le costume viril, plus commode, plus simple et peut-être plus hygiénique, ne conviendrait pas mieux à beaucoup de femmes, appelées souvent aujourd'hui à remplacer les hommes dans leurs travaux les plus violents et les plus durs.

Salomon Reinach.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS
SUR LES FOUILLES DE VICTOR PLACE
EN ASSYRIE

(*Notes complémentaires*[1].)

I

INVENTAIRES DES ANTIQUITÉS RAPPORTÉES PAR V. PLACE.

Dès le début de ses travaux, Place avait adressé au ministre de l'Intérieur des copies d'inscriptions, des photographies des objets trouvés et des fouilles elles-mêmes, enfin quelques menus objets qui furent remis au Musée du Louvre. Les savants pouvaient ainsi apprécier ses découvertes, les guider même, en indiquant l'intérêt plus ou moins grand qui devait être attaché à telle ou telle catégorie d'objets.

Les photographies étaient exécutées par Tranchand, un ingénieur civil que Place connaissait de longue date et qui l'aida dans tous ses travaux. En même temps queson rapport n° 7, Place expédiait de Khorsabad, le 20 avril 1852, 37 photographies tirées par son collaborateur. Nous retrouvons aux Archives 39 épreuves provenant de divers envois ; la plupart sont maintenant jaunies et passées, d'autres sont complètement effacées. Remarquons au sujet de ces photographies que Tranchand tira tout d'abord ses épreuves sur papier sensibilisé (épreuves des Archives jointes aux rapports 7 et 8 du 20 avril et du 28 mai

1. Voir les précédents articles, *Rev. arch.*, 1916, II, p. 230 ; 1917, II, p. 171 ; 1918, I, p. 113.

1852), puis des daguerréotypes (rapport n° 15 ; Khorsabad, premiers jours de février 1853) ; enfin Place annonçait, le 25 février 1853, qu'il venait de recevoir une nouvelle substance, le collodion, qui allait lui permettre de donner beaucoup plus de finesse et de perfection à ses épreuves.

Quant aux estampages, ils étaient exécutés d'après le procédé tout nouveau et encore secret que Lottin de Laval venait de découvrir ; Fresnel et Thomas en avaient reçu connaissance avant leur départ de Paris et ils l'avaient communiqué à Place sous le sceau du secret.

I. — En 1852, Place adressa tout d'abord au ministre des copies des inscriptions de Koyoundjick qu'il avait prises avec l'assentiment de Rawlinson. Elles devaient partir en même temps que son premier rapport (26 janvier 1852), mais leur envoi par la poste fut retardé de quelques jours.

II. — Le 1er mars 1852, en expédiant de Khorsabad son rapport n° 4, Place envoyait une petite boîte qui contenait « différents petits objets en marbre, agathe, cornaline et autres matières dures travaillées ». Ces objets avaient été trouvés, par Tranchand et Place, dans le monticule (*e*) au milieu d'une épaisse couche de sable située sous les murs de la ville[1].

Le consul fit dresser, par de Longeville, un procès-verbal contenant la description de ces pièces et il en expédiait un exemplaire au ministre ; il fut remis à de Longpérier, directeur du Musée du Louvre, en même temps que l'envoi[2].

Un peu plus tard, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à laquelle le ministre venait de communiquer sept rapports de l'explorateur[3], demanda à examiner les objets. A. de Longpérier demanda des ordres à M. de Nieuwerkerke, directeur général des Beaux-Arts ; il fut répondu qu'il n'était pas d'usage de laisser sortir les objets du musée, mais qu'ils étaient à la dispo-

1. Place au Ministre. Rapport n° 4. Khorsabad 1er mars 1852. Découvertes de divers objets dans le monticule (*e*), [*enceinte de la ville*].

2. Annotation en tête du rapport n° 4.

3. *Mémoires de l'Institut impérial de France*, tome XIX, p. 242.

sition des membres de l'Institut qui désireraient les examiner[1].

Le procès-verbal de Longeville manque aux Archives et les pièces de cet envoi doivent avoir été réunies aux deux suivants dont la nature et la provenance sont les mêmes. Ils sont décrits dans le Catalogue de Longpérier (3e éd., p. 64, nos 295 à 380) et dans celui de M. E. Pottier (1917, p. 115, nos 110 et suivants).

III. — L'année suivante, le 15 février 1853, Place fit un nouvel envoi dans une petite caisse en fer-blanc : c'étaient de menus objets en pierres dures, cornalines, agathes, cylindres et ornements divers[2] que l'explorateur avait réunis en collier[3] afin, sans doute, que nul d'entre eux ne fût s'égarer. L'envoi comprenait aussi quelques morceaux d'argent portant des traces d'un dessin et ayant peut-être formé un petit vase. Il avait été trouvé sous un mur[4].

Leur provenance et leur nature étaient les mêmes que celles de l'envoi précédent, mais nous n'en possédons pas d'inventaire précis.

IV. — En mai 1853, Place annonçait l'envoi de 19 petites boîtes contenant des objets trouvés dans ses fouilles, « accompagnées de 9 vues photographiques, de 17 plans et dessins coloriés donnant des ensembles, des détails, et la reproduction des briques émaillées »[5]. Mais « l'administration turque, ajoute-t-il, vient de me demander une somme tellement exorbitante pour transporter les boîtes et les plans, qu'à cause de leurs dimensions j'ai dû placer dans des rouleaux, que je suis en ce moment-ci hors d'état de faire une pareille avance ».

Place profita alors du départ de Thomas qui regagnait la

1. De Longpérier au Directeur général des Beaux-Arts, 7 août 1852. Archives du Louvre (communiqué par M. Pottier), et de Nieuwerkerke à de Longpérier, Paris, 12 août 1852. Archives nationales.

2. Place au Ministre. Rapport n° 28. Mossoul, 10 mai 1853. Cet envoi du 15 février 1853 était accompagné du rapport n° 20, daté de Khorsabad.

3. De Longpérier au Directeur général, 4 avril 1853. Archives du Louvre (c. par M. E. P.)

4. Place au Ministre. Rapport n° 27. Mossoul, 9 mai 1853.

5. Place au Ministre. Rapport n° 32. Mossoul, 14 mai 1853 et le post-scriptum.

France après avoir travaillé, durant trois mois, à Khorsabad. Ce ne fut donc que le 15 juin que ces objets partirent de Mossoul et ils arrivèrent à Paris le 30 août suivant[1].

« Depuis l'envoi assez considérable que j'ai fait, ajoute Place[2], le 15 février dernier, d'objets de cette nature (pierres dures, cylindres, etc.), j'en ai recueilli encore un grand nombre, car je sais maintenant où ils sont enfouis et je les cherche à coup sûr. L'envoi de ce jour forme deux catégories bien distinctes, ceux qui ont été trouvés sous les murs de Khorsabad et ceux qui l'ont été dans les tombeaux de Kalah-Chergat. »

1°. *Objets provenant de Khorsabad.*

Tous furent trouvés dans une couche de sable étendue sous les murs de la ville.

Boîte n° 1 — Petites billes en cornaline rouge.

2 — Petits barils et petites lentilles de cornaline rouge.

3 — Pierres opaques de formes et de nuances très variées — lapis-lazzuli (?).

4 — Objets fragiles — coquillages et petits barils en fer très oxydé.

5 — Lentilles en agathe brune foncée — cylindres étroits et longs en cornaline rouge et des objets de formes diverses généralement en agathe rayée.

6 — Fragments d'or — quatre pierres qui prouvent que les Assyriens connaissaient déjà les camées. Il est bien regrettable qu'ils ne portent ni inscriptions ni figures — 11 pierres variées.

7 — Deux cylindres gravés, un cachet en calcaire portant une branche d'arbre, un scarabée en ivoire

1. Compte des dépenses de F. Thomas, architecte, ancien Pensionnaire de Rome, 12 septembre 1853.

2. Place. Rapport n° 28, *loc. cit.*

ayant également servi de cachet [Louvre C.P. n° 130?][1], de même qu'un petit lion d'une pierre jaune; tous deux sont ornés en dessous d'un dessin en creux.

2° *Objets provenant de Kalah-Chergat.*

Tous ont été trouvés dans les tombeaux.

Boite n° 8 — Sans désignation. Place est frappé par leur ressemblance avec ceux de Khorsabad. Ce sont sans doute des objets en pierre dure.

9 — Plusieurs ornements en or, entre eux — un petit anneau massif auquel un appendice disparu a laissé des traces de vert-de-gris — une bague avec une rainure circulaire [Louvre, C. P., n° 137 ou 138?] — autres pierres portant les traces d'un travail assez grossier, notamment un ours et un scarabée.

10 — Objets parthes assez grossiers.

11 — id.

12 — Renferme des objets en forme de pastilles [Louvre, C. P., n° 127?]; ils sont un peu plus intéressants à cause de la matière qui est une composition artificielle et ne laisse pas que d'avoir une certaine dureté.

Boite n° 13 — Petits cônes très fragiles et ornés particulièrement en dessous où il existe une rosace en mosaïque [Louvre, C. P., n° 124].

L'énumération des boites s'arrête ici, mais il nous est facile de rétablir le contenu des trois dernières à l'aide des rapports 27 et 28 de Place.

Objets provenant de Khorsabad (suite).

Boite n° 14 — Une feuille d'or assez épaisse, qui porte des traces d'un dessin ressemblant à des oves; elle

1. Place, Rapport n° 27, *loc. cit.*

n° 278. C'est un contrat daté de la 12e année du règne de Sargon. T. D. »

IV. — Enfin, en quittant Mossoul, notre consul emporta avec lui un petit lot précieux qu'il n'avait pas voulu confier à la poste. C'étaient, avec de petits objets, les tablettes de fondation où Sargon racontait la construction de Khorsabad, l'opulente cité royale qu'il venait d'élever. Non seulement ces documents épigraphiques avaient une haute valeur par leurs textes mêmes, mais encore la matière sur laquelle ils étaient gravés augmentait, si possible, leur rareté extrême. L'une des tablettes était d'or, une autre d'argent, la troisième de bronze, une quatrième en plomb et la dernière enfin se présentait sous la forme d'une tablette de matière blanche qui n'est autre que du carbonate de magnésie.

Place conserva avec lui ce précieux dépôt qu'il remit au ministère lors de son retour à Paris, en 1856; nous en possédons l'inventaire en triple exemplaire dont deux sont aux Archives nationales et l'autre à celles du Musée du Louvre.

Voici la copie de cette pièce, à laquelle nous avons ajouté les numéros sous lesquels ces objets sont maintenant catalogués au Musée du Louvre (identifications de MM. Pottier et Thureau-Dangin), ainsi que quelques remarques sur les objets eux-mêmes et un numéro d'ordre (repère).

NOTE DES

OBJETS D'ANTIQUITÉS PROVENANT DES FOUILLES DE NINIVE

Déposés au Ministère d'État

PAR

M. V. PLACE *et livrés à la Direction générale des Musées Impériaux*

Paris, le 9 Mai 1856.
(signé) V. Place

Repère	Nº du Musée du Louvre C. P.	
1	132	1 Inscription cunéiforme sur or.
2	133	1 Inscription — sur argent.
3	135	1 Inscription — sur cuivre.
4	134	1 Inscription — sur matière blanche.
5	?	1 gros cylindre inscrit, en terre cuite, à pans.
6-11	?	6 petits chiens en bronze.
12	211	1 morceau de couleur bleue.
13	156	1 casse-tête en bronze avec inscription cunéiforme.
14	157	1 fragment de casse-tête avec inscription phénicienne.
15	158 (?)	1 fragment de cuivre.
16	211	1 morceau de verre ou d'émail bleu.
17	?	1 petit flacon.
		Une petite boîte renfermant.
18	120 (?)	1 camée à 3 couleurs avec inscription.
19	130 (?)	1 cachet en argent avec scarabée.
20	?	1 pierre phénicienne.
21	?	1 pierre phénicienne.
22	?	1 cachet d'ivoire.
23-24	?	2 pierres avec têtes d'animaux.
25-39	?	15 petits morceaux de terre cuite avec inscriptions babyloniennes.
39	Total	

Reçu les objets indiqués ci-contre.

Ce 21 Mai 1856

Le Conservateur des Antiquités,
(signé) Adrien de Longpérier.

Une petite note manuscrite, jointe à l'une des copies de cet

inventaire déposées aux Archives nationales, contient cette addition :

Ministère d'Etat. Beaux-Arts. [cachet du] 13 Mai 1856.

En plus

40	1 fragment de cuivre.
41	1 petit morceau de terre cuite avec inscription babylonienne.
42	1 morceau de verre ou d'émail bleu.
43	1 petit flacon.

Mais il semble que cette addition, qui porterait le nombre des pièces à 43, au lieu de 39, n'est qu'une répétition de nos numéros 14 à 17; en tous cas, l'inventaire du Louvre, comme l'un de ceux des Archives, ne comprend que les 39 premiers objets.

Observations relatives à quelques pièces de l'inventaire IV.

1. — Plaquette d'or de $0^m,08 \times 0^m,04$.

2. — Plaquette d'argent de $0^m,115 \times 0^m,06$.

3. -- Plaquette de bronze de $0^m,19 \times 0^m,12$ (et non pas de cuivre, comme le dit Place).

4. — Tablette de matière blanche de $0^m,10 \times 0^m,06$.

Les inscriptions de ces tablettes diverses sont à peu près semblables; elles énumèrent les titres de Sargon et relatent la fondation de la ville, du palais et des temples de Khorsabad. Elles se terminent enfin par les imprécations habituelles contre ceux qui détruiraient les œuvres du grand roi.

Une tablette de plomb complétait cette série de fondation de Khorsabad, mais elle disparut dans le naufrage des collections. Le nombre de ces tablettes ou *témen* était donc de cinq, et non de sept ainsi qu'Oppert l'écrivit [*Ninive et l'Assyrie*, II, p. 303]. M. Pottier rétablit ce nombre dans son catalogue (nº 135, p. 122).

5. — Cylindre. C'est le deuxième des barillets trouvés par Place en mai 1852 (voir Inv. III, nº 15), « il est à neuf pans et 77 lignes d'inscription. Il mesure $0^m,20$ de longueur, $0^m,35$ de circonférence au milieu et $0^m,26$ aux extrémités (Louvre

inventaire n° K L B'). Un troisième exemplaire se trouve au British Museum. Il est à neuf pans et 67 lignes d'inscription. D'après Bezold, il est moins bien conservé que les exemplaires du Louvre, et mesure $0^m,21$ de longueur, $0^m,38$ de circonférence au milieu et $0^m,21$ aux extrémités ». Ce serait donc celui qui fut trouvé en mai 1853 et qu'un coup de pioche avait endommagé.

« Enfin, d'après Bezold, un quatrième exemplaire se trouvait en 1882 entre les mains de M. T. K. Lynch.

« L'inscription de ces barillets commémore la fondation et la construction du palais de Sargon. Le second exemplaire du Louvre a dix lignes en propre qui ne figurent pas sur les autres exemplaires (ll. 34 à 43).

« Les barillets du Louvre sont reproduits dans l'ouvrage de Place, pl. 78. Texte et traduction dans Oppert : *Les inscriptions de Dour-Sarkayan* (*Khorsabad*) *provenant des fouilles de M. Victor Place* (p. 11 et suivantes). T. D. »

6 à 11. — « L'inventaire du Louvre, postérieur à 1861, donne la description, sous les n°s 3089 à 3093, de six figures de chien acroupi sur base carrée ou oblongue (hauteurs variant entre 0,068 et 0,028) qui sont certainement ces objets de Place, mais je les ai vainement cherchés dans le Musée. — E. P. »

12. — Couleur bleue. Ces pains de couleurs ont été retrouvés dans toutes les fouilles de palais importants, en Chaldée et en Assyrie. Suse nous en a fourni un assez grand nombre et aussi des pains de brun rouge. Ce sont des matières premières employées, soit pour les briques émaillées où le bleu recouvre tous les fonds, soit pour les enduits des murs et du sol faits, presque uniquement, avec le brun rouge qui n'est autre qu'un oxyde de fer.

17. — « Pourrait être le n° 3178 de l'Inventaire du Louvre, sans provenance indiquée (petit vase à facettes, verre irisé), mais c'est fort peu sûr. — E. P. »

22. — Cachet d'ivoire. Le seul des objets en ivoire que Place ait pu conserver. Il trouva, en effet, plusieurs autres objets de la même substance, mais quelque soin qu'il mît à les con-

server, ils tombèrent tous en poussière, celui-là seul excepté[1].

25 à 39. — Ces petits morceaux de terre cuite ne sont autre chose que « les petites bulles en terre cuite de forme oblongue (2 cm. 1/2 à 3 cm. de longueur), percées à une extrémité d'un trou de suspension et connues sous le nom *d'olives de Khorsabad*. Ces petits objets portent simplement le nom d'une femme (un seul porte un nom masculin), celui de son maître et la date : règne de Merodach-Baladan. T. D. » Le musée du Louvre en possède 14 (K[d], n[os] 4 à 17) au lieu de 15; J. Oppert en publia 3, qu'il conserva peut-être, ce qui porterait la trouvaille au nombre de 17 que cet auteur indique au total.

Il nous reste maintenant trois autres inventaires à étudier : les deux premiers datent presque de la fin des travaux de fouilles, alors que les pièces étaient encore à Khorsabad; le dernier fut établi à l'embarquement des pièces, à Bassorah, après le naufrage. Par la comparaison de ces trois inventaires, on peut uger de la perte qui fut faite alors.

V. — La première liste que Place adressait au ministère est jointe à son rapport n° 31, daté de Mossoul, le 13 mai 1853 (pages 18 et 19). En la communiquant, il priait le ministre de vouloir bien choisir les objets qu'il désirait voir à Paris. — Voici cet inventaire.

Repère	N° du Musée du Louvre C. P.						
1- 2		Statues	2	pierres et	6	personnages
3- 4	14	Taureaux.	2	—	2	—
5- 6		Bas-reliefs de l'arc de triomphe.	2	—	2	—
7- 9		Bas-reliefs sur basalte. . . .	3	—	2	—
10-11		Bas-reliefs près d'une porte. .	2	—	2	—
12-14		Petits personnages (par erreur *2 pierres*) nous avons rétabli.	3	pierres et	3	personnages
15	32 ?	Bas-relief représentant un roi avec des couleurs	1	—	1	—
16		Deux eunuques avec couleurs.	1	pierre et	2	personnages
		A reporter	16	pierres et	20	personnages

1. Place au Ministre. Rapport n° 4. Khorsabad, 1[er] mars 1852.

Repère	Nº du Musée du Louvre C. P.			
		Report	16 pierres	et 20 personnages
17		Deux autres eunuques avec couleurs	1 —	2 —
18-19	18	Génies ailés formant porte . .	2 —	2 —
20		Deux figures avec inscriptions sur les vêtements.	1 pierre	et 2 personnages
21		Deux autres figures avec inscriptions sur les vêtements. . .	1 pierre	et 2 personnages
			21 pierres	et 29 personnages[1]
		En plus, venant de Nimroud et prêts à transporter		
22-29		8 Bas-reliefs portant chacun un personnage	8 pierres	et 8 personnages
		Total	29 pierres	et 37 personnages

« Je pourrai également, ajoute Place, retirer de Koyundjick cinq ou six scènes, ce qui formerait un total général de trente-cinq bas-reliefs donnant des exemplaires de tous les palais découverts. » Il demande enfin que l'on veuille bien lui dire s'il doit « y joindre des portions des murs de briques émaillées, ainsi que la quantité d'instruments en fer » que l'on désire. Rappelons que les briques émaillées dont il est ici question sont l'archivolte de l'une des portes, composée de génies alternant avec des marguerites et la superbe plinthe comprenant un guerrier ou génie, un lion, un aigle, un taureau, un arbre et une charrue. Nous ne les connaissons plus aujourd'hui que par les dessins de F. Thomas ; au point de vue artistique, c'est la perte la plus sensible parmi tant d'objets perdus pour la science.

VI. — Lorsqu'il fut décidé qu'un navire français serait envoyé à Bassorah pour embarquer les antiquités trouvées par les missions d'Assyrie et de Mésopotamie, le ministre demanda

1. Ce total de Place est faux, il faudrait lire 28, le total suivant le serait donc aussi, et il faudrait lire 36, à moins que l'erreur ne porte sur le nombre des petits personnages des nos 12-14 qui seraient alors de 4 au lieu de 3.

un aperçu des poids et de l'encombrement que représentaient les découvertes. Place, qui apportait les pièces les plus nombreuses et aussi les plus volumineuses, adressa alors les deux listes que nous reproduisons ici ; elles sont jointes au rapport n° 37, expédié de Mossoul le 23 octobre 1853.

Nous les avons réunies en supprimant les calculs qui représentaient l'encombrement des pièces, mais nous avons ajouté un numéro qui permet de retrouver les mêmes pièces dans l'inventaire précédent (V).

Poids et dimensions des objets provenant des fouilles opérées sur l'emplacement de l'ancienne Ninive.

Dimensions de la porte monumentale

Repère		hauteur, longueur, épaisseur	Poids unit.	Nombre	Poids total
3 — 4	Chaque taureau emballé	4,80×4,90×1,40	31.213 kg.	2	62.426 kg.
5 — 6	Chacune des figures	4,80×2,35×0,90	13.500	2	27.000
	autres dimensions				
1 — 2	Chaque statue emballée	2,10×0,80×0,80	450	2	900
7 — 9	Chaque pierre de basalte	1,50×1,10×0,70	500	3	1.500
15,16,17,20,21	Chaque pierre à figures coloriées	3,40×2.10×0,80	2.000	5	10.000
18 — 19	Chaque génie emballé	4,10×3,10×1,10	4.000	2	8.000
10 — 11	Chaque figure »	2,80×1,60×0,50	800	2	1.600
12 — 14	Chaque petite figure	1,10×0,90×0,60	300	3.	900
	Total égal à celui de l'inventaire V cité plus haut			21	
30 — 47	Chaque caisse d'objets divers	1,80×0,80×0,80	250	18	4.500
48 — 53	Chaque caisse de fers	0,80×,050×0,50	350	6	2.100
22 — 29	Chaque pierre de Nimroud emballée	3,10×2,20×0,70	1.000	8	8 000.
			Total général	53	126.926 kg.

« Il y aura à ajouter, continue Place, aux colis ci-dessus [*rayé* un certain nombre de caisses *et en surcharge*] 35 à 40 caisses d'un moindre volume, contenant également des sculptures découvertes en Mésopotamie et en Médie par M[r] Fresnel[1] et dont le poids total n'excédera pas [*rayé* - 10 à 12.000 kg. *et en sur-*

1. Fresnel à Fould — Le rapport n° 28 (Bagdad le 10 mai 1854 dit) « : mes 40 caisses pesant environ 2.000 kilos. » Mais il faut ajouter à ce nombre 1 caisse rapportée par Oppert jusqu'à Bagdad ; il voulait la garder avec lui jusqu'à Paris, mais Fresnel la lui fit abandonner à Bagdad.

charge] 2.000 kg. » D'où le total général (*approximatif*) de 128.926 kilos.

En réalité, l'envoi de Fresnel se composa de 41 caisses qui toutes furent englouties dans le Chatt-el-Arab, désastre qui aurait été certainement évité si l'Expédition de Mésopotamie avait eu les quelques centaines de francs que coûtait le transport direct de Hillah à Bassorah par la voie de l'Euphrate[1].

L'inventaire cité plus haut donne le détail suivant des poids des quatre plus lourdes pièces.

Taureau emballé —	Pierre	29.436 kg.	Figure emballée —	Pierre	12.716 kg.
	bois	1.665		bois	744
	fer	112		fer	40
	Total	31.213 kg.		Total	13.500 kg.

Nos numéros de repère permettent d'identifier entre elles les pièces des inventaires V et VI. On voit ainsi que les numéros 20 et 21 portaient des traces de couleur lors de leur découverte; elles ont totalement disparu aujourd'hui.

Les bas-reliefs de Koyoundjick donnés par les Anglais à la France, en témoignage de reconnaissance pour le transport de la collection du British Museum, n'entrent pas dans ces inventaires (V et VI), puisque l'offre officielle de ces pièces ne date que de février 1855[2]. Cependant Place était déjà en pourparlers à ce sujet en mai 1853, ainsi que nous l'avons vu par l'inventaire V.

VII — L'inventaire qui nous reste à étudier est de beaucoup le plus complet et le plus important; c'est celui qui a été dressé à l'embarquement par les soins du capitaine Loquay, de

1. Fresnel au ministre — Rapport n° 25. Bagdad, le 15 février 1854. Oppert, qui devait accompagner le convoi d'antiquités de Hillah à Bassorah par l'Euphrate, aurait été, en effet, obligé de faire l'avance des fonds; cela lui fut impossible, déclara-t-il, ayant déjà été obligé d'abandonner son traitement à la caisse de la mission qui se trouvait à bout de ressources. — Voir M. Pillet, *L'Expédition Scientifique...*, *loc. cit.*

2. Rawlinson à Place — Bagdad, 21 février 1855. — Cité ici même, 1916, II, p. 236-237.

Clément et de Taylor (voir plus haut, chapitre II, 1917, II, p. 191-192) le 25 novembre 1855. Il représente les épaves du naufrage et existe en double exemplaire aux Archives nationales. Malheureusement il a été fait avec la seule préoccupation d'une reconnaissance exacte des caisses ou ballots, d'un *connaissement maritime*, et non d'un catalogue de musée; aussi laisse-t-il incertaine l'identification de nombreuses pièces.

Nous avons ajouté, après chacun des numéros de cet inventaire, les remarques concernant l'identification des pièces ; c'est à M. Pottier que nous sommes redevable de la classification des bas-reliefs dans les collections du Louvre. Nous avons supprimé les « *marques* » « *numéros du colis* » et « *contremarques* » qui n'offrent aucun intérêt.

« Etat des colis livrés à Mr Loquay capitaine du « Manuel ».

Colis	N^os Musée du Louvre C.P.	OBSERVATIONS
1	72 (?)	*Morceau de bas-reliefs de Koyoundjick en* largeur *deux compartiments séparés — Prisonniers* (?)
2	66 (?)	*Archers bas-relief.*
3	59	*Bas-reliefs — grandes figures — Archers.*

Remarque. — L'identification de cette pièce est certaine ; c'est une grande pierre sciée obliquement en trois morceaux. Neuf archers, puis 2 hommes portant le char de guerre du roi.

4	31 et 32 (?)	*Bas-relief — trois grandes figures dont un archer au milieu.*

Remarque. — Une note ajoutée lors du débarquement au Havre porte en face de ces trois numéros (2, 3 et 4) : « chacune de ces caisses a $1^m,60$ de long, $0^m,90$ de large et $0^m,30$ d'épaisseur », ce qui ne correspond à aucune des dimensions de l'inventaire VI ; elles proviendraient donc du don anglais. Leur identification avec les pièces du Louvre nous reporte aux n°s 31 et 32, mais ces pièces furent publiées par Botta d'après les dessins de Flandin. Une lettre de cet artiste nous autorise à croire que ce fut Place qui rapporta ces pièces découvertes par Botta.

5	62	*Bas-relief — 4 morceaux de Kouyoundjick avec roi et prisonniers — 4 compartiments superposés.*

Remarque. — L'identification de cette pièce est certaine ; remarquons à ce sujet que les « compartiments superposés », dont il est question ici en plusieurs endroits, doivent s'entendre des divers registres de sculptures superposés en hauteur, et non pas de l'emballage des bas-reliefs dans les caisses. — Cette pièce représente Assourbanipal sur son char avec sa suite, puis des soldats et des archers conduisant des captifs.

Colis	Nos M. Louvre	OBSERVATIONS
6	60 ou 71 (?).	*Bas-reliefs — Cavaliers.*
7	68 ou 69	*Bas-relief — Expédition dans la plaine des palmiers.*

Remarque : Sur ces deux bas-reliefs on voit nettement des traces de bitume dans les creux et sur les fonds.

8	?	*Bitumé.*
9	?	*Bitumé.*
10	?	*Bitumé.*
11	63	*Bas-relief — Prise de ville.*

Remarque : Présentation des chefs vaincus et des prisonniers au roi Assourbanipal.

12	64	*Bas-relief — Gypse — Prisonniers.*
13	?	*Bas-relief.*
14	67	*Bas-relief — 3 compartiments — Chars.*

Remarque : Archers sur des chars de guerre, fantassins et frondeurs. Les troupes au campement.

15	?	*Bas-relief.*
16	?	*[aucune désignation]*
17	74	*Cette pierre est cassée en 3 morceaux. — Ornements en reliefs.*

Remarque : Cette belle pierre de seuil est couverte d'ornements géométriques en relief avec une bordure de lotus ; c'est une pièce unique et des plus précieuse pour l'histoire de l'art. Elle est brisée en cinq morceaux, et non pas en trois ainsi que le dit l'inventaire, mais l'un d'eux est très petit et cette avarie a pu se produire dans le transport au Louvre.

18	40 (?)	*Grande caisse — Bas-relief en basalte — Une figure.*
19	?	*Petite caisse — Inscription cunéiforme.*

Remarque : « Le catalogue de Longpérier enregistre sous le n° 531 une dalle de gypse, brisée à sa partie supérieure et portant encore onze lignes de caractères cunéiformes. — Hauteur

0m,30, largeur 0m,45. E. P. » — C'est peut-être l'inscription désignée ci-dessus.

Colis	Nos M. du Louvre	
20	?	*Grande caisse.*

Remarque : Ces 20 caisses furent embarquées par le « Manuel » le 20 juin 1855.

21	?	*Grande caisse enveloppée de nattes et d'un cadre en bois.*
22	?	*Deux pierres cassées en un ballot enveloppé de nattes.*
23	?	*Petite caisse — inscription.*
24	?	*Caisse contenant 4 briques et des papiers à inscriptions cunéiformes.*

Remarque : « Longpérier, Catalogue 1854, p. 112-113, nos 532 à 535, a publié quatre briques à inscriptions comme provenant de Kouyoundjick, mais il ne dit pas qui les a trouvées et rapportées. E. P. »

Cette dernière caisse fut formée avec les débris rachetés aux Arabes (voir notre article 1917, II, p. 181).

Ces quatre caisses (21-24) furent embarquées par le « Manuel » le 23 juin 1855.

25		*Un poisson emballé dans une natte [à V. Place]*
26		*Un clairon appartenant à M. Place.*

Ces deux caisses furent embarquées par le « Manuel » le 4 juillet 1855.

27 à 78		*Caisses marquées B. M. pour le musée britannique.*
79	18	*Génie recouvert de petites et de grandes nattes et ayant des traverses de bois. Le nez du génie est un peu écorché à son extrémité. Les ronds de la barbe sont un peu effacés et un morceau du socle s'est détaché avant le commencement des travaux ; ce morceau a été mis de côté par le capitaine du « Manuel » (1). S'il y avait des caractères cunéiformes entre les deux pieds, ils se trouvent entièrement effacés (2).*

Embarqué par le « Manuel » le 12 novembre 1855.

Remarque : (1) Ce morceau manque toujours sur l'original, à gauche du spectateur, quoiqu'il ait été remis au Musée du Louvre d'après la pièce suivante : « Ministère d'État, 3 juillet 1856.

« M. Muleur est autorisé à livrer à M. Dubrujeaud, qui les transportera au Louvre, les objets ci-après apportés à Paris par le chaland « Le Jeune-Edouard » :

1* un poisson emballé dans une natte.
1 caisse contenant 4 briques et des papiers à inscriptions cunéiformes.
1 ballot contenant une pierre provenant de la statue du génie.
1 morceau de pierre provenant de la figure du taureau à face humaine.
Signé : illisible. — Directeur des Beaux-Arts. »

Cette pierre sans intérêt aura été égarée sans doute ; elle permet cependant, avec les dimensions de l'inventaire VI, d'identifier la pièce cataloguée 18 au Musée assyrien du Louvre.

(2) L'inscription doit se trouver au revers de la pièce (voir notre article, 1917 II, p. 192) ; le roi Sargon y rappelle la construction de la ville de Khorsabad, du palais et des temples.

Colis	N° M. Louvre	
80	14	*Taureau enveloppé de traverses en bois dont plusieurs sont brisées et recouvert de nattes.*

Toute la face du taureau est dégradée par l'effet de l'eau qui a rongé ses bosses. Le côté gauche du taureau, non sculpté, présente une surface concave sans aucune trace de caractères cunéiformes. A l'arrière, sur la jambe gauche, sont deux écornures sur la partie saillante, mais non sculptée. Il manque plusieurs fleurons de la couronne dans sa partie gauche. La queue est rongée par l'eau comme la face. Le socle paraît fendu au-dessous de la jambe droite de devant et le bas de celle de derrière au-dessus du sabot a un peu souffert. Un petit morceau de la pierre à l'angle supérieure de la queue s'est détaché et se trouve chez le capitaine (1).

Embarqué par le « Manuel » le 20 novembre 1855.

Remarque : (1) Voir plus haut (n° 79 génie), lettre du 3 juillet 1856. Cette pièce a été remise en place, mais la cassure se voit encore. Si un dernier doute pouvait subsister quant à l'identification de la pièce, il serait levé par les dimensions qui correspondent exactement à celles qui sont données par une lettre de Hazard à M. Tournois, sous-chef du Bureau des Beaux-Arts, le 6 juillet 1856 où il est dit : « le taureau a 4^{m},17 de long d'une extrémité de la base à l'autre et 4^{m},22 de hauteur de la base au-dessus de la tête ». C'est d'ailleurs le seul taureau monolithe sur les trois que possède le Louvre, ceux de Botta étant sciés en six blocs.

Les inscriptions placées entre les pattes de ce taureau énumèrent les titres et les conquêtes du roi Sargon (722 à 705 av. J.-C.), ainsi que la construction de la ville et des palais de Khorsabad. Elles se terminent par les imprécations habituelles contre les profanateurs de ces œuvres.

On trouvera, dans le *Catalogue des Antiquités assyriennes* de M. Pottier, la description détaillée de chacune des pièces dont l'identification a été possible. On voit par cet inventaire que neuf pièces, les nos 3, 5, 7, 11, 12, 14, 17, 79 et 80 de l'inventaire d'embarquement, ont pu être identifiées avec les sculptures du Louvre ; cinq autres, les nos 1, 2, 4, 6 et 18, demeurent douteuses. Les autres sont impossibles à retrouver aujourd'hui dans les séries du musée ; parmi ces dernières, seize, les nos 59 à 74 du catalogue du Louvre, proviendraient des excavations anglaises. L'apport de Place au musée se réduirait alors à onze pièces, plus le taureau et le génie, soit à treize sculptures en tout, le reste étant perdu à jamais dans les eaux du Tigre.

II

Budgets des fouilles et des publications de Place.

Les fonds mis à la disposition de Place pour les fouilles et le transport jusqu'à Bassorah s'élevèrent à 135.000 fr. savoir :

en 1851 —	(Loi du 8 août[1] et décret du 22 août) . . .	8.000 fr.	
1852 —	(Sous forme de subventions).	14.000 fr.	
1853 —	(Crédit extraordinaire. St-Cloud, 14 août 1853).	90.000 fr.	112.000 fr.
1855 —	(Sous forme de subventions : transport). . .	23.000 fr.	
	Total	135.000 fr.	

Il était justifié, en 1855, de 106.796 fr. 23; l'emploi de 28.203 fr. 77 restait à produire[2]. Cette somme représentait à peu près les 29.004 fr. que Place réclamait pour les fouilles pour-

1. *Bulletin des Lois*, 1851, Xe Série, n° 3147. *Moniteur universel*, 1851, 9 et 13 août. J. B. Duvergier, *Collection complète de Lois*, 1851, tome LI, page 341.
2. Minute d'un rapport au Ministre de l'Intérieur s. d. (1855 à 1856).

suivies de janvier à juillet 1854. Enfin il faut ajouter à cette somme globale de 135.000 fr. :

. . . .	135.000 fr. »
Transports divers de Bassorah au Louvre	96.243 fr. 65
A F. Thomas (décret du 26 juillet 1854)	5.069 fr. »
A Tranchand (décret du 2 mars 1858)	10.000 fr. »
Total général	246.312 fr. 65

L'indemnité perçue par F. Thomas représentait ses appointements (500 fr. par mois) du 1er février au 30 août 1853, alors qu'il dressait les plans et copiait les bas-reliefs découverts à Khorsabad (3.500 fr.), ainsi que ses frais de retour en France[1], soit 1.569 fr.

Place avait aussi occupé Tranchand à ses fouilles de Khorsabad; le 1er septembre 1856, il renouvelait pour lui une demande d'indemnité annuelle de 6.000 fr.[2] et Tranchand lui-même réclamait bientôt au ministère une somme de 18.000 fr. pour ses trois années de travaux. Le 2 mars 1858, le ministre lui accordait seulement 10.000 fr.[3]

Pour la publication des fouilles on s'attacha à un programme plus pratique que celui qui avait été adopté pour les découvertes de Botta. Sans doute, le luxe et le format de l'édition furent les mêmes que pour Botta, car on désirait compléter l'ensemble de *Ninive* et former un tout, mais ce ne sont plus que trois grands in-folio dont un atlas de 87 planches.

Imprimé à l'Imprimerie impériale et « par ordre de l'Empereur », de 1867 à 1870, cent exemplaires de *Ninive et l'Assyrie* furent offerts au public au prix de 850 fr. l'un. Le prix de revient de cet ouvrage fut de 175.000 fr. environ, croyons-nous. Il nous est cependant impossible de donner un chiffre exact, car l'Imprimerie nationale ne conserve ses devis et mémoires que durant une période de trente années; passé ce délai, les pièces

1. Ministère d'Etat. Le Chef de la Don des Beaux-Arts à M. Thomas, architecte, ancien pr de Rome. 3, rue Piron à Nantes. Paris le 26 juillet 1854.
2. Place au Ministre, Rapport n° 41. Mossoul, 31 décembre 1853.
3. Dossier Tranchant (*sic*), rue du Montthabor, n° 5 à Paris.

sont détruites. Quant aux dossiers de la Cour des Comptes, on sait qu'ils furent anéantis par l'incendie de 1871.

Dorénavant, la France n'interviendra plus sur le site de Ninive, quoique Francisque Bouvet, successeur de Place dans le poste de Mossoul, écrivît à diverses reprises pour reprendre les travaux abandonnés[1] : « Non, répondit le ministre, les fouilles sont finies, on a trop dépensé. »

La France et l'Angleterre dépensèrent, durant les dix premières années, des fonds à peu près équivalents ; mais nos explorateurs, qui avaient le bénéfice de la priorité dans la découverte, étaient toujours incertains du lendemain. Les Anglais, venus après nous, fouillèrent hardiment et avec persévérance, tandis que les nôtres furent soutenus timidement, de temps à autre, mais le plus souvent entravés. Les subventions du début étaient minimes, quelques milliers de francs à peine, mais dans la suite les Chambres et le Souverain accordèrent largement les subventions demandées par l'Académie.

Deux fautes apparaissent alors, dont l'une incombe à nos règles de finances publiques et l'autre retombe sur l'administration chargée de l'attribution des crédits. La première erreur consista à ne donner aux explorateurs qu'un faible acompte, une avance, sur les crédits mis à leur disposition et à ne leur expédier les avances suivantes qu'après la réception des justifications d'emploi. Or, toutes nos complications administratives étaient imposées à des explorateurs qui se trouvaient dans l'impossibilité de produire des pièces comptables, l'écriture, la langue et les usages des pays d'Orient étant tout différents des nôtres.

En voici des exemples : peu d'Arabes savent lire, moins encore écrire, et la signature autographe est remplacée, comme dans l'antiquité, par l'apposition d'un cachet où se trouve inscrits une formule religieuse et le nom de la personne ; c'est

1. Lettres de cet agent au ministre : Mossoul, 30 novembre 1856, février 1857 et 6 avril 1857.

le sceau ancien. Or, les Finances se refusent à admettre cette preuve matérielle qui fut celle de nos rois; par contre, elles admettent n'importe quel griffonnage qualifié de signature. D'ailleurs, en ces pays, on ne fournit jamais un reçu pour une somme payée comptant, ce qui est naturel, l'un recevant l'argent, l'autre la chose acquise.

Aussi les dossiers justificatifs étaient-ils retournés plusieurs fois aux explorateurs pour rectification et modification. Des faux authentiques furent mêmes faits pour que les comptes fussent agréés des Finances. Or, de Mossoul à Paris, aller et retour, il fallait quatre mois au moins. Ainsi, Place dépensa, dans le 1er semestre de l'année 1852, son premier crédit de 8.000 fr. et il en adressa les pièces justificatives le 20 avril. Elles furent refusées pour vices de formes et lui revinrent ; après avoir fait les corrections indiquées, il les retourna à nouveau le 20 décembre et elles ne furent homologuées que le 24 mars 1857[1]. Ce n'est d'ailleurs là qu'un exemple entre mille.

Cette méthode onéreuse brise les efforts les plus tenaces ; elle paralyse des travaux en plein succès et amène les pires catastrophes, tout en privant le pays des trésors qui lui étaient acquis.

Le second errement funeste fut la publication des résultats obtenus en des volumes trop luxueux, d'un format et d'un prix qui absorbaient la plus grande partie des crédits et étaient inaccessibles au public.

Les libraires de Londres publièrent rapidement de petits volumes à bon marché, tirés à de nombreux exemplaires qui étaient entre toutes les mains et permirent une connaissance

1. Etat des dépenses occasionnées par les travaux de fouilles et d'explorations archéologiques dans la Mésopotamie depuis le 2 février jusqu'au 20 avril 1852. Total 34.522 piastres. 10 paras qui, en francs, représente celui de 8.122 fr. 79. Place, Khorsabad, 20 avril 1852. Le dossier refusé par les Finances fut rectifié par de Mercey qui invita Place à suivre exactement ses corrections en recopiant les pièces. — Le total fut réduit à 33.999 piastres, 10 paras qui représentait 7.999 fr. 82, afin de ne pas dépasser le crédit de 8.000 fr. accordé. Place le retourna ainsi rectifié de Khorsabad le 20 décembre 1852. Enfin de Mercey et le ministre Fould l'approuvèrent et le signèrent à Paris le 24 mars 1857.

rapide des découvertes. Nos ouvrages, au contraire, grâce au luxe de gravures et d'impression déployé, parurent quelque dix ans après l'achèvement des fouilles; plusieurs mémoires pourraient tenir sur leurs marges blanches, d'une ampleur inconnue, et ils furent tirés à petit nombre. Bref, ils sont peu maniables et seuls quelques riches amateurs étaient en état d'y souscrire.

La plus grande partie des découvertes de Botta fut abandonnée sur les chantiers et bien des pièces allèrent enrichir le British Museum, car durant plus de sept années, de 1844 à 1852, les fouilles françaises furent délaissées, alors que les Anglais étaient en plein travail. Enfin, tandis que l'Administration enjoignait à notre consul d'abandonner ses collections et causait ainsi la perte de précieuses antiquités, elle octroyait généreusement aux Anglais le transport gratuit de leurs plus belles pièces.

A voir les richesses accumulées sans nombre dans les vastes salles du British Museum et notre modeste salle assyrienne si peu meublée[1], ne dirait-on pas vraiment que nous sommes les parents pauvres auxquels les débris d'un opulent héritage furent laissés[2] ?

Maurice PILLET.

1. Le Catalogue des Antiquités assyriennes de M. Pottier (1917) contient 223 numéros, celui du British Museum (1908) en renferme près de 2.300 sans les tablettes, cylindres etc.

2. Tous les articles parus ici ont été refondus en un petit volume intitulé *Khorsabad*, E. Leroux, édit. On y trouvera plusieurs additions, ainsi que des dessins et des photographies inédits de V. Place.

VARIÉTÉS

Le Mont Saint-Michel menacé.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, l'admirable lieu de pèlerinage qu'est, sur la côte de Normandie, en face de Pontorson et d'Avranches, le Mont Saint-Michel. Sur une masse de granit de 900 mètres de pourtour à la base et de 128 mètres d'altitude, s'élève, entourée d'eau de toutes parts, quand la mer est haute, une ancienne abbaye dont les fondements datent de 709. Comblée de dons par Rollon en 925, elle ne cessa depuis d'accroître sa puissance et sa prospérité jusqu'à la Révolution française. C'est le plus pur et le plus magnifique monument de l'art gothique et de la Renaissance. Son histoire est aussi militaire et politique que religieuse. Assiégée, brûlée par les Anglais, mais bientôt ressucitée, elle est pleine de souvenirs souvent tragiques. Moines savants, chevaliers guerroyeurs y ont longtemps vécu côte à côte avec des prisonniers de marque. Louis XIV y fit enfermer, dit-on, dans une cage, un journaliste hollandais dont les critiques lui avaient déplu. Louis XV y relégua l'abbé de Chauvelin et un secrétaire de l'abbé de Broglie. Sous Louis-Philippe, Barbès, Blanqui, Raspail, Hubert, Martin Bernard, etc., y furent enfermés, et Barbès faillit se rompre les os, en essayant de s'échapper, à l'aide d'une corde, par la terrasse dite du Saut-Gautier. On montre encore la cellule où il fut enfermé après cette équipée. Le splendide monument est surmonté d'une statue de l'archange saint Michel terrassant un dragon qui était venu, on ne sait d'où ni quand, ravager l'île ; c'est un chef-d'œuvre de Frémiet.

Pourquoi des monuments aussi magnifiques demeurent-ils inutilisés ou sont-ils profanés par des destinations indignes, et si souvent voués à la dégradation et à la ruine, dès qu'ils cessent d'être des propriétés particulières, pour appartenir soit à l'État, soit à des collectivités administratives : départements, communes, etc., qui s'en désintéressent, malgré les efforts trop souvent voués à la stérilité du Comité des monuments historiques? Pourquoi la France laisse-t-elle s'effriter ces œuvres artistiques du passé, alors qu'elle s'enorgueillit d'être la patrie de l'art sous toutes ses formes? C'est une de ces contradictions dont nous sommes coutumiers, et dont il faudra nous guérir.

A 3 kilomètres du Mont Saint-Michel, entouré d'eau également à haute mer, se trouve l'ermitage de Tombelaine, habité, dans ces derniers temps, par un solitaire qui finit par être englouti, au cours de l'une de ses fréquentes traversées entre le monastère et son humble retraite. Tombelaine et l'abbaye

sont au fond d'une vaste baie, aux confins de la Bretagne et de la Normandie dont l'abbaye et la ville de Pontorson marquent la limite, tracée par un petit fleuve assez capricieux, le Couesnon, mal vu des Bretons qui lui ont décoché cet épigramme :

Le Couesnon, dans sa folie,
Mit le Mont en Normandie.

Quand la mer se retire, elle découvre une vaste plaine marécageuse dont le sable est assez résistant pour qu'on puisse se rendre en charrette du village de Genest au monastère ; on jouit ensuite du spectacle de l'envahissement de la plage par la mer à marée montante, de l'encerclement complet du monticule de granit devenu une île séparée de Tombelaine, lui-même encerclé et formant tache, à la surface de la haute mer.

Un tel panorama attirait nombre de touristes. L'idée vint à des ingénieurs, qui avaient mal compris ce que la beauté naturelle d'un tel site ajoutait à la beauté architecturale du monastère, de faciliter l'accès de ce dernier en construisant un chemin de fer sur digue continue de la ville de Pontorson jusqu'au Mont où ils installèrent une gare. D'autre part, des agriculteurs avaient jeté leur dévolu sur des terres basses engraissées par les limons de la mer, d'une remarquable fertilité et qu'il était facile, par deux autres digues, de protéger contre le retour des flots. Résultat : les eaux, gênées par les deux digues dans leur mouvement quotidien d'aller et de retour, cessèrent d'être en mesure d'emporter dans leur mouvement de retrait les détritus qu'elles apportaient dans le mouvement contraire ; la baie s'est mise à s'ensabler de plus en plus, et il est à prévoir qu'avant peu de temps le Mont Saint-Michel et Tombelaine seront reliés d'une manière permanente à la côte et auront perdu une bonne part de leur caractère pittoresque, ce qui n'est pas sans émouvoir les artistes qui apprécient, dans le Mont Saint-Michel, le rare assemblage d'un chef-d'œuvre artistique et d'un site exceptionnel. Ils ont en conséquence réclamé la démolition de la jetée de Pontorson.

Mais voici que les naturalistes signalent un danger venant d'un tout autre côté. La baie n'est pas seulement menacée par les travaux des hommes : elle l'est aussi, ce qu'on n'aurait pas cru possible, par ceux des animaux. Certains organismes marins, d'ordre tout à fait inférieur, sont, en effet, de grands constructeurs. On sait que dans les mers tropicales les madrépores, vulgairement désignés sous le nom de coraux, construisent le long de certaines côtes de véritables murailles, tantôt séparées d'elle par un chenal, formant autour des nombreuses îles de l'Océanie une couronne continue, se fixant même sur le pourtour d'îles submergées ou de cratères volcaniques éteints, et apparaissant finalement à la surface sous forme d'un récif annulaire, encerclant une sorte de lac paisible ; c'est ce qu'on nomme un *atoll* et c'est dans les atolls que se

multiplient le mieux les huitres perlières. Les coraux ne prospèrent de cette façon que dans des mers dont la température ne s'abaisse pas au-dessous de 20° et ils ne se fixent pas à plus de 40 mètres de profondeur. Nos mers sont trop froides pour que les madrépores puissent y vivre, mais ils sont remplacés par d'autres animaux constructeurs ; ce sont de modestes vers, vivant dans le sable, mais qui en agglutinent les graviers de manière à faire un tube légèrement sinueux dans lequel s'abrite l'animal. Armand de Quatrefages, qui a beaucoup étudié les mœurs de ces animaux, les désignait sous le nom de *hermelles* ; mais ils avaient reçu auparavant le nom de *sabellaires* que sa priorité oblige à leur conserver. Ces vers n'ont guère plus de 3 à 4 centimètres de long ; leur corps se termine brusquement en arrière par une sorte de queue cylindrique que traverse le tube digestif ; en avant, il s'épanouit en une sorte d'entonnoir résistant qui ferme le tube. Sur le dos, dans la région moyenne du corps, se montrent sur chaque segment une paire de lamelles en forme de feuille ; ce sont des organes de respiration aquatique, des branchies. Les sabellaires sont d'une étonnante fécondité. Les jeunes individus accolent solidement leur tube aux tubes plus anciens, et le tout finit par former des bancs de sable capables de résister au choc des vagues.

Déjà, en 1832, deux éminents naturalistes, Audouin et Henri Milne-Edwards, dans leur *Histoire naturelle du littoral de la France*, avaient signalé les dangers qui, à un tout autre point de vue, peuvent résulter de la multiplication des sabellaires. Ils avaient constaté qu'en dix ans elles avaient enseveli une partie importante de l'un des bancs d'huitres naturels les plus estimés de la baie de Cancale, le banc Saint-Georges, celui que, dans sa carte des gisements de mollusques comestibles des côtes de France, M. Louis Joubin, professeur au Muséum, désigne comme banc n° IV. Suivant Audouin et H. Milne-Edwards, les sabellaires qui l'avaient envahi venaient du voisinage du Mont Saint-Michel, « car elles forment, disaient-ils, sur quelques points des grèves de ce rocher et au nord-est du Pas-aux-Bœufs, des bancs de sable ou des espèces d'îlots qui se découvrent à mer basse et qui paraissent élevés de 8 à 10 pieds. » Il est à craindre, ajoutaient-ils, que cet ennemi si dangereux pour les huitres ne gagne les bancs voisins et ne dépeuple peu à peu la baie actuellement si riche de Cancale. Ce que redoutaient pour les bancs d'huîtres les deux savants ne s'est pas produit ; deux naturalistes de Rennes, MM. Houlbert et Galaine, ont constaté, dans ces derniers temps, que les sabellaires ne se sont pas avancées vers l'ouest au delà des bancs de la basse mer, probablement parce qu'elles ne peuvent vivre au délà d'une certaine profondeur ; mais elles n'en ont pas moins activement travaillé. Elles ont construit des sortes de récifs qui s'étendent depuis les bancs de sable de Cherrueix jusqu'à la hauteur de Dragey « pareils à d'immenses troupeaux couchés » et qui forment actuellement, sur une largeur d'environ 3 mètres, une digue d'îlots tantôt réunis, tantôt séparés, qui

arrêtent les sables entraînés vers la haute mer par les courants et ne cessent, par conséquent, de s'élever et de s'allonger, les sabellaires continuant à construire leur tube à leur surface. De ce fait, « l'estuaire du Couesnon a été tellement modifié que ce fleuve, dont les eaux s'écoulaient encore, en 1790, bien à gauche du Mont Saint-Michel, le long des digues du grand marais de Dol, est maintenant refoulé vers les grèves cotentines et coule directement vers le nord, entraînant avec lui les eaux de la Guintre, de la Sélune et de la Sée ». Il en résulte un ensablement et un envasement continus du fond de la baie du Mont Saint-Michel, attesté par ce fait que la hauteur des récifs qui, à l'époque où ils ont été observés par Audouin et Milne-Edwards, n'était que de 8 à 10 pieds, a presque doublé, et ils forment une ligne de 10 kilomètres de long sur 3 kilomètres de large. Aussi MM. Houlbert et Galaine pensent-ils que l'ensablement de la baie du Mont Saint-Michel est dû bien plutôt aux récifs édifiés par les sabellaires qu'aux digues qui ont été construites par les hommes. Ils demandent, et en cela ils ont parfaitement raison, que l'on s'applique sans trop tarder à détruire ces récifs ; mais cela suffirait-il à arrêter l'ensablement menaçant, et la digue de Pontorson, notamment, en est-elle aussi innocente que le pensent les deux savants bretons ?

Tel n'est pas l'avis de tout le monde, et notamment des hydrographes.

Justement, à propos de la note d'ailleurs très importante que MM. Houlbert et Galaine ont communiquée à l'Académie des sciences, l'un des plus qualifiés d'entre eux m'écrit que les saillies formées sur la plage par les récifs de sabellaires et par le sable accumulé à leur abri n'empêchent pas les eaux du large de pénétrer librement jusqu'à la côte, mais que le colmatage de la baie du Mont Saint-Michel a été certainement et systématiquement favorisé par la digue limitant, au nord, les terrains de la Compagnie des Polders de l'ouest et la digue de la Roche-Torin établie à l'est, toutes deux dans le but de transformer en pâturages une partie de la plage, ainsi que par la chaussée de Pontorson, qui non seulement arrête le mouvement des sables, mais encore endigue le cours du Couesnon et empêche ses divagations. Mon savant correspondant conclut qu'il y a « le plus grand intérêt à ne pas laisser répandre l'opinion que, dans la question si grave du colmatage des abords du Mont Saint-Michel, les hermelles (ou sabellaires) sont seules en cause ».

Le *Temps* a été le premier à soulever cette question ; il y est revenu tout récemment, à propos d'un article du T. C. F., et de bons juges pensent qu'en supprimant la digue submersible de la Roche-Torin, tout en prenant les mesures nécessaires à la protection du rivage sud et en coupant la digue insubmersible à une certaine distance des remparts, le désensablement se produirait grâce au mouvement des marées. Le Mont Saint-Michel mérite que l'on prenne rapidement toutes ces mesures qui n'ont rien de contradictoire et qui sont d'autant plus urgentes que la région de nos côtes où s'élève

l'admirable édifice est le siège de singuliers phénomènes d'ordre géologique.

Au cinquième siècle, tout le territoire que couvre actuellement la mer, entre le Mont Saint-Michel et les îles Chaussey, était occupé par une vaste forêt, la forêt de Scissy, où s'étaient établis de nombreux monastères ; un simple ruisseau séparait l'île de Jersey du territoire de Coutances. La côte s'abaissant peu à peu, de grandes marées qui se produisirent en 709, 817 et 860 détruisirent la forêt et la plupart de ses monastères, ne laissant subsister que quelques îlots sur lesquels continuèrent à vivre des moines.

En 1203, Jersey fut complètement isolée du Cotentin ; en 1224, les vagues pénétrèrent jusqu'à sept lieues dans les terres, faisant disparaître les deux voies romaines de Valognes à Rennes et de Rennes à Bayeux. Le 7 janvier 1735, une violente tempête agita à ce point la mer dans la baie du Mont Saint-Michel qu'elle fit sortir des grèves une quantité prodigieuse de billes de bois de l'ancienne forêt, confirmant ainsi son antique existence. Mais ce mouvement d'invasion de la mer paraît s'être arrêté ; la côte normande qui s'affaissait depuis des siècles remonte, si l'on en croit certains signes constatés par les géologues. Raison de plus pour faire le nécessaire afin de conserver la baie. De tels mouvements extrêmement lents d'oscillation, qu'il ne faut pas confondre avec les ridements plus rapides qui donnent naissance aux chaînes de montagnes, ont été constatés en de nombreux points du globe, où des changements notables des lignes du rivage ont eu lieu. On les désigne sous le nom de *mouvements épirogéniques*.

EDMOND PERRIER.

(*Le Temps*).
1er septembre 1918.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 26 AVRIL 1918

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, sur les fouilles de Bolonia, par Tarifa (Espagne). Le premier chantier a donné un second établissement à salaisons et une belle maison à péristyle, où l'on a trouvé, outre une décoration peinte de grandes fleurs de pivoines avec leur feuillage, des plaques de stuc rouge foncé et jaune, avec de nombreux graffites en caractères romains, mais sans doute ibériques. Dans le second chantier, la nécropole, toutes les tombes sont de l'époque romaine, mais de formes très variées et presque toujours nouvelles; devant tous ces monuments ou au-dessus d'eux se trouvent des figures extrêmement barbares, quelquefois alignées au nombre de cinq. Jusqu'à plus ample informé, ces figures funéraires paraissent être des souvenirs persistants de la religion indigène. Quant aux deux statuettes de bronze précédemment découvertes, elles forment un groupe étroitement uni : c'est un homme, peut-être un satyre, enlevant une femme éperdue.

M. Ch.-V. Langlois annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que les récompenses suivantes ont été décernées : 1.500 fr. à M. André Blum pour son livre intitulé : *L'estampe satirique en France* ; — 500 fr. à M. l'abbé Ch. Guéry, pour son *Histoire de l'abbaye de Lire* ; — 500 fr. à M. A. Langfors, *Les incipit des poèmes français antérieurs au XVI[e] siècle* ; — 500 fr. à M. E. Parturier, pour son édition critique de la *Délie* de Maurice Scève.

M. Paul Monceaux communique une note sur une dédicace chrétienne d'Algérie, qui se trouve depuis longtemps au Musée de Bône, et que l'on n'avait pas encore réussi à déchiffrer complètement. L'inscription était placée sur la façade d'un édifice, probablement une chapelle. Le monument, élevé par les soins ou aux frais d'un nouveau converti, datait du IV[e] siècle, comme l'inscription.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que l'Académie a décerné les récompenses suivantes sur le prix Jean-Jacques Berger (histoire de la ville de Paris) : 4.000 fr. à M. Wickersheimer (*Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris*) ; — 3.000 fr. à M. Ernest Coyecque (*Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XVI[e] siècle*) ; — 3.000 fr. à M. Vidier (*Les marguilliers laïcs de Notre-Dame*) ; — 2.000 fr. à M. L. Dorez (*La Faculté de décret de l'Université de Paris*) ; — 1.000 fr. à M. l'abbé Clerval (*Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris*) ; — 1.000 fr. à M. Paul Lacombe (*Anciens livrets des rues de Paris imprimés au XV[e] et*

XVIe siècles) ; — 500 fr. à M. Lecestre (*Notice sur l'Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV*) ; — 500 fr. à M. Camille Bernard (*Restitution des Thermes de Lutèce*).

M. Maurice Croiset commence la lecture d'un mémoire sur Platon à Mégare.

SÉANCE DU 3 MAI 1918

M. Maurice Croiset continue la lecture de son mémoire sur Platon à Mégare. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

M. Paul Fournier annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est décerné à M. L. Germain de Maidy, archéologue nancéen, pour diverses publications faites en 1917 et pour l'ensemble de ses travaux.

M. Charles Diehl, au nom de la commission du prix Fould annonce que ce prix a été attribué de la manière suivante : 3.000 fr. à M. Gabriel Millet, pour ses *Recherches sur l'iconographie de l'Evangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles* ; 2.000 fr. à M. Louis Bréhier, pour son livre intitulé : *L'art chrétien ; son développement iconographique des origines à nos jours.*

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix de Lagrange a décerné ce prix à M. Ernest Langlois, pour le tome Ier de son édition du *Roman de la Rose.*

L'Académie décide que le prix Lefèvre-Deumier ne sera pas décerné, mais elle décerne, sur les arrérages de la fondation Lefèvre-Deumier, les récompenses suivantes : 3.000 fr. à M. Puech, pour son livre sur *Les apologistes chrétiens du IIe siècle* ; — 3.000 fr. à M. Dussaud, pour l'ensemble de ses études sur les religions ; — 2.000 fr. à M. Picavet, pour ses *Essais sur l'histoire générale des philosophies au moyen âge.*

SÉANCE DU 10 MAI 1918.

M. Salomon Reinach annonce que Mlle Duportal a découvert dans les collections de l'Institut de France un dessin qui paraît bien être l'œuvre de Germain Pilon. — Il montre ensuite une héliogravure représentant un buste colossal de femme récemment exposé à New-York et qui aurait été trouvé dans le Midi de la France ; il reste un doute sur la date qui doit être attribuée à ce grand bronze.

M. Ch.-V. Langlois annonce que la Commission des Antiquités nationales a décerné la première médaille à l'ouvrage de M. R. de Saint-Venant : *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois* ; — la seconde médaille au travail de M. G. Mollat : *Etude critique sur les « Vitae paparum Avenionensium » d'Étienne Baluze.*

Le R. P. Scheil communique la découverte qu'il a faite de la fin d'un petit poème épique babylonien dont le commencement se trouve depuis 1911 au Musée de Berlin. L'action se passe chez les Immortels. La déesse guerrière Istar, par son outrecuidance, détermine les dieux à lui créer une émule. Cette

rivalité se manifestera tout en paroles, non en gestes; la victoire est à celle qui sera plus experte dans l'art d'insulter. Istar envoie un émissaire étudier le nouveau prodige préparé à son intention. Quoi qu'elle en ait, le rapport l'impressionne, et elle délègue comme remplaçante une autre guerrière appelée Agouchaia. Faute d'obtenir un triomphe complet, celle-ci s'adresse au créateur de la nouvelle Bellone pour refréner l'insolence de sa protégée. Il s'ensuit une entente et une réconciliation éternelles. L'auteur ou l'inspirateur de ce poème est Hammourabi qui, en réconciliant ainsi divers dieux des différentes régions de son empire, visait à obtenir l'unité religieuse, comme il avait réalisé l'unité politique, en rédigeant en corps de lois les meilleures coutumes des provinces du royaume. — M. Babelon présente quelques observations.

M. Edmond Pottier analyse un ouvrage de M. Gilman, *Museum Ideals*, sur l'organisation des musées d'art, ouvrage rempli d'idées intéressantes qui ont reçu une application pratique au Musée de Boston, reconstruit en 1909 sur un plan nouveau. Le livre comprend deux parties, l'une de théorie, relative à l'éducation du public par les Musées, et l'autre d'organisation matérielle. Sur la première partie, M. Pottier fait quelques réserves critiques. — MM. Salomon Reinach, Clermont-Ganneau et Babelon présentent aussi des observations.

SÉANCE DU 17 MAI 1918

M. Emile Chatelain, au nom de la commission du prix Brunet, annonce que ce prix a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Henri Hauser, pour sa bibliographie des *Sources de l'histoire de France* (1494-1610); — 1.000 fr. à M. Louis Loviot, pour son ouvrage intitulé : *Auteurs et livres anciens* (XVI[e] et XVII[e] siècle); — 500 francs à M. Pierre Le Verdier, pour son livre sur *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais*.

M. le D[r] Capitan étudie un symbole graphique qu'il dénomme, d'après sa forme, l'entrelac cruciforme. Ce symbole très ancien a donné naissance à de multiples dérivations, soit en passant aux entrelacs devenus si compliqués aux époques mérovingienne et carolingienne, soit en évoluant vers le svastika. L'exemple le plus ancien du type simple a été trouvé à Suse (2[e] et 3[e] millénaire a. C.); il est formé de serpents entrelacés et se mordant la queue. On le retrouve par couple dans le nœud bouddhique en Chine. Dans les gisements préhistoriques des États-Unis, on le rencontre ornant des vases. Dans les monuments et les manuscrits mexicains, il est le signe de l'or. A l'époque romaine, il figure fréquemment dans les mosaïques ; à l'époque barbare (V[e] s.), sur des vases et des bijoux. Il devient un motif décoratif se compliquant à l'extrême dans les sculptures byzantines et surtout aux époques mérovingienne et carolingienne, en Gaule, en Angleterre et en Scandinavie. On le voit encore dans les documents du moyen âge accompagnant des signatures ou des graffiti jusqu'au XIV[e] siècle. On peut admettre qu'il a été d'abord, et suivant les lieux, un signe à sens symbolique ou magique; plus tard, il est devenu un simple motif décoratif. Inconnu dans le monde occidental antique, on ne le trouve alors qu'en Asie et en Amérique. Puis il semble se répandre d'Asie en Europe suivant les voies de l'expansion

romaine et des invasions du IVe au Ve siècle. — MM. Pottier, Babelon, Salomon Reinach et Prou présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach traduit et commente un passage peu connu du savant byzantin Psellus (vers 1060 p. C.) relatif aux mystères du paganisme. Il croit y reconnaître le scenario d'un mime en dix tableaux qui a pu être joué à Byzance, où les représentations mimiques n'ont cessé d'être en faveur. Quant aux détails d'érudition donnés par Psellus, ils sont presque tous empruntés à un seul chapitre d'un ouvrage de Clément d'Alexandrie contre les croyances et les rites du paganisme; mais l'ordre suivi par Psellus n'est pas le même que dans Clément et constitue la part d'originalité de ce passage. — MM. Maurice Croiset et Ch. Diehl présentent quelques observations.

SÉANCE DU 24 MAI 1918.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter une donation de 500.000 francs à elle faite par M. Nicolas Ambatiélos, armateur à Céphalonie. Les revenus de cette donation seront d'abord consacrés à des secours aux familles des marins français tués à Athènes en décembre 1916; puis, au fur et à mesure des extinctions, ces revenus seront transformés en prix destinés à des travaux relatifs à l'archéologie grecque.

Le R. P. Scheil, au nom de la commission du prix Saintour, annonce que ce prix a été décerné de la manière suivante : 2.000 fr. à M. Clément Huart, pour la suite de sa traduction du « Livre de la Création et de l'Histoire » par Motahhar ben Tâhir, — 1.000 fr. à M. Biarnay, pour son étude sur les *Dialectes berbères du Rif*.

M. Henri Cordier, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, annonce que ce prix a été décerné à M. Jérôme Tobar, pour son livre intitulé : *La Chine et les religions étrangères. Kiao-ou Ki-lio* (*Résumé des affaires religieuses*) (Chang Haï, 1917), et pour l'ensemble de ses travaux sinologiques.

M. Homolle fait une communication sur le Trésor des Athéniens à Delphes. — M. Pottier présente quelques observations.

(*Revue critique*.) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRI ALLINE

Auteur d'une solide et originale étude sur l'histoire du texte de Platon, qui a été couronnée par l'Académie[1], le sous-lieutenant H. Alline, déjà blessé et revenu au front sur sa demande, est mort au champ d'honneur le 3 avril 1918, à l'âge de 34 ans. Il avait été élève de l'École Normale et pensionnaire de la fondation Thiers; il était, en 1914, maître de conférences à la Faculté de Bordeaux. Encore un helléniste de grande espérance qui disparaît avant l'heure, victime de la catastrophe que la barbarie germanique a déchaînée! Du moins celui-là laisse-t-il un livre de haute valeur auquel reste attaché son nom et qui, autant que le souvenir d'une fin héroïque, le fera vivre.

S. R.

LUIGI CAVENAGHI

Né en 1844, formé à l'école de Guiseppe Molteni (directeur de la Brera de Milan), Cavenaghi, mort en juillet 1918, a été le plus habile restaurateur de tableaux anciens du XIX[e] siècle. A l'encontre des restaurateurs allemands, il ne raclait pas les peintures et procédait même, dans l'enlèvement des repeints, avec une extrême prudence. On lui doit, entres autres travaux de grande importance, la restauration de la Cène de Léonard à Milan. La plupart des chefs-d'œuvre achetés par les États-Unis en Europe ont passé par ses mains, notamment ceux de la collection Johnson à Philadelphie. Excellent connaisseur, il fut, dit-on, le premier à s'apercevoir que le portrait de femme légué par Morelli à M[me] Minghetti n'était pas de Léonard, mais de Tricca, faussaire de Borgo San Sepolcro, qui pratiquait son industrie vers 1850[2].

S. R.

Trois portraits d'explorateurs par Ingres.

M[me] Frederik Pepys Cockerell possède deux bons dessins d'Ingres, exécutés à Rome vers 1816-1817 et publiés dans le *Burlington Magazine* (août 1918, p. 73). Sur la première feuille, on voit le Wurtembergeois von Linkh et l'esthonien von Stackelberg; sur la seconde, Ch. Robert Cockerell. On sait que ces

1. H. Alline, *Histoire du texte de Platon*, Paris, Champion, 1915 (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 218, 325 p.). Voir Mondry Beaudouin, *Revue critique*, 15 juillet 1918, p. 261-263.
2. Voir Brockwell, *N. Y. Nation*, 20 juillet 1918, p. 77.

trois explorateurs découvrirent et rapportèrent en Europe les marbres de Phigalie (British Museum) et d'Egine (Munich). Ils avaient un quatrième compagnon, Haller von Hallerstein, architecte bavarois. Les frais de l'expédition étaient faits par un comité qui ne poursuivait pas, semble-t-il, de fins scientifiques, bien que la science en ait singulièrement profité.

S. R.

La Parthénos de Bassy à Genève.

Ayant figuré cette très curieuse statuette dans la *Revue* (1917, II. p. 458), je suis en mesure d'en établir l'authenticité par un témoignage formel que me communique M. Cartier :

« Je, soussignée, déclare avoir, dans mon enfance et avant 1870, vu chez mes parents la petite statuette acquise par le Musée de Genève. — Amiens, 6 avril 1917. *Signé* : M.-A. Bovagne ».

La réplique du Varvakeion n'ayant été découverte qu'en 1880, on peut dire que la cause est entendue.

S. R.

Un « jugement de valeur » sur l'Empire romain.

« A Besançon, sur le forum de la ville, on voyait les images des Scipions, des Pompées ou des Césars. Les Rèmes se disaient fils de Remus ; les Arvernes, petits cousins des Romains. Soyons sûrs que les Helvètes imaginèrent quelque fable de ce genre, comme pour faire oublier à Rome qu'ils n'avaient pas toujours été des fils des Romains. Voilà pourquoi je n'aime pas l'Empire romain et pourquoi j'abomine tout Empire universel. L'Empire romain a fait perdre à nos Gaulois leur langue, leur littérature, leurs usages propres et jusqu'au souvenir de leur passé. Et en échange il ne leur a donné que des coutumes générales, une richesse banale, de sanglants plaisirs[1]. »

A ces lignes sévères de M. Camille Jullian, on pourrait répondre par des vers connus de Rutilius et, mieux, par quelques belles pages de Fustel ; mais il y a là un fonds de vérité incontestable. Si l'on commence à le reconnaître plus clairement, c'est à la lumière sinistre de la tentative faite par l'Allemagne impériale pour imposer sa *Kultur*, son ordre, son « efficacité » à des pays qui ne souhaitent pas recevoir de tels bienfaits du dehors et ne se soucient pas de payer de leur indépendance des routes, des hôtels, des hôpitaux et des cimetières bien entretenus. La guerre actuelle n'a pas seulement fortifié dans le présent l'idée de la patrie, la religion de la patrie : elle a inspiré un intérêt presque poignant pour les patries défuntes, victimes de l'esprit déprédateur, depuis la Judée et la Pologne jusqu'à l'Arménie. Que la patrie gauloise elle-même doive à ce sentiment comme un renouveau de popularité et qu'elle nous touche davantage, cela n'est pas pour étonner : *Germania fecit.*

S. R.

---

1. Camille Jullian, *Journal des internés français*, Berne, 18-25 août 1918, p. 952-954 (*Souvenirs des temps antiques de la Suisse*).

La Mission de l'hellénisme.

Sous ce beau titre, M. G. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, a fait une conférence très applaudie au théâtre de Dionysos à Athènes, le 18 avril 1918 (imprimée dans la Revue *Les Études franco-grecques*, juin 1918, p. 138-166). Je la signale ici à cause des idées générales sur l'histoire grecque, appuyées sur des faits précis, qu'on y trouvera en abondance. Xénophon, avec sa « niaiserie conservatrice », est très justement opposé à Isocrate, imbu de l'esprit philanthrope et libéral où se reconnaît le véritable hellénisme. Isocrate condamne la violence, le mépris des traités, l'oubli de la solidarité entre Grecs ; c'est un ancêtre intellectuel de M. Venizelos. La lutte entre l'hellénisme et ce qu'on a appelé récemment l'*ottomanisme*, caractère et stigmate des royautés asiatiques ou inspirées de l'exemple de l'Asie, remplit non seulement l'histoir de la Grèce, mais celle de l'Europe ; elle se poursuit sous nos yeux dans la plus grande guerre de tous les temps. « Auprès de cette mêlée mondiale, le choc de Xerxès et de la Grèce panhellénique semble jeux d'enfants. Et pourtant, le principe en est le même, malgré l'enchevêtrement des alliances et des contre-alliances. » Cela est très juste et devait être redit ; il n'était pas moins utile de réciter à nouveau, dans le vieux théâtre d'Athènes, la formule du serment militaire des éphèbes athéniens : « Je jure de ne jamais déshonorer ces armes sacrées ! »

S. R.

Un singulier jugement sur le Louvre.

Dans le *Burlington Magazine* de septembre 1918, on lit (p. 111), sous l'initiale Z, une nécrologie de Paul Leprieur dont je traduis le passage suivant :

« Même avant que n'éclatât la présente guerre, sa situation de conservateur était loin d'être enviable, parce que ses grandes responsabilités étaient rendues plus difficiles (*sic*) par le fait qu'on lui refusait tout contrôle adéquat sur les gardiens employés dans les galeries, et par la persécution de supérieurs politiques ignorants et malhonnêtes. Ce système d'administration foncièrement mauvais rendit possible le vol de la *Mona Lisa*, qui fit du Louvre la risée de toute l'Europe. »

Il y a, dans ces lignes, une singulière injustice. Le corps des gardiens du Louvre n'est nullement responsable du vol de la *Joconde* et je ne sache pas que Leprieur ne soit jamais plaint de la négligence des gardiens qu'il employait. Ce ne sont pas les gardiens qui ont manqué à Leprieur, mais les auxiliaires — des auxiliaires capables et désireux de travailler. Et je ne puis laisser passer sans protestation les épithètes d' « ignorants et de malhonnêtes » appliquées à des sous-secrétaires d'État dont la compétence spéciale pouvait être mise en doute, mais qui n'étaient ni des ignares ni des prévaricateurs. De pareils propos, dans une Revue étrangère très estimée, sont d'autant plus regrettables qu'ils sont peut-être l'écho intensifié de certaines paroles prononcées à la légère par des fonctionnaires momentanément énervés. On se rappelle la nécrologie de

Courajod par Bode dans le *Repertorium*, qui suggérait des observations du même genre.

S. R.

A propos d'un diptyque.

Rendant compte (*Rev. numism.*, 1918, p. 223), de mon petit mémoire sur le type de Vénus à la balance (*Rev. archéol.*, 1917, I, p. 289), M. Dieudonné me fait d'abord une objection qui ne porte point[1], puis il écrit : « Le baron de Witte cite, dans le même ordre d'idées [*Rev. numism.*, 1857, p. 352], un diptyque de la collection Riccardi, où une déesse, tenant un sceptre et une corne d'abondance, porte Cupidon sur son épaule ; c'est évidemment Vénus que désignerait cette particularité, en l'absence même de la légende *Castitas* qui l'accompagne. »

La légende *Castitas*, ainsi accolée à une image de Vénus, serait une absurdité. De Witte (*loc. l.*) a rappelé que sur ce feuillet de diptyque Gori lisait ΦAUSTITAS ; il condamne cette lecture, mais elle est du moins possible, tandis que la lecture *Castitas* ne l'est pas. (*Nutrit farra Ceres almaque Faustitas*, Horace, *Odes*, IV, 5, 18). R. von Schneider pensait que cette inscription était une addition tardive, comme l'inscription *Intemperantia* sur l'autre feuillet. (*Album der Antikensamml.*, p. 19).

On peut s'étonner que M. Dieudonné n'ait pas cherché, avant d'en alléguer le témoignage, de plus amples renseignements sur ce diptyque Riccardi. L'article *Diptychon* de G. Bloch dans le *Dict. des Ant.* de Saglio (p. 276) aurait suffi à lui apprendre que ce monument est à Vienne ; il en aurait trouvé une reproduction et la bibliographie dans mon *Rép. des reliefs* (t. II, p. 139) et se serait aisément convaincu de l'erreur commise par Jean de Witte. Les deux figures de ce diptyque peuvent représenter Minerve et Tyché (*Faustitas* (?), ou (comme on l'a pensé) Rome et Constantinople ; mais il ne peut être question de Vénus sous cet aspect, malgré la présence du petit Eros. Cet Eros a été emprunté par un artiste de sixième ordre à des motifs bien connus de Vénus ; mais ici, dans une sculpture de très basse époque, il n'a d'autre but que de faire pendant à la petite Victoire qui accompagne Minerve sur l'autre feuillet. On peut dire que le feuillet en question du diptyque de Vienne est un très rare et peut-être unique exemple d'un Eros posé sur l'épaule d'une divinité qui n'est certainement *pas* Vénus.

S. R.

La Caisse des Musées en 1917.

Le rapport annuel de M. Léon Bonnat, publié au *Journal officiel* (23 mai), donne le détail d'acquisitions se montant à 92.730 francs ; la somme la plus

1. Il s'agit d'une peinture de vase (*Mus. Brit.*, IV, 220 ; Jahn, *Arch. Beitr.*, pl. VII), où Gerhard et d'autres ont cru voir Aphrodite pesant deux Eros dans une balance pour les vendre à un jeune homme. La comparaison avec des peintures analogues de Campanie montre (et n'est pas seule à montrer) que la peseuse d'Eros n'est pas une déesse, mais une marchande d'amour.

élevée (46.230 fr.) a été payée pour le portrait au crayon de Paganini par Ingres. Les dons comprennent : 1° un fragment de cuirasse en bronze doré, un umbo de bouclier en bronze doré et un manche en os, orné d'une tête de Ménade, provenant des fouilles de Ruscino (don Aragon) ; 2° une tête d'Athéna trouvée à Egine, autrefois chez Pourtalès, donnée par les enfants du marquis de Vogüé ; 3° un plafond de Paul Véronèse, *Les Dieux de l'Olympe*, provenant du palais Trevisani à Murano et donné par Mme Puis.

X.

L'art grec classique et Edgar Degas.

Voici des lignes ingénieuses par lesquelles M. P. Jamot, dans la *Gazette des Beaux-Arts* d'avril-juin 1918, termine un article fort intéressant sur le peintre Degas (p. 166) :

« Quand s'offrit aux yeux des Athéniens la noble et charmante figure de la *Victoire rattachant sa sandale*, peut-être ne virent-ils que la nouveauté du geste et peut-être la familiarité en fut-elle jugée aussi impertinente pour l'art que pour les dieux. Ce geste est presque le même et n'est pas moins vrai si l'artiste est Degas, la Victoire une danseuse et la sandale un chausson. Sa grâce classique a commencé de nous apparaître et elle ne s'effacera plus. »

Fort bien ; il faut que la critique, généralement très conservatrice, se méfie de ses tendances néophobes. Pourtant, il reste une chose qui s'appelle le goût ; c'est, par excellence, l'art de choisir. Entre des milliers d'attitudes possibles, le goût s'en tient à celles qui expriment un peu de pensée, par le seul fait qu'en les exprimant l'art les immobilise et en accuse de la sorte le caractère. Si ce caractère est d'une vulgarité écœurante (et d'ailleurs voulue par un artiste acharné à scandaliser le *bourgeois*), l'attitude a beau être vraie et même inédite : ce pourra être un étonnant tour de force, non une œuvre d'art[1].

S. R.

En silence.

Dans un livre de Lucy M. J. Garnett sur les Balkans (*Balkan Home Lif*, New-York, 1917)[2], il est question d'un rite albanais contre le « mauvais œil ». L'individu qui se croit ainsi lésé doit manger des boutons de mûres, puis être arrosé d'eau « sur laquelle on n'a pas parlé » (*unspoken-over water*). Cette eau est prise d'une fontaine et portée au domicile du patient *dans le plus profond silence*. Je relève ce détail à cause de l'épisode que l'auteur des *Philosophoumena* regarde comme le mystère culminant de l'époptie : l'exaltation, par

1. Boucher, le premier, a imaginé de coucher une jeune fille nue sur le ventre, les bras en avant et le bas des jambes à moitié relevé. C'est une attitude très vraie, qui a dû être prise, depuis que la femme existe, par des millions de filles d'Eve. Pourtant, elle nous paraît quelque peu vulgaire, même *velatis velandis*. Il n'y a pas moyen de justifier cette impression par des arguments, mais elle s'impose ; c'est affaire de goût.

2. Cf. *New-York Nation*, 15 juin 1918, p. 715.

l'hiérophante, d'un épi de blé moissonné en silence. C'est ainsi que j'ai compris le texte (*Cultes*, t. III, p. 100), tandis que M. Foucart entend que l'épi était présenté en silence ; le grec n'est pas favorable à cette interprétation (ἐν σιωπῇ τεθερισμένον στάχυν), mais à celle que j'ai proposée et qui peut s'appuyer encore, semble-t-il, du rite albanais noté par Mme Garnett.

S. R.

Léda sur un sceau ecclésiastique du XIIe siècle.

Il y a de longues années, Ernest d'Acy avait fait mouler et dessiner le sceau dont je donne ici une reproduction (fig. 1). L'empreinte a été relevée sur un parchemin de l'an 1189 (*Arch. Nat.*, L 181, n° 20; ancien L 1197, n° 13), au dos duquel on lit : *Carta Andree, Suessionensis archidiaconi, pro ecclesia de Nongento.* Il est inutile de publier ici le texte de la charte, dont je dois une copie à l'amitié de M. Samaran. Le sceau se lit : + SIGILL· MAGIST· ANDREE ARCHID· SVESSION· Je crois la figure inédite, bien qu'on possède nombre de pierres antiques analogues ; le sceau a été signalé par Douët d'Arcq (*Sceaux des Arch. de l'Empire*, II, 1867, n° 7450) et par Demay (*Inventaire des Sceaux de l'Artois et de la Picardie*, 1877, préface, p. xv, n° 162).



Fig. 1.

Mon attention a été rappelée sur ce petit monument antique par la lecture d'une phrase de la *Cohortatio ad gentes* de Clément d'Alexandrie (§ 18) :

Καὶ τῇ Λήδᾳ περιπετώμενον τὸν ὄρνιν τὸν ἐρωτικὸν, τῆς θηλύτητος ἀποδεχόμενοι τὴν γραφὴν, ἀποτυποῦσι ταῖς σφενδόναις, σφραγῖδι χρώμενοι καταλλήλῳ τῇ Διὸς ἀκολασίᾳ. Ταῦτα ὑμῖν τῆς ἡδυπαθείας τὰ ἀρχέτυπα · αὗται τῆς ὕβρεως αἱ θεολογίαι · αὗται τῶν συμπορνευόντων ὑμῖν θεῶν αἱ διδασκαλίαι [1].

Qu'aurait dit le bon Clément s'il avait vu cette même image un peu libre servir de cachet à l'archidiacre de Soissons ?

S. R.

1. « Ils (les païens) font graver sur les chatons de leurs bagues l'oiseau amoureux qui vole autour de Léda, montrant ainsi leurs préférences pour les images du sexe féminin et faisant figurer l'inconduite de Zeus sur les empreintes successives de leur sceau. Voilà le modèle de votre vie de jouissance ! Voilà les théologies de la luxure ! Voilà les leçons des dieux qui se livrent à la débauche avec vous ! »

BIBLIOGRAPHIE

Dr René Monpin. *L'avortement provoqué dans l'antiquité.* Paris, Vigot, 1918. 140 p. — Cette thèse de doctorat, composée d'après de bonnes sources, offre un résumé de ce que l'on sait de positif sur l'*avortement provoqué* chez les Babyloniens, les Juifs, les Indous, les Perses, les Grecs, les Romains et les Barbares du ve siècle. Dans le détail, il y a fort à reprendre, l'auteur n'était pas philologue. On trouve des citations comme « Pline Junior, liv. XIV, ch. XXII », « Hiéron, *Lettre à Eustache*, 22 » (p. 112-113). A la p. 104, le titre de l'ouvrage de Ploss-Bartels est estropié ; les textes grecs et latins cités sont émaillés des pires fautes typographiques ; Domitien est appelé *Domitius*, etc. Mais une thèse sur un sujet aussi vaste ne peut être qu'une esquisse, un brouillon ; quand le jeune auteur aura le loisir de la reviser, de recourir partout aux textes originaux, d'essayer de les entendre, d'écarter les références de seconde main (comme celles au livre de Rouyer), il pourra tirer de son premier fonds une monographie solide dont médecins, jurisconsultes et antiquaires feront également leur profit [1]. S. R.

V. Giuffrida-Ruggeri. *Se i popoli del mare delle iscrizioni geroglifiche appartengano tutti all' Italia* (extr. de la *Rivista di anthropologia*, t. XXII, Rome, 1917-1918). In-8, 18 p. — L'objet de cette savante dissertation est de réfuter l'opinion de M. G. Oberziner (1913), d'après lequel les « peuples de la mer » qui attaquèrent l'Égypte avec les Libyens, au XIIIe et au XIIe siècle av. J.-C., auraient tous été domiciliés, dès cette époque, dans la péninsule italienne (Sardes, Sicules, Toscans, Ligures [*Ruku*], Osques [*Akaiuascia*], Dauniens [*Danauna*].) Suivant M. Giuffrida-Ruggeri, les *Sciardana* et les *Sciacalascia* étaient bien des Sardes et des Sicules, mais les *Akaiuscia* étaient des Achéens du Péloponnèse, les *Danauna* des insulaires de l'Archipel, les *Zakkaru* des Teucriens (?), les *Pulusati* des Crétois ; d'autres *Sciardana*, les *Luku* et les *Uasciascia* habitaient le sud-ouest de l'Asie Mineure ; les *Turscia* étaient en Lydie, d'où ils gagnèrent l'Italie. Toutes les identifications de ce genre reposent sur des transcriptions imparfaites et des analogies superficielles de noms ethniques. L'opinion de l'égyptologue G. Farina, citée par M. G.-R., qu'il s'agissait seulement d'une série d'attaques dues à des pirates, d'une confédération analogue à celle des Vikings et des Normands, ne me paraît pas invraisemblable ; mais l'auteur croit fermement, avec beaucoup d'autres historiens, à des migrations de peuples qui intéressèrent et modifièrent profondément à cette époque toute l'ethnographie de la Méditerranée orientale. S. R.

1. On peut vraiment se demander s'il est utile d'imprimer des thèses de doctorat en médecine ; il suffirait de les copier à la machine. Les candidats imprimeraient leur travail plus tard et à loisir, ou bien la Faculté ne donnerait l'*imprimatur* qu'à titre de récompense.

Le Gérant : A. Thébert.

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER ET A. THÉBERT, RUE GARNIER, 4.

ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΑΝΘΥΠΑΤΟΣ

A Salomon Reinach[1].

LISTE DES ΣΤΡΑΤΗΓΟΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΙ

En 1899, P. Foucart a dressé la liste des magistrats romains qui ont porté le titre grec de στρατηγοὶ ἀνθύπατοι[2]. Cette liste, qui n'était pas tout à fait complète à l'époque où elle fut publiée, l'est bien moins encore aujourd'hui, les découvertes faites depuis quinze ans ayant notablement accru le nombre des στρατηγοὶ ἀνθύπατοι. J'espère que celle qu'on trouvera ci-après ne présente point de lacunes graves.

J'ai divisé mon travail en quatre parties :

I. Inscriptions contenant le titre στρατηγὸς ἀνθύπατος, qui peuvent être datées au moins approximativement.

II. Inscriptions contenant le même titre, dont la date est incertaine.

III. Inscriptions où le titre στρατηγὸς ἀνθύπατος est d'une restitution douteuse.

IV. Textes (document cité par Memnon; inscription de Priène) où le titre στρατηγὸς ἀνθύπατος se rencontre par erreur.

V. Texte (document cité par Josèphe) où le même titre paraît devoir être rétabli.

Le présent catalogue n'est qu'une introduction à l'étude, depuis longtemps préparée, où j'essaierai de déterminer le vrai sens de la locution στρατηγὸς ἀνθύπατος.

1. C'est M. Salomon Reinach qui découvrit à Délos la première inscription offrant le titre de στρατηγὸς ἀνθύπατος (*BCH*, 1885, 379).

2. *Revue de Philologie*, XXIII (1899), 260-269.

I

I. Q. Caecilius Q. f. Metellus (Macedonicus).

Inscription de Thessalonique (*Ath. Mitt.*, 1898, 165 = *Rev. de Philol.*, 1899, 263) :

Κόϊντον Καικί[λιον Κοΐντου Μέτελλον],
στρατηγὸν ἀ[νθύπατον Ῥωμαίων],
τὸν αὑτῆς σω[τῆρα καὶ κτίστην]
ἡ π[όλις].

Q. Caecilius Q. f. Metellus, *pr.* 148; *cos.* 143. — Envoyé en 148, comme préteur, en Macédoine pour y combattre Andriskos le Pseudophilippe; vainqueur d'Andriskos en 148; maintenu, comme propréteur, en Macédoine en 147 et 146; organise la province nouvelle; intervient en Grèce en 146, et bat les Achéens à Skarpheia; est remplacé en Grèce, dans l'été de 146, par le consul L. Mummius[1].

On a supposé que Q. Metellus « envoyé en 148 comme préteur en Macédoine,... y resta l'année suivante comme *proconsul*[2]... » Mais c'est une hypothèse qui ne s'appuie sur aucun texte; rien n'indique que Metellus ait exercé les pouvoirs ni porté le titre de proconsul[3]. Remarquons d'ailleurs que si on lui avait conféré le *consulare imperium*, c'eût été nécessairement à son départ de Rome, et non dans la seconde année de sa mission.

1. Sur la mission de Q. Metellus en Macédoine et en Grèce, on trouvera les textes réunis et discutés dans Niese, *Gesch. der griech. und mak. Staaten*, III, 334 sqq., 346 sqq.; Münzer, P.-W. III, 1214, *s. v. Caecilius* 94; Wilcken, *ibid.* I, 2142, *s. v. Andriskos* 4. Ajouter les indications contenues dans l'*epitome* de T. Live découvert à Oxyrhynchos : Kornemann, *Die neue Livius-Epitome aus Oxyrhynchus*, 91-92 (Pap. l. 126-127). — Sur l'administration de Q. Metellus en Macédoine, voir notamment Zumpt, *Comment. epigr.* II, 163 sqq ; H. Gäbler, *Zur Münzk. Makedoniens*, III (*Zeitschr. für Numism.* XXIII), 155-156 sqq.

2. P. Foucart, *Rev. de Philol.*, 1899, 263.

3. Velleius (I, 11, 2) et Orose (V, 3, 2; 3; 5), ne l'appellent que *Metellus praetor*. Cf. Zonar. IX, 28, 5 : οἱ ἐν τῇ Ῥώμῃ Κόϊντον Καικίλιον Μέτελλον στρατηγὸν σὺν δυνάμει πολλῇ ἔστειλαν.

Il importe d'observer que nous ignorons tout à fait si la dédicace de Thessalonique se rapporte aux années 147-146, durant lesquelles Metellus fut propréteur, ou à l'année 148, qui est celle de sa préture. On a daté cette dédicace de 146, mais sans aucune preuve[1].

II. Anonyme.

Inscription de Delphes (*BCH*, 1903, 168, n. 3885, 2189) :

L. 1 ––––ς στρατηγὸς ἀνθ[ύπατος Ῥωμαίων ––––]έθηκαν Ἀμ[φικτίονες –––].

L'acte, dont cette ligne mutilée forme le début, contenait, comme l'a reconnu G. Colin[2], un jugement des Amphiktions (l. 11 : Ἀμφικτίονες ἔκριναν). Le personnage qualifié de στρατηγὸς ἀνθύπατος ne peut être que le gouverneur de Macédoine ; c'est probablement par ses soins que le jugement fut rendu. Au témoignage de G. Colin[3], le document n'est postérieur que de peu de temps à l'archontat delphique d'Eukleidas, qu'il faut placer vers le dernier quart du IIe siècle[4].

III. Anonyme.

Inscription de Delphes (*Fouilles de Delphes*, III (2), 273, n. 248 *a* ; cf. *Rev. Ét. anc.* 1917, 80 83) :

[–––––– ἐπὶ (*nom*) στρατη]γοῦ ἀνθυπάτου Ῥ[ωμαίων],
[–––– ἔτους, ὡς Μακεδόνες ἄ]γουσιν, τρ[ι]ακοστοῦ, μηνὸς Ὑπερβ[ερε]-
[ταίου –––––––––––]οι περὶ τῆς συνεργασίας ὑπ[.]
[––––––––––– συ]νόδου πρὸς τὸ
[–––––––––.––] Ἀγαθοκλέους Ἀθηνα-
[––––––] Λευκίου υἱ[οῦ –––].

Début d'un acte public, daté du mois d'août-septembre 118. Comme l'indiquent, aux l. 3 et 4, les mots τῆς συνεργασίας et

1. P. Foucart, *ibid.* 269 : « Le premier exemple de cette désignation (στρατηγὸς ἀνθύπατος) est celui de Metellus le Macédonique, en 146. »
2. *BCH*, 1903, 171.
3. *Ibid.* 171.
4. On s'accordait jusqu'en ces derniers temps à assigner à cet archontat la date ferme de 117/116 (cf. *BCH*, 1900, 102-105) ; mais je crois avoir montré (*Rev. Ét. anc.*, 1917, 80) que cette date n'est nullement assurée.

[συ]νόδου, l'acte avait rapport à la querelle bien connue des deux confréries des Technites dionysiaques, querelle qui motiva le sénatus-consulte de l'an 112. Le στρατηγὸς ἀνθύπατος Ῥωμαίων, mentionné en tête de l'intitulé (l. 1), est évidemment le gouverneur romain de Macédoine. Il ne serait pas impossible[1] que ce gouverneur fût Cn. Cornelius (L. f.) (?) Sisenna, qui imposa son arbitrage aux deux confréries ennemies et ménagea entre elles une réconciliation passagère (voir le n° suivant) : la date de 117/116, récemment attribuée au gouvernement de Sisenna par G. Klaffenbach[2], n'est, en effet, rien moins que certaine[3].

IV. Cn. Cornelius (L. f.?) Sisenna.

Inscription de Delphes (*Fouilles de Delphes*, III (2), 83, n. 70 *b*; cf. 294 *add.*) :

[— — — — — — — — — ἀργ]υρίο[υ ἀττικο]ῦ τάλαντα δέκα καὶ ὑπόδικος ἔστω κατ[ὰ]
[τοὺς νόμους — — — — — — — — — — ὁμο]λογίαν ἔθεντο τήνδε κοινῇ σφραγισάμεν[οι]
[— — — — — — — — — — — τῶι στρατηγῶι] ἀνθυπάτωι Γναίωι Κορνηλίωι Σισένναι . . . . .
πε[— — — — — — — — — — — — —]σους μὲν ἐν Δελφοῖς καὶ ἐν Ἀθήναις ἐ[ν τ]ῶι τοῦ Διον[ύ]-
σου τ[εμένει . . . . . ., το]ὺς δὲ ἐν [Ἰσθμῶι καὶ Ν]εμέαι τεχνίτας ἐν Ἄργει[μὲν ἐν τ]ῶι Ἀσκληπιείωι,]
ἐν δὲ [Θήβ]αις ἐν τῇ Καδμείαι. Μάρ[τυ]ρες · Ἀριστίων Πυθ — (c. 17 l.) — άνωρ Ἀναξιδότο[υ]
Πελλ[αῖος], Σιμίας Ἀγαθοκλέους Πελλαῖος.

Fragment de la convention conclue entre les deux confréries des Technites dionysiaques, par les soins de Cn. Cornelius Sisenna. La restitution [τῶι στρατηγῶι] ἀνθυπάτωι[4], à la l. 3, est justifiée par le texte précédent (n° III).

V. Anonyme.

Inscription de Delphes (*Fouilles de Delphes*, III (2), p. 85, *i* = *BCH*, 1899, 55, n. 969; cf. *Rev. Ét. anc.*, 1917, 81, note 2) :

[— — — ἐπὶ (*nom*) ἄρχο]ντος, Μαιμ[ακτηριῶνος ? — — —],
[— — ἐπὶ (*nom*) στρατηγοῦ ἀ]νθυπάτου [Ῥωμαίων, — — — —]
[— — — — — — ἔτ]ους, ὡς Μακ[εδόνες ἄγουσιν, — — —]

Suivant G. Colin[5], ce texte mutilé « formait peut-être le

1. Sur cette question, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1917, 82.
2. *Symbolae ad histor. colleg. Bacchiorum* (1914), 41 sqq.
3. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1917, 82-83.
4. Cf. aussi, sur ce point, *Rev. Ét. anc.*, 1917, 159.
5. *BCH*, 1899. 5''

début de la convention » à laquelle appartient le fragment n° IV : le magistrat romain nommé à la l. 2 serait donc encore Cn. Cornelius Sisenna. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le document se rapporte à la querelle des Technites et remonte à la même époque que les deux précédents; par suite, la restitution [στρατηγοῦ ἀ]νθυπάτου ne peut faire aucun doute. Comme dans les nos II-IV, ce titre désigne certainement le gouverneur de Macédoine.

VI. Ser. Cornelius Ser. f. Lentulus.

Inscription de Délos (*BCH*, 1885, 378 = *Rev. de Philol.*, 1899, 263) :

Σερούιον Κορνήλιον Σερουίου
υἱὸν Λέντολον, στρατηγὸν
ἀνθύπατον Ῥωμαίων, Διονύ-
σιος Νίκωνος Ἀθηναῖος τὸν
ἑαυτοῦ ξένον καὶ φίλον δικαιο-
σύνης ἕνεκεν τῆς εἰς ἑαυτὸν
Ἀπόλλωνι.

Ser. Cornelius Ser. f. Lentulus est encore mentionné, cette fois sans titre, dans une autre dédicace qui a pour auteurs les quatre fils de Dionysios f. de Nikon[1].

P. Foucart est d'avis que Ser. Cornelius Lentulus fut gouverneur d'Asie et l'un des proches successeurs de M'. Aquillius[2], et telle paraît être aussi l'opinion de Münzer[3]. Mais P. Roussel a montré que la carrière publique de Dionysos f. de Nikon se place vers la fin du IIe siècle, qu'il ne fut épimélète de Délos qu'en 110/109, et que ses fils n'ont guère pu élever un monument à leur ξένος καὶ φίλος qu'après 106/105[4]. Les choses étant

1. *BCH*, 1912, 113, note 3 : [Νίκων καὶ] Διο[γέ]νης οἱ Διονυσίου καὶ [Ἑρμάφιλ]ος καὶ Διονύσιος οἱ Ἑρμαφίλου [Ἀθη]ναῖοι, γόνωι δὲ Διονυσίου τοῦ Νίκω[νο]ς, Σερούιον Κορνήλιον Σερουίου υἱὸν [τ]ὸν ἑαυτῶν ξ[έ]νον καὶ φίλον Ἀπόλλωνι.

2. *Rev. de Philol.*, 1899, 263-264.

3. P.-W. IV, 1376, *s. v. Cornelius* 208 *a-b*.

4. Cf. P. Roussel, *BCH*, 1908, 327, n° 192 ; 1907, 455-456 ; 1912, 113-114 ; et l'ouvrage récent du même savant, *Délos colonie athénienne*, où sont énumérées (p. 109, note 1) toutes les inscriptions de Délos relatives à Dionysios f. de Nikon.

ainsi, Ser. Lentulus pourrait avoir exercé les fonctions de στρατηγὸς ἀνθύπατος à une date sensiblement plus récente qu'on ne l'a d'abord supposé. Il n'y a d'ailleurs nulle raison péremptoire pour lui attribuer le gouvernement de la province d'Asie.

VII. M. Minucius Q. f. Rufus.

Inscription de Delphes (*BCH*, 1911, 173; lecture et restitutions d'Ém. Bourguet) :

[Μάαρκον Μι]νύκιον Κο[ίντου υἱὸν 'Ρο]ῦφον, στρ(α)[τα]-
[γὸν ἀνθύπα]τον[1] 'Ρωμαί[ων, νικήσ]αντα τὸν πρὸς
[Γαλάτας Σ]κορδίστας [καὶ τὸν] πρὸς Βέσσους
[καὶ τοὺς λ]οιποὺς Θρᾶι[κας π]όλεμον ἁ πόλις
[τῶν Δελφ]ῶν ἀρετᾶς ἕνε[κεν] καὶ εὐεργεσίας τᾶς
[εἰς αὐτὰ]ν 'Απόλλωνι.

De cette inscription il faut, comme on sait, rapprocher celle-ci, qui peut provenir du même monument : « M. Minucium Q. f. Rufum | imperatorem Galleis | Scordisteis et Besseis | [reliqeisque Thraecibus | devicteis virtutis ergo | dedic]avit populus Delphius[2]. » Il est manifeste que ces deux dédicaces sont contemporaines.

M. Minucius Q. f. Rufus, *cos.* 110; *pro cos.* 109-107[3]. — Chargé en 109, en qualité de proconsul, du gouvernement de la Macédoine; y demeure probablement de 109 à la fin de 107; défait, dans une double expédition[4], d'abord les Scordisques, puis les Besses et les « autres Thraces » ; obtient le triomphe en 106.

1. Ém. Bourguet (*ibid.* 173,1) prend soin de faire observer qu'à la l. 2, il faut restituer ἀνθύπα]τον (et non [ὕπα]τον), si l'on veut donner à cette ligne sa longueur normale. La restitution du *CIL*, III, *Suppl.* 14203,23 : 'Ροῦφον ὕπα]τον 'Ρωμαίων est certainement fautive.

2. H. Pomtow, *Nachtr. zu Delphica* II (1909), 90-92. Les restitutions sont celles de Pomtow ; celles qu'a proposées Ad. Reinach (*BCH*, 1910, 306) me paraissent beaucoup moins vraisemblables.

3. Cf. Pomtow, *Philol.*, 1895, 594, où l'on trouvera l'indication des textes anciens. — Liv., *Per.* 65, qualifie expressément Minucius de *proconsul* : *M. Minucius procos. adversus Thracas prospere pugnavit.*

4. C'est ce qu'a fait, le premier, remarquer Ém. Bourguet (*ibid.* 174). Cf., pour les campagnes de Minucius, Pomtow, *Philol.*, 1895, *ibid.* ; Perdrizet, *BCH*, 1896, 490-492.

Comme M. Minucius porte dans l'inscription latine le titre d'*imperator* (qu'on a omis de traduire dans l'inscription grecque), les deux inscriptions doivent être postérieures à son triomphe ou, tout au moins, à ses victoires. Il semble donc qu'on les ait gravées, au plus tôt, en l'année 107.

VIII. C. BILLIENUS C. F.

Inscription de Délos (*Explor. arch. de Délos*, V, 43-44, fig. 62 et 63 = *CIL*, III, *Suppl.* 1, 7233 = *Rev. de Philol.*, 1899, 264) :

Γάιον Βιλλιῆνον Γαίου υἱόν, στρατηγὸν ἀνθύπατον Ῥωμαίων,
[Μίδας Ζήν]ωνος Ἡράκλειος τὸν ἑαυτοῦ φίλον
Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι, Λητοῖ.

C. Billienus C. f. — Le même personnage est mentionné dans une autre inscription de Délos avec le titre de πρεσβευτὴς Ῥωμαίων (*CIG*, 2285 *b* = *BCH*, 1910, 538, fig. 1). Boeckh[1] l'a identifié avec le jurisconsulte homonyme nommé par Cicéron dans le *Brutus* (175) : *Item in iure et ante hos M. Brutus, et paulo post eum C. Bellienus homo per se cognitus prope sine ulla oratione summus evaserat; qui consul factus esset, nisi in Marianos consulatus et in eas petitionis angustias incidisset.* Les observations de P. Roussel[2], et la restitution, due à sa sagacité, du nom de Μίδας Ζήνωνος à la l. 2 de notre dédicace, semblent confirmer cette identification. On peut donc admettre que C. Billienus était en mesure de devenir consul à l'époque où le consulat fut accaparé par Marius, c'est-à-dire entre 104 et 100. Sa préture se placerait dès lors vers 107, et c'est cette année-là ou un peu plus tard qu'il aurait exercé à l'étranger les fonctions de στρατηγὸς ἀνθύπατος. Il est possible qu'il ait gouverné la Macédoine ou l'Asie[3]; mais on a pensé à tort qu'il avait pu, en Asie, succéder à P. Rutilius[4]. Le gouvernement de Rutilius

1. Note à *CIG*, 2285 *b*; cf. Mommsen, *CIL*, III, *Suppl.* 1, *ad* n. 7241; Henze, P.-W. III, 253, *s. v. Bellienus* 4.
2. *BCH*, 1909, 443-444.
3. Mommsen écrivait (*CIL*, III, *Suppl.* 1. *ad* n. 7233) : « (Billienus) Asiae provinciae praefuerit necesse est »; mais, en fait, cette nécessité n'existe pas.
4. P. Foucart, *Rev. de Philol.*, 1899, 264.

remonte à une époque sensiblement plus ancienne, 111 ou 110[1].

IX. M. Antonius (M. f.).

Inscription de Rhodes (*Rev. Ét. gr.*, 1904, 210, n. 2; cf. *Journ. des Savants*, 1906, 576) :

- -

2 [– – – – ἄρξ]α[ς?] ἐπικώπου πλοίου δικρότου καὶ
[– – – μετὰ? Μ]άρκου Ἀντωνίου στραταγοῦ ἀνθυπά-
[του – – – – καὶ] Αὔλου Γαβεινίου τ[α]μία Ῥωμαίων ἐς [Κ]ιλικίαν[2]

- -

M. Antonius (M. f.), *pr.* 102; *cos.* 99; *cens.* 97[3]. — Envoyé en 102, comme préteur, en Cilicie, pour y combattre les pirates : Liv., *Per.* 68 : *M. Antonius praetor in Ciliciam maritimos praedones persecutus est.* Cicéron (*de orat.* I, 82) l'appelle *pro consule*, ce qui donne à croire qu'il était investi du *consulare imperium*[4]. Vainqueur des pirates, M. Antonius établit l'autorité de Rome sur une partie du territoire cilicien, qui semble avoir formé, depuis 102, avec les régions voisines de la Pam-

1. Waddington, *Fastes*, n. 5.

2. Je ne cite que les l. 2-4 de l'inscription, et je n'essaie pas de les compléter, la copie du texte étant trop imparfaite. — P. Foucart a reconnu et montré (*Journ. des Sav.*, 1906, 575-576) que le personnage ici nommé est l'orateur M. Antonius, et non M. Antonius Creticus. Il est surprenant que Münzer (P.-W. VII, 424, *s. v. Gabinius* 8) paraisse encore hésiter entre les deux *Antonii*.

3. Je rappelle que M. Antonius est mentionné, avec son titre de censeur, dans l'inscription suivante, trouvée à Délos (*BCH*, 1884, 133) : Μάαρκον Ἀντώνιον, Μαάρκου υἱόν, στρατηγὸν ὕπατον, τιμητήν, Δήλιοι τὸν ἑατῶν πάτρωνα Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι, Λητοῖ. C'est, soit lors de sa questure d'Asie (*Rev. Ét. anc.*, 1917, 91), soit lors de son expédition de Cilicie, que M. Antonius entra en relations avec les anciens habitants de Délos revenus dans l'île — tel est le sens de Δήλιοι, comme a bien voulu me l'indiquer P. Roussel, — et devint leur patron. Notons que, dans la dédicace de Délos, il faut certainement écrire στρατηγὸν ὕπατον (*consulem*), et non στρατηγόν (*praetorem*), ὕπατον (*consulem*), comme le voulaient Th. Homolle (*BCH*, 1884, 133-135) et P. Foucart (*Rev. de Philol.*, 1899, 258, 6), suivis par W. S. Ferguson (*Hellen. Athens*, 452, 2). Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1917, 83 et suiv.

4. Cf. Mommsen, *St. R.* II[3], 648, 2, et Klebs (P.-W. I, 2590, *s. v. Antonius* 28) rectifiant Drumann, I[2], 44 (voir la note de Groebe dans la réédition de Drumann, *ibid.*, note 7).

phylie, de la Pisidie et de la Grande-Phrygie, le noyau de la future province de Cilicie[1].

X. Q. Mucius P. f. Scaevola.

Inscription d'Olympie (*Inschr. v. Olympia*, 327 = *Rev. de Philol.*, 1899, 265; 1901, 86 = *Or. gr. inscr.*, 439) :

[Οἱ ἐν τῆι Ἀσίαι δῆμοι καὶ τὰ ἔθνη καὶ οἱ κατ']
[ἄνδρα κεκριμένοι ἐν τῆι πρὸς Ῥ]ωμαίο[υς] φιλίαι καὶ
[τῶν ἄλλων Ἑλλήνων οἱ μετέχει]ν ἑλόμενοι τῆς
[ἀγ]ομέν[ης πεντετηρίδος τῶν Σω]τηρίων καὶ Μουκιείων
[Κό]ιντον [Μούκιον Ποπλίου υἱὸν] Σκαιόλαν
δια[φανέστατον? ἄνδρα?, στρατη]γὸν ἀνθύπατον
Ῥωμαίων, σωτῆρα καὶ [εὐεργέτην γε]νόμενον ἑαυτῶν
[κ]αὶ διενέγκαντα ἀρε[τῆι καὶ δικαιοσύν]ηι καὶ καθαρειότητι[2].

Q. Mucius P. f. Scaevola, *pr. c.* vers 98, chargé du gouvernement de l'Asie; *cos.* 95. — Le langage que lui prête Cicéron (*de orat.* I, 76) : *quae, quom ego*, praetor *Rhodum venissem* — indique, ainsi que l'a fait observer Mommsen[3], que Q. Scaevola vint en Asie comme préteur et non comme propréteur. L'*epitome* de T. Live le qualifie de *pro cos.* (*Per.* 70) ; il aurait donc reçu le *consulare imperium*[4].

XI. L. Julius (L. f.) Caesar.

Inscription de Samothrace (*IG*, XII, 8, 241 = *Rev. de Philol.*, 1899, 265) :

[Ἡ π]ό[λις]
[Λεύ]κιον Ἰούλιον
[Κ]αίσαρα στρατη[γὸν]
[ἀ]νθ[ύπ]ατον
[Ῥ]ωμαί[ω]ν.

1. Cf. Marquardt, *Staatsverwalt*, I[2], 379-380; Niese, *Grundr. der röm. Geschichte*[4], 184.

2. Les restitutions des premières lignes sont dues à P. Foucart, *Rev. de Philol.*, 1901, 86.

3. Mommsen, *St. R.* II[3], 648, 1; je ne vois pas bien pourquoi Waddington veut (*Fastes*, n. 7 ; cf. p. 38) que Scaevola ait gouverné la province d'Asie en qualité de propréteur. Contrairement à l'opinion de Mommsen, il n'y a rien à conclure du terme στρατηγός, employé par Diodore (XXXVII, 5, 1) : ἐκπεμφθεὶς γὰρ εἰς τὴν Ἀσίαν στρατηγὸς (Scaevola) κτλ. Le mot στρατηγός n'a, dans ce texte, que le sens de « gouverneur ».

4. Cf. Mommsen, *ibid.*

L. Julius L. f. Caesar[1], *pr.* vers 93 ; préposé au gouvernement de la Macédoine ; *cos.* 90 ; *cens.* 89. — C'est à lui, comme l'a vu P. Foucart[2], qu'il faut rapporter les tétradrachmes de Thessalonique, où se lisent, à l'avers, la légende CÆ (*sar*) PR (*aetor*) MAKEΔONΩN, et, au revers, les mots AESILLAS Q(*uaestor*).

On a supposé que L. Julius Caesar avait gouverné la Macédoine d'abord en qualité de préteur, puis en qualité de *proconsul*[3]. Mais il n'y a nulle apparence qu'il soit demeuré deux ans dans sa province, et nulle apparence non plus qu'il ait été muni des pouvoirs proconsulaires. Cette dernière hypothèse est même directement démentie par les monnaies citées plus haut. En effet, si L. Caesar avait eu droit au titre de proconsul, il l'aurait porté dès son arrivée dans sa province ; or, nous voyons que, sur les monnaies questoriennes frappées en Macédoine, il est seulement appelé *praetor*.

XII. L. Cornelius L. f. Sulla (Felix).

Inscription d'Halicarnasse (*Sitz. ber. Wien. Akad.* t. 132 (1894), 29, n. 1 = *Rev. de Philol.* 1899, 262 = Dessau, 8771) :

Ὁ δῆμος ἐτίμησεν
[Λε]ύκιο[ν Κ]ορνήλιον Λευκίου υἱὸ[ν]
Σ[ύ]λλα[ν], στρατηγὸν ἀνθύπατον
[῾Ρ]ωμαίων, ἐπαίνωι, χρυσῶι
[σ]τεφάνωι ἀριστείωι καὶ εἰκόνι
[χ]αλκῇ ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας
[κ]αὶ εὐεργ[ε]σίας τῆς εἰς αὐτόν.

1. L'identification est due à Th. Reinach, *Rev. Ét. Gr.*, 1892, 204-205. — K. Fredrich suppose que, dans l'inscription suivante, pareillement trouvée à Samothrace (*IG.* XII, 8, 232) : Γ. (*sic*) Ἰούλιος [ἀνθύπα]τος Μακεδονίας θε[οῖς] μεγάλοις εὐξάμενος, il s'agit encore du même personnage, et que Γ doit être corrigé en Λ. Cela me paraît fort douteux. Ce second texte, comme l'indique la forme lunaire des lettres, doit appartenir à l'époque impériale avancée. Il se pourrait, à la vérité, qu'on eût refait en ce temps-là une ancienne dédicace du préteur de 93. Mais comment expliquer, outre la substitution de Γ(άιος) à Λ(εύκιος), l'omission du *cognomen* Καῖσαρ?

2. *Rev. de Philol.*, 1899, 265-266. Cf. Th. Reinach, *Rev. Ét. Gr.* 1900, 123 ; H. Gäbler, *Zur Münzk. Makedoniens*, III, 171-172 ; *Die antik. Münzen Nord-Griechenl.* III, 1, p. 69-70, n. 213-214 ; G. F. Hill, *Histor. Greek coins*, 158 et pl. XII, n. 92.

3. P. Foucart, *ibid.*, 265.

Inscription de Rhodes (*IG*, XII, 1, 48 = *Syllog*e, 332 = *Rev. de Philol.*, 1899, 266 = Dessau, 8772)[1] :

[— — πρεσβεύσαντα — —]
καὶ [ποτὶ] Λεύκιον Κορνήλιον Λευκίου [υ]ἱὸ[ν Σύλλαν]
στραταγὸν ἀνθύπατον Ῥωμαίων,
καὶ ποτὶ Λεύκιον Κορνήλιον Λευκίου υἱὸν
Λέντελον ἀνθύπατον,
καὶ ποτὶ Λεύκιον Λικίνιον Λευκίου υἱὸν Μουρήν[αν]
ἰμπεράτορα, πρόξενον καὶ εὐεργέταν τοῦ δά[μου]
κτλ.

A la l. 1, la restitution du *cognomen* Σύλλαν, repoussée par Mommsen[2], a été admise, presque dans le même temps, par F. von Hiller, M. Holleaux et Th. Reinach[3]. Elle ne peut faire doute, comme l'a expliqué P. Foucart[4].

L. Cornelius L. f. Sulla, *cos.* 88; *pro cos.* 87-82. — Sulla dirigea la guerre contre Mithradatès en qualité de proconsul pour l'Asie[5]. L'inscription d'Halicarnasse date de son séjour en Asie, c'est-à-dire de 84. Dans l'inscription de Rhodes, qui n'est pas antérieure à l'année 82[6], l'ambassade rappelée à la l. 1 doit remonter aussi à l'année 84.

XIII. Q. Ancharius Q. f.

Inscription de Delphes (communiquée par Ém. Bourguet)[7] :

[Τ]ὸ κοινὸν τῶν Ἀμφικτυόνων Κόιντον,
[Ἀ]νχάριον Κοίντου υἱόν, στρατηγὸν ἀνθύπα-
τον Ῥωμαίων, Ἀπόλλωνι Πυθίωι.

1. Pour les longues discussions auxquelles a donné lieu cette inscription, voir le résumé de Münzer, P.-W. IV, 1369-1371, *s. v. Cornelius* 194.

2. Mommsen, *Sitz. ber. Berl. Akad.* 1892, 846 sqq. ; Dessau (*Inscr. lat. sel.* n. 8772) refuse encore de l'admettre.

3. F. Hiller von Gärtringen, *Wien. Jahresh.* 1898, *Beibl.* 92-93 et note 12 ; cf. Th. Reinach, *Mithrid. Eupator*, 474, n. 22.

4. *Rev. de Philol.*, 1899, 266-267.

5. Cf. Waddington, *Fastes*, n. 12 : « Sulla est appelé ἀνθύπατος Ἀσίας par Appien (*Mithrid.* 60 : εἰ μέλλοι (Fimbria) τῆς Ἀσίας, ἧς ἐστὶν ὁ Σύλλας ἀνθύπατος, ἀποκλεισθῆναι) ; c'était son vrai titre » ; Marquardt, *Staatsverw.*, I², 336, 5.

6. A cause du titre d'*imperator* donné (l. 6) à Murena. Le fait que Sulla n'est pas appelé *dictator* semble indiquer que l'inscription se place avant novembre 82.

7. Publiée aussi par H. Pomtow, *Klio*, 1915, 126, n. 99.

Q. Ancharius Q. f., *pr.* 56; *pro pr.* en Macédoine, 55.[1] — Dans la lettre qu'il lui adresse (*ad fam.* XIII, 40), Cicéron l'appelle *pro cos.*; il semble donc qu'Ancharius ait reçu les pouvoirs de proconsul[2].

XIV. L. CALPURNIUS (CN. F.) PISO.

Inscription de Délos (*BCH*, 1907, 337, n. 2) :

Ὁ δῆμος ὁ Ἀθ[ηναί]ων καὶ οἱ τὴν νῆ-
σον κατοικοῦν[τες Λε]ύκιον Καλ-
πόρνιον Πείσ[ω]ν[α στρα]τηγὸν ἀνθύ-
πατον ἀρετῆ[ς] ἕ[νε]κεν καὶ εὐνοίας
Ἀπό[λλων]ι, Ἀρτέμιδι, Λητοῖ,
ἐπὶ ἱερέως διὰ βίου Παμ[μ]ένους
Ζήνωνος Μαραθωνίου,
ἐπὶ ἐπιμελητοῦ τῆς νήσου Ἀπολλωνίου
τοῦ Ἀπολλω[νίο]υ Ῥαμνου[σ]ίου.

L. Calpurnius (Cn. f.) Piso, *cos.* 1 a. C., *pro cos.* et gouverneur d'Asie, vers 10 p. C.[3] — Mentionné, avec le titre d'ἀνθύπατος, dans une inscription de Mitylène (*IG*, XII, 2, 219 = *Or. gr. inscr.* 467), et, sans ce titre, dans deux inscriptions de Pergame (*Inschr. v. Perg.*, 425; *Ath. Mitt.*, 1899, 176, n. 23) et une inscription de Stratonikeia (*BCH*, 1881, 183), qui datent certainement aussi de son proconsulat.

1. Comme l'a montré P. Foucart (*Journ. des Savants*, 1906, 579), il est probablement identique au personnage homonyme, qui porte le titre d'ἀντιταμίας dans une dédicace des Confédérés Achéens trouvée à Olympie (*Inschr. v. Olympia*, 328), et c'est lui aussi qui est mentionné dans le décret de Gytheion en l'honneur des Cloatii (*IG*, V, 1, 1146 = *Sylloge*, 330, l. 26). — Sur le gouvernement de Q. Ancharius en Macédoine, cf. Zumpt, *Comment. epigr.*, II. 201 sqq.; Klebs, P.-W. I, 2102, *s. v. Ancharius* 3; H. Gäbler, *Zur Münzk. Makedoniens*. III, 182. Selon Zumpt et Gäbler, Ancharius serait resté en Macédoine de 55 à 52, mais la chose ne paraît pas démontrée.

2. Cf. Mommsen, *St. R.*, II³, 648, 2.

3. Sur la carrière de L. Piso en général, cf. Groag, P.-W. III, 1383, *s. v. Calpurnius* 74; Klebs, *Prosop. imp. R.* I, 282, n. 233. — Sur l'époque de son proconsulat d'Asie, Dittenberger, *Or. gr. inscr.*, 467, not. 1, et surtout P. Roussel, *BCH*, 1907, 339-340; cf. 1908, 313 (n. 71) et 413. La date de 10 p. C., proposée par Dittenberger, n'est qu'approximative.

II

XV. C. Cluvius L. f.

Inscription de Délos (*BCH*, VIII, 119; cf. XI, 271 = *Rev. de Philol.*, 1899, 260) :

> Γάϊον Κλούϊον Λευκίου υἱόν, στρατηγὸν ἀνθύπατον Ῥωμαίων,
> οἱ ἐν Δήλωι ἐργαζόμενοι καὶ κατοικοῦντες.

Münzer[1] veut que C. Cluvius L. f. ait été « préteur et gouverneur de Macédoine et d'Achaïe » entre 134 et 104. Mais il n'y a rien de fondé dans ces conjectures. Nous ignorons entièrement à quelle époque et dans quelle province C. Cluvius géra sa charge de στρατηγὸς ἀνθύπατος.

XVI. Anonyme.

Inscription de Samothrace (*IG*, XII, 8, 189 = *Rev. de Philol.* 1899, 269) :

Face *a*, l. 1 : Κυζ[ικηνοί ou ῶν]

Face *b*, l. 14 : [ἐπὶ ——— ἱππάρχε]ω, ἐπὶ βασιλέως δὲ ἐν Σα-
[μοθράκηι ——, παρῆσα]ν οἱ στρατευσάμενοι
[ἐπὶ?[2] —— στρατη]γοῦ ἀνθυπάτου,
[ναυαρχοῦντος? —— καὶ πρ]ωταρχοῦντος Ἀνδρία καὶ τρι-
[ηραρχοῦντος ——, μύστα]ι εὐσεβεῖς ·
κτλ.

Intitulé d'un catalogue de mystes. Ce sont des marins de Cyzique qui, « pendant une expédition, se firent initier aux mystères » (P. Foucart)[3]. « *Litteris saec. a. Chr. n. I.* » (Fredrich)[4]. Le στρατηγὸς ἀνθύπατος, dont le nom a disparu à la l. 16, était probablement un gouverneur d'Asie, comme l'a pensé P. Fou-

1. P.-W. IV, 119, *s. v. Cluvius* 2. On peut observer que H. Gäbler n'a point inscrit C. Cluvius sur sa liste des gouverneurs de Macédoine (*Zur Münzk. Maked.*, III, 187-188).
2. L. 16 : [μετά] (Kern) ; [ἐπί] (P. Foucart).
3. *Rev. de Philol.*, 1899, 269.
4. Je ne sais pourquoi Fredrich ajoute : « *inter a. 88 et 65? cf. vs. 15* ». Rien n'autorise cette détermination chronologique.
5. *Ibid.*

cart[1]; mais, contrairement à son opinion, l'écriture de l'inscription ne permet pas de la croire antérieure à l'époque de Sulla.

XVII. L. Coelius Tarphinus (?)

Inscription de Cypre (*Journ. Hell. Stud.*, 1888, 243, n. 68 *b*; cf. Groag, P.-W. IV, 198, *s. v. Coelius* 26) :

Ἀφροδίτῃ Παφίαι
ἡ πόλις ἡ Παφίων Λεύκιον Κοίλιον
Τάρφινον(?) τὸν ἀνθύπατον
καὶ στρατηγόν.

L. Coelius Tarphinus (ou peut-être, selon Groag, *Tamphilus*) était gouverneur de Cypre ou de Cilicie et de Cypre. L'expression barbare τὸν ἀνθύπατον καὶ στρατηγόν[2] doit être considérée comme l'équivalent de τὸν στρατηγὸν ἀνθύπατον. La date de l'inscription reste incertaine, la reproduction donnée par les premiers éditeurs n'autorisant aucune approximation. Il se pourrait que L. Coelius n'eût exercé ses fonctions que sous l'empire.

III

XVIII. Cn. Papirius C. f. Carbo.

Inscription de Délos (*BCH*, 1910, 395, n. 41; cf. *Or. gr. inscr.*, 260) :

Βασιλεύ[ς Ἀντίοχος Ἐ]πιφανὴς
Φιλομήτωρ [Καλλίνικος ὁ ἐγ] βασιλέως
Δημητρίο[υ καὶ βασιλίσσης Κ]λεοπάτρας
Γνάιον Πα[πίριον Γαίου υἱὸν Κάρ]βωνα,
στρατη[γὸν — — — Ῥωμαίω]ν, ἀρετῆς
ἕνεκ[εν καὶ εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυ]τόν.

1. *Ibid.*
2. On peut comparer, dans la lettre citée par Josèphe (*Ant. Iud.* XIV, 215), le titre de στρατηγὸς καὶ ὕπατος (*sic*) donné à César.

Cn. Papirius C. f. Carbo, *cos.* 113. — Il est impossible de dire si, à la l. 5 de l'inscription, le marbre portait στρατη[γὸν ὕπατον ou ἀνθύπατον]. Les éditeurs, J. Hatzfeld et P. Roussel[1], sont amenés par des considérations historiques à penser que Cn. Carbo gouverna l'Asie en 112, par conséquent en qualité de proconsul. Mais tout demeure à l'état d'hypothèse; et rien n'empêcherait de supposer que Cn. Carbo, si vraiment son titre est ici στρατηγὸς ἀνθύπατος, eût été envoyé en Asie comme préteur ou propréteur, c'est-à-dire aux environs de l'année 116.

XIX. T. --- T. f.

Inscription inédite, découverte à Larisa par G. Fougères en 1889[2] :

[Τὸ κοι]νὸν Θεσσαλῶν Τίτ[ον]
— — ον Τίτου υἱόν, σ[τρα]-
[τηγὸν] ἀνθύπατον Ῥωμ[αίων] (?)

La restitution σ[τρατηγόν], proposée ici à titre de conjecture, est naturellement très incertaine. Si on l'admet, le *gentilicium* aurait été fort court. J'ai songé à suppléer (l. 2) [Δίδι]ον : il s'agirait de T. Didius T. f. (*cos.* 98), qui administra la Macédoine et fit la guerre aux Skordisques en qualité de préteur et de propréteur, vers 101/100[3]. Mais il va sans dire que le personnage ici mentionné peut être un inconnu. La seule chose qui paraisse assurée, c'est qu'il était gouverneur de Macédoine.

1. *BCH*, 1910, 395-396; cf. E. R. Bevan, *House of Seleucus*, II, 255 et note 2.

2. C'est à l'obligeance de G. Fougères que j'en dois communication. Son carnet de voyage donne l'indication suivante : « Larisa. Pierre encastrée dans un mur. » L'inscription ne se trouve pas dans *IG*, IX, 2.

3. Sur la carrière de T. Didius et son gouvernement de Macédoine, cf. Münzer, P.-W. V, 407-409, *s. v. Didius* 5; H. Gäbler, *Zur Münzk. Makedoniens*, III, 167-169. La date approximative de 101/100 a été déterminée par Haakh dans la première édition de la *Realencyklopädie*, II (1842), 1009.

IV

1. Memnon (*Fr. Hist. Gr.* III, fr. 26, p. 539) : ὕστερον δὲ καὶ πρὸς Κορνήλιον Σκιπίωνα τὸν τὴν Λιβύην Ῥωμαίοις κτησάμενον διαπέμπουσι (Heracleotae) πρεσβείαν, τὴν ὡμολογημένην φιλίαν ἐπικυροῦντες. (2) μετὰ ταῦτα δὲ πάλιν πρὸς τὸν αὐτὸν διαπρεσβεύονται, διαλλάττειν πρὸς Ῥωμαίους ἀξιοῦντες τὸν βασιλέα Ἀντίοχον · καὶ ψήφισμα πρὸς αὐτὸν ἔγραψαν, παραινοῦντες αὐτὸν τὴν πρὸς Ῥωμαίους διαλύσασθαι ἔχθραν. ὁ δὲ Κορνήλιος Σκιπίων ἀντεπιστέλλων τοῖς Ἡρακλεώταις ἐπιγράφει οὕτως· Σκιπίων, στρατηγὸς ἀνθύπατος Ῥωμαίων, Ἡρακλεωτῶν τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ χαίρειν · ἐν ταύτῃ τήν τε πρὸς αὐτοὺς εὔνοιαν ἐπιδεδαιῶν καὶ ὡς διαλύσαιντο Ῥωμαῖοι τὴν πρὸς Ἀντίοχον μάχην. τὰ αὐτὰ δὲ Λευκίῳ Πόπλιος Κορνήλιος Σκιπίων ὁ ἀδελφὸς καὶ στρατηγὸς τοῦ ναυτικοῦ τοῖς Ἡρακλεώταις διαπρεσβευσαμένοις ἀντέγραφε.

Il ressort de la dernière phrase que la lettre aux Hérakléotes, dont la suscription est ici reproduite, leur fut adressée, non par P. Cornelius Scipio, comme l'indique d'abord le texte, mais par son frère Lucius[1]. Celui-ci était consul lorsqu'il vint en Asie combattre Antiochos. C'est donc par erreur qu'on lui attribue le titre de στρατηγὸς ἀνθύπατος : il faut écrire : στρατηγὸς ὕπατος. La faute provient peut-être de Photius à qui nous devons l'extrait de Memnon.

2. Décret des Priéniens pour Hérodès, vers 120 (*Inschr. v. Priene*, 109) :

L. 91-94 : [— καὶ ἀ]πο[δημήσ]ας πρὸς τὸν αὐτὸν στρατ[ηγὸν Μάαρκον Περπέρ]ναν Μαάρκου, στρατηγὸν ἀνθύπατ[ον, εἰς Πέργαμον ἄνευ] ὀψωνίου καὶ ἐφοδ]ίου[2] (?).

1. Cf. Wilamowitz, *Ind. schol. Gotting. sem. aest.* 1884, 15 ; Viereck, *Sermo graecus*, 70, 3.

2. L'éditeur supplée [ἄτερ ? (plutôt ἄνευ)] ὀψωνίου καὶ [ἐ]λαίου : le dernier mot semble bien suspect. Dans l'inscription n. 108 (décret pour Moschion), l. 223-225, Hiller écrit : [ἔπειτ]α τοῦ τ[ε σ]τρατηγοῦ Ῥωμαίων παραγενηθέντος εἰς τὴν Ἀσίαν

M. Perperna M. f., *cos.* 130, vint combattre Aristonikos pendant son consulat et fut remplacé en 129 par M'. Aquillius[1]. Le titre de στρατηγὸς ἀνθύπατος ne saurait donc lui convenir; il lui est ici donné par erreur, parce que c'était celui que portaient régulièrement, après la constitution de l'*Asia provincia*, les gouverneurs de cette province.

V

Josèphe nous a conservé, comme on sait, une lettre écrite au peuple de Paros[2] par un magistrat romain[3] (*Ant. Iud.* XIV, 10, 8, 213-216). La suscription en est ainsi conçue : Ἰούλιος Γάιος υἱοσο (?), στρατηγὸς ὕπατος Ῥωμαίων, Παρίων (Παριανῶν *codd.*) ἄρχουσι βουλῇ δήμῳ χαίρειν. Le titre de στρατηγὸς ⟨καὶ⟩ ὕπατος (*consul*) est attribué dans le corps même de la lettre (§ 215) à César; il est donc impossible qu'il figure dans l'adresse[4]. Selon toute apparence, στρατηγὸς ὕπατος doit être corrigé en στρατηγὸς ἀνθύπατος[5].

Dans la *Vie de Marius* (34), Plutarque écrit : παραγαγὼν (Sulpicius) Μάριον ἀπεδείκνυσεν αὐτὸν ἀνθύπατον στρατηγὸν ἐπὶ Μιθραδάτην. Il

μετὰ δυνάμεων ἱππικῶν τε καὶ πεζικῶν Μαάρκου Περπέρνα Μαάρκου υἱοῦ κτλ. Je me suis demandé si, au lieu de [ἔπειτ]α τοῦ τ[ε κτλ., il ne convenait pas de suppléer [ἀνθυπ]άτου τ[ε σ]ρατηγοῦ κτλ.

1. Cf. l'excellent résumé de G. Cardinali, *La morte di Attalo III e la rivolta di Aristonico* (*Saggi offerti a G. Beloch*), 311-316.

2. Pour la substitution, qui paraît nécessaire, de Παρίων à Παριανῶν dans le texte de Josèphe, voir en dernier lieu A. Plassart, *Mél. Holleaux*, 213-214 = *Rev. Biblique*, 1914, 533 et note 2.

3. P. Servilius (Vatia) Isauricus, *pro cos.* 46, selon l'opinion commune ; cf. Viereck, *Sermo graecus*, 101. Mais cette identification reste fort douteuse.

4. L'interprétation qu'a proposée Mommsen (*Ges. Schriften*, VIII, 263) des mots στρατηγὸς ὕπατος dans le texte cité de Josèphe et dans *Ant. Iud.* XIV, 10, 15, 233, ne peut évidemment être admise ; cf. Viereck, 70. Notons d'ailleurs que, dans le second texte, le στρατηγὸς ὕπατος est simplement, comme l'a démontré Niese (*Oriental. Stud. Th. Nöldeke gewidmet*, II, 817 sqq.), C. Fannius *cos.* 161.

5. Viereck (*ibid.* 101) propose de lire : Πόπλιος Σερουίλιος Ἰσαυρικὸς ἀνθύπατος Ῥωμαίων ; mais στρατηγὸς ἀνθύπατος est préférable à ἀνθύπατος en tête d'une lettre où le consul est appelé στρατηγὸς ὕπατος.

semble bien que le sens de cette phrase soit celui-ci : Sulpicius fit nommer Marius tout à la fois « proconsul », et « général » de l'armée qui allait combattre Mithradates. Il se peut cependant que les mots ἀνθύπατος στρατηγός soient un ressouvenir du titre que nous venons d'étudier. Pour l'interversion des deux termes, on peut comparer la dédicace, précédemment reproduite, en l'honneur de L. Coelius Tarphinus.

Maurice HOLLEAUX.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES
EN ESPAGNE

ANTEQUERA

La nouveauté de l'art rupestre, l'intérêt exceptionnel des gravures, peintures et bas-reliefs qui, dans les vallées françaises de la Vézère et de l'Ariège, et pour ainsi dire dans toute la Péninsule ibérique, marquent les étapes de civilisation des âges de la pierre et nous révèlent des mœurs, peut-être des croyances si inattendues et si étranges, ces découvertes qui depuis quelques années se succèdent et se multiplient au delà de toute prévision ont quelque peu détaché l'attention des objets et des monuments qui jusque-là retenaient les préhistoriens et le public curieux : pierres taillées ou polies, os taillés et gravés, menhirs, cromlechs et dolmens.

C'est une injustice, et ceux qui négligent ces témoins des premières civilisations et les problèmes encore non résolus en grand nombre qui s'y rattachent se privent non seulement de belles études, mais encore d'impressions singulièrement vives et passionnantes.

Certes, c'est une émouvante visite, celle de la grotte d'Altamira, et c'est un étrange tableau, celui de ce plafond sombre où se posent et se superposent, s'entremêlent, confondus, les bisons, les sangliers, les chevaux et les biches, où se dispersent parmi ce troupeau bigarré quelques rares et mystérieuses figures anthropomorphes; à les contempler, l'imagination s'envole plus loin encore en arrière jusqu'aux plus fabuleux de ces temps où l'être humain, sauvage, hirsute, simiesque, à peine

conscient peut-être, s'émerveillait au spectacle de la vie animale et s'éveillait heureusement à l'art civilisateur. Et ce n'est pas une surprise banale, à laquelle bientôt nous convierons nos lecteurs, de voir sur les rochers de Cogul ou dans les grottes d'Alpera, sur cent autres rochers, dans cent grottes encore, ces théories, ces assemblées d'hommes et de femmes, chasseurs, guerriers, danseurs et danseuses, étaler sur les parois ensoleillées ou sombres leurs corps naïvement copiés sur le vif. et vivants ou déformés, étirés en silhouette, simplifiés, décomposés, schématisés par les plus barbares et les plus déconcertantes stylisations de décadence.

Mais les monuments de l'architecture religieuse ou funéraire, menhirs cromlechs ou dolmens qui, jadis, attiraient seuls ou presque seuls l'examen, n'ont rien perdu de leur émouvante grandeur. Les mégalithes de l'Espagne, de mieux en mieux dénombrés et connus, ceux des Baléares, talayots, taulas ou navetas, ceux de Catalogne, ceux d'Estremadure, ceux d'Andalousie, ceux de Portugal, effondrés sous l'envahissement de la brousse et des bois, ou bien dressés dans les *dehesas* sauvages ou parmi les cultures respectueuses, tous ces témoins blessés ou robustes encore d'un passé plusieurs fois millénaire sont pour les yeux et l'esprit du touriste, aussi bien que de l'archéologue, un sujet cent fois renouvelé d'émotion et de joie.

L'Espagne, en ce domaine de l'art monumental préhistorique, est comme dans tous les autres prodigieuse et excessive. Pour les dolmens, par exemple, le nombre n'en dépasse peut-être pas celui des dolmens de France, que les plus récents écrits portent à plus de quatre mille; d'ailleurs l'enquête, en Espagne, est à peine commencée. Mais assurément, bien que les dolmens de la Gaule soient très grands, quelques-uns même énormes, ceux de la Péninsule l'emportent généralement par leurs dimensions. Le plus grand de tous ceux que l'on connaisse, vraiment colossal, le roi des dolmens, on peut dire, se trouve en Andalousie : c'est celui d'Antequera, depuis longtemps connu et célèbre sous le nom de Cueva de Menga (fig. 1).

La vieille ville, industrielle et agricole, perle de la riche vallée du Guadalhorce, mériterait plus d'intérêt des touristes qui, se hâtant vers Grenade au départ de Séville, passent indifférents ou séduits à peine, de la fenêtre de leur wagon, par le contraste vif de la sierra sauvage d'Abdalajis et de la plaine riante qu'enrichissent le fleuve proche, ses canaux et les ruisseaux affluents.

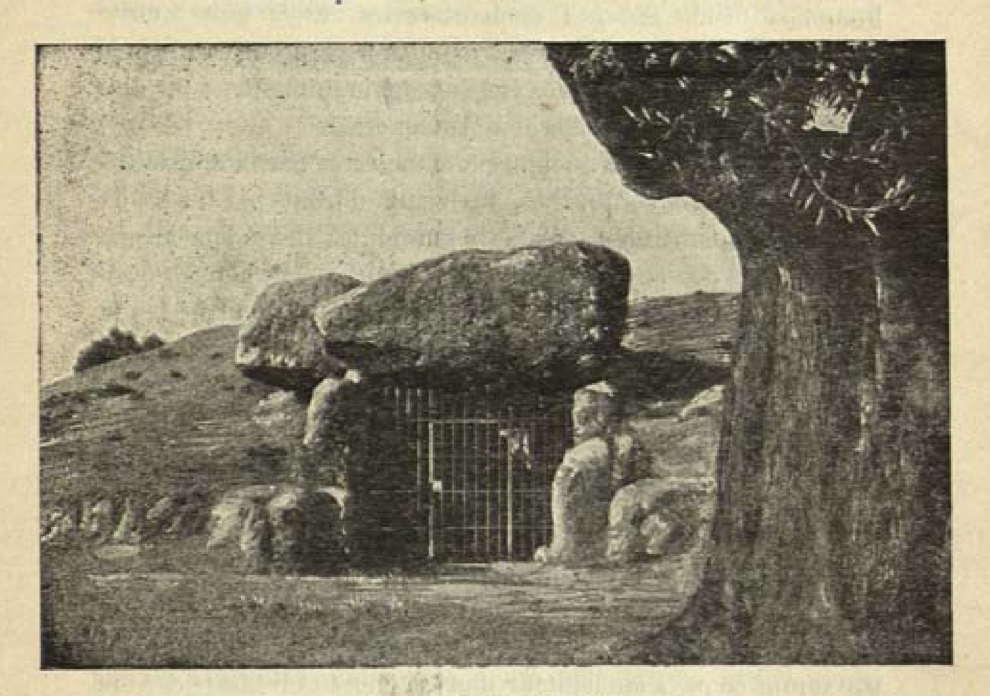


Fig. 1. — Cueva de Menga.

Mais les habitants d'Antequera sont fiers de leur noble et riche cité, et la célèbrent à l'envi, en vers comme en prose :

Antequera est l'enchantement des enchantements ;
le soleil qui l'illumine est un soleil de gloire,
et son atmosphère est le parfum que donnent les fleurs.....

. . . .

Antequera est le joyau de l'Andalousie,
cassolette d'aromes, séjour de houris,
rêve réalisé par ses femmes,
par ses hommes illustres; c'est un soleil de gloire,

riche parure de perles dans une nuée d'or,
par ses grandes industries, son agriculture,
par son sol envié, toujours fécond,
océan de couleur, de lumière et d'ambroisie ....

Rien ne manque au tableau, ni le ciel ensoleillé, ni les fleurs, ni les parfums, ni l'agriculture, ni l'industrie, ni les grands hommes, ni les femmes enchanteresses. Et il faut tomber d'accord que l'amour de la *patria chica* n'aveugle pas trop le poète. L'histoire est là, avec la géographie humaine, pour dire la gloire ancienne et moderne d'Antequera.

A qui veut s'arrêter quelques heures, errer par la cité pittoresque et la *vega* verdoyante, les cieux offrent par les beaux mois de printemps leur éclatante pureté, les fleurs leur arome capiteux, les descendantes des houris le charme de leur nonchalance brune. Mais c'est ici l'archéologie qui nous attire, et la Cueva de Menga réclame notre première visite.

Le nom même d'Anticaria, que portait la ville au temps des Romains, ainsi que nous l'apprennent les inscriptions, témoigne de sa haute antiquité, sans que l'on puisse dire si le mot, sous sa forme latine, n'est que la transcription d'un vocable indigène; dans tous les cas il est l'écho d'une vieille tradition. Selon la fantaisie chère aux premiers chroniqueurs de l'Espagne, les annalistes d'Antequera lui ont cherché un noble patron parmi les héros fabuleux. Ils disent que Tubal, traversant ce pays enchanteur dans sa course civilisatrice vers l'Océan, limite du monde, y laissa quelques familles qui fondèrent la ville. C'est pure légende, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y eut là une station florissante sinon de l'âge de la pierre taillée, dont on ne signale aucun souvenir, sauf à quelques kilomètres à l'ouest, à Bobadilla, où l'abbé Breuil a découvert un grand gisement paléolithique, du moins de l'âge de la pierre polie : la Cueva de Menga en est le plus probant témoignage.

Le lieu était bien fait pour retenir les générations qui passaient peu à peu de la vie sauvage de la chasse à la vie plus

douce et policée de l'agriculture. Le Guadalhorce n'était-il pas déjà le fleuve délicieux, si amoureusement chanté plus tard par les poètes arabes ? Et n'était-ce pas déjà la même fraîcheur douce des champs fertiles et des jardins au bord des canaux fécondants, la même sécheresse odorante des sierras toutes proches? N'était-ce pas déjà, comme au temps des Sarrasins, comme de nos jours, ce charme du climat qui fait dire à un vieil historien, pourtant maladroit et prosaïque d'ordinaire : « Un continuel printemps semble régner dans ce site de fleurs et d'agrément; le froid ne moleste pas les habitants de sa rigueur même au plus dur de l'hiver, et les chaleurs excessives de l'été ne se font pas trop sentir autour de cette ville illustre; son air est salubre, et le vent de la mer assez fréquent diminue les ardeurs de la canicule ..... Les eaux, coulant par des canaux bien tracés, ne forment pas aux environs de lagunes corrompues... et les plantes naissent et croissent toutes fières grâce au secours de l'arrosage et à la bonne culture des champs. Les cîmes de ses montagnes exposées à l'action du soleil, au lieu de rendre le climat humide et nébuleux, contribuent par la réflexion des rayons à modérer la rigueur du froid pendant la saison glaciale. « Là, sur une terre féconde où les quatre saisons ont une égale durée, où poussent les productions de toutes les zones, tant le délicieux climat tempéré s'adapte bien à la vie animale et végétale, l'homme est plus vaillant, ses talents sont plus clairs, son génie plus fécond, grâce à ces bienfaits de la nature. » N'oublions pas d'ailleurs la situation privilégiée d'Antequera, « la clef des provinces limitrophes, établie sur la route des principales capitales d'Andalousie. »

Toujours est-il que le dolmen de Menga est l'œuvre de riches et puissants constructeurs qui rêvaient en l'honneur de leurs morts l'abri quasi éternel d'une tombe de géants. A grand renfort de bras ou d'ingénieuses machines, dont ils ont gardé le secret, ils firent glisser, des carrières situées à plus d'un kilomètre, des blocs dont la masse énorme semblait défier leur force et leur science primitive, et surent les dresser, les élever, les

superposer en ordre déjà savant pour édifier en belle place la plus grandiose des chambres funéraires.

Sous l'amoncellement des terres en tertre aplati qui la couvre encore presqu'entière, la Cueva de Menga a peut-être dormi pendant des siècles son sommeil inviolé de catacombe. Mais il est plus probable que la singularité même du tumulus dominant la plaine en a trahi de bonne heure le secret religieux; les hommes avides de trésors cachés ont trouvé l'accès du caveau et dispersé d'une main sacrilège les ossements des aïeux avec leur mobilier mortuaire. A peine, selon un article de journal publié à Grenade en 1874, put-on retrouver au cours d'une fouille pratiquée à cette époque quelques grossiers outils de pierre qui avaient servi aux ouvriers bâtisseurs.

Auparavant, à une époque douteuse, mais antérieure à 1842, une fouille faite au centre à une profondeur de 20 à 26 pieds ne laissa rien découvrir; c'est donc que la première exploration date de loin et fut complète. Le dolmen, dont la partie antérieure est entièrement dégagée du tertre, et dont l'autre est encore enfouie, dont plusieurs dalles affleurent au sommet du tertre, est connu, d'ailleurs, de temps immémorial; il suffit, pour prouver l'ancienneté des explorations premières, de rappeler les légendes qui se sont cristallisées autour de la Cueva : galeries souterraines qui la réunissent au château de la ville, fantômes apparaissant à minuit, et le nom même de Menga, abréviation de Dominga (d'autres l'appellent Margarita), une pauvre lépreuse qui chercha dans cet antre redouté, sous la protection des fées et des sorcières, un refuge contre la méchanceté et la crainte supertitieuse des hommes. Il est vrai que d'autres étymologistes veulent que le vrai nom de la crypte soit Cueva de Mengal, et cherchent au mot on ne sait quelle bizarre racine celtique.

Aujourd'hui la vaste salle oblongue, un peu étirée en couloir par un étranglement, est profonde de plus de 25 mètres; sa largeur, irrégulière, est au maximum de 4; la hauteur actuelle est de 6 mètres, mais le sol s'est surélevé d'environ 60

centimètres. Trois piliers monolithes, irrégulièrement équarris et irrégulièrement placés, celui d'arrière plus gros que les autres, supportent le toit plat, formant deux nefs sans symétrie, si bien que la chambre paraît lourde et basse (fig. 2). Quelques tombereaux de terre enlevés lui rendraient les proportions justes et

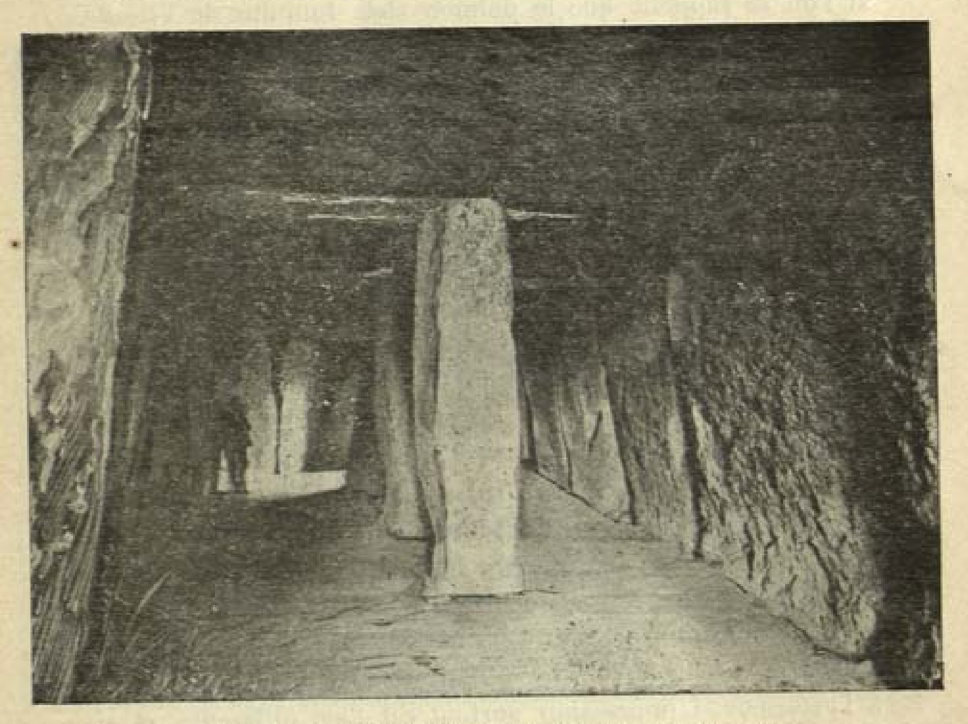


Fig. 2. — Intérieur de la Cueva de Menga, vue de l'entrée.

toute la grandiose ordonnance de son architecture. 24 dalles assemblées sommairement, mais non sans art, et assez soigneusement jointées, suffirent à dresser les murs latéraux, 5 monolithes à couvrir de bout en bout et de large en large la grande salle hypostyle, et si l'on songe que probablement, comme la remarque en a été faite, les trois piliers sont une adjonction plus récente, on reste stupéfait de tant d'audace servie par tant de puissance. La dalle principale de couverture, celle qui couvre le fond de la chambre, a 13 pieds de long, 23 de large, et 5

d'épaisseur; on a pu calculer son volume à 60 mètres cubes, et son poids à 170 tonnes. Quel architecte de nos jours, usant exclusivement de la pierre, oserait jeter une telle masse sur un tel vide?

On comprendra mieux d'ailleurs la valeur de tous ces chiffres si l'on se rappelle que le dolmen sous tumulus de l'Ile de Gavr'inis, l'un des plus importants de la Bretagne, est constitué par une allée couverte de 12^{m},50, large seulement de 1^{m},50, aboutissant à une chambre de 2^{m} 70 sur 2^{m} 40; une seule dalle énorme couvre ce dernier espace, mais elle n'est pas égale, en surface ni en volume, à la moitié de la grande dalle d'Antequera, à laquelle on ne peut comparer qu'une pierre du Mané-Lud (8^{m},70 × 4^{m},50), car la fameuse Table des Marchands, à Locmariaquer, ne mesure que 5^{m},40 sur 2^{m},70, avec 1^{m} d'épaisseur.

Sans doute l'allée couverte de Bagneux (Maine-et-Loire) est imposante par sa masse : « Sa forme, écrit Déchelette, est celle d'un quadrilatère mesurant 20 mètres en longueur et 7 mètres environ en largeur, sur une hauteur de 3 mètres. Elle se compose de 14 dalles de grès dont 3 suffisent à former le toit. La plus grande de ces dalles mesure 7^{m},50 de long sur 7 mètres de large; leur épaisseur varie de 0^{m},10 à 0^{m},80 ». Mais on le voit, nous sommes encore loin des proportions de la Cueva de Menga, car toutes les mesures du dolmen de Bagneux sont prises à l'extérieur. L'impression surtout est bien différente, et si le monument de France a pour lui son obscurité mystérieuse de crypte basse, celui d'Espagne l'emporte en ampleur majestueuse, et le visiteur, étonné par les grandes lignes fortes de la nef, se sent au cœur comme l'émotion religieuse de qui s'avance en la pénombre fraîche et recueillie d'une cathédrale.

N'est-ce point d'ailleurs cette sensation de religion et de mystère, autant et plus qu'une insuffisance de science trop jeune, qui fit prendre la Cueva de Menga, comme tant d'autres dolmens, pour un temple druidique?

La tombe ne vaut pas seulement par son ampleur et sa masse;

elle mérite qu'on l'étudie dans le détail de sa construction. Tandis qu'en effet la plupart des monuments mégalithiques dénotent peu de soin ou peu d'habileté dans la taille et l'assemblage des blocs qui restent bruts et juxtaposés sans appareillage de joints, toutes les pierres qui forment ici la muraille et le



Fig. 3. — Intérieur de la Cueva de Menga, vu du fond.

toit sont aplanies assez correctement sur leur face interne; au contraire, la face extérieure, qui devait être cachée par la terre et la pierraille du tumulus, est laissée dégrossie à peine. De même, de l'intérieur (fig. 3), on voit les côtés des pierres latérales comme ceux des pierres de couverture dressés suivant des arêtes le plus rectilignes possible et jointes presque avec rigueur; mais les joints ne suivent pas toute l'épaisseur des parois et se réduisent à une arête plus ou moins étroite (fig. 4);

il se produit des baillements à l'arrière, ce qui est excusable, puisque le revers de la construction n'était pas visible.

Et s'il arrive parfois que les arêtes ne coïncident pas avec précision, il est remarquable que l'on n'a pas hésité, pour boucher les interstices, à se servir de pierres de blocage et, lorsqu'il s'agit du contact du toit avec ses supports latéraux, de véritables cales fortement coincées.



Fig. 4. — Parois de la Cueva de Menga.

Les piliers (fig. 5) sont équarris, nous l'avons dit, mais non suivant un plan régulier ni uniforme, et de plus ils ne sont pas plantés droits ni dans un juste alignement, et l'on serait étonné d'une telle négligence, si peu d'accord avec l'ensemble de l'édifice, si l'on ne soupçonnait que ces blocs sont une adjonction à l'édifice primitif dont quelques éléments avaient fléchi. Une pierre du toit est brisée, et cette rupture expliquerait suffisamment l'adjonction du premier support. Ils sont d'ailleurs ingénieusement placés, non sous le centre des pierres, mais sous les

joints de la première et de la seconde, de la seconde et de la troisième, de la troisième et de la quatrième, ce qui devait leur permettre de rendre chacun double service. Mais, contemporains de l'édifice ou plus récents, ils ne portent vraiment rien, comme l'a constaté en 1842 l'architecte Mitjana, qui le premier a fait



Fig. 5. — Les piliers de la Cueva de Menga.

une étude un peu précise du dolmen. Peut-être y a-t-il eu un glissement des supports, ou un abaissement du sol sous leur poids, ou une chute de pierres intercalaires, ce qui expliquerait à la fois le décollement de leur tête et l'inclinaison de leurs lignes. Pour les mêmes causes sans doute on peut rendre compte de la non adhérence de quelques pierres des parois avec les dalles du plafond et de leur légère inclinaison vers l'intérieur de la crypte. D'ailleurs, comme les dalles de couverture débordaient

largement de leurs supports, elles sont restées à leur place, soutenues par les terres pesantes du tumulus. Ces accidents, de conséquences si peu sensibles, font du moins ressortir la solidité de ces hardis assemblements.

La Cueva de Menga est située à moins d'un kilomètre d'Antequera, sur la gauche de la route d'Archidona à Grenade. Au Sud-Ouest du tumulus, où elle est à demi enterrée, et tout près de lui, à 70 mètres environ, s'élève un autre tertre qui lui non plus n'avait pas manqué d'attirer l'attention cupide des chercheurs de trésors; on y a remarqué des traces indéniables d'excavations; mais les fouilleurs avaient eu soin de rejeter les terres dans leurs galeries de taupes, et la colline funéraire garda son secret, comme vierge, jusqu'en 1903.

En cette année D. José Viera Fuentes, jardinier de la ville d'Antequera, et son frère eurent l'heureuse idée d'entreprendre une exploration sérieuse, et leur initiative eut plein succès. Un nouveau dolmen, frère mineur du dolmen de Menga, se cache au sein de l'élévation artificielle, et il n'est que justice, comme on l'a fait, de l'appeler la Cueva de Viera (fig. 6).

Il est loin d'égaler en grandeur et en majesté son illustre voisin. Il consiste en une allée couverte assez étroite (1^{m},20 à 1^{m},35 de large) et assez basse (1^{m},84 à 2^{m},35), aboutissant à une chambre carrée n'ayant que 1^{m},75 de côté et 2^{m},08 de hauteur. Les parois latérales de l'allée sont constituées par 27 pierres légèrement inclinées vers l'intérieur et dont la largeur varie de 1^{m},88 à 0^{m},71, l'épaisseur de 0^{m},23 à 0^{m},46; le toit de cette allée devait être formé de sept dalles, mais il n'en reste plus que quatre et le fragment d'une cinquième. Quant à la chambre, une seule pierre suffit à chaque côté; une seule pierre aussi, de 5 mètres sur 5, forme toit La porte n'est qu'un trou carré régulier, percé à quelques centimètres au dessus du sol dans la dalle dressée au bout et en travers du couloir.

Comme au dolmen de Menga, les pierres sont assez soigneusement aplanies sur leur face interne et assez bien jointées par leurs arêtes latérales. Ce travail est si satisfaisant que M. Gomez

Moreno, l'éditeur très bien informé du monument, a cru d'abord que les constructeurs avaient fait usage d'outils de métal ; mais les dalles ne gardent aucune trace caractéristique de tels instruments, tandis qu'on y relève aisément la marque de coups frappés par des marteaux de pierre dure.

M. Gomez Moreno a remarqué aussi que derrière les murailles,

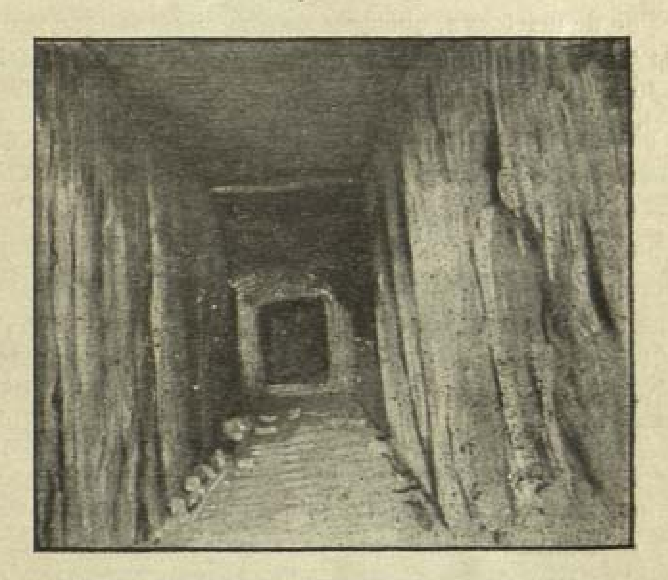


Fig. 6. — Allée et porte de la Cueva de Viera.

entre les dalles et la terre meuble du tumulus, et formant contre-mur ou contrefort, se trouve une construction sommaire de terre et de pierres en couches alternées, épaisses de plus de 60 centimètres. La même disposition existait à la Cueva de Menga.

Si l'on a pu faire cette observation intéressante, c'est que les chercheurs de trésors, après avoir creusé profondément le sol de la chambre et essayé de percer la paroi de droite, forèrent une ouverture dans celle du fond et pratiquèrent une galerie suivant d'abord le revers de cette paroi, puis, en retour, le revers du mur de droite de la chambre et du couloir. Plus près de l'entrée, ils firent encore deux tentatives et pénétrèrent en

arrière des dalles. Mais ce n'est pas là qu'ils avaient chance de s'enrichir, et ils renoncèrent, se contentant de piller la chambre funéraire et son avenue. Après eux les archéologues eurent peu de chose à glaner : deux lames de silex, dont une assez belle, une sorte de palette de calcaire creusée sur les deux faces de petits godets ronds, plusieurs boules rondes, qui servirent de pilons ou de marteaux, quelques tessons de céramique néolithique et des ossements, parmi lesquels, assure-t-on, une mâchoire et des dents de *Bos primigenius.*

La plus intéressante trouvaille, et la moins attendue, est un fragment de tuile romaine à rebord. Fut-elle apportée là par les premiers fouilleurs, comme le croit M. Gomez Moreno? Mais pourquoi faire? Ne vaudrait-il pas mieux admettre que le dolmen, connu à l'époque romaine et déjà pillé, fut fréquenté, comme tant d'autres, peut-être même utilisé après la conquête, et qu'il se referma peu à peu et s'enterra de nouveau au temps des invasions barbares?

Ces deux dolmens ne sont en somme que des variantes d'un même type fort répandu dans la Péninsule, où l'on sait que se développa une très ample civilisation néolithique. La colline où ils se trouvent, ainsi que tous les champs avoisinants, surtout le Cerro de Marimacho, abondent en lames et haches de pierre, en tessons de poterie grossière, noire, modelée à la main. Mais on y ramasse aussi des restes d'antiquités romaines, débris de vases et de tuiles, cubes de mosaïques, etc., et l'on y remarque encore des sépultures parmi des ruines d'édifices. C'est la preuve que d'infinies générations se sont succédées dans ces lieux privilégiés, sans qu'on puisse par malheur en suivre l'histoire à peine marquée de quelques jalons.

C'est ainsi qu'il existe un autre monument tout voisin des dolmens et apparenté avec eux, dont l'intérêt est plus grand encore, car il est un de ceux qui posent un des problèmes les plus difficiles de la protohistoire hispanique.

A deux kilomètres environ de la Cueva de Menga, dans la direction exacte de la Peña de los Enamorados, dont nous

parlerons tout à l'heure, on voit une colline artificielle aplatie au sommet, qui se détache en blanc sur le fond plus sombre de la Sierra d'Archidona, et pour cela s'appelle le *Cerro Blanco*; on la connait aussi sous le non *d'El Patronado* ou *d'El Romeral* parce qu'elle fait partie d'une propriété de la famille Romero.



Fig. 7. — El Cerro Blanco.

Au sein de ce vrai tumulus se cachait un tombeau dont la découverte et l'exploration sont dues encore aux frères Viera, ce qui leur fait grand honneur (fig. 7).

La Cueva del Romeral, il faut le dire tout de suite, évoque avec une précision rare les salles rondes, couvertes en coupole et précédées d'une avenue, dont le Trésor d'Atrée à Mycènes est l'exemple le plus célèbre et le plus beau (fig. 8 et 9).

Depuis longtemps, en Espagne et en Portugal, on a reconnu

des tombeaux analogues, et nous-même en avons autrefois signalé quelques-uns, ceux que les frères Siret ont découverts à los Millares dans la province d'Almeria, celui de Gandul, près de Carmona, exploré par M. George Bonsor, et ceux des Algarves dont les plans ont été donnés par l'infatigable archéologue portugais J. Leite de Vasconcellos. Il faudrait y ajouter maintenant celui de Lumbrales, dans la province de Salamanque, et celui de Castilleja de Guzman (Cueva de la Pastora) dans la province de Séville, qui, avec celui de Gandul, nous intéresse davantage, puisqu'il appartient en somme à la même région que celui du Cerro Blanco, et bien d'autres encore, plus ou moins importants ou bien conservés, dont l'énumération est ici superflue. Mais aucun ne nous semble avoir la valeur de celui d'Antequera.

Il ne s'agit pas de mérite artistique; le rapprochement indiqué avec le Trésor d'Atrée ne doit pas nous faire illusion, car nous sommes très loin de la belle et savante architecture mycénienne, et si la tombe d'Antequera fut, comme celle de Mycènes, destinée à recevoir la dépouille d'un grand roi ou d'un grand chef, ni sa ville n'était riche en or, ni ce roi ou ce chef n'avait la puissance somptueuse et le goût d'un Atride. L'architecte de la Cueva del Romeral n'eut même ni les ressources ni la force du rude assembleur de pierres de la Cueva de Menga. Les murs de l'allée couverte, longue de 23^{m},50, sont grossièrement édifiés en minces plaques de calcaire et de schiste mêlées, superposées à plat et couchées sur des lits de mortier de terre. Les morceaux, épais seulement de 5 à 8 centimètres, larges de 35 en moyenne, sont longs de 1 mètre environ et placés irrégulièrement en travers, si bien que le mur est dans son ensemble d'épaisseur très variable, et se perd insensiblement en arrière dans la masse du talus rapporté. De plus, chaque assise est légèrement en saillie sur l'assise inférieure, de sorte que le mur est oblique, et que le haut de la galerie est plus étroit que le fond. On a eu soin, d'autre part, de ménager les couches de mortier entre les couches de pierres, de telle façon que les têtes des plaques n'y

baignent pas, à l'intérieur du couloir, et l'on a rempli les vides ainsi réservés au moyen de petits cailloux enfoncés à sec comme des coins.

C'est, on le voit, une construction banale et très pauvre. On ne s'est servi de grandes pierres que pour le plafond. Elles ne méritent pas du reste le nom de mégalithes, car l'allée n'a que

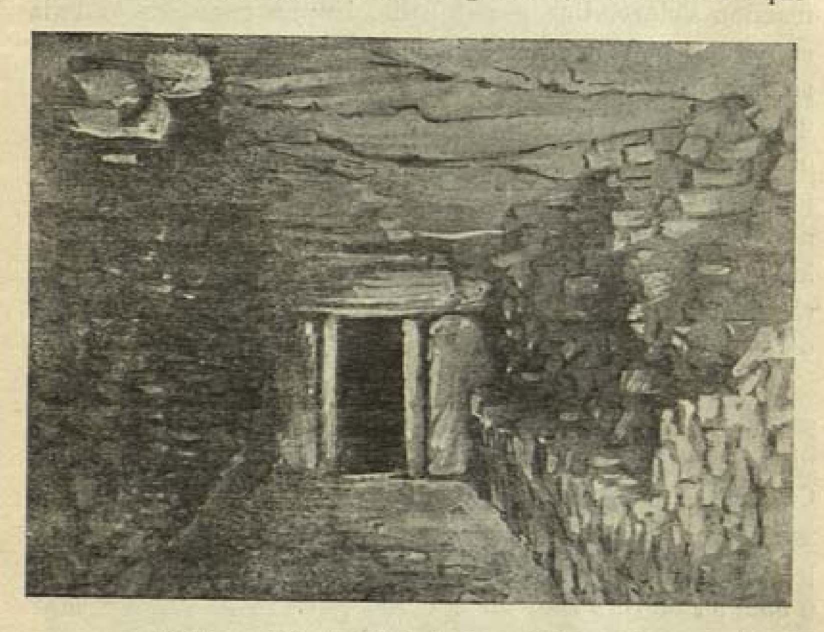


Fig. 8. — Allée et porte de la Cueva del Romeral.

1^{m},70 à 1^{m},85 de large. Encore ces pierres sont-elles informes, non travaillées, et si mal choisies que 4 sur 10 se sont brisées sous le poids de la terre qui les couvrait. La porte d'entrée du couloir est détruite ; il n'en reste que 3 pierres réunies qui ne suffisent pas même à une restitution graphique.

L'étroit passage débouche sur une salle ronde qui fut assurément la chambre funéraire ; une murette s'interpose, percée d'une porte moins large du haut que du bas, en forme de trapèze, comme était la porte du Trésor d'Atrée. Le linteau est monolithe ; les deux jambages le sont aussi, mais si mal coupés,

en sifflet, au sommet, qu'on a dû bloquer par un coin de maçonnerie un hiatus laissé entre leur tête et le linteau. La maçonnerie de la crypte est exactement semblable à celle de l'allée, mais est pourtant fort intéressante, car elle forme une coupole ogivale par anneaux en encorbellement régulier, anneaux dont les éléments diminuent de volume à mesure que la construction s'élève. Une grosse dalle, la plus grosse de toute la construction, sert de clef ou plutôt de couvercle au sommet, remplaçant une dernière série d'anneaux qui eussent dû logiquement fermer la courbe. Il semble que le maçon n'ait pas osé pousser ses encorbellements jusqu'à leur terme logique, de peur d'un effondrement; il s'est arrêté aux deux tiers à peine de l'œuvre, posant trop tôt et trop bas la pierre terminale sur la voûte interrompue. Cette courbe est surbaissée et lourde, la clef n'étant qu'à 4 mètres d'élévation, et la chambre n'ayant d'autre part que $5^m,20$ de diamètre.

A cette première crypte s'en unit par un court passage une seconde, un peu oblique à la première, plus petite ($2^m,40$ de diamètre, $2^m,34$ de hauteur) et construite absolument de même. Ce qu'elle a de plus remarquable, c'est une grande dalle soigneusement aplanie qui est engagée dans la paroi tout en face de la porte; elle couvre la plus grande partie de la surface du sol et a bien pu servir à recevoir le corps ou les corps déposés dans la crypte.

La Cueva del Romeral avait été violée, comme celle de Viera. Les chercheurs de trésors ont arraché des pierres du toit et des murs de l'allée; ils ont ouvert des brèches dans la voûte de la grande chambre, creusé deux trous profonds jusqu'au sol vierge dans la petite. Aussi les frères Viera ont-ils trouvé peu de chose à glaner : dans les cryptes, quelques ossements humains dont la date reste douteuse, et de rares tessons céramiques en argile noire, fine et bien polie, provenant de jarres plus ou moins grandes; dans le couloir, des ossements, des débris de tuiles romaines et des vases d'âge incertain.

Ce même tumulus renferme un autre monument qui n'est

pas complètement déblayé, et c'est grand dommage, car ce que l'on en voit est fort curieux. C'est une sorte de galerie tournante, creusée dans une masse rocheuses contre laquelle la

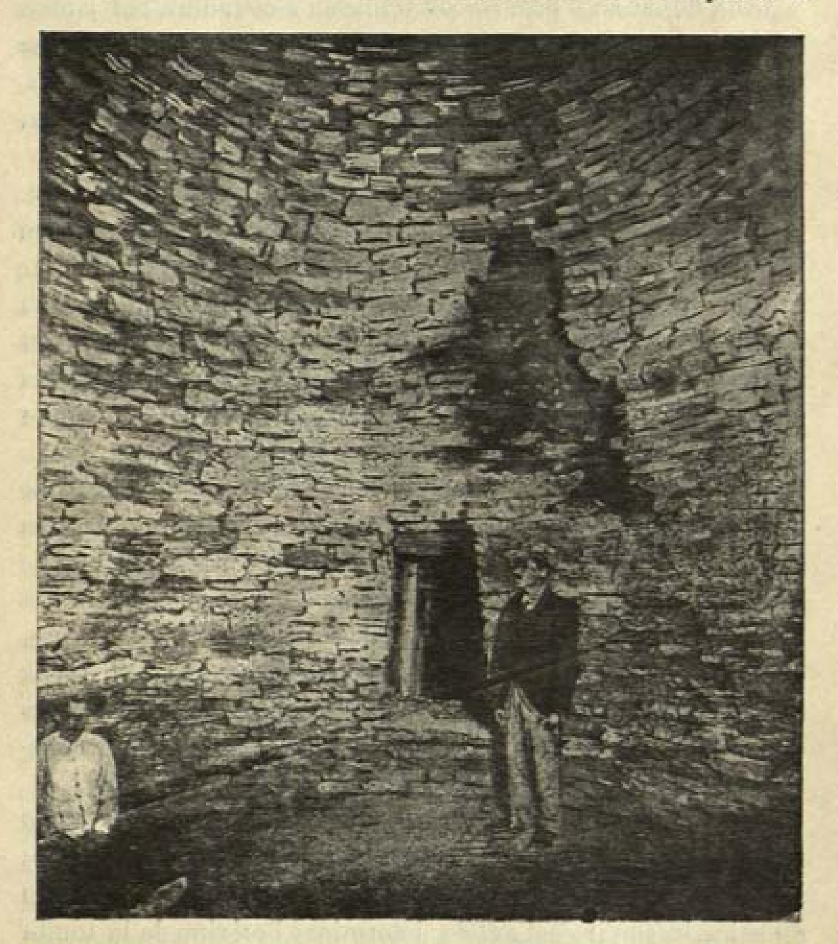


Fig. 9. — La chambre voûtée de la Cueva del Romeral.

Cueva del Romeral semble adossée. Étroite et basse, arrondie par le haut, elle s'enfonce en pente assez vive et s'arrête sans déboucher dans aucune salle. Sur la droite se détache un court diverticule brusquement terminé, comme la galerie principale, et sur la gauche, un peu plus près de l'entrée, derrière un

passage obstrué par la terre et impraticable, on devine une salle assez vaste et obscure, dont nous ne savons ni si elle a été bien explorée, ni si elle a des ramifications.

Ceux qui se sont occupés du tombeau à coupole n'ont jamais parlé de ce voisinage curieux. Est-ce un autre tombeau? La disposition, en ce cas, serait si nouvelle qu'il serait intéressant de le déblayer pour en dresser le plan et l'étudier en détail.

Fera-t-on cet effort? Hélas! le Cerro Blanco est à l'abandon. Après la fouille une grille a été placée à l'entrée du tombeau à coupole; elle existe toujours, mais complètement inutile, car on pénètre comme on veut dans le monument par un trou béant du couloir, et peu à peu les murs se désagrègent et s'écroulent, obstruant le passage. Bientôt la ruine atteindra les chambres funéraires et les voûtes, et c'en sera fait d'une des reliques les plus intéressantes de la préhistoire ibérique.

La Cueva del Romeral nous a rappelé le Trésor d'Atrée; elle nous rappelle en même temps tous les tombeaux à coupole, non seulement ceux de la Grèce propre, les autres Trésors de Mycènes, ou de l'Héraion d'Argos, celui de Minyas à Orchomène ou ceux d'Attique par exemple, mais aussi ceux d'Asie Mineure, comme le Tombeau de Tantale sur le Sipyle, ceux d'Hissarlik ou de Ghérési en Carie, qui tous ne sont que les variantes d'un même type, quelle que soit d'ailleurs la date de leur construction, quel que soit le peuple qui les édifia.

Mais il ne suffit pas de faire ces rapprochements : il faut savoir quelles conclusions on en peut tirer, et c'est le point difficile. Les archéologues les plus qualifiés se sont trouvés fort en peine lorsqu'il s'est agi de déterminer l'origine de la tombe à coupole mycénienne et leurs conclusions sont restées vagues. Ce n'est pas assez de dire que la cabane du paysan phrygien ou la maison très primitive des ancêtres des Grecs a inspiré la forme de la dernière demeure des morts; tout ce que l'on peut affirmer, c'est que ce type est antérieur à la civilisation mycénienne et s'est créé ailleurs qu'à Mycènes, comme

s'exprime M. Perrot. Mais où et quand en a-t-on trouvé la première forme?

Le mieux ne serait-il pas d'admettre que dans la plupart des civilisations qui se sont développées au bord de la Méditerranée orientale, et pendant de longs siècles, la même idée religieuse a conduit les vivants à confier la dépouille des morts à des habitations secrètes, cryptes creusées dans le roc ou aménagées au sein de tertres artificiels, et qu'ils croyaient éternellement inviolables? De là, dans la construction des tombeaux des rencontres tantôt fortuites, tantôt dues à une imitation voulue. Si, par exemple, la forme ronde de la chambre funéraire n'a rien d'original et peut avoir été adoptée en bien des lieux distants et divers sans qu'il y ait là rien qu'une simple coïncidence, en revanche l'idée de la voûte conique formée de pierres superposées en encorbellement est si particulière et spéciale qu'il semble bien qu'il faut qu'elle soit sortie en un jour heureux, en un lieu privilégié, du cerveau d'un ingénieux constructeur, qu'elle ait plu et que la forme nouvelle, plus ou moins bien imitée, se soit répandue de proche en proche.

Or, non seulement le plan exact des tombeaux orientaux à coupole, mais la forme et la structure de leur voûte spéciale, voici que nous les retrouvons assez fréquemment à l'autre extrémité du monde antique, aux pays de la Méditerranée occidentale. Pour nous en tenir à la Cueva del Romeral, nous retrouvons le *dromos* des tombeaux d'Asie Mineure et de Grèce, la crypte ronde flanquée d'une crypte secondaire et la même voûte à coupe ogivale formée d'anneaux encorbellés. Est-ce donc un emprunt fait à l'architecture orientale et trouvons-nous là une preuve absolue de rapports entre la civilisation de Mycènes et la civilisation des anciens Ibères? Nous l'avons soutenu dans un livre déjà ancien en signalant les tombeaux à coupole de los Millares, des Alcores ou de Lusitanie, et la découverte de la Cueva del Romeral, postérieure à ce livre, est bien faite, semble-t-il, pour fortifier notre théorie.

Cependant cette découverte apporte des éléments nouveaux

au problème et crée des difficultés. La tombe du Romeral est située près de deux dolmens, tous deux constitués par une allée couverte et une crypte; le monument ne diffère donc des Cuevas de Menga et de Viera que par la forme ronde de ses cryptes et par ses voûtes. La différence d'appareil de construction de la Cueva de Menga est négligeable, puisque le dolmen de Viera est aussi bâti en petites pierres, comme du reste bien d'autres dolmens, de France en particulier, dolmens que l'on s'accorde seulement à considérer comme plus récents que les dolmens mégalithiques. De même on connaît en Espagne et hors d'Espagne plus d'un dolmen à crypte ronde, et il n'est pas rare non plus de rencontrer des dolmens ayant une chambre latérale, et même plus d'une.

On est donc en droit de dire que la Cueva del Romeral n'est qu'un dolmen modifié, perfectionné, si l'on veut, assurément plus jeune que ses voisins, mais un dolmen enfin. Et n'est-on pas tenté d'aller plus loin et d'affirmer que voilà peut-être trouvée l'origine de la tombe à coupole : c'est la tombe néolitique, le dolmen.

Ne signale-t-on pas des dolmens dans toute l'Europe orientale, en Asie et en Afrique? « La présence des dolmens, a écrit Déchelette, a été reconnue sur une vaste zone géographique qui, à l'Est, commence dans l'Inde et comprend la Syrie, le Caucase, la Crimée, divers points du littoral septentrional de la mer Noire, l'Afrique du Nord (Soudan, Tripolitaine, Tunisie, Algérie et Maroc). »

Quant à la voûte couvrant les chambres rondes, devons-nous cesser d'admettre qu'elle a été introduite en Ibérie par les navigateurs orientaux, bien qu'il y ait tant de témoignages écrits et tant de preuves archéologiques de leurs voyages et de leur influence?

Nous n'ignorons pas que les préhistoriens sont conduits par de sérieuses remarques d'archéologie comparée à croire que les tombes néolithiques de l'Espagne sont d'un âge plus ancien que celles de la Méditerranée orientale, alors que le

cuivre commençait à peine à faire son apparition dans l'industrie néolithique; elles seraient bien plutôt énéolithiques. D'où il résulterait, sans trop de complaisance, que de l'Occident cette fois serait venue la lumière, serait venu le progrès. Les Égéens auraient copié et non inventé la coupole. Et voilà un nouvel argument précieux pour dissiper le mirage oriental.

Mais faut-il vraiment avoir pleine confiance dans les solutions si différentes les unes des autres que donnent des mêmes problèmes chronologiques, avec les mêmes données, les meilleurs préhistoriens et protohistoriens de l'Espagne? Nous aimerions mieux, s'il fallait renoncer à chercher ici les influences égéennes, soutenir, comme on peut le faire avec quelque force, et bien que cela semble contradictoire avec un principe énoncé plus haut, qu'en Ibérie comme dans le monde égéen la coupole fut une invention spontanée des maçons indigènes, née simplement de nécessités architecturales[1].

D'abord, lorsqu'il s'agissait de couvrir une crypte ronde, de diamètre assez grand, l'emploi d'un monolithe posé à plat ou de plusieurs pierres oblongues était malaisé, car il aurait fallu les arrondir, sous peine de les voir déborder trop largement par ses quatre angles inutiles. D'autre part, destinées à supporter un tertre lourd, les pierres se seraient écrasées sous le poids si l'on n'avait établi dans la crypte des supports qui l'auraient encombrée. Pour remédier à ces défauts du plafond, la voûte s'offrait et s'imposait; la plus simple observation, la plus sommaire expérience dut apprendre de bonne heure, même aux peuples primitifs, que la voûte sépare, répartit, dirige et atténue les forces de la pesanteur, en permettant de donner aux espaces qu'elle couvre une hauteur élégante. Il est à remarquer d'ailleurs que, dans quelques tombes à coupole de la province d'Almeria, le sommet était soutenu par une colonne

1. Nous connaissons, dans des hameaux perdus du Périgord, d'extraordinaires coupoles en encorbellement, à l'air libre, construites sans mortiers, qui sont l'œuvre spontanée de quelques ouvriers paysans sans aucune culture; les plus audacieuses sont de date assez récente, à peine centenaires.

centrale, en pierre ou en bois, d'une ou de plusieurs pièces, parfois non taillée, et appuyée sur une base de pierre creusée pour la recevoir. C'est peut-être là le signe d'une forme de transition. Ces caractères élémentaires suffisaient sans doute pour que l'on songeât à appliquer la voûte à la construction des chambres dolméniques.

Quant à la disposition même par anneaux concentriques qui montent en se rétrécissant et se fermant peu à peu, il ne pouvait être question d'une autre jusqu'à l'invention savante des claveaux. L'auteur du Trésor d'Atrée a su, en vrai et grand architecte, employer de belles pierres de taille habilement coupées et unies; le maçon d'Antequera, réduit pour cause de pauvreté ou d'insuffisance à l'emploi de ses mauvaises pierres plates et de son maigre mortier, a résolu le même problème avec moins d'art, mais avec beaucoup d'ingéniosité. Son œuvre a résisté au temps, comme ont résisté les puissants et luxueux édifices près desquels elle paraît si humble et si modeste. Puisse-t-elle résister aussi, maintenant qu'on l'a retrouvée dans son tumulus millénaire, à plus d'un danger qui la menace, car il n'est pas de monument, dans toute l'Espagne, dont l'étude soit plus nécessaire et plus utile à l'histoire des premiers âges !

Puissent aussi ces trois dolmens retenir plus souvent au passage les touristes avec les savants ! Ils ne regretteront pas quelques heures d'arrêt dans une ville charmante, où, d'ailleurs, les intéresseront encore plus d'un souvenir du passé.



Comme il est arrivé souvent, l'établissement de la ville s'est déplacé au cours des âges; la cité des Turdétans s'est portée à quelque distance de la bourgade néolithique, et bien qu'aucun monument conservé n'en donne la certitude, il est probable qu'Anticaria, le municipe romain mentionné par l'Itinéraire d'Antonin, occupait le site même de la moderne Antequera.

Les historiens donnent du nom d'Antikaria une étymologie

amusante : ce serait la ville antiquaire, parce qu'elle aima de tout temps à réunir et à conserver les souvenirs du passé.

Le fait est que si quelques inscriptions romaines ont été trouvées au cours des ans à Antequera même, le plus grand nombre de celles qu'elle renferme encore proviennent de villes

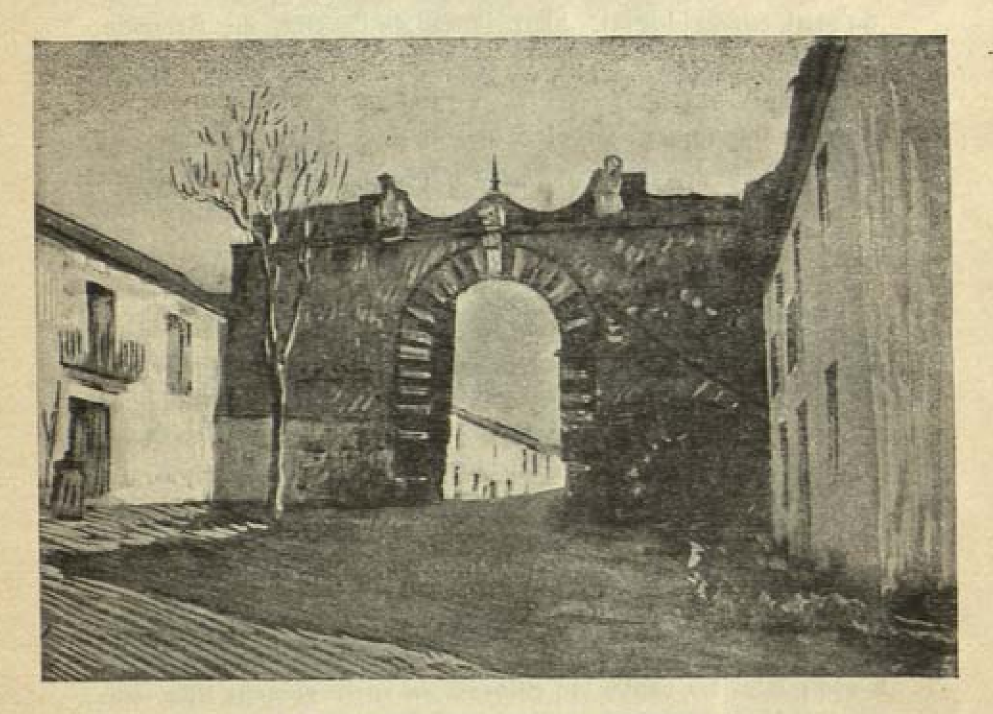


Fig. 10. — Arc des Géants (façade extérieure).

voisines, Singilia-Barba, Municipium Flavium Liberum, dont les ruines importantes se voient à une lieue et demie au Nord-Ouest (Valsequillo, ou el Castellon, appelé aussi Antequera la Vieja), ou d'Osqua, autre municipe que l'on fixe au Cerro del Leon, quelque part au Sud dans la montagne.

Pour justifier ce beau titre, à la fin du XVIe siècle, en 1585, les Antéquérains édifièrent à l'entrée de leur citadelle un arc de triomphe magnifique (fig. 10 et 11). La dédicace à « Philippe II, Roi très invaincu des Espagnes, des Indes Orientales et Occiden-

tales et des Deux-Siciles, Suprême Protecteur de la Religion et de la Foi chrétienne » nous apprend que le monument fut construit « avec les reliques des villes de Singilia, Illura, Anticaria et Nescania » et ajoute : « Les épitaphes qui démontrent l'antiquité de cette ville sont ici ». Le monument fut exécuté tandis qu'était corregidor D. Juan Porcel de Peralta, de Grenade, sous la surveillance d'Antonio Ordas, par l'architecte Francisco Acariola.

L'arc n'est plus, hélas ! dans son état primitif. D'abord on le transporta pierre à pierre sur un autre emplacement, opération qui ne va jamais sans quelques dommages, puis on lui ajouta des statues et divers ornements.

En sa fraîche nouveauté, tel que de vieilles gravures nous en ont conservé l'image, il avait assez noble aspect. Les lignes architecturales de la porte ouverte à plein cintre et de sa corniche saillante étaient simples et fortes et de proportions heureuses. A droite et à gauche sur des socles bas se dressaient deux grandes statues d'empereurs romains, tourmentées suivant la formule du temps, mais d'un assez bel effet décoratif ; c'est elles qui ont valu à la Porte son nom de Porte des Géants. L'entablement portait à gauche une statue de la Religion soutenant une colonne inclinée, à droite une autre figure allégorique de femme, la Fidélité sans doute, car une levrette jappait à ses pieds. Le centre se relevait en socle élégant que flanquaient le château de Castille et le lion de Leon, tandis que la face en était ornée d'un vase de lys, et sur le socle s'enlevait un Hercule en marche, l'écu au bras, brandissant la massue, sculptures elles aussi de style théâtral et pompeux, mouvementées et compliquées, mais qui, découpées sur le ciel limpide, formaient un riche couronnement.

De l'autre face de la Porte nous savons seulement qu'elle était décorée d'une Victoire ailée, avec cette dédicace :

FAMAE S. ANTIQUARIENSIS PRAET D.
JOANNE
PORCELLO DE PERALTA
PRO PRAET · LICENCIATO ANTONIO ORDAZ
VIRIS MERITISS.
STATUAM HANC INSIGNI FORMA UT
QUIBUS EJUS
DECOR ARRISERIT TALES ESSE CURENT
QUALES VOLUNT HABERI DD.

Les inscriptions, au nombre de 44, étaient incrustées çà et là dans les pleins de la muraille. Chose curieuse, si la plupart étaient antiques et authentiques, à peine retouchées et ravivées, plusieurs n'étaient que des copies. On a dit tantôt que les constructeurs avaient agi ainsi pour ne pas endommager les édifices où les pierres antiques étaient engagées et dont il aurait fallu les arracher, tantôt que, les originaux étant difficiles à lire, on avait ainsi trouvé le moyen de les rendre plus compréhensibles. Ces originaux existent encore pour la plupart et la comparaison est facile à faire : les érudits d'Antequera, au XVI[e] siècle, n'étaient pas mauvais épigraphistes, et du moins leurs faux étaient honorables autant que naïfs. Ce ne fut pas partout le cas.

D'ailleurs ces textes, anciens ou modernes, sont en ce qui concerne Antequera d'un intérêt médiocre et tout local : dédicaces de statues d'empereurs ou de membres de la famille impériale, mentions de magistrats municipaux, décurions et duumvirs, et des épitaphes de personnages obscurs, mais rien qui puisse donner quelque lumière ni sur l'histoire du municipe, qui semble condamnée à rester dans l'ombre, ni sur les monuments de la cité.

L'Arc des Géants n'est qu'une misérable ruine : toutes les statues ont disparu du faîte et des deux façades; il ne reste qu'un ou deux fragments informes de bas-reliefs; toutes les inscriptions, dont la plupart étaient encore en place il y a vingt ans (nous les avons vues alors), ont été arrachées, et les

trous ont été bouchés par d'ignobles platras. Il ne reste de l'arc de triomphe pompeux qu'une informe carcasse, dont on ne sait si les habitants d'Antequera doivent éprouver à sa vue plus de pitié ou plus de honte. Mieux vaudrait la raser irrémédiablement par la base.

Il faut passer sous l'arche lamentable pour arriver au Castillo



Fig. 11. — Arc de triomphe des Géants (façade intérieure).

qui domine de haut la vallée étagée sur ses flancs et débordant vers la plaine. Il n'en reste qu'une enceinte de bastions et de tours plus ou moins découronnés, rongés et croulants. Une seule tour, au point culminant, s'est conservée haute et droite, après avoir subi de nombreux rapiècements au cours des siècles : c'est la Tour de la Vela ; un clocheton la surmonte dont la cloche donne les signaux aux irrigations de la plaine (fig. 12).

De cet observatoire élevé la vue est magnifique, en arrière

sur les montagnes sauvages, en avant, vers l'orient, sur la *vega* fertile, ses champs et ses vergers; elle est lugubre sur le plateau même du *castillo* où s'évoque si tristement, parmi les moellons, les tessons et les herbes rares, sans parler de quelques vagues essais de culture, le souvenir de la puissance romaine.

Des fouilles peut-être nous rendraient, au cœur de l'acropole



Fig. 12. — Castillo d'Antequera. Tour romaine (?).

déserte, les substructions de quelques édifices; actuellement, on découvre à peine la dépression que creuse une antique citerne, et quelques pans de murailles dont le dur conglomérat perce encore une maigre couche d'humus.

D'ailleurs, il ne semble pas douteux que les Romains aient construit ou plutôt reconstruit la muraille et ses tours. La maçonnerie en belles pierres de taille régulières subsiste en maints endroits, souvent jusqu'à une assez grande hauteur, et contraste heureusement avec les blocs effrités de tapia arabe qui

s'amalgament à ses assises. Le temps a patiné à souhait de jaune, de roux, de blanc et de noir, les blocs qui ont résisté à ses attaques, et le soleil avive et découpe les taches séculaires pour l'enchantement de nos regards.

Nombre d'autres inscriptions, dédicaces ou épitaphes, se voient encore par la ville, encastrées dans les murs des vieilles maisons ou des vieilles églises. Sans doute elles ont été trouvées sur les lieux mêmes ou près des lieux où elles sont conservées, et cela seul donne la preuve que la ville moderne couvre la ville antique, bien que de récents travaux de voirie assez importants et la construction de beaux édifices aient donné l'occasion de creuser et de retourner le sol en maints endroits. Et le développement de l'intelligente cité, dont le nombre des habitants augmente, qui devient de jour en jour plus industrielle, partant plus riche, ne laisse pas espérer que des fouilles profondes puissent éclaircir ailleurs qu'au Castillo les ténèbres de son passé ibérique ou romain.

***

L'histoire d'Antequera chrétienne et mauresque est au contraire bien connue ; elle n'est pas sans gloire. Les temps de la *Reconquista* furent pour elle pleins de poétique héroïsme, et le souvenir en enchante encore ceux qui, par les beaux soirs d'été, promenant leur indolence andalouse sur l'esplanade fleurie d'Alphonse XIII, laissent errer leurs regards sur les lointains bleuissants de la sierra d'Abdalajis.

Là-bas surtout, à quelque distance vers l'Orient, parmi les premiers contreforts de la cordillière, par delà le tertre vague du Romeral, que baigne le Guadalhorce, la *Peña de los Enamorados* évoque la poésie des grandes journées de guerre et des tragiques amours (fig. 13). Le grand rocher sec et sans arbres, par un caprice de la nature, se détache nettement sur l'horizon en admirable profil de femme. La tête colossale, renversée et comme mourante, qui contemple éternellement les hauteurs infinies du ciel, belle d'une étrange sérénité mélancolique,

semble l'image funéraire de la belle musulmane morte là, dit une légende, pour avoir trop aimé un trop séduisant chrétien.

La tradition est un peu imprécise quand elle ne devient pas, sous la plume d'un poète comme Rodrigo de Carrajal ou d'un compilateur comme Manuel Solana, un long roman assez banal.

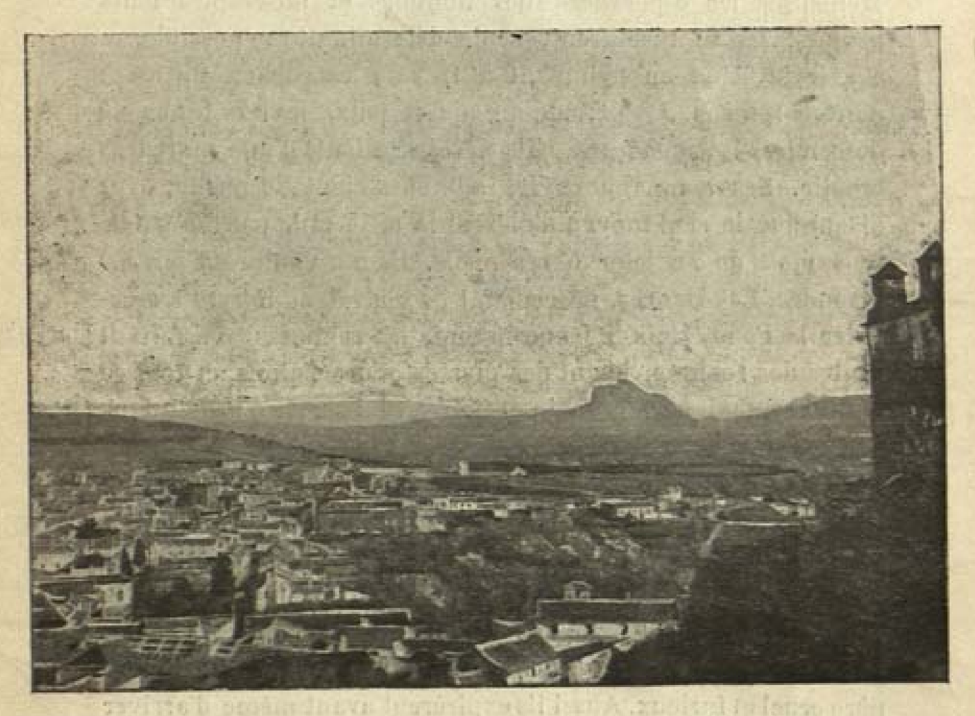


Fig. 13. — Antequera et la Peña de los Enamorados. (Vue prise du Castillo).

La voici sous sa forme la plus simple et la plus touchante, et telle qu'on la retrouve d'ailleurs assez répandue en d'autres lieux de l'Espagne, avec de simples variantes de détails. Un jeune chrétien, de noble famille, dont le nom et l'origine varient suivant les conteurs, était captif d'un Maure de Grenade. Le Maure avait une fille, appelée tantôt Ardana, tantôt Zaide. Jeunes et beaux, l'infidèle et le chrétien s'aimèrent et résolurent de s'enfuir vers quelque ville reconquise. Mais à

peine étaient-ils en route que le père barbare, emporté à leur poursuite, les rejoignit près de la Peña. « Alors, dit le R. P. Mariana dans sa célèbre Histoire, ils virent arriver le père, qui avec des cavaliers volait à leur poursuite. Que pouvaient-ils faire? A quel parti se tourner? Quelle résolution prendre? Menteuses les espérances des hommes et misérables leurs projets! Ils se résolurent, seule détermination possible, à gravir la Peña en grimpant à travers les roches, un assez pauvre remède. Le père, d'un air furieux, leur ordonna de descendre, les menaçant, s'ils désobéissaient, d'une mort très cruelle. Ses compagnons les admonestaient de même, leur disant que le seul moyen d'obtenir la pitié et le pardon paternels était de se jeter à ses pieds. Ils ne voulurent pas s'y résoudre. Les Maures, descendant de cheval, se mirent à escalader la Peña. Mais le jeune homme les repoussait en faisant rouler des rochers, jetant des pierres et des bâtons, et tout ce qui lui tombait sous la main et pouvait lui servir d'armes dans son désespoir. Ce que voyant, le père fit venir des archers pour leur lancer de loin des flèches. Se sentant perdus, les jeunes gens résolurent de mourir pour échapper à leur malheur et aux tourments plus grands encore qu'ils avaient à craindre. Les paroles qu'ils échangèrent à ce moment, il n'y a pas à les rapporter. Enfin, se tenant étroitement embrassés, ils se jetèrent du haut du rocher du côté même où les regardait le père cruel et furieux. Aussi ils expirèrent avant même d'arriver en bas, au grand chagrin de tous ceux qui assistèrent à ce spectacle et dont quelques-uns même pleuraient. Et malgré le père, tels qu'ils étaient enlacés, on les enterra en ce lieu même. Cette constance eut été mieux employée en autre conjoncture, et cette mort leur eût été glorieuse s'ils l'avaient soufferte pour la vertu et la défense de la vraie religion, et non pour satisfaire une passion désordonnée. »

Le grave Jésuite ne plaisante pas avec la morale; tant de jeunesse et tant d'amour ne trouvent pas grâce devant ses yeux de chrétien et de religieux. Peut-être si avant de

mourir la pauvre amante avait abjuré sa foi musulmane...

Pour nous l'idylle tragique donne un mystère et un charme de plus au jeu étrange de la nature qui sculpta en beauté sur un ciel de rêve le profil de la triste jeune fille. Lorsque le voyageur quitte la station d'Antequera, tandis que le train s'éssouffle paresseusement vers Archidona et Grenade, la tête immense et pure peu à peu se rapproche et s'altère en se rapprochant; le contour délicat s'émousse et se déforme, et quand le convoi vient contourner le pied de la Peña, ce n'est plus qu'un amas chaotique de pointes rocheuses, de ravins arides et de coulées de pierres. Ainsi s'évanouit l'œuvre factice et illusoire du hasard, comme s'évanouirait la légende de ces Enamorados pour qui voudrait en serrer de près la trame fuyante, comme Antequera disparaît au loin dans la brume dorée du soir.

PIERRE PARIS.

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE CHINOISE

LES PEI-YU
OU LES JADES SUSPENDUS A LA CEINTURE

Le *Tcheou-li*[1] (*Tien koan*) dit : « Le chef du magasin de jade prépare les jades du costume de cour de l'empereur, les jades suspendus à sa ceinture (*pei-yu*) et ses perles de jade ».

Outre le terme *pei-yu*, qui est le plus usité, nous trouvons encore dans le *Che-king*[2] la dénomination 維玉 *wei-yu* (jades suspendus à des cordons) et 佩璲 *pei souei* (pierreries de bon augure suspendues à la ceinture). On les appelle encore 三玉 *san yu* (les trois jades).

Les *pei-yu* n'ont rien de commun avec les accessoires de toilette et les amulettes, en jade ou autres matières, que les Chinois ont toujours portés suspendus à la ceinture, tels que : poinçon d'ivoire, poucier d'archer, poinçon en forme de griffe de tigre pour délier les nœuds, couteau, pierre à aiguiser, miroir, etc. Ces objets, dépourvus de tout caractère religieux, n'étaient pas soumis à une règle ; il n'en était pas de même des *pei-yu*, parure rituelle réservée à l'empereur et aux princes.

Sous son aspect essentiel nous devons la considérer comme formée de trois pièces de jade, suspendues à la même hauteur au moyen de cordons, qui, par leur extrémité supérieure, s'attachent à une pièce de jade transversale, elle-même fixée à

1. *Tcheou-li*, recueil des institutions de la dynastie des Tcheou (1122-221).
2. *Che-king*, recueil de chants des dynasties Chang et Tcheou, en usage dans les fêtes et les cérémonies officielles.

la ceinture de cuir. Cet ensemble constitue une sorte de châtelaine, dont le rôle, en s'agitant par la marche, est d'entretenir magiquement l'harmonie des deux principes *yn* et *yang*, et par suite la félicité de celui qui la porte.

Il est impossible de fixer, même approximativement, la date d'apparition des *pei-yu* dans le costume d'apparat des princes ; mais leur liaison intime avec le mythe du dragon nous oblige à leur reconnaître une antiquité très-reculée. Les chants du *Che-king* qui les mentionnent se rapportent à des faits des VIIIe, IXe et XIe siècles a. C. ; on sent qu'ils en saisissent encore la signification rituelle. Le *Li-ki* [1], au contraire, donne l'impression que les rapports avec le mythe ne sont plus aussi bien compris, et que l'idée de gaîté, de bonheur, qui leur est attachée, naît au moins autant des sons harmonieux et cadencés des jades qui s'entrechoquent que de l'agitation rituelle à laquelle ils sont soumis par la marche.

La date de la suppression des *pei-yu* est connue par un texte des Annales des rois de Ts'in : « La XVIIe année (409 a. C.) de l'empereur Wei-li, Ts'in commença par ordonner aux officiers le port d'un sabre à la ceinture pour remplacer les trois *pei-yu* ; pour cette substitution aux trois jades il fit des distributions de sabres. On estime que ceci marque la fin des *pei-yu* [2]. »

Cette mesure, prise par les rois de Ts'in, au moment de leur hégémonie sur les royaumes rivaux et l'empire en décadence, a été un petit épisode de la lutte engagée par Ts'in contre ces royaumes, et terminée par l'avènement de Ts'in Che hoang-ti au trône impérial (221 a. C). L'absence de scrupules, qu'ils tenaient de leur fréquentation avec les Jong (Huns), s'alliait avec la superstition générale à cette époque ; ils s'attaquèrent au privilège princier de porter les *pei-yu*, parce qu'ils les croyaient capables d'entretenir la félicité des princes et d'être

1. *Li-ki*, usages et cérémonies à la cour des Tcheou.
2. Il s'agit ici d'un sabre d'apparat imposé aux fonctionnaires pour les cérémonies, et non du sabre de guerre, qui faisait partie depuis longtemps du costume de guerre.

ainsi un obstacle à leur hégémonie. Sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, nous devons considérer la suppression des *pei-yu* comme un des actes préparatoires de l'incendie des livres par Ts'in cheu hoang-ti. Cette destruction des rituels de cour et des annales particulières des royaumes, qui a tant excité la fureur des lettrés, nous apparaît maintenant moins comme un acte de sauvagerie que comme un moyen énergique d'attaquer dans sa racine la féodalité princière.

Il semble pourtant que ce décret soit spécial au seul royaume de Ts'in et qu'il ne s'étendit pas à toute la Chine, même après l'avènement à l'empire du roi de Ts'in, Cheu Hoang-ti (221 a. C.). On a en effet découvert récemment dans le pays des Ordos une tombe d'époque Han renfermant, outre plusieurs pièces de bronze et d'os de beau style scytho-sibérien, une pièce de jade transversale, le *heng*, pourvue de trois trous pour la suspension des trois jades.

Ce texte de la suppression des *pei-yu* est important, à la fois parce qu'il fournit une date précise et parce qu'il indique le nombre rituel des *pei-yu*. Il nous permet d'affirmer que des six ou sept pièces distinctes nommées par les commentateurs, ou dessinées dans le *San li t'ou*[1] et le *Kou yu t'ou p'ou*, trois seulement sont rituelles et indispensables, et que les autres sont des accessoires imposés par les caprices de la mode.

D'après Che-Mao, commentateur célèbre du *Che-king* au II[e] siècle a. C., les *pei-yu* comprennent : en haut une barre transversale (衡 *heng*), couleur vert-oignon ; en bas deux *hoang* 璜 (esturgeons en jade) et la dent battante (衝 牙 *tch'ong ya*), enfin des perles fines pour garnir les intervalles. Ce texte, écrit deux cents ans après le décret de Ts'in, compte à tort le *heng* au nombre des *pei-yu* ; mais il est précieux parce

1. *San-li-t'ou* et *Kou yu t'ou p'ou*, recueils de dessins d'objets anciens publiés sous la dynastie des Song (930-1278). La plupart des dessins, faits d'après des lambeaux de textes anciens et non d'après les objets eux-mêmes, alors disparus, sont remarquables par leur inexactitude.

qu'il donne les noms des trois jades, alors que le *Li-ki* ne mentionne que le nom de la pièce médiane, la dent battante. Disons cependant que ce nom, bien que fort ancien, est un nom populaire fondé sur des apparences grossières et même en contradiction avec le sens intime du mythe, puisqu'au lieu d'être la dent battante, elle est battue et attaquée par les deux *hoang*.

Pour nous éclairer sur la signification rituelle des trois jades, il suffit de nous reporter à la conception chinoise de la métamorphose imaginaire de l'esturgeon (鱑 *hoang*) en constellation du dragon (龍 *long*), à l'équinoxe du printemps.

Représentons-nous le spectacle qu'avaient devant les yeux les Chinois de la grande boucle du Fleuve Jaune aux environs du 21 mars à six heures du soir, c'est-à-dire à l'heure qui partage le jour en deux moitiés égales et marque ainsi l'égalité du *yn* et du *yang*. A cet instant l'esturgeon (*hoang* ou dragon *yn*) franchit le dernier palier des rapides de *Longmen* (Porte du dragon), en profilant sur le ciel sa longueur respectable de 5 à 7 mètres ; au même moment la lune émerge de l'horizon, suivie aussitôt de la constellation du dragon.

C'est là l'instant de la métamorphose ; le dragon *yn* est censé transformé en dragon *yang* (la constellation). Les deux dragons sont alors suspendus verticalement, au-dessus de l'horizon et de part et d'autre du disque lunaire, qu'ils semblent harceler, attaquer et vouloir happer.

Ces trois phénomènes simultanés frappèrent vivement l'imagination des anciens Chinois et furent pour eux le symbole par excellence de l'harmonie du *yn* et du *yang*, de l'égalité du jour et de la nuit, de la saison du printemps, c'est-à-dire de la saison du bonheur de l'homme par l'expansion de toute la nature animale et végétale. Par extension, la représentation de ces trois phénomènes fut censée pouvoir entretenir magiquement le bonheur des grands ; de là le privivilège d'attacher à leur ceinture les *pei-yu* qui étaient cette représentation sous une forme plastique.

Description des trois jades. — Les deux *hoang*[1] (雙璜) se présentent sous la forme très schématique d'un segment d'ellipse (fig. 1). Pour identifier ces pièces d'aspect purement géométrique avec des esturgeons, je me suis fondé :

1° Sur l'analogie de construction et l'homophonie des caractères composés 鱑 *hoang*, esturgeon, et 璜 *hoang* esturgeon en jade. Ce dernier caractère s'applique : *a*) au symbole

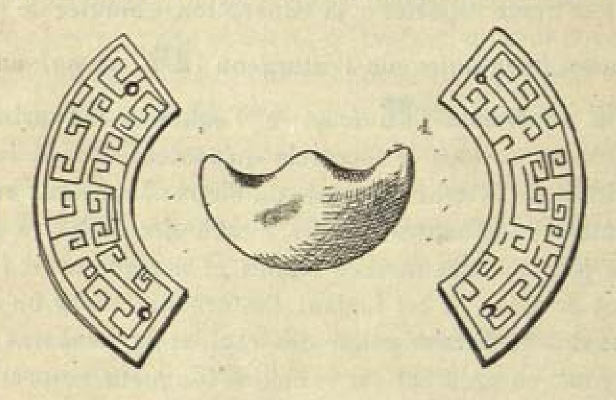


Fig. 1. — Les deux hoang et la dent battante.

rituel en jade de la région septentrionale (*Tcheou-li Tatsong pé*), *b*) aux pièces des *pei-yu*, ici étudiées, *c*) à des poissons de jade que les princes s'offraient en présent de bon augure (*Tcheou-li-Siao hing yn*) et qui présentent à la fois certains caractères de l'esturgeon et du dragon.

2° Sur l'identité de forme de ces trois catégories de *hoang*, qui est celle que prend l'esturgeon quand il se bande comme un arc pour franchir les paliers successifs du défilé de la Porte du dragon (*Long men*).

Rappelons que les textes emploient indifféremment les caractères *hoang* et *long* l'un pour l'autre, et que s'il citent deux *hoang*, ou deux *long*, il est sous-entendu que l'un d'eux est le

1. Le hoang a été appelé aussi *demi-pi* par des commentateurs tardifs, trompés par une simple analogie de forme ; cette expression est fautive.

dragon *yn*, l'esturgeon qui monte de la terre (*yn*), et l'autre le dragon *yang*, la constellation du ciel (*yang*).

Entre les deux *hoang* pend la dent battante, qui a ici l'aspect d'un croissant de jade, dont les deux cornes ont vaguement l'apparence de dents, mais qui est en réalité le croissant de la lune. C'est en effet toujours ainsi qu'elle était représentée dans l'antiquité, parce que l'esprit était particulièrement impressionné par la croissance et la décroissance de l'astre, alors que nous le sommes davantage par la phase de la pleine lune. A cette époque le cercle parfait était réservé à la représentation du soleil.

L'agitation de la lune à l'extrémité de son cordon simule les déplacements de l'astre, tandis que les secousses des *hoang*, suspendus au même niveau, symbolisent les mouvements ascensionnels du dragon *yn* et du dragon *yang*, émergeant de l'horizon de part et d'autre de la lune. Ils semblent ainsi aller à l'assaut de la lune et vouloir l'avaler ; de là le nom de *tao-tié* (glouton) qui devint le surnom populaire du dragon.

C'est donc là une sorte de magie en action ; c'est le mouvement rythmé des *pei-yu* qui détermine le bonheur individuel, comme au printemps les mouvements rythmés de la lune et des deux dragons dans l'espace sont censés déterminer la richesse et le bonheur des peuples.

Mais comme de ces mouvements et du choc des pierres sonores naît un rythme musical, la notion de bonheur se lie aussi à cette résonnance des morceaux de jade, et c'est sur elle que les anciens textes appellent souvent l'attention.

Le *Li-ki* (*yu-tsao*) dit : « Autrefois, les Grands devaient porter à la ceinture des *pei-yu* ; celui de droite rendait la note *tcheu*[1] et la note *kio*, celui de gauche donnait les notes *kong* et *yu*. Si l'allure du prince s'accélérait avec le chant *ts'ai-tsi*[2], si elle se ralentissait avec le chant *seu-hia*[3], s'il décrivait un cercle

1. Notes de la gamme chinoise.
2. Airs de musique officiels dans les cérémonies.
3. Che king, Kouo fong, liv. VII, ch. IX.

parfait ou un angle droit pour revenir sur ses pas, s'il s'avançait pour faire une révérence, ou s'il se relevait pour se retirer, les jades sonnaient et résonnaient. »

Il dit encore : « Si le prince, monté dans sa voiture, entend le son harmonieux des grelots (du mors des chevaux et de la barre d'appui de la voiture), ou si, marchant à pied, il entend résonner les *pei-yu*, alors la dépravation ne trouvait pas le chemin de son cœur ».

Deux odes du *Che-king* sont particulièrement précieuses, parce qu'elles expriment sous forme de souhaits le bonheur qui résultait de l'agitation des trois jades.

Eloge de Meng Kiang[1], fille aînée du prince de Ts'i : « Une femme accompagne le prince dans sa voiture, son visage ressemble à la fleur du cirier ; côte-à-côte soulevés, côte-à-côte agités, les *pei-yu* rendent un son harmonieux. De la gracieuse aînée des Kiang, que la réputation de vertu ne soit pas oubliée. »

Le prince de Ts'in[2], avec son costume de *tchou-heou* (feudataire), arrive à la capitale Hao, au pied du mont Tchong-nan, pour être reçu par l'empereur. Il s'agit peut-être de Siang kong, premier *tchou heou* de Ts'in (777-765) : « Qu'y a-t-il au Tchong-nan ? Il y a l'annaliste (qui mentionnera la visite du prince) et la salle d'audience impériale. Le prince y est arrivé, portant la tunique de soie à fleurs et la robe de dessous brodée de plusieurs tons. Ses *pei-yu* rendent un son harmonieux : Que la durée de sa longévité reste dans la mémoire des hommes ! »

Une autre ode[3] peint les idées riantes qui viennent à l'esprit d'une princesse de Wei au souvenir du pays qui l'a vue naître et dont son mariage la tient éloignée : « La K'i coule à droite, la Ts'ouen coule à gauche, on entend l'éclat des rires gracieux et le son cadencé de *pei-yu*. » Il n'est pas sans importance de remarquer que le caractère 雖 *souei*, signifie à la fois son

1. *Ibid.*, liv. XI, ch. v.
2. Che-king, Wai-fong, ch. v.

cadencé et action d'exorcisme contre les maléfices ; ce dernier sens, tout-à-fait en rapport avec la vertu des trois jades, est primitif et a donné naissance au premier.

Enfin une ode[1] met dans la bouche de Kang, prince de Chao (surnommé Kiun Cheu, le sage Cheu dans le *Chou-king*), le récit fait à l'empereur Tcheng-wang de l'émigration du prince Liou, dans la terre de Pin : « Prince, plein de magnificence, Liou alla inspecter la plaine ; déjà la foule bigarrée (de ses sujets émigrés) s'y répand docilement, sans longs regrets (de la patrie abandonnée). Il monte et s'arrête sur un sommet, il redescend et s'arrête dans la plaine. Que porte-t-il suspendu à sa ceinture ? des *wei yu* (jades suspendus à des liens), voisinant avec une breloque de *yao*[2] et le *pong*[3] du fourreau de l'épée. »

Pièces accessoires. — Après avoir démontré l'origine rituelle des trois jades, nous décrirons maintenant les pièces accessoires, en commençant par le *heng*, cité par Che-Mao.

Le *heng* est la pièce supérieure de jade, reliée à la ceinture de cuir et à laquelle sont suspendus les trois jades. Il a généralement la même forme que les deux *hoang* verticaux qui flanquent la dent battante, mais avec de plus grandes dimensions. C'est bien aussi un dragon, car certains spécimens se terminent à chaque extrémité par une tête de dragon. Il joue pour les *pei-yu*, qui sont des pierres sonores, le même rôle que la barre à dragons (龍 簨 *long suan*) pour les instruments de musique. Celle-ci formait la partie supérieure du cadre en bois, auquel on suspendait dans les temples les pierres sonores, les cloches et les tambours rituels. Cette traverse était même dentelée pour imiter les épines de la ligne dorsale de l'esturgeon-dragon. Disons cependant, pour être tout-à-fait exact, que ces instruments n'étaient pas suspendus à la barre à dragons, mais à une traverse toute unie, placée un peu au-dessous

1. *Ibid.*, Ta-ya, liv. II, ch. VI.
2. *Yao*, pierre précieuse offerte en tribut par la province de Yang-tcheou d'après le Chou-king (tribut de Yu).
3. *Pong*, embouchure en jade du fourreau de l'épée.

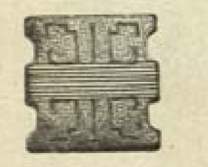
et qui porte le nom de *heng* 衡, comme le *heng* des *pei-yu*. C'est donc à tort que ce dernier s'exprime par ce caractère ; il serait plus vrai de l'écrire avec le caractère 横 *heng*, qui signifie transversal et barre de bois à *hoang*, parce que, par sa forme et les têtes de dragons qui terminent souvent ses extrémités, il est une traverse à *hoang* ou à dragons.

Cette union du dragon et de la musique s'explique parce que, pour les Chinois, l'un et l'autre procèdent du principe *yang*. Comme la constellation du dragon monte dans le ciel, comme les âmes des princes, les *chen*, montent, les sons montent également vers les hauteurs pour frapper leurs oreilles et les inviter à descendre au devant des sacrifices qu'on leur offre. Le *Li-ki* (*kiao tei cheng*) dit : « La musique vient du *yang*, les rits viennent du *yn* (inventés par les hommes, ils sont terrestres) ; par l'harmonie du *yn* et du *yang*, les dix-mille êtres prospèrent ».

Le *heng* était d'ailleurs un ornement rituel par lui-même et se portait alors seul, suspendu à la ceinture. Image simplifiée du dragon, il est aussi un symbole de l'harmonie des deux principes et, par suite, sa vertu ne diffère guère de celle des *pei-yu* ; mais, alors que ceux-ci étaient réservés aux princes qui, suivant leur rang, portaient sur leur tunique de quatre à neuf emblèmes, le *heng* était réservé aux officiers qui ne pouvaient en porter plus de trois. D'après le *Li-ki* (*yu tsao*), sa couleur variait avec le rang de l'officier : « avec une tunique à un seul emblème, on porte des genouillères rougeâtres et un *heng* de jade de couleur sombre ; avec une tunique à deux emblèmes se portent les genouillères incarnates et un *heng* en jade foncé ; avec la tunique à trois emblèmes vont les genouillères rouges et un *heng* de couleur jeune pousse d'oignon. » Une ode du *Che-king*, célébrant le triomphe de Fang-Chou, général de Siuen-wang (825 a. C.) sur les Man, dit : « Il avait revêtu son costume de cour à insignes, ses genouillères rouges étaient belles ; il portait à la ceinture un *heng* couleur oignon. »

Le commentateur Nan Mao dit : « Outre le *heng*, les *hoang* (et la dent battante), on discerne aussi les *kiu* 琚 et le *yu* 瑀, qu'il convient de fixer au milieu des cordons de suspension qui vont du *heng* à la dent battante et aux *hoang* ».





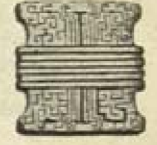




Fig. 2. — Pei-yu.

Il semble bien que l'introduction de ces pièces ait été la conséquence de l'allongement démesuré des cordons imposé par la mode et du désir de les meubler en intercalant au milieu les *kiu* et le *yu*. Cet excès de longueur est mentionné dans une ode du *Che-king* qui peint le peu d'estime que les Chinois occidentaux de la grande boucle du Fleuve-Jaune, avaient pour les Chinois des provinces de l'Est, tardivement rattachées à l'empire et moins policées : « Si quelqu'un (de l'Est) donne son vin à un habitant de l'Ouest, il ne vaut même pas son eau de riz. Si de longs cordons laissent pendre à sa ceinture ses pierreries de bon augure, (l'habitant de l'Ouest trouve que) leur longueur n'est pas comparable (à celle de ses propres cordons). »

Les découvertes futures nous diront si ces pièces revêtaient des formes variables ; je n'ai pour guide que trois *Kiu*, identiques de forme, et dont deux appartiennent à la parure de la

figure 2. Leur forme très curieuse paraît être la façon de représenter plastiquement les trois traits non brisés du trigramme du *Y-king*, symbolisant le ciel (乾 *K'ien*) et le principe *yang*.

Cette pièce pouvait se porter individuellement à la ceinture en guise de symbole du principe *yang*; comme on le voit dans une ode du *Che-king* : « Si on me fait don d'un coing, en retour je rends un beau *kiu*. »

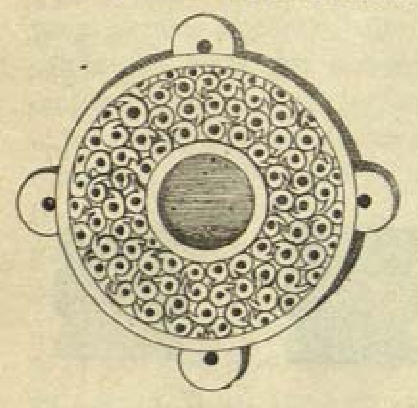


Fig. 3. — Yu en stéatite.

Si nous admettons que le *Y-king* est bien le fruit des méditations de Wenn-wang (XIIe siècle a. C.) dans sa prison, l'introduction de ces pièces, comme accessoires des *pei-yu*, ne serait pas antérieure aux Tcheou.

Le caractère 琚 (*kiu*) signifiant « demeure, habitat », ces pièces indiquent que les *hoang*, supendus au-dessous, séjournent dans le ciel (乾 *K'ien*). Elles peuvent être unies, mais les trois spécimens que je possède sont gravés de nuages qui en marquent le caractère céleste; ils sont en outre repercés de nuages orageux stylisés, d'une exécution difficile; l'un d'eux seul a été exécuté sur la pièce de droite.

Le *yu*, qui était fixé parfois au milieu du cordon de la dent battante, n'a jamais existé dans la parure reproduite figure 2. La figure 3 donne la représentation d'un spécimen en stéatite brun foncé, dans lequel on reconnaît sans peine un *pi*, c'est-à-dire un symbole du ciel avec des nuages en relief. Le *yu* et les *kiu* étaient donc des représentations du ciel dans lequel s'agitaient les deux hoang autour de la lune, et pouvaient certainement s'employer l'un pour l'autre. Le caractère 禹 *yu* désigne

Yu-le-grand, le grand empereur (2223-2198), célèbre par le système de canaux et la régularisation du cours divaguant des fleuves ; il a par suite été un des grands bienfaiteurs de la vieille Chine. De plus, la légende lui attribue la coupure dans le rocher connue sous le nom de défilé de Long-men, à la sortie duquel a lieu la métamorphose du dragon. C'est sans doute pour rappeler ce fait que ce caractère a été substitué à un caractère homophone 宇 *yu* qui signifie le ciel.

Cette pièce est pourvue de quatre saillies semi-circulaires et perforées ; l'inférieure et la supérieure pour le passage du cordon qui va du *heng* au *yu* et du *yu* à la dent battante ; les deux latérales pour le passage des cordons obliques qui unissent le *yu* aux deux extrémités du *heng* et aux extrémités supérieures des deux *hoang*.

Bien que les textes mentionnent uniquement des cordons de soie, comme moyen de suspension, les pièces de la figure 2 semblent avoir été cousues sur des rubans de soie, car chacune d'elles présente à ses bords inférieur et supérieur trois perforations prises dans l'épaisseur même du jade, ce qui indique une application sur étoffe et explique l'absence de tout travail à la face postérieure.

D'après les commentateurs du *Che-king*, des perles fines occupaient les intervalles des pièces de jade des *pei-yu* ; ceux-ci ayant été en usage pendant de longs siècles, les détails de leur monture ont pu varier avec les époques. Toutefois, le *Li-ki* ne souffle pas mot des perles ; il insiste au contraire sur la différence de couleur des jades et des cordons, suivant le rang des personnages : « Pour le Fils du ciel, les *pei-yu* étaient blancs et les cordons azurés ; pour les *kong* et les *heou*, les *pei-yu* étaient vert-montagne et les cordons rouges ; pour les *ta-fou*, ils étaient vert d'eau et les cordons noirs ; pour l'héritier présomptif, ils étaient en jade *yu* avec des cordons verdâtres. Pour les *cheu* (patriciens) ils étaient en *jouen min* (albâtre) avec des cordons oranges. Le *houan* d'ivoire que

Kong-tzeu (Confucius) portait à la ceinture, avait cinq pouces (0,10 c.) de diamètre et était suspendu avec un cordon verdâtre. »

Cette dernière phrase est une interpolation; l'auteur confond ici les *pei-yu* rituels avec une amulette en forme de cercle (*houan*) suspendue à la ceinture.

Les *pei-yu*, dont nous donnons la reproduction figure 2, ont le mérite de provenir d'une même fouille et d'être les premiers publiés : jusqu'alors, en effet, on ne connaissait que les spécimens somptueux, mais imaginaires du *Kou yu t'ou p'ou.* Le *yu* n'a jamais existé à la partie médiane du cordon de la dent battante; les deux *hoang* classiques sont ici remplacés par deux masques stylisés de dragon (*t'ao-t'ié*) ; c'est là un détail qui confirme que les deux *hoang* sont bien des dragons.

L'examen de cette parure authentique permet de mieux saisir certains passages des classiques, jusqu'ici restés obscurs. Le *Li-Ki* (*Yu-tsao*) dit : « En présence du prince (d'un suzerain) les jades (de son vassal) ne pendaient pas librement ; celui de gauche était raccourci au moyen d'un nœud, celui de droite restait déployé. Chez soi, les pendants étaient libres, alors qu'à l'audience impériale ils étaient relevés par un nœud ; de même, en cas d'abstinence, on relevait, en les nouant, les pendants et l'on mettait des genouillères couleur tête de moineau. »

« Tout prince doit porter à la ceinture des *pei-yu*, sauf en cas de deuil. Les *pei-yu* comprenaient la dent battante; les grands sans raison n'enlevaient pas ces jades de leur personne, car ils associaient à ces jades une vertu ».

D'après le sens intime des *pei-yu*, nous devons comprendre par là qu'en relevant par un nœud l'un des *pei-yu*, en présence d'un supérieur, l'inférieur rompt le charme magique qui en émane, pour ne pas contrarier, involontairement, le bonheur du prince ; la rupture totale du charme, à l'audience impériale, s'explique de même. En cas de deuil et d'abstinence, qui relèvent du principe *yn*, il serait contraire aux rites d'entretenir

sur soi le bonheur et la joie au moyen de l'agitation des *pei-yu*. Enfin le caractère 德 *tei* a ici le sens de pouvoir magique et non de vertu, dans le sens de qualité morale.

Cette étude démontre une fois de plus que les peuples qui sont encore au stade du culte naturiste ne connaissent pas l'ornement pour lui-même, et que même ici où il s'agit d'une parure de cérémonie, nous avons bien moins affaire à un bijou qu'à un symbole. Les Chinois cependant paraissent portés au symbolisme au moins autant par la tendance naturelle de leur esprit que par le caractère de leur religion ; en effet, alors que les autres peuples se sont contentés souvent d'une simple représentation magique des objets qui étaient censés les protéger, les Chinois, en attachant à la ceinture ces trois jades rituels et en les rendant ainsi solidaires de la cadence de la marche, ont cru développer une magie active, beaucoup plus efficace qu'une magie purement représentative.

Dr G. Gieseler.

LE FLEUVE CATADAS

I. — Historique.

Il n'est pour la science pierre d'achoppement plus dangereuse que telle ou telle opinion venue on ne sait d'où, qu'on se transmet religieusement de génération en génération et devant laquelle tous s'inclinent; c'est un dogme de cette nature qui s'est opposé pendant les trois quarts du XIX[e] siècle à ce qu'on retrouvât la *Maxula colonia* de Pline l'Ancien. Ptolémée, on le sait, place entre cette ville et Carthage l'embouchure du Catadas, Κατάδα ποταμοῦ ἐκβολαί[1]. La littérature antique ne nous fournit qu'une autre mention de ce nom, faite (sans doute d'après Ptolémée) dans un fragment de liste alphabétique grecque de fleuves dont la date et l'auteur sont inconnus et dont le manuscrit unique ne remonte qu'au XVI[e] siècle : Κατάδας, Ζευγιτανίας[2].

Or, le premier cours d'eau qui se jette dans la Méditerranée au sud de Carthage est l'oued Miliane[3], que je suis payé — ou que j'ai payé — pour connaître, attendu qu'il coule à 1.700 mètres de mon ermitage. On fit donc de cette rivière, sans doute au début de la Renaissance, le fleuve *Catadas* ou *Catada* ; et plus tard, lorsqu'il fut question de déterminer l'emplacement de Maxula, ce fut exclusivement sur la rive droite qu'on chercha cette station, très logiquement sans doute, mais tout à fait à tort, puisqu'en 1882 la publication par le R. P. Delattre de la dédicace au proconsul L. Aelius Helvius Dionysius a

1. Ptolémée, *Géographie*, IV, III, éd. Müller, t. I, partie II, 1901, p. 619
2. *Fragmenta lexici geographici*, in *Geographi Graeci minores*, éd. Müller, t. V, part. I, p. *lxx* ; C. Müller, in Ptolémée, *Géographie*, t. I, p. 619 *b*.
3. Carte de la Tunisie au 1 : 50.000, feuille XXI, *La Goulette*.

démontré l'identité de *Maxula* avec Radès, identité confirmée encore par la découverte en 1903 de la dédicace à la triade capitoline[1].

*
* *

L'oued Miliane est appelé *Carada* (*sic*) dans les documents suivants, reproduits par le colonel Hannezo :

1° Fac-similé d'une gravure italienne datée de 1535 et portant la signature A V. C'est une vue cavalière du nord de la Tunisie, avec l'attaque de Charles-Quint sur La Goulette et Tunis[2].

2° Carte d'Ortelius participant de la vue cavalière, avec le titre : *Carthaginis celeberrimi sinus typus* et la légende *Tunes capta et in Christianorum potestatem redacta est a Carolo quinto Romanorum Imperatore Anno a Christo nato M. D. XXXV. — Cum privilegio*[3].

Le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius ou Œrtel, géographe de Philippe II, a paru à Anvers en 1570, mais notre carte peut avoir été publiée isolément, vu la mention *cum privilegio*; en tout cas, la légende ci-dessus indiquerait qu'elle n'est pas postérieure à 1574, année de la réoccupation turque.

3° Vue cavalière extraite d'une plaquette italienne de 1573 et intitulée *Il vero disegno Della Citta di Tunisi, e Biserta*[4].

L'imprimeur a sans doute fait resservir un bois ancien, car la vignette montre l'attaque des Espagnols (*Spagnioli*) contre La Goulette (1535).

4° Carte tirée de l'Atlas de Mercator, 1633. Légende : *Cartaginis sive potius Tunetani celeberrimi sinus nec non fortalitij Golettæ Tipus quamvis deleti. — Tunis capta et in Christiano-*

1. Eusèbe Vassel, *L'épigraphie de Maxula, II, Inscriptions publiées*, E, M, in *Revue Tunisienne*, t. XXV, 1918, p. 394, 403 [7, 16], où l'on trouvera la bibliographie antérieure.

2. Hannezo, *Occupation espagnole de la Goulette et Tunis de 1535 à 1574*, in *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, fig. à la p. 178.

3. *Ibidem*, fig. à la p. 18.

4. *Ibidem*, fig. à la p. 249.

rum potestatem redacta a. Carol. quinto anno 1535 at postea magna cum eorumdem ignominia a Turca recuperata[1].

Cet atlas a été réimprimé un grand nombre de fois, mais l'édition originale est de 1595 et les cartes en avaient déjà paru séparément.

La rivière porte le même nom de *Carada* sur l'estampe ci-dessous, dont je dois communication à l'obligeance de M. Alfred Merlin, directeur des Antiquités et Arts :

5° Feuillet paginé *Mccclxxxvij* et *Mccclxxxviij* d'un livre allemand en caractères gothiques. La page 1387 porte en tête *Von den Newen Inseln ;* elle renferme la fin du chapitre IV du IVe livre de l'ouvrage, le chapitre V, intitulé *Marmarica* et le commencement du chapitre VI, intitulé *Von dem Zug vnd Schiffart die Keyser Carolus der Fünfft in das Königreich Thunis gethan hat / mitsampt der Abcontrafactur der königlichen Statt Thunis vnd des Schloss Goleta.* La page 1388, en tête de laquelle on lit *Das Sechste Buch,* présente une vue cavalière haute de 0^{m},239, large de 0^{m},167, et, au-dessous, quatre lignes de la continuation du chapitre VI. La date 1579 (ou peut être, mais moins probablement, 1549) est inscrite au crayon sur la marge du bas.

La curieuse déformation du nom du Catadas qui se retrouve sur ces cinq pièces ne figure pas parmi les variantes des manuscrits de Ptolémée citées par Wilberg et par Müller. D'où est-elle venue? D'une *coquille* dans une des cartes de Ptolémée gravées à Rome en 1478? A Tunis, la vérification n'est pas possible.



Les auteurs dont les noms suivent, entre autres, ont souscrit à cette identification du Catadas avec l'oued Miliane : Peyssonnel, Shaw (qui donne l'identité comme seulement probable), Frank, Dusgate, Grenville Temple, Marcus, d'Avezac, Barth,

1. *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, fig. à la p. 261.

Pellissier, Müller, Guérin, Maltzan, Partsch, Perpetua, Sainte-Marie[1].

Cependant, dès 1825, Mannert, qui avait su assigner à Maxula sa vraie place[2], osa remonter le courant : « Si, dit-il, le nom de *Katada* n'est pas une interpolation, on doit supposer que Ptolémée a voulu désigner par là le lac de Tunis, qui communique avec la mer par une ouverture très étroite »[3].

1. *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie, fait par ordre du roi, en 1724 et 1725*, par Jean André Peyssonnel (tome I de *Peyssonnel et Desfontaines, Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger, publiés par M.* Dureau de la Malle), Paris, 1838, p. 167; *Voyages de M.* Shaw, *M. D., dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant. Traduits de l'Anglois*, La Haye, Jean Neaulme, 1743, t. I, p. 198; Louis Frank, *Tunis*, p. 28 *b*-29 *a*, in *L'Univers pittoresque, Afrique*, t. VII, Paris, 1850 (écrit en 1816) ; Dusgate, in Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, Paris, 1835, p. 12, note 1 ; Grenville T. Temple, *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*, Londres, 1835, t. I, p. 283, t. II, p. 2; L. Marcus, in *Géographie ancienne des États Barbaresques, d'après l'allemand de* Mannert, *par MM.* L. Marcus *et* Duesberg, *enrichie de notes et de plusieurs mémoires, etc. par M.* L. Marcus, Paris, 1842, notes 76, 77, p. 664, 665; D'Avezac, *Afrique*, p. 163 *b*, in *L'Univers, Afrique, Carthage, Numidie et Mauritanie, Afrique chrétienne*, Paris, 1844; Heinrich Barth, *Wanderungen durch das Punische und Kyrenäische Küstenland von Mâg'reb, Afrik'ia und Bark'a*, Berlin, 1849 (tome I de *Wanderungen durch die Kustenländer des Mittelmeeres, ausgeführt in den Jahren 1845, 1846 und 1847*), ch. III, p. 115; E. Pellissier, *Description de la Régence de Tunis* (t. XVI de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*), Paris, 1853, p. 239 ; C. Müller, in *Geographi Graeci minores*, t. I, Paris, 1855, *Anonymi Stadiasmus sive Periplus Maris Magni*, note au § 122, p. 471 *b* et t. III, Paris, 1882, pl. XXIII ; C. Müller, in Ptolémée, *Géographie*, t. I, part. II, Paris, 1901, p. 619, note 2 ; V. Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris, 1862, t. I, p. 77, t. II, p. 196; H. von Maltzan, *Reise in den Regenschaften Tunis und Tripolis*, Leipzig, 1870, t. II, p. 23, 24, 30, 304 ; Joseph Partsch, *Africae ueteris itineraria explicantur et emendantur*, Breslau, 1874, p. 14 ; G. Perpetua, *Geografia della Tunisia*, Turin, 1882, p. 23; J. Perpetua, *Géographie de la Régence de Tunis*, Tunis, 1883, p. 13 ; E. de Sainte-Marie, *Sur la topographie de la première guerre punique*, in *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, t. XVIII, 1876-1877 (Constantine, 1878), p. 313, 316 et pl. XI ; E. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, Paris, 1884, p. 194-196.

2. Conrad Mannert, *Geographie der Griechen und Römer*, X, 2, p. 259 (citation de Partsch, *Africae ueteris itineraria*, note 46, p. 15). — Le célèbre ouvrage de Mannert et Ukert, en dix volumes, a paru à Nuremberg et Leipzig de 1795 à 1825.

3. Mannert, *Géographie ancienne*, etc., trad. Marcus, l. II, c. VIII, p. 317. — L'avant-propos, qui m'aurait peut-être éclairé sur la façon dont les traducteurs ont compris leurs tâche, manque dans l'exemplaire de Tunis.

Mais, on l'a vu par la liste ci-dessus, il ne fut pas suivi ; Marcus lui-même, qui acceptait l'identification de Maxula avec Radès, repoussa, après avoir été tout près de la saisir, la vérité sur le mot Κατάδα, cela par dévotion à la vieille légende. « Il est préférable, écrit-il, de statuer (*sic*) qu'il s'est glissé une faute légère dans le texte du géographe grec [1]. »

Avant 1882 il n'y eut, à ma connaissance, que Tissot et Wilmanns pour adopter (ou à peu près) l'interprétation de l'historien-archéologue allemand [2].

Depuis la publication du *Corpus* africain et du grand ouvrage de Tissot, le monde savant paraît d'accord pour identifier, sous quelques réserves, le Catadas avec le chenal de La Goulette [3].

II. — Le mot Ποταμοῦ.

Il était bon de reprendre, en remontant aux sources, l'histoire de la question du Catadas; mais le véritable objet de la présente étude est de faire voir qu'il existe, en faveur de l'identification mise en avant par Mannert, des arguments qu'on a négligés jusqu'ici.

La grande objection, la seule même, réside dans le mot ποταμός, *fleuve, rivière, cours d'eau*. « Il n'est guère présumable, dit Marcus, que Ptolémée ait été si mal renseigné sur la topographie de Carthage, qu'il ait pris pour un petit torrent (*sic*) ce lac si célèbre dans les annales de cette grande ville [4]. » Il est de fait qu'au premier abord cela paraît étrange; mais réfléchissons.

1. Marcus, in *Géographie ancienne*, etc., note 76, p. 665.
2. C. Tissot, *Géographie comparée du golfe de Carthage*. in *Revue Africaine*, t. X, 1866, p. 272-276; Wilmanns, in *C I L.*, VIII, p. 132.
3. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, Paris, 1884, p. 82, 171, 172-174 et *Carte du golfe de Carthage*, p. 164; t. II, publié par S. Reinach, Paris, 1888, p. 112, 836; Ernest Babelon, *Carthage*, Paris, 1896, p. 120 et plan, n° II; E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéologique de la Tunisie*, 1re série, Paris, 1893-1912, feuille XXI, *La Goulette*.
4. Marcus, in *Géographie ancienne*, etc., note 76, p. 664-665.

Qui dit habile cosmographe ne dit pas par là même profond érudit; et s'il y a injustice criante à accuser avec Pellissier, sujet lui-même à caution, le géographe alexandrin de s'être « permis un grand charlatanisme scientifique »[1], toujours est-il que pour dresser sa carte il ne disposait que d'itinéraires et de journaux de bord souvent contradictoires, de récits de voyageurs plus ou moins mal informés : de là les erreurs considérables dont ses indications sont fréquemment entachées[2]. Ce n'est donc pas Ptolémée qui est ici en cause, mais ses informateurs.

Naturellement, ces marins ou ces mercantis d'Alexandrie ne notaient que ce qu'ils jugeaient de quelque intérêt pour leur trafic. Parlaient-ils de la λίμνη ? Non, puisque Ptolémée ignore Tunis, qui du reste avait été détruite par les Romains et ne formait plus qu'une chétive bourgade néopunique[3]. Par contre, la coupure de la Ταινία[4], qui compliquait le commerce de Carthage avec les comptoirs de l'Est, devait sûrement trouver place dans les relations de ces marchands. Ainsi, le Catadas *ne serait pas le lac, mais son issue*, ce qui est tout autre chose.

Trop effacés pour prendre langue avec des fonctionnaires ou des colons également arrogants, nos voyageurs se renseignaient auprès des indigènes, encore assez peu romanisés. On voit la trace de cette façon d'agir dans le texte même de Ptolémée : par exemple, le géographe écrit Σιαγούλ[5], ce qui est sûrement l'ancienne prononciation, la terminaison *ul* étant commune dans la toponymie primitive; mais les Romains

1. Pellissier, *Description de la Régence de Tunis*, p. 282.

2. A. Baumstark, art. *Geographia*, in Pauly, *Real-Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. III, 1844, p. 730-731 ; *Grande Encyclopédie*, art. *Histoire de la Géographie*, t. XVIII, p. 787 *b* ; Paul Tannery, art. *Ptolémée (Claude)*, in *Grande Encycl.*, t. XXVII, p. 906 *b*.

3. Strabon, XVII, III, édit. C. Müller, part. II, p. 708, l. 1-8 ; Mannert, *Géographie ancienne*, etc., l. II, c. VIII, p. 316 et note 74 de Marcus, p. 664.

4. Rappelons que le cordon qui sépare le lac de Tunis ou *Bahira* de la Méditerranée était apppelé Ταινία ou Γλῶσσα par les Grecs, *Ligula* par les Romains. (Appien, VIII, 95, édit. Didot, p. 141 ; Victor de Vite, I, 5, éd. Chifflet, p. 6, citation de C. Müller, in *Geogr. Graeci min.*, t. I, p. 471 *b*, note au § 122).

5. Ptolémée, IV, III, 2, éd. Müller, t. I, p. 621.

avaient laissé tomber l'*l* et disaient *Siagu*, l'ethnique était *Siagitanus*[1]. Ces bonnes gens n'étaient point grands clercs ; tout au plus écorchaient-ils le latin, que de leur côté les Liby-Phéniciens parlaient mal ; on se comprenait comme on pouvait.

*
* *

Dans le passage visé, ποταμός rend sans doute un mot punique, et les termes qui désignent une étendue d'eau sont loin d'avoir dans les langues sémitiques, dont un des caractères est l'imprécision, un sens aussi strict que dans nos idiomes européens. Ainsi, en hébreu, *Jâm* ים se dit de la mer en général, d'une mer déterminée, d'un lac, d'un grand fleuve et aussi de la fameuse vasque d'airain du Temple de Salomon[2]. *Nâhâr* נהר désigne les grands fleuves et les petits ruisseaux, les courants de la mer ; la piscine et l'aqueduc souterrain de Siloé sont appelés poétiquement *les ruisseaux du fleuve* נהר פלגיו, mot à mot *le fleuve ses ruisseaux*[3]. *Je'or* יאר emprunté à l'égyptien, est tantôt un fleuve, le Nil habituellement, tantôt une branche de celui-ci, tantôt un fossé ou un canal, tantôt une galerie de mine[4].

De même, en arabe, *baḥr* بحر, proprement *mer*, sert aussi à désigner les grands fleuves (*Bahr-el-Abiad*, *Bahr-el-Azraq*, etc.) et le lit desséché des cours d'eau préhistoriques (*Bahr bela Ma*) ; le nom d'unité *baḥra* signifie *bassin, vivier, étang, pays, contrée* ; le diminutif *baḥira* (qui est devenu le nom propre du lac de Tunis) veut dire *lac, lagune, plaine fertile, jardin maraîcher*.

1. *Tabula itineraria Peutingeriana*, éd. Mannert, Leipzig, 1824, segment V, *e* et p. 60 *b* ; *CIL.*, VIII, 964-966, p. 124-125.

2. *Deutéronome*, XXIII, 19 ; *Isaïe*, X, 22, XXVII, 1, LX, 5 ; *Job*, VII, 12 ; *Lamentations*, II, 13. — *Nombres*, XXXIV, 6, 7 ; *Deutéronome*, XI, 24 ; *Isaïe*, X, 26, XI, 15. — *Nombres*, XXIV, 11 ; *Deutéronome*, IV, 49 ; *Joël*, II, 20. — *Isaïe*, XIX, 5 ; *Jérémie*, LI, 36 ; *Nahum*, III, 8. — *II Rois*, XXV, 13 ; *I Chroniques*, XVIII, 8. — *Jâm* est l'égyptien *Jaumâ*.

3. *Genèse*, II, 10, 13, 14, XV, 18, XXXI, 21 ; *Exode*, XXXIII, 31 ; *Deutéronome*, I, 7, XI, 24. — *II Rois*, V, 12. — *Jonas*, II, 4. — *Psaumes*, XLVI, 5.

4. *Genèse*, XLI, 1-3, *Exode*, I, 22, II, 3 ; *Amos*, VIII, 8, IX, 5 ; *Daniel*, XII, 5, 7. — *Exode*, VII, 28, (VIII, 3 de la Vulgate) ; *Ezéchiel*, XXIX, 3-5, 9, 10, XXX, 12 ; *Nahum*, III, 8. — *Isaïe*, XXXIII, 21. — *Job*, XXVIII, 10

Oued, واد, *lit d'un cours d'eau*, est usité en outre sur le littoral tunisien dans le sens de *chenal, passe, goulet*[1].

Ajoutons que le français *rivière*, l'italien *rio*, même à la rigueur le grec ποταμός n'ont pas toujours été pris dans le sens exclusif d'une eau courante. Je ne suis pas encore bien revenu de l'étonnement que m'a causé dans ma naïve jeunesse le ποταμὸς Ὠκεανός « qui a été la source de toutes choses »[2]. Le goulet du lac de Bizerte, au XVII[e] siècle, était universellement appelé *la rivière de Bizerte: da tutti vien chiamato il rio di Biserta*, dit un rapport adressé par Ludovico Dozza au cardinal Barberino et publié en 1640 à Rome et à Milan[3]. A la Guadeloupe, la *Rivière Salée* n'est point une rivière, mais un bras de mer étroit et sans profondeur qui divise cette contrée insulaire en deux îles, la *Grande Terre*, beaucoup moindre que l'autre, et la *Basse-Terre*, qui domine la première de 658 mètres! Voit-on l'embarras du savant du XXXVIII[e] siècle qui rencontrera ces trois noms dans un texte du XX[e]?

Enfin, nos marins ne disent pas la Seine, la Loire, la Charente, la Gironde, mais *la rivière de Rouen, la rivière de Nantes, la rivière de Rochefort, la rivière de Bordeaux*, et ils n'appliquent la désignation qu'à la partie du fleuve en aval du port, le cours en amont ne comptant pas pour eux; *rivière* devient donc là aussi synonyme de *chenal*.

Mais voici qui est encore plus topique. *La Goulette* n'est que la francisation de *Goletta* (*goulet*), dénomination que les marins vénitiens, pisans et génois appliquaient à l'entrée du lac de Tunis et qui a été transférée à la forteresse construite pour défendre ce passage, puis à la ville bâtie au même endroit dans la première moitié du XIX[e] siècle. Ce nom était l'équivalent de celui que les indigènes donnaient au canal et que la ville porte encore aujourd'hui, *Halq el Oued* حلق الواد, *l'embouchure* (litté-

1. Ch. Monchicourt, *L'expédition espagnole de 1560 contre l'île de Djerba*, in *Revue Tunisienne*, t. XXI, 1914, p. 142, 228.

2. Homère, *Iliade*, XIV, 245-246, XVIII, 607, XX, 7; *Odyssée*, XI, 156-157.

3. Ch. Monchicourt, *La Tunisie et l'Europe* in *Revue Tunisienne*, t. XII, 1905, p. 527.

ralement *le gosier*) *de la rivière*. Desfontaines constate que l'orifice d'une grande lagune de la côte orientale (sans doute la sebkha Djiriba) est également appelé *Halq el Oued* par les gens de la région[1]. Or, la traduction exacte de cette expression serait en grec ἡ τοῦ ποταμοῦ ἐκβολή.

Respectons donc le texte et le lexique, rendons ποταμός par *rivière*, mais en nous réservant de donner à ce mot le sens de *canal* qui lui a été attribué à Bizerte, à La Guadeloupe et même à la Goulette.

III. — Le mot Κατάδα

Passons maintenant à Κατάδα. C'est, bien entendu, le génitif de Κατάδας comme Βαγράδα celui de Βαγράδας, Ἀννίβα celui d'Ἀννίβας ; mais on pourrait se demander si au lieu de s'accorder avec ποταμοῦ, il n'est pas régi par lui. Mannert paraît l'admettre en disant « la rivière *de* Catadas »[2] (à moins que la préposition n'ait été introduite par les traducteurs). Je me hâte de déclarer que telle n'est pas mon opinion ; Ptolémée a écrit Κατάδα ποταμοῦ ἐκβολαί dans le même sens que Βαγράδα ποταμοῦ ἐκβολαί[3], et c'est ainsi que l'avait compris le navigateur dont il tenait le renseignement ; mais j'exposerai qu'il en était autrement de l'indigène à qui remontait cette information, et je m'efforcerai d'être clair même pour les personnes qui n'ont pas porté leurs études du côté des langues sémitiques.



C'est un usage très répandu en Afrique de désigner un *oued* par le nom de la cité qu'il arrose (quand par hasard il n'est pas à sec) ; s'il baigne plusieurs villes, il change autant de fois de

1. Desfontaines, *Fragments d'un voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger, fait de 1783 à 1786* (tome II de Dureau de la Malle, *Peyssonnel et Desfontaines*), Paris, 1838, p. 106.
2. Mannert, *Géographie ancienne*, etc., p. 316.
3. Ptolémée, éd. Müller, t. I, p. 618, l. 5.

nom; « ainsi, un cours d'eau passant par Sbeitla et Sbiba s'appelle dans une partie de son cours *la rivière de Sbeitla* et plus en aval *la rivière de Sbiba*[1]. » Oued Thina, Oued Sers, Oued Thibar, Oued Meliz, Oued Siminja, Oued Tasaa, Oued Béjar, Oued Ausafa, Oued Zama sont respectivement les rivières de Thina (*Thenae*), d'Assuras, de Thibari, de Melzi, de Smingi, de Taisa, de Vasari, d'Usappa, de Zama; Aïn Lemsa est la source de Limisa, Aïn Fourna celle de Furnos, etc.[2]

Cette habitude date de loin, car assez souvent, le nom est celui d'une cité disparue; elle ne semble pas avoir été étrangère aux vieux Sémites, puisque nous lisons dans la Bible *les fleuves de Babylone* pour l'Euphrate et ses canaux[3]. (A la vérité, il est fort possible que *Bâbel* בבל signifie plutôt ici la Chaldée que sa capitale).

Quoi qu'il en soit, ce qui précède est à rapprocher de la singulière coutume des marins de donner au cours inférieur d'un fleuve le nom du port auquel il conduit. Qui sait même si elle ne leur est pas venue d'Orient, par les chiourmes ?

***

En somme, il est permis de présumer que le goulet du lac portait en punique un nom signifiant à peu près *la rivière de Carthage*. Or, les Carthaginois appelaient leur capitale *Qart-Ḥadašt* 𐤒𐤓𐤕𐤇𐤃𐤔𐤕 (c'est-à-dire *Ville-Neuve*)[1]; si, comme il est assez

1. R. L. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis*, Londres, 1877, p. 133.

2. Mannert, *Géogr. anc.*, l. I, c. XI, p. 160; Anonyme [Mgr Toulotte], *Géographie de l'Afrique chrétienne, Proconsulaire*, Rennes-Paris, 1892, p. 128, 149, 216, 249-250, 258, 328, 338; Ch. Monchicourt, *La région du haut Tell, en Tunisie*, Paris, 1913, p. 104; A. Merlin, *Municipium Furnitanum*, in *Revue Tunisienne*, t. XV, 1908, p. 25. — *Furnos* est le véritable nom de la localité généralement appelée *Furni* (A. Merlin, in *Bulletin archéol. du Comité*, 1909, p. CXCIX.)

3. *Psaumes*, CXXXVII, 1.

4. *CIS. I*, 269-271, 290, 291; L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, Copenhague, 1861, p. 74-75, nos 1-7; E. Babelon, *Numismatique*, in *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique*, Paris, 1890, p. 178, fig. 32, 33, p. 198; E. Babelon, *Carthage*, Paris, 1896, fig. 1, p. 23; Stéphane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique*, t. I, Paris, 1913, p. 376.

probable, elle avait un autre nom, celui-ci était *tabou* et nous ne le connaissons pas plus que le nom mystique de Rome dont parle Macrobe[1]. *Rivière de Carthage* se dira donc *Nehar* (?) *Qart-Ḥadašt* 𐤍𐤄𐤓 𐤒𐤓𐤕𐤇𐤃𐤔𐤕. Le premier mot est purement hypothétique, n'ayant pas encore été signalé en phénicien ; il était peut-être remplacé par un synonyme également à l'état construit[2] ; le second est ici un génitif virtuel identique au nominatif. Le Liby-Phénicien à qui l'on demandait le nom du canal a dû répondre, traduisant les mots et la tournure, *flumen Qart Ḥadašt*, de même que nos bons tirailleurs, qui transplantent également la syntaxe sémitique dans leur français très spécial, disent *bor Tounès* pour *le port de Tunis* ; de son côté l'Alexandrin, ignorant le punique et ne connaissant Carthage que sous les noms de Καρχηδών et de *Carthago*, devait nécessairement se figurer qu'il s'agissait d'un vocable s'accordant avec *flumen* et écrire sur ses tablettes ποταμὸς Καρτάδας.

Κατάδας est bien plus voisin que Καρχηδών du nom carthaginois de la ville. La chuintante *š*, qui n'existait ni en grec, ni en latin, a été remplacée par un *s* comme dans *roš* 𐤓𐤔, *cap*[3], que dans les noms de lieu les Romains ont transcrit *Rus* et les Grecs Ῥοὺς ou Ῥυσσ : *Rusazus, Rusguniae, Rusicade, Rusippisir, Ruspae, Ruspina, Rusuccuru*[4], *Rusaddir*, Ῥουσάδειρον ou Ῥυσσάδειρον[5] ;

1. Salomon Reinach, *Orpheus*, p. 146-147 ; Macrobe, *Saturnalia*, III, 9 ; Eus. Vassel, *Le Panthéon d'Hannibal*, in *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 337-338 [11-12].

2. Dans le génitif hébraïque, ce n'est pas le nom régi qui subit la flexion, mais le nom régissant ; celui-ci est dit alors *à l'état construit*. On sait que le punique, le phénicien et l'hébreu sont des dialectes chananéens absolument voisins, aussi voisins que l'ionien et l'attique ; c'est, du reste, le dictionnaire hébreu, malheureusement incomplet, qui sert à traduire — quand on peut — phénicien et punique.

3. Gesenius, *Scripturae linguaeque phoeniciae monumenta*, Leipzig, 1837, pl. 38, X ; L. Müller, *Numismatique de l'anc. Afr.*, supplément, Copenhague, 1874, p. 78-79, n° 215, *a* ; Mark Lidzbarski, *Handbuch der Nordsemitischen Epigraphik*, Weimar, 1898, p. 366, 370.

4. *CIL.*, VIII, p. 1095.

5. Pline, V, 1, 9, éd. Littré, t. I. p. 209 *b* (*Risardir*) ; *Itinerarium Antonini Augusti et Hierosolymitanum ex libris mss.*, éd. G. Parthey et M. Pinder, p. 2 et 5 (*Rusadder*) ; Ptolémée, IV, 1, 3, éd. Müller, t. I, p. 583.

le *t* final est tombé parce qu'une désinence *ast* eût choqué des oreilles grecques ou romaines; c'est absolument normal. Reste l'évanouissement de l'*r* : mais la suppression ou l'addition de cette consonne n'est pas sans exemple; ainsi, Ptolémée écrit Ῥουσάδειρον le nom othographié *Risardir* par Pline et *Rusadder* par l'Itinéraire d'Antonin (en punique, *Roš-Addir* 𐤀𐤃𐤓𐤔𐤓), Σάσουρα celui que le pseudo-Hirtius écrit *Sarsura* et la table de Peutinger *Sassura uicus*[1]; une autre localité est appelée tantôt *Acila* et tantôt *Arcila*[2].

La transcription *Carthadas* était connue à Rome. Il est vrai que d'après le passage reproduit par M. Gsell, ce mot ne se lit pas dans Servius comme Marcus l'affirmait[3]; mais Solin, au IIIe siècle, dit positivement qu'Elissa a bâti la ville « et l'a appelée *Carthadas*, ce qui dans la langue des Phéniciens signifie ville neuve »[4].

Les interprétations erronées de renseignements indigènes ne sont pas rares, même dans les travaux géographiques modernes. Par exemple, à propos précisément de l'oued Miliane, le docteur Frank, ancien médecin du bey de Tunis, affirme que ce cours d'eau porte également le nom de *Bahyrt-el-Mournouq*[5]. En réalité, cette expression signifie *plaine du*

1. Ptolémée, éd. Müller, t. I, p. 583, 655 ; Pline, V, I, 9, éd. Littré, p. 209 *b*; *Itinerarium Antonini*, éd. Parthey, p. 2 et 5 ; L. Müller, *Numismatique*, supplément, n° 215 *a*, p. 78-79 ; pseudo-Hirtius, *De bello Africano*, LXXV, LXXVI, in Salluste, Jules César, C. Velleius Paterculus et A. Florus, éd. Nisard-Didot, p. 500 *b* ; *Tabula itineraria Peutingeriana*, éd. Mannert, segment V, *f* et p. 60 *a*.

2. C. Müller, in Ptolémée, t. I, p. 654-655, note 5. — Il n'y a pas à tenir compte de l'assertion de Grenville Temple (*Excursions in the Mediterranean*, t. I, p. 95-96), que le nom de Carthage est écrit *Cataco* dans l'inscription de la colonne rostrale érigée par les Romains en commémoration de leur première victoire navale (—260) ; en réalité, ce texte renferme deux fois CARTACINIENCIS, (*CIL.*, I, 195, p. 38 ; VI, 1300, p. 285 ; Hermann Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, t. I, n° 65, p. 18).

3. Servius, *Ad Aeneida*, I, 363, (citation de St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique*, t. I, p. 376, note 4) ; Marcus, in Mannert, *Géographie ancienne*, note 76, p. 664.

4. Solin, XXVII, 10.

5. Frank, *Tunis*, p. 29.

Mornak et désigne chez les Arabes non pas la rivière, mais la région où elle passe.

IV. — Conclusion.

Évidemment, les considérations qu'on vient de lire ne sauraient engendrer la certitude, puisqu'elles laissent subsister la possibilité d'une bévue de Ptolémée; mais elles suffisent, je crois, à démontrer que des deux hypothèses entre lesquelles il faut choisir, *la plus probable* est celle qui identifie le Catadas avec le chenal de la Bahira.

***

Cette conclusion peut-elle être confirmée ou infirmée par les coordonnées que le géographe assigne à son fleuve? C'est ce que nous allons voir; afin de ne rien négliger, procédons comme si nous avions affaire à des chiffres précis.

Pour la Proconsulaire, Ptolémée a nécessairement fondé son réseau sur la position erronée qu'il attribuait à Carthage; les distances à cette ville sont à ses yeux : pour le Catadas, de 0 en longitude et de — 10′ en latitude; pour Maxula, dont nous pourrons avoir besoin tout à l'heure, de + 10′ et de 0[1].

Mais les Anciens ne donnaient au degré de latitude que les 5/6 environ de sa longueur effective[2], et le degré de longitude, chez Ptolémée, n'a en moyenne que les 69/100 de sa véritable valeur, puisque notre auteur fait embrasser à la Méditerranée 61° de longitude alors qu'elle ne mesure en réalité que 42°33′[3]. Enfin, les minutes du géographe grec ne varient que de cinq en cinq, de sorte que ses positions, loin de représenter des points géométriques, sont sensiblement des ellipses dans lesquelles $a = 2'30''$ de latitude et $b = 2'30''$ de longitude[4]. En tenant

1. Ptolémée, IV, III, 2, éd. Müller, t. I, p. 619.
2. Mannert, *Géographie ancienne*, l. II, c. VIII, p. 306.
3. *Grande Encyclopédie*, art. *Histoire de la Géographie*, t. XVIII, p. 788 *a*.
4. La minute de latitude est le mille marin de 1.852 mètres; celle de longitude mesure 1.484 mètres sous le parallèle de Carthage.

compte de ces trois facteurs, les évaluations de Ptolémée deviennent :

Catadas . .	long.	— 2' 30" à + 2' 30"	lat.	— 6' 15" à — 10' 25"
Maxula . .	—	+ 5' 10" à + 8' 37"	—	— 2' 30" à + 2' 30"

Les positions réelles sont, d'après la carte marine à grand point[1] :

Carthage (Saint-Louis) . .	long.	+ 10° 19' 27"	lat.	+ 36° 51' 05"
La Goulette (estuaire) . .	—	+ 10° 18' 11"	—	+ 36° 48' 40"
Radès (mosquée)	—	+ 10° 16' 17"	—	+ 36° 45' 54"
Oued Miliane (embouchure).	—	+ 10° 17' 34"	—	+ 36° 46' 13"

Les différences véritables avec Carthage sont donc :

La Goulette	long.	— 1' 56"	lat.	— 2' 25"
Radès	—	— 3' 10"	—	— 5' 11"
Oued Miliane	—	— 1' 53"	—	— 4' 52"

Ainsi, *outre ses erreurs générales*, Ptolémée commet ici les suivantes sur la position de Maxula = Radès :

Long. + 8' 20" à + 11' 47" lat. — 2' 41" à + 7' 41".

Ces chiffres prouvent surabondamment que les coordonnées du géographe ne sauraient être prises en considération au sujet du Catadas.

*
* *

Cette coupure de la Ligula qu'il nous est permis, jusqu'à preuve du contraire, de considérer comme le Catadas de Ptolémée, où était-elle exactement située vers le milieu du IIe siècle ? Était-elle unique? Le canal indiqué sur le plan de Falbe au S.-E. du point 112 avait-il été creusé par les Carthaginois, comme le pense mon savant ami le docteur Carton[2]? L'examen

1. Carte n° 4222 du Service hydrographique de la Marine, *Tunisie, du cap Kamart au Ras-al-Fortas*, éd. de juillet 1893 corr. en juin 1902.

2. C. T. Falbe, *Plan du terrain et des ruines de Carthage, levé et dessiné en 1831*, planche I de *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, Paris, 1833 ; Auguste Audollent, *Carthage romaine*, Paris, 1901, p. 214 ; L. Carton, in *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1910, p. 611-612 ; L. Carton, *Note sur la topographie des ports de Carthage*, *Ibidem*, p. 627, 629, 631 ; L. Carton, *Le port marchand et le mur de mer de la Carthage punique*, in *Revue archéologique*, série IV, t. XVIII, 1911, p. 246-248, 252 et fig. 3, 4, p. 241, 251 ; L. Carton, *Documents pour servir à l'étude des ports et de l'enceinte de la Carthage*

de la surface du terrain ne m'a rien appris là-dessus et je m'y attendais, en raison des changements que les flots, la pluie et le vent ont apportés et apportent encore à la configuration de cette bande étroite et sablonneuse, sans parler des travaux considérables qui y ont été exécutés depuis Hassan Ibn en-Nôman-el-Ghassani (695) jusqu'à nos jours. Mais ces questions reçoivent, semble-t-il, quelque lumière du rapprochement des documents écrits ou figurés et des constatations archéologiques récentes. J'espère pouvoir montrer dans des notes ultérieures : 1° que le canal du plan de Falbe n'est pas antérieur au XVIe siècle ; 2° que, selon toute vraisemblance, à l'époque où fut bâtie l'enceinte punique de Carthage et même beaucoup plus tard, la solution de continuité de la langue de sable s'étendait sans interruption du pied de cette muraille à l'endroit où se trouve maintenant la saline dite de la Princesse.

Eusèbe Vassel.

punique, in *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, p. 252, 253 ; t. XIX, 1912, p. 40, 50, 52, 54, 56 (fig. 3), 165-168, 172 (fig.), 174, 288, 289, 299 [8, 9, 54 (fig. 5), 60, 70, 72, 75-79, 82 (fig. 7), 85, 91, 92, 102] ; L. Carton, *Huitième chronique archéologique nord-africaine* (*année* 1910-1911), in *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, p. 459 [13] ; L. Carton, *Onzième chronique archéologique nord-africaine* (*année* 1912-1913), in *Revue Tunisienne*, t. XXI, 1914, p. 80, 81, 83 ; L. Carton, *Douzième chronique d'archéologie barbaresque* (*année* 1913-1914), in *Revue Tunisienne*, t. XXII, 1915, p. 240, 243 ; Stéphane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. II, Paris, 1918, p. 78 ; L. Carton, *La Carthage punique d'après M. St. Gsell*, in *Revue Tunisienne*, t. XXV, 1918, p. 165-166 [3-4].

LE NARCISSE DANS HOMÈRE

ET DANS SOPHOCLE[1]

I

Il n'est pas question de narcisse dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*; la plus ancienne mention de cette fleur se trouve dans l'hymne homérique à Déméter. On sait que ce poème, découvert en 1780 dans un manuscrit de Moscou, aujourd'hui à Leyde, et connu seulement par ce manuscrit, nous est parvenu en mauvais état, déparé non seulement par des lacunes qui n'ont pu être remplies, mais par les nombreuses corrections d'un réviseur médiocre qu'il faut écarter pour en chercher de meilleures. L'hymne à Déméter a été cité par Pausanias; mais, par une raison qui nous échappe, il paraît avoir été à peu près oublié à l'époque byzantine. Certaines formes attiques qu'il présente, mêlées aux formes ioniennes, et d'autres indices encore, inclinent à croire qu'il est l'œuvre d'un Athénien homérisant, peut-être d'un versificateur domicilié à Éleusis même et intéressé à la prospérité du culte local. Dans son état actuel, il ne peut guère être antérieur aux environs de l'an 550; mais il a certainement été précédé d'autres compositions du même genre, relatives comme lui aux origines du culte éleusinien. On a supposé, de nos jours, que cet hymne unique, où l'on croit distinguer des sutures, serait un pastiche assez malvenu d'hymnes antérieurs, une sorte de compilation; sans aller jusque-là, il faut reconnaître que la composition laisse fort à

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions en 1915 (*Comptes-rendus*, p. 315-316).

désirer et que la beauté incontestable de certains passages fait contraste avec une série de platitudes. Pausanias connaissait un hymne à Déméter du poète Pamphôs, qu'il croyait antérieur à Homère[1]; dans un texte sur lequel nous aurons à revenir, il cite Pamphôs, et non l'hymne homérique, sans doute parce que ce dernier lui inspirait moins de confiance et jouissait d'une moindre autorité.

II

Il n'y a pas que des difficultés grammaticales et des lacunes dans l'hymne à Déméter; j'y trouve, presque au début, une difficulté plus grave qu'on ne peut imputer aux copistes et sur laquelle il ne paraît pas que les commentateurs aient fait la lumière. Pour la rendre sensible je résume, — sans le traduire, mais aussi sans rien ajouter, — le commencement du poème.

Pluton a obtenu de Zeus la permission d'enlever la fille de Déméter. A sa demande encore, avec la permission de Zeus, Gaïa consent à produire un narcisse d'une beauté exceptionnelle. Proserpine joue avec ses compagnes les Océanides, cueillant des fleurs dans une prairie, roses, crocus, violettes, jacinthes. Tout à coup elle aperçoit avec admiration le narcisse éclatant que Gaïa a fait éclore avec cent fleurs sur sa tige, exhalant un parfum qui réjouit le ciel, la terre et les mers. Elle étend les deux mains pour saisir ce charmant jouet (ἄθυρμα); soudain la terre s'ouvre dans la plaine nyséenne; Pluton, monté sur son char d'or, paraît et enlève la jeune fille, malgré sa résistance et ses cris perçants.

Ce même épisode est relaté une seconde fois dans l'hymne, lorsque Perséphone, revenue sur terre, fait à sa mère le récit de ses aventures. « Nous étions, dit-elle, dans une belle prairie (ici une longue énumération des compagnes de Proserpine, désignées

1. Paus., VIII, 37, 9 : Καθὰ Ὅμηρος καὶ ἔτι πρότερον Πάμφως ἐποίησαν. Cf. *ibid.*, IX, 27, 2.

par leurs noms), jouant et cueillant des fleurs, mêlant le crocus au glaïeul, à la jacinthe, à la rose et au lis. Il se trouvait là une plante merveilleuse à voir, un narcisse que Gaïa avait fait pousser comme un crocus. Transportée de joie, je le cueillis ; mais au-dessous la terre s'entr'ouvrit, le roi insatiable en sortit et, malgré ma résistance, m'emporta sous terre dans son char d'or. »

Dans l'un et l'autre passage, le narcisse extraordinaire apparaît comme une ruse, δόλος. Vers 8 :

Νάρκισσόν θ', ὃν φῦσε δόλον καλυκώπιδι κούρῃ
Γαῖα, Διὸς βουλῇσι, χαριζομένη Πολυδέκτῃ.

Plus loin (v. 404 et suiv.), la narration de Proserpine est motivée par cette question de la mère : « Par quelle ruse Pluton t'a-t'il trompée ? »

Καὶ τίνι σ' ἐξαπάτησε δόλῳ κρατερὸς Πολυδέγμων ;

Il faudrait même admettre un troisième emploi du mot δόλος si l'on acceptait la correction de G. Hermann au vers 438. Le manuscrit porte :

Νάρκισσόν θ', ὃν ἔφυσ', ὥσπερ κρόκον, εὐρεῖα χθών.

Quoi qu'on ait dit[1], ὥσπερ κρόκον est non seulement plat, mais bizarre. Hermann proposait d'écrire, très élégamment, αἰπὺν δόλον. Cela vaut évidemment mieux que le texte reçu ; mais on s'explique difficilement l'origine de l'erreur, qui, paléographiquement, ne peut guère se justifier.

Nous avons encore un autre témoignage sur la ruse du dieu infernal : c'est celui du vieux poète Pamphôs, cité par Pausanias (IX, 31, 9) : « Il dit que la fille de Déméter fut enlevée pendant qu'elle jouait et cueillait des fleurs et qu'elle fut trompée (ἀπατηθεῖσαν) non par des violettes, mais par des narcisses. » Cette phrase de Pausanias fait évidemment allusion à des poèmes plus récents, d'époque alexandrine et grécoromaine, qui racontaient à leur façon l'enlèvement de Koré ;

1. Allen, *Journ. Hell. Stud.*, 1897, p. 61.

dans ces poèmes il n'est plus question de narcisses, ou il n'en est question qu'incidemment; ce sont les violettes qui sont au premier plan, objet spécial de la cueillette de Koré[1].

III

La question qui se pose maintenant est celle-ci : où était la ruse? Assurément, Pluton usa de ruse, un peu plus tard, lorsqu'il fit absorber par Koré un pépin de grenade, la rattachant ainsi, par un lien magique, au monde infernal; le poète nous dit qu'il fit cela subrepticement, λάθρῃ[2]. Mais en quoi le narcisse à cent fleurs, produit par la Terre à la demande de Pluton, s'offrant aux yeux ravis de Proserpine qui cueillait d'autres fleurs dans le même champ, constituait-il une ruse, δόλος? Le poète a négligé de nous l'expliquer et je ne le comprends pas. Toutefois, le témoignage de Pamphôs prouve à l'évidence que c'est bien là un trait, un caractère essentiel de la légende primitive; s'il ne s'accorde pas avec le contexte, c'est le contexte qu'il faut soupçonner d'être incomplet. Je ne songe pas à une altération du texte de notre unique manuscrit, mais à une incohérence du texte original, dû au fait que le poete suivait une tradition déjà contaminée et devenue inintelligible, ou qu'il la contaminait lui-même en juxtaposant des éléments contradictoires empruntés à de plus anciennes compositions.

Remarquons d'abord que le premier récit de l'apparition du narcisse n'est pas tout à fait d'accord avec le second. Dans le premier, Proserpine étend les deux mains vers le charmant *jouet*, mais ne le touche pas encore :

(15) ... ὠρέξατο χερσὶν ἅμ' ἄμφω
καλὸν ἄθυρμα λαβεῖν...

1. Förster, *Raub-und Rückkehr*, p. 31.

2. Vers 373 : Ῥοιῆς κόκκον ἔδωκε φαγεῖν μελιηδέα λάθρῃ. Version un peu différente au vers 413 : ἄκουσαν δὲ βίῃ με προσηνάγκασσε πάσασθαι.

Dans le second, elle est au moment même de cueillir la fleur :

(429) αὐτὰρ ἐγὼ δρεπόμην περὶ χάρματι...

La différence est insignifiante ; mais ce qui est plus important, c'est la fin du vers que je viens de citer :

.....γαῖα δ' ἔνερθεν
χώρησεν, τῇ δ' ἔκθορ' ἄναξ κρατερὸς Πολυδέγμων.

Les mots ἔνερθεν χώρησεν paraissent bien signifier que la terre s'ouvre *sous le narcisse;* cette plante aux cent fleurs aurait poussé à l'instant même où Pluton devait sortir du royaume infernal et comme pour en dissimuler l'issue. Mais il est absurde de supposer qu'un narcisse, eût-il cent fleurs, pût boucher l'ouverture par laquelle passera un char attelé de deux chevaux et conduit par Pluton; concluons donc tout d'abord que la tradition primitive ignorait l'intervention du char.

Cette intervention, comme celle de Pluton lui-même, est encore suspecte par un autre motif. Il est évident que le dieu n'a pas besoin d'une ruse pour enlever une jeune fille accroupie parmi les fleurs et entourée de compagnes aussi faibles qu'elle. En revanche, si la plante bouche l'ouverture du monde infernal et que Proserpine, en arrachant la plante ou en la tirant vers elle; tombe dans le trou, il y a bien là une ruse, un piège ; mais Hadès est de trop, non moins que son char à deux chevaux. Comme la logique exige qu'on sacrifie l'un des deux éléments de cette fable, la ruse ou le ravisseur, nous devons plutôt renoncer à celui-ci, d'autant plus que la ruse est un élément très ancien, conservé par la poésie alors même qu'il cesse d'être intelligible par suite de l'apparition du char de Pluton.

Remarquons, en passant, la singularité du mot ἄθυρμα, jouet, appliqué à une fleur. Or, il y avait une autre légende relative à Zagreus, fils de Proserpine séduite par Zeus, où l'on trouve à la fois une ruse et des jouets, ἀθύρματα παιδείας. L'enfant Zagreus est amusé par les Titans, qui lui apportent toute une pacotille de jouets ; pendant qu'il se divertit à les manier, les Titans le tuent. Cette légende fait partie du cycle orphique ; on l'a sou-

vent considérée comme assez récente. Vu son caractère sauvage, je la crois, au contraire, très ancienne ; seule la discipline de l'arcane est cause qu'elle ne nous soit connue que par des textes très tardifs. Je me persuade que l'auteur de l'hymne homérique la connaissait et j'explique ainsi qu'il ait qualifié d'ἄθυρμα la fleur qui servit d'instrument à la ruse de Pluton. C'est l'effet d'un parallèle à demi-conscient entre le sort de Proserpine, épisode capital du mythe d'Éleusis, et celui de Zagreus, épisode non moins important du mythe orphique.

IV

Il faut ici que j'écarte une solution de la difficulté soulevée plus haut, qui n'a, que je sache, été proposée par personne, puisque la difficulté semble être restée inaperçue, mais qui pourrait venir à l'esprit d'un contradicteur.

Les anciens ont dit et répété que le nom du narcisse dérivait du mot νάρκη, signifiant « engourdissement » ou « stupeur », dont le sens subsiste dans le dérivé français de νάρκη, *narcotique*. On pourrait donc prétendre que Proserpine a été comme engourdie par l'odeur à la fois exquise et forte du narcisse que le poète signale avec insistance, puisqu'il dit qu'elle remplit la terre, la mer et le ciel; la ruse aurait consisté à endormir la jeune déesse pour la ravir.

Cette explication n'est pas admissible pour plusieurs raisons. La première et qui dispenserait de tout autre, c'est que, suivant le poète, Proserpine résiste à Hadès et remplit l'air de ses cris : Ἁρπάξας δ' ἀέκουσαν (v. 19) — ἦγ' ὀλοφυρομένην — ἰάχησε δ' ἄρ' ὄρθια φωνῇ (v. 20) — πόλλ' ἀεκαζομένην — ἐβόησα δ' ἄρ' ὄρθια φωνῇ. Une personne engourdie ne se débat point et ne crie point : inutile d'insister. D'autre part, les cris de Proserpine sont essentiels à l'histoire, car Hécate les entend dans son antre et c'est elle qui finit par avertir Déméter (v. 57).

V

La question de l'étymologie doit nous arrêter un peu plus. Malgré les apparences et l'opinion des anciens, *narkissos* ne peut se rattacher à *narkè*, avec le sens de fleur ou plante narcotique. On se tromperait gravement en alléguant, à titre de parallèle, *melissa* et *meli*. Car le radical de *meli*, gén. *melitos*, est *melit* : *melissa* est pour *melit-ja*. *Narkissos* n'est pas plus un mot grec que les autres mots et noms propres en *-issos*, fréquents sur les deux rives de la mer Egée, qu'on a quelque raison de considérer comme appartenant à la langue carienne[1]. *Issos* n'est probablement pas un simple suffixe, puisqu'il existe une ville asiatique de ce nom, mais une épithète dont nous ne pouvons pas connaître le sens. Quant à *narké*, c'est un mot d'origine inconnue ; mais les dérivés certains qu'il a donnés sont bien grecs. Il est question dans Pausanias (V, 16, 7) d'un certain Narkissos, fils de Dionysos et de Physkoa, qui éleva à Elis un temple sous le vocable d'Athéna *Narkaia* ; l'épithète de *Narkaios* « engourdissante », convient bien à un fils de Dionysos, c'est-à-dire à Dionysos lui-même[2]. Mais il est inadmissible que le mot de *narké*, passé dans la langue grecque, se soit adjoint un suffixe ou un mot non hellénique pour désigner une plante et une fleur. En rattachant *narkissos* à *narké*, les Grecs ont cédé à la tentation de l'étymologie populaire. Du reste, les naturalistes anciens, non plus que les modernes, n'attribuent pas au narcisse de vertus narcotiques ; on se contente de dire, peut être sous l'influence de la fausse étymologie, que certains extraits pharmaceutiques du narcisse calment les nerfs, que

1. *Ilissos*, *Képhis(s)os*, *Arabissos*, *Kikissos*, *Koropissos*, *Kudissos*, *Pednélissos*, etc. Cf. Pauli, *Eine vorgriech. Inschrift aus Lemnos* 1886 et mon article *Lydian origin of the Etruscans*, dans *Bab. and Or. Record*, 1892, p. 85.

2. Schwenk (*Mythol.*, p. 384) explique que Narkissos (*la torpeur*) pouvait bien être le fils de Dionysos et de Physkoa (*l'obésité*).

d'autres donnent des migraines et des nausées[1]. Concluons donc que si Proserpine fut victime du narcisse, comme elle le fut de la grenade, les qualités médicinales de ces végétaux n'ont rien à voir dans ses deux mésaventures, qui sont du ressort non de la botanique, mais de la magie.

VI

En ce qui concerne la légende du rapt de Proserpine, voici la conclusion positive qui me paraît ressortir de ce qui précède· Une forme antérieure devait en exclure ce qui était devenu presque l'essentiel pour un Claudien, *inferni raptoris equos.* Gaïa, pour complaire à Pluton, après avoir produit le narcisse séducteur, s'entr'ouvrit subitement sous les pieds de la jeune déesse, qui descendit ainsi aux Enfers. Une autre tradition éleusinienne a conservé le souvenir d'un épisode analogue où le dieu infernal et son équipage n'interviennent point. On racontait que le porcher Eubouleus, lors de l'enlèvement de Proserpine, avait été englouti avec son troupeau dans l'abîme subitement ouvert[2]. « En l'honneur d'Eubouleus, dit le scoliaste de Lucien, on jette des porcs (vivants), à la fête des Thesmophories, dans les gouffres de Déméter et de Koré ». Remarquez ces derniers mots : ils semblent bien indiquer une forme de la légende où Déméter descendait aux Enfers pour chercher Koré, ce qui explique que l'hymne homérique lui mette aux mains deux torches allumées, αἰθομένας δᾷδας μετὰ χερσὶν ἔχουσα (v. 61). A Potniae en Béotie, où il y avait un bois consacré à Déméter et à

1. Pline, *Hist. nat.*, XXI, 128 (*vomitorium, nervis inimicum, caput gravantem*). Cf. l'article *Narcisse* dans la *Grande Encyclopédie* : « Bulbe visqueux doué de propriétés vomitives... Les fleurs présentent une odeur agréable qui a suffi, dans certains cas, pour calmer des convulsions nerveuses. » C'est le contraire du *nervis inimicum* de Pline.

2. Clem. Alex., *Protrept.*, II, 20, 2; Schol-Lucian., éd. Rabe, p. 276. Ce dernier texte porte : ῥιπτεῖσθαι τοὺς χοίρους εἰς τὰ χάσματα τῆς Δήμητρος καὶ τῆς Κόρης. Jessen (art. *Eubuleus* dans Pauly-Wissowa) traduit : *die Schlucht die Pluton und Kora als Eingang zur Unterwelt gedient*, tout en reproduisant les mots du texte grec, qui parlent de Déméter et de Koré.

Koré, Pausanias nous apprend que l'on jetait à certaines époques, dans des cavités appelées *megara*, des cochons de lait, et l'on prétendait que ces animaux reparaissaient l'année suivante à Dodone[1]. Sur quoi Pausanias observe : « Croie à cela qui voudra ». Son scepticisme sur l'opinion populaire est légitime ; mais le rite n'en est pas moins attesté et remarquable par son caractère primitif. Comme personne ne voudrait, à l'exemple des anciens, l'expliquer par l'anecdote d'Eubouleus, il est évident que cette anecdote a été imaginée pour expliquer le rite. Ce rite de sauvages est ce que les textes nous révèlent de plus archaïque sur l'emplacement où la religion d'Éleusis devait fleurir. Ce n'est plus, ou ce n'est pas encore, une jeune déesse entraînée aux Enfers par le prince infernal et recherchée par sa mère en deuil : ce sont de petits cochons jetés dans un trou béant, qui passe sans doute pour une entrée du monde souterrain. Conclure de là que Pluton et Eubouleus — ce sont des doublets, Eubouleus n'étant qu'un euphémisme et désignant Pluton dans le langage populaire — de même que Déméter et Koré, autres doublets non moins évidents, appartenaient originairement à l'espèce porcine, serait dépasser ma pensée en la précisant outre mesure ; mais il ne me semble pas niable qu'antérieurement à l'anthropomorphisme grec, à l'époque des cultes zoomorphiques, le sacrifice des porcs sacrés, précipités dans un trou à destination de l'autre monde, ait marqué l'origine de la légende et des rites qui devaient prendre un si magnifique développement[2].

1. Paus., IX, 8, 1.

2. Il ne manquait pas, dans le monde antique, de cavités naturelles, abimes ou lacs, qui, comme le lac Arverne, passaient pour des entrées des Enfers, *ostia Inferi*. Nous ne savons pas si on avait l'habitude, ailleurs qu'en Attique et en Béotie, d'y jeter des porcs, mais ce rite a pu se propager au loin avec le culte de Déméter et de sa fille. Si un pareil rite existait chez les Géraséniens ou Gadaréniens, sur les bords du lac de Tibériade, lesquels devaient être hellènes ou hellénisés puisqu'on élevait chez eux des troupeaux de porcs, on y verrait volontiers l'origine d'un épisode de l'histoire évangélique qui a beaucoup exercé les commentateurs. Peut-être les Géraséniens croyaient-ils se débarrasser ainsi, par une noyade périodique, des esprits impurs qui infestaient leur contrée et qui, introduits dans les porcs par quelque exorcisme, retournaient avec eux à travers

VII

Proserpine ayant été trompée deux fois, comme on l'a vu, au moyen d'un narcisse d'abord, puis d'une grenade, il était naturel, aux yeux des anciens, qu'elle eût ces plantes en horreur. Pour la grenade, le fait est avéré[1]; elle est absolument exclue du culte de Déméter et de Koré, ainsi que de la nourriture des initiés. La question est plus difficile pour le narcisse. Plutarque, dans ses *Questions conviviales*[2], admire l'intelligence des anciens qui ont donné aux végétaux des noms en rapport avec leurs propriétés. Il cite l'exemple du narcisse, ainsi nommé parce qu'il émousse les nerfs et cause des lourdeurs narcotiques (βαρύτητας ναρκώδεις) ; c'est pourquoi, ajoute-t-il, Sophocle l'a nommé « ancienne couronne des grandes divinités », c'est-à-dire des divinités chthoniennes (χθονίων)[3]. Cornutus[4], qui écrivait avant Plutarque, vise certainement le même passage de Sophocle quand il parle du caractère funéraire du narcisse et dit qu'on le considère comme formant la couronne des Erinyes. Même affirmation dans le commentaire d'Eustathe sur l'*Iliade* (p. 87) : « Le narcisse est la couronne des Erinyes[5] ». A quoi l'on peut ajouter qu'Eschyle attribue précisément au chant des Erinyes une action narco-

les eaux du lac dans les Enfers, leur légitime domicile. Le démoniaque dont parlent les récits évangéliques (Mt. VIII, 28; Marc, V, 1; Luc, VIII, 26) erre parmi les tombes en traînant une chaîne brisée, comme il convient à un revenant; les démons qui le possèdent demandent eux-mêmes à être envoyés dans les corps des pourceaux. Malgré les obscurités de ces textes, peu intelligibles dans leur état actuel, il me semble depuis longtemps qu'ils ont pour point de départ un rite païen analogue à celui des Thesmophories; mais ce n'est peut-être là qu'une illusion de « mythologue ».

1. Paus., VIII, 37, 7; Porphyre, *De Abstin.*, IV, 16; Clem. Alex., *Protrep.*, II, 19; Schol. Lucian., éd. Rabe, p. 280, etc.

2. Plut., *Quaest. conv.*, III, 1, p. 647.

3. Sont considérés comme χθόνιοι θεοί Déméter, Perséphone, Pluton, Hermès, Dionysos, les Érinyes (cf. Stoll, *s. v. Chthonios*, dans Roscher, *Lex.*)

4. Cornutus, c. 35 : Οἰκείως δὲ τοῖς κατοιχομένοις καὶ ὁ νάρκισσος ἔχειν ἔδοξε καὶ τῶν Ἐρινύων ἔφασαν αὐτὸν στεφάνωμα εἶναι.

5. Νάρκισσος Ἐρινύσι στεφάνωμα· νάρκισσός τε γὰρ ἐκ τοῦ ναρκᾶν.

tique, ὕμνος ἐξ Ἐρινύων, δέσμιος φρενῶν (*Eumen.*, 331). L'expression de Plutarque μεγάλων θεῶν, précisée par le mot χθονίων, peut parfaitement s'appliquer aux Erinyes ou Euménides, qu'Oedipe invoque sous le nom de πότνιαι δεινῶπες[1]. Mais si l'on consulte une édition de Sophocle pour le vers auquel font allusion Cornutus, Plutarque et Eustathe (*Oed. Col.*, 684), on constate que le texte fait du narcisse la couronne de Déméter et de Kora, μεγάλαιν θεαῖν (et non μεγάλων θεῶν) ἀρχαῖον στεφάνωμα. Le duel n'est pas une correction ; c'est le texte du manuscrit de la Laurentienne. Ce n'est pourtant pas un motif de l'accepter sans examen. Les manuscrits de Sophocle que lisaient Cornutus et Plutarque étaient beaucoup plus anciens que le nôtre, ce qui ne veut pas dire — les découvertes de textes littéraires sur les papyrus l'ont établi — qu'ils fussent meilleurs. Mais il n'y a aucune autre mention d'une couronne de narcisses portée par Déméter et Koré ; il n'y en a, que je sache, aucun exemple dans les monuments. La scène de l'*Oedipe à Colone* se passant près du sanctuaire des Euménides, ce fait a pu motiver l'erreur de Plutarque ou du copiste dont il avait le travail sous les yeux ; mais il peut également justifier la lecture μεγάλων θεῶν, à laquelle un réviseur atticisant aura substitué la forme du duel, dans l'idée, peut-être fausse, à coup sûr discutable, qu'il s'agissait de Déméter et de Koré.

Une phase d'Hésychius : δαμάτριον, ἄνθος ὅμοιον ναρκίσσῳ, ne peut être alléguée comme une confirmation du texte reçu de Sophocle. Qu'une fleur qui n'est pas le narcisse, mais semblable au narcisse — ce qui est le cas de diverses espèces de lis — ait été qualifiée de *démétérienne*, cela ne prouve nullement que Déméter et Koré se soient couronnées de narcisses, alors que nous savons que leurs parures végétales ordinaires étaient les épis et les pavots.

1. Déméter et Koré sont mentionnées (mais non pas nommées) comme πότνιαι dans *Oedipe à Colone*, v. 1052 ; il est question de Déméter féconde, εὐχλόου Δήμητρος, *ibid.*, 1600, mais non ailleurs, du moins dans les pièces de Sophocle que nous possédons.

VIII

Ce qui précède était écrit quand j'ai lu les scolies anciennes dans l'édition d'*Oedipe à Colone* donnée par Meinecke en 1863. Elles confirment tout à fait mon sentiment. L'une d'elles est très brève (v. 683) : Μεγάλαιν θεαῖν · ταῖς Ἐρινύσιν. L'autre (v. 681) est plus développée et mérite d'être traduite :

« Voici ce que disent les commentateurs (οἱ ὑπομνηματισάμενοι). Ils nient que le narcisse soit la couronne de Déméter et de Koré ; car elles se couronnent d'épis. Peut-être faut-il écrire μεγαλᾶν θεᾶν [génitif pluriel dorien][1], signifiant les Erinyes ; car la localité où se trouvait Oedipe leur était consacrée. Que le narcisse soit la couronne des Erinyes, c'est ce qui paraît par les vers d'Euphorion :

Terribles, elles poursuivaient leur chemin,
Les Euménides, petites filles du blanc Phorkys,
Leurs cheveux couronnés de narcisses ..

peut-être parce que le narcisse pousse le plus souvent près des tombes ; ou parce que ces divinités sont les causes de frissons et de torpeurs (ναρκᾶν), de sorte que le nom de cette plante est en accord avec elle. Peut-être Sophocle a t-il dit que le narcisse était l'ancienne couronne des deux grandes déesses, usant d'une syllepse, au lieu de dire « ancienne couronne de la déesse », c'est-à-dire de Koré. Pourquoi ? Parce que, avant que Pluton ne l'enlevât, elle prenait plaisir au narcisse ; on dit, en effet, qu'elle fut enlevée au moment où elle cueillait un narcisse. Ainsi le mot *ancienne*, ajouté par l'auteur, signifierait qu'antérieurement à son enlèvement une couronne de narcisse lui était agréable. On dit encore que les deux déesses ne se paraient pas de fleurs, et que même les femmes célébrant les Thesmophories renonçaient à porter des couronnes de fleurs. Istros dit que la couronne de Déméter se compose de myrte et de smilax, au

1. Cf. vers 695 : ἐν τᾷ μεγάλᾳ Δωρίδι.

sujet desquels il y a contestation[1]; l'hiérophante, les hiérophantides, le dadouque et les autres prêtresses portent une couronne de myrte; par ce motif, on l'attribue aussi à Déméter. »

Schneidewin, dans son commentaire sur *Oedipe à Colone* (1854), pense que Sophocle fait allusion à la légende éleusinienne de l'enlèvement de Proserpine où le narcisse joue le rôle que nous savons; si le poète qualifie d'*ancienne* la couronne de narcisses que portent les déesses, c'est pour signifier qu'après le rapt de Koré elles ont cessé de se couronner de fleurs pour ne plus porter que des couronnes d'épis. Schneidewin accepte ainsi, sans d'ailleurs citer sa source, une des opinions consignées dans les scolies, mais certainement la moins raisonnable. Ἀρχαῖον στεφάνωμα ne peut pas signifier « la couronne d'antan », mais « la couronne depuis longtemps adoptée », « la couronne usuelle et traditionnelle. » Par les motifs que nous avons indiqués et que confirme le fragment d'Euphorion, il ne pouvait s'agir, dans la pensée de Sophocle, que des Euménides, et alors il faut écrire μεγάλων θεῶν ou μεγαλᾶν θεᾶν, sans songer aux divinités d'Eleusis. L'erreur, perpétuée dans nos éditions par l'influence du manuscrit de la Laurentienne, doit être fort ancienne, puisque des commentateurs qui pouvaient encore lire Euphorion ont cru devoir la signaler et la combattre. Tournier, dans son édition de Sophocle, n'a même pas soupçonné la difficulté et ne consacre pas un mot de note à ce passage. Le plus copieux éditeur de Sophocle, Jebb (1885), dit que le scoliaste a eu tort de proposer la lecture τᾶν μεγαλᾶν θεᾶν et n'est pas davantage d'accord avec Nauck, qui écrit μεγάλοιν θεοῖν. Il renvoie au passage de Plutarque où on lit μεγάλων θεῶν, mais ne dit rien de celui de Cornutus, qui est antérieur. Ses longues notes sur les mots νάρκισσος et ἀρχαῖον στεφάνωμα prêtent à de fortes objections. « Le narcisse, dit-il, est la fleur de la mort imminente, étant associé, par son parfum narcotique, au mot νάρκη. » Il faudrait prouver, par des témoi-

1. Cf. *Fragm. hist. graec.*, t. I, p. 421, pour le sens supposé de ces mots.

gnages de naturalistes ou de chimistes, que le parfum du narcisse est narcotique; or, comme je l'ai montré, tout ce qu'on a pu dire, c'est qu'il calme les nerfs, ce qui est peu de chose ; personne ne l'a jamais rapproché du pavot. Jebb continue en disant que le narcisse est la *dernière* fleur qu'ait voulu cueillir Proserpine quand Pluton la saisit, et il souligne le mot *dernière*, comme pour conclure de là (d'autres l'ont fait avant lui) que le narcisse conduit tout droit à la mort. Cette pensée devait être tout à fait étrangère à l'auteur de l'hymne homérique, sans quoi il eût montré Proserpine se couronnant des cent fleurs du narcisse, en respirant avec volupté le parfum fatal. Ici intervient la citation d'Euphorion sur les couronnes de narcisse des Euménides; mais Jebb ne paraît pas s'apercevoir que ce texte, remontant à 220 av. J. C., est l'équivalent d'un témoignage antérieur de douze siècles au *Laurentianus* sur la lecture qu il convient d'adopter pour le vers de Sophocle. Ses observations sur l'*ἀρχαῖον στεφάνωμα* débutent ainsi : « Le narcisse ne figure pas *spécialement* (en italiques) comme un attribut des déesses, à la façon des épis et du pavot de Déméter, de la grenade de Koré, du myrte de Iacchos ». Il y a là une erreur; la grenade est l'attribut de Héra; elle n'est jamais associée à Koré qui a ce fruit en profonde aversion, pour des raisons qu'on n'a pas encore démêlées. Les archéologues prétendaient autrefois que la grenade symbolisait la fécondité : si Proserpine, ayant mangé aux Enfers un pépin de grenade, avait été privée, du moins pour une partie de l'année, du droit de vivre à la lumière du jour, c'était, disait-on, que son mariage avec Pluton avait été consommé; l'absorption du pépin ne serait qu'un euphémisme. A cette opinion singulière, Bœtticher en opposa une autre : la grenade symbolisait le sang et la mort; Proserpine, en mangeant un pépin, devient esclave de la mort. Mais alors pourquoi la Héra d'Argos, protectrice des mariages, tient-elle une grenade comme attribut? Enfin, un savant qui était homme d'esprit, Andrew Lang, eut l'heureuse idée de rappeler différents mythes de sauvages où le fait de prendre

chez les morts une nourriture quelconque est une manière de s'enchaîner à eux, comme on contracte une alliance avec les vivants en s'asseyant à leur table; le pépin absorbé par Proserpine aurait pu aussi bien être celui d'une pomme. Reste à savoir pourquoi la grenade est l'attribut de la Héra d'Argos; je l'explique timidement en supposant que cette grande déesse prit, à Argos, la succession d'une déesse-grenade, comme Déméter, à Eleusis, prit la succession d'une déesse-épi. Mais revenons au commentaire de Jebb. « Comme étant la fleur que Kora cueillait au moment de son enlèvement, le narcisse fut associé dès l'abord (ἀρχαῖον) au culte des déesses [affirmation gratuite, qui n'est fondée sur aucun texte] et fut *une* (souligné) des fleurs qui convenaient le mieux à ces guirlandes lesquelles, sur les peintures murales, remplacent parfois la couronne d'épis plus habituelle à Déméter. » Cette phrase du célèbre éditeur de Sophocle ne serait discutable que s'il existait un seul exemple de Déméter portant une couronne où entre le narcisse; comme il n'y a rien de tel, on peut s'abstenir d'y insister. Je continue : « Hésychius dit qu'en Crète le narcisse s'appelait δαμάτριον ». Le texte d'Hésychius porte seulement : δαμάτριον · ἄνθος ὅμοιον ναρκίσσῳ. Pas un mot de la Crète : Jebb aura cité de mémoire. J'ai déjà dit que ce texte ne permet nullement d'inférer que Déméter, en quelque pays que ce soit, ait porté une couronne de narcisse. Et puisque les éditeurs *variorum* aiment à multiplier les citations, même hors de propos, Jebb continue en disant qu'à Rhodes Kora était couronnée d'asphodèle et qu'à Hermione les fidèles de Déméter se paraient d'une espèce d'hyacinthe, toutes choses qui n'ont rien à voir avec le sujet. Enfin, il observe que l'interprétation de Schneidewin : « couronne primitive, plus tard remplacée par d'autres » est contraire au mythe lui-même, qui fait du narcisse une joie *nouvelle* (en italiques) pour les yeux de Koré. Jebb a raison de repousser la bizarre explication empruntée par Schneidewin au scoliaste; mais il a tort de ne pas citer ce scoliaste au lieu de Schneidewin et plus tort encore de lui

opposer un argument qui ne vaut rien. En effet, à l'appui de son dire, il renvoie à *Hom. Hymn.* 5, 15 (lire 4, 15). Mais voici le vers 15, déjà cité, de l'hymne homérique :

Ἡ δ' ἄρα θαμβήσασ' ὠρέξατο χερσὶν ἄμ' ἄμφω
καλὸν ἄθυρμα λαβεῖν...,.

Où Jebb a-t-il vu que le narcisse soit *a new joy to Cora's eyes*? L'admiration qu'elle éprouve (θαμβήσασα) s'adresse au narcisse merveilleux à cent têtes, ἑκατὸν κάρα (v. 12); elle s'explique d'autant mieux que le narcisse ne porte ordinairement qu'une fleur. Interpréter cela en disant que le narcisse est nouveau pour Kora, qu'elle n'a pu, par suite, se couronner de narcisses la veille ou l'avant-veille, c'est vraiment abuser du droit d'avoir tort. Jebb était un excellent helléniste; mais le narcisse ne lui a pas porté bonheur.

IX

Je formule en terminant, à l'usage surtout de ceux qui ne liront pas ce petit mémoire, les thèses que j'y ai indiquées ou développées :

1° L'hymne homérique laisse entrevoir un état plus ancien de la légende où, sans l'intervention de Pluton conduisant son char, Koré tombait dans une fissure du sol dissimulée par un narcisse gigantesque;

2° Dans un état ancien de la légende, Déméter allumait deux torches pour chercher sa fille, non sur terre, mais sous terre;

3° Les grandes déesses couronnées de narcisse, dont parle Sophocle, sont les Euménides, non pas Déméter et Koré;

4° *Narkissos* n'est pas un mot grec, et la relation établie par les anciens et les modernes entre ce mot et νάρκη n'est qu'une illusion de l'étymologie populaire.

Salomon Reinach.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE
FRANC-COMTOISE

I. — *Une flèche hellénique dans un tumulus franc-comtois.*

Il n'est pas que des vases en terre cuite ou en bronze dont la présence, dans les tombelles ou les camps, témoigne de relations entre les Grecs et les peuplades du groupe hallstattien occidental pendant la période récente de Hallstatt.

Lors des fouilles exécutées aux alentours d'Alaise pendant les mémorables débats sur la position d'Alesia, un tumulus de Refranche (Doubs) a fourni un objet de bronze dont A. Castan[1] donne la description suivante : « Une pointe de glaive en bronze, longue de quatre centimètres. L'épée à laquelle appartenait ce précieux débris présentait une disposition tout à fait insolite ; elle était munie de deux tranchants relevés en sens inverse sur chacune des faces de l'arme. »

En examinant cette pièce exposée dans les vitrines du Musée archéologique de Besançon, on reconnait que la disposition si remarquable qui a attiré l'attention de Castan n'est autre que celle qui caractérise certaines flèches helléniques, en bronze également, dont un exemplaire a été trouvé par M. Paul Goby au camp du Bois du Rouret[2] (Alpes-Maritimes) et dont l'origine a été reconnue par J. Déchelette[3]. Les sections de la flèche du camp du Bois du Rouret, de celles d'Olympie et du fragment de Refranche sont *absolument identiques*. La forme ogivale du dernier vient encore

1. A. Castan, *Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise*, in *Soc. d'Emul. du Doubs*, 1858, p. 569.
2. A. F. A. S., Reims, 1907, II, p. 836, fig. 4.
3. J. Déchelette, *Manuel d'arch.*, t. II, p. 128, note 2, et p. 225.

ajouter un trait de ressemblance frappante entre celui ci et les flèches en question. Ici, la base de la flèche, barbelures et pédoncule, a disparu par suite de l'oxydation.

Avec cette flèche, le tumulus a livré un mobilier se classant franchement à la période récente de Hallstatt, notamment des bracelets de bronze décorés de bosselures sur leur surface externe.

La présence d'une pointe de flèche dans une de nos tombelles du Jura salinois appartenant à cette période est déjà un fait assez exceptionnel pour mériter d'être signalé; de plus, il faut observer qu'à cette phase nous ne trouvons plus trace, dans la région, d'armes de bronze. Il semblerait donc que, dans les pays helléniques, on utilisait encore parfois le bronze pour la confection des armes, alors que, chez nous, ces dernières étaient exclusivement fabriquées en fer.

On ne peut pas objecter qu'il s'agit là d'une pièce plus ancienne, car une flèche, déjà objet de minime importance, ne devait guère être conservée longtemps, de par son usage même.

Il est infiniment probable que la disposition si curieuse des tranchants de ces flèches était destinée à faciliter la rotation de celles-ci autour d'un axe, parallèle au sens de leur longueur, pendant qu'elles décrivaient leur trajectoire, à la manière d'une balle sortie du canon d'un fusil rayé. Cette structure ne pouvant à elle seule animer le projectile du mouvement indiqué, mais seulement le faciliter, tandis qu'elle aurait eu un résultat nuisible autrement, il en résulte que les pennes garnissant la hampe devaient affecter une disposition hélicoïdale, de même que dans beaucoup de flèches américaines (par exemple chez les Sioux dans l'Amérique du Nord et chez les Campas dans l'Amérique du Sud). De la sorte, la justesse et la portée du tir se trouvent considérablement augmentées.

Pour terminer, j'ajouterai que l'emploi de la flèche à mouvement rotatoire me paraît fort ancien dans nos contrées. J'ai en effet recueilli jadis, sur le territoire de Clucy (canton de

Salins, Jura), dans une station robenhausienne située au lieu dit *Montoiseau*, une flèche en silex en forme de triangle isocèle long et étroit, faite d'une lame où les retouches, sur chacun des côtés — à part le côté basilaire, où elles étaient destinées seulement à faciliter l'introduction de la pointe dans la fente de la hampe — se trouvent exclusivement sur une face pour l'un et sur l'autre face pour l'autre, de façon à donner à la section transversale la forme d'un parallélogramme allongé. Cela avait encore certainement pour but de faciliter le mouvement rotatoire du projectile. Ainsi la flèche animée d'un mouvement analogue à celui des balles ou boulets lancés par nos armes à feu rayées était usitée dans l'Europe occidentale dès l'époque néolithique.

II. *La présence de l'Helix pomatia en Gaule avant la conquête romaine*

Les naturalistes ont coutume de regarder l'Hélix pomatia, notre gros escargot de vignes, ou escargot de Bourgogne, comme introduit chez nous par la gourmandise des Romains, lesquels en pratiquaient l'élevage. C'est là une erreur, et la présence de ce gastéropode pulmoné comestible est, dans nos régions, antérieure de plusieurs centaines d'années au moins, à la conquête romaine.

Dans une de mes campagnes de fouilles au Camp de Château sur Salins, je me suis trouvé en présence d'une portion de rempart, avec parement de mur sur la face interne, ayant subi une calcination destinée à amener la formation de chaux consolidant la maçonnerie. Or, j'ai rencontré là, emprisonnées dans la chaux et parfois calcinées elles-mêmes, des coquilles d'Hélix pomatia indiscutables. Ici, l'époque de la calcination est très nettement établie. Le parement calciné reposait sur une assise ayant subi l'action du feu violent qui a amené la transformation du calcaire en chaux. Cette assise est celle des

fibules en arbalète à ressort court, et j'ai trouvé là même un tesson, recuit, de cette céramique fine et mince, faite au tour, avec vagues incisées au peigne, qui se montre dans les habitats « ligures » de Provence.

Contre le parement venaient buter d'autres niveaux non remaniés et parfaitement stratifiés. Ce sont ceux qui m'ont livré des tessons attiques. Plusieurs de ces derniers, du style à figures noires, se sont rencontrés sur ce point dans un niveau assez inférieur, mais absolument indemne de toute trace de l'action ayant amené la calcination. Comme la prise, en une masse compacte, de chaux vive exposée aux intempéries, surtout en un endroit où les pluies sont abondantes, s'effectue assez promptement (et qu'en outre il est probable que l'on aidait à cette prise en versant de l'eau sur les pierres transformées en chaux), il en résulte que les coquilles enfermées au milieu de la masse sont, en quelque sorte, contemporaines de la calcination; par suite ceux des Hélix pomatia non calcinés et pris au milieu de la chaux sont antérieurs aux débris de cuisine renfermant les tessons de céramique attique de la deuxième moitié du VI[e] siècle avant notre ère. Par conséquent. on peut conclure que, d'une manière indubitable, dès la fin du VI[e] siècle av. J. C., le Jura salinois faisait partie de l'habitat de l'Hélix pomatia.

III. *L'introduction du moulin rotatif en Gaule*

On croit généralement que le moulin rotatif a été introduit en Gaule postérieurement au premier âge du fer[1]. Il semble que ce soit un peu avant la fin même de cette période qu'il faille faire remonter son apparition dans nos contrées et que celle-ci soit due à l'influence des colons helléniques de la côte provençale. En effet, lors de mes fouilles au Camp de Château sur

1. Cf. J. Déchelette, *Manuel d'arch.*, t. II, p. 1386.

Salins, j'ai recueilli, dans l'horizon des fibules en arbalète à ressort court, une portion de meule en grès vosgien dont la face plane présente un commencement de perforation verticale, circulaire, d'un diamètre d'environ deux centimètres. Celle-ci était certainement destinée à l'encastrement de l'axe fixe autour duquel devait tourner la partie supérieure, mobile, de la meule.

Si l'on considère qu'au même niveau ont été découverts des tessons de cette céramique ornée de vagues faites au peigne et originaire de Provence où elle est contemporaine de la colonisation grecque, on ne peut s'empêcher de regarder cet essai de fabrication de moulin rotatif comme inspiré par la vue des meules des colons helléniques.

Le même horizon a également livré un tesson très mince, à pâte très fine et très bien cuite, d'un vase fait au tour, de couleur jaune rougeâtre avec bande circulaire peinte en rouge brun, ainsi qu'un fragment de poterie indigène portant incisé un motif qui se rencontre très fréquemment sur les vases rhodiens du VIIe siècle; le niveau immédiatement inférieur m'avait donné, dans ma première campagne sur ce point, un petit tesson peint de style géométrique.

L'influence hellénique se faisait donc déjà sentir à ce moment; elle s'est ainsi exercée sur les populations hallstattiennes (je crois même pouvoir dire ici, sans crainte, celtiques) d'une façon beaucoup plus profonde qu'on n'est tenté généralement de le penser, et s'être traduite par de bien autres résultats que l'importation d'amphores vinaires et de vases en céramique peinte ou en bronze, ainsi que le montre cet essai de moulin d'un type inconnu auparavant.

IV. — *La soi-disant utilisation tardive de l'outillage lithique est un mythe.*

La présence deci delà dans le même camp de Château, à différentes hauteurs, de silex taillés et de haches en pierre polie

nous avait conduits, le regretté J. Déchelette et moi, à admettre qu'au premier âge du fer les instruments de pierre n'étaient pas encore complètement abandonnés. La suite de mes travaux en ce point m'a démontré nettement qu'ils n'en était rien.

J'avais déjà remarqué que ces silex taillés et haches en pierre, communs surtout dans les fentes du sol rocheux et sur ce sol même, se rencontraient aussi bien dans les pierrailles du vallum que dans la couche archéologique; l'intérieur du rempart était même le gisement principal des haches.

La fouille de 1910, ayant porté sur toute la largeur de la couche archéologique, sur une longueur d'une quinzaine de mètres le long de la face interne du retranchement, ne m'a pas donné plus de dix silex taillés ou haches polies, et encore ceux-ci gisaient-ils tous directement sur le sol rocheux ou dans les crevasses de celui-ci. La fouille de 1911, exécutée contre la face interne du rempart oriental (toutes les autres ayant eu lieu contre le côté intérieur du retranchement occidental de la citadelle) m'a montré, dans son intérieur, un mur fait au mortier (gallo-romain), dont les fondations reposaient sur des foyers hallstattiens. Le niveau inférieur de ceux-ci, qui m'a donné les débris d'une fibule à queue rectiligne, reposait sur un sol absolument vierge, sans aucune trace d'occupation humaine antérieure. Or, ici, il ne s'est rencontré ni un silex taillé, ni une hache en pierre, ni un tesson pouvant se classer à une phase plus ancienne que la période récente de Hallstatt. C'est donc bien à l'état remanié et non *in situ* que se trouvaient les silex et haches polies découverts lors des premières fouilles. Par suite, il faut faire son deuil de la persistance de l'outillage à faciès néolithique jusqu'en pleine période de Hallstatt.

Cette survivance aurait été d'autant plus étrange que, dans la région, il ne saurait plus en être question dès avant la fin de l'âge du bronze. C'est ainsi que la station de Ney, près de Champagnole (Jura), fouillée par M. L. A. Girardot, et qui se classe par ses poteries au Bronze IV, n'a donné *aucun silex taillé*,

et seulement une unique hachette polie qui peut fort bien avoir été déjà une amulette.

De même, la très importante station de Baume-les-Messieurs, datant du Bronze IV et V, n'a rendu, à son premier explorateur L. Clos, que deux seuls silex. L'un est un éclat grossier, probablement destiné à servir de briquet, à moins que sa présence ne soit tout à fait accidentelle, ce que l'absence de tout autre dans la station même rend très probable; l'autre, une pointe de flèche, n'a aucun rapport avec la station de l'âge du bronze et a été découvert, à un niveau bien inférieur à celle-ci, sous plusieurs mètres de tuf et associé à des poteries grossières non ornées. Les très importants travaux de recherches exécutés plus récemment dans cette station, d'abord par M. A. Viré, puis par M. L. Coutil, ne leur ont rendu aucun silex taillé non plus qu'aucune hache en pierre.

Il en a été de même pour les foyers du refuge de la caverne du Creux Billard, à Nans sous Sainte-Anne (Doubs), datant de la fin de l'âge bronze, explorés par M. A. Viré, lesquels n'ont donné ni silex taillé ni hache en pierre.

Enfin, il en est encore de même de la grotte de Scey en Varais ayant servi de refuge à la même époque (découverte et explorée par M. le Professeur E. Fournier, et aux fouilles de laquelle j'ai participé). Pourtant, ici, la découverte d'un bouton conique en ivoire, à perforation en V, du type caractéristique de la phase du cuivre et du Bronze I, indique une fréquentation antérieure ayant pu laisser un outillage lithique comme témoin.

On voit donc qu'en Franche-Comté l'usage de haches en pierre, ainsi que d'armes et d'outils en silex, était déjà complètement tombé en désuétude au Bronze IV. La rareté du bronze dans les stations s'explique facilement par la remise au creuset des objets de métal détériorés, tandis que les armes et outils de pierre hors d'usage, n'étant plus bons qu'à être jetés aux déblais, devraient se retrouver.

Il semblerait même que, dans le Jura salinois tout au moins, la taille du silex était déjà en pleine décadence dès le Bronze II.

C'est ce que paraissent bien indiquer la taille très négligée du silex et le très petit nombre de pièces passables en cette matière (ainsi que l'assez faible quantité de haches ou fragments de haches polies) que j'ai constatés dans l'exploration complète du petit camp de la Roche Maldru à Mesnay (canton d'Arbois, Jura). Celui-ci, par sa céramique, se classe très nettement au Bronze II, bien que certains tessons, parmi lesquels il en est qui proviennent d'un vase caliciforme, paraissent faire remonter les débuts de son occupation et la construction du rempart au Bronze I.

Il faut remarquer ici que le nombre des tumulus à mobilier métallique se classant au Bronze I et II est relativement élevé dans la région; il paraîtrait donc que l'importation du bronze était alors assez active dans cette contrée enrichie par le commerce du sel, et c'est à cette cause, je crois, qu'il faut attribuer la tendance à l'abandon de l'outillage et de l'armement lithiques ou tout au moins leur fabrication peu soignée.

A la manière de voir que je viens d'exposer, on objectera peut-être la présence de silex taillés ou de haches en pierre dans quelques tumulus appartenant à des périodes assez avancées des âges des métaux. La réponse est facile. Il existe bon nombre de tombelles datant de phases très anciennes du Bronze II ou I ou même du Robenhausien. Souvent ces tombelles ont été réutilisées à nouveau plus tard, soit qu'elles aient été remaniées pour y placer de nouvelles sépultures, ce qui demandait moins de peine que la construction de toutes pièces d'un tertre funéraire dont il était nécessaire d'amener tous les matériaux au point voulu, soit qu'elles aient servi de base à un nouveau tumulus, ce qui permettait, avec moins de travail, d'en édifier ainsi un de plus belle apparence. D'autres fois encore, les matériaux pour la construction d'une tombelle ont pu être empruntés au sol d'un endroit où se trouvait une station néolithique; par suite, silex taillés et haches en pierre peuvent se rencontrer, tout à fait par hasard, en rapport avec une sépulture bien postérieure. C'est là surtout le cas pour les tumulus terreux renfer-

mant des armes ou outils en pierre. Enfin, parfois encore, des silex peuvent avoir eu pour destination de servir à battre briquet.

A mon avis, c'est le plus fréquemment à ces causes, bien plutôt qu'à de soi-disant rites religieux très problématiques ou au rôle d'amulettes qu'ils auraient joué, qu'est due la présence de silex ou de haches polies dans des tumulus de l'âge du fer ou de phases tardives de l'âge du bronze.

V. — *Sur la présence et l'âge de débris de vases préhistoriques en pierre dans le Jura.*

Il ne s'agit pas ici de ces vases en chloritoschiste renfermant parfois des grenats, dont les débris sont assez fréquents dans les emplacements d'habitations de l'époque burgonde et dont certains se sont même rencontrés dans des sépultures de cette période[1]. C'est bien à tort qu'une origine préhistorique a été attribuée à certains fragments de vases de cette catégorie, car aucun n'a jamais été rencontré en place dans un milieu réellement préhistorique et c'est certainement par suite d'un remaniement qu'un débris de l'un d'eux s'est rencontré dans un tumulus de Chemilla[2].

La couche archéologique longeant l'intérieur du rempart occidental de la citadelle de l'oppidum de Château sur-Salins m'a donné, dans deux campagnes différentes, deux fragments, malheureusement assez minimes, de roche verte foncée et extrêmement dure, peu épais et soigneusement polis sur deux faces opposées, l'une concave, l'autre convexe. Il paraît bien s'agir là de débris d'un vase en pierre dans le genre de celui qu'a découvert M. le comte Beaupré à Gugney sous Vaudémont[3]. Le second fragment du camp de Château-sur-Salins se

1. Voir le Musée archéologique de Besançon.
2. E. Hugon, *Les tumulus de Chemilla et de Chisseria*, in *Soc. d'Emul. du Jura*, 1909.
3. Cf. J. Déchelette, *Manuel d'arch.*, t. II, p. 390 et seq.

trouvait tout à fait à la base de la couche archéologique, sur le sol rocheux même ; il date donc d'une des plus anciennes époques d'occupation du camp. Or celui-ci, bien qu'ayant donné d'assez nombreux silex taillés et haches polies, n'a jusqu'ici fourni aucun tesson se classant aux périodes I et II de l'âge du bronze, tandis qu'il en a livré d'assez fréquents caractéristiques du Bronze III. Ces fragments céramiques se sont rencontrés dans la même partie du camp que les morceaux de vase en pierre et justement à leur voisinage même. Chose remarquable, des tessons présentant exactement les mêmes types de décoration que ceux de cette classe, trouvés remaniés à l'état de fragments assez petits, épars dans les foyers hallstattiens, se sont montrés aussi sur le sol rocheux même et dans ses crevasses, ce qui indique nettement qu'ils appartiennent tous à une même phase, la plus ancienne de l'occupation de cette portion du camp. Il semblerait donc, en l'absence de tout tesson pouvant se classer à des périodes plus antiques, que l'outillage en pierre du Camp du Château doive être attribué au Bronze III, mais très probablement à une partie encore assez reculée de cette période. Ceci semble résulter de l'absence de débris pouvant se rapporter à la céramique du type de la Lusace dont d'assez nombreux représentants ont été fournis par la station sépulcrale de Courchapon, sur l'Ognon, aux environ de Besançon, et à laquelle appartiennent quelques fragments de la grotte de Scey en Varais, située à peu près à mi-chemin entre Besançon et Salins.

Ces vases en pierre dure, étant d'une excessive rareté, sont évidemment des importations, comme l'a indiqué le très regretté conservateur du Musée de Roanne. Celui-ci avait cru pouvoir dater du Bronze I le vase de Gugney sous Vaudémont, seulement d'après son association avec « une amphorette en argile à fond plat, goulot cylindrique et anses rudimentaires »[1]. Si la conclusion est exacte, le vase dont les débris

1. J. Déchelette, *op. cit.*

se sont rencontrés à Château ne serait pas contemporain de celui-ci. On peut néanmoins se demander si la forme archaïque du vase en terre de Gugney ne proviendrait pas d'une persistance du type, et, en effet, la forme d'amphorette à fond plat et à goulot cylindrique, de même que les anses rudimentaires ne paraissent pas de bien grandes raretés au Bronze II. Il me paraît donc très probable que le vase en pierre de l'enceinte lorraine et celui du camp jurassien, malgré la différence de matière[1], doivent provenir d'un même courant importateur, lequel, vu l'excessive rareté de pareils objets, ne semble pas avoir duré bien longtemps. Aussi serais-je plutôt tenté de considérer ce courant comme contemporain du Bronze III ou tout au plus de la fin du Bronze II.

J. Déchelette fait remarquer que de tels vases manquent dans l'Europe septentrionale et centrale, tandis qu'ils abondent dans l'Archipel, en Crète, dans la Péninsule ibérique et en Égypte. D'après lui, dans la dernière de ces contrées seulement se rencontreraient des récipients en roches dures du même genre, et « sous la XII[e] dynastie, la serpentine et l'albâtre, plus tendres, remplacent entièrement les belles diorites et les porphyres, et, sous la XVIII[e] dynastie, l'art de travailler les pierres dures est entièrement perdu[2]. »

Il serait donc possible que le vase de Gugney et celui dont Château a donné deux morceaux fussent originaires d'Egypte. Dans ce cas il y aurait là un synchronisme très important et qui viendrait s'ajouter à celui que donne la présence dans cette contrée, dans une sépulture datant de la XII[e] dynastie, d'une lance en bronze à douille, type originaire de l'Europe occidentale où il a pris naissance à la fin du Bronze II et qui ne commence même à y être commun qu'au Bronze III[3].

1. Autant qu'on en peut juger par la description de la roche du vase de Gugney donnée par J. Déchelette d'après M. Beaupré; cf. J. Déchelette, *Manuel d'arch.*, t. II, p. 391, note 1.

2. J. Déchelette, *op. cit.*

3. Pour ce synchronisme, cf. M. Piroutet, *Questions relatives à l'âge du bronze*, in *L'Anthropologie*, 1917.

VI. — *A propos d'une ceinture hallstattienne en bronze de Clucy (Jura).*

La ceinture hallstattienne de Panges (Côte-d'Or) n'est pas la seule formée de plaques détachées. Le tumulus des Coudres, à Clucy, en a également livré une, mais moins bien conservée et sans boutons à griffes. D'après ce qui en subsiste et que l'on peut voir dans les vitrines du Musée archéologique de Besançon, celle-ci semble avoir été constituée par quatre petites plaques portant chacune une ornementation différente. Deux d'entre elles, paraissant avoir été plus hautes que larges, offrent une décoration en zones superposées disposées obliquement à la hauteur; elles devaient probablement être placées symétriquement sur les côtés.

Le tumulus en question, avec ses bracelets filiformes, ses deux fibules en arbalète à ressort allongé et une fibule en arbalète à ressort court mais à timbale conique, se classe à la fin de la période récente de Hallstatt. Il a livré, en outre, une parure de torse à pendeloques (grelots?) et les débris d'une courte épée en fer.

MAURICE PIROUTET.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 31 MAI 1918

M. Maurice Prou annonce que la commission de la fondation Pellechet a accordé une somme de 3 000 fr. à la commune de Maillot (Yonne), pour la réparation de son église, dont le gros de la construction remonte à la fin du XIe siècle, et une somme de 400 fr. au Sydicat d'initiative du Cantal, pour la consolidation de la tour du château de Laroquebrou.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que le premier prix Gobert est décerné à M. Jules Viard, pour son ouvrage intitulé : *Journaux du Trésor de Charles IV le Bel*, et le second prix à M. G. Le Barrois d'Orgeval, pour son livre sur *Le tribunal de la connétablie de France, du XIVe siècle à 1790.*

M. Charles Diehl communique les conclusions du livre qu'il a écrit sur les églises byzantines de Salonique en collaboration avec deux architectes, Marcel Le Tourneau, mort prématurément, et M. H. Saladin. M. Diehl présente quelques-unes des planches, dues à ses collaborateurs, qui accompagnent l'ouvrage. Ces églises s'échelonnent chronologiquement du Ve au XVIe siècle. Par les procédés de construction qui y sont employés comme par la variété des plans qui s'y rencontrent, elles offrent un grand intérêt. Elles montrent, en effet, qu'il a existé au moyen âge, à Salonique, une véritable école d'art, inspirée, comme celle de Constantinople, de la tradition hellénistique, mais où se remarquent, en outre, certains traits d'un particularisme local dignes d'attention. Cette école a exercé une grande influence sur toute la Macédoine occidentale et jusqu'en Grèce. Par là, et plus encore par la beauté de leur décoration sculptée, par la magnifique suite des mosaïques qui les parent, ces églises de Salonique tiennent une place essentielle dans l'histoire de l'art byzantin. — M. Leger présente quelques observations.

M. Pottier commence la lecture d'un travail de M. R. Dussaud, intitulé : « Un nouvel arrangement du Cantique des Cantiques ».

SÉANCE DU 7 JUIN 1918

M. Edmond Pottier termine la lecture du mémoire de M. René Dussaud, qui est un travail nouveau sur le *Cantique des Cantiques*, attribué à Salomon. Il a montré que, dans l'état actuel du poème, on ne pouvait pas y découvrir une disposition logique ni même intelligible. C'est qu'en réalité il y a quatre petits poèmes qui ont été mêlés et dont les couplets s'enchevêtrent. En les séparant les uns des autres d'après des observations fondées sur le sens, le

style et le rythme, on arrive à constituer une série de chants lyriques qui pouvaient être récités dans des banquets ou dans des fêtes : le poème du roi, le poème du berger, le premier poème du bien-aimé, le second poème du bien-aimé. Quelques fragments divers restent encore isolés après ce triage. Les poèmes ainsi agencés prennent, dans l'hypothèse de M. Dussaud, une physionomie toute différente et offrent une composition claire qui en augmente la valeur et l'intérêt.

M. le colonel de Castries donne lecture d'une note sur l'acte d'intronisation des souverains du Maroc.

SÉANCE DU 14 JUIN 1918

M. Charles de La Roncière lit une note sur une relation de voyage jusqu'ici inconnue, datée de l'oasis du Touat et de l'année 1447. C'est la première relation européenne qui donne des détails sur l'intérieur de l'Afrique occidentale. Antonio Malfante, de Gênes, essayait à Tamentit, dans le Touat, des opérations commerciales que la demande d'une commission de cent pour cent par les intermédiaires arabes et juifs rendit impossibles. Là, les lingots et les barres de cuivre, apportés par les caravanes de la côte et qui servaient de monnaie aux nègres, étaient échangés contre la poudre d'or venue de Tombouctou ou le beurre végétal produit par des arbres du bassin du Niger. Mais les pirateries des Touareg, que Malfante traite de Philistins, nuisirent aux transactions. Malfante fut l'hôte, à Tementit, d'un important personnage, probablement le cheikh, qui s'était enrichi en courant pendant quatorze ans le bassin de Niger et dont le frere était établi depuis trente ans à Tombouctou. C'est d'après les dires de son hôte que Malfante décrit le bassin du Niger, avec ses empires musulmans et au Sud ses pays fétichistes, c'est-à-dire ce qui est devenu l'Afrique occidentale française. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 21 JUIN 1918

M Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M Pierre Paris, correspondant de l'Académie, annonçant l'achèvement des fouilles de Bolonia.

Il communique ensuite une lettre où M. Ph. Fabia, correspondant de l'Académie, décrit une épitaphe chrétienne, datant du consulat de Justin, et qui vient d'être découverte à Francheville-le-Haut, près de Lyon.

M. Paul Girard lit une lettre où M. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, donne des renseignements nouveaux sur le dégagement des Propylées. La restauration de ce monument, commencée en 1910, montre que l'on pourrait aussi parfaitement tenter le relèvement des colonnes du Parthénon.

M. Victor Segalen rend compte des dernières découvertes archéologiques qu'il a pu effectuer en Chine et qui complètent, pour l'histoire de l'art chinois et en particulier de la grande statuaire profane, ses voyages de 1914 et sa

première exploration de 1909. Il restait, après la récente découverte d'œuvres statuaires du temps des Han antérieurs (IIe et Ier s. a. C.) et des T'ang (VIIe, VIIIe et IXe s.), à combler l'espace intermédiaire. Les statues des Leang (Ve et VIe s.) et des dynasties voisines viennent occuper ce vide. Pour la première fois, on peut voir, rangé dans une série chronologique continue, tout ce que l'on connaît actuellement de témoins de la grande sculpture de la Chine antique. Elle se résume en ces trois grandes écoles : Han, Leang et T'ang. Le reste (Song, Ming et Ts'ing), seul cité jusque dans ces dernières années, n'est que la décadence rapide des époques précitées. M. Segalen écarte, non de ses études, mais de l'histoire de l'art purement chinois, tout ce qui se réfère au bouddhisme, art de seconde main, d'importation et d'imitation. — MM. Théodore Reinach et Senart présentent quelques observations.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur une lettre grecque adressée à un empereur romain, partiellement publiée en 1878 par Charles Graux, puis complètement par Pierre Boudreaux. L'auteur de cette épître raconte comment, étudiant la médecine à Alexandrie, il se rendit à Diospolis ou Thèbes et y reçut d'Esculape la révélation des véritables propriétés des douze plantes du zodiaque et des sept plantes des planètes. Le ms. de Madrid attribue ce curieux document à un certain Harpocration, que l'on plaçait soit au IVe siècle, soit au IIe. Une traduction latine du moyen âge, conservée dans un ms. de Montpellier, et un extrait byzantin permettent d'établir qu'en réalité cette lettre a été écrite par le médecin Thessalus de Tralles, charlatan fameux qui eut une grande vogue à Rome sous le règne de Néron ; elle acquiert ainsi une valeur nouvelle.

SÉANCE DU 28 JUIN 1918

M. Théodore Reinach communique une copie prise à Vicence par M. de Ricci, d'un fragment d'inscription grecque sur marbre. M. Reinach montre qu'il s'agit d'un texte copié en 1730 par Fourmont à Athènes et qu'on croyait perdu. C'est un duplicata d'une inscription célèbre, un décret athénien de l'an 210 p. C., relatif à la procession des éphèbes pendant la fête éleusinienne. La copie de M. de Ricci, meilleure que celle de Fourmont, donne lieu à diverses observations intéressantes au point de vue philologique.

M. Edouard Cuq signale une nouvelle interprétation de l'inscription de Volubilis proposée à l'Académie des sciences de Turin par M. de Sanctis. Claude aurait accordé aux habitants de la ville cinq privilèges, entre autres la cité romaine qu'ils n'avaient pas encore et des *incolae*. Ce *incolae* seraient, non pas des personnes originaires d'une autre cité et qu'on cherche à attirer à Volubilis en leur promettant certains avantages, mais des tribus indigènes placées d'office sous la dépendance juridique et économique du municipe romain créé par Claude. M. Cuq indique les raisons qui ne permettent pas d'accueillir cette interprétation. Elle donne au mot *incolae* un sens qu'il n'a pas en l'absence du qualificatif *contributi* ; elle n'explique pas comment l'empereur aurait eu à statuer sur les successions de citoyens morts pérégrins. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1918

M. Théodore Reinach communique un petit monument récemment découvert en Allemagne, près de l'embouchure de la Moselle dans le Rhin. D'un côté, on voit la Mère des Dieux avec son lion, de l'autre une tête barbue, celle d'un Germain vaincu. Une inscription en langue celtique contient une dédicace par un militaire, Cassius fils d'Ansancatnus. C'est la première inscription celtique découverte dans le pays mosellan, et il est piquant de constater qu'elle commémore une victoire des Gaulois, désormais unis à Rome, sur les barbares germains.

M. A. Héron de Villefosse communique, de la part de M. le commandant Thyl, chef d'escadron de l'état-major polonais, une inscription votive, trouvée en Numidie sur les ruines de l'antique Thibilis, aujourd'hui Announah. Ce texte, gravé sur la face d'un petit autel quadrangulaire, offre les noms de deux divinités, *Veneri Augustae, Matri deum magnae Ideae.* L'autel a été consacré par Q. Clodius Quintillus en souvenir et au nom de sa femme défunte Fuficia Vita. Le Musée du Louvre possède un autel dédié à la Mère des Dieux et un bas relief représentant cette déesse assise de côté sur un lion, provenant de la même localité, et M. A. Joly a découvert dans les mêmes ruines un autel dédié à *Vénus Erucina* qui devait son surnom au célèbre sanctuaire du mont Eryx en Sicile, où elle était l'objet d'un culte spécial.

M. J.-B. Chabot donne lecture d'une notice sur Édesse pendant la première croisade.

M. Th. Homolle lit une notice sur M. Maxime Collignon, collaborateur et directeur des « Monuments et Mémoires Piot ».

SÉANCE DU 12 JUILLET 1918

M. Salomon Reinach présente des photographies et une note envoyées par M. E. Passemard et relatives à la découverte par lui faite de sculptures existant sur les parois d'une caverne à Isturitz (Basses-Pyrénées). Il insiste sur l'importance de ces sculptures.

M. Homolle achève la lecture de sa notice sur Maxime Collignon, directeur et collaborateur des *Monuments Piot.*

M. Paul Girard lit un mémoire sur la langue d'Homère. — MM. Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

EMILE PICOT

(1844-1918)

Vers la fin de septembre 1918 s'éteignait doucement, dans sa propriété du Mesnil près de Laigle, dans l'Orne, un grand et modeste savant qui ne rechercha jamais la notoriété, dont le public non spécialiste connut à peine le nom, mais dont la science était de si bon aloi que les plus grands maîtres de l'érudition, Léopod Delisle et Paul Meyer, pour ne citer que ceux-là, le considéraient comme leur égal et, dans certaines branches, comme leur supérieur.

Il y a quelques années, Emile Picot voulut bien me raconter assez longuement sa jeunesse. Dans ce qu'il me dit alors, il y a bien des choses qu'il ne conviendrait peut-être pas d'imprimer en ce moment; quand on les saura, on verra jusqu'où pouvait aller le patriotisme de cet excellent citoyen et quels services peuvent rendre au pays des agents diplomatiques dignes de ce nom.

Au Lycée Bonaparte, Picot fit de brillantes études : chaque année il avait sa place, pour ainsi dire marquée d'avance, au banquet traditionnel de la Saint-Charlemagne. C'est au banquet de 1859 qu'il se trouva assis à côté de James-Edouard de Rothschild et que se nouèrent les premiers liens d'une amitié qui devait, par la suite, déterminer toute la carrière scientifique des deux jeunes gens. En 1861, toujours à l'occasion de la Saint-Charlemagne, il se vit imprimer pour la première fois : le jeune rhétoricien avait composé en vers le compliment d'usage[1]. Ce double feuillet inaugure la longue liste de ses publications, liste que son vieil ami, M. Lacombe, a dressée en 1913[2], avec le soin minutieux qui caractérisait déjà sa bibliographie des travaux de Léopold Delisle.

Emile Picot, poussé dans cette directton par son beau-frère Ernest Desjardins et par son maître Léon Renier, songea d'abord à se spécialiser dans la philologie classique. Comme tant d'autres jeunes gens, il fit son droit, soutint en 1865 ses thèses, sur des questions relatives aux servitudes, et, l'année suivante, donna à la *Revue archéologique* son premier travail scientifique, une

---

1. *Promenade dans Paris en 1860, vers lus au banquet de la Saint Charlemagne, le 26 janvier 1861*, par Emile Picot, élève de rhétorique au Lycée Bonaparte (Paris, 1861. In-8). 4 pp.

2. En tête des *Mélanges offerts à M. Emile Picot, membre de l'Institut, par ses amis et ses élèves* (Paris, 1913, 2 vol. in-8). La liste de M. Lacombe nous a été d'un secours inappréciable dans la rédaction de ces quelques notes biobibliographiques; pour tous les détails que nous avons omis, nous y renvoyons avec confiance.

traduction du mémoire de Mommsen sur les provinces romaines au IV[e] et au V[e] siècles[1].

Un hasard heureux l'orienta brusquement dans une tout autre direction. Le prince Charles de Hohenzollern, qui allait monter sur le trône de Roumanie, demanda au gouvernement de Napoléon III un jeune secrétaire français : le choix du Ministre des Affaires étrangères se porta sur Emile Picot qui partit aussitôt pour la Moldo-Valachie.

Arrivé sur les bords du Danube, il ne borna pas son activité à composer de belles lettres officielles, dans le plus pur style des petites cours allemandes, d'après les modèles contenus dans un cahier rouge que lui confia son royal patron; avec une prodigieuse rapidité, il s'assimila les principales langues de l'Europe orientale, langues qu'il apprit aussi bien à parler qu'à écrire et dont il scruta sérieusement les minuties philologiques[2]. Jusqu'aux dernières années de sa vie, il enseigna le roumain à l'École des Langues orientales vivantes, aimé et respecté par plusieurs générations d'élèves.

Nommé consul de France à Temesvar, il étudia en historien et en linguiste ces marches de l'Empire austro-hongrois où les nationalités se pénétraient et se recouvraient d'une manière si déconcertante. Il consacra à ces questions complexes d'ethnographie plusieurs volumes où, pour la première fois, le sujet était traité avec une méthode rigoureuse[3].

A la question angoissante des Juifs de Roumanie il consacra un article qui fit connaître aux juristes français la situation anormale de ces *peregrini sine civitate*[4].

Plusieurs publications historiques, notamment sa grande édition de la *Chronique* de Grégoire Urechi, accompagnée d'une traduction, lui valurent l'estime de tous les lettrés de la Roumanie[5].

Inutile de dire que les incunables de la typographie balkanique attirèrent à plusieurs reprises son attention et qu'il en rédigea des descriptions impeccables.

De Temesvar, il venait d'être appelé à Vienne où il se trouvait quand éclata la guerre de 1870. Au cours de la guerre, il s'efforça vainement de faire créer

1. Mommsen, *Mémoire sur les provinces romaines...* (Paris, 1867. In-8, extrait de la *Revue arch.*, 1866-1867).

2 *Documents pour servir à l'étude des dialectes roumains* (Paris, 1873. In-8, extrait de la *Revue de linguistique*, t. V-VI).

3. *Les Serbes de Hongrie, leur histoire, leurs privilèges, leur église, leur état politique et social* (Prague, 1873. In-8). 474 pp. (non signé) ; *les Roumains de la Macédoine* (Paris, 1875. In-8, extraits de la *Revue d'anthropologie*, t. IV, 1875, pp. 385-429) ; *Chants populaires des Roumains de Serbie* (Paris, 1889. In-8). 76 pp.

4. *La question des Israélites roumains au point de vue du droit*, dans *Revue hist. de droit*, t. XIV (1868), pp. 47-78.

5. *Chronique de Moldavie... par Grégoire Urechi* (Paris, 1876. In-8), XXVII-662 pp. (Cette chronique va de 1350 environ à 1594) ; *Alexandre le Bon, prince de Moldavie*, 1401-1433 (Vienne, 1882. In-16), ce dernier ouvrage publié en collaboration avec G. Bengesco.

par le Gouvernement de la Défense nationale un service de documentation sur les nations ennemies, comme il en a tant existé depuis 1914. Après la signature de la paix, il voulut reprendre ses fonctions diplomatiques ; mais son ancien camarade de lycée, James de Rothschild, devenu bibliophile ardent et amateur passionné de notre ancienne littérature, sut lui persuader de rester à Paris à ses côtés.

L'amitié de ces deux hommes devait avoir sur l'érudition française une influence considérable. Leur collaboration féconde ne tarda pas à porter ses fruits et à régénérer chez nous les études de bibliographie et de philologie française. Entre une famille de Mécènes et l'élite de l'Université, Emile Picot fut un précieux trait d'union.

Le premier fruit de la collaboration de Picot et de son ami fut cette admirable bibliothèque James de Rothschild, qui est, après le Cabinet des Livres de Chantilly, la plus parfaitement belle qu'un particulier ait jamais possédée. C'est le modèle même d'une bibliothèque française : notre littérature, notre histoire, notre art y brillent d'un incomparable éclat. D'autres amateurs ont dépensé pour leur cabinet autant et plus de millions que James de Rothschild. Aucun ne l'a fait avec un goût aussi sûr, un sentiment aussi parfait de la mesure, une plus grande indépendance des caprices de la mode. Si James de Rothschild fut un grand collectionneur, il ne fit en cela que suivre l'exemple de tous les membres de sa famille ; s'il tint à être de plus un véritable érudit, ne doutons pas qu'il dut une bonne partie de ses goûts à l'affectueuse amitié d'Emile Picot. Seuls ceux qui ont feuilleté les dossiers conservés dans l'annexe de sa bibliothèque se rendent compte de la somme de travail scientifique fournie par ce savant dont presque tout le temps était pris par les affaires. Sait-on qu'il avait transcrit de sa main pour l'impression une grande partie des poèmes français dont il avait entrepris la réédition? Sait-on qu'il avait accumulé les fiches et descriptions bibliographiques, rédigées avec une clarté et une sûreté de méthode à rendre jaloux plus d'un professionnel?

De cette collaboration de James de Rothschild et d'Emile Picot, le monde scientifique espérait beaucoup : il ne fut pas déçu. Dès 1875 se fondait, par leurs soins et sous la direction de Gaston Paris et de Paul Meyer, cette *Société des Anciens textes français* dont Picot fut toute sa vie le trésorier effectif et qui a si dignement contribué à soutenir au dehors le renom de l'érudition française. Parmi ses nombreuses publications, la Société s'enorgueillit de compter les six volumes du *Mistère du Viel Testament* dont la première moitié fut éditée par le baron James et dont la deuxième fut terminée après sa mort par Emile Picot[1], aux frais de la baronne James de Rothschild.

C'est de même Emile Picot qui continua la publication des lettres-nouvelles en vers dues aux imitateurs de Loret[2], et qui aida son ami à éditer les tomes XI à XIII du *Recueil de poésies françaises des* XVe *et* XVIe *siècles*, commencé jadis par Montaiglon. Les armoires de l'avenue de Friedland renferment, d'ailleurs,

1. *Le Mistere du Viel Testament* (Paris, 1878-1891, 6 vol. in-8).
2. *Les continuateurs de Loret* (Paris, 1881-1899, 3 vol. in-8).

sur fiches, une bibliographie très complète des poésies anonymes françaises, rédigée en collaboration par les deux amis[1].

La mort de Brunet en 1867 laissait la France sans bon bibliographe. En 1876 la publication par Picot de sa *Bibliographie cornélienne*[2] prouva aux plus exigeants que la bibliographie française était bien vivante. L'ouvrage a fait ses preuves et ne sera pas remplacé avant longtemps.

L'œuvre bibliographique d'Emile Picot est considérable : nul mieux que lui ne sut analyser les recueils collectifs de poésie, identifier les ouvrages anonymes, reconnaitre les initiales et les devises, retracer l'histoire des exemplaires et la filiation des éditions. On fit sans cesse appel à sa complaisance pour inventorier les trésors accumulés par les bibliophiles disparus et il marqua plus ou moins profondément de son empreinte les catalogues de vente des bibliothèques Rouart (1879), Desjardins (1888), La Roche Lacarelle (1888), Léon Techener (1889), Achille Seillière (1890), Lignerolles (1894) et Schefer (1899). Son chef-d'œuvre est le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, t. I-IV (Paris, 1884-1912. 4 vol. in-8), splendide monument d'érudition bibliographique et, à coup sûr, le catalogue le plus savant qu'on ait jamais rédigé d'une collection de livres. Chaque ouvrage — et il y en a plus de trois mille — y est décrit avec le soin le plus méticuleux. La rédaction de certains articles a coûté des semaines de labeur. Tous les renseignements que peuvent désirer les amis de la littérature, de l'histoire et de l'art ont été notés avec une clarté et une méthode inconnues jusqu'alors et qui jamais n'ont été égalées dans un catalogue. Le tome V et le tome VI et dernier[3] de cet admirable répertoire sont sous presse. La pieuse amitié de M. Paul Lacombe et de M. Edouard Rahir nous garantit le prompt achèvement de cette œuvre monumentale.

James de Rotshchild était mort brusquement à la fleur de l'âge, en 1881. Picot voua à la mémoire de son ami un culte auquel il ne manqua jamais. Pendant près de quarante ans, il veilla avec sollicitude sur cette bibliothèque qu'il avait vu naître et grandir, guidant de ses conseils la baronne James qui ne cessa de s'occuper de ses livres et se fit un devoir de continuer à accroître la bibliothèque de son mari. Avec quel succès Picot l'y aida, on peut le voir par la lecture des tomes III et IV du catalogue, où sont décrites les acquisitions postérieures à 1881. Une libéralité éclairée a permis ainsi de conserver en France et de faire connaître à la science une foule de plaquettes uniques, de livres précieux que l'on chercherait vainement dans nos grandes bibliothèques et que les historiens de notre littérature ne sauraient ignorer.

---

1. *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, t. XI-XIII (Paris, 1875-1878, 3 vol. in-16).

2. *Bibliographie cornélienne* (Paris, 1876. In-8) xv-552 pp. ; y joindre les *Additions* par P. Le Verdier et E. Pelay (Paris, 1908. In-8), xi-251 pp., additions auxquelles Picot collabora avec sa bonne grâce et sa modestie habituelles.

3. Ce tome VI contiendra de précieuses tables alphabétiques ou se retrouveront tous les noms propres cités dans le catalogue.

C'est ainsi que la baronne James de Rothschild a fait reproduire en fac-similé son *Pathelin* imprimé par Marion de Malaunoy[1], son exemplaire unique des *Chansons nouvelles en langage provencal*[2] et, qu'elle s'intéressa directement à la réédition du *Jardin de Plaisance*, beau volume publié par la Société des Anciens textes français[3] et, tout récemment, à la confection d'un charmant petit recueil de pièces historiques du XVI[e] siècle, paru sous les auspices de cette Société des *Bibliophiles français*, de cette académie des beaux livres dont elle et Emile Picot n'étaient pas les membres les moins zélés.

James de Rothschild goûtait fort notre ancien théâtre : est-il surprenant que Picot, après avoir rédigé sa *Bibliographie cornélienne*, ait songé à une *Bibliographie racinienne* qui ne vit jamais le jour et qu'éditera bientôt M. Alfred Pereire? Est-il davantage étonnant qu'attiré invinciblement par nos anciens mystères et plus encore par nos farces, sotties et moralités, Emile Picot ait eu, de bonne heure, dans ses fiches, un répertoire complet de cette vieille littérature dramatique, si difficilement accessible dans les bibliothèques, si mal connue encore dans ses détails et dont il a tant contribué à explorer les recoins ignorés?

Dès 1878, il publiait une bibliographie des sotties[4], préface instructive du recueil magistral de ces pièces que devait imprimer un quart de siècle plus tard la Société des anciens textes français[5].

Puis ce furent les farces du volume de Copenhague[6], d'importants répertoires des anciens monologues dramatiques[7] et des moralités polémiques[8], un gros travail sur le théâtre mystique de Pierre Du Val et les libertins spirituels de Rouen[9].

Dans ces dernières années, il donna au *Bulletin du bibliophile* toute une série d'articles sur des pièces dramatiques inconnues dont il avait su découvrir et acquérir des exemplaires[10].

---

1. *Maistre Pierre Pathelin* (Paris, 1904. In-8); en 1907, Picot reproduisit également en fac-similé l'édition de Guillaume Le Roy.

2. *Chansons novelles en lengaige provensal* (Paris, 1909. In-8).

3. *Le Jardin de Plaisance* (Paris, 1910. In-4).

4. *La Sottie en France, fragment d'un répertoire historique et bibliographique de l'ancien théâtre français*, dans *Romania*, t. VII (1878) pp. 236-316.

5. *Recueil général de Sotties* (Paris, 1902-1904, 3 vol. in-8).

6. *Nouveau recueil de farces françaises des XV[e] et XVI[e] siècles publié d'après un volume unique appartenant à la bibliothèque de Copenhague*, par Emile Picot et Chr. Nyrop (Paris, 1880. In-16). LXXX-244 pp.

7. *Le monologue dramatique dans l'ancien théâtre français* (Paris, 1886-1888. In 8). 240 pp., extrait de la *Romania*, 1886-1888.

8. *Les moralités polémiques ou la controverse religieuse dans l'ancien théâtre français*, dans le *Bull. de la Soc. du Protestantisme français*, 1887, 1892 et 1906 (non encore terminé).

9. *Théâtre mystique de Pierre Du Val et des libertins spirituels de Rouen* (Paris, 1882, In-16). 252 pp.

10. *Le Pionnier de Seurdre*, dans *Bull. du bibliophile*, 1896 ; *Une farce inédite du XVI[e] siècle*, *ibid.*, 1900 ; *Moralité nouvelle de Piramus et Tisbee*, *ibid.*, 1901 ;

Des pièces dramatiques aux chants et chansons, il n'y a qu'un pas : Picot le franchit souvent et nous lui devons, outre une édition des Noëls de Jehan Chaperon, d'après le volume unique de Wolfenbuttel[1], un fort joli recueil de chants historiques français du XVI[e] siècle[2]. Enfin il nous a donné un mémoire important sur Gringore[3] et, en collaboration avec M. Arthur Piaget, une édition modèle des poèmes de Guillaume Alexis[4].

Picot ne fut pas seulement le conseiller des Rothschild : il eut aussi l'honneur de collaborer avec le duc d'Aumale qui le tenait en très haute estime et ne dédaignait pas d'avoir recours à son expérience quand il s'agissait de négocier une acquisition difficile. Ce fut Picot qu'il envoya à Francfort quand il s'agit de rapatrier les quarante Fouquet qui sont aujourd'hui une des gloires de Chantilly. On racontera un jour avec quelle audace et quelle diplomatie Émile Picot reconquit pour la France ce trésor et réussit là où tout autre aurait sans doute échoué.

Il avait rêvé de cataloguer le *Cabinet des Livres* de Chantilly sur le même plan et avec la même ampleur que la bibliothèque Rothschild[5] ; il en publia au moins un charmant *Specimen* qui est lui-même une rareté bibliographique[6]. Quand le duc d'Aumale voulut, selon l'usage, offrir un livre au Roxburghe Club, c'est Picot qui fut chargé de le rédiger et c'est, tout naturellement, un manuscrit de Chantilly qui en fournit la matière[7].

Tout à la fin de sa vie, Emile Picot s'établit en Normandie, dans une petite commune de l'Orne dont il devint maire. A l'accomplissement de ces modestes fonctions municipales, il apporta le soin scrupuleux qu'il mettait dans sa vie entière et, malgré l'âge et les fatigues, il sut, pendant la guerre actuelle, administrer sa commune avec un inaltérable dévouement. C'est à son amour pour la Normandie que nous sommes redevables de plusieurs mémoires importants. On a cité plus haut ceux sur Pierre Du Val et Guillaume Alexis : il faut y ajouter une impeccable monographie sur Artus Fillon[8], d'instructives recherches sur les premiers imprimeurs rouennais en Italie[9] et une curieuse

De l'orgueil et presomption de l'empereur Jovinien, *ibid.*, 1912 ; cf. aussi sa *Notice sur Jehan Chaponneau, metteur en scène du Mistere des Actes des Apostres joué à Bourges en 1536* (Paris, 1879. In-16). 21 pp.

1. *Noelz de Jehan Chaperon* (Paris, 1878. In-16).

2. *Chants historiques français du XVI[e] siècle* (Paris, 1903. In-8). 164 pp.

3. *Pierre Gringore et les comédiens italiens* (Paris, 1878. In-8). 300 pp.

4. *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, par A. Piaget et E. Picot (Paris, Société des Anciens textes français, 1896-1908. 3 vol. in-8).

5. Il en avait même rédigé en manuscrit une portion considérable.

6. *Catalogue du Cabinet des Livres de Chantilly. Spécimen* (Paris, 1890. In-8). Tiré à 50 ex. — On peut y joindre *La raccolta di poemetti italiani della biblioteca di Chantilly* (Pise, 1894. In-8).

7. *Le Livre et Mistere du glorieux seigneur et martir saint Adrien* (Londres, Roxburghe Club, 1895. In-4). XXXVI-206 pp.

8. *Artus Fillon, chanoine d'Evreux et de Rouen* (Evreux, 1911. In-8). 58 pp.

9. *Les imprimeurs rouennais en Italie* (Rouen, 1911. In-8).

notice sur ce château du Mesnil dont il avait fait son patriarcal domicile[1].

Le domaine où Picot régnait sans rival était celui des lettres françaises du XVe et du début du XVIe siècles : il en avait constitué un énorme inventaire en près de cinq cent mille fiches bibliographiques, rédigées avec une admirable clarté, classées avec une parfaite méthode et toutes écrites de cette belle main penchée, à la fois si calligraphique et si rapide. Que de gens les ont consultées, ces fiches merveilleuses! Que de travailleurs y ont puisé les éléments de leur documentation ! Jamais on ne frappait en vain à cette porte hospitalière, jamais on ne demandait en vain un renseignement à ce maître si accueillant aux chercheurs les moins discrets.

Émile Picot lui-même a monnayé son vaste répertoire en cent articles dont l'énumération ne saurait ici trouver place, bien que nous ne puissions omettre, parmi ses plus récents travaux, une série d'importants ouvrages sur les rapports littéraires de la France et de l'Italie au cours du XVIe siècle[2].

Ce fichier, nous croyons savoir qu'il est destiné à une bibliothèque publique. Qu'il demeure manuscrit ou qu'il soit un jour imprimé, c'est un magnifique monument de science, digne frère des prodigieux répertoires d'Ulysse Chevalier.

Émile Picot eut une nombreuse famille qui lui valut, à côté des joies les plus douces de la paternité, de bien douloureuses épreuves. Depuis quelques années, en effet, la maladie et la mort frappaient sans cesse à la porte de sa maison : il venait de perdre un fils, modèle des vertus civiques et militaires. Il ne put survivre que de quelques semaines à ce grand deuil ; une mort paisible vint terminer cette longue et belle existence de travailleur. Il était depuis 1897 membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il avait succédé à M. de Mas Latrie.

SEYMOUR DE RICCI.

CHARLES BAYET

Né à Liège en 1849, Charles Bayet fut reçu à l'École normale en 1868 ; il y eut pour camarades J. Bloch, Brochard, Collignon, Crozals, Richepin, B. Zeller. Après avoir servi honorablement pendant la guerre de 1870-71, il fut d'abord pourvu d'une bourse de voyage à Rome (1872), puis nommé en 1873, avec l'abbé Duchesne et Collignon, membre de l'École d'Athènes. C'était au début du *diefthyntat* d'Albert Dumont ; réorganisée, pourvue d'un nouveau local, l'École cherchait sa voie et la trouvait. Bayet se tourna, le premier, vers les études chrétiennes et byzantines, sans négliger l'épigraphie grecque. En compagnie de

1. *Notice sur Josias Bérault, commentateur de la coutume de Normandie et sur le Mesnil, domaine patrimonial des Bérault* (Alençon, 1911. In-8). 23 pp.

2. *Les Italiens en France au XVIe siècle* (Bordeaux, 1901. In-8). 144 pp. ; *Des Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle* (Paris, 1902. In-8), 322 pp.) repris et récrit dans *Les Français italianisants au XVIe siècle* (Paris, 1906-1907. 2 vol. in-8) ; *Sur une statue de Vénus envoyée par Renzo de Ceri à François Ier*, dans *Revue arch.*, t. XII (1902), pp. 223-231.

l'abbé Duchesne, il explora, en 1874, la Macédoine, l'Epire, la Chalcidique, le mont Athos [1]; il étudia aussi les seules catacombes chrétiennes de l'Archipel, celles de Milo [2]. De retour en France, il fut chargé, à l'Université de Lyon, d'un enseignement nouveau sur l'antiquité chrétienne (1876) [3]; cette chaire fut transformée ensuite en chaire d'histoire et d'archéologie du moyen âge. Bayet enseigna aussi l'histoire générale de l'art à l'École des Beaux-Arts de Lyon. En 1879, il soutint deux thèses excellentes, dont la première surtout a exercé une grande influence sur la renaissance des études byzantines en France (*Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétienne en Orient avant la querelle des Iconoclastes*; *De titulis Atticae christianis*). Titularisé à Lyon, nommé, tout jeune encore, doyen de la Faculté de cette ville et membre du conseil supérieur de l'Instruction Publique, il renonça trop tôt à l'enseignement pour exercer des fonctions administratives. D'abord recteur à l'Université de Lille, il fut transféré de là à Paris pour diriger l'enseignement primaire (à la place de Buisson), puis l'enseignement supérieur (après Liard). Entre temps, il avait publié deux remarquables manuels, *L'Art byzantin* (1883), petit livre qui a été le premier guide sûr des byzantinistes archéologues, et *Précis d'histoire de l'art*, 1886 (nouvelle édition très augmentée, 1905) [4]. Bien qu'absorbé par des devoirs très exigeants, il trouva le temps de publier, outre des articles assez nombreux [5], d'importants chapitres dans cette grande œuvre collective où tant de talent a été dépensé pour la gloire d'autrui, *l'Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud [6]. En 1907, à la suite de quelques voyages en Italie, où il reprenait toujours pied avec joie, il donna une courte, mais très remarquable monographie sur Giotto ; il projetait d'autres travaux sur la peinture italienne et en parlait volontiers à ses amis. Depuis 1891, il était correspondant de l'Académie des Inscriptions.

Mis à la retraite à 65 ans, en juillet 1914, Bayet, qui avait conservé l'aspect et les allures d'un jeune homme, s'engagea comme volontaire au début de la guerre et conquit les galons de lieutenant sur le front de l'Argonne ; il eut la profonde douleur de voir tomber auprès de lui son second fils, dans un combat au Bois-le-Prêtre. Envoyé ensuite sur le front de Macédoine, il y contracta des fièvres paludéennes graves qui l'obligèrent à revenir en France. Il y mourut à Toulon, le 17 septembre 1918, à la suite d'une opération qui semblait sans

---

1. Duchesne et Bayet, *Mémoire sur une mission au Mont Athos*, 1877 (*Arch. des Miss.*, 3e série, t. III). Cf. *Rev arch.*, sept. 1874, p. 194.

2. *Bull. corr. hell.*, 1878, p. 347.

3. *Cours d'antiq. chrétiennes, leçon d'ouverture*, Lyon, 1877.

4. Pour les jeunes filles, il donna en 1893 un *Précis élémentaire de l'art*.

5. *Voyage d'Etienne II en France*, 1882 (*Rev. hist.*) ; *L'élection de Léon III*, 1883 (*Annales de la Fac. de Lyon*) ; *Les élections pontificales sous les Carolingiens*, 1883 (*Rev. hist.*); B. Zeller et Ch. Bayet, *Les derniers Carolingiens*, 1884. Il collabora aussi à la *Grande Encyclopédie*.

6. *L'Empire romain d'Orient* (t. I, p. 161); *l'Allemagne et l'Italie* (p. 520) ; *l'Empire byzantin* (p 625); *le Sacerdoce et l'Empire* (t. II, p. 68) ; *Papauté, Allemagne et Italie* (p. 117).

danger, mais dont son état de santé général assombrit le pronostic. Un de ses camarades plus jeunes de l'École d'Athènes, P. Girard, a parlé de lui en termes émus à l'Académie des Inscriptions.

Bayet avait l'étoffe d'un grand savant; les loisirs lui manquèrent pour donner toute sa mesure. Comme administrateur, il se montra toujours courtois et bienveillant, mais souvent irrésolu et temporisateur à l'excès. Nature fine, élégante, un peu timide, il commit l'erreur la plus grave de sa vie quand il se crut apte à des fonctions qui exigent autant d'énergie que de clairvoyance. Mais son charme personnel, que tous les savants de son temps ont pu apprécier, survivra dans ses trop rares écrits, et l'Université n'oubliera pas le bel exemple de dévouement et de courage civique donné par l'engagé volontaire de 1914, bon serviteur de la patrie en danger comme il l'avait été de la science[1].

S. R.

ÉMILE GUIMET

Né en 1836 à Lyon, Émile Guimet, directeur et fondateur des Musées qui portent son nom à Paris et à Lyon, est mort en son château de Fleurieu-sur-Saône, le 14 octobre 1918, à l'âge de 83 ans.

Son grand-père était ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Son père, Jean-Baptiste, né à Voiron (Isère) en 1795, fut élève de l'École polytechnique, commissaire des poudres à Lyon (1830), puis directeur de la poudrerie de Toulon (1833). En 1834, il donna sa démission pour créer à Lyon l'industrie du bleu d'outre-mer artificiel, dont il avait découvert la formule en 1826. Son procédé permit d'abaisser de 2000 à 2 francs le prix du kilogramme de ce produit. Devenu fort riche, Jean Baptiste Guimet reçut les honneurs que méritait sa belle découverte, notamment deux grandes médailles aux Expositions de 1851 (Londres) et de 1855 (Paris). Sa femme, née Rosalie ou Zélie Bidault, était peintre (1798-1876); elle exposa au salon de 1827 une *Judith*, qui a trouvé un asile définitif au Musée de Carpentras.

Après la mort de son père, Emile Guimet prit la direction de sa florissante usine (1871); mais, comme il arrive souvent, les goûts de sa mère l'emportaient en lui sur ceux de son père et ce fut d'abord l'art qui l'absorba. Non pas l'art plastique, mais la musique, dont Émile resta, jusqu'à la fin de sa vie, un adepte passionné. Il fit exécuter à Londres (1872), puis au Châtelet à Paris (1873), une symphonie à grand orchestre; il composa des oratorios, un opéra, un ballet, dont il assura et dirigea les représentations à Lyon. En même temps, le goût des voyages, qui l'avait saisi de bonne heure (1861), l'entraîna en Afrique et dans l'Extrême-Orient, où, comme Cernuschi, parti en simple

1. C'est dans le cabinet de Bayet au Ministère de l'Institut Publique, le 28 février 1913, que l'on décida d'organiser des fouilles en Asie Mineure et en Syrie, pour ne pas laisser à l'Allemagne le monopole archéologique de ces régions. On proposa une campagne à Phocée; cette exploration, confiée à M. Sartiaux, fut interrompue par la guerre; d'autres étaient en train et seront reprises aussi (Aphrodisias, Notion, Sidon).

curieux, il devint collectionneur, tournant son attention non vers les pièces de choix, mais vers les mille et un monuments des religions de l'Inde, de la Chine et du Japon (1875-1877). De retour à Lyon, il y fonda un Musée, une Bibliothèque et une École, destinés à l'étude des religions de l'Extrême-Orient (1879). Bientôt, par divers motifs, il songea à transférer ces établissements à Paris. Après de longues négociations avec l'État et la ville de Paris, il fut convenu (1885) que celle-ci donnerait un terrain de 4.000 mètres, au coin de l'avenue d'Iéna et de la rue Boissière, que les dépenses de construction du Musée (1.590.000 fr.) seraient supportées moitié par l'État, moitié par le donateur, que les collections formées par Guimet y seraient installées comme propriété de l'État ; Guimet en conserverait l'administration sa vie durant, avec une subvention de 45.000 fr. par an, dont 16.000 pour le personnel et 14.000 pour les publications. Tout le monde sait quelle réunion de documents précieux est devenu le Musée Guimet et les immenses services rendus par les diverses séries d'ouvrages publiés sous ses auspices (*Annales du Musée Guimet*, *Bibliothèque de vulgarisation*, *Bibliothèque d'Art*, *Conférences*, *Revue de l'histoire des religions*). Non seulement Guimet consacrait à ces grandes entreprises le meilleur de sa merveilleuse activité, mais il les dotait largement de ses propres fonds, subventionnait des fouilles (par exemple celles d'Antinoé) et encourageait de toutes façons les explorateurs. En 1912, il ramena à Lyon, où fut édifié le nouveau Musée Guimet, une partie de ses collections, accrues notamment des monuments égyptiens découverts à Coptos par Ad. Reinach et le capitaine R. Weill (*Guide illustré du Musée Guimet de Lyon*, 1913). D'autres institutions, le Musée archéologique de Toulouse, la Faculté de Médecine de Bordeaux, les Musées de Nantes et du Havre, bénéficièrent de l'encombrement croissant du Musée parisien, obligé, pour ne point étouffer sous le poids de ses richesses, de créer des « filiales. » Agacé plutôt qu'entravé par l'effet de ses conventions avec l'État, Guimet n'en agissait pas moins en patron d'usine, autocrate et débrouillard ; les « bureaux » protestaient, mais finissaient par laisser faire ; le Mécène avait toujours le dernier mot [1].

Au moment où s'élevait à Paris l'édifice du Musée Guimet, tout le monde croyait que le donateur, héritier d'une industrie prospère et d'une grande fortune, était millionnaire. Guimet m'a raconté qu'à cette époque il était non

---

1. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, de qui dépendait le Musée de l'avenue d'Iéna, m'écrivait le 10 janvier 1912 : « Certainement Guimet est un infatigable donateur, mais c'est aussi un terrible entêté, avec lequel il n'est pas facile de s'entendre administrativement. Voilà deux mois au moins que je le prie de soumettre au ministre le texte de la convention qu'il veut négocier avec la ville de Lyon, la liste exacte des objets appartenant au Musée qu'il veut déporter à Lyon. Je ne puis l'obtenir. » J'avais écrit à Bayet à la demande de Guimet qui, sans souci des règles administratives, même les plus précises, n'agissait qu'à sa tête et se plaignait qu'on lui mit « des bâtons dans les roues » quand on prétendait exercer un légitime contrôle sur le sort des objets qu'il avait donnés lui-même à l'État.

seulement ruiné, mais endetté. Les fabriques avaient périclité pendant les longs voyages de leur possesseur, dont les prodigalités musicales et les goûts de collectionneur absorbaient revenus et capitaux. Avec une indomptable énergie, ayant conservé heureusement son crédit intact, Guimet comprit alors qu'il devait, pendant que se construisait son Musée, refaire sa fortune. Au bout de quelques années de travail acharné, il y réussit pleinement ; ce n'était pas pour lui un médiocre sujet de fierté d'avoir remonté la pente après une chute que le public ignora.

Guimet a beaucoup écrit ; il a donné plusieurs articles à notre *Revue*. Mais ses actes valent mieux que ses écrits ; son talent d'organisateur, son amour passionné de la science furent toujours d'une qualité plus haute que son savoir. Correspondant, depuis de longues années, de l'Académie des Inscriptions, il partagea avec M. Cumont, en 1908, le prix Lefebvre-Deumier, fondé pour récompenser les services rendus à l'étude comparée des religions. A Paris comme à Lyon, les honneurs ne lui firent pas défaut ; il les acceptait avec joie comme s'adressant à son œuvre, avec laquelle il avait fini par s'identifier. Guimet a eu le mérite inoubliable et rare de porter, dans la science française, les qualités transatlantiques d'un « capitaine d'industrie »[1].

S. R.

---

1. Voici une liste sommaire de ses publications (sans compter les œuvres musicales) : **1862**. *A travers l'Espagne*. **1864**. *L'Espagne, lettres familières*. **1865**. *Cinq jours à Dresde*. **1867**. *Croquis égyptiens*, **1868**. *L'Orient, notes de voyage*. **1870**. *La musique populaire*. **1872**. *L'ascia des Egyptiens*. **1873**. *Arabes et Kabyles*. **1874**. *Chabas et le temps de l'Exode*. **1875**. *Esquisses scandinaves*. **1877** (**1898**, **1910**). *Rapport au ministre sur sa mission en Orient*. *Aquarelles africaines*. *La sécurité dans les théâtres*. **1878** (**1880**). *Promenades japonaises*. *Notice des objets exposés par M. Guimet*. **1879**. *La fabrication de l'outre-mer*. *Théâtres lyriques en province*. **1882**. *Chants populaires du Lyonnais*. **1884**. *Théâtre au Japon*. **1889**. *Huit jours aux Indes* (*Tour du Monde*). **1895**. *Le dieu d'Apulée*. **1896**. *L'Isis romaine* (*C. R. Acad.*). **1897**. *Fouilles d'Antinoé*. **1898**. *Plutarque et l'Egypte* (*Nouvelle Revue*). **1893**. *La Chine ancienne et moderne*. **1900** (**1912**, **1916**). *Les Isiaques de la Gaule* (*Rev. arch.*) *Laotseu et le Brahmanisme* (*Congrès des relig. à Bâle*). **1903**. *Symboles asiatiques à Antinoé*. **1904** (**1909**). *Jubilé du Musée Guimet*. **1905**. *Conférences faites au Musée Guimet*. *Le dieu aux bourgeons*. **1907**. *Anthropologie des Chinois*. **1909**. *Les chrétiens et l'Empire romain* (*Nouvelle Revue*). **1910**. *La peinture chinoise au Musée Guimet*. *E. Guimet, cinquantenaire* (*avec portrait*). *Lucien de Samosate* (*Nouvelle Revue*). *Notes politiques et sociales*. **1912**. *Les portraits d'Antinoé*. **1913**. *Les âmes égyptiennes* (*Rev. hist. relig.*) *Guide illustré du Musée Guimet de Lyon*. **1915-6**. *Après la guerre, notes d'économie politique* (imprimées à l'usine de Fleurieu). En économie politique, Guimet était libre-échangiste et très hostile aux coalitions ouvrières, où il voyait la cause principale du renchérissement de la vie.

RICHARD NORTON

Le 1er août 1918 est mort à Paris Richard Norton, né en 1872, fils de ce Charles Eliot Norton dont on ne dira jamais assez l'influence sur le développement des études classiques aux Etats-Unis. Elève de Harvard, puis de l'École américaine d'Athènes, il prit part aux fouilles de l'Héraion d'Argos. En 1897, il fut sous-directeur de l'École américaine de Rome, puis directeur de cette institution (1899-1907). Entre temps il visita l'Asie Centrale en qualité de membre de l'expédition Pumpelly (1903) : plus tard, il commença en Cyrénaïque des fouilles heureuses qui furent brusquement interrompues par la guerre turco-italienne (1910). Organisateur, au début de la guerre mondiale, de l'*American Volunteer Motor Ambulance Corps*, il rendit des services signalés sur les fronts anglais et français et fut décoré de la Légion d'honneur en 1917. En dernier lieu, il appartenait au service de renseignements navals des États-Unis. Norton a publié nombre d'articles dans l'*American Journal*, le *Journal of Hellenic Studies*, *l'Encyclopaedia Britannica* ; on lui doit aussi un catalogue des moulages du Musée de Portland et un essai sur le Bernin. C'était un archéologue doué, au goût délicat et sûr, qui n'a pas donné la pleine mesure de son talent [1].

S. R.

JEAN DE MOT

Encore une victime de la grande guerre, encore un bon serviteur de la science, enlevé brusquement à son pays, à la vaillante et héroïque Belgique !

Jean de Mot, conservateur au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, engagé volontaire dans l'armée belge dès l'invasion de 1914, nommé officier au cours de la rude campagne sur l'Yser et décoré de la croix de guerre, a été tué par un obus le 5 octobre 1918, pendant les glorieux combats des Flandres qui refoulèrent les Allemands jusqu'à Roulers. S'il n'a pas vu le triomphe des Alliés et l'effondrement total de la puissance ennemie, du moins il a eu la joie de prendre part à cette avance victorieuse qui présageait la libération définitive de sa patrie. Il a pu mourir content.

Jean de Mot appartenait à une des plus anciennes et notables familles de Bruxelles, où il naquit le 26 août 1876. Son père a été bourgmestre de la ville. Comme beaucoup de ses compatriotes, après ses études de collège, il alla en Allemagne se perfectionner dans la langue du pays, qu'il parlait couramment comme l'anglais, et y suivit les cours d'Université à Bonn et à Berlin, où il fit de nombreuses et amicales relations, sans se douter comment elles se dénoueraient. Rentré à Bruxelles, il y passa son doctorat d'Université et, décidément orienté vers les études d'art et d'archéologie, entra au Musée du Cinquantenaire. Mais la vue des pays grecs et le contact avec les monuments originaux lui semblèrent indispensables pour son instruction ; il fut un des premiers à profiter de la sage et libérale mesure, due à M. Th. Homolle, Directeur de l'École française d'Athènes, qui venait de fonder une section de

1. Voir *American Journal of archæology*, 1918, p. 343-4.

membres étrangers où étaient accueillis de jeunes savants belges, danois, suisses. Il y séjourna deux ans, en 1900-1901, et c'est là que j'eus l'occasion de faire connaissance avec lui; on ne pouvait pas ne pas être séduit par sa nature si aimable et expansive, par son intelligence et sa vivacité spirituelle. Nous nous revîmes souvent à Bruxelles où avec ses collègues Fr. Cumont, Capart, Destrée, il formait un groupe d'archéologues de haute valeur qui firent du Musée du Cinquantenaire un établissement scientifique de premier ordre. De Mot s'occupait spécialement de la céramique grecque et faisait dans les salles des conférences très goûtées du public : il laisse presque achevé le catalogue des vases antiques du Musée, dont la publication sera assurée par les soins pieux de sa famille.

Dans diverses revues d'archéologie et d'art, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, dans le *Bulletin* et dans les *Mémoires d'Anthropologie de Bruxelles*, dans le *Bulletin des Musées Royaux*, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, et ici-même dans la *Revue archéologique*, J. de Mot a donné des articles sur des sujets très divers, sur la civilisation primitive en Grèce, sur des vases de style mycénien, sur la crémation et le séjour des morts, sur des statues et statuettes grecques, où se marque dans tous les domaines de l'antiquité sa solide éducation d'érudit. Sa curiosité d'esprit l'entraînait aussi vers des questions modernes ; la peinture flamande, en particulier, l'attirait et il publia, sur cette section, une bonne traduction du grand ouvrage de Muther consacré à l'histoire de la peinture.

La dernière fois que j'eus l'occasion de juger les qualités pratiques de notre ami, c'est en 1911, à l'occasion du Congrès qui réunissait les conservateurs de Musées de tous pays à Bruxelles. Il fut l'âme de nos réunions, se multipliant pour recevoir ces hôtes étrangers parmi lesquels figuraient de très nombreux Allemands; il nous guida aussi à Mariemont, dans la magnifique propriété de Raoul Warocqué, où une réception vraiment princière nous attendait. Alors régnaient l'estime mutuelle et la fraternité scientifique. Peut-être plusieurs de ces hôtes et convives sont-ils revenus bottés et casqués sur ces terres envahies et ruinées au mépris du droit. Je ne sais ce qu'ils ont pensé de leur nouveau rôle, mais qui de nous ne préférerait cent fois le sort de Jean de Mot au leur ?

E. Pottier.

SORTES CLAUDIANEAE

AMICO DOCTISSIMO L. V.

Egregium Cl. Claudiani De Bello Getico *libellum ingruentibus hostium minis saepe fidens relegi ; ubi multa sunt quae ad Stiliconis tantum tempora, plura quae ad nostra quoque spectent. Quorum copiam fieri tibi velim, ut his quasi sortibus Claudianeis mecum post eventum utaris. Vale.*

S. R.

I. ..... *Licet omnia vates* (14)
In majus celebrata ferant... (15)
Nil veris aequale dabunt... (27)
II. ... *tectisque suis redduntur et agris* (42)
Damnati fato populi, virtute renati. (43)

III. *Sed caret eventu nimius furor : improba nunquam* (72)
Spes laetata diu... (73)
IV. *Adspice, Roma, tuum jam vertice celsior hostem,* (77)
Adspice, quam rarum referens inglorius agmen (78)
Italiâ detrusus eat, quantumque priori (79)
Dissimilis. ... (80)
V. *Hoc quoque quod veniam leti valuêre mereri,* (90)
Si positis pendas odiis, ignoscere pulcrum (91)
Jam misero, poenaeque genus vidisse precantem. (92)
Quae vindicta prior, quam cum formido superbos (93)
Flectit et assuetum spoliis affligit egestas?... (94)
VI. *At vero Italiam quoties circumstetit atrox* (111)
Tempestas, ipsumque caput laesura pependit, (112)
Non illis vani ratio ventosa favoris, (113)
Sed graviter spectata salus, ductorque placebat, (114)
Non qui praecipiti traheret simul omnia casu, (115)
Sed qui maturo vel laeta vel aspera rerum (116)
Consilio momenta regens, nec tristibus impar, (117)
Nec pro successu nimius, spatiumque morandi, (118)
Vincendique modum mutatis nosset habenis... (119)
VII. *Vindex sera patrum post bellum nata juventus!* (150)
VIII. *Nonne velut captâ rumor miserabilis Urbe* (199)
Trans freta, trans Gallos Pyrenaeumque cucurrit, (200)
Famaque nigrantes succincta pavoribus alas (201)
Secum cuncta trahens a Gadibus usque Britannum (202)
Terruit Oceanum et nostro procul axe remotam (203)
Insolito belli tremefecit murmure Thulen? (204)
IX. *Mandemusne Noti flabris, quoscumque timores* (205)
Pertulimus, festae doleant ne tristibus aures? (206)
An potius meminisse juvat, semperque vicissim (207)
Gaudia praemissi cumulant inopina dolores? (208)
Utque sub occiduâ jactatis Pleiade nautis (209)
Commendat placidum maris inclementia portum, (210)
Sic mihi tunc major Stilico cum laeta periclis (211)
Melior, atque illi redeunt in corda tumultus. (212)
X. *Vile decus, quod non erexit praevius horror :* (294)
Ingentes geminant discrimina magna triumphos. (295)
XI. *Verus ductor adest et vivida Martis imago.* (468)
XII. *Quis tibi nunc, Alarice, dolor, cum Marte perirent* (623)
Divitiae, spoliisque diu quaesita supellex, (624)
Pulsaretque tuas ululatus conjugis aures... (625)
Sed dea quae nimiis obstat Rhamnusia votis (631)
Ingemuit, flexitque rotam ; domat aspera victos (632)
Pauperies... (633)
XIII. O CELEBRANDA MIHI CUNCTIS VICTORIA[1] SAECLIS ! (635)
VIRTUTIS FATALE SOLUM, MEMORABILE BUSTUM (637)
BARBARIAE ! (638)

---

1. Codd. *Pollentia.*

Traces d'un rituel indo-celtique.

Tous les savants qui s'occupent de la vieille Gaule doivent connaître au moins la substance d'un important mémoire de M. Vendryes, publié dans les *Mémoires de la Société de linguistique* (t. XX, 1918, p. 265-285). Voici, en résumé, ce qu'il nous apprend.

Dès 1896, Kretschmer a relevé un grand nombre de mots qui marquent une affinité particulière entre le sanscrit et l'iranien, d'une part, le celtique et les langues italiques de l'autre. Reprenant cette étude, M. Vendryes remarque que cette liste de mots communs comprend un assez grand nombre de vocables relatifs à la liturgie et au rituel (quelques-uns ont été *laïcisés*, mais on reconnaît facilement leur caractère religieux primitif). Il classe ces mots comme il suit, *en omettant ceux qui ont des congénères dans d'autres langues de la famille indo-européenne* :

1° **Termes généraux**. Exemple : *credo*, latin ; *cretim*, irlandais ; *çrád-dadhāmi*, sanscrit (le sens propre de *çradda* est confiance dans la vertu de l'offrande ; il n'est pas exact que *çrad* = cœur, comme le croyait Bréal).

2° **Fonctions**. Exemples : *flamen*, latin ; *brahmán*, sanscrit ; *arsfertur*, ombrien ; *prābhartā*, sanscrit ; *rex*, latin ; *rājan*, sanscrit (*rex* est un terme religieux, témoin *rex sacrorum*).

3° **Qualités**. Exemples : *nóeb* (*saint*), irlandais ; *naïba*, iranien ; *purus*, latin ; *ūtah*, sanscrit ; *castus*, latin ; *çāsti* (*il instruit*), sanscrit.

4° **Actes religieux**. Exemples : *censere*, latin ; *çámsati*, sanscrit ; *medicus*, latin (guérisseur par magie) ; *vīmād*, iranien ; *sepelire*, latin ; *saparyāti* (*il rend hommage*), sanscrit.

5° **Noms d'objets ou d'instruments rituels**. Exemples : *ara*, latin ; *āsaḥ* (*cendre*), sanscrit ; *fraig* (*mur*), irlandais ; *vrajáḥ* (*enclos*), sanscrit ; *vacca*, latin ; *vaçā*, sanscrit ; (*s*)*asia* (seigle), celtique ; *sasyām*, sanscrit ; *ensis*, latin ; *asiḥ*, sanscrit (c'est le couteau de sacrifice ; probablement en cuivre.)

6° **Parties du corps de la victime ?** Exemple : *caesaries*, latin ; *késaraḥ*, sanscrit.

7° **Défauts physiques** (importants à noter dans les rites ?) Exemple : *menda*, latin ; *mann*, gallois ; *menn*, irlandais ; *mindā*, sanscrit.

8° **Divers**. Les rapports du calendrier indou et du calendrier celtique ont été déjà mis en lumière par J. Loth (*C. R. Acad.*, 1909, p. 24) ; Indous et Celtes comptaient par nuits (*Rev. celt.*, XXV, p. 117).

Il faut conclure de là qu'il a existé une communauté de termes religieux entre les ancêtres des Indous, des Iraniens, des Italiotes et des Celtes. Or, ces quatre régions sont les seules, dans le domaine indo-européen, à posséder un clergé, des collèges de prêtres. Ces organisations sacerdotales supposent un rituel, une liturgie du sacrifice, choses qui se conservent et conservent leur vocabulaire avec une singulière ténacité. « Il n'y a pas de liturgie ni de rituel, écrit M. Vendryes, sans des objets sacrés dont on garde les noms, sans des textes, sans des prières que l'on répète sans y rien changer. »

Serait-il téméraire de rappeler, à ce propos, l'existence de monuments méga-

lithiques très semblables en Gaule et en Inde[1] ? Un coin du voile se lève lentement ; nos arrières-neveux verront clair là où nous devons nous contenter encore de faibles lueurs.

S. R.

La Victoire du Palatin[2].

Au-dessus des rudes bâtisses impériales dégagées au siècle dernier sur le côté qui domine le Forum, le casino des anciens Jardins Farnèse rappelle la grâce des plus jolies années de la Renaissance. Rome est vivante par ces contrastes et par cette harmonie. Un pédant germain eût jeté bas le pavillon anachronique, pour regarder par-dessous, et la science n'eût certainement pas regagné ce que l'art aurait perdu. Giacomo Boni en fait son *studio* et y place pour l'examen des archéologues les objets qui sortent de la terre. La trouvaille nouvelle y est exposée ; elle doit, d'ailleurs, rester au Palatin ; ne tire-t-elle pas une part de son prix du sol qui l'a livrée, comme de l'instant de notre histoire où nous fut révélée sa beauté ?

Posée sur une selle de sculpteur, la jeune Victoire aptère attend les hommages. C'est une figure de style phidiesque, drapée et décapitée comme ses grandes sœurs du Parthénon. Boni s'assied devant elle et la contemple longuement. Pour lui, le socle de bois est un autel, le marbre mutilé une image sainte ; il lit sur un visage absent la sérénité du triomphe. Visionnaire qui poursuit son rêve sans tenir compte de la matière, l'œuvre mieux conservée l'intéresserait moins que le fragment qu'il interprète. Sous son geste, le mouvement se complète ; le flottement de l'étoffe enserrant les seins juvéniles, le genou gauche fortement porté en avant indiquent la marche rapide ; les bras, qui manquent, devaient tenir les armes. Le maître fait remarquer la finesse du grain pentélique, la qualité du travail qui fixe une date. Il arrête sa rêverie sur l'an 430 avant notre ère, au moment le plus brillant de la pensée hellénique, alors que Périclès s'occupait d'unir en confédération les colonies grecques de la Méditerranée, y compris celles de l'Italie, sous l'égide de la divine Sagesse de l'Acropole.

« Voici, raconte-t-il, comment se fit la découverte. Nous fouillons en ce moment l'est du plateau palatin, du côté du couvent de Saint-Bonaventure. Je vous ai indiqué le tracé du *clivus sacer* de l'Empire, dont le pavé se détache de

1. Congreve écrivait en 1847 : « Il n'est pas un monument druidique dont je n'aie rencontré les types dans les montagnes des Neilgherries. » Congreve voulait que les Todas fussent les descendants des anciens Scythes et déclarait *Scytho celtiques* les monuments en grosses pierres non taillées (cf. *Matériaux*, t. VI, p. 56). Voir aussi les curieuses remarques de D. Hooker, traduites dans la *Revue des cours scientifiques*, 1868, p. 634.

2. Dans le *Correspondant* du 25 novembre 1918, M. Pierre de Nolhac a rapporté ses impressions de la statue récemment découverte et ce que lui a dit à ce sujet, avec l'enthousiasme juvénile qu'on lui connaît, M. Giacomo Boni (p. 533).

la Voie Sacrée pour monter au Palais des Flaviens et au temple de Jupiter Vainqueur. Il passait sous un très grand arc triomphal, dont je viens de mettre au jour les fondations et qui est assurément celui de Domitien. A la gauche de cet arc se trouvait un sanctuaire de la Victoire, *Ædes Victoriæ*, disparu sous une lourde construction du moyen âge, du genre de cette *Turris Cartularia* qui remplaçait, près de l'arc de Titus, le temple de Jupiter Stator. Vous savez que toutes ces masses de pierre, que laissèrent dans Rome les grands édifices effondrés ou incendiés par les Barbares, ont servi à construire les palais fortifiés de la noblesse romaine. Dans leur maçonnerie imparfaite, les bâtisseurs d'alors utilisaient des matériaux de toute sorte, des morceaux de marbres antiques et même d'entières statues. C'est en déblayant ces pans écroulés qu'on a trouvé notre Victoire. Le bloc étincelant nous est apparu muré dans le mortier rustique comme un moellon sans valeur. Pareille aventure fit plus d'une fois la joie de nos vieux antiquaires ; mais aujourd'hui, vous allez voir ce que le lieu donne à penser.

« Cette construction de l'an mil, qui dissimulait en son mur grossier la pure image, était l'une des deux forteresses des Frangipani bâties sur le mont impérial, celle même que le peuple romain, terrorisé par ses barons, surnommait *Turris Iniquitatis*. La grande iniquité fut l'emprisonnement du pape Gélase en l'année du Christ 1118. Ce pape était un Caetani, par conséquent l'ennemi des Frangipani. Ceux-ci, qui se vantaient d'avoir fourni la souche de la maison de Habsbourg, tenaient naturellement le parti tudesque. Gélase, chassé par eux de sa ville pontificale, errant dans la campagne du Tibre, bientôt sans ressources et abandonné de tous, fut livré près d'Ostie par les espions allemands qui pullulaient déjà à cette époque. On enchaina le pauvre pape pour le ramener à Rome, où il subit dans la tour du Palatin le traitement le plus barbare : *Alemannorum barbaries*, dit la chronique.

« Plus tard, ces abominables forteresses, repaires de voleurs et d'assassins, menace continuelle de la cité, furent détruites par les ordres du sénateur Brancaleone. Pour avoir la paix, *pro pace servanda*, cet homme de gouvernement fit abattre cent quarante tours en une seule année. C'étaient, au XIIIe siècle, les citadelles du Germanisme... Nous en avions bien davantage en 1915. Par fortune, on a pu les démolir toutes, ou presque toutes ; Rome et l'Italie respirent un air délivré. Mais, n'en doutez pas, nous continuons en cette guerre la lutte de nos ancêtres ; elle dure depuis des siècles et, sous des formes diverses, perpétue l'antagonisme de deux principes. Heureusement, la péripétie dernière se prépare. Ah ! que cette heure sera belle ! Le sang de la latinité n'aura point coulé vainement sur tant de champs de bataille... Croyons-le avec assurance : Rome attend sa victoire suprême. »

***

Ces discours enveloppaient d'une prière civique le marbre héroïque qui les inspirait. Par les fenêtres ouvertes montaient le bruit de cette eau qui chante sans fin, dans la rocaille des Farnèse, la chanson de Rome. Le soir répandait sur le Forum sa lumière violente. Les hautes frises du Colisée ruisselaient de

l'or du couchant, et dans les grandes arches rouges de Constantin s'engouffraient des ombres de Piranèse... Boni ne regardait que la jeune déesse, réveillée après mille ans dans la prison des Frangipani :

« Elle a revu le soleil, dit-il, l'année fatidique où la liberté de l'Italie et du monde doit être sauvée. Elle nous est revenue au jour du *natale* de Rome, exactement le 2672ᵉ anniversaire de la fondation de la Ville. Un présage aussi certain ne saurait tromper. Les dieux protecteurs ne nous ont pas rendu sans dessein ce symbole de notre gloire. Je pense, cher ami, que vous n'êtes pas de ces âmes frivoles qui dédaignent les augures ! »

Pierre de Nolhac.

Portrait d'un roi hellénistique.

Il s'agit d'une tête de marbre découverte en 1903 dans le Fayoum et acquise par la glyptothèque de Ny Carlsberg (haut., 0m,26). M. Poulsen, qui la publie (*Nordiske Studier*, p. 154-169), y reconnaît, non sans vraisemblance, le roi Lysimaque de Thrace ; on en possède un autre exemplaire trouvé à Pergame.

X.

Encore le Pseudo-Sénèque.

Dans le mémoire où j'ai proposé d'identifier le Pseudo-Sénèque à Épicharme (*Revue*, 1917, II, p. 356-368), j'aurais dû rappeler une ingénieuse hypothèse émise par M. Ph. Legrand en 1914 (*Rev. des Études anciennes*, p. 405-6). Le poète associé à Ménandre, dans le double hermès Albani, serait le mimographe Philistion, contemporain de la fin du règne d'Auguste, très célèbre vers la fin de l'antiquité et plus d'une fois comparé alors à Ménandre (Σύγκρισις Μενάνδρου καὶ Φιλιστίωνος, *Menandri et Philistionis disticha Parisina*, Γνῶμαι Μενάνδρου καὶ Φιλιστίωνος, Μενάνδρου καὶ Φιλιστίωνος διάλεκτος ; cf. Reich, *Der Mimus*, 1903, p. 423 et suiv.). Pourtant, je crois plutôt à Epicharme qu'à Philistion, et cela pour quatre raisons : 1° Philistion était surtout renommé pour avoir fait rire les hommes ; il serait mort lui-même d'un accès de fou rire (ὑπὸ γέλωτος ἀπείρου) ; cela n'est guère d'accord avec la physionomie pensive et plutôt triste du Pseudo-Sénèque. 2° L'original de ce portrait, dont la ressemblance avec celui d'Homère saute aux yeux, doit remonter à l'époque alexandrine, c'est-à-dire à une époque antérieure à Philistion. 3° Contemporain d'Auguste, vivant à Rome, Philistion ne pouvait guère porter toute sa barbe. 4° La célébrité de Philistion est postérieure au bel art gréco-romain ; nommé une fois par Philon, une fois par Martial, deux fois par Marc-Aurèle, on ne le trouve mentionné plus souvent que dans les auteurs du IIIᵉ-Vᵉ siècle, sans parler des Byzantins, qui le citent beaucoup (Reich, *ibid.*, p. 425). Il me semble que ces objections à la thèse de M. Legrand ne seraient pas faciles à écarter. Je ne vois pas qu'on en puisse faire autant à la mienne.

S. R.

Stonehenge.

Cet illustre monument est sauvé ! Le dernier acquéreur, C. H. E. Chubb, de Bemerton Lodge, Salisbury, l'a offert en don à la nation anglaise ; les droits

d'entrée assez élevés, perçus sur les visiteurs, profiteront à la Croix rouge britannique[1]. Le cercle de Stonehenge a considérablement souffert, avant le XIX[e] siècle, de l'incurie ou de l'avidité de ses propriétaires successifs[2]. Il y a une vingtaine d'années, Sir Edmund Antrobus, alors possesseur de cette magnifique ruine, l'avait fait entourer d'un grillage; en 1913, un Ordre du Conseil menaça d'une amende pouvant monter à cinq livres quiconque endommagerait le cercle de pierres. On sait que Lubbock l'attribuait à l'âge du bronze; Gowland le place vers 2000-1800, à la fin de l'époque néolithique; Sir Norman Lockyer, se fondant sur des considérations astronomiques, précise la date, 1680 av. J.-C., alors qu'au solstice d'été le soleil se levait exactement au-dessus du grand monolithe dans l'axe du fer à cheval (*Friar's Heel*). Cette date paraît vraisemblable, même si les arguments qui l'autorisent ne le sont pas.

S. R.

L'avenir de la cathédrale de Reims.

Dans son remarquable discours à la Société des Antiquaires de France (3 janvier 1917), M. E. Lefèvre-Pontalis a dit (*Bulletin*, 1917, p. 80) :

« La Commission des monuments historiques n'adoptera ni les vœux de certains rêveurs qui voudraient faire de la cathédrale de Reims un nouveau Jumièges, ni les propositions des restaurateurs qui voudraient voir disparaître toutes les traces de ses blessures : elle s'oppose résolûment à toute réfection de la statuaire calcinée. »

Cette dernière phrase implique — puisqu'il y aura *opposition résolue* — que beaucoup d'autres amateurs et admirateurs de notre art médiéval réclament la réfection des statues léchées par le feu. On dispose, pour cela, de moulages et de photographies, ce que Viollet-le Duc n'avait pas quand il fut chargé de restaurer Notre-Dame. L'hostilité à toute restauration, même fondée sur des documents certains, même d'une précision mathématique, risque de devenir une forme de snobisme.

S. R.

A propos du rétable de Rogier au Louvre.

Monsieur le Directeur,

I. Veuillez permettre à un ancien (et vieux) professeur d'hébreu quelques observations, d'abord sur les lettres hébraïques qui précèdent le nom de *Wiyden* sur le turban de la Magdeleine du Rétable de ce peintre au Louvre, et qui ont été récemment discutées dans la *Revue archéologique* (1918, I, p. 70).

J'y vois bien un *lamed* (la 3[e]), très probablement aussi un *kaf* (la première)

1. *Daily Telegraph*, 25 septembre 1918 (communiqué par M. Michiels). Ce monument a été visité en 1915 par 28.000 soldats, payant trente centimes chacun.

2. Inigo Jones déplorait la disparition de pierres, encore debout quand il les avait mesurées d'abord; Stukely et Aubrey parlent de pierre employées pour construire des ponts, des moulins, etc.

et certainement un *mem final* (la dernière); mais l'avant-dernière ne ressemble pas beaucoup à un *qof*, et il m'est impossible d'y apercevoir ni *aïn*, ni *alef*, ni *kheth*.

La transcription donnée à la planche V ne correspond nullement à la photographie, et les mots *malachah kalah* ne correspondent guère non plus ni à la photographie ni même à la transcription.

Ce qui me paraît certain, c'est que le premier mot est כול *tout*, avec orthographe pleine. Mais comment lire et expliquer le reste? Voilà le difficile.

Les cinq traits verticaux, séparés l'un de l'autre, ne peuvent guère représenter que des ו ou des ז. Les deux premiers, étant suivis d'un point, doivent former le pronom זו (= זה), *celui-ci* ou *ceci*, qui se rattache aisément au mot précédent : *Tout ceci*. Les autres monosyllabes auxquels on pourrait penser sont tout à fait invraisemblables.

Les trois autres traits peuvent aussi être transcrits וזו *et ceci* ou *cela*.

Or, rien ne prouve (nous l'avons déjà dit) que la lettre suivante soit un ק. Elle ressemble beaucoup plus à un ב, ce qui donne בם *en eux*, au lieu de קם parfait ou participe du verbe קום *se lever, être debout*, qui ne fournit pas non plus un sens convenable au contexte.

D'après cela, et si nous considérons le mot flamand ZIN, *son* [1], comme faisant partie de la phrase (à quoi le texte de R. Bacon cité p. 60 nous autorise), elle paraît signifier : *Tout ceci, et cela en eux* (c'est-à-dire *et ce qui est en eux*) est *sien* (du peintre Wiyden, dont le nom est inscrit à droite, où il est suivi des lettres ZN, qui sont peut-être, d'après M. de Mély, l'abrégé « du mot flamand *zinbedde*, en latin *figuravit* ».)

En eux, c'est-à-dire dans les divers objets composant le rétable et renfermés dans l'expression *tout ceci*.

Ce qui est en eux (ou *sur eux*) désigne sans doute la peinture qui les couvre.

Il y a donc là quatre mots hébreux, dont les trois premiers sont séparés chacun du suivant par un point. Le premier et le troisième points sont au haut de la ligne; le deuxième, au milieu.

L'orthographe pleine du premier mot et la forme זו au lieu de זה n'ont absolument rien de surprenant, surtout vers la fin du Moyen-Age.

Mais il faut avouer que la lecture des traits verticaux n'est rien moins que certaine, parce qu'ils ne se distinguent guère les uns des autres.

II. La cloche de Domeringen (p. 57) porte 10 noms bibliques de Dieu : El, Elo(a)h, Iô, Eloé Sabaoth (le Dieu des Armées), Elyôn, Eser eie (= non עזרי *mon secours*), mais אשר אהיה *Celui qui suis* ou *Celui que je suis*. Cf. Exod. 3, 14), Adonay (le Seigneur), Ia(h), Tet(ra)grammaton (c'est-à-dire le *tétragramme* sacré, יהוה), et S(h)adday.

III. J'ignore ce que pouvait être « le *Mehkar hassados*, où le Fr. Jacques onaventure Heyburne, Écossais, avait puisé ses renseignements » (p. 63); ais ces deux mots sont certainement hébreux : מֶחְקַר חֲסָדוֹת et signifient

1. Ou plutôt *sien*, puisqu'il n'est pas suivi d'un substantif.

probablement *l'investigation des grâces* (divines). — La racine bien connue חקר signifie *sonder, scruter*. Cf. *Ps*, 95, 4 ; *Job*, 11, 7, etc.

IV. Enfin, dans la formule de l'anneau d'Ulger, destiné à guérir la goutte,

THEBAL GVT GVTTAM (p. 61),

le premier mot n'a nul besoin de correction. S'il est hébreu, ce qui est assez probable, c'est le jussif (ou optatif) *piël* de la racine בלה *consumtus est*, au piël *consumsit* : 3e personne fém. singulier.

Le substantif hébreu qui désigne un anneau étant féminin, la formule paraît signifier : *Qu'il* (l'anneau) *consume* bien la goutte !

En tout cas, l'accusatif *guttam* exige un *verbe actif* dans ce qui précède.

Dans l'espoir que ces remarques pourront avoir quelque utilité pour nos lecteurs, je vous prie d'agréer, etc.

Ch. Bruston
Doyen honoraire

Montauban, Décembre 1918.

Philippe de Mazerolles.

Dans un travail récent sur le livre de prières peint pour Charles le Téméraire par Philippe de Mazerolles, miniaturiste qui, vers 1461, émigra de France à Bruges, M. Durrieu avait supposé, sous réserves, que cet éminent artiste était saintongeois, parce que, parmi les saints figurés dans le manuscrit en question, on trouve saint Eutrope, premier évêque de Saintes. Mais M. Dangibeaud fait observer (*Recueil de la Comm. des Arts de la Char. Inf.*, avril 1916-oct. 1918, t. XIX, p. 297) que saint Eutrope, guérisseur de nombreuses maladies, a été vénéré dans beaucoup de diocèses, entre autres en Flandre. D'autre part, à côté de saint Eutrope, on trouve, dans le livre de Charles le Téméraire, saint Gatien, qui est bien tourangeau. M. Dangibeaud en conclut (avec une réserve toute scientifique, d'ailleurs) que Mazerolles (ou Marolles) est tourangeau et admet avec moi (*Gazette*, 1905, I, p. 388) qu'il a pu connaître Jean Fouquet, avec lequel il a en commun un goût très marqué de l'architecture. M. Dangibeaud signale aussi ce fait intéressant que le *Noli me tangere* du livre de Charles le Téméraire se retrouve presque identique, à quelques détails près, au n° 219 de la bibliothèque de Tours, attribué à tort au xvie siècle alors qu'il appartient au xve. Ce mémoire est très digne d'attention.

S. R.

Deux quittances relatives à la construction du château de Saint-Germain-en-Laye au XIVe siècle.

La reconstruction presque totale dont le château de Saint-Germain fut l'objet pendant la première moitié du xvie siècle n'a rien laissé subsister des travaux que, près de deux siècles auparavant, Charles V y avait fait exécuter, sans doute pour effacer les ravages commis en 1346 par les troupes d'Edouard III d'Angleterre. Il est même probable que, si Christine de Pisan n'y avait fait une

brève allusion [1], nous aurions aujourd'hui complètement oublié qu'il avait existé un état intermédiaire entre le château de saint Louis et celui de François Ier.

Malheureusement, nous ignorons tout de cet édifice ; les documents écrits sont muets à son égard et aucun miniaturiste contemporain n'a jugé à propos de nous en laisser l'image.

Il n'est pas jusqu'à la date de sa construction sur laquelle toute indication précise nous fasse défaut. L'abbé Lebeuf rapporte, il est vrai, que la première pierre en fut posée le 25 mai 1363 [2] ; mais nous ignorons l'origine de la tradition dont l'historien du diocèse de Paris s'est fait l'écho et la forme légèrement dubitative qu'il donne à son témoignage laisse même penser qu'il n'y attachait pas une grande valeur.

Est-il d'autre part possible d'établir, avec les derniers auteurs qui se sont occupés de Saint-Germain, que le château était entièrement achevé en 1367 [3] ? Nous ne le croyons pas et les textes qui furent invoqués à ce propos ne nous paraissent en aucune façon avoir la portée qu'on leur attribue.

Il semble au contraire certain que, dix années plus tard, les travaux étaient encore en cours ; deux mandements de Charles V, publiés naguère par L. Delisle, suffisent à en donner une preuve suffisante [4].

On peut rapprocher de ces documents deux quittances inédites dont on trouvera le texte en note. Émanées de Guillaume de Maule, qui remplissait alors, pour le roi, les fonctions de payeur des œuvres du château, elles montrent qu'en l'année 1377 et au début de l'année suivante, la reconstruction entreprise n'avait pas cessé d'exiger des sommes importantes et que des mensualités devaient encore être régulièrement versées à cet effet [5].

André Rhein.

(*Bulletin de la Soc. hist. du Vexin*, fev.-avril 1919).

---

1. Christine de Pisan, *Le livre des faits*, dans Lebeuf : *Dissertations sur l'histoire de Paris*, t. III, p. 241.

2. Lebeuf, *Hist. de la ville et du dioc. de Paris*, nouv. éd., t. III, p. 137.

3. Houdard (G.). *Les châteaux de Saint-Germain-en-Laye*, p. 186.

4. Delisle (L.). *Mandements et actes divers de Charles V*, nos 1506 et 1617. — Le second de ces mandements montre que le peintre attitré de Charles V, Jean d'Orléans, avait travaillé à la décoration du château.

5. I. Sachent tuit que je Guillaume de Maule paieur des euvres du chastel de Saint Germain en Laye confesse avoir eu et receu des deniers des /[2] coffres du roy nostre sire par les mains de Raoul Campion nagueres receveur général des deniers ordenez a lever pour le widement du fort /[3] de Saint Sauveur le Viconte la somme de mile francs d'or en déduction ou rabet de deux mile frans que le roy nostre dit seigneur a euz et receuz /[4] de lui des deniers ordenez pour ledit widement, de laquelle somme de mile frans pour convertir es euvres dudit chastel je me tieng a bien /[5] paié et en quitte le roy nostre dit seigneur, ledit Raoul et tous autres a qui quittance en puet ou doit appartenir. En tesmoing de /[6] ce j'ay seellé ceste quittance de mon propre seel le xxiiie jour de juillet l'an mil ccc soixante dix et sept.

G. de Maule.

(Bibl. nat., ms. fr. 28378. Pièces originales 1894, no 43657, Maule, no 7. —

La réouverture des Musées.

Le manque de main-d'œuvre spéciale et de chauffage n'a pas permis de remettre en place les milliers de tableaux exilés du Louvre en août 1914 et en avril 1918 ; mais on a disposé la salle Lacaze pour recevoir, à titre provisoire, les nombreux objets d'art légués au Louvre ou acquis par les Musées depuis le début de la guerre. Les galeries des Antiques et une partie de celles de la Renaissance ont été ouvertes aux visiteurs dès les premiers jours de l'année 1919.

Les Musées de Versailles et de Saint-Germain n'ont jamais cessé d'être accessibles, du moins en partie. A Saint-Germain, un mois après l'armistice du 11 novembre, tout était de nouveau dans le même état qu'au mois d'août 1914 ; malheureusement, la pénurie de charbon ne permet que des visites un peu rapides, qui ne s'étendent pas à l'ensemble des collections.

S. R.

Fragments de sceau de cire rouge sur simple queue : dans un quatre-feuilles, homme debout tenant un écu de la main gauche ; légende : ..... MAVLE.....)

II. Sachent tuit que je Guillaume de Maule paieur des euvres du chastel de Saint Germain en Laye confesse avoir eu et receu des généraulx conseillers a Paris sur le fait des aides pour /[2] la guerre par la main de François Chanteprime receveur général desdiz aidez la somme de huit cens frans d'or pour ce présent mois de mars pour tourner et convertir /[3] es euvres dudit chastel, de laquelle somme de VIII[c] frans dessus diz je m'en tien a bien paié et en quitte lesdiz généraulx, ledit receveur et tous ceulx a qui quittan /[4] ce en peut et doit appartenir. En tesmoing de ce j'ay seellée ceste quittance de mon propre seel le VII[e] jour dudit mois de mars l'an mil trois cens LX dix et sept.

G. de MAULE.

(Bibl. nat., *ibid.*, Maule, n° 8. — Simple queue arrachée).

BIBLIOGRAPHIE

A Meillet. *Les langues dans l'Europe nouvelle.* Paris, Payot, 1918 ; in-8, 341 p., avec une carte. — Dans l'Europe d'autrefois, les civilisations étaient très variées, mais il suffisait d'avoir appris le latin pour comprendre tout ce qui s'imprimait d'important. Le XIXe siècle a changé tout cela. La civilisation s'est unifiée ; les langues elles-mêmes, par leur syntaxe, se sont rapprochées d'un type analytique unique, celui du néo-latin ; mais les vocabulaires employés pour la production des œuvres de l'esprit se sont multipliés à tel point qu'il faut aujourd'hui en connaître une vingtaine pour suivre le travail scientifique qui se fait en Europe. Même les plus petites nationalités ont voulu avoir leur littérature ; la Tour de Babel a été reconstruite par l'intensité accrue des sentiments nationaux. Il y a là, pour l'avenir de la science, un danger redoutable. Il ne suffit pas de se croiser les bras et d'espérer que la sélection fera son œuvre, ou de dire que trois langues dites *secondes* (français, anglais et allemand) doivent suffire aux hommes cultivés. Ces trois langues sont rivales ; aucune ne cèdera le pas à l'autre ; or, il faut dix ans pour apprendre trois langues, sans compter que le latin tout au moins reste indispensable. Le seul remède, c'est l'adoption d'une langue *seconde* artificielle, réservée à la production scientifique de tout ordre, à la conversation sur des sujets scientifiques et pratiques : c'est l'*esperanto* ou l'*ido*. M. Meillet, qui a parfaitement exposé le mal, n'hésite pas devant ce remède : « La nécessité pratique d'une langue internationale est évidente. Et, comme cette langue est possible, elle doit être réalisée. » (p. 326).

Il y a bien autre chose encore dans l'excellent ouvrage que nous annonçons : c'est une véritable introduction à la connaissance élémentaire de la linguistique. Inutile de dire que le style est à la hauteur du savoir ; rien ne se lit avec plus de fruit et d'agrément.

S. R.

Félix Sartiaux. *L'archéologie française en Asie Mineure et l'expansion allemande. Les fouilles et le sac de Phocée.* Conférence faite à la *Société de Géographie*, le 15 février 1918. Paris, Hachette, 1918, in-8, 55 p. 2 fr. — La France a pris autrefois une part prépondérante à l'exploration archéologique de l'Asie Mineure ; de nos jours, elle s'est laissée distancer par les Allemands, plus nombreux, mieux pourvus de fonds et plus efficacement soutenus. Il faut qu'elle reprenne maintenant la place perdue, comme elle avait déjà tenté modestement de le faire en 1913, presque à la veille de la guerre, lorsque des crédits spéciaux permirent d'entreprendre des fouilles à Sidon, Aphrodisias, Notion et Phocée. M. Sartiaux a longuement insisté sur ces dernières, qui ont eu lieu sous sa direction.

Il serait fort intéressant de raconter en détail l'histoire de l'exploration de l'Asie Mineure, sol et sous-sol, en faisant leur part équitable aux différents peuples civilisés qui ont contribué à ce grand travail. Les indications, nécessairement rapides, que M. Sartiaux a fournies, ne seront pas sans valeur pour l'historien futur (voir notamment, p. 11, une liste considérable de voyages faits en Asie Mineure de 1604 à 1797). Mais il y aurait bien des distinctions à faire entre ces voyageurs, dont quelques-uns avaient du talent et des connaissances, dont la plupart n'avaient qu'une plume facile ; il faudrait étudier à part l'activité des géographes, des géologues, des épigraphistes, des numismates, des fouilleurs, des ethnographes, etc. Tout cela reste à faire. On est un peu surpris de trouver ici un éloge sans réserves de Texier, qui avait, comme l'a dit justement Perrot, le « génie de l'inexactitude », et quelques lignes assez froides sur Le Bas, dont les cartes si remarquables ne sont pas même mentionnées (pas plus que le nom de l'éminent épigraphiste Waddington, qui compléta en maître sa besogne épigraphique). Dans le détail, j'aurais encore quelques chicanes à faire. P. 8, ce qui est dit des « humanistes, antiquaires et envoyés des riches Mécènes de l'Italie » à partir du xv[e] siècle me semble inexact ; pas un seul *Mécène italien*, que je sache, n'a chargé un humaniste ou un antiquaire de recueillir des *antiquités* en Asie Mineure. — P. 10, on croirait, à lire ce que dit M. S., que Henri II et Catherine de Médicis ont fait chercher des objets d'art en Orient : je n'en sais rien. — P. 13, il faut être indulgent pour qualifier d' « élégantes » les gravures de l'ouvrage de Tournefort. — P. 14, l'éloge fait de l'*Antiquité expliquée*, compilation brutale et sans critique s'il en fut, n'est pas justifié ; Montfaucon n'était pas là sur son terrain de philologue. — P. 18, rien des découvertes si importantes de Panamara, rien des voyages de Radet, alors qu'il est question ailleurs de petites récoltes épigraphiques. — P. 25, il est un peu agaçant de voir attribuer à Paul ce que Paul lui-même dit avoir tiré du livre de Pierre. — P. 27, la phrase sur la divination de Marcellus « qui introduisit en 1820 la Vénus de Milo au Pavillon de Flore » prête à de graves objections. — P. 30, si l'on parle des travaux de Boutan et de Koldewey à Lesbos, on ne doit pas oublier ceux de Conze. — P. 31, bien longtemps avant Gaudin, le consul anglais Dennis eut un firman pour fouiller Sardes ; il n'y renonça qu'en 1884, lors de la promulgation de la nouvelle loi turque sur les antiquités. — P. 32, ce qui est dit des travaux de Rayet et Thomas est un peu excessif ; l' « ouvrage fondamental et de grande valeur » qui leur est attribué n'est qu'un fragment. — P. 34, ce n'est pas en 1909, mais en 1902, que Cavvadias fouilla à Samos. A la même page on lit que l'Académie de Berlin « centralise et dirige la publication de toutes les inscriptions helléniques de l'Orient », alors qu'à la page suivante il est dit que l'Academie de Vienne est chargée des inscriptions de l'Asie Mineure ; ces inscriptions n'ont jamais été « centralisées » à Berlin, les *schede* étant à Vienne. — P. 46, un relevé de Thomas et Rayet est placé en 1861 (erreur typographique). — P. 49, l'auteur n'a-t-il jamais lu une relation des fouilles françaises de Cymé?[1]

---

1. *Bull. corresp. hellén.*, 1886, p. 492 ; 1889, p. 543.

On ne peut qu'approuver en principe le vœu si fortement exprimé et motivé par M. Sartiaux ; mais il faudrait le compléter par un autre. Il ne suffit pas, en effet, de faire des fouilles ; il faut en publier à temps les résultats. Ouvrir de très nombreux chantiers sans pouvoir ni vouloir faire connaître d'urgence ce qu'on y découvre, ce n'est pas servir d'une manière efficace les intérêts de la science. A cet égard, au lieu de nous proposer l'exemple de l'Allemagne, qui a si longtemps tenu sous clef les trouvailles de Pergame et de Boghaz-Keui, M. Sartiaux aurait dû rappeler l'œuvre vraiment admirable de la France dans l'Afrique du Nord, depuis que l'archéologie de ce pays est entre les mains de savants actifs et pratiques, dont les noms sont assez familiers aux lecteurs de cette *Revue* pour qu'il soit inutile de les répéter ici.

S. R.

J. H. Holwerda. *Nederland's vroegste Geschiedenis* (Préhistoire de la Néerlande). In-8, avec nombreuses gravures. Amsterdam, Van Looy, 1918. — L'auteur, qui avait déjà abordé ce sujet dans un petit livre, l'a repris ici avec détail. Il étudie successivement les âges de la pierre et des métaux dans les Pays-Bas, puis la civilisation des tribus celtiques, germaniques, franques, saxonnes, sans oublier l'époque de la domination romaine qui s'intercale entre deux courants venus de l'est. Il y a des illustrations abondantes et une copieuse bibliographie. Une traduction de cet ouvrage dans une langue plus généralement connue ne serait pas inutile.

X.

Ville de Genève. Musée d'art et d'histoire. *Compte-rendu pour l'année 1917*. Genève, Kundig, 1918 ; gr. in-8, 45 p., avec nombreuses pl. et gravures dans le texte. — L'intérêt capital de ce compte-rendu est dans les belles planches qui reproduisent face à face, pour faciliter la comparaison, les volets du rétable de Conrad Witz à Genève avant et après la restauration (Pêche miraculeuse, Délivrance de S. Pierre, Adoration des Mages, l'évêque François de Mies présenté par S. Pierre à la Vierge). La restauration, qui a surtout été un nettoyage, comportant la disparition des repeints de 1835, a été faite par M. Bentz à Bâle. On sait que ce rétable, dont la partie centrale (probablement en bois) a disparu, fut exécuté en 1444 par Conrad Witz pour l'évêque François de Mies ; un des volets porte les armoiries du donateur, un autre la signature et la date : *Hoc opus pinxit magister Conradus Sapientis de Basilea* MCCCCXLIIII. L'évêque de Genève avait rencontré Witz au Concile de Bâle : le maître était inscrit, depuis 1435, au registre des bourgeois de la ville. Après l'élection de Félix V, il vint rejoindre l'évêque de Mies à Genève ; il est probable que le rétable qu'il exécuta alors était destiné à la chapelle des Machabées. Désormais, l'œuvre de Witz prend rang parmi les monuments les plus importants de l'école de Van Eyck et, à la suite des *Heures de Turin*, malheureusement brûlées, parmi les premiers chefs d'œuvre du paysage au xve siècle (Pêche miraculeuse). Le style est voisin de celui de Hubert van Eyck, notamment dans le tableau de Richmond. Nous savons que le père de Conrad, Hans Witz, avait été employé

par Philippe le Bon en 1421 : il a pu, à cette occasion, rencontrer les Van Eyck (cf. C. de Mandach, *Gazette*, 1907, II, p. 353 ; 1911, II, p. 404). Dans le catalogue illustré du Musée de Berlin, publié en 1911, la notice suivante est consacrée à Conrad : « Né vers 1398, probablement à Nantes, mort avant le 5 août 1447. Actif à Constance (1412-1427), où il payait des impôts en 1418, puis à Rottweil (vers 1427-1431), à Bâle (1431-1444) et à Genève (1444). » L'hypothèse que C. Witz serait nantais est fondée sur le fait, établi par M. D. Burckhardt, que son père Hans, peintre et verrier, était en 1402 à Nantes, au service du duc de Bretagne Jean II.

S. R.

Antoine Vocard. *Les fantômes d'une danse macabre.* Préface de **J.-H. Rosny.** Le Puy, Peyriller, 1918, in-8, II-87 p., avec 7 gravures. — Mémoire agréablement écrit sur l'art funèbre du moyen âge d'après la fresque de la Chaise-Dieu, rapprochée de quelques œuvres analogues, notamment de représentations de l'*Apocalypse* et du *Dit des Trois Morts.* Pourquoi cette danse des morts s'appelle-t-elle *Machabaeorum chorea*? « Le chap. VII du livre II des *Machabées*, écrit M. V., me semble le mieux révéler le travail de leur pensée. Outre que le mépris du monde s'y mêle à cette crainte de la justice de Dieu qui assaisonne le propre enseignement des danses, on y trouve un luxe d'horreur bien fait pour leur servir de commentaire. Quand le titre de la danse rappelait le spectateur au souvenir des Machabées, cela signifiait : Redoute de pareils supplices pour l'éternité. » Je ne crois pas cela ; dans l'état actuel de nos connaissances, il est bien plus à propos de faire observer, avec M. Mâle (*L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 390), que l'Eglise priait pour les défunts en s'inspirant d'un passage du livre des Machabées (XII, 13) qu'on récitait à la messe des morts. Je m'étonne que M. V., traitant un sujet que M. Mâle a exposé en grand détail et avec son talent habituel, n'ait pas cité une seule fois cet excellent guide, alors qu'il en allègue de beaucoup moins bons [1].

S. R.

W. M. Flinders Petrie. *Tools and Weapons, illustrated by the Egyptian collection in University College, London, and 2000 outlines from other sources,* Londres, Constable et Quaritch, 1917, in-4, VII-71 p., avec 79 pl. — Ce bel ouvrage est essentiellement un catalogue illustré et descriptif de la très riche collection d'outils métalliques découverts en Égypte qui est réunie à l'*University College* de Londres ; mais aux dessins de tous les types qui s'y rencontrent, on a joint ceux d'outils dont ce Musée ne possède que des photographies et, à titre de complément, ceux d'outils de même destination découverts ailleurs. Partout les provenances et la date approximative ont été indiquées avec le plus grand soin. C'est donc presque un *Corpus*, d'une valeur inappré-

1. Il y a des observations à retenir sur certains tarots, intermédiaires entre les apocalypses et les danses macabres ; cf. à ce sujet *Burlington Magazine*, t. III, p. 242, article important que n'a pas connu M. Vocard.

ciable tant pour les directeurs de Musées qui cherchent à classer les objets en fer que pour les historiens de la technologie antique et de l'évolution des industries. Simples et sans prétention, les dessins offrent toute la précision désirable ; il y a aussi d'excellentes planches en phototypie. Un quart environ des dessins ont été exécutés dans des musées, en particulier de Grèce et d'Italie, où ces objets plus que modestes d'apparence ont été injustement négligés jusqu'à présent, alors que les armes étaient partout recueillies et étiquetées avec soin. « Lors même, écrit M. Petrie, que les meilleurs spécimens d'outils grecs étaient offerts à un musée national, ils ont souvent été écartés comme peu agréables d'aspect et d'un intérêt médiocre. On parle de pics en acier autrefois découverts à Khorsabad, qui constituaient la charge de 90 chameaux, mais personne ne nous a appris ce que ces objets sont devenus.[1] » Écrivant en 1917, M. Petrie n'a pu connaître le catalogue illustré des outils de fer du Musée de Saint-Germain, publié ici par M. Champion en 1916 (I, p. 211-246) et reproduit en abrégé dans le *Catalogue illustré* (t. I, p. 257-290) ; les techniciens trouveront à s'éclairer par la comparaison des planches de M. Petrie avec celles que nous avons données. Quels que soient les compléments que doive recevoir un pareil travail, il fournit désormais un point de départ assuré à des recherches dont l'intérêt est très supérieur à celui que poursuit d'ordinaire le collectionneur, puisqu'il s'agit des inventions de principe et de détail sur lesquelles repose toute la civilisation matérielle de l'humanité.

S. R.

Ch. Frémont. *Etudes expérimentales de technologie. Origine et évolution de la soufflerie.* Paris, chez l'auteur (25, rue du Simplon), 1907 ; in-4°, 100 p. et 162 fig. — Abandonné à lui même, le feu s'éteint : il faut souffler sur la flamme, en alimenter la combustion par un courant d'air. De là le tuyau pour souffler dit *sarbacane*, comme dans l'ancienne Égypte, le chalumeau, l'éventail à souffler le feu et ses dérivés (les ventilateurs centrifuges), enfin les variétés nombreuses de soufflets qui dérivent de l'outre, récipient de liquide employé aussi comme récipient d'air. Toutes ces transformations sont rendues sensibles par une série de figures empruntées aux monuments antiques, à l'ethnographie, aux manuscrits de Léonard, aux anciens ouvrages sur les arts et métiers. La lecture de ce fascicule, dédié à la mémoire de Mathias Duval, est très instructive ; quelques taches et des citations mal faites montrent que l'auteur n'est pas aussi familier avec les livres qu'avec les outils et les machines ; mais les érudits rectifieront sans peine et les techniciens ne seront pas arrêtés.

Dans sa préface, l'auteur dit qu'il faut augmenter le rendement de tout notre enseignement technique : d'accord. Il ajoute : « Il faut, dans un but pédagogique, établir l'origine et l'évolution des mécanismes en commençant par les outils. » Ici, je proteste. Des travaux comme ceux de M. Frémont sont très dignes d'être encouragés ; on peut en recommander la lecture aux

---

1. Neuf pics de cette provenance sont au Louvre (N. 189 du *Catalogue des antiq. assyriennes* de M. E. Pottier).

élèves intelligents ; mais ce n'est pas là, ce ne doit pas être un objet d'enseignement. Il faut apprendre à cent mille jeunes gens l'usage des mécanismes modernes, et laisser à trois douzaines de curieux le plaisir d'en retracer l'origine et les progrès.

S. R.

Dr Marius Fallet. *La montre de poche est-elle une invention allemande* ? Paris, 1918, 11 p. in-8 (extr. de la Gazette *Hora*). — L'opinion courante a ce sujet est résumée ainsi dans le *Conversationslexikon* de Brockhaus (1908, t. XVI, p. 41) : « Les montres de poche ont été inventées, comme cela a été mis hors de doute, par le serrurier de Nuremberg Peter Hele (1480-1542) ; dès 1541, il avait perfectionné la montre portative au point d'en construire qui marchaient 40 heures et sonnaient. D'après leur forme, les montres de Nuremberg furent appeles *eyerlein* ; aujourd'hui encore, on qualifie plaisamment *d'œufs de Nuremberg* les montres de dimensions exceptionnelles. » Le Dr Fallet s'inscrit en faux contre cette légende, qui repose sur un texte de 1511 où il est, en effet, question du jeune Pierre Hele, fabricant de montres en fer munies de plusieurs roues, qui marchent et sonnent sans poids pendant 40 heures, quelle que soit leur position, car on peut les porter sur la poitrine ou dans l'escarcelle. Mais ce texte ne dit pas que P. Hele ait *inventé* la montre à ressort moteur, lequel paraît avoir été connu dès le début du xve siècle (je crois qu'on a dû l'inventer une première fois à l'époque impériale, puisqu'il est question alors d'horloges transportables et d'horloges de carrosse). Il a simplement adapté une invention déjà faite en donnant aux horloges, avec le concours d'un orfèvre, la forme de montres pectorales. Je trouve dans l'*Encyclopédie* (éd. de Genève, 1778, t. XVII, p. 738) des témoignages qui n'ont pas été recueillis par M. Fallet. « Dans le temps de Louis XI, c'est à dire sur le déclin du xve siècle, il fallait qu'il y eût des horloges portatifs (*sic*) à sonnerie. Un gentilhomme, ruiné par le jeu, étant entré dans la chambre de ce prince, prit son horloge et la mit dans sa manche où elle sonna ; Louis XI, dit Du Verdier, non seulement lui pardonna le vol, mais lui donna généreusement l'horloge. » Et plus loin : « Carovagius, sur la fin du même siècle, fit un réveil pour André Alciat, lequel réveil sonnait l'heure marquée, et du même coup battait le fusil et allumait une bougie... On n'a pas tardé d'exécuter en petit des horloges merveilleuses. Pancirole assure que de son temps, c'est-à-dire sur la fin du xve siècle, l'on exécutait de telles horloges de la grosseur d'une amande, que l'on pouvait porter au col. » Ces textes auraient naturellement besoin d'être revus et contrôlés. M. Fallet est d'avis que la création de la montre fut « l'œuvre de la collectivité consciente et inconsciente », qu'elle « constitua la dernière étape des réductions successives de l'horloge d'appartement. » Fort bien : mais il n'y aurait jamais eu de montre portative sans moteur à ressort, et tant qu'on n'aura pas découvert l'auteur du moteur à ressort, la question de l'invention de la montre restera sans réponse. Toutes les phrases sur la « nécessité sociale » de la montre au xvie siècle laisseront notre ignorance en l'état.

S. R.

Prosper Alfaric. *Les Écritures manichéennes. Leur constitution. Leur*

histoire. Paris, Nourry, 1918; in-8, III-154 p. — Travail très solide et bien écrit. L'auteur a réuni tout ce que les auteurs nous ont appris touchant les livres sacrés des Manichéens; il a analysé, toutes les fois qu'on peut l'entrevoir, le contenu de ces livres et retracé avec soin les découvertes de textes originaux. Après avoir montré (c'est son opinion, en réaction contre l'opinion courante) que l'origine du manichéisme n'est pas babylonienne, mais gnostique, M. Alfaric étudie d'abord les gnostiques anonymes (sabéens, ophites, etc.) et les grands gnostiques (Basilide, Valentin, Marcion, Bardésane); puis il fait connaître la vie de Mani, son activité littéraire, celle de ses élèves, le canon manichéen et ses variantes. Un très intéressant chapitre résume l'enseignement des écritures manichéennes et caractérise leur forme littéraire. Dans la deuxième partie, M. A. raconte la propagation et la disparition des écritures manichéennes; il expose leurs survivances et entre dans des détails circonstanciés sur les textes mutilés découverts à Tourfan et à Touen-Hang. On trouve partout, dans ce livre, non seulement une érudition très vaste et très sûre, mais un don remarquable de porter la clarté et l'ordre dans ce qui paraît, au premier abord, d'une inextricable confusion. — L'auteur n'a pas connu les importants fragments d'un Évangile manichéen mis en lumière par MM. Badham et Conybeare (*Rev. arch.*, 1913, II, p. 416); il serait désirable qu'avec sa remarquable compétence il consacrât quelques pages d'exégèse à ces curieux morceaux.

S. R.

Virgile. *Œuvres*, publiées par F. Plessis et P. Lejay. Paris, Hachette, 1919; in-16, CXXXVIII-902 p. — Le commentaire de cette jolie édition illustrée fait une large part à l'archéologie figurée. Il y a une quarantaine de bonnes gravures, entre autres des silhouettes de toute la série des fresques relatives à la légende d'Enée, découvertes sur la voie Prénestine en 1875 (*Monumenti*, X, pl. 60). D'autres vignettes sont empruntées au *Romanus*, au *Vaticanus*, aux monnaies et aux intailles; la mosaïque de Sousse n'est pas oubliée. On trouve des cartes et un index des noms propres. Sous le titre de *Bibliographie* (p. LXXIX sq.) l'histoire du texte de Virgile a été résumée avec l'érudition et le jugement que l'on pouvait attendre des éditeurs. Comme les travaux modernes les plus importants y sont l'objet de quelques lignes d'appréciation, je me permets de regretter que l'édition du livre VI par Norden, la plus considérable et la plus originale de notre temps, ait été simplement citée, sans indication sur le contenu et la traduction.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

Relatives à l'Antiquité romaine [1]

1917-1918

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1918.

P. 189 et suiv. L. R. Dean. Inscriptions de Corinthe.

P. 189.

1)

TI CLAVDIO P · F · FAB DINIPPO
II VIR II VIR QVINQ · AVGVR
SACERDOTI VICTORIAE
BRITANN · TRIB · MIL · LEG · VI
ANNONAE CVRATORI
AGONOTHETE NERONEON
CAESAREON · ET · ISTHMION
ET CAESAREON TRIBVLES
TRIBVS ATIAE

P. 190.

2) TI CLAVDIO PF
DINIPPO II VIR
QVINQ AVGVR
VICTORIAE · BRIT
MIL LEG VI HISP
PRAEF FABR · III · AN
AGONOTHETE · NEI
SAREON · ET · ISTHM
TRIBVLES TR

P. 191 et 192. Deux fragments de textes semblables.

INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS ANUARI, 1913-1914. Part. II.

P. 864 et suiv. A Tarragone.

3) AVG · FL
O NEPOTI
CL · COS
R · TRIVMPHALI

Id.

4) M · FABIO · M · F
GAL · PAVLINO
EQVO · PVBLICO
DONATO · AB
IMP · CAES · TRAIANO
HADRIANO · AVG
L · MINICIVS · PVDENS
DISCIPVLO · ET · AMI
CO · OPTIMO

ATTI DELLA REALE ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, LIII, 1918.

P. 450. G. de Sanctis. Note sur

1. Malgré l'impossibilité où nous sommes, dans les circonstances actuelles, de dépouiller tous les périodiques parus depuis 1915 à l'étranger, nous avons tenu à donner cette année un nouveau fascicule de notre *Revue épigraphique*. Nous compléterons notre dépouillement dès que nous le pourrons.

l'inscription de Volubilis (*Ann. épigr.*, 1916, 42).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1916 (LXVIII).

P. 66. Fidel Fita. Inscriptions funéraires de Poza de la Sal.

P. 104 et suiv. Id. Inscriptions de Trujillo.

5) DE SVO Ii FON
TEI: ESCOONEI F
QACOSVS PONE
ARAN IOVI

L. 1 : *De suo li(bens)*, explique l'éditeur. — Caractères très grossiers. Peut-être Ti. Fonteius.

P. 167.

6) Sur la face.
Q · CIRCINIVS
P · V ·
C · S · R · I · FIL
V · S
Sur le côté.
ANNO
C · CCI
III

Le sens du texte est obscur.

P. 283. Id. Épitaphe de Serradilla.

P. 411. Id. Épitaphes d'Alentisque et de Riba de Saelices.

ID. (LXIX).

P. 45. Ed. Josué. Inscription de Villaverde de Liébana.

7) D M
ANTESTIO PATRV
INO ANTESTIV
S AEMILIVS FIL
IO SVO ANNOR
VM XXV ME
MORIA POSV
IT ERA CONS
CCCXCII

Le point de départ de l'ère consulaire citée aux deux dernières lignes n'est pas encore déterminé.

P. 114. Fita. Inscriptions funéraires de Peñaflor et de Quintanaélez.

P. 486 et suiv. Inscriptions de Chirivel et de Galera.

P. 495. Galera.

8) IMP · CAES · M A
NT · GOR
DIANO · P · F ·
AVG · PONT
MAX · TRIB · POT ·
ESTATE · IMP · COS
RES · P · TVTVG
DEVOTA · NVMIN
I · MAIESTATI · QVE
EIVS

P. 495. Même provenance.

9) DIVAE IVLIAE
AVG NIAE D N
IMP M NR SEVE
RI AL*exandri*
PII FEL AVG
RES P · TVTVG

P. 567. A. Blasquez. Tombe près du Cerro d'Alarcos.

P. 590. Fidel Fita. Inscription chrétienne de Malaga.

Id., 1917 (LXX).

Fidel Fita. Inscriptions de Adra (province d'Almeria).

10) MARCIAE
C F CELSAE
SACERDOTI
PERPETVAE
DOMVS D

P. 243. Id. Inscriptions d'Alarcos.

P. 332. Id. Inscriptions funéraires de Palencia et de Santa Cecilia.

P. 537. Id. Milliaire de Maximin trouvé à Eslaba.

Id. (LXXI).

P. 52. Fidel Fita. A Puzol.

11) I · O · M
S · I · F · P · F

La dernière lettre est un F ou un E.

12) LIBERO
S · I · FP

L. 2 : *S. I... F... p(osuit)*.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1916.

P. 136 et suiv. Delattre et Héron de Villefosse. Amulettes de Carthage.

P. 136. Sur un disque de bronze.

Au droit :

13) BICT TE LEO DE TRIBVS IVDA G · VIC

Au revers :

✝ INBIZ
SAINARIOS
AINBICTADAS
IATVRABISQ
ISNENONTV[illegible]
M GELLVM FE
CERITIOT
ONFIAN

Le début veut reproduire celui du revers du numéro suivant.

P. 137. Sur un disque de cuivre.

Au droit :

14) ✝ BICIT LEO DE TRIBVS IVDA RADIS DAVID

Au revers :

INBIDIA IN
BIZIOSA NICIL
TIDIATANIMAP
VRA ET VNDA *mi*
CAEL RAFAEL VR
IELGBRIEL
† VICTORIA †

Lire : *Vicit leo de tribu Juda, radix David. Invidia! Invidiosa! nihil taedeat anima pura et* [*m*]*unda. Michael, Raphael, Uriel, Gabriel, Victoria!*

P. 160 et suiv. L. Chatelain. Inscriptions du Maroc.

P. 165 et suiv. Alb. Ballu. Fouilles faites en Algérie en 1914. Parmi les inscriptions découvertes, nous signalerons :

P. 172. A Cherchel. Inscriptions sur les gradins du théâtre (?).

P. 184. A Madaure.

15)

PRO SALVTE
IMPERATORVM CAES
L · SEPTIMI · SEVERI PII
PERTINACIS · AVG · P · P ·
ET · M · AVRELI · ANTONI
NI · AVG · *et* L · *septimi*
getae caes · ET · IVLIAE
AVGVS*tae m*ATRIS AVG
MATRIS CASTRORVM
Q · MATTIVS · RVSTICVS
FLA*uia*NVS STATVAM
QVAM *pro* HONORE AEDIL
AMPLIVS AD LEGITIMAM
*pro*MISERAT INLATA *ampli*
VS HONORARIA FECI*t et*
GYMNASIO DATO DEDIC*a*
VIT

P. 197. A Khamissa. Copie revue par M. Gsell.

16)

IMP · CAES DIVI · M *antonini pii germanici* SARMATICI *filio diui* COMMODI FRATRI · DIVI *antonini*
PII · NEPOTI DIVI · HAD*riani pronepoti* DIVI TRAIANI PARTHICI · ABNEPOTI *diui ner*VAE · ADNEPOTI
L · SEPTIMIO · SEVERO · PIO *pertinaci aug* · ARABICO ADIABENICO · PARTHICO · *pontifici* · MAXIMO · TRIB · POT · VI · IMP *xi cos ii p. p.*
PROPAGATORI · IMPERI · PAT*ri imp. caes. m* AVRELI ANTONINI · PII ET L. SEPTIMI GET*ae caesaris*
ONIVS · QVIR TERTV*llus* AD · LEGITIMAM SVM*mam* EX HS · LXXVII MIL N

Année 198.

P. 201 et suiv. Même provenance. Inscriptions du *forum novum* (*Ann. épigr.*, 1916, n°s 96 et 97).

P. 209 et suiv. A Lambèse (*Ibid.*, n°s 21, 22).

P. 220 et suiv. A Djemila. Inscriptions du marché (*Ibid.*, 1916, n°s 32 à 37; autres textes, *ibid.*, n°s 29, 30 et 31).

Id., 1917.

P. 9 et suiv. Héron de Villefosse. Antiquités trouvées à Castel Roussillon.

P. 31 et suiv. Marques sur poteries d'Arezzo de cette localité.

P. 36 et suiv. Marques sur poteries de la Gaule; marques de lampes.

P. 86 et suiv. Merlin-Carcopino. A Carthage.

17)

a) *p*RO SALVTE IMPP CAESARVM P L*icini ualeriani*
et p. licini gallieni piorum felicium augg.
et P CORNELI LICIN*i nobilissimi caesaris et*
CORNELIA*e salonine sanctissimae augustae*
et TOTIV*s diuinae domus eorum.*

Autres fragments du même texte.

b) IB
IEROF AE · D
ACIELIO CORACE
RTEMIO TAVROBOLATO
IIV IIT

... [*dedicantibus*....], *ierof(anta) Ae(catae) d(eae)*,......*lio. corace*, [*A*]*rtemio, taurobol(i)ato*......

c) CONSVLATV GRATI

P. 94 et suiv. L. Poinssot. Inscriptions de *Thuburbo Majus*.

P. 95 et suiv. Dédicaces à Caelestis.

P. 96.

18)

IVNONI · CAELE*sti aug. sac* . . .
VMBAL · ARINIS · *f* . . . .
. . . : TAVB · MAIV*s* . . . .
. . . . CVMM . . . .

L. 1 et 2 [*Muth*]*umbal Arinis f(ilius)*...

P. 98.

Dans la cour du Temple de la Paix.

19) CONCORDIAE
FELICI · AMAN
TISSI. . . AM
*f*AVTRICI

P. 99.

20) DIANAE · AVG ·
SACRVM
PRO · SALVTE · IMP · CAES · TRAIANI
HADRIANI · AVGVSTI
L · ROMANIVS · P · F · ARN · GALLVS
VOTO · POSVIT · IDEMQ DEDICAVT

P. 100. 21)

*ge*NIO
*sanct*ISSIMI
*sen*ATVS
AM

P. 102.

22)

GENIO TEMPLI SACRVM
*c*ELER SACERDOS SVO ET AVFIDIAE QVARTILLAE VXORIS SVAE *nomine*
*ex*EDRAM CVM SIGNO ET OR*na*MENTIS OMNIBVS *fecit* IDEMQ · DEDICAVIT D · *d*

P. 119.

23)

P · ATTIO · P · FIL · ARN · EXTRI
CATTIANO · FLAM · DIVI · TITI ·
C · I · K · SACER · DOTI · AESCVLAPII · BIS ·
EQVO · PVBLICO · ADLECTO · AB ·
IMP P · CAE S · M · AVRELIO · ANTONI
NO · ET · M · AVRELIO · COMMODO ·
ANTONINO · AVGG · GERMA
NICI S · SARMATICI S ·
OB · HONESTAM · MVNIFICENTIAM
IVLIAE · BASSILIAE · FLAM · PERPET ·
MATRIS · EIVS · D · D · P · P ·

L. 3 *c*(*oloniae*) *J*(*uliae*) *K*(*arthaginis*).

P. 124. Sous un portique. Table de jeu.

24)

PATRIA ⏀ SANCTA
FACIAS ◈ VTMEOS
SALVOS ⏀ VIDEAM

P. 129.

Dans une église; épitaphe en mosaïque.

25)

ARIFRIDOS IN *pace*
VIXIT ANNOS XX[illegible]
EDI DEPOSITVS[illegible]
IDVS NOVEMB*res*

P. 217. Ballu. A Cherchel, dans la maison où a été trouvé l'Apollon. Sur la mosaïque du pavement.

26)

THYBRIDIORVM
BASILIANORVM

P. 234 et suiv. Id. A Djemila. Inscriptions citées plus bas (n°s 34 et 35).

P. 267 et suiv. Inscriptions de Madaure (plus bas n° 80 et suiv.).

P. 272 et suiv. Inscriptions de Lambèse. Thermes du temple d'Esculape.

P. 273.

27)

pro ITATE · DOMINORVM · NOSTRORVM
seueri et antonini OS · AVGVSTORVM · ET · IVLIAE · AVG · MATRIS · AVGGG ·
et senatus et patriae ET CASTRORVM
ti. cl. subatianus PROCVLVS LEG AVGG COS DESIG TEMPLVM · DEI
paui MENTVM TESSELLIS Ē PAℝETES *marmori*B EXORNAVIT

P. 274, n° 6.

28) IMP NERVA *caes. aug. germ.*
PONT · MAX · TR · *pot III cos. IIII et*
IMP · NERVA · CAES *traiano aug.*
GERM *cos II*
M ACVTIO IVST*o*
AEMIL

Date : 98 (Janvier).

Id., n° 7. Liste de soldats. Nous ne reproduirons que les 15 premières lignes, la suite étant trop mutilée.

29) APRONI
[redacted] RC [redacted] IVS FELIX
COH · I
[redacted] TICIVS PRIMVS MES FRVM
L · NONIVS FLORVS CAND CAS
T · FLAVIVS AQVILO AEL ZAMA
L · FLAMINIVS FELIX KAR
C · ANNIVS CrESCENS ADR
M AV*reli*VS GERMANVS AVR THVG
T · FLAVIVS IANVARIVS MARS THAM
L · SEXTILIVS CRESCENS CAND · HADR · AEL ·
[redacted] AGRIVS IANVARIVS THEV
[redacted] CASSIVS PRIMVS B F T FART
[redacted] *po*MPONIVS IANVARIVS
[redacted] VS OPTATVS TES

[redacted]
[redacted] IVLIV
L · CAR [redacted] VS
C [redacted] IVS
CORNELI
AVRELLIV
C IVRIV MA
MOI [redacted] VS
C [redacted] ·
[redacted] IVS

L. 4 *me(n)s(or) frum(enti)*; l. 5 *cand(idatus) Cas(tris)*; l. 6 *Ael(ia) Zama*; l. 7 *Kar(thagine)*; l. 8 *Adr(umeto)*; l. 9 *Aur(elia) Thug(ga)*; l. 10 *mars(us) Tham(ugadi)*; l. 11 *cand(idatus) Hadr(umeto) Ael(ia)?*; l. 12 *Thev(este)*; l. 13 *b(ene)f(iciarius) t(ribuni) Kart(agine)*; l. 15 *tes(serarius)*.

P. 277.

30)

*inuictissimo*RVM · PRINCIPVM · C · AVR · VA*l diocletiani*
*nobilissimo*RVM · CAESS · AVR · PI NVS V · P · P · P *numidiae*
ATVMQVE DEDICAVIT

P. 287 et suiv. Inscriptions de Djemila.

P. 297. Timgad. Sur une mosaïque, au dessus de la représentation d'un fleuve.

31) FLVM*en* VAMACCVRA

P. 309 et suiv. Gsell. Inscriptions de l'Algérie. Nous ne citerons que les plus importantes :

P. 314. A Ksiba.

32)

SATVRNO · AVG · SACR
CIVITAS · POPTHENSIS · TEM
PLVM · CVM · ORNA*mentis*
EX · HS · XIII CLXX C
IDEMQVE DEDICAV*it*

P. 315. A Khamissa :

33)

HERCVLI
AVG
*s*ACRV*m*
CII *nu*
MIDAR*um*CI

CIVITAS VAZA
LITANORV*m*

P. 316. Dédicace de deux arcs de triomphe du temps de Septime Sévère (plus haut n° 14).

P. 319. Même ruine.

34)

sic
IV IV COELIVS SPARSVS · COS
PROCOS PONTIFEX SODALIS ·
FLAVIALIS CVM BASILLA SVA · ET ·
Q POMPONIO RVFO MARCELLO
LEG · PRO . PRO · PR · FIL · *suo* DEDIC ·

P. 321. Même ruine.

35)

*eg*NATVLEI ·
*na*VIGIVM EGNATVLEIVM
*p*OMPEIVM FL · PP · BONVM
*ci*VEM ET PROPTER VNI
*u*ERSA OFFICIORVM IN
PATRIAM ET CIVES FIDE
LISSIMA AC SEDVLA OFFI
CIA OMNIVM SVPERIO
RVM AC PRESENTIVM

AMOREM PRECVRREN
TEM ORDO SANCTISSIMVS
AC FLORENTISSIMVS POPV
LVS IN VNVM CONCINENS
THVBVRSICENSIVM NV
MIDARVM POST TABVLae
DATIONEM QVA EVM SI
BI DEBITVM IANDVDVM
LOCVM ADSCRIBI FECIT
ETIAM EVIVS STATVAE PE
RENNI GRATIA VT VOLV
IT PROSECVTVS EST
FELICITER

P. 322. Même ruine.

36)

Croissant.

L ✿ SE ✿ IVS ✿
L ✿ FIL ✿ QVI
R I N A I V

V E N A L I S
AED ✿ II VIR ✿
MVN ✿ THV · II VIR
KOL ✿ SICEN ✿ P · V
AN ✿ LV H S

L. 6 *mun(icipii) Thu(burcisensium)*.

P. 329. A Youks.

37)

Deux bustes.

D M S
FELIX · V · A · LXXV · TSED
DEN · V · A · LXXIII · V · CIR
RENIVS · DE SVO TE
STIMONIVM FEC

Tsedden : probablement le même nom que *Siddin*.

Ibid. A Tébessa.

38) *sac*ERD · QVOS · INPOSVIT ·
*n*CN · IVN · IPSE ASCENDIT ·
G · PORCIVM FELICEM ·
EM · HIBERIANV DATVLV AVGVRINV ·
PRIVATV FELICISSIMV ·
EXCEPTV VERNVLV ·
V ·
AI · ATELLIV ·
ALEM MARTIALE FIL · ET · SILVANV ·
VLIAN · ET PVLLAENIANV ·
CTORINV ·
IN DONATV SATVRNINV ·
VV DEXTRV ·
AN · MAIV · ET · CACCABAN ·
AN · RVFINV ET RVFINIANV ·
ART · RVFIONE ·
VN · IVCVNDV ET IVCVNDV FIL · ET NIVASIV ·
NV FORTVNATV · PRISCV · FILIOS ·
*sat*VRNINV · ET · INVENTV LIBERTV ·
E FIL ·
TONIV · ET · CIRIPITTATE · FIL ·
COS · XV · K · IVN · AVRELIV · LOLLIAN V

P. 330. Même provenance.

39) SIIIMC AB CAMIA
ENNA · MVSVLAMI
TRIBV GVBVL · DA
RIS · VXOR · DE · SVO ·
MONVMEN · TVA (*sic*)
FECIT · VIRO · SVO

Tribu Gubul indique un clan du peuple des Musulames.

P. 333. A Constantine. — Déjà connue par une copie médiocre.

40) PIVL*io p.? f*
QVIR
PROCVL*o cel*
SINO C V *cos*
DESIG PR *trib*
PLEB QVA*est*
FANDID*ato*
I I I /
SSA
—
VICTORICVS
ACT*or*

Ce personnage, est peut-être Julius Celsinus, ami de Fronton et d'Aulu-Gelle.

P. 334. A Mechta-el-Hanacher, près de Bir-Fradj.

41) FELIX · NIBILIS ·
FILIVS · PRINC
EPS · SVBREGI ·
VIXIT · ANNIS
LXXXV

Felix, fils de Nibilis, était chef d'une tribu établie sur le territoire de *Cirta*.

P. 335. Dans la grotte du Djebel Taya.

42) *imp. macrino*
ET · ADVENT*o* COS
PR · KAL · APRIL
B · A · S
M · MANIL · AVGVS
TALIS · LOQVENTIVS
ET · IV · RVSTICINVS
MAGG THIBIL
—

L. 4 : *B(acaci) A(ugusto) s(acrum)*; l. 8. *mag(istri) Thibil(itani)*.

Date : 218 ap. J. C.

Ibid.

43)
MAXIMO II ET VR*bano cos*
B A S P K AP C SITTIVS
STEPHANVS ET
Q IVLIVS II
Q I

L. 2 : *B(acaci) A(ugusto) s(acrum) p(ridie) k(alendas) Ap(riles)*.

Date : 234.

P. 339. A Oudjel.

Sur la face :

HERCVLI INVICTO · SAC ·
CONSERVATORI · DOMINI · N
imp. caes. m. aureli
antonini pii felicis aug.
M · CLODIVS · L · F · Q · FIDVS · MAG ·

QVAEST · FVNC ❧ AMTOR · PATRAE
STATVM · CVM BASE · QVM DIE
III NONAR · IANVAR · SVA · LIBERAL
TATE · POLLICITVS · EST · INLATIS ·
PRAETEREA · R · P · HONORARIIS ·
SVMMS · DECVRONAVS E · MG ·
ET · OB · EIVS · DEDICATIONEM · ED
TO · DIE · LVDORVM · SCAENICO
RVM · SVA · PECVN · FECIT · IDEMQ
DEDICAVIT · L ❧ D ❧ D ❧ D ❧

Sur le côté gauche :

PROMISSA · III · NONAS ·
IANVAR · GRATO · ET
seleuco COS ·
DEDICATA · *antonino*
iiii et alexandro cos.

Date : Années 221 et 222.
P. 342. A Azziz-ben Tellis.

45)

imp caes m AVR*e*LIO
*ant*ONINO AVG ❧ PON*t*
max TR ❧ POT ❧ II ❧ PROCOS
*im*P CAES ❧ L ❧ SEPTIMI ❧ SE
*u*ERI PII PERTINACIS ❧
AVG ARAB ❧ ADIAB ❧ PAR
MAX PONT ❧ MAX ❧ TRI
POT ❧ VII ❧ IMP ❧ XI COS II
PROC ❧ PROPAG ❧ IMPERI
P P FORTISSIMI FELIC
QVE PRINCIPIS ❧ FILIO
DIVI ❧ M ❧ ANTONINI PII
GER · SAR ❧ NEPOTI DIV*i*
ANTONINI ❧ PII ❧ PRONEP
*d*IVI HADRIANI ABNEP
DIVI TRAIANI ❧ ET ❧ DIVI ❧
NERVAE ADNEP ❧ RES ❧
*p*VBL ❧ GENT ❧ SVBV ❧ COL
*q. a*NICIO FAVSTO ❧ LEG
*augg. p*R · PR ❧ C ❧ V ❧ COS

L. 18 : *res*[*p*]*ubl*(*ica*) *gent*(*is*) *Subu*(*rburum*) *col*(*onorum*).

Date : 199.
P. 344. A Azziz-ben-Tellis.
Homme faisant une libation sur un autel.

46)

MARTININVS VIXIT A*nn*
OS XXXIII MILITAVIT AN▒
EQVES MORTVS ERCV▒*i*
DICRA NATV▒S RECIONE▒
ISSESA VICV BANIOLV*me*
*mo*RIE PATER ISTRA*tor*▒
SFEC

L. 1. *Martini*(*a*)*nus vixit*; l. 3 *eques, mortu*(*u*)*s Ercu...*, [*f*]*dicra natus, regione... issessa, vicu Baniolu.*

P. 341. Au marabout de Sidi-Embarek.

47) *imp. caes. m. anto*
NIO GORDIA*no inuic*
TO PIO FELICI A*u*G

PONTIFICI MAXI
MO TRIBVNICIAE
POTESTATIS III
COS · P · P · AVSVIIVB
TENSES DEVOTI
NVMINI EIVS
M XXI

Date : 240.

L. 7. *Ausu[n]ubtenses*, ethnique inconnu.

Id. Procès-verbaux des séances, 1916.

Novembre.

P. xx. Merlin. Sur une lampe d'Afrique. Marque de fabrique.

48) EX ISTATI
ONE BARARI
TANA FAVSTINI
MATIVS BOLGI
MAS NATV
S BARARI

L. 4. *Matius? Bolgimas. Bararus*, ville de Byzacène.

Décembre.

P. xxi. Cagnat. A Lambèse.

49) M AEMILIO
MACRO
SATVRNINO
M · AEMILI
MACRI
LEG AVG PR
PR FILIO
STRATORES

M. Aemilius Macer fut légat de Numidie en 172-174.

Même provenance.

50) TI IVLIO PO
LIENO AVS
PICI LEG AVG
PR · PR · C V COS
C · PVBLILIVS
SEPTTIMINVS
> LEG III AVG
ANTONINIA
NAE CANDI
DATVS EIVS

Date : 212-217.

P. xxvi. Même provenance.

51) L IVLIO APRONIO MAE
NIO PIO SALAMALLI
ANO TRIB LATICL LEG X ·
GEM ADLECT · INTER
QQ · PRAEPOS · ACTIS
SENATVVS AEDILI CV
RVLI LEG AVG · VICE ·
QVINQVE FASCIVM
PROV · BELGICAE · LEG
LEG I ADIVT ET LEG
AVG PR · PR · PROV · GA
LATIAE LEG III
AVG SEVER ET · PROV ·
NVMID · M · AVRE
LIVS CRESCENS P P
LEG EIVS D · PRAESI
DI RARISSIMO

Légat déjà connu (*C. I. L.*, VIII, 18270). Le nouveau texte permet de le placer sous l'empereur Sévère Alexandre (222-235).

P. xxviii. Même provenance.

52) VERGILIAE
FLORENTI
NAE · C · F☉
CONIVGI
IVLI FORTV
NATIANI C V
CONSVLAR
AEMILIVS FLORVS
B F DOMI CVR
PATRONIS

ID. 1917.

Janvier.

P. IV. Espérandieu. A Vaison.

53) VASIONI
L · MESSIVS
RHODNVS
V S L M

P. V. Même provenance.

54) MERCVRI
C · BIRRIVS FVSCVS
V S L M

P. VII. Héron de Villefosse. A Katerini (sud de Salonique).

55) C · POMPONIO · M · F LEM AQVILAE
7 LEG · IIII · SCY · POMPONIA · C · F AQVILINA
PARENTI

L. 1. *M. f(ilio) Lem(onia tribu)*.

P. XXI. Delattre. A Carthage.

56)
*d*is · MANIB · SACR ·
*c*ARVILIA Ɔ SOPHE
QVAE · ET · ISSA · VOCITATA
EST · PIA · VIX · ANN · XXXI
HVIC · CONIVNX · V*xori*
PIISSIMAE FE*cit*

Février.

P. XX. Cagnat. A Lambèse.

57)
SPECVLAT
ACVTIVS INGENVS
P GARGILIVS FELIX
FLAVIVS MINERVALIS
AELIVS ANTONIANVS
BB COS
CAELIVS ROGATIAN
CORNELIVS FELIX
GABINIVS RVFVS
CAECILIVS FELIX
M MAMIVS FELIX
IVNIVS DONATVS
ARELLIVS APOLLONVS
MAGNIVS LICINIAN
M VIRRIVS FLAVIAN TH
M AVREL HERMIAS ALE
AVREL QVIETVS
I APONIVS QVINTIAN
SALLVSTIVS FLAVIAN C
TADIVS VICTORINVS
CALVINIVS CVTIAN
CALVISIVS FELIX
MARIVS CORNELIAN
FVRFANIVS SECVND
CORNELIVS ARATOXEN
IVLIVS CLARVS
IVNIVS SALIV
L ORBIVS CAELIANVS LM
SEXTIVS LATERANVS
POSTVMIVS PACVIVS
CAECILIVS RVFVS

AELIVS GLYCONIANVS
EGNATIVS NATALIS
REGIVS CANDIDIAN
AVILIVS VICTOR VEREC
HOSTILIVS IVLIAN
CANDIDATI
PONTIVS VICTOR
IVLIVS CRESCENTIAN R
ARRIVS SATVRNIN
LICINIVS FORTVNATIN
CESELLIVS ROGATIAN
SEXTIVS VITALIS
EX FRVM
AVRELIVS NILAMMON
AVEDIVS SVCCESSVS
AVILIVS SILVANVS VER
L HIRRIVS VRBANVS KAR
IVLIVS VALENTIN
Q Q
IVLIVS DONATVS
ANTON FORTVNAT
M AEMILIVS SEDATVS CAS
AEMILIVS MARTIALIS
BB SEXM
BAEBIVS FORTVNATIN
ATILIVS VEGETVS
IVLIVS TERTVLLVS
MANLIVS INGEN
POMPEIVS COTTINVS
HARVS
ANTONIVS DECEMBE*r*

L. 1 : *Speculat(ores)* ; l. 6 : *b(e)-ne)f(iciarii) co(n)s(ularis)* ; l. 44 : *ex frum(entario)* ; l. 50 : *q(uaestio-narii)* ; l. 55 : *b(ene)f(iciarii) sex-m(estris)* ; l. 61 *harus(pex)* ;

L. 15 : *Th...*, l. 19 : *c(astris)* ? ; l. 28 *Lam(baese)* ? ; l. 35 et 47 : *Ve-recunda* ; l. 39 et 48 : *Karthagine* ; l. 53 : *Cas(tris)*.

Cf. *C. I. L.*, VIII, 2586 (liste très semblable).

P. XXXVIII et suiv. Delattre. Marques de briques trouvées à Carthage.

Mars.

P. VII. Cagnat. A Lambèse.

58)

VIBVSQ OBPLETVM CONTR*a*
*e*XORNATVM DEDIC PVBLILI*i*
*u*S CEIO*nius* CAECINA ALBINVS
u C CONSVLARIS VI F PROVIN
*ci*AE NVMIDIAE CVR VALERIO
IANO DVOVIRALICIO

L. 4 : [*v(ir)*] *c(larissimus) consu-laris sexf(ascalis)*.

P. VIII. A Madaure. Copie de M. Joly revue sur un estampage.

59) OL ƆV
CONSVLARI*pro*
*uin*CIAE CYPRI
CI *i*N VRBE
ISSIMA DEI
*a*VGVRI POPV*li*
*roma*NI QVIRITI*um*
*in*SIGNI AEIVSV
\IT FACTÆ PORTICV*s*
DVAE PROPRIO SVM*p*
*tu*AB ARCV AD FORV*m*
TVS EIVS COMM
ATIONEM PA
*co*LONIA IT II
CTD II VAI

A Khamissa. Copie de M. Joly revue par M. Gsell et par nous-mêmes.

60)
RIO SEVERO COS
*pro*COS · PROV · AFRIC · LEG
*au*G · PRO · PR · GERMAN
LEG · AVG · PRO PR · LY
ciae ET · PAMPHYLIAE · XV ·
*u.s.f.so*DALI · HADRIANALI ·
*leg. le*G · XVI · F · F · CVR · VIAE ·
*pr. urban*O PR · PL · QVAEST · IIII VIR · VIAR · CVR ·
*r. p. mu*NICIPI · TIVBVRS · NVMBAR · OPTMO · PATRONO
D · D P · P ·

L. 8. Lire : [*pr*(*aetori*) *urban*]*o* [*t*]*r*(*ibuno*) *pl*(*ebis*).

Avril.

P. XII et suiv. Merlin. Inscriptions de Sbeitla.

P. XVIII.

61)
CARPENTI
QVIR
L VALGIO · L · FIL · FORTI FL P · P ·
EXIMIAE ADFECTIONIS ET
PRAESTANTIAE IN SINGVLOS
VNIVERSOSQVE VIRO
ANTONII PRISCIANVS ET
ARGENTIVS ET AELIVS
MAIVLVS PARENTI INCOM
PARABILI

P. XXI. Cagnat. A Tébessa.

62)
DIBVS MAVRIS IVL DO
*n*ATIANVS SACERDOS
DAE · CAELESTIS · AVGVSTAE
EX VISO · SVO CVM SVIS OMNI
BVS VOTVM SOLVIT S

L. 3 *d*(*e*)*ae*.

Juin.

P. XVI. Merlin. A. Kairouan; sur un des chapiteaux de la mosquée. Pierre retaillée.

63)
DIVI HADRIANI N*ep. diui*
TRAIANI PARTHIC*i pronep.*
DIVI NERVAE ABNE*p.*
ANNO SER CORNELI *scipionis*
SALVIDIENI · ORFITI PROC*os. c. u.*

Juillet.

P. VII. Héron de Villefosse. Nécropole de Cyrène (d'après M. E. Ghislanzoni).

64)
T POMPEI
VSLICYRGVS (*sic*)
AVTRICO
ANN · XL
EQVESI*n*
COHORTE
HISPANOR
AER XX
H*ic* S*i*TVS
CLEMESPA
TRONO

Novembre.

P. XXIV. Merlin. A 7 kilom. au sud-ouest. d'El-Djem.

65)

/// ✝ IN HOC LOCO RЄꟼꟼIEVIT GREGORIA FIΔЄ ///
/// LIS INXPO FILIA RECTE MEMORIE TҺEYΔORACI ///
/// BIXIT IN PACE ANOS TRIGINTANOBE ΔEPO ///
/// SITA EST ꟼꟼARTV ΔECIMV KALEΔAS ΔE ///
/// CEMBRES INΔICꟼIONE ꟼꟼINTA ////

P. XXVIII. Monceaux. Inscription chrétienne d'Youks-les-Bains, près Tébessa.

66)

M E S A P O N T I O R V M

L P MAR			
TIS QVI ET		ISILIO	IA
PATTISO VI		⁕	V
XIT ANNIS		NIMSEN VXOR EIVS	
LXXX CVIVS DI	IT[redacted]	VIXIT ANNIS LXXXII	EPOS
ES DEPO	NON	D · D · P · SI	ONIS
SIONIS EST	IVINIAS	ONIS EIVS I	KA
XV·KL OCTOBRE		DVS IANVARIAS	DI

a) L. 1 : *L. P(ontius)*; *c*) L. 4 : *d(ies) d(e)p(o)sionis.*

Décembre.

P. XXIII. Merlin. Restitution d'une inscription sur un fragment de bronze du Musée de Sousse (*Ann. épigr.*, 1900, n° 38).

67)

imperatore CAESARE
traiano aug. et AFRICANO · COS
*ciuitas ...ex afri*CA HOSPI
tium fecit cum

Janvier 1918.

P. XV. Carcopino. Kherbet-es-Soltane (Algérie).

68)

INFATIGABILI INDVLGENIA
DOMINI ❧ N ❧ SEVERI ❧
ALEXANDRI ❧ PII FELICIS AVG
AVCTIS VIRBVS ET MOEN
BVS SVIS CASTELLAN CITO
FACTENSES MVROS EXTRVX
ERVNT CVRATE[redacted] LICINO HIE
ROCLETE PROCVRATORE AVG
PRAESIDE PROVINCIÆ ❧ APCLXXXVIII

Date : 227 ap. J.-C.
Corriger avec l'auteur :

l. 1. INDVLGENTIA; l. 4. MOEN; l. 5. CASTELLAN; l. 7. LICINO; l. 8. ROCLETE

L. 7. *Hieroclete*; l. 9 : *a(nno) p(rovinciae) CLXXXVIII*.

Mars.
P. XI. Duchêne et Delattre. Borne de Thibar (Tunisie).

69)

Sur une face.
VALERI
BALBI
Sur l'autre.
CAES N

P. XXI et suiv. Cagnat. Inscriptions de Djemila et de Lambèse.
P. XXII. A Djemila

70)

IMP CAES L SEPT*imio*
SEVERO PERTINACI
aug. PONT · MAX · TRIB · POT
iii. IMP · IIII · COS II · P · P · OP
TIMO FORTISSIMO
PRINCIPI · RESP · CVI
CVLITANORVM · DDPP
DEDICANTE
C IVLIO · LEPI
DO TERTVL
LO · LEG · AVG
PR · PR · C · V · PAT · COL

Date : fin de 194 ou début de 195 ap. J.-C.

P. XXIII. A Lambèse.

71)

M AVREL
COMINIO
CASSIANO
LEG AVGG
PR PR C V
PRAESI
DI BENIG
NISSIMO
L HERENNSA
CVTIANVS
ET CAECILIVS
VICTOR COR
NICVLARI

P. XXIV. Id.

72)

INSIGNIS PATI
ENTIAE ET ADM
RABILIS INTEGRI
TATIS · AC SVM
MARVM VIRTVTVM
VIRO
M AVRELIO COMI
NIO CASSIANO
LEG AVGG PR PR
C V PRAESIDI
BENEFICIAR EI*us*
CVRANTIBVS
CAECILIO BELLI
CIA*no* Q
ET LICINIO FOR
TVNATO B F

L. 14 : *q(uaestore)* du collège; l. 16 : *b(ene)f(iciario)*.
Ibid.

73)

\ R V I V
IAI S
VIRO
AVREL · COMI

N I O C A S S I A N O
LEG · AVGG PR PR
C V P A T R O N O
L · V A L E R · O P
T A T I A N V S EQ R
ADVOC · OB · INSIGNEM EIVS
ERGA SE DIGNATIONEM

L. 2, 3 : ...*tat*[*i*]*s viro*.

P. xxv. Id.

74) M A V R E L
C O M I N I O
C A S S I A N O
L E G A V G G
P R P R C V
C IVLIVS ROGATIA
NVS DECVR AL FL
EX CORNICVLARIO
EIVS PROVECTVS
AB EO

Ibid.

75) / I
S

*coniu*GI M
aureli C O M I
N I C A S S I A N I
LEG AVGG
PR PR C V
C IVLIVS ROGATIANVS
DEC AL FL EX CORNI
C V L A R I O E I V S
PROVECTVS AB EO

P. xxv. Id.

76) *c* · *p*O M P O N I
O MAGNO LEG
AVGG PR PR
C · V · CONSVLI
PATRONO IN
CONP*ar*ABI
LI · P · GEMINIVS
GALLONIANVS
BF DOMICV
RATOR PRO
MOTVS AB EO

P. xxvii. Id.

77) M VALERIO SE
NECIONI LEG
AVG PR PR PRAE
SIDI PROVINC GER
MAN INFER̄OR C V
L FABIVS SILVA
NVS CORNICVL
EIVS PRAESIDI
PRAESTANTISSIMO

P. xxviii. Id.

78) TI IVLIO POL
LIENO AVSPI
CI LEG AVG
PR · PR · C V ~
COS
S T R A T O R E S
~ EIVS ~
P R A E S I D I
INNOCENTIS
SIMO

Avril.

P. iii. Marque d'amphore trouvée à Rouen.

79)

A P amphore N A

P. ix. Carcopino. A Madaure.

80) DAMIONI AVG
SACRVM
C IVLIVS VIC
TOR CANISTR
THVG S P F
I D

L. 4. *canistr(arius), Thug(gensis), s(ua) p(ecunia) f(ecit) i(demque) d(edicavit).*

P. x. Id. Deux fragments se raccordant.

81) FRVGIFERO
AVGVSTO
PRO SALVTE IMP CAes
L · SEPTIMI SEVERI PII PERTinacis
AVG · ARABICI ADIabenici
PONT · Max trIB POT.
COS ——— P P

P. xi. Id.

82) D · M · S
T · MATVTINVS
TRANQVILLN
ANTISTES DE PLVTO
NIS · P · V A LXXXI
E · IVLIA FRONTIL
LA EIVS CARISSI
ME T OBSEQVen
tissima

L. 1. *T. F(lavius) Matutinus Tranquillian(us) antistes de(i) Plutonis.*

P. xii. Id.

83) PRO FELICITATE Temporvm BEATISSIMORVm
DDDNNN FLAVIORA grATIANI VALENTINIANI ET
THEODOSI INVICTISSIMORVM PRINCIPVM AC SEM
PER AVGGG AEDEm fortVNAE IN QVA RERVM VENALI
VM DIVERSARum ...MONIA FREQVENtaNTVR IX
——— CTIS A SOLO NI———

P. xiii Id.

84) philosopho
plATONICO
maDAVRENSES
EC

Il s'agit d'Apulée, qui s'appelle lui-même *philosophus Platonicus Madaurensis* (*Met.*, I, 27; *de dogm. Plat.*, I, 3, p. 267).

P. xiv. R. Cagnat. A Lambèse.

85) CONSVLT ·
L · TITINIO
CLODIANO
MVLTARVM
DVC · C · VIRO
NVNC · DVCEN
LVDI MAGNI
C VIBIVS
MAXIMVS
EQ · R · FL · PP F · A
CANDIDATVS
EIVS
PATRONO
RARISSIMO

Le personnage est déjà connu (cf. *Ann. épigr.*, 1912, 132).

L. 5. Lire : *duc(enariarum)*; l. 10 : *eq(ues) r(omanus) fl(amen) p(er)p(etuus) f(isci) a(dvocatus)*.

Mai.

P. v. Espérandieu. Cachet d'oculiste de provenance inconnue (Musée de Rottweil) [Haug et Sixt, *Catalogue des inscriptions et monuments figurés du Wurtemberg*, 2e éd., p. 691].

86)

1 HONESTI LAVTINI DIAL
EPID · AD ASPRITVDINE
2 HONESTI LAVTINI DIA
MISVS AD VETER · CICATRI
3 HONESTI LAVTINI DIAL
BANVMADIMPET · LIPPIT
4 HONESTI LAVTINI DI
AGESAM · AD SVPPVRAT

Honesti Lautini : dialepidos ad aspritudines — diamisus ad veteres cicatrices — dialibanum ad impetum lippitudinis — diagesamias ad suppurationes.

Ibid. Autre cachet de Cologne [*Röm. germ. Korrespondenzblatt*, 1915, p. 11].

87)

1 TIB IVL IASONIS HERC▒
▒ES AD ASPR TE CICĀ TE COEI▒
2 TIB IVLI IASONIS DIAGLA▒
CIVM AD IMPE SECVND · RV
3 TIB IVL IASONIS OTI▒
BVR AD ASPR TE CICĀ TOI▒
4 TIB IVL IASONIS ALIS▒
AD IMPE TE QVAECVMQDESV▒

Tib. Jul. Iasonis : herodes ad aspritudines et cicatrices et coenum? — diaglaucium ad impetum secundinum? — oti...bur ad aspritudines et cicatrices tollendas? — aliso? ad impetum et quae cumque desu...

P. IX. Prou. Trouvailles romaines à Chazilly (Côte-d'Or).

Brique avec l'estampille.

88) LEG · VIII AVG

P. XVI. Carton. A Thuburnica (Tunisie).

89) I D / O C A I O
*a*D · IS · C · MIL · ▒
a B · E P I S T V L
MI

Fragment d'un *cursus honorum* équestre. L. 1 ; peut-être *Advocato ?*

P. XVII et suiv. Merlin. Épitaphes diverses. Ex-votos à Saturne (Khanguet-el-Hadjaj).

P. XXIV. Près de Henchir-Mden. Deux morceaux.

90)

a) L · DOMITIO · GALLICANO ·
PAPINIANO · C · V · PRAET ·
PRAEF · AER · SATVRNI ·
▒ID

b) VN*iuersus ordo*
SPLEN*did* · *municip*I · VI
NENSIV*m cura*TORE VL

L. Domitius Gallicanus est connu (*Prosop. imp. rom.*, II, p. 22, n° 128).

P. XXVI. Cagnat. A Madaure.

91)

PRO TANTA SECVR*itate*
D D N N V A I I N T I N I A N I I I *ualentis*
thermas AESTIVAS OLIM SPLEN*dido*ONI
*tot r*ITROANNIS RVINARVM LABE DEFORMES PA
ORVM ITA CORRVPTIS VT GRAVIBVS DAMNIS ADFICERENT
STRVCTAS ET CVLTV SPLENDIDO DECORATAS SED ET PATINAS AM*pliatas atque*
OMNI IDONITATE FIRMISSIMAS PROCONSVLATV PVBLI AMPELI V *c*
NO V C LEGATO NVMIDIAE CEC PONTILIVS PAVLINVS FFPPPC CVRA*tor r. p.*
*p*VBLICA PERFECIT PORTICVM QVOQVE INGREDIENTIBVS AB ATRI*o*
IDEM COHERENTEM COMMEANTIBVS PERVIAM TRABIBVS

Pro tanta secur[itate temporum] d(ominorum) n(ostrorum) Valentiniani et [Valentis perpetuorum Aug(ustorum) therma]s aestivas olim splen[did]o... [nunc tot re]tro annis ruinarum labe deformes pa. .orum ita corruptis ut gravibus damnis adficerent..... [ex]structas et cultu splendido decoratas sed et patinas am[pliatas atque] omni idonitate firmissimas, proconsulatu Publi(i) Ampeli(i) v(iri) [c(larissimi) cum......] no v(iro) c(larissimo) legato Numidiae, Cec(ilius) Pontilius Paulinus f(lamen) p(er)p(etuus) p(atronus) c(oloniae) cura[tor r ei) p(ublicae)... [p]ublica perfecit; porticum quoque ingredientibus ab atri[o]... idem coherentem commeantibus perviam trabibus ...

Le proconsul P. Ampelius était gouverneur en 364 ap. J.-C.

Juin.

P. VII et suiv. Héron de Villefosse. Inscriptions funéraires des musées d'Arles et d'Avignon.

P. XVII et suiv. Delattre. Pierres gnostiques provenant de Carthage. Nous ne citerons que la suivante :

Coq à jambes formées par des serpents tenant un fouet et un bouclier.

92) ΙΑѠ

Sur l'autre face.

ΘѠΡΑ
ΡΡΑΙΑѠ
ΙѠЄΡ⊞
ƻƻƻƻ⊞

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1916.

P. 283. Pallu de Lessert. Réhabilitation de l'inscription n° 1120 du XII° volume du *Corpus.*

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA DE ROMA, 1916.

P. 37 et suiv. Maria Marchetti. Pierre trouvée en face de la nouvelle façade du Parlement (plus bas, n° 111).

P. 78 et suiv. Commentaire sur une inscription chrétienne trouvée près du Ponte Rotto (*Bull. comun.*, 1883, p. 256). M. Marucchi restitue :

93) XVI · KAL OCTOB · MARTVRORO*m in cimi*
TERV MAIORE VICTORIS FELI*cis papiae?*
EMERENTIANETIS ET AIEXAN*dri*

P. 95 et suiv. Lettres inédites de Borghesi à Pietro Tessieri, Giuseppe Marchi et Giuseppe Melchiorri.

P. 204. Lanciani. Trouvée près de la Bibliothèque des Thermes de Caracalla.

94) SACRVM
DIANAE
SILVANO
BONA DIE

P. 205 et suiv. Paribeni. Fragments de fastes d'Ostie (plus bas n° 122).

P. 228 et suiv. Silvagni. Fragment chrétien trouvé dans les fondations de la nouvelle succursale de la Banque d'Italie, via del Parlamento.

95)
*hic req*VIESCIT · IN PACE
*quadr*AGENSIMA
*ianu*ARIA · QVE · VIXIT
ann. pl. M · XLV DEP · IN PACE
*iii kal. ia*NVAR · DE IOVIS CONS · FL
basili u. c. IVN · PRIM

An. 463. L. 5 : *d(i)e Jovis.*

P. 253. A Ostie.

96) CIO · C
VIRO · IVI
COH · III · EQVITA*tae*
ORVM · PRAEF · COH · I ·
*pra*EFECTO · COH · II · VAI
*d*ONATO · A · DIVO · VESPASIANO
ISIS PRA...

Cf. *Notizie degli Scavi*, 1916, p. 139.

P. 254.

97)
M · FLAVIO · M · F ·
MARCIANO
ILISO
PROC · MONETAE
AVGVSTOR · PROC ·
AQVARVM · VRBIS ·
PROC · ANNONAE

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1916.

P. 358. Lantier et Breuil. A Galera (Espagne). Voir plus haut, n°s 8 et 9.

P. 388 et suiv. Fr. Cumont. Deux milliaires de Septime Sévère provenant de la route qui de Béroée se dirigeait vers l'Euphrate en passant par Hiérapolis ; cette route fut établie en 197.

P. 432 et suiv. Delattre. Deux inscriptions chrétiennes de Carthage. Épitaphes, la première datée de 438 ap. J.-C.

P. 593. Cagnat. Étude sur les inscriptions de l'*Année épigr.*, 1915, n° 103 ; 1916, n° 29. Permettent de croire que Djemila est une colonie de Nerva.

ID., 1917.

P. 73. Merlin. A *Thuburbo Majus*.

98) *cellam* SOLIAREM CVM SOLIS OMNI ETIAM REFVSO INSTRVMENTO AERIS ET PLVMBI FIRMA REFEC*it* ESOLIDAVIT PISCINAM NOVAM NOMINE COCHLEAM REDDITIS VETERIBVS EXCEPTORIIS ADIECIT DEDICAVIT C · OPTATIANVS FL P · P CVR R P

P. 153. Carton. A Bulla Regia.

99) E X I M I A E P O T E S T A
T I S E T M O D E R A T I O
N I S E T B O N I T A T I S
AC PRAEDICABILI C V POST · COR
RECTVRAS ET CONSVLAREM DIG
NITATEM ACAIAE ASIAE ITERVM
ET AFRICAE · IIII · PROCOS SACRO IVDICIO
CONSTANTINI MAXIMI VICTO
RIS · AC TRIVMFATORIS SEMPER AV*g*
ET BEATISSIMORVM CAES
E N E AS
T V S · A ·

Le premier mot, *eximiae*, parait avoir été martelé.

P. 185. Monceaux et Gsell. A Sétif.

100) NOMINA MARTV
RVM QVI AD CENTV
ARBORES XXXϚ CON
FESSVS EST IVSTVS

Nomina marturum qui ad Centum arbores (*numero*) *XXXVI* (*confessi sunt*).

Ad Centum arbores : localité voisine de Lambèse. Cf. les *Acta Mammarii*, 1 et 2.

P. 507 et suiv. Delattre. Fouilles dans une basilique de Carthage. Nombreuses épitaphes chrétiennes.

P. 523.

101) CALIOPE FIDELIS IN PACE
CRESCENS QVI ET CAPO FID IN PACE
VICTORICVS FIDELIS IN PACE

P. 524. Au revers d'une plaque qui porte une autre épitaphe chrétienne.

102) *in meliorem facie*M R E F O R M A V I T
curante *t*ERTVLLO · V · C · CIVE ET
*ka*RTHAGINIS

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, XXXVII, 1917.

P. 88-115. W. H. Buckler. Inscriptions de Lydie.

P. 88. A Philadelphie.

103)

αγαθη ΤΥΧη
αυρ. πΟΛΥΚΑΤΗΣ ΚΙΒΥΡΑΤΗΣ Βουλευ
της πεΝΤΑΘΛΟΣ ΚΑΙ ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΥς
βουλεΥΤΗΣ ΞΥΣΤΑΡΧΗΣ ΔΙΑ ΒΙΟΥ
των ΜΕΓΑΛΩΝ ΑΓΩΝΩΝ ΔΕΙΩΝ Αλει
ων ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΩΝ ΚΑΙ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟ
ΝΙΟΣ ΒΟΥΛΕΥΤΗΣ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΚΑι
ΕΦΕΣΙΟΣ ΚΑΙ ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΗΣ ΚΑΙ Αλ
ΛΩΝ ΠΟΛΕΩΝ ΠΟΛΛΩΝ ΠΟΛΕΙΤΗΣ
ΝΕΙΚΗΣΑΣ ΤΟΥΣ ΥΠΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΥς
ΑΓΩΝΑΣ ΣΕΒΗΡΕΙΑ ΕΝ ΝΕΙΚΕΑ ΠΑΙΔων
ΠΕΝΤΑΘΛΟΝ ΠΡΩΤΗ ΤΡΕΑΙΔΙ ΒΑλ
ΒΙΛΛΗΑ ΕΝ ΕΦΕΣΩ ΠΑΙΔΩΝ ΠΕΝΤα
ΘΛΟΝ ΠΡΩΤΗ ΤΡΕΙΑΔΙ ΤΡΑΙΑΝΕια
ΕΝ ΠΕΡΓΑΜΩ ΑΓΕΝΕΙΩΝ ΣΤΑΔΙον
ΑΔΡΙΑΝΕΙΑ ΕΝ ΑΘΗΝΑις αγενειων
ΣΤΑΔΙΟΝ ΠΕΝΤΑΘλον χρυσανθινα (?)
ΕΝ ΣΑΡΔΕΣΙΝ ΑΓενειων σταδιον
ΑΠΟΛΛΩΝΕΙα πυθια εν ιεραπολει
αΓΕΝΕΙΩΝ ΣΤαδιον ακτια εν νει
κοπΟΛΕΙ

Date probable : entre 200 et 212 ap. J.-C. | P. 102. Vallée de l'Hermos.

104)

ΑΓΑΘΗ τυχη
ΗΡΑΚΛΕΙ ΩΠΙ αρτεμιδι (?)
ΑΝΘΥΠΑΤΩ ΛΟΛΛΙΩ παυλεινω (?)
ΚΑΤΑΣΚΕΥΑΣΘΕΝΤΟΣ ΤΟυ περιβο
ΛΟΥ ΥΠΟ ΕΡΓΕΠΙΣΤΑΤΟυ
ΟΥ ΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥ ΕΠΙΚΛΗΝ ΚΟ

L. 3 : M. Lollius Paullinus Valerius Asiaticus Saturninus était proconsul d'Asie vers 120 ap. J.-C. | P. 108. A Thyatire.

105)

η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ετει
ΜΗΣΕΝ ΑΥΡ · ΑΡΤΕΜΙΔω
ρΟΝ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ ΑΓΩνο
ΘΕΤΗΣΑΝΤΑ ΤΟΥ ΠΡΟ

ΠΑΤΟΡΟς ΘΕΟΥ ΑΠΟΛ
ΛΩΝΟς τυριμΝΟΥ ΕΝΔο
ΞΩΣ ΚΑΙ πΟΛΥΔΑΠΑΝΩς
ΚΑΙ ΠΑΡ ΕΑΥΤΟΥ ΤΑ ΘΕΜα
ΤΑ ΠΑΡΑΣΧΟΜΕΝΟΝ Δε
ΚΑΠΡΩΤΕΥΣΑΝΤΑ ΤΗ ΓΛυ
ΚΥΤΑΤΗ ΠΑΤΡΙΔΙ

P. 109. A Hierocésarée.

106)

αγΑΘη τυχη
ΤΑ ΜΕγΑΛΑ ΣΕ
ΒΑΣΤΑ ΑΡΤΕΜΕι
ΣΙΑ ΝΕΙΚΑ ΑΥΡ
ΦΙΛΙΠΠΟΣ · Β · ΙΕ
ΡΟΚΑΙΣΑΡΕΥΣ
ΤΟΝ ΑνΔΡΙΑΝΤΑ
ΑΝΑΣΤΗΣΑΝΤΟΣ
ΑΥΡ · ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ · Β
ΤΟΥ ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ

MONUMENTI ANTICHI PUBBLICATI PER CURA DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI, XXIV, 1917.

P. 121 et suiv. Orsi. Fouilles dans la nécropole de Saint-Placide à Messine. Funéraires.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1916, XIII.

P. 234. Spano. A Pompei. Dans la maison de Trebius Valens, dans une chambre de péristyle, graffite.

107)

Arma vi[ru]mqu[e cano]

P. 304 et suiv. *Tabulae defixionum* trouvées à Pompéi dans la nécropole samnitico-romaine voisine de la porte de Stabies. Lecture très incertaine.

P. 319. Fornari. Bornes-limites du Tibre trouvées près de la localité dite Pietra-Papa, sur la voie Portuensis.

108)

EX · AVCTORITATE
IMP · CAESARIS · DIVI
TRAIANI · PARTHICI · F
DIVI · NERVAE · NEPOTIS
TRAIANI · HADRIANI
AVG · PONTIF · MAX · TRIB
POTEST · VIII · IMP · IIII · COS · III
L · MESSIVS · RVSTICVS · CVRATOr
ALVEI ET RIPARVM · TIBERIS ET
CLOACARVM VRBIS · R · R · RESTITVIT
SECVNDVM · PRAECEDENTEM
tERMINATIONEM · PROXIMI · CIPPI
PED VI

L. 10 r(*ecta*) r(*egione*).

Date : 124 ap. J.-C. L. Messius Rusticus était déjà curateur en 221 (*C. I. L.*, VI, 1210 a-d) ; il resta donc en charge au moins trois ans.

P. 326 et suiv. Paribeni. Inscriptions nouvelles d'Ostie relatives à des collèges de navigateurs, trouvées sous le portique de la Place des Corporations.

P. 327.

109) ⊗ *nau*. NARBONENSES
bateau et phare

P. 328.

110)
NAVICVLARI CVRBITANI D S
modius et deux dauphins

Au-dessus du modius une *tabella ansata* avec les lettres.

SNFC · C

P. 389 et suiv. A Rome. C. Lugli. Columbarium trouvé au n° 79 de la Via Principe Eugenio.

P. 395. A l'emplacement de la nouvelle succursale de la Banque d'Italie.

111)
LOCVS ADSIGNATVS
A FLAVIO · LONGINO *et a*
TERENTIO IVNIORE*cura*
TORIBVS · OPERVM · PVBLIC*orum*
ET · AEDIVM · SACR*arum*
LIB · ET · FAMILIAE CAES NO*stri*

Côté gauche
*dedi*CATVM XIII K OCTO*b*
*gl*ABRIONE · ET
*ho*MVLLO · COS

Côté droit
pro INCOLVMITATE
domus AETERNAE · AVGVSTORVM
*sil*VANO SACRVM
VS · C · F · PAPIRIA · SABINVS
*curat*OR · OPERVM · PVBLICORVM
d D

An 152.

Id., 1917.

P. 12. A Rome. *Tabula lusoria* trouvée sur le pavement d'un édifice voisin de la piazza Colonna.

112)
UUUUUU ◡ UUUUUU
SEBERA ET BARBARA
OOOOOO ⊕ OOOOOO
∩∩∩∩∩∩ ∩ ∩∩∩∩∩∩

Entre les lignes 3 et 4, deux monogrammes que M. Gatti lit *Cartilius* et *Leontius*.

P. 15. Sur des tuyaux de plomb recueillis dans le même édifice.

113)
FL FL GARTEMIORVM G D RG VII

Flaviorum Gartemiorum G.... *d*(*e*) *r*(*e*)*gione VII*.

P. 22. Même provenance.

114)
M PONTIO M F PALATINA
ECLECTO ARCHELAO ⊗ CV
CONS CVRATORI CARTHA
GINIS VNICAE BONITATIS

ET GRAVITATIS VIRO PATRO
NO ∞ INCONPARABILI
VALERII PHILOSTORGVS
SENIOR ET IVNIOR CLIENTES EOTI (*sic*)
SEMPER EIVS AVXILIS

L. 8 : *foti*.

P. 418. Paribeni. A Ostie. Collier d'esclave.

115)

TENE ME NE FVGIA FVGIO

P. 424. Fragment.

116) *taur?*OBOLIVM *m*
m. d. M · I · PRO SALV*te*
*re*DIT · ET · VICT*oria*.

L. 2. [*M*(*atri*) *D*(*eum*)] *Magnae I*(*daeae*).

P. 96. Place S. Lorenzo in Lucina. Brique.

117)

OP DOL EX PR C FVL PLA*uti*
*d*E FIG FAOR C CAL*p*...

Signale les *figulinae Faorinae* déjà connues.

P. 98. A trois kilomètres en dehors de la Porte Majeure.

118) *d* M
*p*RIFERNIO
*c*RISPINO
*m*EDICO CO*h*
XIIII VRB
*cr*ISPINA F
SVR TR

P. 169. G. Patroni. A Voghera.

119) A B M ω
† HIC REQVIIS
CET IN PACE VIR
VENERABILIS PR
ESBYTER BEREV
VLFVS QVI VIX
ET IN HVNC SECV
LVM ANNVS PLV
S MINVS LXX REQ
VVIEBET SVB DIE
III KALENΔARVM
IANVARIARVM

L. 1 : A Ω ; *b*(*onae*) *m*(*emoriae*). L. 9 : les chiffres LXX forment une ligature.

P. 174. Rome. A l'angle de la rue Santa Croce in Gerusalemma et de la via Statilia ; sur deux tombeaux d'époque républicaine.

120)

a) P QVINCTIVS · T · L LIBR
QVINCTIA · T · L · VXSOR
QVINCTIA · P · L · AGATE · LIBERTA
CONCVBINA
SEPVLCR HEREDES
NE SEQVATVR

121)

b) CLODIAE · N · L · STACTE · N · CLODIVS · N · L · C · ANNAE · C · L
L · MARCIVS · L · F · PAL · ARMI TRVPHO [redacted] PAL
M · ANNIVS · M · L · HILARVS [redacted] C [redacted] QVINCTIONIS
[redacted]

P. 182. G. Calza. A Ostie. Fragment de fastes dont deux autres morceaux (*C. I. L.*, XIV, 244 et 245) étaient déjà connus.

122)

M · PORCIVS CATO
K · NOV · PARS · CIRCI INTER
VLTORES · ARSIT · AD QVOD · T*i*
CAESAR · HS |∞| PVBLIC*e d.*
T · SEXTIVS AFRICAN*us*
IIVIR C · P · Q
A · EGRILIVS · RVFV*s*
Q · FABIVS LONGVS
PRAEF
A · EGRILIVS · RVFVS
IN LOCVM · AEGRILI · RVFI
M · NAEVIVS · OPTATVS PON*t*
VOLKANI CREATVS XVI · K · AV*g*
CN · ACERRONIVS C · PONTIV*s*
C CAESAR
K · IVL
TI CLAVDIVS · NERO · *Ger*
A · CAECINA PAETV*s*
K · SEPT ·
C CANINIVS · REBILV*s*
XVII · K · APR · TI · CAESAR · MISEN*i*
EXCESSIT · IIII · K · APR · CORPVS
IN VRBE PERLATVM · PER MILI*tes*
III NON · APR F · P · E · E K MAIS
ANTONIA · DIEM · SVVM · OBI*t*
K · IVN CONG · D · ✕ · LXXV · XIII *k*
AVG · ALTERI ✕ · LXXV
C · CAECILIVS MONTAN*us*

II VIR

Q FABIVS LONGVS ·

M · AQVILA IVLIAN · P · NONIVS ASPREN*as*

SER · ASINIVS CELER

SEX · NONIVS · QVINTIAN*us*

IIII · IDVS IVN · DRVSILLA · EXCESS*it*

XII · K · NOV AEMILIANA ARSER*unt*

L. 1 : M. Porcius Cato, consul en 36 ap. J.-C. ; l. 2 : *inter Ultores* désigne un point du cirque qui nous est inconnu ; l. 5 : *duumviri c(ensoria) p(otestate) q(uinquennales)* ; l. 12-16 : consuls de l'année 37, ordinaires et suffects ; l. 20 : *III Non(as) Apr(iles) f(unere) p(ublico) e(latus) e(st)* ; l. 21 : Antonia, femme de Drusus ; l. 22 *cong(iario) d(ivisi) denarii LXXV* ; l. 26 : M. Aquila Julianus P. Nonius Asprenas, consuls de 38 ; l. 29 : Drusilla sœur de Caligula ; l. 30 : *Aemiliana* localité du Champ de mars.

P. 258 et suiv. Pompei. Affiches électorales. Graffites divers.

P. 265 et suiv. G. Patroni. A. Come.

P. 272.

123) IVNONIBVS
L · MINICIVS
SEVERVS
VI VIR ET AVG
EX VOTO

Id.

124)

TEMPLVM · DEI · SOLIS
IVSSV · D · D · N · N · DIOCLETIANI ·
ET · MAXIMIANI · AVGG
T · FL · POST · TITIANVS · V · C · CORR
ITAL · PERFECIT · AC · DEDICAVIT
CVRANTE · AXILIO · IVNIORE
V · C · CVRATORE · *ciu. comensium*

L. 4. *T. Fl(avius) Post(umus) Titianus v(ir) c(larissimus) corr(ector) Italiae.* Le personnage est connu ; il fut consul II en 301.

P. 277 et suiv. Fornari. Inscriptions de Rome.

P. 281. Via Portuense dans le cimetière de Pontien.

125)

PERG CVR
RRR PPP MEDIOLANE*nsium*
VERCELLENSIVM
EPORAEDENSIVM
ANATOLIVS
ALVMNVS
PATRONO

L. 2. *r(erum) p(ublicarum).*

P. 296. G. Lugli. Via Salaria. Dans un colombaire.

126) FECIT
*ae*DITVO
*ca*STORIS
*et pollu*CIS

P. 303. Même provenance.

127)

S
D VALERIV
FEROX · MILES
COH · XI · VRBA
NAE · VITINIA
NEMAVSI · VIX
SIT · ANN · XXX
STIPENDIORVM
VI · 7 · CAELI
H · S · E

L. 4. Lire *V[ol]tinia*.

P. 311. Fornari. Via Po.

128)

D *m*
I V L I V S
MIL · CL · PR M*isenatium*
III · LIBERTAT*e*
VIXIT · AN · L
OCHVS · III M
ET · P · AELIA
LIVS

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1916.

P. 63. Schneider Graziosi. Inscriptions chrétiennes de différents cimetières de Rome.

PRO AVENTICO, XIII, 1917.

P. 24 et suiv. W. Cart. Inscriptions d'Avenches déjà publiées (*Ann. épigr.*, 1916, n°s 1 et 2).

P. 40 et suiv. J. Gruaz. Marques de potier du musée d'Avenches.

REVUE AFRICAINE, 1918.

P. 6 et suiv. Carcopino. Commentaire d'une inscription de Kherbet-Aïn-Soltane (Plus haut, n° 68). Étude sur les *castella* de la région de Setif d'après les inscriptions.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1917 (II).

P. 343 et suiv. Holleaux. Nouveau fragment, trouvé à Delphes, de la lettre du préteur Sp Postumius aux Delphiens. — Restitution du document :

129)

1 Σποριος Ποστομιος Λευκιου υιος στρατηγος Ρωμαιων τωι κοι[νωι των Δελφων χαιρειν · οἱ παρ᾽ υμων αποσταλεντες πρεσβευ]-

2 ται Βουλων, Θρασυκλης, Ορεστας περι της ασυλιας του ιερου κα[ι της πολεως και της χωρας διελεγησαν προς την συγκλητον]

3 και περι της ελευθεριας και ανεισφορ[ι]ας ηξιουν οπως α[υτονομους και αφορολογητους υμας ειναι συγχωρηθηι παρ᾽ ημων]·

4 γινωσκετε ουν δεδογμενον τηι συγκλη[τ]ωι το τε ιερον το[υ Απολλωνος το εν Δελφοις ασυλον ειναι καθως και νυν εστιν και]

5 την πολιν των Δελφων και την χωραν και Δ[ελφου]ς αυτονο[μους υπαρχειν και αφορολογητους απο παντων παντα τα αυτων εχον]

6 τας και πολιτευοντας αυτους καθ᾽ αυτ[ους και] κυριευο[ντας εις τον αει χρονον τας τε Κιρρας και του πεδιου και του λι]-

7 μενος καθως πατριον αυτοις εξ αρχης[ην · οπως ο]υν ειδ[ητε το γεγονος περι υμων δογμα υποτετακται το αντιγραφον].

REVUE BIBLIQUE, 1917.

P. 209. Michon. Dans l'île de Rouad.

130) ΙΟΥΛΙΟΝ ΚΟΥΑΔρατον
ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ Και
ΣΤΡΑΤΗΓΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤορος
ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ
ΝΟΑΡΟΣ ΝΟΑΡΟΥ ΤΟΥ
ΒΑΑΡΟΥ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕ
ΤΗΝ

Il s'agit de A. Julius Quadratus, gouverneur de Syrie sous Trajan.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1914.

P. 211-214 W. H. Buckler. Sur les inscriptions du *C. I. Gr.*, n[os] 2815 et 3642, et le titre de θέα donné à Julia Domna.

ID., 1916.

P. 225-258. M. Jeanneret. La langue des tablettes d'exécration latines.

ID., 1917.

P. 1-99 et 126-153. Suite et fin de cette étude.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1917.

P. 77-97, 157-163, 237-254. M. Holleaux. Textes gréco-romains : observations sur différentes inscriptions de Delphes et de Délos, d'époque romaine, sur le sénatus consulte de 112 relatif aux technites dionysiaques, sur la prétendue lettre de Cn. Manlius Vulso à Héraclée du Latmos, sur le décret de Dionysopolis Dittenberger, *Sylloge*[2], 342).

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1916.

P. 170-173. P. Roussel. Sur une inscript. d'Erythrées (*Wien. Jahreshefte*, VIII, 1910, *Beiblatt*, p. 71-72. n° 56), où Keil a lu à tort la formule insolite Ῥωμαῖοι Τηίων.

REVUE TUNISIENNE, 1917.

P. 359 et suiv. E. Vassel. Étude d'une série de fragments trouvés à Carthage et contenant des ethniques (*C. I. L.*, VIII, 10530, 12552, *Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 228; 1895, p. 142, etc.).

ID., 1918.

P. 57 et suiv. Vassel. Suite de la même étude.

P. 199. Delattre. Nouveaux fragments de l'inscription des ethniques.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

PH. FABIA, LA GARNISON ROMAINE DE LYON, 1918 (dans la collection des Amis du vieux Lyon).

Étude sur les différentes troupes de police, cohorte urbaine et ensuite détachements légionnaires, qui assurèrent la police de Lyon pendant l'Empire, d'après les inscriptions surtout.

F. HAVERFIELD THE BRITISH ACADEMY SUPPLEMENTARY PAPERS, II. ROMAN BRITAIN IN 1914.

P. 123.

131) PRO · DOMV
DIVINA · ET · NV
MINIBVS · AVG
VSTORVM · VOLC
ANO · SACRVM
VICANI VINDOL
ANDESSES CVr
AGENTE [illegible] O [illegible]
V S L M

Vindolanda = *Vindolana*.

R. H. LACEY, THE EQUESTRIAN OFFICIALS OF TRAJAN AND HADRIAN : THEIR CAREERS, Londres, 1917, in-8.

Étude des inscriptions relatives aux chevaliers sous le règne de Trajan et d'Hadrien pour établir les changements apportés à cette époque dans l'administration.

J. TOUTAIN. LES CULTES PAÏENS DANS L'EMPIRE ROMAIN. PREMIÈRE PARTIE : LES PROVINCES LATINES. TOME III : LES CULTES INDIGÈNES, NATIONAUX ET LOCAUX. 1er FASCICULE : LES CULTES AFRICAINS ; LES CULTES IBÉRIQUES. Paris, 1917, in-8.

Suite d'une étude qui repose principalement sur le dépouillement et l'interprétation des sources épigraphiques.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Tables des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

American Journal of archaeology, 1915 à 1918, p. 200.
Anuari. — Institut d'Estudis catalan, 1913-1914. Part. II.
Atti della reale Accademia delle Scienze di Torino, LIII, 1918.
Boletin de la real Academia de la Historia, 1916 (LXVIII, LXIX), 1917 (LXX, LXXI).
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1916, 1917.
— *Procès-verbaux des séances*, 1916, 1917, 1918 (jusqu'à juin).
Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1916.
Bullettino della Commissione archeologica di Roma, 1916.
Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 1917.
Journal of Hellenic Studies, XXXVII, 1917.
Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei, XXIV, 1917.
Notizie degli scavi di Antichità, 1916, XIII et 1917, XIV.
Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana, 1916.
Pro Aventico, XIII, 1917.
Revue archéologique, 1917, II.
Revue biblique, 1917.
Revue de philologie, 1914 à 1917.
Revue des études anciennes, 1917.
Revue des études grecques, 1916.

B — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Ph. Fabia, *La garnison romaine de Lyon*.
Haverfield, *Roman Britain in 1914*.
R. H. Lacey, *The Equestrian Officials of Trajan and Hadrian*.
J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, III, 1re partie.

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome et environs.

Place Colonna, 112, 113, 114.
Place S. Lorenzo in Lucina, 117.
Ponte Rotto, 93.
Porte Majeure (en dehors de la), 118.
Succursale de la Banque d'Italie, 111.
Thermes de Caracalla, 94.
Via del Parlamento, 95.
Via Po, 128.

3e Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

2° *Cérémonies du culte païen, jeux.*

3° *Monuments et objets du culte païen.*

4° *Antiquités chrétiennes.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

nus Aug. pont. max., trib. pot. VIII, imp. IIII, cos. III (an. 124), 108.

Impp. Caess. M. Aurelius Antoninus et M. Aurelius Commodus Antoninus Augg. Germanici Sarmatici, 23.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arabicus Adiabenicus pont. max., trib.. pot., cos.., p. p., 81.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Aug. pont. max. trib. pot. [III] imp. IIII, cos. II. p. p., optimus princeps (an. 195), 70.

Imp. Caes. Divi M. [Antonini Pii G]ermanici] Sarmatici [filius Divi] Commodi frater Divi [Antonini] Pii nepos Divi Had[riani pronepos] Divi Trajani Parthici abnepos [Divi Ne]rvae adnepos L. Septimius Severus Pius [Pertinax Au]g. Arabicus Adiabenicus Parthicus p[ontifex] maximus, trib. pot. VI, imp. X[I, cos. II, p. p.], propagator imperi, pa[ter. Imp. Caes. M]. Aureli Antonini Pii et L. Septimi Get[ae Caesa]ris (an. 198), 16.

L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. p. p. et M. Aurelius Antoninus Aug. et L. [Septimius Geta Caes.] et Julia Aug. mater Aug. mater castrorum, 15.

Julia Augusta mater Auggg [et senatus et patriae] et castrorum, 27.

Diva Julia Aug. avia d. n. Imp. M. Aur. Severi [Alexandri] Pii Fel. Aug., 9.

Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. pont. max. tr. pot. II, procos. Imp. Caes. L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Par. Max. pont. max. trib. pot. VII, imp. XI, cos. II, proc., propag. imperi, p. p., fortissimi felicque principis filius, Divi M. Antonini Pii Ger. Sar. nep., Divi Antonini Pii pronep., Divi Hadriani abnep., Divi Trajani et Divi Nervae adnep., (a. 199), 45.

[Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug.], 44.

D. n. Severus Alexander Pius Felix Aug.. 68.

Imp. Caes. M. Ant. Gordianus P. F., Aug. pont. max. trib. pot. imp. cos., 8.

Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Invictus Pius Felix Aug. pont. max., trib. pot. III, cos., p. p. (a. 240), 47.

Impp. Caesares, P. [Licinius Valerianus et P. Licinius Gallienus. Pii Felices Augg.] et P. Cornelius Licinius [nobilissimus Caesar et] Cornelia [Salonina sanctissima Augusta] et tota [divina domus eorum]. 17.

Dd. nn. Diocletianus et Maximianus Augg., 124.

[Invictissimi] principes C. Aur. Va[l. Diocletianus]..... [et .. nobilissimi[Caess., 30.

Constantinus maximus victor ac triumphator semper Aug. et beatissimi Caesares, 99.

Dd. nn. Valentinianus et Valens, 91.

Ddd. nnn. Flavii Gratianus Valentinianus et Theodosius invictissimi principes ac semper Auggg., 83.

VI
POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

C. Caesar, Ti. Claudius Nero Ger. (suffects aux kal. de juillet, an 36), 122.

A. Caecina Paetus, C. Caninius Rebilus (suffects aux kal. de septembre, an 36), 122.

Cn. Acerronius, C. Pontius (an 37), 122.

M. Aquila Julianus, P. Nonius Asprenas (an 38), 122.

Imp. Caes. Trajano Aug. et Africano cos. (an 112), 67.

Glabrione et Homullo cos. (an 152), 111.

VII

CORPS DE TROUPE

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

